

RAPPORT

SUR

LES ARCHIVES DU CANADA

PAR

DOUGLAS BRYMNER

ARCHIVISTE

1884

---

*(Annexe au rapport du Ministre de l'Agriculture)*

---



OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON  
1885.



## TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
RAPPORT.....	v
NOTE A.—Catalogue des ouvrages donnés par le Très Honorable Maître des Rôles en Angleterre .....	xviii
NOTE B.—Liste des documents donnés par Son Honneur le juge Pringle, Cornwall, Ontario.....	xxv
NOTE C.—Description de la Nouvelle-Ecosse, par le lieutenant-colonel Morse, ingénieur en chef, 1784.....	xxviii
NOTE D.—Lettre de Charles Ier à sir Charles Wake, ambassadeur en France, au sujet de la reddition de Québec et de l'Acadie, 12 juin 1631.....	lxiv
NOTE E.—Récit véritable du martyre des Pères Brébœuf et Lallemant par les Iroquois, 16 mars 1649, écrit par Christophe Regnault, 1678 .....	lxx
NOTE F.—Liste de livres, etc., donnés, avec les noms des donateurs.....	lxxii
Précis des Actes de Foy et Hommage, de 1723 à 1781.....	1 jusqu'à 29
 COLLECTION HALDIMAND, PRÉCIS :—	
B 1. Correspondance avec le général sir Jeff. Amherst, de 1758 à 1777	1
B 2-2. do général Gage, de 1758 à 1766, vol. I, 2e part.	19
B 3. do do 1758 à 1777, vol. II.....	25
B 4. do do do vol. III.....	48
B 5. do do do vol. IV.....	59
B 6. do avec le général Stanwix, le général Abercromby, le général Murray, et le colonel Robertson, de 1756 à 1775 .....	80
B 7. Rapport sur Québec par le général Murray, 1762.....	102
B 8. Opérations du général Murray à Québec.....	105
B 9. Correspondance avec le brigadier général Burton, de 1760 à 1765.	109
B 10. Correspondance avec sir William Johnson, et documents relatifs aux affaires des sauvages, de 1759 à 1774. ....	116
B 11. Correspondance avec le brigadier général Taylor et autres, sur les affaires des sauvages, de 1765 à 1774, vol. I.....	121
B 12. Correspondance avec le brigadier général Taylor et autres sur les affaires des sauvages, de 1765 à 1774, vol. II.....	133
B 13. Correspondance avec les gouverneurs des provinces, de 1765 à 1774	143



# RAPPORT SUR LES ARCHIVES HISTORIQUES,

PAR

DOUGLAS BRYMNER, ARCHIVISTE.

A l'honorable M. J. H. POPE,  
Ministre de l'agriculture.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives historiques pour l'année 1884.

Il a été fait cette année, beaucoup de progrès dans les recherches et l'obtention de copies de documents ayant une valeur historique. L'acquisition des papiers du Dr Rolph se rapportant à la rébellion en 1837-8, dans le Haut-Canada, et destinés à jeter de la lumière sur les événements de cette époque, est digne d'intérêt, car ces papiers serviront à l'étude de l'histoire du Haut-Canada. Ils comprennent la narration faite par le Dr Rolph lui-même de ses relations avec M. William Lyon Mackenzie, des lettres de M. Baldwin, de sir Francis Hincks, de M. David Gibson, de M. W. L. Mackenzie, et d'autres personnages, ayant trait surtout à la question du pavillon parlementaire, qui a donné lieu à tant de controverse. On a reçu de Détroit, de Windsor, de Sandwich, etc., des originaux et des copies relatifs à la première occupation de cette région. Des copistes sont occupés, au *Public Record Office*, à Londres, à transcrire les papiers d'Etat de l'époque qui a précédé immédiatement la cession de 1760 ; chaque copie est soigneusement révisée, contrôlée et collationnée sur l'original avant d'être transmise à ce bureau, de façon à assurer autant que possible l'exactitude des copies à consulter ici. On a considéré qu'il était mieux de commencer à la période de la cession, et de faire copier plus tard les documents d'une date antérieure, parce que, entre autres raisons, beaucoup des documents relatifs au Canada, classifiés sous le titre *America and West Indies*, sont disséminés dans différentes séries, en sorte qu'il ne pourrait manquer de résulter une grande confusion s'ils étaient transcrits sans arrangement chronologique. Quantité de documents sous le sous-titre *New England*, se rapportent directement aux affaires canadiennes ; mais comme un certain nombre de ces volumes sont composés en tout ou pour la plus grande partie de documents qui n'ont aucun rapport, même indirect, avec les affaires canadiennes, il est impossible de donner aux copistes des instructions générales ; elles doivent être spéciales, et demandent à être préparées avec soin et réflexion. Dès que j'aurai arrêté un plan chronologique pour la gouverne de ces copistes, je me propose de faire marcher ce travail de front avec celui qui se fait au *Record Office* à Londres.

On est à copier aussi à Rome des documents auxquels on ne pouvait jusqu'ici avoir accès, Mgr Taschereau, l'archevêque de Québec, s'étant chargé, grâce aux bons offices de M. l'abbé Casgrain, de faire transcrire et soigneusement réviser ces documents, qui font partie des archives du Gésu, de la Propagande, etc.

Ce sont là des éléments de l'œuvre qui est en marche, au sujet desquels il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails. On trouvera dans une autre partie de ce rapport des détails à propos de quelques-uns des autres documents.

Dans le rapport sur les archives pour l'année 1881, il est fait mention de la colonie qu'en 1797 le comte de Puisaye proposa de fonder à trente milles environ au nord de Toronto. On a maintenant reçu les documents choisis au *British Museum*, et comme le faisait pressentir le rapport de 1881, ils forment une addition précieuse aux documents originaux qui étaient déjà sur nos rayons. Dans un de ces derniers documents, écrit de la main de Puisaye, daté de la Rivière de Niagara le 24 mai 1801, et adressé au major général Hunter, le comte dit : " Mon projet est de partir vers la fin de l'automne pour l'Angleterre—occupé jusque-là de la composition d'un écrit de quelque étendue qui doit être rendu public."

Le seul ouvrage dont je puisse trouver trace est en six volumes ; il a été publié à Londres, de 1803 à 1808, et est intitulé : " Mémoires qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution."

Il peut être intéressant de faire connaître les noms et les grades des royalistes français auxquels il a été fait des concessions de terres dans l'établissement de Windham. J'ai emprunté ces renseignements à plusieurs des documents originaux de la correspondance militaire. (C. 620 ; colons, de 1801 à 1808.)

	Acres.
Comte de Puisaye.....	850
Comte de Chalus, maréchal de camp, colonel.....	650
M. D'Allégre, major général du district de Vannes, colonel....	450
Vicomte de Chalus, adjudant général, colonel.....	350
M. de Marseuil, major de division, lieutenant-colonel.....	300
M. Quetton de Saint-Georges, major de division, lieutenant-colonel .....	400
M. de Farcy, aide-de-camp, capitaine.....	350
M. Renoult, capitaine sans brevet.....	150
M. Segeant, lieutenant sans brevet.....	150
Les sous-officiers et soldats suivants, savoir Fouchard, Furon, Langevin, Bugle et Marchand, ont reçu chacun cent acres.....	500

M. Renoult a été en outre recommandé pour une concession de 1,200 acres, et M. Segeant pour une de 500.

Le nom de M. Boitou, adjudant général du district de Rennes et Fougères, avec le grade de lieutenant colonel, figure dans la liste de ceux qui occupaient un grade militaire, mais non dans le tableau de la distribution des terres. Autant qu'on peut le constater, il n'y a plus que M. Quetton de Saint-Georges qui ait à présent des descendants au Canada.

Dans une œuvre aussi considérable que celle de rassembler dans un même centre tous les documents (originaux ou copies) relatifs à l'histoire des provinces qui composent la Confédération, etc., il est évident que sans la coopération cordiale de tous les intéressés dans les diverses possessions britanniques de l'Amérique du Nord, on ne pourrait s'attendre à aucun progrès proportionné à l'étendue de la tâche. Je me suis en conséquence efforcé de gagner les sympathies et la coopération du plus grand nombre de zélés possible, afin de donner à la collection toute l'étendue qu'elle doit avoir. Parmi ceux qui m'ont le plus volontiers offert leurs services est sir Ambrose Shea, qui a entrepris de réunir, autant que possible, les documents relatifs à l'histoire de Terre-Neuve. M. Brecken, de Charlottetown, s'est chargé d'en faire autant pour l'Île du Prince-Edouard. J'ai déjà parlé de l'aide qui nous vient de Rome grâce à Sa Grandeur l'archevêque de Québec. M. Heneker, commissaire de la compagnie foncière anglo-américaine, a très obligeamment offert de me procurer copie de la correspondance relative à l'établissement primitif des townships de l'Est. Je dois témoigner ma reconnaissance à d'autres messieurs pour leurs services et leurs offres de services; on trouvera à la fin de ce rapport les noms de ceux qui m'ont envoyé des documents de diverse nature, propres à être déposés aux archives historiques. Aux gouvernements de l'Ontario et de Québec nous sommes obligés pour leurs collections de documents officiels. J'ai à mentionner aussi le don fait par l'honorable M. Blanchet, secrétaire provincial de Québec, des volumes de documents précieux récemment publiés sous le titre: "Collection de manuscrits..... relatifs à la Nouvelle-France." L'honorable M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, nous a aussi présenté une collection très considérable de travaux historiques destinés à jeter de la lumière sur l'histoire de Québec, avant et depuis la conquête, outre la série presque complète des rapports et autres documents relatifs au département important de l'instruction publique. Au très honorable maître des rôles en Angleterre le bureau des archives est redevable des publications du *Public Record Office*, don magnifique de près de 400 volumes, dont un catalogue complet se trouve à la fin de ce rapport. (Note A).

Il me sera permis de faire appel à tous ceux qui, dans chacune des provinces, sont en état de contribuer à ce travail de collection. Le billet suivant reçu de l'honorable juge Pringle, de Cornwall, est un exemple de la manière dont la chose peut se faire relativement aux différentes localités:—

"MON CHER MONSIEUR,

"Conformément à votre demande je vous transmets trois documents. Le premier a trait à de vieux livres et documents des bureaux publics de Cornwall.

"Le deuxième est une liste de vieux documents privés, que j'ai en ma possession.

"Le troisième est une description d'une vieille carte qui m'a été prêtée par M. D. B. McLennan, avocat.

Bien à vous,

J. F. PRINGLE."

On trouvera ces documents à la note B, avec un quatrième qui n'est pas mentionné dans la lettre et qui contient une liste des magistrats nommés pour le district Est du Haut-Canada en 1793. Il a déjà été reçu du juge Pringle copie de documents d'une nature similaire. J'ai parlé dans les rapports précédents de la garantie que le dépôt d'originaux ou de copies constituerait pour la conservation de documents dont la perte serait irréparable, et je puis citer un exemple pour faire voir que le risque de perdre des documents d'une extrême importance n'est pas un danger imaginaire, et qu'il n'y a pas que le feu qui soit à craindre. L'été dernier, le bureau avait donné instruction de copier les registres des "Actes de foy et hommage" déposés à Québec. Ces registres contiennent la preuve authentique des concessions de seigneuries et de fiefs nobles, depuis presque l'origine de la colonie française, et quoiqu'il puisse en être compilé des listes, au prix d'un travail ardu, à l'aide de diverses publications—des états officiels soumis à la législature, des documents publiés par la Commission de la tenure seigneuriale, etc.,—pendant ce qu'on pourrait faire de mieux par ce procédé serait encore incomplet.

En recevant les premières copies, je constatai qu'elles commençaient par les registres de 1723. En réponse à mes observations, on me dit qu'ils étaient les plus anciens qu'on eût trouvés, mais sachant qu'il avait existé des registres des concessions royales, datant de 1660 environ, à part les concessions plus anciennes qu'on trouve dans le *Registre des Intendants*, je donnai instruction de faire de nouvelles recherches, et après une correspondance prolongée, je demandai à Mr. E. E. Taché, sous-commissaire des terres de la Couronne, de donner à M. Bédard, qui avait été employé dans ces travaux, pleins pouvoirs de faire des recherches jusqu'à la découverte des registres manquants. Ces recherches, je suis heureux de le dire, ont été couronnées de succès pour ce qui est des concessions faites de 1667 à 1674. Les registres en question avaient, il y a bien des années, été soustraits à la garde du département responsable de leur conservation, pour être ajoutés à ceux relatifs aux biens des Jésuites, et avaient été perdus de vue. Ils étaient extrêmement détériorés, couverts de poussière, moisis, et si fragiles qu'on pouvait à peine y toucher sans les réduire en poussière. Après consultation avec M. Taché, avec Mr. S. E. Dawson, de Montréal, qui se trouvait par hasard à Québec, et avec M. Lemieux, relieur, on prit les moyens de les restaurer. Il a été donné instruction de continuer les recherches pour les registres qui manquent encore.

M. Lemieux a envoyé un rapport sur l'état où étaient ces documents, sur la manière dont il les a restaurés, et la condition dans laquelle ils se trouvent maintenant. Comme ce rapport pourrait être utile à ceux qui possèdent de vieux documents détériorés, je le publie en entier.

#### RAPPORT DE M. LEMIEUX SUR LES VIEUX REGISTRES.

[Original.]

##### DESCRIPTION.

Les actes de Foy et Hommage, 1667, nous furent confiés dans un état de vétusté le plus complet.

Pour bien comprendre les difficultés de restauration d'un semblable document, un détail de la condition de ces 114 feuillets ou plutôt chiffons devient nécessaire.

#### CONDITION.

Le tout présentant l'apparence de cahiers qui auraient moisî après avoir séjourné quelque temps dans l'eau, *rongés*, déchiquetés, en lambeaux épais, entremêlés les uns aux autres, constituant une masse compacte. Une partie des feuillets était tellement décomposée que toute cohésion était détruite ; la moindre tentative de les séparer menaçait de les mettre en parcelles.

#### TRAVAIL.

Il a fallu séparer ces feuillets un à un au moyen d'une spatule, réunir les morceaux sur une vitre, saisir le tout avec une feuille de papier de soie encollée, quelques-uns conservaient plus d'ensemble et n'exigeaient qu'une feuille de bon papier découpé à l'avance suivant le caprice de la difformité et qui en saisissait le contour pour remplacer la marge perdus.

Une autre misère était celle de replacer les morceaux détachés et entremêlés par un feuilletage imprévoyant, réunir des lambeaux dont le seul indice de rattachement consistait pour beaucoup dans la différence d'écriture, les teintes variées des encres, un reste de date ou de nom, enfin un casse-tête.

Les feuilles ainsi préparées, il fallait rendre au papier sa cohésion première, travail délicat fait au moyen d'une solution gélatineuse, après lequel elles furent séchées, redressées et passées au laminoir qui leur donna une forme unie, glacée, et toute la consistance d'une fabrication moderne.

Cette restauration, considérée au point de vue pratique comme impossible, a soumis l'ouvrier à beaucoup de patience, jointe à une expérience acquise et une enthousiaste ardeur de pouvoir contribuer à conserver un document précieux aux archives du pays, au prix de soixante-dix heures d'un travail ardu, compliqué, exigeant autant d'intelligence que de dextérité.

#### RÉSULTAT.

Après un mûr examen de chaque feuillet et une rude épreuve de manipulation, nous pouvons constater que nous avons livré le manuscrit dans un état de durabilité permanente et de restauration complète, concernant la partie matérielle des dommages à réparer.

T. LEMIEUX,  
Relieur, Québec.

Comme il était à désirer d'avoir aussi tôt que possible un précis des registres, afin de pouvoir procurer sous une forme accessible des renseignements qui sont souvent demandés à ce bureau, les registres datant de 1723 ont été confiés à M. Joseph Marmette, archiviste adjoint, par être analysés de façon à indiquer les concessions originales et tout les changements subséquents. Afin de donner à ce travail la plus grande exactitude, de façon que ceux qui le consulteront puissent le faire en toute confiance, il a été nécessaire de le contrôler bien attentivement à l'aide des ouvrages sur la généalogie des familles canadiennes. Parmi ceux-ci il me sera permis de signaler le "Dictionnaire généalogique" de l'abbé Tanguay, comme une œuvre essentiellement utile pour la période qu'elle embrasse.

Les registres ont été analysés à partir de 1723 jusqu'à 1781, et on trouvera, je crois, très satisfaisant le résultat des travaux de M. Marmette (à la fin des notes). Le rapport de l'an prochain contiendra le reste de cette analyse, en sorte que

les concessions originaires et tous les changements qui ont eu lieu par succession, vente, achat ou autrement jusqu'en 1854, seront consignés dans la forme la plus compacte et la plus intelligible.

On continue sans relâche à faire l'index, l'analyse, et la classification des documents pour qu'ils puissent servir le plus commodément possible aux chercheurs. Les manuscrits non reliés qui ont été ajoutés à la collection depuis la date du dernier rapport, ainsi que ceux qu'on avait reçus antérieurement, mais qui n'étaient pas alors classifiés, ont été mis en ordre, classifiés et reliés s'ils en étaient susceptibles; quant à ceux qui ne pouvaient l'être, ils ont été renfermés dans des cartons, après avoir été remis en état par les procédés que l'expérience a enseignés comme étant les plus sûrs. On n'a épargné aucune peine pour rendre accessibles au public les additions faites à la collection aussitôt que possible après leur réception, et pour les arranger aussi convenablement que l'espace le permettait. Les nombreuses demandes de renseignement qui nous sont adressés sur des points d'un intérêt historique, et les recherches faites personnellement par les intéressés, prouvent que la valeur de cette division du département commence à être mieux appréciée au fur et à mesure que l'œuvre fait des progrès. Il n'est guère besoin de dire qu'on a donné toute l'aide possible à ceux qui s'occupent de ces recherches, et il fait plaisir de savoir que les avantages résultant de cette aide ont été bien appréciés.

Il est regrettable qu'il n'ait pas été répondu à l'avis portant que les archives relatives aux fidèles sujets de l'Empire-Uni (*United Empire Loyalists*), les premiers colons du Haut-Canada, sont très incomplètes. On espérait que lors de la célébration du centième anniversaire de leur établissement, des mesures seraient adoptées pour rassembler et transmettre ici les documents de ce genre dans le but d'en assurer la conservation; en conséquence on avait adressé aux descendants des *Loyalists* des copies du rapport constatant cette lacune, et de plus des lettres à un bon nombre, mais cela n'a guère eu d'effet jusqu'à présent.

Les efforts faits pour retrouver les registres de naissances, mariages et décès, que tenaient les aumôniers de l'armée et de la marine, n'ont pas eu plus de succès. Ces registres sont d'une très grave importance pour les questions de succession, et quoiqu'il soit peu probable qu'on puisse les découvrir maintenant, néanmoins il est possible qu'il existe encore de ces registres parmi les papiers de famille de ceux qui ont exercé les fonctions d'aumônier dans l'armée ou la marine. Il est très à désirer que la plus grande publicité soit donnée au fait que ces registres manquent, et aussi que ceux qui le peuvent nous indiqueraient là où les recherches pour cet objet pourraient être faites avec quelque chance de succès.

“Quant aux personnes en possession de papiers de famille ou autres qui jetteraient quelque lumière sur l'histoire sociale, commerciale, municipale ou politique du pays,” il me sera bien permis d'appeler encore “leur attention sur l'importance qu'il y a de déposer ces documents dans les archives soit pour répondre aux besoins actuels, soit—si leur contenu ne permet pas de les rendre publics à présent—pour être consultés plus tard.”

Les matériaux pour l'histoire de l'administration de Haldimand à Québec, dans l'intervalle écoulé entre le rappel de sir Guy Carleton et son retour comme lord Dorchester en 1786, ont été bien maigres jusqu'ici. Même les plus récentes histoires du Canada parlent du manque de documents propres à renseigner sur les événements de cette intéressante période. Le caractère de Haldimand est presque exclusivement connu par le portrait qu'en trace Du Calvet, emprisonné sous soupçon d'entretenir une correspondance avec les provinces révoltées pendant la guerre de la révolution américaine, et qui fut mis en liberté sans procès à la fin de cette guerre avec d'autres détenus arrêtés pour le même motif. Au *Public Record Office* de Londres, les documents relatifs à l'administration de Haldimand sont contenus en neuf volumes et une partie d'un dixième, mais la collection faite par lui-même et offerte par son neveu au *British Museum* en 1857, embrasse 232 volumes, qu'on a peu mis à contribution. Dans le laps de temps qui s'est écoulé entre son départ de Québec, en 1784, et la reprise du gouvernement par Dorchester en 1786, les affaires de la province furent administrées par les lieutenants-gouverneurs Hamilton et Hope, dont on est à copier la correspondance au *Record Office*.

Comme le dit le dernier rapport, il a été fait une liste des papiers de Haldimand reçus jusqu'ici. Il en paraît une première partie dans ce rapport. On se propose d'en continuer la publication dans les rapports suivants jusqu'à ce qu'il soit terminé ; la pagination de cette liste se suivra sans interruption, de sorte que le tout pourra être détaché pour former un volume séparé. Il serait superflu de signaler les services que les renseignements ainsi donnés rendront à ceux qui font des recherches sur l'histoire de cette période pendant laquelle le sort du Canada a si souvent vacillé dans la balance des destinées.

Le 28 juillet 1783, sir Guy Carleton, alors commandant en chef des forces de l'Amérique du Nord, ayant son quartier général à New-York, donna instruction au lieutenant-colonel Morse, commandant des ingénieurs royaux, de faire une exploration de la Nouvelle-Ecosse, et de faire rapport sur sa situation, sur l'état de ses travaux de défense, etc. Le rapport sur cette province (y compris le Nouveau-Brunswick, qui n'en a été séparé qu'en 1784), n'est pas daté, mais a été évidemment préparé après juillet 1784, et il contient une recommandation à l'effet d'unir les provinces maritimes avec le Canada, le siège du gouvernement devant être établi dans l'île du Cap Breton comme étant le point le plus central. Ce rapport donne une description claire de la configuration naturelle de la province, de ses havres, de ses moyens de communication, de l'état de son agriculture ; fait des observations sur ses frontières ; suggère la construction d'un canal à la Baie Verte, et décrit aussi l'état des travaux de défense. Pour servir d'éclaircissement à cette dernière partie, il y a un volume contenant les plans des différents forts et havres, treize en tout, et dont les fac-simile sont à ce bureau, qui a fait copier ces plans au *British Museum* ainsi que le rapport (collection du roi 208, 209). On trouvera le rapport en question à la note C.

Il serait intéressant de comparer ce que dit ce rapport sur l'état des havres en 1783, avec ce qui en est dit dans le rapport général du département des travaux publics pour l'année 1868, dans les annexes 10 et 15, et le rapport de 1867 à 1882, à partir de la page 210, sous le titre : " Rapport sur les havres et les jetées dans toute l'étendue de la Confédération."

Il y a deux documents joints comme notes au présent rapport, sur lesquels j'attire respectueusement l'attention ; l'un se rapporte à la prise de Québec par Kirke en 1629, et l'autre au martyre de deux Pères Jésuites dans le pays des Hurons en 1649.

La première conquête du Canada par les frères Kirke, en 1629, est bien connue des historiens, mais la cause de la rétrocession, qu'en fit Charles I avec si peu de difficulté, et le motif des conditions libérales accordées par lui avant la conclusion d'aucun traité formel, ainsi que par le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632, sont restés inexplicables ; on s'en est tenu à des conjectures approchant plus ou moins de la vérité. Les histoires générales d'Angleterre, que j'ai consultées, ne mentionnent pas même, sous le règne de Charles I, le nom de Québec ou du Canada, et ne font pas la moindre allusion aux événements qui s'y sont passés.

L'histoire de Knight, en huit gros volumes, laquelle prétend donner, sous forme de tableau, une liste de tous les traités conclus par Charles I, ne mentionne pas le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632, et le " Dictionnaire des Dates " de Haydn, que j'ai eu la curiosité de feuilleter pour voir s'il y était fait mention de ce traité, est également muet sur ce point.

Pour faire comprendre toute l'importance d'une lettre de Charles I à sir Isaac Wake, son ambassadeur à Paris (note D), il me sera permis de donner un sommaire des événements qui aboutirent à la prise de Québec par les frères Kirke et à sa rétrocession par Charles I.

En 1627, alors que la France et l'Angleterre étaient en guerre, certains marchands de Londres se formèrent en une compagnie de " marchands aventuriers " et équipèrent des bâtiments pour lesquels ils obtinrent des lettres de marque dans le but de saisir les navires et marchandises français et espagnols, après avoir obtenu de Charles I des lettres-patentes les autorisant à fonder un établissement dans les pays riverains du Saint-Laurent, et leur donnant le monopole du commerce.

La flotte ainsi équipée, et composée de trois vaisseaux, était sous le commandement du capitaine David Kirke, fils de Gervaise Kirke, natif du Derbyshire, qui avait émigré, pour des fins commerciales, à Dieppe où il s'était marié et où naquirent ses enfants, mais d'où il était revenu à Londres où il mourut en décembre 1629. Outre David, qui était à bord du principal vaisseau, jaugeant 300 tonneaux, se trouvaient ses deux frères, Lewis et Thomas, commandant les deux autres navires. Dans cette année (1627) Kirke captura la flotte commandée par de Roquemont, avec des secours destinés à Champlain. L'année suivante (1628), David Kirke envoya de Tadousac, par des pêcheurs basques qu'il avait forcés à prendre du service, une sommation à Champlain de rendre Québec. La réponse de Champlain dénotait une

telle assurance que Kirke jugea inutile de tenter la capture de ce qu'il croyait être une forteresse bien approvisionnée.

Le 25 mars 1629, Kirke partit de Gravesend avec des lettres de marque et une flotte de six bâtiments et de trois pinasses, tous armés. La paix fut conclue entre la France et l'Angleterre par le traité de Suse, le 24 avril suivant, quoiqu'elle ne fût jurée que le 6 septembre par l'Angleterre et le 16 du même mois par la France. Kirke arriva à Gaspé le 15 juin, mais ce ne fut que le 19 juillet qu'il parut devant Québec avec deux de ses vaisseaux. Les habitants y étaient réduits au dernier degré du dénuement. Charlevoix dit (bien que le fait ne soit pas mentionné par Champlain lui-même) que loin de considérer les envahisseurs comme des ennemis, Champlain les regarda comme des libérateurs. Il capitula en obtenant les conditions les plus honorables, les colons furent traités avec bonté et on les engagea à rester à Québec. Champlain lui-même fut envoyé à Londres, pour lui permettre de retourner en France.

La nouvelle de la chute de Québec paraît avoir été accueillie en France avec assez d'indifférence ; un parti considérable était opposé à ce qu'on continuât les efforts faits aux prix de tant de sacrifices pour coloniser un pays qui n'offrit, prétendait-on, aucune perspective de compensation pécuniaire satisfaisante pour les pertes de vie et d'argent qu'on y faisait. Cependant, Champlain réussit à faire prévaloir une opinion différente, et des négociations furent ouvertes pour la restitution de Québec et de l'Acadie à la France. Ces négociations furent sitôt couronnées de succès qu'au retour de l'expédition de Kirke en Angleterre, tout avait été virtuellement remis, non seulement le pays, les bâtiments de la France, les provisions et les pelleteries appartenant aux colons, mais encore les cargaisons que Kirke avait acquises en trafiquant avec les sauvages ; restitution qui fut formellement sanctionnée par le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632.

La cause de cet abandon volontaire d'une conquête si facile à défendre au point de vue militaire, et si importante pour les intérêts mercantiles de la Grande-Bretagne a embarrassé les historiens. Tous les efforts furent faits, mais en vain, pour ébranler la résolution du roi. Quelques auteurs, entre autres Moreau, ont attribué cet acte à la crainte de la menace faite par le cardinal Richelieu d'envoyer une flotte de six vaisseaux pour reprendre Québec par la force. Mais Kirke avait fait voir que bien approvisionné, Québec pouvait résister à cent vaisseaux et à 10,000 hommes. Ferland croit que la demande de restitution était si juste qu'il était impossible d'y résister. Charlevoix donne une raison pour la restitution non seulement de Québec, mais aussi de l'Acadie, dont il n'est pas lui-même satisfait, comme il est aisé de le voir. " La facilité, dit-il, avec laquelle les Anglais ont restitué l'Acadie à la France, provenait sans doute de ce qu'ils n'avaient pas encore pris des mesures pour s'y établir, et de sa distance de la Nouvelle-Angleterre." Il faut chercher d'autres raisons, et on les trouvera, je crois, dans la lettre à laquelle se rattachent ces remarques. Les ouvrages comme *The Constitutional History*, de Hallam, et la *Révolution en Angleterre*,

1640," de Guizot, pour ne pas parler des œuvres historiques d'un caractère plus général, font voir à quels embarras était réduit Charles I pour obtenir de l'argent même pour ses dépenses domestiques, et prouvent clairement le besoin qu'il avait de la portion du douaire de la reine Henriette, retenue par la cour de France. Par contrat de mariage en date du 8 mai 1625, son douaire était de 800,000 couronnes (*huit cent mille écus, de trois livres pièce, monnaie de France*), dont moitié payable la veille du mariage à Londres, et l'autre moitié un an plus tard, à compter de la date du premier paiement. Le mariage eut lieu le 13 juin 1625, et la première moitié du douaire fut alors payée, la seconde devant échoir à la même date en 1626. Je mentionne ces dates pour les rapprocher de la déclaration de Charles I en 1631, portant que l'insertion faite dans un nouveau traité de l'obligation contractée par la France de payer la moitié restante du douaire, due en vertu d'un contrat depuis cinq ans, comme étant une compensation pour la restitution du Canada et de l'Acadie, n'était qu'une pure formalité.

M. Henry Kirke, qui a écrit un ouvrage très soigné sur l'expédition de Kirke, sous le titre : *First English conquest of Canada* (Première conquête du Canada par les Anglais), dit à la page 83 : "Il est impossible de deviner les motifs qui ont engagé le roi à faire une telle promesse" (de restituer tous les forts pris après le 24 avril 1629.) "Il peut se faire qu'il ignorât encore complètement la valeur de sa conquête, et qu'il ne tint qu'à s'assurer des quatre cent mille couronnes, partie du douaire d'Henriette Marie, que le roi de France menaçait de retenir à moins que les forts ne lui fussent restitués." La vérité de cette conjecture est démontrée par la lettre de Charles I. Elle se rattache de si près à l'histoire du Canada que cela, je l'espère, sera accepté comme une raison suffisante pour me justifier d'avoir consacré à ce sujet l'espace qu'il occupe dans le présent rapport.

La lettre, signée par Charles lui-même, est dans la collection Harléienne, 1760. Il en a été donné un court extrait dans le rapport sur les archives, de 1881, mais d'autres recherches absorbantes empêchèrent d'en remarquer alors l'importance. Il n'est fait aucune allusion à cette lettre dans le catalogue des séries de papiers d'Etat concernant les colonies, quoiqu'il s'y trouve d'autres lettres de pareilles dates sur le même sujet. Le catalogue des séries de la collection du bureau des affaires étrangères, ne s'étend pas encore à une période aussi récente; dans la collection des lettres royales, publiée par le club Bannatyne, on en voit une de Charles I à sir William Alexander (lord Stirling), datée de juillet 1631, intimant que Port-Royal devait être restitué à la France, mais rien absolument n'y indique l'existence de cette lettre à Wake. Il n'en est parlé dans aucune des histoires de l'Acadie ou de la Nouvelle-Ecosse, par Haliburton, Murdoch, Moreau ou Rameau, non plus que dans Ferland, Faillon ou aucun autre historien.

Dans l'Histoire de l'Acadie, de Hannay, il est dit que Charles écrivit à Wake en juin 1631, au sujet de la restitution, mais aucune autorité n'est citée à l'appui de cette assertion. Toutefois il est probable qu'il s'agit là de la commission (non d'une

lettre) datée du 29 juin 1631, délivrée sous le grand sceau, et signée par Charles lui-même, autorisant Wake à négocier le traité. Le texte (en latin) se lit dans le *Mercure François*, vol. 18, page 47, Paris 1633. Il semble donc impossible de faire autrement que de conclure que cette lettre a échappé jusqu'ici à l'attention des chercheurs, et qu'elle constitue une addition précieuse à nos documents historiques, assertion que je fais cependant sauf juste réserve, car il est possible qu'elle ait été publiée, bien que je n'aie pu la trouver nulle part.

A la note E est reproduit un autre document intéressant: récit authentique du martyre des deux Pères Jésuites, Jean de Brébœuf et Gabriel Lallemant, massacrés par les Iroquois au pays des Hurons, dans le voisinage de la Baie Matchedash, en 1649. Les "Relations des Jésuites," à cette date, et les "Lettres Historiques de la Mère Marie de l'Incarnation" donnent un récit détaillé de la mort des deux Jésuites. Comme on le verra, le narrateur Christophe Regnaut était le frère-lai à qui fut confié le soin de préparer les restes pour qu'ils fussent transportés à Québec, où le crâne de Brébœuf est encore conservé à l'Hôtel-Dieu dans un réceptacle sous le buste en argent qui fut envoyé par sa famille; une ouverture recouverte d'un verre permet de voir une portion de la partie antérieure du crâne. Brébœuf est décrit comme un homme de haute stature et d'une grande vigueur; à preuve, l'assertion que les sauvages objectèrent à le transporter dans leurs canots quand il alla pour la première fois à la mission des Hurons en 1627, en donnant pour raison qu'il était trop pesant, jusqu'à ce que l'un d'eux, plus hardi que les autres, entreprit la tâche.

Par cette date on voit qu'il était depuis vingt-deux ans missionnaire parmi les Hurons quand il fut tué. Il y eut une différence frappante entre les deux martyres Brébœuf, quoique sur le retour de l'âge, n'en était pas moins encore fort et vigoureux, cependant il succomba aux tortures en moins de quatre heures, tandis que Lallemant, qui n'était au physique que l'ombre d'un homme, vécut vingt et une heures au milieu de tortures incessantes, et même alors il ne mourut pas d'épuisement, mais d'un coup mortel que lui donna un sauvage irrité de le voir encore en vie. Je remarque en passant que l'auteur du récit faisait partie d'un certain nombre de frères lais, membres de l'ordre des Jésuites, mais n'exerçant pas de fonctions sacerdotales. Ni son nom ni celui d'aucun des *engagés* (comme ils étaient appelés) ne figurent dans les *Relations* écrites par les Jésuites. La *Relation* écrite par le Supérieur, le R. P. Paul Ragueneau, dit simplement au sujet de l'événement: "Nous envoyâmes un de nos Pères et sept autres Français pour chercher les corps sur le lieu des tortures." Dans une note qu'on trouve à la page 42 d'un livre de M. Marmette: "Le Tomakawk et l'Épée," se lit un extrait d'un manuscrit qui, lors de la publication de cet ouvrage, était dans les archives du palais archiépiscopal de Québec, et qui parle d'un autre frère lai, François Malherbe, lequel mourut en 1696. Il est dit dans cet extrait que Malherbe porta sur son dos, l'espace de deux lieues, les restes carbonisés des deux

Jésuites, Brébœuf et Lallemand, lors de leur transport à Québec. Le manuscrit en question est maintenant dans les archives de l'évêché de Chicoutimi.

Ce récit de Regnaut, qui porte toutes les marques de l'authenticité, je me le suis procuré à Paris. Il m'a été garanti comme original et authentique. Je l'ai depuis fait examiner attentivement, et cet examen a eu pour résultat de ne laisser aucun doute sur l'authenticité de ce document.

Il me sera permis de donner un exposé succinct des négociations qui furent la conséquence de cet événement, et dont le succès aurait pu changer complètement l'aspect des affaires dans l'Amérique du Nord.

Le massacre des deux Jésuites fut le point culminant d'une série d'attaques de la part des Iroquois contre les Hurons, et terrifia tellement ces derniers qu'ils s'enfuirent dans des endroits où ils croyaient être en sûreté, laissant les établissements français de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec, complètement exposés aux agressions des Iroquois. En 1647, le gouverneur Winthrop, du Massachusetts, avait ouvert des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France, mais, d'après l'*Epistola* du R. P. Gabriel Dreuillette au fils de Winthrop, ces négociations avaient cessé à la mort de Winthrop aîné. La lettre *Epistola ad Dominum Illustrissimum, Dominum Joannem Winthrop, Scutarium*, fut trouvée dans les papiers de famille de M. Robert C. Winthrop, et elle fut imprimée en 1869 par M. J. Gilmary Shea. L'assertion qu'elle contient, savoir, que les premières propositions d'un traité vinrent de la Nouvelle-Angleterre, est confirmée par le témoignage de deux documents qu'on voit dans Charlevoix, vol. I, pages 287 et suivantes jusqu'à 289 (Paris, 1741), et qui ont été réimprimés dans le premier volume de la "Collection de Manuscrits" publiée par le gouvernement de Québec en 1883, l'un à la page 127, l'autre à la page 128. Ces documents sont intitulés, l'un : "Lettre du Conseil de Québec aux Commissaires de la Nouvelle-Angleterre," et l'autre : "Nomination de M. de Godefroy, pour traiter avec les commissaires de la Nouvelle-Angleterre." Tous deux sont datés du 20 juin 1651.

Peu de temps après la mort des deux jésuites et la dispersion des Hurons, le gouverneur et le conseil de Québec rouvrirent des négociations par l'entremise du R. P. Dreuillette, en étendant toutefois l'objet du traité projeté de façon à en faire, comme on le verra en consultant les documents ci-dessus mentionnés, non seulement un traité de commerce, mais aussi une ligue offensive et défensive contre les Iroquois. M. Godefroy fut nommé en 1651 pour coopérer aux négociations avec Dreuillette. Les propositions, d'abord favorablement accueillies par les différents conseils séparément, furent rejetées à Newhaven, le 6 septembre 1651, par la cour générale des commissaires des quatre colonies unies, et la lutte entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada, qui durait depuis plus d'un siècle, reprit avec une acrimonie croissante.

Quant au catalogue des documents ajoutés aux archives depuis la publication du dernier rapport, on a jugé qu'il était mieux de ne pas le donner cette année, vu qu'on

est à opérer dans l'arrangement des matières, des améliorations qui, une fois complétées, permettront de publier un catalogue plus satisfaisant qu'il ne serait possible de le faire à présent. Le nombre des volumes reliés maintenant sur les rayons est au total d'environ 5,500, la plus grande partie consistant en manuscrits et en publications officielles; les autres sont des ouvrages d'une importance historique; et le contenu de tous peut être facilement consulté au moyen des catalogues du bureau.

Le tout respectueusement soumis,

DOUGLAS BRYMNER,

*Archiviste.*

OTTAWA, 31 décembre 1884.

## NOTE A.

CATALOGUE DES OUVRAGES OFFERTS PAR LE TRÈS HONORABLE MAITRE  
DES RÔLES EN ANGLETERRE.*Précis de papiers d'Etat.*

Calendarium Genealogicum, reigns of Henry III and Edward I.....	
Domestic Series Edward VI, Mary, Elizabeth and James I. 1547 to 1625 .....	12
Charles I, 1625 to 1641.....	17
Commonwealth, 1649 to 1657 .....	10
Charles II, 1660 to 1667.....	7
	— 43
Home Office George III., 1760 to 1772.....	6
Scotland, vol. I. Scottish series of the reigns of Henry VIII, d'Edward VI, Mary and Elizabeth, 1509 to 1589. Vol. II. Reign of Elizabeth, 1589 to 1603; Appendix, 1543 to 1592. Mary, Queen of Scots during her detention in England, 1568 to 1587.....	2
Ireland. Documents, 1171 to 1301.....	4
State Papers. Reigns of Henry VIII, Edward VI, Mary and Elizabeth, 1509 to 1588.....	3
Reign of James I., 1603 to 1625.....	5
	— 12
Colonial. Vol. I. America and West Indies, 1574 to 1660... Vol. II to IV, East Indies, Chine and Japan, 1513 to 1624 .....	1
Vol. V. América and West Indies, 1661 to 1668...	3
	1
	— 5
Foreign and Domestic. Reign of Henry VIII., Vol. II to VII, 1509 to 1534.....	11
(Volume I wanting. Some of the volumes in more than one part.)	
Foreign. Reign of Edward VI, 1547 to 1553. Reign of Mary, 1553 to 1558. Reign of Elizabeth, 1558 to 1577.	13
Treasury, 1557 to 1719.....	5
Carew Papers (in the Lambeth Librarp) relating to Irish History, Vols. I to IV and VI, 1515 to 1624.....	5
Vol. V. Books of Howth.....	1
	— 6
Spanish. Negotiations between England and Spain (in the Archives of Simancas). Vol. I. Henry VII, 1485 1509; Vol. II, Henry VIII, 1509 to 1525. Supplement to Vols. I and II. Vol. III, Parts 1 and 2. Henri VIII, 1525 to 1529; Vol. IV, Parts 1 and 2. Henry VIII, 1529 to 1533.....	8
Venetian Papers, &c, relating to English affairs preserved in the Archives of Venice, &c., 1202 to 1557.....	7
Henri VIII. State papers during the reign of, with indices of places and persons. 4to. Vol. I. Domestic correspondence. II and III. Correspondence relating to Ireland. Vols. IV and V. Correspondence relating to Scotland. Vols. VI to XI. Correspondence between England and Foreign Courts.....	11
	—
A reporter.....	131

Reporté .....	131
Rymer's Federa. Sylabus in English .....	2
Report of the Deputy Keeper of the Public Records, and rév. J. S. Brewer on the Carte and Carew Papers....	1
Report of the Deputy Keeper of Records upon the Docu- ments in the Archives and Public Libraries of Venise .....	1
	— 135

CHRONIQUES DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE PENDANT LA  
PÉRIODE DU MOYEN AGE.

1. The Chronicle of England, par John Capgrave. In English. It extends from the Creation to A. D. 1417.....	1
2. Chronicon Monasterii de Abingdon.....	2
3. Lives of Edward the Confessor, namely : I. La Estoire de Seint Aedward le Rei. II. Vita Beati Edvardi Regis et Confessoris. III. Vita Eduuardi Regis qui apud Westmonasterium re- quiescit.....	1
4. Monumenta Franciscana; scilicet. I. Thomas de Ecc- leston de Adventu Fratrum Minorum in Angliam. Ada de Marisco Epistolæ. Registrum Fratrum Minorum Londoniæ. II. De Adventu Minorum. Chronicles of the Grey Friars.....	2
5. Fasciculi Zizaniorum Magistri Johannis Wyclif cum 'Tritico.....	1
6. The Buik of the Chronicles of Scotland; or a Metrical version of the History of Hector Bœce.....	3
7. Johannis Capgrave Liber de Illustribus Henricis, in three parts.....	1
8. Historia Monasterii S. Augustini Cantuariensis, by Thomas of Elmham, formerly Monk and Treasurer of that Foundation. Original in Trinity Hall, Cambridge .....	1
9. Eulogium (Historiarum sive temporis): Chronicon ab Orbe Conditus usque ad annum Domini 1366; a Monacho quodam Malmesbiriensi exaratum.....	3
10. Memorials of Henry the Seventh: Bernardi Andreae Tholosatis (Bernard André de Toulouse).....	1
11. Memorials of Henry the Fifth.....	1
12. Munimenta Gildhallæ Londoniensis; Liber Albus, Liber Customarum et Liber Horn, in Archivis Gildhallæ asservati .....	4
13. Chronica Johannis de Oxenedes.....	1
14. A Collection of Political Poems and songs relating to English History, from the accession of Edward III to the reign of Henry VIII.....	2
15. Roger Bacon. Opus Tertium, Opus Minus, etc.....	1
16. Bartholomæi de Cotton, Monachi Norwicensis, His- toria Anglicana, 449 to 1298.....	1
17. Brut Y Tywysogion, or the Chronicles of the Princes of Wales, 631 to 1282.....	1

Reporté.....	27 135
18. A Collection of Royal and Historical Letters during the reign of Henry IV, 1399 to 1404 Vol. 1.....	1
19. The Repressor of over much blaming of the Clergy, by Reginald Pecock, sometime Bishop of Chichester, 15th century.....	2
20. Annales Cambriae, 447 to 1288.....	1
21. The works of Giraldus Cambrensis.....	7
22. Letters and Papers illustrative of the Wars of the English in France during the reign of Henry the sixth, King of England (Vols. I. II) (2 parts)..... (From the Bibliothèque Impériale (Nationale) and the Dépôt des Archives, Paris).	3
23. The Anglo-Saxon Chronicle, according to the several original authorities. Vol. 1. Original Texts. Vol. II. Traduction..... (From the invasion of Julius Cæsar 1154).	2
24. Letters and Papers illustrative of the Reigns of Richard III and Henry VII.....	2
25. Letters of Bishop Grosseteste, illustrative of the social condition of his time, 1210 to 1253.....	1
26. Descriptive Catalogue of Manuscripts relating to the History of Great Britain and Ireland. Vol. I. (2 parts). Anterior to the Normand Invasion. Vol. II: 1066 to 1200. Vol. III: 1200 to 1327.....	4
27. Royal and other Historical Lettres, illustrative of the Reign of Henri III. Vol. I: 1216 to 1235. Vol. II: 1236 to 1272.....	2
28. Chronica Monasterii S. Albani. (1) Thomæ Walsingham Historia Anglicana. Vol. I: 1272 to 1381. Vol. II: 1381 to 1422.....	2
(2) Willelmi Rishanger, Chronica et Annales, 1259 to 1307.....	1
(3) Johannis, de Trokelowe et Henrici de Blanesforde Chronica et Annales, 1259 to 1296, 1307 to 1324, 1392 to 1406.....	1
(4) Gesta Abbatum Monasterii S. Albani, a Thoma Walsingham, Regnante Ricardo Secundo, ejusdem Ecclesiæ Præcentore, Compilata. Vol. I. 793 to 1290; Vol. II. 1290 to 1349. Vol. III. 1349 to 1411.....	3
(5) Johannis Amundesham, Monachi Monasterii S. Albani, ut Videtur, Annales. Vols. I and II.....	2
(6) Registra quorundam Abbatum Monasterii S. Albani, qui sæculo XVmo Floruere. Vol. I; Registrum Abbatiae Johannis Whethamstede, Abbatis Monasterii Sancti Albani, iterum susceptæ; Roberto Blakeney, Capellano, quondam adscriptum. Vol. II. Registra Johannis Whethamstede, Willelmi Albon, et Willelmi Wallingforde, Abbatum Monasterii Sancti Albani, cum appendice, continente quasdam Epistolas, a Johanne Whethamstede conscriptas.....	2
(7) Ypodigma Neustriæ, a Thoma Walsingham, quondam Monacho Monasterii S. Albani conscriptum	1
	— 12
A reporter.....	64 135

- Reporté..... 1
29. *Chronicon Abbatiae Eveshamensis, Auctoribus Dominico Priore Eveshamiae et Thoma de Marleberge Abbate, a Fundatione ad annum, 1213, una cum continuatione ad annum 1418; 690 to 1418.....* 1
30. *Ricardi de Cirencestria speculum Historiale de Gestis Regum Angliae, Vol. I. 447 to 871. Vol. II., 872 to 1066.....* 2
31. *Year Books of the Reign of Edward the First. Years 20-21, 21-22, 30-31, 32-33, 33-35. Year Book, Reign of Edward the Third. Years 11-12.....* 6
32. *Narrative of the Expulsion of the English from Normandy, 1449, 1450. Robertus Blondelli de Reductione. [MSS. in the Imperial (Nationale) Library Paris].....* 1
33. *Historia et Cartularium Monasterii S. Petri Gloucestriae, from 681.....* 3
34. *Alexandri Neckam de Naturis Rerum, libri duo, with poem.....* 1
35. *Leechdoms, Wortcunning and Starcraft of Early England; being a collection of documents illustrating the history of science before the Normand Conquest.* 3
36. *Annales Monastici. Vol. I, Annales de Margan, 1066 to 1232; Annales de Theokesberia, 1066 to 1263; Annales de Burton, 1004 to 1263. Vol. II, Annales Monasterii de Wintonia, 519 to 1277; Annales Monasterii de Waverleia, 1 to 1291. Vol. III, Annales Prieratus de Danstaplia, 1 to 1297; Annales Monasterii de Bermundeseia, 1042 to 1432. Vol. IV. Annales Monasterii de Oseneia, 1016 to 2347. Chronicon vulgo dictum Chronicon Thomae Wykes, 1066 to 1289. Annales Prioratus de Wigornia, 1 to 1477. Vol. V. Index and Glossary.....* 5
37. *Magna Vita S. Hugonis Episcopi Lincolniensis (MSS. in the Bodleian Library, Oxford, and thd National Library, Paris).....* 1
38. *Chronicles and Memorials of the Reign of Richard the Firrt.*  
*Vol. I. Itinerarium Peregrinorum et Gesta Regis Ricardi*  
*Vol. II. Epistolae Cantuarienses; the letters of the Prior and Couvent of Christ Church, Cantorbéry, 1187 to 1199. (Lambeth collection).....* 2
39. *Recueil des Croniques et Anchiennes Istories de la Grant Bretaigne a present nomme Engleterre par Jehan de Waurin.*  
*Vol. I. Albina to 688.*  
*Vol. II. 1399 to 1422.*  
*Vol. III. 1422 to 1431.....* 3  
 (MSS. in the National Library, Paris).
40. *A collection of the Chronicles and Ancient Histories of Great Britain, now called England, par John de Wavrin. Translation of Vol. I of the preceding.....* 1
41. *Polychronicon Ranulphi Higden, with Trevisa's translation. Vols. I to VIII.....* 8

Reporté.....	101	135
42. Le Livre de Reis e Brittanie e le Livre de Reis de Engleterre.....	1	
43. Chronica Monasterii de Melsa ad Anno 1150, usque ad annum 1406. Vol. I to III.....	3	
44. Matthæi Parisiensis Historia Anglorum, sive, ut vulgo dicitur, Historia Minor. Vols. I to III. 1067 to 1253.....	3	
45. Liber Monasterii de Hyda : A Chronicle and cartulaire of Hyde Abbey, Winchester, 455 to 1023. (MS. in Manuscript the Library of the Earl of Macclesfield...)	1	
46. Chronicon Scotorum : A Chronicle of Irish affairs from A.M. 1599 to A.D. 1150. (MS. in Trin. Coll. Dub.).....	1	
47. The Chronicle of Pierre de Langtoft, in French verse, from the earliest period to the death of Edward I,...	2	
48. The War of the Gaedhil with the Gaill, or the Invasions of Ireland by the Danes and other Norsemen.....	1	
49. Gesta Regis Henrici Secundi Benedicti Abbatis. The Chronicle of the Reigns of Henri II and Richard I, 1169 to 1192, known under the name of Benedict of Peterborough.....	2	
50. Munimenta Academica, or documents illustrative of Academical Life and studies at Oxford, 13th to 15th Centuries.....	2	
51. Chronica Magistri Rogeri de Houedene, 732 to 1201... 4		
52. Willelmi Malmesbiriensis de Gestis Pontificum Anglorum Libri quinque.....	1	
53. Historic and Municipal Documents of Ireland, from the Archives of the City of Dublin &c. 1172 to 1320. 1		
54. The Annals of Loch Cé. A Chronicle of Irish Affairs from 1014 to 1590, with translation.....	2	
55. Monumenta Juridica. The Black Book of the Admiralty, with Appendices.....	4	
56. Memorials of the Reign of Henry VI : Official Correspondence of Thomas Bekynton, Secretary to Henry VI and Bishop of Bath and Wells, 15th Century. (Original in Lambeth Palace. Back title: Correspondence of Bekynton).....	2	
57. Matthæi Parisiensis, Monachi Sancti Albani, Chronica Major : Vol. I : The Cruation to A. D. 1066 ; Vol. II : 1067 to 1216 ; Vol. III : 1216 to 1239 ; Vol. IV : 1240 to 1247 ; Vol. V : 1248 to 1259 ; Vol. VI : Additamenta ; Vol. VII : Index &c.....	7	
58. Memoriale Fratris Walteri de Coventria. The Historical Collections of Walter of Coventry.....	2	
59. The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century.....	2	
60. Materials for a History of the Reign of Henry VII.....	2	
61. Historical Papers and Letters from the Northern Registers.....	1	
62. Registrum Palatinum Dunelmense. The Register of Richard de Kellawe, Lord Palatin and Bishop of Durham, 1311 to 1316.....	4	
63. Memorials of Saint Dunstan, Archbishop of Canterbury. 1		

Reporté.....	150	135
64. Chronicon Angliæ, ab anno Domini 1328 usque ad annum, 1388, auctore Monacho quodam Santi Albani.	1	
65. Thomas Saga Erkebyskups. A life of Archbishop Thomas Becket in Icelandic, with translation, notes and glossary.....	2	
66. Radulphi de Coggeshall Chronicon Anglicanum.....	1	
67. Materials for the History of Thomas Becket, Archbishop of Canterbury.....	6	
68. Radulphi de Dicero, Decani Lundoniensis Opera Historica. The Historical Works of Master Ralph de Diceto, Dean of London. The Creation to 1201.....	2	
69. Roll of the Proceedings of the King's Council in Ireland for a portion of the 16th year of the Reign of Richard II 1392-93.....	1	
70. Henrichi de Bracton de legibus et Consuetudinibus Angliæ.....	6	
71. The Historians of the Church of York and its Archbishops, Vol. I.....	1	
72. Registrum Malmesburiense. The Register of Malmesbury Abbey.....	2	
73. Historical Works of Gervase of Canterbury. The Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II and Richard I.....	2	
74. Henrici Archidiaconi Huntendunensis Historia Anglorum. The History of the English, by Henry, Archdeacon of Huntingdon, A. D. 55 to 1154.....	1	
75. The Historial Works of Symeon, of Durham, Vol. I....	1	
76. Chronicles of the Reigns of Edward I and II.....	2	
77. Registrum Epistolarum Fratris Johannis Peckmam, Archiepiscopi Cantuariensis (M.S. in All Souls' College, Oxford).....	2	
78. The Register of St. Osmund, Vol. I.....	1	
79. Cartularium Monasterii de Rameseia, Vol. I.....	1	
	—	182

## PUBLICATIONS DES COMMISSAIRES DES ARCHIVES.

## In 8vo.

Rotuli de Oblatis et Finibus in Turri Londinensi Asservati, tempore Regis Johannis.....	1	
Excerta e Rotulis Finium in Turri Londinensi Asservati, Henry III., 1216 to 1272.....	2	
Ancient Kalendars and Inventories of the Treasury of His Majesty's Exchequer.....	3	
Documents and Records Illustrating the History of Scotland and the Transactions between the Crowns of Scotland and England.....	1	
Ancient Laws and Institutes of England, with translation, glossary, &c.....	2	
Ancient Laws and Institutes of Wales, with translations....	2	
Rotuli de Liberato ac de Misis et Præstitis, Regnante Johanne.....	1	
A reporter.....	12	317

Reporté.....	12	317
The Great Rolls of the Pipe, 2, 3, 4, Henry II, to 1105 1158, Ric. I, 1189-1190.....	2	
Modus Tenendi Parliamentum. An ancient treatise on the mode of holding the Parliament in England.....	1	
Pell Records Issues of the Exchequer. Vol. I. James I., Vol. II. Henry III. to Henry VI., Vol. III. Edward III.....	3	
Hand Book to the Public Records.....	1	
In folio.....		
Rotulorum Originalium in Curia scaccarii abbreviatio. Henry III. to Edward III.....	2	
Abbreviatio Placitorum, Richard I. Edward II.....	1	
Libri Censualis vocati Domesday Book. Do. Additamenta ex Codic. Antiquiss. Vols. III. and IV.....	2	
Calendars of the Proceedings in Chancery, Elizabeth, with examples of earlier proceedings, Vol. III.....	1	
Rotuli Chartarum in Turri Londinensi Asservati.....	1	
Report of the Proceedings of the Record Commissioners, 1831 to 1837.....	1	
Registrum vulgariter nuncupatum, "The Record of Cearnar- von," e Codice MS. Harleiano, 696.....	1	
Documents Illustrative of English History in the 13th and 14th Centuries.....	1	
Registrum Magni Sigilli Regum Scotorum 1306 to 1424.....	1	
The Acts of the Lords Auditors of Causes and Complaints, (Acta Dominorum Auditorum), 1466 to 1494.....	1	
The Acts of the Lords of the Council in Civil Causes, (Acta Dominorum Concilii, 1478 to 1495.....	1	33
Calendar, Patent Roll, James I.....	1	

## PUBLICATIONS DES ARCHIVES ÉCOSSAISES.

1. ....		
2. Ledger of Andrew Halyburton, Conservator of the Privi- leges of the Scotch Nation in the Netherlands, 1492 to 1503.....	1	
3. ....		
4. Accounts of the Lord High Treasurer of Scotland. Vol. I. 1473 to 1498.....	1	
5. Register of the Privy Council of Scotland, 1545 to 1604...	6	
6. Rotuli Scaccarii Regum Scotorum. The Exchequer Rolls of Scotland.....	7	
7. Calendar of Documents relating to Scotland, Vol. I .....	1	
8. Registrum Magni Sigilli Regum Scotorum, 1424 to 1513... (The previous volume, 1306 to 1424 will be found among the folios).....	1	
		17

## NOTE B.

## LISTE DE DOCUMENTS FOURNIE PAR L'HONORABLE JUGE PRINGLE, CORNWALL, ONTARIO.

*Documents publics de Cornwall, décembre 1884.*

AU BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX—Plumitifs de la cour des sessions trimestrielles de la paix, depuis le 15 juin 1789 jusqu'à ce jour.

Liste des ordonnances de la cour des sessions de la paix, pour paiement de comptes, depuis 1724 jusqu'en 1812 ou 1814.

Totaux des cotisations depuis 1815 jusqu'en 1850 inclusivement (excepté les années 1819-21-23.)

Commission de la paix émise par J. Graves Simcoe, lieutenant-gouverneur, à Navy Hall, 10 juin 1793.

Les commissions de la paix émises subséquentement.

## AU BUREAU DU GREFFIER DE LA COUR DE COMTÉ.

Quelques assignations de 1797. Assignations et autres documents de 1798 et des années suivantes jusqu'en 1820; depuis 1821 inclusivement, les documents paraissent complets jusqu'à ce jour.

Registe de la *Surrogate Court* depuis l'année 1800 inclusivement jusqu'à ce jour.

## AU BUREAU D'ENREGISTREMENT.

Les livres d'enregistrement des titres de propriété depuis 1795 jusqu'à ce jour.

AU BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE—Les procès-verbaux du conseil municipal depuis le 21 avril 1834.

AU BUREAU DU GREFFIER DU COMTÉ—Les procès-verbaux du conseil depuis 1841-42.

## AU BUREAU DU GREFFIER DE LA COUR DE DIVISION.

Plumitifs depuis le 3 novembre 1824 jusqu'à ce jour, (sauf quelques pages des plus anciens qui ont été perdues).

## N° 2.

*Documents privés.*

J'ai en ma possession les documents suivants :

1. Livre d'ordres de la compagnie du capitaine Samuel Anderson, premier bataillon du régiment des *King's Royal* de New-York, depuis le 14 mai 1779, jusqu'au 3 août 1780.
2. Carnet de John Valentine (adjudant du bataillon ci-dessus mentionné), contenant une liste des officiers, écrite de sa main, sous la date de 1784-85).
3. Commission datée de Montréal, 29 juillet 1786, décernée par les juges de la *Court of Prerogatives*, pour le district de Montréal, à Samuel Anderson, de New-Johnstown, un des juges de paix de Sa Majesté pour le district de Montréal, l'autorisant à administrer le serment d'office à certaines personnes.
4. Brevet daté de Québec, 20 juin 1783, par lord Dorchester, nommant Jacob Farrand, capitaine d'une compagnie dans le bataillon de milice de Williamsburg et Matilda.
5. Commission datée de Newark, 5 septembre 1793, par le lieutenant-gouverneur Simcoe, nommant Robert Gray registraire de la *Surrogate Court* du district de l'Est.

6. Procuration datée du 25 février 1796, par l'honorable M. Peter Russell, receveur général, nommant Jacob Farrand, greffier de la paix pour le district de l'Est, son procureur pour recevoir de l'argent du shérif.
7. Commission datée de York, le 20 mai 1801, par Peter Hunter, lieutenant-gouverneur, nommant Jacob Farrand, régistrateur du comté de Dundas.
8. Deux lettres de R. J. D. Gray, 1804. L'une d'elles raconte l'acquisition qu'il a faite de "Lavine," grand'mère de son domestique "John Baker."
9. Le contrat de mariage du Révérend John Strachan et de Dame Ann McGill, daté du 8 mai 1807, signé par les parties contractantes, et attesté par Joseph Anderson et Benjamin French.
- 10, 11, 12 et 13. Les livres de votation aux élections du comté de Stormont, tenues en juillet 1820, en octobre 1830 et 1834, et en mars 1841, à chacune desquelles mon père était officier-rapporteur.
14. Registre tenu par mon père, comme secrétaire du bureau des terres des districts de l'Est et d'Ottawa, donnant les noms des personnes qui ont affermé des terres dans le district d'Ottawa depuis le 13 avril 1820 jusqu'au 21 novembre 1825.

## N° 3.

*Ancienne Carte.*

Un ami m'a prêté une carte que je crois avoir été faite pour sir John Johnson. C'est un document original dressé et signé par Patrick McNiff; il est daté du 1er novembre 1786. En voici le titre :

" Plan d'une partie des nouveaux établissements situés sur la rive nord de la branche sud-ouest du fleuve Saint-Laurent, commençant près de la Pointe à Beaudet, sur le lac Saint-François, et s'étendant à l'ouest le long de cette rive nord jusqu'à la limite occidentale du township n° 5, dressé d'après les explorations et les observations les plus récentes, 1er novembre 1786.

(Signé) PATRICK McNIFF."

Les townships ne sont pas indiqués sous les noms qu'ils portent à présent, mais sont désignés en marge comme suit :—

" Townships du lac.  
 " id n° 1.  
 " id " 2.  
 " id " 3.  
 " id " 4.  
 " id " 5.

Avec une courte description vis-à-vis de chaque township.

" L'échelle est de 40 chaînes au pouce.

" La direction des lignes latérales, est N. 24° ouest.

" Les lignes ponctuées sont toutes tirées et marquées.

" Les lignes doubles indiquent des réserves pour les chemins.

" La direction de la ligne des bornes de l'ouest, de la propriété de monsieur Longuilles est N. 34° ouest.

(" Les lignes ponctuées sont les lignes de concessions.)

L'emplacement de la ville, d'un mille carré, est marqué à l'endroit où se trouve Cornwall. Il n'est pas divisé en rues ou en lots, et est appelé "Johnstone" sur la carte. Sur les lots occupés dans les townships sont écrits les noms de leurs occupants respectifs.

La carte est bien dressée, montée sur toile et bien conservée, quoiqu'elle porte des marques de vétusté; elle indique le lac et le fleuve avec les îles depuis la Pointe-à-Beaudet jusqu'à la limite occidentale de Matilda, et se prolonge jusqu'au front des 3<sup>ème</sup> concessions de Matilda, Williamsburg, Osnabruck et Lancaster, et jusqu'aux 5<sup>èmes</sup> concessions de Cornwall et de Charlottenburg.

Elle fait voir que jusqu'à la fin 1786 les townships n'étaient pas appelés comme ils sont aujourd'hui, mais qu'ils étaient numérotés (à l'exception de celui de Lan-

caster, désigné sous le nom de "township du lac,"); elle montre aussi qu'il est probable que les noms qu'ils portent actuellement n'ont pas été donnés avant la proclamation de lord Dorchester en 1788.

## N° 4.

**LISTE** des magistrats nommés pour le district de l'Est en vertu d'une commission émise par John Graves Simcoe, lieutenant-gouverneur, à l'hôtel du gouvernement, Niagara, Navy Hall, 10 juin 1793.

L'honorable M. William Osgoode, juge en chef.

M. William Dummer Powell.

L'honorable M. Alexander Grant.

L'honorable M. Peter Russell.

L'honorable M. James Baby.

MM. Richard Duncan, John McDonell, John Munro, James Gray, Edward Jessup, Walter Sutherland, William Falkner, Richard Wilkinson, William Byrnes, Thomas Fraser, Jeremiah French, Archibald McDonell, Allan McDonell, William Fraser, Peter Drummond, Justus Sherwood, Ephraim Jones, John Jones, William Buel, Thomas Sherwood, Alexander McMillan, Alexander McDonell, Samuel Anderson, Joseph Anderson, James Stuart, Allan Paterson, Malcolm McMartin, Samuel Wright, James Brackenridge, Alexander Campbell (d'Augusta), Neil McLean, Miles McDonell, Verniel Lorimier, Hugh McDonell, Alexander Campbell (de Johnstown), Thomas Fraser, Andrew Wilson et Neil Robertson.

## NOTE C.

RAPPORT SUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE, PAR LE COLONEL  
ROBERT MORSE, DES I. R., 1784.

Description générale de la province de la Nouvelle-Ecosse, et rapport sur l'état actuel de ses travaux de défense, avec des observations relatifs au développement et à la sécurité de cette colonie, par le LIEUTENANT-COLONEL MORSE, ingénieur en chef en Amérique, à la suite d'un voyage en cette province pendant l'automne de l'année 1783 et l'été de 1784, en obéissance aux ordres et instructions de Son Excellence sir Guy Carleton, général et commandant en chef des forces de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, donnés à son quartier-général de New-York, le 28<sup>me</sup> jour de juillet 1783.

Étant connues la situation géographique et les récentes révolutions politiques qui ont tant augmenté l'importance de cette province, je me bornerai à une description purement locale des côtes, des havres, des rivières, de la nature du pays, du sol et de ses productions, du climat, de son étendue et de ce qu'il renferme, du nombre de ses habitants, et de ses travaux actuels de défense.

Description  
de la côte mé-  
ridionale.

La côte méridionale, que borde l'océan Atlantique, et qui s'étend du cap Canso à l'extrémité orientale, jusqu'au cap Sable à l'extrémité occidentale, distance de soixante-quinze lieues, est élevée, rocheuse, et aride, mais abonde en baies et en havres, ou en est plutôt une succession ininterrompue. Les principaux, ceux d'*Halifax* et de *Port-Roseway*, seront plus particulièrement mentionnés ci-après; mais il y a beaucoup d'autres bons havres, profonds, spacieux et d'un facile accès. La plupart d'entre eux sont à l'embouchure de rivières venant de l'intérieur à de plus ou moins grandes distances, quelques-unes navigables en canot sur un parcours de 20 à 40 milles, communiquant avec des lacs que le pays présente en abondance et qui les alimentent constamment. Ces rivières ayant une chute considérable, elles sont tout à fait propres à faire marcher toute espèce de manufactures. Du cap Sable, la côte se prolonge au nord sur une étendue d'environ 21 lieues jusqu'à Sainte-Marie, extrémité sud du bras de mer qu'on appelle la baie de Fundy, laquelle allant au nord-est presque à travers la province de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à 10 milles de la baie Verte, dans le golfe Saint-Laurent, divise la province presque en deux parties égales, en faisant d'une d'elles une grande péninsule. Les côtes méridionale et occidentale de cette dernière ayant déjà été décrites, reste à décrire la côte septentrionale à partir de Sainte-Marie, où se trouve une grande baie s'étendant parallèlement à la côte et d'une largeur de près de 27 milles, avec deux issues donnant dans la baie de Fundy. La suivante est celle de Royale Annapolis, qui est à environ 12 lieues dans l'intérieur de la baie de Fundy, et forme non seulement le meilleur havre de la baie, mais un des meilleurs de la province. De là jusqu'à la hauteur du cap Blowmedown, qui est à l'entrée du Bassin-des-Mines, et à 26 lieues environ de distance, la côte est très élevée, escarpée et rocheuse. L'autre pointe formant l'entrée de ce bassin est le cap Chigrecto, langue de terre remarquablement élevée et accore qui divise la baie de Fundy en deux grandes branches.

Baie de  
Fundy.

La branches du nord-est est appelée la baie Chignecto; c'est celle qui, s'avancant au nord-est sur une étendue d'à peu près treize lieues dans l'intérieur, se rapproche du golfe Saint-Laurent, comme je l'ai déjà mentionné. La branche sud est le Bassin-des-Mines, qui pénètre dans l'intérieur vers l'est jusqu'à 30 milles du havre de Pictou dans le golfe Saint-Laurent. Vis-à-vis du cap Chignecto, à 5 milles environ au sud-ouest est l'île Haute (ainsi nommée probablement à cause de son élévation). Les marées dans ces deux branches s'élèvent à une hauteur remarquable, à plus de 60 pieds, ce qui rend la navigation extrêmement difficile et précaire. Pour compléter la description de la côte de la péninsule, je vais traverser l'isthme jusqu'à la baie Verte, et décrire cette partie de la côte nord-est, sur le golfe Saint-Laurent, qui s'étend à l'est jusqu'au détroit de Canso, distance d'environ 40 lieues. Ce passage remarquable sépare l'île du Cap-Breton de l'extrémité nord-est de la péninsule de la Nouvelle-Ecosse, et fait communiquer l'océan Atlantique au golfe Saint-Laurent; il est sûr et facilement navigable, quoiqu'il n'ait pas plus que trois quarts de mille de largeur. Entre la baie Verte et le détroit de Canso se voient plusieurs petits havres où sont établis des villages de pêcheurs, comme Remsheg, Tatmegoche, Havre Saint-Jean, Pictou et Margomish, outre le havre de Saint-Georges, que forme une grande baie se jetant dans le golfe Saint-Laurent à l'embouchure du détroit de Canso; entre cap Canso, déjà mentionné et l'embouchure du détroit vers l'océan Atlantique se trouve une autre baie profonde et spacieuse qu'on appelle Chedabucto, au sortir de laquelle, du côté ouest, est un très bon petit port appelé Millford-Haven. Ces baies à chaque entrée du détroit de Canso, offrant toutes deux un bon mouillage, sont très favorables à la navigation du détroit. Après avoir relevé la côte de la péninsule, il convient de mentionner les principales îles voisines, comme Cap-Breton, Saint-Jean, etc., mais n'en ayant visité aucune, je ne puis en ce moment qu'indiquer leur position. La première, je l'ai déjà observé, est séparée de l'extrémité nord-est par le détroit de Canso, passage d'environ quatre lieues de longueur. Cette île suit presque la même direction que la côte sud de la péninsule, et paraît évidemment en avoir été séparée par la pression des eaux du golfe Saint-Laurent qui auraient forcé ce passage. L'île de Saint-Jean est située dans le golfe Saint-Laurent, à sept lieues de distance du cap Georges; elle s'étend à peu près 32 lieues sur une ligne presque parallèle à la côte nord-est de la péninsule, à une distance de quatre à sept lieues, et forme ce passage qu'on appelle le détroit de Northumberland. Vis-à-vis du cap Canso, dans la direction sud-sud-est, à une distance d'environ 25 lieues, est l'île de Sable; longue île étroite, sablonneuse, s'élevant de façon à former un plateau d'une élévation considérable vers le centre. Cette île, à cause de sa situation en face de cette partie de la côte où généralement atterrisaient d'abord les navires venant d'Europe, a été fatale à beaucoup d'entre eux. A quatre lieues environ à l'ouest du cap Sable sont les îles au Phoque, chaîne de rochers dangereux occupant une position menaçante pour les bâtiments qui doublent l'extrémité occidentale de la péninsule; et à l'embouchure de la baie de Fundy sont le Grand Manan et les îles du Loup. La première est considérable, ayant 12 lieues de longueur et cinq de largeur. Quoiqu'elle ait toujours été regardée comme faisant partie de la Nouvelle-Ecosse, cette île n'a jamais été colonisée, probablement parce que la navigation est difficile dans ses parages à cause des grandes marées de la baie de Fundy, tandis que ces îles ne sont pas un moindre mal relativement à

Côte nord-est  
et détroit de  
Canso.

Île du Cap-  
Breton.

Île de Saint-  
Jean.

Île de Sable.

Îles au  
Phoque.

Île du Grand-  
Manan.

la navigation dans la baie de Fundy. On rencontre, en outre, à l'entrée de la plupart des baies et des havres, de petites îles si nombreuses qu'il y en a peu qui aient même reçu un nom. A différentes distances sur toute l'étendue de cette côte se trouvent diverses pêcheries, d'une profondeur de 30 à 40 brasses, qui abondent en morue, en merluche et autres poissons excellents, pour la pêche et la préparation desquels les nombreux havres déjà mentionnés donnent des facilités particulières à ce pays.

Baie Pasamaquody et les îles qui s'y trouvent.

Après avoir fait le tour de la côte de la péninsule, je vais traverser la baie de Fundy jusqu'à la baie Pasamaquody, qu'on peut considérer comme l'extrémité nord-ouest de ce bras de mer, et qui se trouve à 17 lieues environ de Sainte-Marie que j'ai déjà nommée. Dans la baie Pasamaquody, qui est d'une grande étendue, se jette la rivière Sainte-Croix, qui forme la frontière entre la province de la Nouvelle-Ecosse et l'extrême est des Etats-Unis. A l'embouchure de cette baie se trouvent plusieurs îles qui en rendent la navigation très difficile.

Havre l'Etang.

Les plus considérables, colonisées jusqu'à un certain point, sont Campo-Bello, l'île à l'Original et l'île au Cerf. La première a un havre assez bon, mais la grande baie de Pasamaquody est bien trop spacieuse et l'eau en est trop profonde pour être considérée comme un bon port, quoique la Branche, qui remonte jusqu'à l'embouchure de la rivière Scodiac, après être entrée dans la baie, offre un havre très sûr. Un peu à l'est de Pasamaquody, et pouvant être regardé comme relié à cette baie par une chaîne d'îles, se trouve le havre l'Etang, le meilleur peut-être de la province, au point de vue militaire, parce qu'il est le plus aisé à défendre. L'entrée de ce havre est fermée à l'est par une étroite pointe de la terre ferme, et à l'ouest par une petite île, donnant un passage d'une largeur d'environ quatre cents verges. Les deux rives sont élevées et accores, et l'eau y est d'une profondeur d'environ 14 brasses. Ce havre est aussi suffisamment spacieux pour quelque objet que ce soit, et est tout fait à l'intérieur des terres. Le passage qui y donne accès et qui est au nord-ouest, est droit et facile, et advenant les vents contraires il y a de très bons mouillages, ou plutôt d'autres havres de chaque côté—l'un au sud-ouest, l'autre au nord-est. Si l'on n'objectait pas à la situation générale de ce havre parce qu'il est trop près de l'extrémité de la province, et ce qui semble pire, parce qu'il se trouve à l'embouchure de la baie de Fundy, dont la navigation est extrêmement difficile à cause de la rapidité des marées et de la fréquence des brouillards, je le croirais le plus convenable que j'aie vu pour la protection des arsenaux maritimes et militaires de la province ; et comme la marée est ici plus modérée qu'elle ne l'est plus en amont dans la baie de Fundy, on pourrait construire des bassins dans ce havre. Je vais maintenant remonter la côte nord de la baie de Fundy jusqu'au havre qui est à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Ce havre est à 12 lieues environ à l'est du havre l'Etang, et presque en face d'Annapolis Royal, car la largeur de la baie de Fundy est ici d'à peu près 12 lieues. Ce n'est pas un havre pour les bâtiments de guerre, il est même guères bon pour les bâtiments marchands. Il y a une barre qu'on ne peut franchir qu'à certaines heures de la marée et il s'y trouve aussi d'autres hauts-fonds qui en rendent la navigation difficile ; on ne peut non plus le regarder comme sûr, même pour le navire qui y a pénétré. De là vers l'est, au loin, en montant jusqu'à la baie Chignecto, la côte est comme celle décrite du côté opposé de la baie de Fundy—élevée, escarpée, rocheuse, sans une indentation, et si accore que le mouillage y est dangereux ; et les marées y sont si rapides qu'il

Havre à l'embouchure de la rivière Saint-Jean.

faut un vent très favorable et frais pour y résister. Bref, la navigation sur toute la surface de la baie de Fundy, sauf pendant quelques mois de l'été, et encore avec de bons pilotes, est extrêmement dangereuse. Pour compléter la description de la côte de la province, je dois traverser encore l'isthme jusqu'à la baie Verte, et décrire la partie qui reste au nord-ouest sur le golfe Saint-Laurent jusqu'au point où elle se joint à la côte du Canada, à la baie des Chaleurs, dans laquelle se jette la rivière Ristigouche, qui forme frontière entre les provinces de la Nouvelle-Ecosse et le Canada. Il y a environ 47 lieues de la baie Verte à la baie des Chaleurs; et entre elles sont les petits havres Shédiac, Cocagne, Richiboucton et Miramichi; ce dernier est à 20 lieues de la baie des Chaleurs.

Principales rivières dans la péninsule. La rivière Annapolis.

J'ai maintenant à parler des rivières, et je commencerai par celles de la péninsule. Les principales, ou plutôt les plus connues, sont l'Annapolis, et les rivières qui se jettent dans le Bassin des Mines, ainsi que celles qui se jettent dans la baie Chignecto; c'est dans cet ordre que je les énumérerai. A partir du bassin, la rivière Annapolis remonte au nord-est et, sur une ligne presque parallèle à la côte, sur une longueur de 12 milles; elle est navigable pour les navires de tout tonnage, jusqu'à la hauteur où sont bâtis la ville et le fort. Cette rivière coule de l'intérieur presque dans la même direction, et est navigable pour les bateaux, à la marée, sur un parcours de 30 à 40 milles en amont; sur ses rives, quoiqu'elles aient été colonisées des premières en cette province, habite une pauvre population très clair-semée, laquelle, à défaut d'énergie, d'argent, et peut être de la protection nécessaire pour la sauvegarde de ses propriétés, n'a pas tiré parti d'un sol et d'une situation capables de produire une aussi bonne et aussi grande variété de grains et peut-être de meilleurs pâturages que la plupart des pays d'Amérique.

Rivières qui se jettent dans le Bassin des Mines.

Les rivières Pierrot, Petite-Habitante, Canard, Cornwallis, autrefois appelée Grosse-Habitante, et Horton, appelée Gaspereau par les Français, se jettent dans la partie ouest du Bassin-des-Mines, immédiatement en aval du cap Blowmedown, ayant leurs embouchures très près les unes des autres. Cette section, qui forme aujourd'hui les townships de Horton et de Cornwallis, est la plus riche et la mieux cultivée de la province, et donne d'aussi beaux produits qu'aucune autre en Amérique. Les bords de ces rivières furent d'abord cultivés par les Français, qui ont endigué de grandes étendues de terres autrefois submergées, et celles-ci sont encore si riches qu'elles paraissent inépuisables. La suivante est la rivière Windsor, plus considérable qu'aucune de ces dernières, quoique les terres qu'elle arrose ne soient pas aussi bien cultivées, évidemment à cause du manque d'habitants, car le sol n'y est pas inférieur. Dans la rivière Windsor, qui divise le township de Windsor de celui de Falmouth, se jettent la rivière qui est à mi-chemin, entre les deux, la Sainte-Croix, qui divise le township de Newport de celui de Windsor, et la Kenticook. Cette dernière communique avec la Shubenacadty, la plus grande, et peut-être la plus importante, de toutes les rivières de la péninsule. La source de cette rivière est un grand lac qui n'est pas à plus de dix milles du Bassin d'Halifax; à partir de ce lac elle est navigable pour des bateaux sur une distance de 50 milles jusqu'au Cul-de-sac, qui termine le Bassin-des-Mines, et est appelé la Cobbi-quid. Les bords de cette rivière, à en juger par les produits naturels et les quelques établissements de peu d'importance qu'on y voit, offrent un sol aussi bon que celui d'aucune partie de la péninsule, et vu sa proximité d'Halifax, avec laquelle elle est en communication par une chaîne de petits lacs, et sa navigabilité en canot jus-

Rivière Shubenacadty.

qu'au havre d'Halifax du côté de Darmouth, il peut sembler extraordinaire qu'ils n'aient pas été cultivés davantage ; mais j'en donnerai plus loin la raison. A environ 16 milles de l'embouchure de cette rivière, du côté est, est la Souiac, la plus grande de celles qui se jettent dans la Shubenaccady. Elle monte à l'est ju-qu'à 20 milles environ de la côte sud-est. La marée monte dans la Souiac sur un parcours de six à huit milles, et dans la Shubenaccady plus de 30 milles. Plusieurs autres petites rivières se jettent dans la Shubenaccady. A la tête de la Cobbiquid est la rivière au Saumon, qui divise les townships de Truro et d'Onslow, et du côté nord du Bassin-des-Mines, sont la Chignoz, qui divise le township d'Onslow de Londonderry, la DeBurk, la rivière du Grand-Village, celle du Porc-Epic, la rivière Bass, et la rivière Chignecto ; cette dernière se jette dans le Bassin-des-Mines, près de l'île aux Perdrix, où est établie le passage entre Windsor et Cumberland.

Rivières qui se jettent dans le bassin de Cumberland.

La partie supérieure de la baie de Chignecto finit au bassin Cumberland (appelé Beau Bassin par les Français), dans lequel se jettent la Tinamar, les rivières Au Lac, Messaguash, La Planche, Napan, Manca, et Hébert. Cette dernière traverse presque la langue de terre qui sépare la baie Chignecto du Bassin-des-Mines, par laquelle les communications sont en partie maintenues entre Windsor et Cumberland. Il y a sur cette langue de terre une autre rivière considérable, qui se décharge dans la branche Chignecto, et qu'on appelle la rivière à la Pomme. La rivière Messaguash traverse presque la plus étroite partie de l'isthme de la grande péninsule, et remonte jusqu'à quatre milles environ de la Baie Verte. Les bords des rivières dans le voisinage de Cumberland sont largement cultivés. Il y a de grandes étendues de terrain marécageux qui ont été égouttées, et qui, quand elles appartenaient aux Français, produisaient de grandes quantités de blé et d'autres grains, mais qui sont à présent converties pour la plupart en prairies. La terre haute dans cette partie du pays est assez unie, le sol est bon et paraît très favorable à la culture ; mais cette région, avec tous les avantages qu'elle présente, a été extrêmement négligée, le peu d'habitants bien disposés ne cultivant guère plus qu'il ne fallait à leur subsistance. Les causes auxquelles est attribué l'état de négligence dans lequel languit la région avoisinant Annapolis sont les mêmes ici, et celles résultant de son défaut de sécurité s'y appliquent encore davantage, car telles étaient les dispositions de la majeure partie des habitants que, pendant la dernière guerre, le fort de Cumberland fut investi par une armée de mécontents, placée sous le commandement d'un homme qu'ils avaient fait venir pour cette fin de la Nouvelle-Angleterre. De Cumberland à la Baie Verte il y a un chemin encore praticable, quoiqu'il ait été négligé, longtemps et brisé en quelques endroits, mais on s'en servait beaucoup au temps des Français, et on y transportait à la Baie Verte, pour l'exportation, du grain dont quantité était expédiée au Canada.

Fait extraordinaire qui s'est passé au fort de Cumberland.

Principales rivières de la partie continentale de la province, en commençant par celle de Saint-Jean.

Après avoir parlé des rivières de la péninsule, dont les bords sont cultivés, je vais énumérer les principales rivières de la partie continentale de la province, en commençant par celle de Saint-Jean, qui n'est pas seulement la plus considérable de cette province, mais encore une des plus grandes de l'est de l'Amérique. J'ai déjà dit que l'embouchure de cette rivière donne dans un havre portant le même nom, tout-à-fait en face d'Annapolis Royal. A l'entrée de cette rivière, qui est fort étroite, se trouvent deux chutes. Celle d'aval, large d'environ 150 verges, est plutôt un rapide qu'une

chute. La chute supérieure est d'une largeur de 400 à 500 verges, et paraît être formée par une vaste chaîne de rochers qui, à hautes et basses marées, détermine une chute et des convulsions terribles dans les flots; cependant à la mi-marée elles s'apaisent; et cette partie est alors navigable pendant vingt minutes ou une demi-heure, non-seulement pour les bateaux, mais aussi pour des navires tirant de 12 à 14 pieds d'eau. C'est là un curieux phénomène produit par la grande hauteur de la marée de la baie de Fundy rencontrant à cette chaîne de rochers et tenant en équilibre l'énorme volume d'eau se déchargeant de la rivière Saint-Jean, alors la surface est parfaitement plane jusqu'à ce que la marée montant beaucoup plus haut que ce récif, détermine, à l'eau haute, une chute presque aussi considérable que celle qu'elle fait, à l'eau basse, en se retirant dans la direction opposée; il n'est pas non plus moins curieux que la marée, qui monte d'au moins 24 pieds au-dessous du récif, ne monte pas, immédiatement au-dessus, de plus de trois ou quatre pieds. Après avoir traversé les chutes, s'ouvre une baie spacieuse, et de là remonte au nord une vaste rivière se déployant dans beaucoup d'endroits en une mer navigable pour des bâtiments de tout tonnage; mais seulement pour des navires tirant neuf pieds d'eau, jusqu'au township de Mangerville, de grands bateaux et des pirogues vont en haut de la pointe Sainte-Anne, qui est à 20 milles plus haut, et la marée monte visiblement jusqu'à Indian Chapel, qui est à 95 milles environ de l'embouchure de la rivière. Ici est le premier rapide ou plutôt banc de sable sur lequel cependant passent aisément les bateaux plats et les canots remontant la rivière jusqu'aux grandes chutes, distance de 220 milles. Ici est un portage d'environ trois quarts de mille, et ensuite c'est encore une vaste rivière jusqu'à plus de 20 milles plus haut, où la branche principale se dirige vers l'ouest; celle-ci n'a pas été explorée. De là remonte vers le nord la rivière Madawaska qui est pareillement navigable en canot sur un parcours de 30 milles plus haut jusqu'au lac Témiscouata qui n'est qu'à 36 milles du fleuve Saint-Laurent, d'où il a été ouvert un chemin près de Kamouraska, qui est à 100 milles environ en bas de Québec; ce chemin forme une voie de communication très favorable avec le Canada. Par ce chemin, et en descendant en canot les rivières Madawaska et Saint-Jean, des individus se sont rendus de Québec à Halifax en 12 à 14 jours. La distance totale depuis l'embouchure de la rivière Saint-Jean jusqu'au fleuve Saint-Laurent est, d'après le calcul qui précède, d'environ 300 milles.— Outre la longueur considérable de la rivière Saint-Jean, il y a plusieurs branches très grandes qui en dérivent particulièrement du côté est, telles que la Kennebeccasins, la Washadamoic et le Grand Lac. Il y a aussi un nombre infini de rivières qui se jettent dans la rivière Saint-Jean, plus peut-être que dans aucune rivière de l'Amérique, quelques-unes très grandes, communiquant vers l'est avec différentes baies du golfe Saint-Laurent, et vers l'ouest avec Pasamaquody et plusieurs baies dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Penobscot—ce qui sera très avantageux quand le pays sera établi et cultivé. Un tel nombre de lacs et de rivières se déchargeant dans la rivière Saint-Jean doit faire, naturellement, un énorme volume d'eau. C'est ce qui explique le nom primitif ou sauvage de rivière (Orastook), lequel signifie une grande collection d'eau; et ici j'observerai que le récif décrit à l'embouchure de cette rivière et qui paraît un mal à première vue, est un avantage, comme j'en suis persuadé, car en mettant un frein à l'impétuosité de la marée de la

baie de Fundy, celle qui envahit le récif devient si modérée qu'elle rend la rivière navigable en tout temps soit en amont ou en aval. Il n'en est pas ainsi d'aucune des autres rivières se jetant dans la baie de Fundy, et affectée par cette marée irrésistible. On doit s'attendre que le sol arrosé par une rivière aussi considérable est varié, mais comme je n'ai pas à entrer maintenant dans une description minutieuse de ce sol, j'en parlerai d'une manière générale. Pendant les trente premiers milles, les bords de la rivière sont élevés, rocheux et arides. Les terres y sont desséchées pour la plupart, et portent quelques établissements à peine. De là les rives sont généralement basses, et parfois inondées au printemps ; on appelle ces terres dans le pays terres d'alluvion, et elles sont extraordinairement riches. De là la région avoisinant la rivière a été divisée de chaque côté en différents townships sur une étendue d'environ 40 milles en amont, et presque toutes les terres ont été concédées, quoiqu'il y ait très peu d'établissements, excepté dans le township de Mangerville, qui est situé sur la rive est et dont environ 18 milles faisant face à la rivière sont assez habités, mais la population, pauvre et indolente, n'a mis en culture que ces terres d'alluvion qui, d'un défrichement facile et offrant un sol inépuisable, lui ont fourni de quoi subsister dans les endroits qu'elle avait d'abord défrichés.

A partir du point où les bords s'abaissent, il y a dans la rivière plusieurs îles formant presque une chaîne : celles-ci sont toutes formées de cette terre d'alluvion ; elles sont très riches et d'une grande valeur, quelques-unes d'entre elles ayant trois ou quatre cents acres. Le township de Sunbury, du côté ouest de la rivière, est le dernier qui ait été ouvert, et les terres en ont été généralement concédées jusqu'à la pointe Sainte-Anne, 90 milles à peu près en amont de la rivière ; malgré que j'aie déjà dit qu'elles sont très peu établies, une bien faible partie cependant est revenue à la couronne qui en a disposé en faveur des loyalistes. La région, néanmoins, depuis la pointe Sainte-Anne jusqu'aux Grandes Chutes, n'est aucunement inférieure, elle offre en abondance des îles, des terrains d'alluvion et tous les avantages de la zone inférieure, sauf que la navigation doit se faire par bateaux très plats, et qu'elle est fort éloignée de l'embouchure de la rivière, ce qui a été très défavorable à l'établissement des loyalistes. Il y a sur la rivière Saint-Jean une grande quantité de bois utile, quoiqu'on y voie peu de chêne et de bois propre à la construction des mâts, mais on en trouve encore de très beau sur les affluents de la rivière Saint-Jean, et on devrait veiller à le conserver. A tout prendre, malgré les difficultés que, d'après la description que j'en ai faite, les premiers colons auront à vaincre dans la région supérieure de la rivière, elle devra, en définitive, devenir la partie la plus florissante comme la plus stable de la province.

J'arrive maintenant à la Peticodiac. Cette rivière est également très considérable, mais n'est pas comparable à la rivière Saint-Jean, et n'est pas non plus aussi bien connue. Elle est grande et profonde sur une certaine distance en allant dans l'intérieur, mais la marée monte à une hauteur si extraordinaire qu'elle rend difficile même le passage des bateaux. A 20 milles environ en amont de cette rivière qui part en se dirigeant presque au nord, un grand bras prend la direction de l'ouest et communique à une distance de deux milles avec la Kennebeccasins, affluent de la rivière Saint-Jean, et au confluent de ces deux rivières se trouve une grande baie ou lac. La distance qu'elles traversent à l'intérieur, et sur une ligne presque parallèle à la côte, est de 70 à 80 milles. Il y a

Rivière  
Peticodiac.

aussi une autre rivière considérable, la Memramcook, qui se jette également dans la baie Chignecto, près de l'embouchure de la Pet-  
 codiac, et à environ dix milles vers l'ouest est la rivière Shepody.

Rivières qui  
 se jettent  
 dans le golfe  
 Saint-Lau-  
 rent.

J'ai maintenant à énumérer les rivières qui se jettent dans le golfe Saint-Laurent; mais comme je n'ai pas eu occasion de visiter cette partie du littoral, ni de recevoir à ce sujet des renseignements dignes de foi, je n'en parlerai que d'une manière générale. A toutes les baies déjà mentionnées, entre le détroit de Canso et la Baie des Chaleurs, sont des rivières trop nombreuses à énumérer, dont quelques-unes sont très considérables, particulièrement à la baie Miramichi et à la baie des Chaleurs,—dans cette dernière se jette la Ristigouche, rivière qui sert de frontière entre les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Canada. Sur beaucoup de ces rivières sont d'anciens établissements, et à en juger par ce que j'ai vu à la Baie Verte et au havre de Pictou, les seules parties de cette côte que j'ai été à même de visiter, ce que j'ai fait en traversant l'isthme, il y a une grande quantité de bon bois. A ce dernier endroit j'ai vu de très beaux bois propres à faire des mâts, et on me dit qu'on en trouve sur toutes les principales rivières. Outre d'autres poissons, celles-ci abondent en saumon; on en sale de grandes quantités pour l'exportation. Il y a aussi des hûtes sur cette partie du littoral. Un peu au sud-est de la Baie Verte est la rivière Tignish qui, bien que n'étant pas considérable, est cependant digne de remarque, vu qu'elle prend sa source à deux milles de la rivière Messaguash déjà nommée, laquelle est si près de traverser l'isthme, et suggère l'idée d'ouvrir une communication par eau entre le golfe Saint-Laurent et la Baie de Fundy. Cela, à mon avis, aurait de bons résultats, malgré la différence surprenante du niveau de la marée dans ces deux mers, laquelle est de plus de 60 pieds dans celle-ci, et de pas plus de sept ou huit pieds dans celle-là. De l'examen de ces deux rivières, il résulte qu'à leur source respective où les eaux sont presque stationnaires, elles sont presque au même niveau; et comme ces deux rivières se ressentent de leurs propres marées, j'en conclus que les deux mers ne sont pas loin de se trouver également au même niveau à marée haute; il peut donc s'ouvrir une communication entre elles, et si l'on creusait un canal de huit pieds de profondeur, ce qui est la hauteur de la marée dans le golfe Saint-Laurent, il déterminerait une décharge presque constante des eaux dans la Baie de Fundy. Outre les nombreux et grands avantages qu'apporterait au pays une telle voie de communication, cette décharge constante dans la Baie de Fundy pourrait, jusqu'à un certain point, faire baisser la marée qui est prodigieusement haute dans ces parages. On pourrait, toutefois, vérifier la chose en mesurant les niveaux, opération que le temps dont je pouvais disposer ne m'a pas permis d'effectuer.

Rivières qui  
 traversent  
 presque  
 l'isthme.

La rivière  
 Sainte-Croix,  
 ou frontière  
 occidentale.

Il me reste encore à parler de la rivière Sainte-Croix, ou frontière occidentale entre la province de la Nouvelle-Ecosse et le point le plus à l'est des Etats-Unis, laquelle est loin d'être décrite d'une manière explicite dans le traité de paix, et il est à présumer qu'on ne doit pas perdre de temps pour vérifier un objet d'une telle importance. Dans la Grande Baie de Pasamaquody, déjà mentionnée, se jette trois rivières dont chacune est appelée Sainte-Croix par différents géographes et arpenteurs. Je vais en parler séparément en les désignant par leurs noms primitifs ou sauvages, d'après les meilleurs renseignements que j'aie pu recueillir sur les lieux, ayant été désappointé dans mon intention de les explorer d'une manière toute particulière. Celle de l'ouest, ou Copscook, qui se jette dans un bras de la baie de Pasamaquody, est considérable, car elle vient d'environ 20 milles de l'intérieur, et se divise

en tant de ruisseaux qu'on est incertain de sa source. Il appert, néanmoins, par les archives de la province de la Nouvelle-Ecosse, qu'elle a constitué la frontière entre cette province et le territoire de Sagadahoe dans la province de la baie Massachusetts. La Ste-Croix centre, ou Scodiac, se décharge dans la grande baie de Pasamaquody, et elle est de beaucoup la plus considérable de ces rivières. Elle vient d'un grand lac situé au nord-ouest entre 40 et 50 milles plus haut dans l'intérieur, d'où le bras principal monte plus à l'ouest sur une grande distance à l'intérieur; mais jusqu'à quelle distance de sa source, c'est ce que je n'ai pu savoir exactement. A 15 milles environ en amont de cette rivière sont des chutes ou plutôt des rapides—nécessitant un portage de trois quarts de mille, au-dessus duquel elle est navigable en bateaux plats et en canots plus de 40 milles jusqu'au lac déjà mentionné. Celle de l'est, ou la Majiggadewy, qui se jette aussi dans la grande baie de Pasamaquody, est moins considérable que la Scodiac; elle prend sa source dans quelques lacs près des bords de la rivière Saint-Jean et a différentes communications avec cette rivière. De ce que je viens de dire il ressort donc que la rivière du centre ou la Scodiac, non seulement parce qu'elle est de beaucoup plus considérable et partant la meilleure frontière naturelle, mais encore parce qu'elle se dirige vers l'ouest, est la plus favorable aux intérêts de la Grande-Bretagne, vu qu'elle embrasse sans comparaison la plus grande étendue de territoire; car comme la Copscook ne prend sa source qu'à une petite distance, en faisant partir la ligne nord de sa source—ainsi que le prescrit le traité de paix—non seulement tout le territoire au-dessus de la Scodiac serait perdu, mais aussi la plus grande partie des meilleures terres en haut de la rivière Saint-Jean. Il est à présumer que jamais on n'a pu se proposer ce résultat qui paraît avoir été l'effet d'un manque de connaissances géographiques, connaissances si nécessaires pour délimiter les frontières entre des puissances qui ont été en guerre; or, dans cette œuvre on devrait recourir aux rivières ou autre démarcations distinctes et topographiques, au lieu d'avoir recours à des lignes imaginaires. Je ne puis m'empêcher de donner une application plus étendue à cette observation. A environ 50 lieues à l'ouest de Pasamaquody est la rivière Kennebec, l'ancienne frontière entre la province du *Maine* et *Sagadahoe*, territoire qui n'a guère été regardé comme appartenant aux Etats-Unis, car il n'a jamais ou que très irrégulièrement payé les taxes ni fait de service militaire, et ne compte qu'une population clair-semée qui s'éloignait momentanément pour se dérober à ces charges. Ce n'est pas seulement une rivière très considérable devenue fameuse par l'expédition d'Arnold au Canada, mais elle remonte si haut qu'elle n'est séparée que par un degré de latitude de la rivière Chaudière, qui se décharge dans le Saint-Laurent presque en face de Québec, position si favorable aux deux provinces qu'elle semble l'avoir désignée comme la plus naturelle et la meilleure frontière entre les colonies britanniques et les Etats-Unis; outre ce que j'ai dit de la condition et des dispositions des quelques Américains établis dans le Territoire de Sagadahoe, lors de la conclusion du traité provisoire, il y avait un poste militaire anglais à Penobscot au centre même de cette région, nombre de réfugiés s'y étaient fixés, et ils ont perdu le fruit de leurs travaux, obligés comme ils l'ont été d'abandonner leurs établissements dans les alentours. Après ces observations, ce serait allonger la digression et faire peut être un hors d'œuvre que de parler de la valeur des terres et du bois qui est encore plus précieux que celles-ci.

Observations  
au sujet de la  
rivière  
Kennebec.

Caractère du  
pays dans la  
péninsule.

J'ai déjà décrit en partie l'apparence de cette province du côté de la mer. Le littoral est partout élevé, escarpé, rocheux; c'est ce

qu'on appelle communément une côte hérissée de rochers. Les terres aussi, près du littoral, sont très rocheuses et arides. Elles sont cependant couvertes d'arbres, dont la plus grande partie sont toujours verts, tels que l'épinette, le pin, etc; mais il n'y a que très peu de bon bois près de la côte. L'intérieur du pays est si peu connu qu'on ne peut en faire qu'une bien faible description.

Route d'Halifax à Annapolis Royal.

Le sol et ses productions.

On peut dire avec raison que dans toute l'étendue de la péninsule, il n'y a qu'une route, celle allant d'Halifax à Windsor, et par Cornwallis et Horton à Annapolis Royal, distance d'environ 135 milles. Cette route ne peut être considérée comme pénétrant dans l'intérieur plus loin que Horton, ce qui fait environ 60 milles, car ensuite elle est parallèle à la côte de la baie de Fundy qu'elle longe de tout près. En tant qu'on en peut juger par la route qui passe continuellement par le bois, le sol à 15 ou 16 milles d'Halifax, commence à être bon et va s'améliorant toujours jusqu'à Windsor. La région voisine de Windsor, y compris les townships de Falmouth et Newport, est très fertile, assez largement cultivée, produisant tous les grains d'Europe en aussi grande abondance et du foin en plus grande quantité que la plupart des pays d'Amérique. Le maïs est également cultivé ici, de même qu'une variété de légumes et toutes sortes de racines et de végétaux qui sont remarquablement bons. La région avoisinant Horton et Cornwallis surpasse encore celle de Windsor, tant pour la qualité du sol que pour les cultures. On a ici, les pommes, les poires, les prunes et les cerises communes; tous ces fruits poussent si bien qu'il suffit de les mettre en culture pour obtenir les divers fruits de l'Europe ou ceux des parties septentrionales de l'Amérique. Le sol des autres townships de Truro, d'Onslow et de Londonderry déjà mentionnés comme étant situés sur la Cobbi-*quid*, à la tête du Bassin des Mines, n'est nullement inférieur non plus; mais les terres n'y sont pas aussi avancées en culture. De Horton à Annapolis Royal, distance de 60 à 70 milles, le sol est généralement bon; mais il est sablonneux et stérile pendant les 20 premiers milles, jusqu'à ce que la route rejoigne la rivière Annapolis. Cette route, comme je l'ai déjà observé, est presque parallèle à la côte de la baie de Fundy; sur aucun point elle n'en est éloignée de plus de 15 milles, et du moment qu'elle atteint la rivière Annapolis, elle continue sur une ligne également presque parallèle au cours de cette rivière. Entre la rivière Annapolis et le rivage de la baie de Fundy s'étend une immense chaîne de montagnes se terminant au sud-ouest au détroit d'Annapolis dont elle forme un côté, et au nord-ouest au cap Blowmedown. Cette chaîne de montagnes qui semble surgir immédiatement de la mer et qui est très haute au détroit d'Annapolis s'élève graduellement jusqu'au cap Blowmedown où, comme je l'ai déjà dit, elle forme un côté de l'entrée du Bassin des Mines; elle est remarquable en ce qu'elle est traversée par ces deux passages dont les bords sont perpendiculaires et d'une prodigieuse profondeur. Cette chaîne de montagnes qu'on peut regarder comme une barrière et qui abrite tout le côté nord de la péninsule, s'abaisse graduellement vers la rivière Annapolis, de façon à pouvoir être cultivée, ce à quoi le sol est très propre. Il est aujourd'hui entièrement couvert de bois, surtout de bouleau et d'érable, qu'on distingue en ce pays par la dénomination de bois francs, et qui sont généralement l'indice d'un bon sol. Avant de quitter cette chaîne de montagnes, j'observerai que le long col étroit qui forme la baie de Sainte-Marie déjà nommée, paraît en être une continuation, interrompue seulement par l'étroit détroit d'Annapolis, large d'à peu près trois quarts de mille. La baie Sainte-Marie est séparée du Bassin d'Annapolis par

Remarquable chaîne de montagnes.

un isthme étroit d'environ cinq milles, sur lequel se trouvent quelques établissements peu importants d'Acadiens.

Sentiers pratiqués à travers les bois.

De la route allant à Windsor il a été ouvert à travers le bois un sentier jusqu'à Cobbiquid, communiquant avec les villes du voisinage déjà nommées, et de là jusqu'à Cumberland en passant par le township d'Amherst; par ce sentier des bestiaux ont été menés sur la neige jusqu'à Halifax. On a aussi pratiqué de semblables sentiers à partir de la tête de la Cobbiquid jusqu'aux havres de Pictou et de Tatmegouche. On ne saurait leur donner le nom de chemins, car ce sont simplement des ouvertures pratiquées à travers le bois, avec des arbres portant des marques pour les découvrir; elles servent néanmoins à faire voir que le pays est propre à la culture et capable de rémunérer amplement les travaux qui seraient faits pour cet objet. Partout où il y a des défrichements pousse une herbe excellente qui engraisse le bétail et donne un lait aussi riche et d'aussi bon beurre qu'en aucun autre pays. Il y a, en outre, en différentes parties de la côte, quelques petits sentiers communiquant d'une baie à l'autre, mais n'offrant pas les moyens d'explorer l'intérieur qui est peu connu à cause des inégalités du sol, de l'épaisseur des forêts, des lacs innombrables et des difficultés provenant du climat. Mais peut-être que la négligence et la nonchalance des habitants ont contribué plus que tout le reste à entretenir cette ignorance, car j'en ai trouvé bien peu parmi eux qui aient même traversé la péninsule, quoiqu'elle

Voyage d'Annapolis à Liverpool.

n'ait nulle part plus de 75 milles de largeur. D'Annapolis Royal à Liverpool, situé sur la côte sud-est, et à environ 23 lieues à l'ouest d'Halifax, on a fait la plus grande partie du trajet dans un canot d'écorce, en remontant une petite rivière près d'Annapolis, qu'on appelle la rivière Allan, pendant environ 12 milles jusqu'à un lac, puis en allant au moyen de communications d'un lac à l'autre jusqu'à la tête de la rivière Liverpool, qui sort d'un grand lac appelé Panuke, d'une largeur de 10 ou 12 milles, sa longueur s'étendant de l'est à l'ouest, ou longitudinalement à la péninsule. De ce lac en descendant la rivière jusqu'à Liverpool, la distance est d'à peu près 20 milles. Tout le voyage a été fait en quatre jours; les différents portages, au nombre de dix ou douze, forment en tout une longueur d'environ 18 milles. Les bords de ces rivières et lacs sont décrits comme étant de riches terres portant, entre autres bois francs, de grands chênes rouges, et l'herbe est remarquablement luxuriante.

Voyage de Port Roseway à Annapolis.

On a traversé la région de Port Roseway au bassin d'Annapolis d'abord en remontant une petite rivière, à partir de la tête du premier havre, et en naviguant de lac en lac sur une distance de 45 milles en bateau plat, qu'on faisait avancer contre le courant au moyen de perches. De là le sol, d'après la description qu'on en fait, est inégal, rocheux, entrecoupé de nombre de rivières communiquant avec des lacs innombrables, jusqu'aux approches de la rive opposée et de la tête des rivières se jetant dans la baie de Fundy, alors qu'il devient meilleur, produisant du bois franc et du chêne rouge. Quoiqu'il soit assez escarpé, il peut aussi être cultivé. Comme c'est là la première tentative d'exploration, la description du pays ne saurait être qu'imparfaite. La distance parcourue est en somme, d'à peu près 100 milles, ce qui nous a pris quatorze jours à cause du mauvais temps et d'autres obstacles qu'on rencontre fréquemment à travers un pays complètement boisé et si entrecoupé de rivières et de lacs. En résumé, il paraît que c'est vers le centre de la péninsule que se trouvent les plus grands lacs—qu'ils prennent généralement la même direction que la péninsule, presque de l'est à

l'ouest, qu'ils alimentent les rivières, et qu'il existe diverses communications entre eux.

**Caractère du pays dans la partie continentale de la province.** On connaît encore moins le caractère du pays dans la partie continentale de la province, car sauf à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, où il a été défriché seulement quelques centaines d'acres de terre très rocheuse, tout est en forêt, et elle est si épaisse qu'il n'est pas possible de décrire le sol. On peut s'en faire quelque idée par l'exubérance des produits naturels. Outre l'immense quantité de bois debout, le sol est couvert d'arbres morts et tombés. La mousse qui pousse sur ces arbres en s'étendant de l'un à l'autre couvre entièrement, sur des espaces considérables, la surface du sol et fait que non seulement il est difficile de juger de sa qualité, mais nécessite aussi beaucoup de travail pour en effectuer le défrichement. Il y a un autre aspect qui se reproduit dans toute la province. Ce sont de vastes étendues de terre qu'on appelle des brûlés, couvertes de bois debout mort. Quand la mousse que je viens de décrire est sèche, elle prend feu aisément, et l'incendie se propageant dans la direction du vent, détruit, souvent sur un espace de cent milles à la fois, les arbres et tout ce qu'il rencontre; on suppose qu'il endommage grandement les terres. C'est un fléau commun à toute l'Amérique, et qui a produit les plus désastreux effets. Ces incendies ont été fréquemment causés par la négligence des sauvages et quelquefois probablement par la foudre, car on les a vu éclater dans les régions les moins fréquentées. Ayant déjà décrit partiellement le sol ainsi que ses produits, et indiqué pourquoi je n'en dis pas davantage du premier, je vais procéder à l'énumération des diverses productions, en tant que j'ai pu les observer. Partout, les

**Les diverses productions.**

pâturages sont bons, on voit une grande variété des meilleures herbes partout où le sol a été défriché. J'ai déjà dit que toutes les espèces de grains qu'on obtient en Europe poussent ici, et, là où les terres sont cultivées, elles égalent en poids et en quantité le rendement dans la plupart des contrées européennes. Le chanvre et le lin viennent également bien, ainsi que du très beau houblon. Même chose pour le maïs; quoique les épis ne soient pas aussi longs, ils sont plus nombreux que dans les climats du sud, et il est largement cultivé par les habitants pauvres. Le sol produit ici toutes sortes de légumes d'Europe et de racines comestibles, qui sont remarquablement bonnes. Les fruits n'ont été que peu cultivés, bien qu'on trouve dans les anciens établissements français des pommes, des poires, des prunes et des cerises; ce qui prouve qu'ils n'ont besoin que de culture pour venir abondamment. Partout dans les bois on voit des fraises et des framboises, ces dernières sont en extrême abondance, car dans tous les défrichements, les framboisiers foisonnent et le fruit est excellent. On trouve ici la groseille et la cerise sauvages, l'airelle, et toutes les baies plus communes qu'on a en Europe.

**Bois.**

On trouve sur la péninsule les diverses espèces d'épinette et de pin, de bouleau, d'érable, de hêtre, d'orme, de chêne et de frêne; mais pas beaucoup de bois de valeur. En haut de la rivière Saint-Jean, et sur beaucoup des autres grandes rivières, on voit du chêne blanc, mais en petite quantité. Sur toutes il y a du bois propre à faire des mâts, et il y en a en grande abondance sur quelques-unes des plus considérables. Je n'ai pas fait grande attention aux bois ayant des propriétés médicinales. La salsepareille est cependant commune dans toute la province. L'érable de ce pays donne par un procédé très simple, du sucre tout à fait excellent, peu inférieur, s'il

l'est toutefois, à celui extrait de la canne à sucre, et le même arbre en donne pendant huit ou dix années consécutives.

#### Animaux.

A cause de l'excellence des pâturages, les bœufs et les moutons de ce pays font la meilleure viande, elle est supérieure à celle qu'on obtient dans la plupart des autres régions de l'Amérique, et le territoire paraît généralement très propre à l'élevage. Il est aussi favorable à l'élevage des chevaux et on en élève maintenant une race utile et vigoureuse. Le plus précieux des animaux sauvages est l'orignal, qui abonde. Les grandes proportions de cette bête et sa viande d'excellente qualité sont une grande ressource pour les sauvages et les habitants pauvres qui en font sécher la chair sans la saler pour la conserver toute l'année. Il n'y a plus que peu de caribous, et encore moins de chevreuils dans la province. Les lièvres y sont en abondance; pour l'apparence et le goût de sa chair, cet animal semble tenir du lièvre et du lapin d'Europe. L'ours noir y est commun, et quand il est jeune on en mange la chair, soit fraîche ou salée ou séchée; sa graisse fondue et clarifiée remplace l'huile avantageusement, et sa peau a de la valeur. Les fourrures y sont de peu d'importance, et le petit nombre de sauvages restés dans la péninsule néglige même le peu qu'il y a. On en trouve encore de précieuses dans la partie nord de la province confinant au Canada, mais les sauvages en ont très peu apporté au marché pendant la dernière guerre. Il n'existe pas dans cette province de fauves qui soient un danger pour la vie humaine, et il n'y a pas non plus de reptiles nuisibles.

#### Oiseaux.

On y voit une grande variété et une grande abondance d'oiseaux aquatiques, et dans les bois une vaste quantité de perdrix ordinaires et de perdrix de savanne. Ces volatiles, particulièrement les premiers, ressemblent plus au faisan d'Europe qu'à la perdrix par ses proportions, son plumage et sa nature; ils sont d'un goût délicieux. La chair des premiers est blanche, celle des derniers est brune, et ressemble un peu à celle du coq de bruyère en Europe. Il n'y a pas une grande variété d'autres oiseaux, excepté ceux de la famille des faucons.

#### Poisson.

Cette côte, je l'ai déjà dit, abonde extrêmement en poisson. La morue, le maquereau, l'alose et le saumon peuvent être exportés de cette province aussi avantageusement que d'aucune partie de l'Amérique; et sa situation n'est pas moins avantageuse pour la pêche de la baleine. Les rivières et les lacs contiennent également du poisson en abondance.

#### Fossiles.

J'ai à ajouter qu'on a découvert du minerai de fer et de cuivre dans les environs du Bassin des Mines, d'où lui vient probablement ce nom; et qu'on trouve de la houille en différentes parties de la province. A la baie Chignecto, et près du fort Cumberland, se trouve à dix-huit pouces de la surface du sol, d'excellent charbon dont s'approvisionne la population des alentours. On a également trouvé du charbon sur la rivière Saint-Jean, et au fur et à mesure que le pays se défrichera et deviendra plus connu, il est à présumer qu'on découvrira de nouvelles mines de houille pour servir de combustible en remplacement du bois abattu. En différentes parties de la province, mais particulièrement en haut de la rivière Saint-Jean, il y a de la pierre à chaux en abondance, aussi une espèce de marbre commun; et dans les environs d'Halifax, le vrai granit et de l'ardoise assez bonne. On fait de la brique dans toute la province; et sur la rivière Sainte-Croix, près de Windsor, sur la Shubenacadty, au détroit de Canso, ainsi qu'en quelques autres parties de la province, existent d'immenses quantités de

gypse ; le dur a été employé et fait d'excellent plâtre, tandis que le mou est beaucoup demandé en Pennsylvanie pour servir d'engrais ; une quantité considérable y a été exportée pour cela.

#### Climat.

Le climat est peut-être le plus grand incon vénient naturel qu'on rencontre en ce pays. Les hivers sont longs et rigoureux, et la température est extrêmement inconstante. La neige ne reste pas ici sur le sol, comme au Canada, pour protéger les grains d'automne, lesquels sont endommagés par de fréquents dégels et gelées, comme toute espèce de plantes. Même en été, le temps est très incertain, sujet à de grands et subits changements. Cependant le climat est remarquablement salubre, et cette province offre des cas de longévité aussi remarquables qu'aucune autre du continent américain. Quoique court, l'été y est prodigieusement productif, la végétation plus forte et plus rapide que dans la plupart des autres parties du monde. L'automne est serein et tempéré, et l'hiver vient graduellement, bien qu'il n'en soit pas ainsi de l'été, car il n'y a pas de printemps ; l'inconstance de la température, à en juger sans parti pris, n'est pas non plus particulière à la Nouvelle-Ecosse, car sur tout le littoral du continent, les transitions du chaud au froid sont fort soudaines ; et quand l'intérieur sera enfin établi, il n'y a pas de doute que ce mal diminuera ici, comme la chose est arrivée ailleurs. Les brumes règnent sur toutes les côtes, particulièrement à la baie de Fundy, et sont très contraires aux navires qui approchent, mais comme c'est en été qu'elles sont le plus fréquentes, elles sont naturellement moins dangereuses. En hiver, ce n'est pas une côte où l'on puisse naviguer. Ces brumes, venant de la mer, ne sont nullement malsaines. Il tombe énormément de pluie sur la côte, mais cela, provenant de la même cause, est commun à la plupart des côtes de l'océan Atlantique.

Quant à l'étendue de cette province, on commençant, comme ci-haut, par la péninsule, du nord-est au sud-ouest, sa plus grande longueur est d'environ 225 milles ; et sa plus grande largeur, presque du nord au sud, est d'à peu près 75 milles, contenant par estimation 16,271 milles carrés. Il y a, en différentes parties de la province, environ 36,000 acres de terre défrichée, et 24,000 acres de terre marécageuse qui a été endiguée, ce qui fait en tout à peu près 60,000 acres en culture. L'étendue de la partie continentale de la province ne peut être indiquée avec la même précision jusqu'à ce que les frontières soient mieux définies. Elle peut être d'environ 27,000 milles carrés, ce qui porterait la superficie totale de la province à plus de 43,000 milles carrés.

Les anciens habitants, que je mentionnerai en premier lieu séparément des soldats licenciés et des loyalistes, arrivés depuis la dernière guerre, sont portés à quatorze mille environ, sans compter les Acadiens et les Sauvages. Des premiers, lesquels sont ce qui reste des anciens colons français, et sont dispersés par toute la province, on compte environ cent familles ; des derniers, il y a environ trois cents hommes de la tribu des Micmacs, les aborigènes de la péninsule, et environ cent quarante de la tribu des Mareshites sur les rivières Saint-Jean et Scodiac ; mais comme je n'ai pu obtenir les renseignements que j'aurais voulu avoir sur ce chapitre, mon calcul peut n'être pas d'une exactitude rigoureuse. Avant de donner le nombre des soldats licenciés et des loyalistes, il peut n'être pas sans à-propos d'observer qu'une grande partie des anciens habitants, surtout les riches, viennent de la Nouvelle-Angleterre, et que dans la dernière guerre ils ont manifesté les mêmes sentiments que ceux qui dominaient dans ces Etats. Je crois nécessaire d'ajouter que la

Nombre et  
caractère  
des anciens  
habitants.

législature est composée principalement de ceux-là, et que quelques-uns des premiers emplois publics sont actuellement occupés par les plus notoires d'entre ces individus.

Je suis en état de préciser le nombre des nouveaux habitants, c'est-à-dire des soldats licenciés et des loyalistes venus dans cette province depuis la conclusion de la paix, tous ayant été portés sur les contrôles dans l'été de 1784 afin de constater combien avaient droit à la distribution des secours octroyés par le gouvernement impérial. L'état ci-après n'indiquera pas seulement le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, mais les différentes parties de la province dans lesquelles ils sont établis, et ici, je suis peiné d'avoir à ajouter qu'une très petite partie de ces gens sont fixés sur leurs terres, par suite de différentes causes. Premièrement—parce qu'ils sont arrivés très tard. Secondement—parce qu'il n'avait pas été pris à temps des dispositions pour déclarer les terres confisquées au profit de la couronne et pour en faire le partage, ce qui n'a pas été fait sans beaucoup de retards et d'irrégularités. Troisièmement—parce qu'il n'a pas été employé un nombre suffisant d'arpenteurs, mais en dernier lieu, et surtout, parce qu'on a manqué de prévoyance et de sagesse pour faire les arrangements nécessaires, et de persévérance pour les mettre à exécution. Les maux résultant de cela se feront longtemps sentir encore par le gouvernement, car si cette population, privée de terres qu'elle puisse cultiver pour sa subsistance, n'est pas entretenue par le gouvernement pendant bien plus longtemps, elle périra. Elle n'a pas d'autre pays, pas d'autre asile où elle puisse se réfugier. Jusqu'ici elle a été principalement employée à bâtir des villes sur les principaux établissements. A Port Roseway et à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, des villes étonnantes se sont élevées, et en moins de temps peut-être qu'on ne l'a jamais vu en aucun pays. Il est cependant regrettable qu'elle n'ait pas plus utilement consacré tant de travail à la culture de ses terres, car outre le temps perdu, elle a gaspillé ses forces et son avoir dans des entreprises qui ne seront jamais avantageuses pour elle-même, ni utiles au pays.

## [A.]

Etat indiquant le nombre des soldats licenciés et des loyalistes établis dans la province de la Nouvelle-Ecosse, portés sur les contrôles dans l'été de 1784.

Localités où ils sont établis.	Date où ils ont été portés sur les contrôles.	Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessus de 10 ans.	Enfants au-dessous de 10 ans.	Domestiques.	Total.
Autour du hav. d'Halifax	13 juillet .	27	15	.....	6	.....	48
Dartmouth.....	14 do ...	175	104	68	92	41	480
Musquadoobin.....	28 mai.....	10	4	.....	2	.....	16
Jedore.....	17 juillet..	7	5	8	6	.....	26
Ship Harbour.....	2 juin ...	77	25	28	19	2	151
Sheet do .....	5 do ...	71	21	7	18	5	122
Country do .....	13 do ...	201	26	7	14	41	289
Chedebucto.....	21 do ...	580	204	68	139	62	1,053
Ile Saint-Jean .....	12 do ...	202	60	27	65	26	380
Antigonish.....	21 juillet .	76	12	8	6	18	120
Pictou et Merrigonish ...	26 do ...	192	65	27	40	.....	324
Cumberland, etc.....	28 juin ...	257	160	186	232	21	856
Ile à la Perdrix .....	.....	38	26	31	24	69	188
Cornwallis et Horton .....	4 juin ...	91	37	44	27	38	237
Newport et Kenticook.....	27 mai.....	150	60	28	47	22	307
Windsor.....	20 do .....	127	49	23	58	21	278
Route Windsor et Sackville.....	8 juillet .	52	26	23	26	3	130
Annapolis Royal, etc.....	24 juin ...	608	349	325	318	230	1,830
Rivière-à-l'Ours.....	25 do ...	71	18	3	14	9	115
Digby .....	29 mai ...	483	240	216	204	152	1,295
Gulliver's Hole, Baie Sainte-Marie.....	6 juin ...	53	26	50	31	13	173
Rivière des Neuf Milles...	19 juillet .	38	17	6	6	5	72
Route Chester.....	27 do ...	16	6	1	4	1	28
Pasamaquody.....	.....	833	304	340	310	.....	1,787
Rivière Saint-Jean.....	.....	4,131	1,619	1,630	1,439	441	9,260
A Halifax, veuves et enfants de loyalistes et de soldats, et autres à la charge de l'assistance publique .....	.....	90	39	46	29	4	208
Entre Halifax et Shelburne .....	.....	326	146	51	120	8	651
Shelburne .....	.....	3,401	1,823	1,420	1,279	.....	7,923
Total.....	.....	12,383	5,486	4,671	4,575	1,232	28,347

Le nombre des habitants se répartit ainsi :—

Anciens habitants d'origine anglaise.....	14,000
Aciens habitants d'origine française ou Acadiens, cent familles—quatre par famille .....	400
Soldats licenciés et loyalistes, appelés les nouveaux habitants.....	28,347
<b>Total.....</b>	<b>42,747</b>

Les sauvages ne sont pas énumérés dans cet état, et on ne peut non plus les considérer comme un des éléments de la population.

Cet état comprend les noirs, qui sont au nombre d'à peu près 3,000, mais comme ils n'ont pas été différenciés des autres loyalistes, je ne puis en préciser exactement le nombre.

Parmi ceux portés sur les contrôles et compris dans cet état, il s'en trouve 1,590 qui ne sont pas considérés comme ayant droit à la distribution de secours du gouvernement; et les enfants au-dessous de dix ans ne reçoivent qu'une demi-ration.

Il me reste à décrire les havres d'Halifax et de Port Roseway—ce dernier est à trois lieues et demie à l'est du cap Sable. Il est très remarquable par les élévations qui l'avoisinent, particulièrement le cap au Nègre; il est d'un facile accès, profond, spacieux, parfaitement encaissé dans les terres; c'est sous tout rapport un bon havre. A l'entrée est l'île Roseneath, longue d'environ trois milles, large d'un mille et demi, et déterminant deux passages, dont celui plus à l'est seulement est navigable. Cette île et les battures du passage plus à l'ouest (communément appelés les chutes) contribuent beaucoup à mettre le havre à l'abri des vents du sud, qui sont très grands sur cette côte. Passé l'île, le passage se resserre de façon à n'avoir que 1,400 verges de largeur, puis il s'élargit graduellement pour former un havre spacieux qui se termine en deux bras, celui du nord-est s'étendant à huit milles dans cette direction, et ayant une profondeur de cinq ou six brasses presque à son entrée, où est bâtie la nouvelle ville de Shelburne. Afin de donner une plus claire idée de ce havre, la carte (n° 1) en est annexée au rapport. Quelques-uns des premiers qui partirent de New-York vinrent se réfugier dans cette localité, et peut-être n'a-t-il jamais été fait de progrès plus rapides dans aucun nouvel établissement. En l'espace de six mois, plus de 800 maisons furent construites, et la plupart avec le bois même qui s'élevait à l'endroit où est maintenant la ville. On voit ici à présent, de 1,400 à 1,500 maisons; quelques-unes ne le cèdent à aucune dans la province. Sur la pointe la plus à l'ouest du détroit (maintenant appelée pointe Carleton), le détachement d'artillerie qui accompagnait les premiers colons, se posta et les munitions d'artillerie y furent débarquées; de bonnes casernes en pièces de bois ont été construites depuis pour les officiers et 100 soldats, outre des abris pour les approvisionnements militaires. Sur une petite île en face et près de la ville, trois grands magasins en charpente ont été érigés, capables de contenir des provisions pour plus de sept mille personnes; un pareil nombre y a été approvisionné. Vis-à-vis de la ville de Shelburne, sur la langue de terre qui divise les deux bras du havre, et dont on a recommandé la conservation pour des fins d'utilité publique, de bonnes casernes en pièces de bois ont été construites pour 300 soldats, ainsi que des bâtiments en charpente pour un nombre proportionnel d'officiers. On a recommandé de réserver pour des fins défensives plusieurs autres points et pointes de terre marqués sur la carte ci-annexée; mais je dois ici observer que ce havre, avec tous les avantages qu'il présente, n'est point, suivant moi, avantageux au point de vue militaire, car quoiqu'il y ait un bon endroit pour carenage, et un chantier de marine, sur la langue de terre déjà mentionnée, il serait difficile de défendre ce havre contre des forces navales supérieures sans exécuter des travaux étendus et dispendieux. Son entrée au détroit est trop large pour être protégée par des batteries; et il paraît n'avoir au-dedans pas un seul point favorable à la protection des arsenaux maritimes et militaires. Il offre cependant une excellente situation pour un centre commercial, et si

Havre de  
Port Rose-  
way.

jamais on juge à propos d'établir un port libre dans la province, je crois que celui-là serait le plus convenable. Je ne dois pas toutefois omettre d'observer que la partie supérieure du havre, ce qui est commun à presque tous les havres du littoral, se congèle parfois, mais jamais en bas du détroit, et comme l'eau ne refoule pas beaucoup, on n'a pas à craindre de glaces flottantes. Il y a précisément au détroit un endroit qu'on a recommandé de réserver, et qui serait très avantageux pour l'emplacement d'une ville; on pourrait aussi construire des quais et des entrepôts sur une partie du havre qui ne gèle jamais, et qui n'est pas trop éloignée pour avoir les communications nécessaires avec la ville existante. Tout ceci a été suggéré au gouverneur.

Havre d'Halifax.

J'arrive maintenant à Halifax, le siège du gouvernement, le principal port, où il y a un chantier de marine et où sont déposés les approvisionnements militaires de la province. Je décrirai d'abord le havre. Il est situé à peu près à mi-chemin entre le cap Canso et le cap Sable; il est profond, spacieux et d'un accès facile. Il est quelque peu encaissé, mais le phare Sambro, près de son entrée, à l'ouest, indique la route à suivre pour y pénétrer. L'entrée du havre est formée à l'est par l'île Cornwallis, et à l'ouest par la Pointe Plaisante (Point Pleasant), donnant aux points les plus rapprochés un passage de 1,900 verges de large, et à 2,400 verges plus haut se trouve l'île Georges, ce qui fait deux chenaux conduisant dans le havre, celui plus à l'ouest, le plus proche de la ville, ayant 750 verges de largeur, et celui le plus à l'est en ayant 1,600; l'un et l'autre sont également navigables pour des navires de tout tonnage. La ville, située du côté ouest, commence au point le plus rapproché de l'île Georges, et est bâtie parallèlement au littoral, offrant une suite de quais qui se prolongent sur une longueur de 2,400 verges; c'est là qu'est le chantier de marine. De là à l'entrée du bassin la distance est de 3,200 verges, et tout l'espace à partir de l'île Georges jusqu'à cette entrée, distance de plus de trois milles, peut être regardé comme un bon havre, diminuant graduellement de largeur vers le bassin.

Par cette entrée, qui a seulement 433 verges de large, les bâtiments pénètrent dans le bassin, et elle semble former un autre havre plus sûr, mais l'eau en est trop profonde et le bassin trop spacieux pour que les navires puissent y jeter l'ancre en toute sûreté, car quand souffle le vent du nord-ouest, il y a souvent mer houleuse ici, et le mouillage près de la côte qui est escarpée, est rocheux et peu sûr. Près de l'entrée du havre d'Halifax, du côté ouest, et séparé de ce havre par la point Plaisante, est le Bras-de-mer-nord-ouest, petit havre très sûr. Ce bras allant dans la même direction nord-ouest jusqu'à deux milles du bassin, forme une péninsule dont l'isthme a une largeur de 2,730 verges, et il y a toute apparence que ces deux bras de mer ont eu une communication entre eux à une époque plus ou moins éloignée.

Défenses actuelles.

J'ai maintenant à parler des défenses de cette province, en commençant par celles d'Halifax, et pour plus de clarté, j'ai annexé à ce rapport le plan exact (N° 2) de toute la péninsule. Une série de batteries, formées de terre et fascines, est établie, depuis la Pointe Plaisante ou l'entrée du Bras-de-mer-du-nord-ouest jusqu'à la ville, et renferme 39 pièces montées de grosse artillerie. L'île Georges est presque entourée d'ouvrages de campagne, et dans des batteries formées des mêmes matériaux sont 48 pièces d'artillerie, la plupart de 24. Sur le point le plus saillant de la rive est, se dresse une batterie de 15 canons du même calibre avec, en arrière, un petit ouvrage

formé en fascines. Tout près de la ville et sur le point le plus rapproché de l'île Georges, est la principale batterie, composée de 16 canons sur affûts, et très bien placée pour coopérer avec celle de l'île Georges dans la défense du chenal ouest, dont on pourrait rendre le passage difficile ; mais comme le chenal est resterait accessible et qu'il est si large qu'aucunes batteries sur le rivage n'y pourraient empêcher les navires d'y passer, il servirait peu de défendre l'autre chenal, en sorte que, de ce que j'ai dit de la largeur des différents passages, et des nombreuses expériences montrant l'insuffisance de batteries qui ne peuvent faire feu sur les navires qu'au moment où ils passent, il résulte que l'entrée de ce havre ne saurait être défendue par des ouvrages sur la rive. En arrière de la ville, à une distance d'environ 800 verges du rivage, est une hauteur qu'on appelle le plateau de la citadelle et qui offre une situation très avantageuse pour une forteresse. Cette hauteur est à présent occupée par des ouvrages de campagne d'une forme irrégulière formés principalement de fascines, construits et agrandis en différents temps, mais surtout pendant la dernière guerre ; maintenant ils sont en ruine, et n'ont plus rien de solide si ce n'est un grand blockhaus octogone, capable de contenir environ 100 hommes. Un plan particulier de ces ouvrages est ci-annexé sous le n° 3. Dans ces ouvrages sont montées 75 pièces d'artillerie, la plupart d'un gros calibre, et 25 mortiers de différents calibres—ici sont deux petites poudrières et trois hangars temporaires pour les provisions en dedans de l'enceinte extérieure. Ces constructions ayant été faites pendant la guerre, et quand une attaque était imminente, ont très peu de solidité, et les poudrières sont tout humides. Il y a en outre sur des élévations, au nord et au sud de la ville, deux petites redoutes de forme irrégulière, dont les plans, n° 4 et 5, sont aussi annexés. La première, située dans la direction du bassin, s'appelle le fort Needham ; c'est un ouvrage en terre aujourd'hui en ruine, renfermant deux petites casernes en bois qui pouvaient contenir 50 soldats. Pendant bien longtemps on s'est servi de ces casernes pour y mettre de la poudre, à défaut d'endroit plus sûr et plus commode. La seconde est le fort Massey, qui a été dernièrement agrandi ; c'est un ouvrage en fascines, qui est en assez bon état. Il s'y trouve 13 pièces d'artillerie et des mortiers à la Coëhorn, ainsi que des casernes neuves en bois pouvant contenir les officiers et soldats de deux compagnies. Un petit blockhaus et une poudrière sont aussi dans ce fort. En arrière du chantier de marine on voit les restes de trois bastions détachés, dont on ne pourrait guère retracer la forme à présent ; ils furent construits dans le but de protéger le chantier, ce à quoi ils n'ont cependant jamais servi. Ils sont situés sur le flanc de la colline divisée en champs que séparent de nombreuses clôtures en pierre, et de quelques-uns desquels on peut voir le terre-plein des bastions, à une distance de 40 verges. Dans un de ces bastions est un blockhaus également inutile. A l'extrémité nord-ouest du chantier de marine, sur un point qui s'avance, est un autre blockhaus entouré d'un talus qu'on appelle le fort Coote, et où sont 3 canons de 18—position où une bonne batterie servirait quelque peu à défendre le chantier contre un ennemi en mer ; en arrière du chantier de marine, adossés au mur en pierre qui l'entoure, sont deux autres petits blockhaus.

Plateau de la citadelle.

Fort Needham.

Fort Massey.

Ouvrages destinés à protéger le chantier de marine.

Île Georges.

Vu qu'on a considéré les ouvrages construits sur l'île Georges comme faisant partie essentielle des moyens de défense de cette place, j'en ai annexé à ce rapport un plan particulier sous le no 6. Ces ouvrages sont aussi formés de terre et de fascines, et tombent rapidement en

Batterie est.

ruine. On y voit deux poudrières de campagne (c'est-à-dire pratiquées sous terre, les murs latéraux en maçonnerie, les toits recouverts de grandes pièces de bois et d'une quantité de terre pour les mettre à l'épreuve des bombes), mais ces poudrières, comme celles de la citadelle, sont tellement humides que la poudre à canon n'y vaut rien. Il s'y trouve aussi un certain nombre de constructions en bois qui ont été faites de temps à autre, sans soin et pour les besoins du moment, afin de servir d'abri aux troupes; on pourrait y loger maintenant 150 hommes. Est aussi annexé à ce rapport un plan (no 7) de la batterie est, dont les ouvrages sont pareillement en ruine. Il y a une grande caserne en bois qui a été dernièrement réparée, et où on a déposé près de 7,000 barils de poudre, laquelle était distribuée dans différentes maisons, granges, navires, etc., à Halifax et aux environs,—en attendant qu'il soit construit des poudrières convenables, ou qu'il en soit disposé autrement, et il n'y a pas de temps à perdre, car sans parler du danger qu'elle prenne feu, cette poudre se détériore de jour en jour.

Voilà tout ce qui constitue les défenses d'Halifax; il n'y a pas un des ouvrages qui soit solide, ni aucun qui puisse servir dans un plan de fortifications permanentes, quoiqu'il ait été dépensé ici plus d'argent qu'il n'en aurait fallu pour la construction d'une bonne forteresse. Après cette remarque, il est nécessaire (en justice pour les officiers qui y ont commandé et pour les ingénieurs qui y ont été employés) d'observer que, à l'exception des blockhaus, tous les ouvrages sont faits de terre et de fascines; ils ne peuvent guère résister dans ce climat aux pluies abondantes et aux gelées d'un seul hiver, mais comme ces travaux ont été exécutés pendant la guerre et sous la menace du danger, le mode le plus expéditif est celui qui, naturellement, a été adopté. Quant à la position et à la construction de ces ouvrages, il ne semble pas avoir été suivi de système régulier. Les commandants étaient changés de temps à autre, et chacun dirigeait les travaux suivant son jugement. Ici se présente l'observation banale que c'est en temps de paix qu'il faut se préparer à la guerre.

Casernes.

Je vais parler maintenant des casernes qui sont en nombre suffisant dans différentes parties de la ville pour loger 2,100 hommes. Ces casernes ont été bâties de temps à autre sans solidité et pour les besoins du moment; elles ont été établies sans système ou sans souci de la défense partout où se trouvaient des terrains vacants de la couronne, sauf seulement les casernes rouges qui furent d'abord construites près du plateau de la citadelle d'après un plan aussi bon que solide, mais maintenant elles sont vieilles et se détériorent rapidement; aujourd'hui elles ont besoin d'être complètement réparées. Les casernes qui se trouvent dans les différents ouvrages détachés que j'ai déjà énumérés, sont généralement des moins solides, et ce serait une économie mal entendue que de les tenir en bon état. Il y a en outre à l'Anse-au-Bouleau sur la rive ouest du bassin, des baraques en pièces de bois pour environ 400 soldats, et des maisons en charpente pour les officiers, bâties aux frais du gouvernement, mais sur un terrain qui est une propriété privée louée par la couronne pour quatre ans seulement, et à Sackville, à la tête du bassin, sont des casernes pour 50 hommes, outre un petit blockhaus. A Halifax il n'y a qu'une poudrière construite en pierre, pouvant contenir 1,000 barils de poudre; elle est si vieille et si délabrée qu'elle menace de tomber. Elle n'est enfermée dans aucun ouvrage, mais se trouve entre la ville et le plateau de la citadelle, exposée à toute espèce de dangers.

Poudrière en pierre.

Quai de l'artillerie.

Le lieu choisi pour le quai et les magasins de l'artillerie était originairement trop petit, et on y a commis tant d'empiètements qu'aujourd'hui il y a à peine assez d'espace pour les bâtiments nécessaires pour mettre à l'abri les grandes quantités de munitions d'artillerie qui sont actuellement ici. Elles sont disséminées çà et là et très mal disposées, comme le sont aussi les approvisionnements du gouvernement et toutes les autres fournitures de l'Etat qui sont emmagasinés dans des maisons privées pour lesquelles on paie des loyers exorbitants. Il n'a pas été non plus réservé à la couronne de terrains convenables et suffisants pour y ériger des bâtiments pour cet objet, tant on a concédé le tout sans réflexion et sans prévoyance. Il est cependant à présumer que ce droit essentiel de la couronne pourrait être revendiqué, si des hommes actifs, capables et honnêtes occupaient les emplois dont il s'agit ; et je dois ici faire remarquer que si le gouvernement ne fait pas construire des magasins pour y mettre les énormes quantités de munitions et d'approvisionnements qui se sont accumulées à Halifax depuis une longue période et particulièrement depuis l'évacuation de New-York, de Charles Town, etc., elles devraient être expédiées en Angleterre. Il serait même plus économique de les détruire immédiatement que de les laisser graduellement se détériorer dans des magasins défectueux loués aux prix actuels.

Chantier de marine.

Je vais à présent parler du chantier de marine, et c'est tout ce qui reste de quelque valeur à la couronne après toutes les dépenses qu'elle a faites en ouvrages militaires à Halifax. Ici les quais, les magasins et les autres bâtiments ont été bien et solidement construits, disposés avec méthode, et portent un caractère de durée. Un plan (n° 5) en est annexé à mon rapport ; mais l'emplacement est choisi sans discernement pour la défense. Le chantier est situé trop en haut du havre pour être immédiatement protégé par quelque ouvrage qui serait établi sur le plateau de la citadelle, et pour la même raison il serait aussi exposé au feu d'un ennemi qui s'emparerait de la rive opposée du havre, où il n'a pas plus de 800 verges de large. Si le chantier de marine avait été placé directement sous le plateau de la citadelle où sont les magasins de l'artillerie, et où la berge offre un enfoncement favorable, et si tous les magasins militaires y avaient été rassemblés, ils auraient non seulement été moins exposés aux attaques d'un ennemi en possession de la rive opposée, mais le tout aurait pu être protégé par une forteresse bâtie sur ce plateau. L'emplacement de la ville eût été aussi beaucoup plus favorable s'il eût été fixé plus en amont du havre, en arrière du chantier de marine ; cet endroit est bien plus avantageux pour y bâtir, et comme il se serait trouvé dans l'enceinte de la forteresse, il aurait été mieux protégé contre les agressions de l'ennemi, tandis que, dans les conditions actuelles, la ville nuit aux défenses du plateau d'où l'on ne pourrait tirer du canon sur une flotte dans le havre sans endommager les maisons et sans que les boulets fussent arrêtés par quelque obstacle avant d'avoir atteint le but. Ceci sera mieux compris en consultant le plan général (n° 2) d'Halifax, lequel montre comme la ville se rapproche du sommet de ce plateau, en faisant aussi voir les divers objets et positions que j'ai mentionnés et décrits. On verra en outre par ce plan de quelle grave imprudence on a fait preuve en disposant des terres originairement réservées aux alentours de ce plateau sans en garder pour la couronne suffisamment pour y dresser une forteresse et l'entourer d'une esplanade nécessaire à sa défense. Ce qui, actuellement, reste de

Position défavorable de la ville, et mauvaises conséquences qui en résultent.

ce terrain comme propriété de la couronne, est marqué d'une ligne jaune sur le plan général n° 2.

Fort d'Annapolis Royal.

Je passe maintenant à Annapolis Royal, qui fut d'abord le siège du gouvernement de cette province ; et quoique ce havre ait été signalé comme le meilleur de la baie de Fundy, et l'un des meilleurs de la province, son étroite entrée à travers la chaîne de montagnes déjà décrite, qu'obscurcissent les brumes si fréquentes ici, jointe aux marées si rapides, constituaient des objections suffisantes à ce qu'il devînt jamais le principal port. Le cours de cette rivière et la position de la ville, du fort, etc., seront mieux compris en consultant le plan n° 9. Sur une langue de terre, s'avancant dans la rivière Annapolis et formée de l'autre côté par la rivière Allan, qui se jette dans la première, sont les restes d'un fort de forme carrée ayant environ 130 verges de front extérieur, avec un fossé, des demi-lunes, et un chemin couvert. L'emplacement est bien choisi pour protéger la rivière, et comme il se trouve sur le point le plus élevé de cette petite péninsule dont le col n'a pas plus de 300 verges de largeur, c'est une très forte position. Quoique la région environnante soit beaucoup plus élevée, ces élévations sont toutes à une trop grande distance pour qu'on puisse y avoir quelque objection à placer ici un fort, lequel ne saurait être attaqué que du côté de la mer, ou par le col de la péninsule, en sorte qu'on en pourrait faire une place très forte. Ce fort était originairement un ouvrage en terre, mais dans la dernière période de l'avant-dernière guerre, on résolut de l'agrandir et de l'améliorer, et on posa les fondations d'un revêtement en maçonnerie autour d'une grande partie de ce fort, comme il ressort du plan particulier n° 10 qui indique l'état des travaux en 1763, ainsi que le nombre des bâtiments renfermés à cette époque dans l'enceinte du fort, et en dépendant. Après qu'on eut fait des dépenses considérables pour matériaux pour construire des quais, poser les fondations, etc., ces travaux furent arrêtés en 1766, et on les laissa tomber en ruine ainsi que les bâtiments. D'une quantité de bonnes constructions en brique, il ne reste à présent que la poudrière et les casernes qui puissent être utilisées. De casernes excellentes pouvant contenir 300 hommes, il ne reste que les murs, et comme on en a enlevé la toiture et qu'on les a complètement négligés, ils sont tellement détériorés qu'ils ne valent guère la peine d'être réparés. Au cours de la dernière guerre, quand on jugea nécessaire d'envoyer de nouveau des troupes à Annapolis, celles-ci furent logées dans les bâtiments en bois en dehors du fort, parce qu'ils étaient plus aisés à réparer. Ils furent environnés de palissades, tel que le représente une double ligne pointillée sur le plan n° 10, et dans le bastion le plus rapproché on érigea comme mesure de défense un blockhaus, lequel était si insuffisant que pendant la dernière guerre, l'équipage d'un corsaire débarqua ici, s'empara du blockhaus et pilla les habitants. Le fort fut entièrement démantelé en 1770, et on démolit les bâtiments dont les matériaux paraissaient valoir la peine d'être transportés à Terre-neuve. Les ouvrages sont aujourd'hui tellement détériorés qu'ils sont ouverts de toutes parts. Ici comme partout ailleurs dans la province, on s'est servi des mêmes expédients propres à rencontrer les besoins du moment, et on a gaspillé de l'argent à construire des bâtiments en bois n'ayant rien de solide tandis qu'on laissait tomber en ruine de bonnes casernes bien construites. Depuis que la garnison actuelle est arrivée dans la Nouvelle-Ecosse, on a élevé plus de ces constructions temporaires sur les fondations de quelques uns des vieux bâtiments compris dans l'enceinte du fort. Il y a

assez de logement aujourd'hui pour les officiers et les soldats de cinq compagnies d'infanterie, en attendant qu'il soit adopté quelque plan général. Les terres de la couronne aux alentours de ce fort ont été concédées jusqu'au pied même des glacis.

**Fort Cumberland.**

Le fort Cumberland est situé à l'extrémité supérieure du bassin du même nom qui termine la baie Chignecto, entre la rivière Au-Lac et la Messaguash, déjà mentionnées. C'est un petit pentagone régulier de 75 verges de façade à l'extérieur, avec un fossé, un chemin couvert et un glacis, ainsi qu'il ressort du plan n° 11. Ce fort a été aussi construit par les Français qui l'appelèrent Beau-séjour. C'était originairement un ouvrage en terre, et comme on le conserva pendant la dernière guerre, on y ajouta alors des fascines. Le corps de la place est aujourd'hui en assez bon état, et contient seize pièces d'artillerie montées sur leurs affûts. Le chemin couvert et l'éperon sont en ruine. Ici est une bonne poudrière, construite en brique et en pierre, mais elle est placée mal à propos dans le chemin couvert. Dans deux des courtines se trouvent des casemates temporaires, dont l'une est en ruine ; l'autre sert de magasin d'approvisionnement. Toutes les autres constructions sont en bois, ce qui est d'autant plus extraordinaire qu'il y a près du fort des carrières d'excellente pierre de taille. Les casernes sont habitables et peuvent contenir 300 hommes. Toutes les constructions de l'éperon ou de l'ouvrage avancé sont en ruine, et ont été pour la plupart démolies. L'emplacement de ce fort est bien choisi, pour ses dimensions. Il est situé sur un terrain sec et élevé, n'a rien qui le domine, mais si près comme il est de la berge et à l'extrémité de la pointe de terre, il n'y a pas assez d'espace pour un ouvrage important, tandis qu'il se trouve amplement de l'espace plus en arrière et sur le même plan où l'on avait formé un camp retranché après avoir pris ce fort aux Français, et ensuite, avant le départ des troupes de cette province pour aller attaquer Louisbourg. Ce terrain est encore affecté à l'usage des troupes logées dans le fort, mais une grande étendue des terres de la couronne aux alentours a été concédée. La situation générale de ce fort placé sur l'isthme de la grande péninsule de la province semble le signaler comme très propre à devenir une place d'armes si jamais on arrête un plan pour la défense du pays.

**Fort Edouard**

L'ouvrage suivant que j'ai à mentionner est le fort Edouard, sur la rivière Windsor qui se jette dans le Bassin des Mines :—C'est un petit fort carré, fait en terre, de 80 verges de façade extérieure, avec des bastions, un fossé, et une contrescarpe élevée. Il a huit pièces montées. Ce fort, dont le plan (n° 12) est ci-joint, fut construit dans les premiers temps de la colonisation de la province ; destiné d'abord à servir d'abri contre les sauvages, il fut réparé et amélioré au commencement de la dernière guerre pour protéger les habitants de Windsor contre les ravages des corsaires américains. La position de ce fort ne saurait convenir pour aucun des objets qu'on doit avoir présentement en vue ; il ne peut servir à défendre la rivière et il est dominé par diverses élévations environnantes, dont quelques-unes sont très rapprochées. Il renferme des casernes en bois pour 200 hommes, mais en fort mauvais état, un blockhaus, une poudrière temporaire, et un bon magasin d'approvisionnement. Quelques acres de terres ont été conservés dans les environs du fort pour l'usage des troupes, mais on a concédé ici comme partout ailleurs la plus grande partie des terres de la couronne.

**Fort Hughes.** A Cornwallis est un petit ouvrage en palissades qu'on appelle le fort Hughes, et contenant des casernes pour une compagnie ; il a

été construit pendant la dernière guerre, en partie aux frais des habitants pour empêcher qu'ils ne fussent insultés et pillés par les corsaires américains.

Ce sont là toutes les défenses établies sur la péninsule de cette province ; et sur sa partie continentale, il n'y a qu'un petit ouvrage de campagne d'une forme irrégulière au havre de Saint-Jean, non loin de l'embouchure de la rivière ; la position en est indiquée sur le plan n° 13, ainsi que celle de deux villes qui viennent d'y être fondées. On a construit ce petit ouvrage pendant la dernière guerre au lieu de réparer un petit fort carré établi pendant la guerre précédente, lequel est aussi indiqué sur le plan n° 13 ; mais comme cette position était peu élevée et dominée par les hauteurs environnantes, que de plus elle ne présentait pas autant d'avantages pour la protection des quelques maisons bâties au fond de la baie, où vivaient ensemble deux ou trois personnes auxquelles avait été concédée une grande étendue de terres et qui faisaient un commerce considérable avec les sauvages et la population en amont de la rivière, celles-ci offrirent l'élévation où est le nouveau fort qu'on pourvut de huit pièces d'artillerie, de casernes pour 100 soldats, d'un petit blockhaus et d'un autre plus grand à l'autre extrémité de l'élévation. Les blockhaus sont en bon état, mais l'ouvrage fait en terre et fascines est en ruine, et l'élévation sur laquelle il se trouve est trop étroite pour permettre la construction d'ouvrages de quelque utilité, sans parler de l'inconvénient résultant du fait que ces terrains n'appartiennent pas à la couronne.

Ce qui rend cet inconvénient beaucoup plus grave, c'est que les seules terres que s'était réservées le gouvernement de chaque côté du havre lors de la concession ci-dessus mentionnée, ont été dernièrement arpentées pour former deux grandes villes, et distribuées aux loyalistes venus dans le but de s'établir en haut de la rivière, sans qu'il en ait été réservé en quantité suffisante pour les besoins publics, pas même pour bâtir des magasins qui serviraient à contenir les provisions que le gouvernement envoie là pour la consommation des loyalistes. Les points qui ont été réservés, ou plutôt abandonnés comme impropres à servir à des particuliers, ne peuvent être utilisés que pour des batteries sur mer, et leur position n'est pas favorable pour cet objet, en sorte qu'on a disposé du principal établissement de la province, de celui qui promet de rivaliser avec les meilleurs établissements en Amérique, de façon à ne pas laisser à la couronne un endroit pour y bâtir une forteresse destiné à le défendre, ou même des casernes et des magasins pour les troupes qu'on pourrait juger plus tard nécessaire d'y envoyer. Une liste des pièces montées sur les ouvrages, et de celles qui sont sous la garde du commandant et du garde-magasin de l'artillerie, est annexée à ce rapport, ainsi qu'un relevé de toutes les casernes.

Après avoir passé en revue tout ce qui constitue les défenses existantes, et donné au préalable une description générale de la province, il me reste à suggérer ce qui paraît le plus urgent pour l'avantage et la sécurité de cette colonie, choses qui, par suite de la grande augmentation du nombre d'habitants survenue depuis peu, et aussi pour d'autres considérations, semblent appeler l'attention du gouvernement. Comme rien ne contribue davantage à la prospérité et à la sécurité d'un pays que de bons chemins, ou des communications faciles, et comme on ne peut compter que des gens qui viennent d'arriver dans un pays neuf travaillent pour le bien commun avant qu'ils ne se soient assurés individuellement des moyens de subsistance pour eux-mêmes, il serait pour le gouvernement de

Voies de communication suggérées.

bonne politique d'exécuter une partie de ces travaux nécessaires. Je propose en conséquence qu'il soit construit une route au centre de la péninsule, longitudinalement à partir du Bassin des Mines, de Windsor ou Horton, par exemple, jusqu'à une des baies près du cap Sable, comme la baie Townshend ou la baie Fourchue; et qu'il soit aussi fait au moins un chemin qui traversera la péninsule, en partant de la ville de Shelburne, c'est-à-dire de la tête du havre de Port Roseway, pour aboutir à Annapolis Royal. Avec ces deux chemins le gouvernement pourrait entretenir les communications dont il a le plus besoin; les habitants de chaque côté de la péninsule s'en serviraient pour leur avantage particulier et ces améliorations aideraient beaucoup à la colonisation du pays. Je propose de plus qu'on ouvre le chemin déjà mentionné, allant de Sackville à la tête de la Cobbiquid, et que de là on le prolonge jusqu'à Cumberland. Ce chemin traverserait une région importante et établirait des communications avec cette partie de la province située sur le golfe Saint-Laurent en évitant la traversée du Bassin des Mines qui est dangereuse dans certaines saisons de l'année et toujours peu sûre. Outre qu'il permettrait de communiquer en tout temps avec quelques-unes des baies du golfe Saint-Laurent, et par là avec Québec sans passer par le détroit de Canso, ou sans faire le tour de l'île du Cap-Breton, ce chemin serait aussi avantageux aux colons de cette partie de la côte que le sont aux autres les principaux chemins décrits ci-dessus, et il servirait de lien à une partie de la province avec laquelle il n'y a guère de communications maintenant.

On pourrait, je présume, établir ces chemins ou plutôt ces communications à très peu de frais, car en bien des cas il serait possible d'utiliser les lacs et rivières qui se trouvent sur leur parcours, particulièrement au centre de la péninsule, en y installant des passeurs avec bateaux nécessaires; ce qui se fait partout en Amérique. En sus de ces principales routes pour la péninsule, l'établissement de communications sûres et faciles avec le Canada par la rivière Saint-Jean, semble un objet de la plus haute importance pour l'une et l'autre province. Cela est jusqu'à un certain point un fait accompli, car la rivière est navigable pour les canots pendant l'été et on peut y passer sur la glace en hiver jusqu'au lac Témiscouata; de là jusqu'au fleuve Saint-Laurent, on a ouvert un chemin que j'ai décrit; mais il reste à établir aux lieux et aux distances les plus convenables des postes qui devraient être la propriété de la couronne, pour protéger, en temps de guerre, des communications si absolument nécessaires. Ces endroits devraient être choisis et considérés comme postes militaires; à chacun d'eux il devrait être réservé une petite étendue de terre dans le cas où il deviendrait nécessaire d'y placer des troupes, et je désirerais qu'on prit les mêmes précautions pour tous les chemins publics. Beaucoup d'autres communications peuvent plus tard devenir nécessaires sur et avec la partie centrale de cette province, mais à présent on y voit si peu d'établissements et ils sont si éloignés les uns des autres qu'il faut bien se résigner à l'inconvénient de traverser la baie de Fundy; toutefois quand le côté nord en sera colonisé, on pourra construire un chemin en suivant le bras de la Chignecto ainsi que la Cobbiquid, et établir par la rivière Petcutiac de bonnes communications avec la rivière Saint-Jean. On m'apprend aussi que des bras de la rivière Saint-Jean et de la rivière Miramichi se joignent presque et offrent une autre communication facile avec la baie de ce nom sur le golfe Saint-Laurent.

Si l'on ne jugeait pas à propos de faire travailler les troupes à ces communications, ou si le gouvernement n'en tenait pas en

Petits postes militaires à établir sur les grandes routes.]

Proposition à l'effet de former un corps de nègres pour la construction des travaux publics.

assez grand nombre dans la province pour remplir cet objet, je lui suggérerais alors de former, d'habiller et d'entretenir un corps qui serait composé de nègres amenés de New-York en cette province et rendus à la liberté pour l'employer à la construction des travaux publics, ou bien de faire passer par la province une loi en vertu de laquelle un certain nombre des habitants serait appelé chaque année pour effectuer ces services. Je suis persuadé que l'adoption de la première de ces propositions serait avantageuse aux noirs comme à la province, car on sait par expérience que ces individus, élevés dans l'esclavage, ont besoin de l'aide et de la protection d'un maître pour les rendre heureux, au moins pour les préserver de la gêne et de la misère.

Défenses proposées.

Comme il faudrait que les intentions du gouvernement à l'égard de cette province fussent définies, avant de dresser aucun système de défense, je ne présenterai aujourd'hui que des idées générales à ce sujet. Une des premières choses à faire est d'établir au port le plus convenable et le plus sûr, un arsenal pour les fournitures militaires et navales, dans une position telle qu'il puisse être protégé par une armée de terre, sans l'aide d'une flotte, car les dernières guerres ont fait voir comme sont incertaines toutes les opérations navales ; or, des différents havres que j'ai décrits, je suis d'avis qu'Halifax (malgré les erreurs qu'on y a commises) est encore le meilleur port qu'il y ait dans la province pour cet objet.

Quais et magasins.

Le plateau de la citadelle, déjà mentionné, est pour une forteresse une des positions les plus exceptionnelles que j'aie jamais vues. Là un ouvrage assez considérable, avec des casernes casematées pour six ou huit cents hommes, comprenant une poudrière, des magasins d'approvisionnements, et de l'eau qu'offre le plateau, serait très difficile à prendre, et obligerait une armée d'entreprendre un siège sur un terrain défavorable, parce que le plateau en question est beaucoup plus élevé qu'aucun point des alentours, et ses flancs, quoiqu'escarpés, présentent une surface si égale que des tranchées n'y pourraient être pratiquées sans que les assiégés vissent tout ce qui s'y ferait à l'intérieur. Bien que cet ouvrage ne saurait empêcher l'ennemi de pénétrer dans le havre, il pourrait cependant empêcher les navires de stationner dans ce havre, spacieux comme il est, car ils ne sauraient y être nulle part hors de l'atteinte des bombes. Et quoique l'arsenal de marine soit si mal placé qu'il ne se trouve pas directement sous la protection de cet ouvrage, ce dernier toutefois empêcherait l'ennemi de débarquer pour détruire l'arsenal : or cette œuvre de destruction ne saurait être sérieusement accomplie qu'à la suite d'un débarquement. On peut encore trouver, pour l'artillerie et pour toutes les autres munitions, de bons emplacements qui seraient sous la protection de cette forteresse. Quant à l'artillerie, pas n'est besoin d'autre chose que de mettre fin aux empiètements commis sur les terres de la couronne qui avaient d'abord été réservées pour cet objet, car elles offrent une position convenable pour la construction de quais, et elles pourraient même suffire à contenir les magasins nécessaires. Un plan à cet effet avait été soumis au gouverneur, mais après qu'il eut été déféré à deux magistrats nommés pour le prendre en considération, et qu'il eut reçu la sanction du gouverneur, l'officier chargé d'enclorre ces terrains fut envoyé en prison, et aucune démarche ne fut faite ensuite pour protéger les droits et la dignité de la couronne. Vers le centre de la ville, en arrière d'une des vieilles batteries, là où est à tort déposé actuellement le combustible de la garnison, se trouve une étendue de terres publiques suffisante pour contenir les magasins de vivres et de

Emplacement pour les magasins de toutes les autres fournitures.

toutes les autres fournitures qu'il y a dans cette localité. Dernièrement on a demandé cette étendue de terre, et il n'en a été cédé que la partie marquée en jaune, laquelle n'est guère suffisante pour la réalisation de l'objet qu'on avait eu en vue en faisant cette demande, et il ne fut formulé aucune objection raisonnable pour ne pas abandonner le tout. La prise de possession de cette portion de terrain fut aussi disputée en cour de justice par un des membres de la législature, qui avait obtenu un permis temporaire d'occupation de ce terrain, durant son plaisir seulement. L'observation déjà faite, que la plus forte partie des fournitures est disséminée dans des maisons privées pour lesquelles on paie des loyers élevés, est la meilleure explication d'une pareille conduite. Je dois donner un peu plus de développement à cette digression, et mentionner le fait qu'on paie loyer pour le quai même sur lequel sont débarquées les provisions que le gouvernement distribue aux troupes et aux loyalistes. Mais pour revenir à mon sujet, la situation de ce terrain est convenable pour des quais, et le tout pourrait être placé sous la protection d'un bon ouvrage établi sur le plateau de la citadelle, ce que l'on comprendra mieux en consultant le plan général n° 2. Je concentrerais toutes les forces dans une forteresse solide, en abandonnant les divers points et ouvrages actuellement occupés, lesquels, d'après ce que j'en ai déjà dit, ne peuvent jamais empêcher l'ennemi de pénétrer dans le havre, sans compter qu'ils sont partout faibles parce qu'ils sont trop détachés et divisés. Je ne tracerai pas à présent le plan d'un tel ouvrage, mais j'observerai qu'en enlevant le sommet du plateau on peut obtenir une base de n'importe quelle dimension, et d'après ce que j'ai déjà dit des productions diverses du pays, on sait qu'on peut trouver dans cette province tous les matériaux nécessaires à la construction d'un ouvrage durable et solide, ce qu'exige tout particulièrement le climat. Je dois mentionner un autre avantage, particulier au fort d'Halifax—c'est qu'il n'arrive guère que ce havre se couvre de glace. Rarement il est fermé plus de deux ou trois jours dans tout le cours de l'hiver, tandis que presque tous les autres havres de cette côte sont emprisonnés pendant des mois par les glaces. C'est une chose d'une grande importance.

Une forteresse plus petite à Annapolis Royal.

Autre forteresse sur l'isthme de la grande péninsule.

Une forteresse proposée près de la rivière servant de frontière.

Je considère aussi qu'il faudrait construire une forteresse plus petite à Annapolis Royal, vu que c'est le principal havre sur la baie de Fundy, où l'on pourrait rassembler les forces militaires de ce côté de la péninsule ainsi que les forces navales; c'est en outre le point qui convient le mieux pour entretenir et assurer des communications avec la partie continentale de la province et avec le Canada. Je suis pareillement d'avis qu'il faudrait établir une autre forteresse près de Cumberland, ou à quelque endroit de l'isthme de la grande péninsule qu'on pourrait défendre avec succès en occupant les trois points proposés et en établissant entre eux des communications convenables. Ces forteresses, quelles que soient les dimensions qu'on juge à propos de leur donner, devraient être solidement bâties, leurs fondations construites en brique ou en maçonnerie, aucune espèce d'ouvrages de campagne ne pouvant résister aux rigueurs du climat, et d'après un plan propre à organiser une défense séparée. Je crois également opportun de construire quelque ouvrage moins considérable près de la rivière servant de frontière entre cette province et les Etats-Unis, frontière qu'il faudrait d'abord vérifier, car la description vague et indéterminée qui en est faite dans le traité de paix donne libre carrière aux erreurs et aux contestations. Si jamais des gens sensés et de bonne foi sont appelés à déterminer cette ligne-frontière, ce que, suivant

mon humble opinion, il est de notre intérêt comme de notre devoir de faire exécuter sans délai, il faudrait faire choix de la Scodiac ou rivière centrale Sainte-Croix, dont j'ai déjà donné une description particulière ainsi que des deux autres rivières qui portent aussi le nom de Sainte-Croix (page xxxv de ce rapport). Je ne puis m'empêcher ici de remarquer qu'on aurait dû établir sur cette rivière servant de frontière, des régiments provinciaux et autres corps licenciés, parce qu'ils constituent en toute apparence les meilleurs éléments d'une bonne milice et les plus propres à sauvegarder cette frontière. Ici de même que pour toutes les parties de la province que j'ai visitées, et où l'on n'avait pas encore disposé des terres, j'ai recommandé au gouverneur de la province de réserver les points qui paraissent propres à servir pour la défense, particulièrement au havre l'Etang, que j'ai signalé comme l'un des meilleurs et des plus aisés à défendre qu'il y ait dans la province. Ce havre a maintenant acquis encore plus d'importance, car j'avais presque terminé mon rapport, dans lequel j'ai pris le soin de distinguer constamment la péninsule de la partie continentale de la province, séparées naturellement l'une de l'autre par la baie de Fundy, quand j'ai appris que la terre ferme est constituée en un gouvernement séparé; elle doit en conséquence avoir un port qui lui soit propre, et ce havre est évidemment celui qui convient le mieux à cet objet. Outre les avantages déjà indiqués, on peut établir ici une communication par eau avec la partie supérieure de la rivière Saint-Jean en utilisant à cet effet la Majiggadewy (rivière dont j'ai déjà parlé), et je suis d'avis qu'on trouvera d'autres rivières pour communiquer avec ce havre, quand le pays aura été plus exploré et sera mieux connu. Je désire faire quelques autres observations au sujet des frontières de cette nouvelle province. Celle dont on a fait choix pour la séparer de la Nouvelle-Ecosse, en prenant pour cela une rivière qui traverse presque le point le plus étroit de l'isthme, a été judicieusement choisie. Quant à la frontière de l'ouest, entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis, je l'ai décrite et souvent signalée comme étant sujette à entraîner des erreurs et des disputes qui peuvent non seulement amener la ruine d'un certain nombre d'individus, mais encore une nouvelle guerre pour le pays. La frontière du nord et de l'est, limitrophe du Canada, est de même certainement mal choisie, et semble l'avoir été ainsi parce qu'on a suivi inconsidérément les empiètements des Français à l'époque où ils étaient maîtres du Canada. Ceux-ci, pour étendre leurs possessions, et peut-être afin d'avoir un prétexte plus plausible pour faire naître des contestations, ont écarté cette frontière primitive, naturelle, excellente, qu'offre le fleuve Saint-Laurent, pour adopter une ligne imaginaire appelée dans le traité de paix une chaîne de montagnes séparant les rivières qui se jettent dans l'océan Atlantique, de celles qui se déchargent dans le fleuve Saint-Laurent. Il n'existe pas une telle chaîne de montagnes, et les sources de ces rivières sont échelonnées et distribuées suivant les accidents du sol. Dans le cas actuel, je suis humblement d'avis que la ligne-frontière de l'ouest se dirigeant vers les Etats-Unis devrait être prolongée au nord jusqu'au fleuve Saint-Laurent, et que cette partie du Canada située au sud du fleuve devrait être comprise dans la province du Nouveau-Brunswick; car bien qu'il ne puisse pas surgir de danger immédiat d'une ligne aussi vague, toutefois du moment qu'on pourrait obtenir une si bonne frontière naturelle, on devrait l'adopter.

**Observations  
au sujet des  
frontières du  
Nouveau-  
Brunswick.**

**Établissement** Il devrait certainement y avoir un poste militaire à l'embouchure  
**ment proposé** de la rivière Saint-Jean dans la baie, puisque cette rivière est la

d'un poste militaire à l'embouchure de la rivière Saint-Jean.

grande voie par où l'on pénètre dans la province du Nouveau-Brunswick, comme elle offre la communication la plus facile et la plus naturelle avec le Canada. En outre, à en juger par la description faite de cette rivière et la région étendue qu'elle traverse, cette baie attirera probablement une plus forte quantité de produits, et partant plus de trafic qu'aucune autre de la province; on devrait donc s'occuper sans retard de la protéger. En décrivant l'état actuel des défenses à cet endroit, j'ai dit qu'il n'y avait pas été réservé de terrains pour les besoins et exigences publics; je suggérerais en conséquence que les propriétaires du sol où se trouve le fort fussent requis de le céder au gouvernement, avec l'étendue qu'on estimerait nécessaire pour sa défense, y compris un espace, au fond de la baie, propre à l'établissement de quais, de magasins, etc. Ceci a été obtenu dans l'été de 1784, mais non sur un aussi grand pied que je le désirais en me basant sur le développement croissant de cette partie du pays; on a donc ordonné de construire un quai et des magasins, tandis que le général commandant de la province recommandait au gouverneur de donner d'autres terres en remplacement de celles ainsi cédées.

Etablissement d'un poste militaire sur quelque partie de la côte du golfe Saint-Laurent.

Peut-être devrait-on aussi établir un poste militaire sur l'une des baies situées sur la côte du golfe Saint-Laurent, mais comme je n'ai pu visiter qu'en passant les havres de la Baie Verte et de Pictou, je ne saurais dire lequel est préférable, bien que le dernier m'ait paru offrir une très bonne position. Je suis aussi d'avis qu'il devrait être établi un petit poste militaire vers l'extrémité sud-est de cette province, et je crois que l'endroit convenable serait Milford Haven, petit havre sur la baie Chedabucto dans laquelle se jette le détroit de Canso. Outre les divers postes énumérés ci-dessus, tout en distinguant comme forteresses les trois mentionnés tout d'abord, savoir: Halifax, Annapolis Royal et Cumberland, spécialement le premier, je recommande l'établissement de batteries munies d'un peu d'artillerie, sur toutes les baies de la côte sud-est qui pourraient devenir des centres de population, lors même qu'il ne s'agirait que de faire exécuter les lois relatives au commerce par les navires fréquentant les baies en question. Je recommande en outre l'établissement d'une série de phares sur les points les plus élevés et les plus avancés à partir du cap Canso jusqu'au cap Sable, en commençant par une seule lumière au premier phare, et en augmentant le nombre des lumières avec le nombre des phares. Il faudra pareillement autant de canons que de lumières à chaque point, et par les décharges d'artillerie au milieu des épaisses brumes qui règnent sur cette côte, les bâtiments aux alentours pourront être avertis de leur situation. L'entretien de ces phares et de ces canons serait fort judicieusement confié aux pilotes émigrés dans cette province après l'évacuation de New-York, et dont beaucoup sont encore en service avec demi-solde. Par une judicieuse distribution de ces employés et au moyen d'un système simple de signaux consistant en lumières et en salves d'artillerie, la navigation le long de cette côte deviendrait infiniment plus sûre et plus aisée. Je crois avoir omis de faire remarquer qu'en général la hauteur de la marée sur cette côte est de six à sept pieds.

Batteries à établir sur toutes les baies de la côte sud-est.

Etablissement d'une série de phares depuis le cap Canso jusqu'au cap Sable.

Idées générales.

Comme dans le cours de ce rapport, j'ai été singulièrement frappé de l'idée d'unir ces provinces avec le Canada pour leur avantage réciproque, qu'en établissant les mêmes lois, des relations constantes et des intérêts mutuels, on pourrait encore former un grand pays en Amérique, et que pour faciliter la réalisation de ce dessein on pourrait juger à propos de fixer quelque part le siège du gouvernement

Situation de  
l'île du Cap  
Breton.

général et le centre d'une protection commune, l'île du Cap-Breton m'a paru très favorablement située pour remplir cet objet. C'est un promontoire placé entre les trois provinces, et heureusement situé pour communiquer avec les différentes parties de ces trois provinces, outre qu'il offre aux navires venant d'Europe l'atterrissage le plus facile et le plus sûr. Il est aussi dans le voisinage immédiat de Terre-neuve, et on peut dire qu'il se trouve au centre de toutes les possessions qui restent à la Grande-Bretagne sur le continent américain. Or comme rien ne peut sauver ces possessions qu'un bon et sage gouvernement, le plus sûr sinon l'unique moyen d'atteindre ce résultat est d'appeler un homme habile à les gouverner dans l'unité. Il faudrait un homme capable et intègre, doué d'une intelligence assez vaste pour se rendre compte des ressources et des intérêts des diverses parties de ces possessions, et pour les unir et les faire servir au bien commun de façon à accomplir une œuvre à la fois grande et utile. Non seulement ces provinces peuvent subvenir aux besoins de nos îles des Indes Occidentales, mais avec des encouragements opportuns, des réglemens sages et un bon gouvernement, elles peuvent encore devenir de formidables rivales pour les Etats-Unis d'Amérique. C'est un grand pays et qui, d'après la description que j'en ai donnée, possède autant d'avantages naturels qu'aucun autre en Amérique. Par ses pêches, la province du Nouveau-Brunswick est infiniment supérieure à toute autre contrée, et pour ses bois elles n'est inférieure à aucune. Elle manque d'habitants, et ceux-ci on peut les attirer des Etats-Unis. Des gens qui n'ont pas oublié l'excellence de notre constitution et de notre gouvernement, qui sont las de l'anarchie où ils sont plongés par les leurs, peuvent être aisément persuadés de venir s'établir ici ; un grand nombre ont déjà demandé d'y être admis ; et il ne faut pas non plus tout à fait désespérer de voir les provinces révoltées, ayant sans cesse sous les yeux, tracée en caractères indélébiles, la félicité résultant de notre système de gouvernement, disposées enfin, après d'infructueux efforts, à se réconcilier avec ce régime colonial sous lequel elles ont trouvé et sous lequel seulement peut-être elles pourront trouver la vraie liberté et l'union véritable ; mais comme ce sujet est d'une grande importance politique, il peut être considéré en dehors de ma sphère. Avant de conclure, je dois toutefois ajouter que si l'acte concernant la navigation n'est pas mis en vigueur dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, les conséquences funestes, ou plutôt la ruine qui résulteront pour elles, sont de toute évidence.

RT. MORSE,  
*Lieutenant-colonel du génie.*



LISTE des différentes casernes dans la province de la Nouvelle-Ecosse, indiquant le nombre d'hommes qu'elles peuvent contenir, dressée en 1784.

Où elles sont situées.	Leurs noms.	Nombre d'hommes qu'elles peuvent contenir.	Nombre de chambres d'officiers.	
Halifax et ses dépendances.	Casernes rouges.....	1,168		
	Casernes Cornwallis.....	520		
	Nouvelles casernes.....	112		
	Casernes du fort de bois.....	100		
	Casernes Lutterel.....	128		
	Casernes du fort des grenadiers.....	120		
	id. id. Massey.....	100		
	id. id. Coote.....	20		
	id. de la vieille artillerie.....	96		
	id. de la nouvelle artillerie.....	160		
	Blockhaus nord et sud du chantier de marine.....	40		
	Blockhaus du fort Massey.....	30		
	id. du plateau de la citadelle.....	100		
	<i>Dans l'enceinte du fort.</i>			
Annapolis Royal.	Casernes des soldats.....	201		
	id. officiers.....		14	
	<i>En dehors du fort.</i>			
Fort Edouard.	Casernes des soldats.....	50		
	id. officiers.....		6	
	id. soldats.....	168		
	id. officiers.....		8	
	Fort Hughes.	id. soldats.....	50	
	id. officiers.....		3	
Fort Cumberland.	id. soldats.....	300		
	id. officiers.....		16	
	<i>Pointe Carleton.</i>			
Port Roseway.	Casernes des soldats } Artillerie. {.....	100		
	id. officiers }.....		4	
	<i>Vis-à-vis de la ville.</i>			
Fort Howe dans la province du Nouveau-Brunswick.	Casernes des soldats.....	300		
	id. officiers.....		14	
	id. soldats.....	100		
	id. officiers.....		12	

Postes avancés.

LISTE des pièces d'artillerie en bronze et en fer et des armes à

		Canons.															
		En bronze.															
		Canons de 12.		Canons de 6.		Canons de 4. Français.		Canons de 3.		Canons de 1.							
		Français.	Anglais	Français.	Anglais	Français.	Anglais	Français.	Anglais	Total.	Canons de 42.	32	26	24	18		
A Halifax et ses dépendances.	Plateau de la citadelle. ....	Montés.....	3												62	...	
		Descendus .....															
		Total .....	3							3						62	...
	Forts .....	Massey .....														10	...
		Coote .....														3	...
		Ile George .....	1							1	6					29	3
		De l'est .....														15	...
		Principal .....									5	5				6	...
	Batteries .....	De la baie .....	{ N° 1.														
			{ N° 2.														
Fieldings .....															5	...	
Flagstaff .....																2	
Bras Nord-ouest... { N° 1.																	
	{ N° 2.																
	Parc d'artillerie.....	6	7	11	1	10	8	4	47						2	5	
	Total .....	6	11	11	1	10	8	4	51	11	5				132	10	
Postes avancés.	Forts .....	Pointe Carleton .....			4		2			6						12	1
		Cumberland .....															
		Howe.....															2
		Edouard.....															
	Total .....			4		2			6						12	3	
Sous le contrôle du	Garde-magasin { Service de terre pour le { id. mer.	Commissaire .....	6	11	15	1	12	8	4	57	11	5			144	18	
				1						1			25	24	34		
										1	22				22	28	
	Total dans la Nouvelle-Ecosse .....	6	12	15	1	12	8	4	58	12	27	25		190	75		

{ Service de terre.

Sous le contrôle du garde-magasin pour le

{ Service de mer.

feu portatives dans la province de la Nouvelle-Ecosse, en 1784.

Canons.													Total.	Grand total.	Obusiers.			Mortiers.					Total.	Grand total.
En fer.															8 pouces.	En bronze		En bronze.				En fer.		
12	9	8	6	4	3	1	½	Caronades.				5½				3½	Total.	12-10 pouces.				12-7		
								Can. 68	32	24	18							12	6	8	7½			
2	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	3	2	4	11	3	...
3	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	2	5	11	3	25	100
5	1	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	72	75	...	...	...	...	...	...	17
3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13	13	...	...	...	...	4	4	3
9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	...	...	...	...	...	...	48
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	47	48	...	...	...	...	...	...	15
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15	15	...	...	...	...	...	...	16
2	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16	16	...	...	...	...	...	...	5
...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	...	...	...	2
...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	...	7
...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7	7	...	...	...	...	...	...	4
...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	...	...	...	...	...	...	3
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...	...	2
14	...	7	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30	77	2	...	2	4	...	5	86
33	5	...	15	8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	219	270	2	...	2	4	1	3	308
7	1	3	5	7	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	39	45	...	2	...	2	1	3	61
6	...	6	4	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19	19	...	...	...	...	...	...	19
...	...	4	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	8	...	...	...	...	2	2	10
5	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	8	...	...	...	...	...	...	8
7	12	3	16	15	1	2	...	...	3	...	...	...	...	...	...	74	80	...	2	...	2	1	5	88
40	17	3	31	23	1	2	...	...	3	...	...	...	...	...	...	293	350	2	2	6	1	4	3	396
36	20	2	2	14	6	74	...	2	2	...	2	...	...	...	...	243	244	3	...	3	1	1	23	289
62	34	...	94	89	27	184	3	6	12	28	1	...	...	...	...	625	625	...	...	...	...	...	...	625
138	71	5	127	126	33	1	260	3	8	14	15	30	1	1161	1219	5	2	2	9	1	5	4	33	1310

Fusils de rempart.....	44
Carabines ..	433
Fusils ..	19,024
Fusils de cavalerie ..	152
Longs sabres ..	845
Epées montées en bronze..	97
Braquemarts ..	310
Mousquetons ..	49
Fusils ..	1,821
Pistolets à tringles, paires.....	495
Epées ..	1,801





## NOTE D.

LETTRE DE CHARLES I À SIR ISAAC WAKE, AMBASSADEUR EN FRANCE, AU SUJET DE LA  
REDDITION DE QUÉBEC ET DE L'ACADIE, 12 JUIN 1631.

(TRADUCTION.)

CHARLES R.

A notre féal et aimé, salut. Par vos différentes dépêches au vicomte Dorchester depuis que vous êtes arrivé à votre lieu de résidence en cette cour, nous avons particulièrement remarqué les retards qu'on vous a fait éprouver avant de vous présenter d'abord au roi et à ses principaux ministres, ainsi que les manières et le langage dont on s'est servi à votre égard lors de votre première audience. Et de même que nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris que vous n'ayez pas été admis plus tôt en la présence du roi sur vos instances réitérées et après la sollicitation d'une audience faite par d'Angier, ainsi, d'un autre côté, nous estimons avoir lieu suffisamment d'être satisfait de la réparation qui vous a été faite par la profession si significative d'amour fraternel et la déclaration d'un ferme propos d'entretenir exactement avec vous des relations amicales, qui vous ont été faites de la bouche même du roi. Quant au bon accueil dont vous avez été l'objet de la part de quelques-uns des ministres de ce roi, et à la réserve que d'autres ont observée avec vous relativement au cardinal de Richelieu, vous avez bien fait de vous conformer à vos instructions, et pour le reste nous devons vous laisser agir avec eux à votre discrétion. Et comme nous voyons par votre conduite que vous n'êtes pas novice dans les ambassades, ainsi, nous n'avons pas besoin de vous donner de nouvelles instructions sur les égards à avoir pour ceux avec qui vous avez à négocier en cette cour, si ce n'est de continuer comme vous avez bien commencé en ce qui regarde le cérémonial de votre emploi.

Cette dépêche vous en apprendra l'objet essentiel, qui est de mettre fin à tous les différends entre les deux couronnes, et d'établir les bases d'une plus ferme amitié que celle des années dernières ; ce n'est pas là une œuvre nouvelle, il ne s'agit en réalité que de renouveler d'anciennes alliances en mettant d'accord les faits avec les promesses.

C'est ce que comportaient l'objet principal et le premier article même du dernier traité conclu il y a deux ans, après une rupture malheureuse, et tout ce qu'il comprenait, ou ce qu'on pouvait prétendre en vertu de ce traité a été ponctuellement exécuté de notre part : sauf seulement ce qui exigeait dans le temps et ce qui exige nécessairement une exécution mutuelle.

Nous avons, conformément au traité, (comme vous le verrez spécifié dans le troisième article) admis une modification dans la maison de notre digne épouse en augmentant le nombre des ecclésiastiques attachés à sa personne, comme on l'a jugé convenable, de gré à gré, et nous avons fait faire à cette nation diverses restitutions de navires avec leurs chargements d'une très grande valeur sans avoir rien pris ni gardé de ce genre, tandis que la remise était exigée de nous par droit d'arrêt ou de représailles.

La même satisfaction ne nous a pas été donnée non plus qu'à nos sujets sous ce double rapport ; car bien que le troisième article déjà mentionné requière expressément la confirmation de tous les articles et stipulations de notre contrat de mariage, en n'exceptant que la particularité relative à la maison de notre chère épouse, objet d'une clause particulière dans ce dernier traité, et que la dot soit clairement stipulée et quant au montant et quant à l'époque du paiement dans ces articles et conventions matrimoniales, et que promesse de paiement nous ait été souvent faite en conséquence, spécialement par monsieur de Chasteauneuf, maintenant Garde des Sceaux, lorsqu'il était ici en ambassade, cependant, la moitié n'en est pas encore payée, et non seulement trois riches bâtiments, appartenant à nos sujets, capturés et gardés sans aucune raison légitime ni même l'ombre d'un prétexte, sont encore retenus malgré des

## NOTE D.

LETTER FROM CHARLES I. TO SIR ISAAC WAKE, AMBASSADOR TO FRANCE, RESPECTING  
THE REDDITION OF QUEBEC AND ACADIA, 12 JUNE, 1631.

(ORIGINAL.)

CHARLES R.

Trusty and welbeloved wee greete you well. By yo<sup>r</sup> severall dispatches to the Viscount Dorchester since yo<sup>r</sup> coming to yo<sup>r</sup> place of residence in that court, Wee have particularly observed as well the delayes, where w<sup>th</sup> you were long entertayned for yo<sup>r</sup> first accesse to that King & his chiefe Ministers, as likewise the mannere & language was held w<sup>th</sup> you at yo<sup>r</sup> first audience. And as wee could not but marvell that you were no sooner admitted to the Kings presence upon yo<sup>r</sup> diligent demands & respective sollicitas<sup>n</sup> of audience by d'Angier; so doe wee, on the other side, find sufficient reason to content o<sup>r</sup>selves w<sup>th</sup> the reparacon was made vnto you by so significant a profession of a brotherly love, & declaracon of a firme purpose to hold strict & friendly correspondence w<sup>th</sup> vs as was expressed vnto you by that Kings owne mouth, for the fayre treatment you had by some of that King's Ministers, & the distance was held w<sup>th</sup> you by others concerning the Cardinal de Richelien, you have done well in following yo<sup>r</sup> instructions, & for the rest wee must leave both them & you to the rules of yo<sup>r</sup> discretions. And as wee see by yo<sup>r</sup> cariage of yo<sup>r</sup> self you are no new man in Ambassages: so need wee not to give you any new directions how to complye w<sup>th</sup> those you have to deale w<sup>th</sup> at that court, but to goe on as you have well begun in the ceremoniall part of yo<sup>r</sup> charge.

The substantiall part comes to you by this dispatch: which is a shutting vp of all differences betwixt the two Crownes, & laying a foundaçon of a firmer friendship than hath been of late years; w<sup>th</sup> is no new worke, but in effect the renewing onely of former allyances as well by practise, as they are by promise.

The chiefe scope & ayme & very first article of the last treaty concluded now two yeares since after an unhappy rup<sup>ture</sup> was to that purpose, & every thing comprised in the said treaty, or could any way be pretended vnto by vertue th<sup>e</sup> reof hath been punctually performed on o<sup>r</sup> part: such things onely excepted as did atethe tyme & doe necessarily require a mutuall performance.

Wee have accordingly (as you will observe it specified in the thyrd article) admitted an alteration in the family of o<sup>r</sup> dear Consort, by increase of the number of the Religious persons about her, as was found fitting de gré à gré, & have caused divers restitutions to be made of whole shippes and their charge of goods to that nation to a very great value w<sup>th</sup> out holding any thing of that kinde, whereas the delivery was required of vs by way of arrest or reprisall.

The like contentm<sup>t</sup> hath not been afforded vs or o<sup>r</sup> subjects in eyther of these particulars; for whereas the thyrd article before specified doth expresly require that all articles & contracts of o<sup>r</sup> mariage should be confirmed, the particularity of the family of o<sup>r</sup> deare Consort onely excepted for w<sup>th</sup> in this last treaty there is a particular clause, and that the porçon money is clearly sett downe as well for the s<sup>u</sup>me as the tyme of paym<sup>t</sup> in the sayde articles & contracts of mariage, & accordingly promise hath been often made vnto vs of our payment, & specially by Mons<sup>r</sup> de Chasteauneuf now Garde des Sceaux when he was here in ambassage, yet the one halfe thereof remaynes still unsatisfyed & not only three wealthy shippes of o<sup>r</sup> subjects taken and held w<sup>th</sup> out any iust subject, or so much as appare<sup>m</sup> of pretention, have been still detayned notw<sup>th</sup> standing often reiterated demands of restitution: but divers arrests and seisures have been made of clothes & manufactures of drapery of this O<sup>r</sup> Kingdom there w<sup>th</sup> in the land, directly contrary to stipulaçon & treaty.

The paym<sup>t</sup> of the remainder of the porçon money hath bene since agayne promised vnto vs by that Kings Ministers as well to such persons as wee have

demandes réitérées de restitution, mais aussi il a été pratiqué dans ce pays diverses saisies de draps et de tissus fabriqués en notre royaume, en contradiction directe avec les stipulations et le traité.

Le paiement de la balance de la dot a été depuis promis derechef à nous de même qu'aux personnes que nous avons employées en cette cour, et par les ministres de ce roi et par l'ambassadeur de France résidant auprès de nous; nous ne pouvons accorder plus de délai pour ce paiement, et nous l'avons, en conséquence joint aux autres conditions d'une entière et parfaite réconciliation.

L'ambassadeur français persistant encore dans sa promesse de paiement, désire néanmoins que les affaires en question soient séparées, en se faisant un point d'honneur d'être tenu par un nouveau traité de payer la dette déjà reconnue par une convention antérieure. Ce à quoi nous avons consenti volontiers, parce qu'une formalité ne doit pas interrompre les négociations, mais comme nous sommes plus particulièrement tenu en honneur de faire prudemment des conventions qui, si elles n'ont pas été exécutées auparavant et dans l'ordre des temps, devraient l'être au moins simultanément et effectivement avec des choses d'une grande importance qu'on nous demande d'accomplir, nous ne pouvons nullement consentir à les séparer de façon que l'une pourrait être prescrite et accomplie sans l'autre.

Ce que nous croyons être mis principalement comme condition, sinon comme stipulation pour le paiement de la balance de la dot, est la rétrocession de Québec en Canada, ville prise en vertu d'une commission donnée sous notre grand sceau, pendant la dernière guerre, par une compagnie de nos sujets de notre royaume d'Angleterre, et l'évacuation de Port Royal, localité limitrophe de la Nouvelle-Angleterre, où une compagnie de nos sujets de notre royaume d'Écosse était fixée et établie en vertu de la même commission sous le sceau de notre royaume, également donnée pendant la guerre; en conséquence d'une autre antérieurement donnée par le roi, notre père, d'heureuse mémoire.

Il est vrai qu'une de ces villes a été prise et que l'établissement s'est effectué dans l'autre après la paix; et pour cette considération (afin d'accommoder tous les différends) nous avons formellement consenti et nous persistons dans notre dessein et résolution, que l'une, c'est-à-dire Québec, soit rétrocédée, et que ceux de nos sujets qui sont établis dans l'autre s'en retirent, en les laissant toutes deux dans le même état où elles étaient avant la conclusion de la paix: ce que nous ne faisons point par ignorance comme si nous ne comprenions pas à combien peu nous oblige sous ce rapport le dernier traité (Son 7ème article, celui relatif aux restitutions, ne mentionne que les navires qui étaient alors à l'étranger avec des lettres de marque), mais par affection et par désir de plaire à notre bon frère, le roi de France, dans tout ce qui peut nous être amicalement et raisonnablement, bien que non justement et légitimement demandé.

Et on peut établir à bon droit cette distinction entre les demandes faites réciproquement; ce que nous demandons: le paiement de la balance de la dot, la restitution de certains bâtiments pris et gardés sans même le moindre prétexte, et la main-levée des saisies pratiquées dans ce royaume contre nos sujets contrairement au traité, tout cela est de droit et légitime; tandis que l'on nous demande au sujet des susdites localités au Canada et autres lieux et de quelque navires de cette nation qui n'ont pas encore été rendus, mais ont été condamnés à la confiscation par notre haute cour d'amirauté pour des raisons valables en justice, ne saurait être accordé que par courtoisie et dans l'intérêt d'une entente cordiale.

Après vous avoir ainsi exposé complètement l'état de la question en général, je vous défère pour les détails aux pièces échangées entre l'ambassadeur de France et ceux de nos Lords Commissaires qui étaient chargés de cette affaire, ainsi qu'à Philippe Burlamachy, que nous vous envoyons exprès avec les mémoires et les pouvoirs qu'il vous présentera.

Les mémoires se rapportent aux bâtiments, aux marchandises et autres choses propres à vous donner une connaissance complète de tous les détails en ce qui regarde une restitution mutuelle; et à cet égard nous vous laissons la latitude de concéder plus ou moins selon que vous le jugerez à propos pour la conclusion d'un accord satisfaisant.

employed in that Court as by this French Amb<sup>r</sup> here resident about vs whereof wee can not dispense w<sup>th</sup> any longer delay, and therefor have annexed it to other conditions of full and perfect reconcyement.

This French Amb<sup>r</sup> persisting still in his promise of paym<sup>t</sup>, doth not<sup>th</sup> standing desire to have the businesses separated making it a point of hono<sup>r</sup> to be obliged by new treaty to pay that w<sup>th</sup> is already acknowledged due by former contract.

Whereunto wee have willingly consented, because a formality should not interrupt the busines, but the point of hon<sup>r</sup> pressing us more neare to have prewdent agreements, yf not precedently & in order of tyme at least equally & in effect performed w<sup>th</sup> things of great moment, w<sup>th</sup> are required of vs. Wee can no ways agree so as to separate them as that one should be ordayned and accomplished w<sup>th</sup> out the other.

What wee chiefly understand to be put in ballance, yf not in contract against the porçon money, is the rendition of Quebec in Canada; taken by vertue of a comission given during the late warre under o<sup>r</sup> great seal, by a Company of o<sup>r</sup> subjects of this o<sup>r</sup> Kingdome of England, & the retyring from Port Royal, a place adioyning vpon New England, where a Company of o<sup>r</sup> subjects of o<sup>r</sup> Kingdome of Scotland were seated & planted by vertue of the like comission under the seale of that o<sup>r</sup> Kingdome, given out likewise during the warre; in consequence of one formerly given by the K. o<sup>r</sup> father of happy memory.

Trew it is that one of these places was taken & the plantaçon was made in the other after the peace; & in that regard (so all other differences may be accomodated) wee have formerly consented & still continue o<sup>r</sup> purpose & resolution that the one, that is Quebec shall be restored, & from the other such of o<sup>r</sup> subjects as are there planted shall retyre, leaving those parts in the same state they were before the peace: w<sup>th</sup> wee do not out of ignorance as yf we did not understand how little wee are hereunto obliged by the last treaty (the 7th Article whereof, w<sup>th</sup> is that of restitution, regards onely shippes w<sup>ch</sup> were then abroad w<sup>th</sup> letters of mart) but out of an affection & desire to complye w<sup>th</sup> o<sup>r</sup> good brother, the French King, in all things that may friendly & reasonably, though not rightly & duly be demanded of vs.

And this difference may iustly be put betwixt what is demanded on both sydes; that w<sup>th</sup> wee require, w<sup>th</sup> is the paym<sup>t</sup> of the remainder of the porçon, the restitution of certayne shippes taken & kept w<sup>th</sup> out any colo<sup>r</sup> or pretence & the taking of arrests & seisures w<sup>ch</sup> are made in that Kingdome against o<sup>r</sup> subjects contrary to treaty, being of right & due; and that w<sup>th</sup> is demanded of vs concerning the foresayd places in Canada & those parts, & some few shippes of that nation w<sup>ch</sup> remayne yet unrestored, but have passed sentence of confiscaon in o<sup>r</sup> high Court of Admiralty upon good grounds in iustice, being things of curtesy & good correspondence.

Thus having layed down vnto you the state of the whole busines for the generall, we refer you for more particulars to such writings as are past betwixt the French Amb<sup>r</sup> & such of o<sup>r</sup> LL<sup>cs</sup> Comissioners who have had charge in this busines, as likewise to Philip Burlamachy whome wee send expressly over w<sup>th</sup> such memorialls & powers as he shall present vnto you.

The memorialls concerne shippes & goods and other circumstances belonging to a mutual restitution as may give you full informaçon of all particulars; & therein wee leave you a latitude to goe more or lesse as you shall find fitting for the shutting vp a good agreem<sup>t</sup>.

The powers are on his part, the receiving the remainder of the porçon money due unto vs eyther in present paym<sup>t</sup> or such good and valuable assignaçon as may give him contentm<sup>t</sup> and on yo<sup>rs</sup> the rendring of Quebec and retyring from Port Royal for w<sup>th</sup> Philip Burlamachy will deliver you severall and solemne jnstruments under o<sup>r</sup> hand and seale: w<sup>ch</sup> o<sup>r</sup> pleasure is you should deliver to that K, or such of his counsell as he shall appoint when Burlamachy shall have received the fore sayd money or assignaçons, and contentm<sup>t</sup> shall be given you in such other particulars as are before specified: but in case of refusall or delay of paym<sup>t</sup> or good assignaçons (such as Burlamachy is to be responsible vnto vs for) you are then to detayne those

Les pouvoirs consistent pour sa part à recevoir le reste de la dot qui nous est due soit en argent ou en une bonne et valable assignation de nature à le satisfaire, et pour votre part à rendre Québec et à évacuer Port-Royal, ce pourquoi Philippe Burlamachy vous donnera plusieurs instruments solennels sous mes seing et sceau. Notre plaisir est que vous les remettiez à ce roi, ou à tel membre de son conseil qu'il nommera lorsque Burlamachy aura reçu l'argent ou les assignations susdits, et qu'il vous aura été donné satisfaction quant aux autres détails plus haut spécifiés; mais en cas de refus ou de délai relativement au paiement ou à la remise de bonnes assignations (ce dont Burlamachy est tenu responsable envers nous) vous devrez alors garder ces pouvoirs et les lui remettre, car dans cette éventualité il ne devra pas rester plus longtemps à attendre la fin de sa mission.

Quant à la balance de la dot, il reste une chose à régler, c'est la déduction que nous faisons des sommes que nous avions autrefois allouées à celles des personnes de la maison de notre chère épouse qui sont retournées en France, déduction à laquelle nous acquiesçons volontiers. Un autre point reste aussi à résoudre quant à l'obligation imposée à nos sujets de sortir du Canada et d'autres lieux: c'est que révocation soit faite de tous les actes publiés en France contre tous ceux qui ont été engagés dans cette entreprise, particulièrement contre les trois frères Kirk, ainsi que nous l'avons autrefois demandé au sujet du baron de la Tour et de son fils, avec lesquels sir William Alexander avait traité, ce qui fut jugé raisonnable par les ministres de ce roi, et ce sur quoi il faut encore insister.

Il y a un règlement pour la liberté du commerce négocié et formulé par écrit entre nos commissaires et le Garde des Sceaux de ce royaume quand il était ambassadeur extraordinaire ici, et comme l'ambassadeur de France résidant aujourd'hui en notre cour demande que ce règlement soit ratifié et sanctionné, nous y donnons volontiers notre assentiment, principalement parce qu'il donne la vigueur et la vie aux traités antérieurement conclus entre les deux couronnes; et tant pour cette affaire particulière (à cet effet nous ordonnons qu'il vous soit remis une copie du règlement) que pour les autres affaires dont vous êtes actuellement chargé, nous vous donnons une ample commission sous notre grand sceau dans la forme usitée en pareils cas. Donnée sous notre sceau en notre château de Greenwich, le douze juin, en la septième année de notre règne.

**ADRESSE:** A notre féal et aimé sir Isaac Wake, chevalier, notre ambassadeur auprès du roi de France.

**ENDOS:** De la part du roi, 12 juin 1631.

powers and returne them back to him, he being to make no longer stay then to see the end of this business, w<sup>ch</sup> is his only arrand.

One thing remaines, touching the remainder of the porçon, w<sup>ch</sup> is an abatem<sup>e</sup> wee make of such sumes as we formerly ordayned to such of o<sup>r</sup> deare Consorts family as returned into France, w<sup>ch</sup> we willingly allowe of & another, touching the retyring of o<sup>r</sup> subjects out of Canada & those parts; that an abolition should be made of all acts published in France against any, particularly the three brothers, the Kirks, employed in that occasion, like manner as wee have formerly demanded touching the Baron de la Tour & his sonne, w<sup>ch</sup> whome S<sup>r</sup> William Alexander had treaty, w<sup>ch</sup> was found reasonable by that King's Ministers & must still be insisted upon.

There was a Reglem<sup>t</sup> for liberty of comerce treated and sett downe in writing betwixt o<sup>r</sup> comissioners & the Garde des Seaux of that Kingdome, when he was here extraordinary Amb<sup>r</sup>, w<sup>ch</sup> being called upon by the French Amb<sup>r</sup> now resident in o<sup>r</sup> Court to be accorded & concluded, wee doe very willingly give o<sup>r</sup> consent thereunto, chiefly because it doth give lyfe & vigo<sup>r</sup> to the former treatyes betwixt y<sup>e</sup> two Crownes; & as well for this particular (whereof wee take order a Copie shall be delivered vnto you) as for such other things that you have now in charge, wee give you an ample comission under o<sup>r</sup> great seale in that forme as is usuall in such cases. Given under o<sup>r</sup> signett at o<sup>r</sup> Mannor of Greenwich the twelvt of June in the seaventh year of o<sup>r</sup> Raygne.

ADDRESSED: To o<sup>r</sup> trusty and welbeloved S Isaac Wake, Knight, o<sup>r</sup> Ambassador Resident w<sup>th</sup> the French King.

ENDORSED, Fr<sup>m</sup> y<sup>e</sup> King 12 June 1631.

## NOTE E

**RECIT VERITABLE DU MARTYRE et de la Bien heureuse mort, du Pere Jean de Brebœuf et du Pere Gabriel L'Alemant En la Nouvelle France, dans le pays des Hurons par les Iroquois, ennemis de la Foy.**

Le Pere Jean de Brebœuf et le Pere Gabriel L'Alemant partirent de nostre cabane, pour aller à vn petit Bourg, nommé St Ignace esloigné de nostre cabane, enuiron un petit quart de Lieüe pour instruire les Sauvages, et les nouveaux Chrétiens de ce Bourg. Ce fut le 16m Jour de Mars au matin que nous apperceumes vn grand feu, au lieu ou estoient allés ces deux bons Peres ; Ce feu nous mist fort en peine, Nous ne sçauions si c'estoit des ennemis ou bien que le feu auroit pris a quelque cabane de ce village. Le Rd Pere Paul Raguenaou nostre Superieur, prist aussi tost la Resolution denuoyer quelqu'vn pour sçauoir ce que ce pourrait estre. Mais nous n'eusmes pas plus tost pris le dessein d'y aller voir que nous apperceumes plusieurs sauvages dans le chemin qui venoient droit à nous. Nous pensions tous que ce fust des Iroquois, qui nous venoient attaquer, mais les ayant considérés de plus pres nous apperceumes que c'estoient des Hurons, qui s'enfuyoient de la meslée et qui s'estoient eschappés du combat ; Ces pauvres sauvages nous faisoient grand pitié, Ils estoient tous blessés. L'vn auoit la teste cassée, l'autre le bras rompu ; L'autre vne fleche dans l'œil ; l'autre auoit la main coupée d'un coup de hache. Enfin la journée se passa à recevoir dans nostre cabane tous ces pauvres blessés, et à regarder par compassion, le feu et le lieu ou estoient ces deux bons Peres. Nous voyons le feu et les barbares, mais nous ne peumes voir aucun des deux Peres.

Voicy ce que nous dirent ces Sauvages de la prise du Bourg de St Ignace et des Peres Jean de Brebœuf et Gabriel L'Allemant.

Les Iroquois sont venus au nombre d'enuiron douze cents hommes, ont pris nostre vilage, ont pris le Pere Brebœuf et son compagnon, ont mis le feu par toutes les cabanes. Ils vont decharger leur rage sur ces deux Peres, car il les ont pris tous deux et les ont depouillez tous nuds, et attachez chacun à vn posteau. Ils ont les deux mains liées ensemble. Ils leur ont arraché les ongles des doigts, Ils leur ont déchargé vne gresle de coups de baston sur les épaules, sur les reins, sur le ventre, sur les jambes, et sur le visage n'y ayant aucune partie de leur corps qui n'ayt enduré ce tourment ; Ils nous dirent encore ; quoyque le Pere de Brebœuf fust accable sous la pesanteur de ces coups de baston, Il ne laissoit pas de tousiours parler de Dieu et d'encourager tous les nouveaux Chrétiens qui estoient captifs comme luy, de bien souffrir, afin de bien mourir pour aller de compagnie avec luy dans le Paradis. Pendant que ce bon Pere encourageoit ainsi ces bonnes gents, vn miserable huron renégat, qui demeroit captif avec les Iroquois, que le Pere de Brebœuf auoit autrefois instruit et baptisé, L'entendant parler du Paradis et du St Baptesme fut irité et luy dist, Echon, c'est le nom du Pere de Brebœuf en Huron, Tu dis que le Baptesme et les souffrances de cette vie meine droit en Paradis, tu irras bien tost, Car ie te vais baptiser et te bien faire souffrir, afin d'aller au plus tost dans ton Paradis : Le barbare ayant dit cela, prist vn chaudron plein d'eau toute bouillante, et le renverse sur son corps par trois diuerses fois en derision du St baptesme. Et a chaque fois qu'il le baptisoit de la sorte le barbare lui disoit par railleries picquantes va au Ciel, car te voila bien baptisé. Apres cela ils luy firent souffrir plusieurs autres tourments : Le 1r fut de faire rougir des haches toutes rouges de feu et les appliquer sur les reins et sous les aisselles, Ils font vn collier de ces haches toutes rouges de feu et le mettent au col de ce bon Pere. Voicy la façon que iay veu faire ce collier pour d'autres captifs ; Ils font rougir six haches prennent vne grosse hart de bois vert passent les 6 haches par le gros bout de la hart, prennent les deux bouts ensemble et puis le mettent au col du patient. Je nay point veu de tourment qui m'ait plus esmeu a compassion que celuy là. Car vo

voyez un homme tout nud, lié a vn posteau, qui ayant ce collier au col, ne seroit en quelle posture se mettre Car s'il se penche sur le deuant celles de dessus les epaules pesent dauantage ; s'il se veut pencher en arriere, celles de son estomach lui font souffrir le mesme tourment ; s'il se tient tout droit sans pencher de costé ny d'autre, Les haches ardantes de feu, appliquées egallement des deux costez luy donnent vn double supplice.

Après cela ils luy mirent vne ceinture d'ecorce toute pleine de poix et de raisine et y mirent le feu qui grilla tout son corps, Pendant tous ces tourments, le Pere de Brebœuf souffroit comme vn rocher insensible aux feux et aux flammes, qui estonnoient tous les boureaux qui le tourmentoient. Son zele estoit si grand qu'il preschoit tousjours a ces infidelles pour tascher a les conuertir ; ses boureaux indignez contre luy de ce qu'il leur parloit tousjours de Dieu et de leur conuorsion. Pour l'empescher den plus parler ils luy couperent la langue et les leures dembas et denhaut. Après cela ils se mirent tous a luy decharner toute la chair des jambes, des cuisses et des bras insqu'aux os, et la mettent rostir deuant lui pour la manger.

Pendant qu'ils le tourmentoient de la sorte ces miserables se moquoient de luy, en luy disant, Tu vois bien que nous te traitons d'amy puisque nous ne serons cause de ton bonheur Eternel, remercie nous donc de ces bons offices que nous te rendons, car plus tu souffriras, plus ton Dieu t'en recompensera.

Ces bourreaux voyant que ce bon Pere commençoit à deuenir foible, ils le firent asseoir contre terre, et l'vn deux prenant vn couteau, luy coupent la peau qui couure le crâne de la teste, vn autre de ces barbares, voyant que le bon Pere alloit bientost mourir, luy fait vne ouverture au dessus de la poitrine et luy arrache le cœur le fait rostir et le mange. D'autres vinrent boire son sang tout chaud, qu'ils beuuoient avec les deux mains disant que le Pere de Brebœuf auoit esté bien courageux a souffrir tant de mal, qu'ils luy auoient fait et qu'en beuant son sang ils deuiendroient courageux comme luy.

Voila ce que nous auons appris du Martyre et de la bienheureuse mort du Pere Jean de Brebœuf par plusieurs Chrestiens sauages dignes de foy qui ont tousjours esté presents depuis que le bon Pere fut pris jusqu'à la mort. Ces bons Chrestiens estoient captifs des Iroquois et les menoient en leur pays pour les faire mourir, mais nôtre bon Dieu leur fist la grace de se pouoir sauuer par les chemins et nous sont venus raconter tout ce que iay mis par escrit.

Le Pere de Brebœuf fut pris le 16e jour de Mars au matin avec le Pere Lalemant en l'année 1649. Le Pere de Brebœuf mourut le mesme jour de sa prise sur les 4 heures du soir. Ces barbares jetterent le reste de son corps dans le feu, mais la graisse qui restait encor a son corps esteignit le feu et ne fut point consommé.

Je ne doute point que tout ce que ie viens de raconter ne soit vray et ie le signerois de mon sang, puisque iay veu faire le mesme traitem<sup>t</sup> aux captifs Iroquois que les sauages hurons auoient pris en guerre, a la reserve de l'eau bouillante que ie nay point veu verser sur aucun.

Je m'en vay vo decrire au vray ce que iay veu du Martyre et de la B<sup>h</sup> mort du Pere Jean de Brebœuf et du Pere Gabriel L'alemant des le lendemain matin que nous eumes assurance du depart de l'ennemy, nous allames sur la place, chercher le reste de leur corps, au lieu ou ils auoient este faits mourir, Nous les trouuames tous deux, mais vn peu escartez l'vn de l'autre ; on les rapporte à nostre cabane, et on les exposa sur des escorces de bois ou ie les considéré à loisir plus de deux heures de temps, pour voir si ce que les sauages nous auoient dit de leur martyre et de leur mort estoit vray ; je considéré prem<sup>t</sup>, Le Corps du Pere de Brebœuf qui faisoit pitié à voir, aussi bien que celui du Pere L'alemant ; le Pere de Brebœuf auoit les jambes, les cuisses et les bras tous decharnez insqu'aux os ; jay veu et touché quantité de grosses ampoules qu'il auoit en plusieurs endroits de son corps ; de l'eau bouillante que ces barbares lui auoient versé en dérision du St. Baptesme. Jay veu et touché la plaie d'vne ceinture d'ecorce toute plaine de poix et de raisine qui grilla tout son corps. Jay veu et touché les bruleures du Colier des haches qu'on luy mist sur les epaules et sur l'estomach ; Jay veu et touché ses deux leures qu'on luy auoit coupées a cause qu'il parloit tousjours de Dieu pendant qu'on le faisoit souffrir.

Jay veu et touché tous les endroits de son corps, qui avoit receu plus de deux cents coups de baston ; Jay veu et touché le dessus de sa teste ecorché ; Jay veu et touché l'ouverture que ces barbares luy firent po luy arracher le cœur.

Enfin, jay veu et touché toutes les playes de son corps, comme les sauvages nous l'avoient dit et assuré ; nous enseuelismes ces precieuses Reliques le Dimanche 21me jour de mars 1649 avec bien de la Consolation.

J'euz le bonheur de les porter en terre et de les inhumer, avec celles du Père Gabriel l'alemant ; Lorsque nous partismes du pays des hurons nous levasmes les deux corps de terre et nous les mismes a bouillir dans de forte lesive. On gratta bien tous les os, et on me donna le soin de les faire seicher ; Je les mettois tous les jours dans vn petit four de terre, que nous auions, apres l'avoir vn peu chauffé Et estant en état de les serrer on les enueloppa separémt dans de l'étoffe de soye Puis on les mist en deux petits coffree, et nous les apportasmes a Québech, ou ils sont en grande veneration.

Ce n'est pas vn Docteur de Sorbonne qui a composé cecy vous le voyez bien ; cest vn reste d'Iroquois et vne personne qui a vescu plus qu'il ne pensoit, qui est et sera toujours

Monsieur

Votre Tres Humble et tres obéissant serviteur,

Christophe Regnaut coadiuteur Frere

aux Jesuites de Caen 1678 compaignon des peres brebœuf et Lallemand cy dessus.

## NOTE F.

LISTES DES LIVRES, ETC., PRÉSENTÉS, AVEC LES NOMS DES DONNEURS.

AKINS (T. B.)	Halifax, N.E.	Brochures.
BEDARD (T. P.)	Québec	Documents historiques.
BELL (Robert)	Carleton Place	Brochure.
BILLINGS (Walter)	Ottawa	Manuscripts.
BLANCHET (Hon. J.)	Québec	"Collection de Manuscrits."
BUCHANAN (P.)	Ottawa	Brochure.
BUCKE (E. P.)	Ottawa	Rapport de l'association des fruitiers d'Ontario.
CASGRAIN (H.)	Ottawa	Manuscripts.
DORWIN (Mlle)	Montréal	Collection de brochures, etc.
FEATHERSTON (J. P.)	Ottawa	Rapport de la cour martiale sur le brigadier général William Hull, à Albany, N.Y., janvier 1814.
GARON (Philéas)	Québec	Lettre originale sur la guerre de 1812.
GRAND TRUNK RAILWAY	Montréal	Collection de brochures.
HALL (John S.)	Montréal	Neptunean (Gourlay).
HALL (John S.)	Montréal	North West Passage (sir John Ross) 1835.
LES COMMISSAIRES DU HAVRE	Montréal	Rapport sur les améliorations du chenal pour les navires.
HINCKS (Hon. Sir Francis)	Montréal	Brochures.
JOHNSON (W. H.)	Ottawa	Collection de livres et de brochures.
KELTON (Lieutenant Dwight H.)	Mackinack	{ Annals of fort Mackinac } 2 vols. id édition revue.
KINGSFORD (W.)	Ottawa	Collection de brochures.
McGIBBON (R. D.)	Montréal	Discours prononcé devant la société Saint-Patrice de Sherbrooke, 1884.
MAITRE des Rôles	Londres	Publications du "Public Record Office."
MATHESON (David)	Ottawa	Brochure par le Dr. Samuel Johnson, sur les réclamations des colonies, 1774.
MENZIES (John)	Almonte	Plan original d'Almonte (carte).
MURPHY (P. S.)	Montréal	Portrait de Haldimand.
NASH (E. W.)	New-York.	Compte-rendu du procès de McLeod, accusé d'avoir brûlé le steamer <i>Caroline</i> .
BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉTAT DE NEW-YORK	Albany	Rapport de 1883.
ONTARIO (Gouvernement de)	Toronto	Collection de documents officiels.
OUIMET (Hon. G.)	Québec	Collection de rapports sur l'instruction publique, et ouvrages historiques.
PELLETIER (Hon. C. A. P.)	Québec	Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses Traverses, Québec, 1873.
POWELL (Colonel)	Ottawa	Journal de 1815.
PRINGLE (Juge)	Cornwall	Copies de documents originaux non publiés.
QUÉBEC (Gouvernement de)	Quebec	Collection de documents officiels.
ROGER (Charles)	Ottawa	Procès-verbaux de la société historique de Québec depuis 1832 à 1847.
SHEA (Dr. J. Gilmory)	New-Jersey	Collection de brochures, etc.

<b>THIBAUT (Charles)</b>	<b>Ottawa</b>	<b>Brochures.</b>
<b>WALSH (J. W.)</b>	<b>Simcoe</b>	<b>Collection de manuscrits.</b>
<b>WATTS (J. W. H.)</b>	<b>Ottawa</b>	<b>Rapports et autres documents relatifs à l'académie canadienne royale des arts.</b>
<b>WHITE (Richard)</b>	<b>Montréal</b>	<b>Collection de brochures.</b>
<b>WHITE (William)</b>	<b>Ottawa</b>	<b>Collection de brochures.</b>

LISTES DES LIVRES ET BROCHURES AVEC LES NOMS DES DONNEURS.

Collection de brochures, etc.	Ottawa	FEATHERSTON (J. P.)
Rapport de la cour martiale sur le brigadier général William Hall, à Albany, N.Y., janvier 1814.	Montréal	HORWITZ (Miles)
Collection de brochures, etc.	Ottawa	CARDINAL (H.)
Rapport sur les négociations du chevalier de La Pérouse, etc.	Montréal	GARON (Thibault)
Collection de brochures.	Québec	GRAND PAVAR HAWWAY
Collection de brochures.	Montréal	HALL (John S.)
North West Passage (sur John Ross) 1827.	Montréal	HALL (John S.)
Rapport sur les négociations du chevalier de La Pérouse.	Montréal	LES COMMISSAIRES DU HAUTS
Brochures.	Montréal	HENRY (Hon. Sir Francis)
Collection de livres et de brochures.	Ottawa	JENKINSON (W. H.)
Annuaire de tout le monde.	Blackinch	ANDERSON (John)
id. édition revue.	Blackinch	DEIGHT (H.)
Collection de brochures.	Ottawa	KINGSTON (W.)
Décret prononcé devant la société Saint-Jacques de Sherbrooke, 1884.	Montréal	MCCORMACK (N. D.)
Publications du "Public Record Office," brochures par le Dr. Samuel Johnson sur les réclamations des colonies, 1774.	London	MATTHEW (David)
Plan original d'Almonde (Ottawa).	Ottawa	MERRILL (John)
Portrait de Halibland.	Montréal	MURPHY (P. S.)
Comptes rendus du procès de Malesherbes, etc.	New York	NEASE (E. W.)
Rapport de 1888.	Albany	NEW-YORK
Collection de documents officiels.	Québec	OUINET (Hon. G.)
Collection de rapports sur l'instruction publique et ouvrages historiques.	Québec	PERLINER (Hon. C. A. P.)
Mémoires de Pierre de Salles Lascazette et de ses Frères, Québec, 1878.	Ottawa	POWELL (Colonel)
Journal de 1818.	Ottawa	FRANCOIS (Jules)
Copies de documents originaux non publiés.	Québec	ROBERT (Charles)
Collection de documents officiels.	Québec	ROBERT (Charles)
Travaux de la société historique de Québec depuis 1837 à 1847.	Ottawa	SHAW (Dr. J. Gilmory)
Collection de brochures, etc.	New Jersey	

## PRÉCIS DES ACTES DE FOY ET HOMMAGE.

(Nous ne donnons ici que le Précis des volumes II, III et IV, qui embrassent les années 1723 à 1781, celle-ci partiellement. Le volume I a été retrouvé trop tard pour que nous ayons pu en analyser le contenu. Comme à chaque mutation le titre de la concession primitive se trouve répété dans chaque acte de Foy et Hommage, nous croyons que le premier volume contient bien peu de titres de concessions, si toutefois il en renferme, qui ne se trouvent pas mentionnés dans les volumes qui suivent. D'ailleurs, nous nous proposons de faire plus tard le précis de ce premier volume, ainsi que celui des quatre derniers, qui vont de 1781 à 1854. Naturellement, la pagination et le numérotage des volumes indiqués dans ce précis ne peuvent s'appliquer seulement qu'à la copie des Actes de Foy et Hommage que possède le Bureau des Archives, et non à l'original, qui est la propriété du gouvernement de la province de Québec.)

### A

**ANTAYA** (ou d'Orvilliers). Volume IV, page 84. En 1784 prêtait serment de foy et hommage le sieur Jauton dit Dauphiné, qui avait acheté ce fief en 1768 de M. Kerberio, prêtre. Celui-ci l'avait acquis en 1754 de Pierre Pelletier dit Antaya, ainsi que des frères et sœurs de ce dernier, tous héritiers de François Pelletier dit Antaya, qui devait ce surnom à son mariage avec une femme sauvage, et avait acheté le dit fief en 1675, du sieur de Comporté, premier concessionnaire en 1672. (*Voir d'Orvilliers.*)

**ARGENTEUIL**. Vol. IV, p. 379. En 1781 rendait foy et hommage Pierre-Louis Panet, qui avait acheté ce fief des héritiers de dame Louise Denis, veuve de Pierre d'Aillebout d'Argenteuil, laquelle, en 1725, prêtait le serment ordinaire et produisait une promesse du comte de Frontenac, en 1682, de concession de ce fief au sieur Charles-Joseph d'Aillebout, père. Celui-ci et sa femme, Catherine Le Gardeur, l'avaient vendu en 1697 au sieur d'Argenteuil, leur fils, époux de la susdite dame d'Aillebout d'Argenteuil.

**ASSOMPTION**. (Fief sur la rivière de ce nom.) Vol. II, p. 173. En 1723 prêtait le serment le sieur Chaussegros de Léry au nom du sieur de St. Ours, héritier des acquets du feu sieur de St. Ours, son fils, décédé garçon et premier concessionnaire en 1672.

**AUBERT**. Vol. IV, p. 386. Guillaume Grant, qui prêtait le serment en 1781 avait acheté ce fief en 1768 de Marie-Anne-Joséphine de l'Estringan de Saint-Martin, veuve de Ignace Aubert de la Chesnaye et de Charlotte Aubert de la Chesnaye, épouse du marquis d'Albergati Vazza. La concession primitive de ce fief avait été faite en 1736 à Thérèse de La Lande-Gayon, veuve de François Aubert.

### B

**BAIE SAINT-ANTOINE**. (Partie du fief.) Vol. II, p. 176. En 1723 prêtait le serment René Lefebvre, héritier de Jacques Lefebvre, premier concessionnaire en 1683.

**BAIE SAINT-ANTOINE**. (Partie du fief.) Vol. IV, p. 40. Prêtait le serment en 1781 René Guay, qui avait acquis certaines parties de ce fief comme suit : en 1773 par adjudication conjointement avec Joseph Despins ; en 1771 par donation d'Elizabeth Guay, veuve de Louis Lefebvre Desilets ; en 1767 par contrat de vente de Jeanne Lefebvre, veuve de Jean-Baptiste Provancher ; en 1746 par partage avec les héritiers de Jacques Lefebvre ; enfin en 1739 par acquisition des mêmes héritiers Lefebvre (Pour concession primitive voir le précédent.)

**BEAUMONT**. Vol. II, p. 71. En 1723 Charles Couillard de Beaumont, qui prêtait serment, avait hérité de Charles Couillard de Beaumont son père, premier concessionnaire en 1672.

**BEAUMONT**. (Suite.) Vol. IV, p. 375. En 1781 Charles Couillard de Beaumont prêtait serment pour  $\frac{2}{3}$  de ce fief, et Louis Turgeon, comme époux de Marie-Thérèse Couillard de Beaumont, pour l'autre  $\frac{1}{3}$ . Cette seigneurie était restée la propriété de la famille Couillard de Beaumont depuis sa concession primitive. (*Voir le précédent paragraphe.*)

**BEAUPORT**. Vol. II, p. 420. En 1725 prêtait serment Ignace Juchereau de Saint-Denis, fils et héritier de Ignace Juchereau de Saint-Denis. Ce dernier tenait la

seigneurie par donation entre-vifs de Joseph Giffard, fils de Robert Giffard, premier concessionnaire en 1634 et 1635.

**BEAUPORT** ( $\frac{1}{2}$  de la seigneurie)—Suite.—Vol. III, p. 511. Ignace-Michel-Louis-Antoine de Salaberry, qui prêtait le serment en 1781, tenait une partie de cette partie de la seigneurie en sa qualité de fils unique et héritier de Madeleine-Louise Juchereau Duchesnay et de Michel de Salaberry, qui, eux, en avaient acquis la propriété de Marie Juchereau Duchesnay, veuve de Philippe d'Amours de la Morandière, en 1754. L'autre partie, il la tenait par donation de sa tante Thérèse Duchesnay, héritière de Antoine Juchereau Duchesnay et veuve de Antoine d'Ailleboud de Manteht. (Pour titres antérieurs voir le paragraphe qui précède.)

**BEAUVAIS** (fief démembré de celui d'Eschaillons). En 1781 prêtait serment Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, fils de Gaspard Chaussegros de Léry et de Marie Le Gardeur de Beauvais, héritière de Pierre de St. Ours. Ce fief appartenait à la famille de St. Ours depuis 1674, où il avait été concédé au sieur de St. Ours. A part la partie dont il avait hérité du chef de sa mère Marie Le Gardeur de Beauvais, Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry avait successivement acheté les droits de ses cohéritiers.

**BÉCANCOUR** (partie du fief). Vol. II, p. 312. En 1724 comparaisait pour la prestation de serment, Pierre Robineau, seigneur de Bécancour et baron de Portneuf, qui avait acquis les droits du sieur de Comporté. Celui-ci avait acquis cette partie du fief par sentence d'adjudication rendue contre Charles Le Gardeur de Villiers, fils de Pierre Le Gardeur de Repentigny, premier concessionnaire en 1647.

**BÉCANCOUR**. Vol. IV., p. 300. Prêtait le serment en 1781 dame François de Boucherville, veuve et donataire de Joseph-Michel Le Gardeur de Croisil, sieur de Montesson, comme propriétaire de la moitié du fief et usufruitière de l'autre moitié appartenant à Jean-Bruyères, son gendre, qui avait épousé Catherine Pommereau, fille du premier mariage de la dite dame avec François Pommereau. En 1755 Joseph-Michel Le Gardeur de Croisil, sieur de Montesson, avait acheté les droits sur ce fief de Marie-Anne Robineau, veuve de Charles Le Gardeur de Croisil. (Pour les titres antérieurs voir l'article qui précède.)

**BÉLAIR** (ou les Ecureuils). Vol. II, p. 91. Jean-Baptiste Toupin, dit Dussault, qui rendait foy et hommage en 1723, avait succédé à Jean-Baptiste Toupin, dit Dussault. La première concession en avait été faite en 1672 aux sieurs Toupin, père et fils.

**BÉLAIR** (ou les Ecureuils).—Suite.—Vol. IV, p. 254. Joseph Brassard Deschenaux, qui prêtait serment en 1781, avait acheté un quart de ce fief en 1770 de Joseph Toupin, dit Dussault, et de Alexis Dussault. (Voir ce qui précède pour les titres antérieurs.)

**BELLECHASSE**. Vol. II, p. 325. Nicolas-Blaise des Bergères, sieur de Rigauville, prêtait le serment pour ce fief en 1724 comme époux de Marie-Françoise Vienay Pachot, avant son dernier mariage veuve de Alexandre Berthier, premier concessionnaire en 1672. (Voir Berthier.)

**BELLEVUE**. Vol. II, p. 20. En 1723 rendait Foy et Hommage Pierre Chicoine, fils et héritier de Pierre Chicoine, qui avait acheté ce fief de Pierre Boisseau. Ce dernier l'avait acquis en 1678 du sieur de Vitré, premier concessionnaire en 1672.

**BELLEVUE**.—(Suite.)—Vol. IV, p. 175. Prêtait le serment en 1781 Pierre Chicoine dit Dauzois, qui avait acquis par donation une partie de ce fief de François Chicoine et acheté les autres de ses héritiers, tous enfants de Pierre Chicoine mentionné en premier lieu dans l'article précédent.

**BELCÉIL**. Vol. II, p. 154. Charles LeMoyné de Longueuil, qui rendait foy et hommage en 1723, avait acheté ce fief en 1711 de Joseph Hertel, premier concessionnaire en 1694.

**BELCÉIL**.—(Suite.)—Vol. III, p. 1.—1733\*—Charles LeMoyné, baron de Longueuil, fils aîné du précédent.

\* Pour éviter une répétition de mots, nous mettrons habituellement après l'indication de la page la date de la prestation de serment.

- BELCÉIL.**—(Suite.)—Vol. III, p. 551.—1781.—Dlle Charles LeMoyne, baronne de Longueuil, avait hérité de son père, Charles LeMoyne, baron de Longueuil, qui, lui, avait en 1755 acquis le fief de son frère et de ses sœurs, enfants mineurs de Charles LeMoyne, baron de Longueuil.
- BERTHIER** (en haut et terrain en continuation). Vol. III, p. 190.—1751.—Pierre-Noël Courthiau avait acquis ce fief en 1750 de Marie Lestage et de Marie Esther Sayer, veuve de Pierre Lestage, qui, lui, l'avait acheté en 1718 de Nicolas-Blain des Bergères, sieur de Rigauville, époux de Marie-Françoise Vienay Pachot, mariée en premières noces à Alexandre Berthier. Ce dernier, concessionnaire en 1674 de la majeure partie du fief de Berthier, en avait acheté une autre du sieur Randin, premier concessionnaire du fief Randin, situé à côté de celui de Berthier, dont il devint alors partie intégrante.
- BERTHIER** (en haut, suite.) Vol. III, p. 446.—1781.—Jacques Cuthbert avait acheté ce fief en 1765 de Pierre-Noël Courthiau, alors résidant à Bayonne, par l'entremise de son frère Jean-Baptiste Courthiau. (*Voyez ce qui précède.*)
- BERTHIER** (en bas, ou Bellechasse.) Vol. IV, p. 351.—1781.—Les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec avaient obtenu la donation de ce fief en 1730 par testament de messire Charles des Bergères de Rigauville, vicaire général. (Pour titres antérieurs *voir Bellechasse.*)
- BEULAC** (fief démembré de la seigneurie de Chambly). Vol. IV, p. 386. Guillaume Grant prêtait le serment en 1781. Il avait acheté ce fief de François Dupont Duchambon, sieur de Misiliat, et de Marie-Françoise-Joseph-Reine Hertel de Beulac, femme de ce dernier et héritier de Claude-François-Jean-Baptiste Hertel de Beulac. En 1780, à la suite d'un échange fait avec Rémi-Ovide de Rouville, qui lui délaissa un emplacement dans le village Saint-Jean-Baptiste, Guillaume Grant déclara réunir cet emplacement à son fief de Beulac. (Pour titres antérieurs *voir Chambly.*)
- Bic.** Vol. III, p. 424.—1781—Gilles-Ignace-Joseph Aubert de la Chesnaye et dame Charles Aubert, "veuve Dalbergate", \* tenaient ce fief de Ignace Aubert de la Chesnaye, qui l'avait acquis de Charles-Denis de Vitré, premier concessionnaire en 1675.
- BONSECOURS.** Vol. II, p. 115.—1723.—Louis Bélanger avait acheté de ses frères et sœurs ainsi que de ses neveux et nièces, ces derniers enfants de Charles Bélanger, leurs parts qu'il ajouta à celle qu'il avait reçue de son père François Bélanger, premier concessionnaire en 1677.
- BONSECOURS.**—(Suite.)—Vol. III, p. 87.—1739.—Jean-François Bélanger, fils aîné de François, qui l'était de Louis Bélanger. (*Voyez ci-dessus.*)
- BONSECOURS.** (sur la rivière Yamaska.) Vol. II, p. 158.—1723.—Marie-Joseph Fezeret, épouse de Gabriel Thiersan de Genlis et héritière de Louis Fezeret, qui avait acheté ce fief du sieur Charon, premier concessionnaire en 1702.
- BONSECOURS.** (sur le Saint-Laurent à côté de Sainte-Croix.) Vol. II, p. 246.—1723.—Marie Madeleine Boucher, veuve de Pierre-Noël Le Gardeur de Tilly. Celui-ci avait acheté ce fief en 1701 de Marie Mainville (Miville écrit l'abbé Tanguay), veuve de Mathieu Amyot de Villeneuve (dit Villeneuve selon l'abbé Tanguay), premier concessionnaire en 1687.
- BOUCHER.** (Pierre, sieur de Boucherville.) Vol. II, p. 217.—1723.—Le dit Pierre Boucher de Boucherville avait eu la concession, en 1656, d'un fief sans nom et défini comme suit: "10 arpents de front sur 20 de profondeur situés du côté " nord sur le Saint-Laurent, environ 300 pas au-dessus de la cinquième rivière."
- BOUCHERVILLE.** Vol. II, p. 205.—1723.—Pierre Boucher de Boucherville tant pour lui que pour sa mère et ses frères et sœurs, tous héritiers de Pierre Boucher de Grosbois et de Boucherville premier concessionnaire en 1672.
- BOUCHERVILLE.** ( $\frac{1}{3}$  du fief.) Vol. II, p. 235.—1723.—René Gaultier sieur de Varennes, fils de René Gaultier et de Marie Boucher, fille et donataire de Pierre Bou-

\* Elle était veuve du marquis de Albergati Vazza. *Voyez le mot AUBERT.*

- cher sieur de Grosbois et de Boucherville. (*Voir l'article qui précède.*)
- BOUCHERVILLE.** ( $\frac{1}{4}$  de la seigneurie.) Vol. III, p. 494.—1781.—René-Amable Boucher sieur de Boucherville, représentant sa mère dame Marguerite Rimbault veuve de Boucherville, ainsi que Joseph Boucher de la Brocquerie et François Boucher de la Perrière, co-seigneurs. (*Voir ci-dessus.*)
- BOUCHERVILLE.** (14 arpents de front sur 2 lieues de profondeur.) Vol. IV, p. 102.—1781—Charles Boucher de Grosbois tenait 6 arpents de front de ce fief par donation faite en 1707 à son père Ignace Boucher de Grosbois par Pierre Boucher de Boucherville et Jeanne Crevier, femme de ce dernier. En 1730 le dit Charles Boucher de Grosbois avait acheté les autres 8 arpents de front de Charles Hertel de Chambly et de Geneviève Boucher, femme de celui-ci. (*Voyez ci-dessus.*)
- BOUCHERVILLE.** (2 arpents.) Vol. IV, p. 105.—1781.—Charles Boucher de la Bruère comme héritier de son père Jean-René Boucher de la Bruère.
- BOUCHERVILLE.** (6 arpents.) Vol. IV, p. 105.—1781.—Joseph Boucher de Montarville tenait cette partie du fief de son père Jean-René Boucher de la Bruère.
- BOURCHEMIN.** (*Voir aussi VAUDREUIL.*) Vol. II, p. 353.—1725.—Philippe de Rigault, marquis de Vaudreuil, avait acquis une partie de ce fief de Dlle Marie-Anne de Bourchemin, fille de Jacques-François de Bourchemin, premier concessionnaire en 1695. Il avait acheté l'autre partie de René Guay, fils de Alexis Guay et de Elizabeth Dizy, mariée en premières noces au dit François de Bourchemin, premier concessionnaire.
- BOURCHEMIN.** Vol. III, p. 518.—1781.—Le Séminaire de Saint-Sulpice tenait ce fief en propre depuis 1764 du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, par donation pure et simple. En 1736, ce fief avait été donné aux MM. de Saint-Sulpice par Mgr Dosquet, coadjuteur de Québec, qui lui l'avait acheté en 1731 de Pierre Rigault de Vaudreuil. (*Voir ci-dessus pour les mutations antérieures.*)
- BOURDON.** (*Voir LES BOURDON.*)
- BOURG-LOUIS.** Vol. IV, p. 447.—1781.—Antoine Panet avait acquis en 1777 par licitation, ce fief concédé en 1741 à Louis Fournel.
- BOURG-MARIE.** Vol. II, p. 153.—1723—Marie-Joseph Fezeret, épouse de Gabriel Thiersan de Genlis, avait obtenu la concession de ce fief en 1708.

## C.

- CABANAC.** Vol. II, p. 1.—1723.—Melchior Desjordy de Cabanac prêtait le serment tant pour lui que pour sa mère, Madeleine Pezard de la Touche, alors en France, (1) et veuve de Joseph Desjordy de Cabanac, premier concessionnaire en 1695.
- CAP DE LA TRINITÉ.** Vol. II, p. 34.—1723.—Jacques Le Moyne de Martigny, fils unique de J. B. LeMoynes de Martigny, qui avait les droits cédés de Jacques LeMoynes, concessionnaire en 1676.
- CAP SAINT-MICHEL.** Vol. III, p. 36.—1736—François Messier, sieur de Saint-François, rendait foy et hommage tant pour lui que pour ses frères et sœurs et autres héritiers de Michel Messier de Saint-Michel, concessionnaire en 1676.
- CAP-SANTÉ.** (Port-Neuf). Vol. IV, p. 336.—1781—Les dames Ursulines de Québec avaient acquis la baronnie de Port-Neuf de Eustache Lambert Dumont et de sa femme, Louise-Charlotte Petit, en 1744. Ceux-ci l'avaient acheté en 1741 de Bonaventure Le Gardeur de Croisil, fils, avec le consentement de son père Charles Le Gardeur de Croisil, époux de Marie-Geneviève Robineau. Cette seigneurie avait été érigée en baronnie en 1681. (*Pour mutations antérieures, voir Port-Neuf, vol. II, p. 144.*)
- CARUFEL.** Vol. II, p. 69.—1723—Jean Sicard de Carufel en avait obtenu la concession en 1705.
- CARUFEL.** Vol. IV, (suite) p. 245.—1781.—Pierre et André Duchesnay ainsi que leur sœur Madeleine-Geneviève rendaient foy et hommage en 1781 pour ce fief, dont ils avaient hérité de Jean Baril Duchesnay. Celui-ci, qui possédait déjà une

(1) Elle dut y mourir, sa sépulture ne se trouvant pas indiquée dans les registres de l'Etat des personnes du Canada.

- certaine partie du fief comme époux de Mlle Sicard de Carufel, avait de 1744 à 1758 successivement acheté tous les droits des héritiers Carufel. (*Voir ci-dessus pour la concession.*)
- CHAMBLY.** Vol. II, p. 194.—1723.—Jean-Baptiste Boucher de Niverville rendait foy et hommage au sujet de ce fief comme époux de Marie-Thérèse Hertel, qui était fille de François Hertel. Ce dernier tenait le fief du chef de sa femme Marguerite de Thauvenet, héritière de M. de Chambly. premier concessionnaire en 1672 et lui dans une campagne d'Italie.
- CHAMBLY.** (Moitié de la seigneurie.) Vol. IV, p. 21.—1781.—Joseph-Claude Boucher de Niverville, fils, déjà propriétaire d'une partie de la seigneurie, avait acquis le reste de la moitié de ses frères et sœurs en 1754 (*Voir ci-dessus.*)
- CHAMBLY.** (La moitié). Vol. IV, p. 343.—1781.—Jean-Baptiste Boucher de Niverville était propriétaire de la moitié du dit fief en sa qualité de fils aîné de Jean-Baptiste Boucher de Niverville. (*Voir plus haut.*)
- CHAMPLAIN.** Vol. III, p. 79.—1738.—Dame Marie-Joseph Chorel, veuve de Étienne Pezard de la Touche, fils de Étienne Pezard de la Touche, concessionnaire en 1664.
- CHATEAUGUAY.** Vol. II, p. 283.—1724.—Zacharie Robutel de La Noue avait acquis ce fief en 1706 des enfants et héritiers de Charles Lemoyne de Longueuil, premier concessionnaire en 1673.
- CHATEAUGUAY et ILES DE LA PAIX.** Vol. IV, p. 188.—1781.—Les dames de l'Hôpital général de Montréal avaient acquis ce fief en 1760 et 1764, de Joachim Robutel de LaNoue et de Marie-Anne Robutel de LaNoue. (*Voir ci-dessus.*)
- CLORIDAN.** Vol. II, p. 259.—1724.—Anne-Thérèse Minet rend foy et hommage pour ce fief, que lui avait donné feu son mari Charles Morin, premier concessionnaire en 1707.
- CONTRECEUR.** (Partie du fief, 14 arpents de front sur 2 lieues de profondeur.) Vol. II, p. 138.—1723.—François-Antoine de Pécaudy (Pécody) de Contreœur, pour J. F. Volant dit Fosseneuve, qui avait acheté en 1690 les droits de Louis de Gannes de Falaise. Ce dernier était venu en possession de cette partie de la seigneurie par son mariage avec Barbe Denis, veuve de Antoine de Pécaudy de Contreœur, premier concessionnaire de toute la seigneurie en 1672 et 1673.
- CONTRECEUR.** (Partie de la seigneurie, 42 arpents sur deux lieues de profondeur.) Vol. III, p. 255.—Jean-Baptiste Martel achetait ce fief en 1752 des héritiers de Louis-Jean de La Corne, époux de Marie de Pécaudy de Contreœur, fille de Antoine de Pécaudy de Contreœur. (*Voir ci-dessus.*)
- CONTRECEUR.** (Les  $\frac{3}{4}$  de la seigneurie.) Vol. III, p. 479.—1781.—François Boucher de Laprairie se trouvait alors en possession de la plus grande partie de la seigneurie de Contreœur, comme époux de Charlotte de Pécaudy et comme fils et héritier de dame Marie-Charles de Pécaudy de Contreœur, veuve de François-Clément Boucher de Laprairie et sœur de Antoine de Pécaudy de Contreœur. (*Voir plus haut.*)
- CONTRECEUR.** (Partie de la seigneurie, 10 arpents de front sur une lieue de profondeur.) Vol. IV, p. 105.—1781.—Joseph Boucher de Montarville avait épousé Catherine de Pécaudy de Contreœur, laquelle avait obtenu cette partie de la seigneurie de son père, Pierre-Claude de Pécaudy de Contreœur, en avancement d'hoirie.
- CÔTE DE BEAUPRÉ.** Vol. IV, p. 305.—1781.—Le Séminaire de Québec avait reçu la donation de cette seigneurie de Mgr de Laval en 1680. Celui-ci avait fait l'acquisition des différentes parties de cette seigneurie comme suit : en 1662, de Julien Fortin ; en 1664, de Charles Aubert de la Chesnaye, de Jean Rosée, sieur de St. Martin, et de Jacques Duhamel, et enfin, en 1668, de Antoine Cheffault de la Regnardière, qui avait eu la concession primitive de toute la seigneurie en 1636. (Il n'est pas dit dans l'Acte comment les trois autres quarts étaient passés des mains de Cheffault de la Regnardière en celles de Julien Fortin, de Charles Aubert et de Jacques Duhamel.)
- CÔTE DE LAUZON, RIVIÈRE-DU-LOUP et fief SAINT-JEAN.** Vol. IV, p. 460.—1781.—  
" L'honorable Henry Caldwell étant détenteur par bail à terme de ces fiefs et

- “seigneuries appartenant à Son Excellence le général Jacques Murray, qui est actuellement en Europe, au service de Sa Majesté, demande qu'on lui accorde souffrance jusqu'à ce que le général puisse lui-même rendre foy et hommage.”
- COULONGE.** (Fief et châtellenie.) Vol. III, p. 68.—1738.—Le Séminaire de Québec l'avait acheté en 1676 des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui le tenaient elles-mêmes de Barbe de Boulogne, veuve de Louis d'Aillebout, premier concessionnaire en 1657.
- COULONGE.** Vol., IV, p. 305.—1781.—Le Séminaire de Québec renouvelait la prestation du serment ordinaire en 1781. (*Voir ci-dessous pour titres antérieurs.*)
- COURNOYER.** Vol. II, p. 358.—1725.—Jacques Hertel, sieur de Cournoyer, rend foy et hommage tant pour lui que pour sa mère et ses frères et sœurs, tous héritiers comme lui de François Hertel. Ce dernier tenait le fief de son père, Jacques Hertel. On n'en saurait préciser la date, dit l'acte, “les titres ayant été brûlés, dit l'acte de 1725, dans la maison du feu sieur François Hertel, située alors dans la seigneurie du Cap de la Madeleine.” Il n'est pas dit comment Jacques Hertel était entré en possession de ce fief qui avait été concédé en 1647 à Pierre le Gardeur de Repentigny. Cependant, d'après l'Acte de 1668 qui dit que ce sieur de Repentigny avait été obligé “d'abandonner la dite seigneurie à cause des Iroquois,” il est permis de croire que ce fief était rentré dans le domaine de la Couronne et concédé probablement de nouveau à Jacques Hertel.
- COURNOYER.** Vol. IV, p. 461.—1781.—Marie-Joseph Cournoyer, veuve du sieur Lefebvre, était usufruitière du dit fief. Le gouverneur Murray lui accorde souffrance jusqu'à ce que son fils aîné “qui a été pris dans le parti du lieutenant-gouverneur Hamilton et est retenu prisonnier dans les colonnes rebelles, puisse lui-même rendre foy et hommage.”
- COURVAL.** Vol. IV, p. 16.—1781.—Pierre-Michel Cressé et Louise Cressé, enfants et héritiers du sieur Cressé, premier concessionnaire en 1754.
- CRESSÉ.** Vol. II, p. 45.—1781.—Comparaissaient: Louis Poulin de Courval, fils aîné de Jean-Baptiste Poulin de Courval et de Louise Cressé, fille et héritière de Michel Cressé, et les frères du premier, Claude et Joseph, ses co-héritiers. Michel Cressé, leur grand-père, avait acheté ce fief du sieur de Loubia, premier concessionnaire, en 1672.

## D

- D'AILLEBOUT.** Vol. II, p. 369.—1725.—Louise Denis, veuve de Pierre d'Aillebout d'Argenteuil, qui prêtait le serment, était fils de Charles d'Aillebout des Musseaux premier concessionnaire en 1680.
- D'AUTEUIL.** Vol. II, p. 457.—1725.—François-Madeleine Ruette, sieur d'Auteuil et de Monceaux, prête le serment de foy et hommage pour ses enfants comme époux de Marie-Anne Juchereau, auparavant veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière. Le sieur d'Auteuil tenait une partie de ce fief de son chef comme concessionnaire en 1693, et l'autre de sa mère Claire-Françoise du Clément du Vault, cette dernière ayant hérité de Anne Gasnier du Clément, sa mère, qui avait eu la concession première de la majeure partie de ce fief en 1649.
- DAUTRAY ET LA NORAYE**—(Augmentation faite à ces fiefs en 1739). Vol. III, p. 446.—1781.—Le 26 janvier 1781, Jacques Cuthbert rendait foy et hommage pour  $\frac{2}{3}$  de ces seigneuries, qu'il avait acquis en 1771, 1772, 1777 et 1778 des héritiers de François Neveu, fils de Jean-Bte Neveu, premier concessionnaire de l'augmentation à ces seigneuries en 1739. (*Voir l'article qui suit et La Noraye et Dautray, Vol. III, p. 446.*)
- DAUTRAY ET LA NORAYE** (avec l'augmentation de 1739). Le 23 février 1781, Joseph Ambroise Neveu rendait foy et hommage pour  $\frac{2}{3}$  de ces fiefs. Il avait acquis ces  $\frac{2}{3}$  comme suit: en 1771, il avait acheté les droits de François Simonet et de Marguerite Neveu; en 1774, ceux de Marie Neveu, veuve de Louis-Hector d'Artigny et de Villaray.
- En 1739, Jean-Baptiste Neveu, grand-père du comparant, Joseph Ambroise Neveu, avait obtenu la concession d'une augmentation aux fiefs de Dautray et Lanoraye.

- La concession primitive de Dautray proprement dit avait été faite à Jean Bourdon en 1638 et 1647 ; celle de La Noraye proprement dite en 1688 au sieur de la Noraye ainsi qu'à Charles Gauthier, à Marie-Denise Sevestre " femme de Neveu " et à Catherine Gauthier " veuve Duquet." (*Voir aussi La Noraye.*)
- DE LÉRY.** Vol. III, p. 329.—1759.—Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry avait acheté, en 1758, la moitié de ce fief de ses co-héritiers et avait hérité l'autre moitié de Gaspard Chaussegros de Léry son père premier concessionnaire en 1733.
- DE L'ISLE.** Vol. IV, p. 216.—1781.—Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry avait acheté ce fief en 1772 de Pierre Chaboisseau comme époux de Marie Aubin de l'Isle, et en 1773 les droits de Jean-Baptiste Rodrigue, que celui-ci avait acquis de Mario-Gabriel Aubin de l'Isle, veuve en premières noces du sieur Desroches et en deuxième du sieur Cadet. La concession de cette seigneurie avait été faite en 1736 au sieur Joseph de Fleury de la Gorgendière. L'acte n'indique pas comment elle était passée aux mains de la famille Aubin de l'Isle.
- DECKUY.** Vol. II, p. 202.—1723.—Pierre-Jacques Daneaux, sieur de Muy, " gouverneur du Mississipi," était seigneur de la totalité de ce fief depuis l'acte de partage fait en 1717 avec ses sœurs, enfants comme lui de Nicolas Daneaux et de Marguerite Boucher, fille de Pierre Boucher de Boucherville et de Jeanne Crevier, qui avait fait donation du dit fief en 1695 à leur gendre Nicolas Daneaux. Il n'est pas dit dans cet acte de foy et hommage de quelle manière le sieur Boucher de Boucherville était venu en possession du dit fief. La filiation du comparant Pierre-Jacques Daneaux y est même mal établie, le nom de Nicolas Daneaux père n'y étant pas mentionné ; aussi n'est-ce qu'à l'aide du dictionnaire de M. l'abbé Tanguay que l'auteur de ce travail a pu retracer les droits complets d'hérédité de Pierre Jacques Daneaux.
- DENEAU.** Vol. III, p. 21.—1736—Jean-Claude Louet, comme époux de Anne Morin, auparavant veuve de René Deneau fils. René Deneau père en avait eu la première concession en 1691.
- DES HUNETS.** Vol. II, p. 137.—1723—François Desjordy prêtait le serment en 1723 pour ce fief, dont il avait obtenu la concession en 1696.
- DESMASURE ou SAINT-AUGUSTIN.** Vol. III, p. 17.—1736—Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec en avaient acquis la propriété en 1735 par sentence d'adjudication contre Marie-Thérèse Lalonde Gayon, veuve de François Aubert de la Chesnaye. Il n'est point fait mention dans l'acte de la concession primitive de ce fief.
- D'ORVILLIERS ou ANTAYA** (*voir ce mot*), vol. II, p. 83.—Pierre Pelletier dit Antaya prêtait en 1723 le serment tant pour lui que pour son frère et ses sœurs. Il avait acheté une partie de la moitié de ce fief des héritiers d'Orvilliers, enfants de François Chorel de Saint Romain et tenait l'autre partie de la moitié de son père François Pelletier dit Antaya, qui l'avait achetée du sieur de Comporté, premier concessionnaire en 1672.
- DU CALVET.** (*Voir Rivière David et Ruisseau du Petit-Lac.*)
- DUMONTIER.** Vol. II, p. 163.—1723.—Marie-Anne Richard, veuve du sieur Dumontier, concessionnaire en 1708, rend foy et hommage tant en son nom comme propriétaire de la moitié du fief qu'au nom de ses enfants propriétaires de l'autre moitié.
- DUMONTIER (suite).** Vol. III, p. 470.—1781.—Conrad Guky avait acheté en 1771 de la succession de Louis Estibral une partie de ce fief, qui avait été primitivement concédé en 1708 au sieur Dumontier. Il avait acquis le reste des Dames Religieuses des Trois-Rivières ainsi que de LeMaître *Duem* (Duhomme). *Voir l'article précédent.*
- DUSABLÉ (dit la Nouvelle-York).** Vol. III, p. 446.—1781.—Jacques Cuthbert avait acquis ce fief de la succession de Louis Adrien Dandonneau Dusablé, concessionnaire en 1739.

## E.

- ÉBOULEMENTS.** Vol. II, 129.—Pierre Tremblay, qui rendait foy et hommage en 1723, avait acheté ce fief en partie de Pierre de Lessard, premier concessionnaire en 1683 et en partie de Charles de Lessard, concessionnaire de l'autre en 1710.

**ÉBOULEMENTS.** (4, suite). Vol. IV, p. 371. En 1781, Jean-François Tremblay était propriétaire du  $\frac{1}{4}$  de ce fief comme fils aîné de Etienne Tremblay, qui avait hérité de la moitié du fief, dont son père Pierre Tremblay possédait la totalité en 1723. (Voir ci-dessus.)

**ESCHAILLONS OU RIVIÈRE DUCHESNE.** Vol. II, p. 171—1723.—Le sieur Chaussegros de Léry rendait foy et hommage comme fondé de pouvoir du sieur de Saint-Ours, concessionnaire en 1674.

**ESCHAMBAULT.** Vol. II, p. 384. Prêtait le serment en 1725, Joseph de Fleury de la Gorgendière, comme fils et héritier de Jacques-Alexis de Fleury d'Eschambault. Ce dernier tenait le fief du chef de sa belle-mère Eléonore de Grandmaison, veuve de François de Chavigny de Berchereau qui avait eu la concession première du fief en 1640. Le dit François de Chavigny de Berchereau étant passé pour se retirer en France, où il mourut, M. de Lauzon, gouverneur, avait transporté à la femme du susdit sieur de Chavigny, Eléonore de Grandmaison, le fief d'Eschambault, en 1652.

**ETCHEMINS** (fief sur la rivière de ce nom). Vol. II, p. 404. Joseph de Fleury de la Gorgendière comparaisait en 1725 pour rendre foy et hommage au sujet de ce fief comme époux de Claire Jolliet, fille et héritière de Louis Jolliet, premier concessionnaire en 1697.

## F.

**FAUSSAMBAULT.** Vol. II, p. 439. Marie-Anne Peuvret rendait foy et hommage tant pour elle, pour  $\frac{1}{3}$  du fief, qu'au nom de son frère, Alexandre-Joseph Peuvret de Gaudarville, pour les  $\frac{2}{3}$ , ce dernier étant alors à Saint-Domingue. Tous les deux étaient enfants et héritiers de Alexandre Peuvret de Gaudarville, premier concessionnaire en 1693.

## G.

**GASPÉ.** Vol. IV, p. 150—1781.—Ignace-Aubert de Gaspé tenait ce fief par héritage de sa mère Angélique Le Gardeur, veuve du sieur Aubert de la Chesnaye de Gaspé, laquelle avait eu la concession première de ce fief en 1738.

**GASTINEAU.** Vol. II, p. 107.—1723.—Louis Gastineau Duplessis avait acquis ce fief en 1712, du sieur Boucher de Boucherville, premier concessionnaire en 1672.

**GASTINEAU** (suite). Vol. IV, p. 156.—1781.—Joseph-Godfroy de Tonnancour achetait, en 1766, ce fief de Louis Gastineau. (Voir ci-dessus.)

**GAUDARVILLE.** Vol. II, p. 439. Marie-Anne Peuvret rendait foy et hommage en 1725, tant pour elle, pour  $\frac{1}{3}$  du fief, qu'au nom de son frère, Alexandre-Joseph Peuvret de Gaudarville pour les  $\frac{2}{3}$ , ce dernier étant alors à Saint-Domingue. Tous les deux étaient enfants et héritiers de Alexandre Peuvret de Gaudarville, qui avait hérité des  $\frac{2}{3}$  du fief de son père, Jean-Baptiste Peuvret, sieur du Mesnu, et avait acquis l'autre, en 1701, de sa sœur Marie-Catherine Peuvret, épouse de Ignace Juchereau Duchesnay. Le sieur Jean-Paptiste Peuvret, sieur du Mesnu, tenait ce fief de sa femme Marie-Catherine Nau, qui avait épousé en premières noces Louis de Lauzon de la Cité, premier concessionnaire en 1652.

**GAUTHIER.** (Joseph.) Vol. III, p. 291.—1758—Prête le serment en 1758 pour un fief sans nom situé derrière La Noraye, qu'il avait acheté en 1756 de Jean d'Aillebout d'Argenteuil premier concessionnaire en 1736.

**GAUTHIER.** (Joseph.) Vol. III, p. 291.—1758.—Prête le serment pour un fief situé derrière Daustray et qu'il avait acheté, en 1755, de Geneviève de Ramsay, veuve de Louis Deschamps de Boishébert, premier concessionnaire en 1736.

**GENTILLY.** Vol. II, p. 30. François Poisson rendait foy et hommage en 1723 tant pour lui, pour la moitié du fief, qu'au nom de ses frères et sœurs, pour l'autre moitié ; ils étaient enfants et héritiers comme lui de François Poisson. Ce dernier tenait le fief, par donation entre-vifs faite en 1683 par Michel Pelletier de la Pérade, premier concessionnaire en 1676.

- GENTILLY.** (La moitié du fief.) Vol. III, p. 8.—1734.—Elizabeth Dizy rend foy et hommage pour elle et ses enfants mineurs. Elle était veuve de François Poisson, qui prêtait le serment en 1723. (*Voir ci-dessus.*)
- GENTILLY.** Vol. IV, p. 216. Rendait foy et hommage en 1781 Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, qui avait, en 1772, 1773 et 1774, acheté les droits de François, Joseph, Antonin et Alexis Poisson, ainsi que des autres héritiers de François Poisson mentionné dans l'article qui précède.
- GOBIN DE NIPISSIGUIT.** (Acadie.) Vol. III, p. 219.—1753.—Marie-Thérèse-Achille de Rey-Gaillard avait hérité de ce fief de Pierre Rey-Gaillard et de François Cailleteau, ses père et mère, ainsi que des parts de ses frère et sœur ; la dite dame Françoise Cailleteau s'était mariée en premières noces avec Richard-Denis de Fronsac, à qui Jean Gobin, premier concessionnaire en 1690, avait cédé ce fief.
- GODEFROY ET ROQUETAILLADE.** Vol. II, p. 189. En 1723 René-Godfroy de Tonnancour rendait foy et hommage tant pour lui qu'au nom de ses co-héritiers, dont l'énumération serait ici trop longue. Le dit René Godfroy avait hérité de Louis Godfroy de Normanville, fils de Jean Godfroy de Linctot, premier concessionnaire du fief Godfroy en 1638. La veuve de ce dernier, Marie Le Neuf, était devenue propriétaire du fief de Roquetaillade par la mort de son fils Pierre Godfroy de Roquetaillade, décédé garçon et premier concessionnaire en 1675.
- GODEFROY ET ROQUETAILLADE.** (Partie du fief.) Vol. IV, p. 156. En 1781 rendait foy et hommage Joseph Godfroy de Tonnancour, qui tenait cette partie des dits fiefs de son père René Godfroy de Tonnancour. (*Voir l'article précédent.*)
- GODEFROY ET ROQUETAILLADE.** (Parties des fiefs.) Vol. IV, p. 35.—1781.—Jean Drouet de Richarville avait acheté, en 1773, diverses parties de ces fiefs de dame Joseph Duplessis et des mineurs Oliviers, héritiers de leur tante Madeleine Duplessis. L'acte ne dit pas comment celle-ci s'était trouvée propriétaire de parties de ces fiefs. (*Voir les deux articles qui précèdent.*)
- GRANDE VALLÉE DES MONTS NOTRE-DAME ET ANSE DE L'ÉTANG.** Vol. II, p. 393. Michel Sarrazin, médecin, membre de l'académie des sciences, rendait foy et hommage en 1725 au sujet de ce fief, que lui avait apporté sa femme Anne Hazeur, fille de François Hazeur, premier concessionnaire en 1691 et 1697.
- GRAND-PABOS.** Vol. IV, p. 468.—1781.—Le général Haldimand avait acheté ce fief en 1765 des sieurs Lefebvre de Bellefeuille et George Lefebvre de Bellefeuille, frère du précédent, héritiers tous deux de Pierre Lefebvre de Bellefeuille, qui avait acquis ce fief des héritiers de René Hubert, premier concessionnaire en 1696.
- GRAND-PRÉ.** Vol. III, p. 470.—1781.—Conrad Guky avait acheté ce fief en 1764 de Louis Boucher de Grand-Pré, qui le tenait de Lambert Boucher de Grand-Pré, héritier de Pierre Boucher de Grand-Pré, premier concessionnaire en 1695.
- GRONDINES.** (*Voir SAINT-CHARLES DES ROCHES.*)
- GROSBOIS** (partie de la seigneurie). Vol. II, p. 77.—1723.—Louis Boucher de Grand-Pré en avait hérité de Lambert Boucher de Grand-Pré qui, lui, avait succédé à Pierre Boucher de Gros-Bois, premier concessionnaire en 1672.
- GROSBOIS** (partie de la seigneurie). Vol. III, p. 470.—1781. Conrad Guky avait acheté en 1764 partie de ce fief du sieur Louis Boucher de Grand-Pré. (*Voir ce qui précède.*)
- GROSBOIS** (partie du fief). Vol. II, p. 74.—1723.—Charles Lesieur avait succédé à Julien Lesieur. Les deux frères avaient acheté partie de ce fief en commun, en 1702, de Pierre Boucher seigneur de Boucherville et de Grosbois fils de Pierre Boucher de Gros-Bois, premier concessionnaire du fief en 1672.
- GROSBOIS** (partie du fief). Vol. IV, p. 472.—1781. Comparaisait Antoine LeSieur, fils aîné, pour lui et ses frères et sœurs, tous enfants de Julien LeSieur, fils de Charles LeSieur. (*Voir le précédent.*)

## H.

**HIAMASKA.** (*Voir YAMASKA.*)

**HUBERT (RENÉ).** Vol. II, p. 290.—1724. René Hubert était propriétaire d'un fief sans nom situé derrière les seigneuries de Saint-Gabriel et de Saint-Ignace et

dont il avait hérité de son fils René-Louis Hubert, décédé sans enfants et premier concessionnaire en 1698.

## I.

**IBERVILLE DE RISTIGOUCHE.** (Acadie.) Vol. III, p. 219.—1753.—Marie-Françoise-Achille de Rey-Gaillard, était héritière de Pierre de Rey-Gaillard et de Françoise Cailleteau, ses père et mère, ainsi que des parts de ses frère et sœur. La dite dame Françoise Cailleteau s'était mariée en premières noces avec Richard Denis de Fronsac, à qui Pierre LeMoyné d'Iberville, premier concessionnaire en 1690, céda ce fief.

**ILE À LA FOURCHE.** (Voir Nicolet.)

**ILE AUX COUDRES ET BATTURES.** Vol. II,—1738.—Le Séminaire de Québec en avait obtenu la commission en 1687.

**ILE AUX COUDRES ET BATTURES.** (Suite.) Vol. IV, p. 305.—Le Séminaire de Québec renouvelait son serment en 1781. (Voir ce qui précède.)

**ILE AUX GRUES, AU CANOT, PATIENCE, GROSSE-ILE ET PETITE ILE AUX OIES.** Vol. II, p. 363.—1725.—Paul Béquart (ou Bécart) sieur de Fonville et sa mère Anne Macard, veuve de Pierre Béquart sieur de Granville, rendaient foy et hommage en 1725. Pierre Béquart de Granville avait acheté ces îles de Louis Couillard de l'Espinay, qui les tenait de M. de Montmagny, premier concessionnaire en 1646.

**ILES AUX GRUES, AU CANOT, PATIENCE, GROSSE-ILE ET PETITE ILE AUX OIES.** (Suite.) Vol. IV, p. 204.—1781.—Louis Liénard de Beaujeu prêtait le serment au sujet de ce fief que sa femme, Geneviève Le Moyné de Longueuil, avait reçu un héritage de M. de Fonville et de Madame de Granville, cités plus haut.

**ILE AUX OIES.** Vol. III, p. 94.—1739.—Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec avaient acheté ce fief des héritiers de Paul Dupuy, époux de Jeanne Couillard, qui en avait hérité de son père Louis Couillard de l'Espinay. Ce dernier l'avait acquis de M. de Montmagny, premier concessionnaire en 1646.

**ILES AUX OIES.** Vol. IV, p. 316.—1781.—Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. (Voir Ile aux Oies. Vol. III, p. 94.)

**ILE BÉCANCOUR** (partie démembrée de la seigneurie de Bécancour). Vol. IV, p. 321.—1781.—Alexis Bigot Dorval et Alexis Dehais Tourigny avaient acquis cette île ensemble, le premier pour les deux tiers et le dernier pour le tiers de Jean Laterrière, pour qui Hubert Dubois l'avait achetée en 1778 de Nicholas Saint-Martin, de Jean-Baptiste Boluin et de Joseph Martin, épouse de ce dernier. En 1753 Joseph Le Gardeur de Croisil de Montesson l'avait acquise de Jean-Baptiste Lefebvre dit Lacroix, qui l'avait achetée de Gabrielle Le Gardeur de Croisil. Celle-ci la tenait de sa mère, Anne Robineau, veuve de Charles Le Gardeur de Croisil (Voir Bécancour.)

**ILE BIZARD.** Vol. II, p. 165. Jacques Bizard, prêtre, rendait foy et hommage en 1723 au sujet de ce fief tant pour lui que pour sa sœur Louise, épouse de Charles Renaud sieur Dubuisson et Marie-Blaise Desbergerets, sa sœur utérine mariée à Théodore Denis de Vitré. Jacques Bizard, père du comparant avait obtenu la concession de ce fief en 1678.

**ILE BIZARD.** (Suite.) Vol. III, p. 534.—1781.—Pierre Fortier avait, en 1769, acheté le quart de ce fief de Mathieu-Théodore Denis de Vitré, et en 1767 la moitié des trois quarts restant de Joseph Périnault, qui avait acquis ces trois quarts conjointement avec lui en 1765 de Marie-Noël Denis de Vitré. Celle-ci tenait cette partie du fief par donation de sa fille, Louise Bizard, veuve de Charles Renaud sieur Dubuisson (Voir ci-dessus.)

**ILES BOUCHARD.** Vol. II, p. 135—1723—François Desjordy rendait foy et hommage pour ce fief comme époux de Louise Robineau de Bécancour, fille de René Robineau de Bécancour. Le sieur Desjordy avait lui-même, en 1706 et 1707, obtenu droit de pêche et de chasse en ce fief, dont la concession primitive avait été faite au sieur Robineau de Fortel en 1672 et 1677.

- ILES BOUCHARD.** Suite.—( $\frac{2}{3}$  de la seigneurie.)—Vol. IV, p. 111—1781.—M. François Lemaire St. Germain, prêtre, avait acheté ce fief en 1870 de François Desjordy, qui lui-même l'avait acquis de Pierre Pichot et de Marie Charlotte Desjordy, femme de ce dernier. (*Voir ci-dessus.*)
- ILES BOURDON.** Vol. II, p. 200.—1723.—Ignace Bourgeroy rendait foi et hommage comme époux de Marie Demare (Desmares), héritière de Charles Desmares. Ce dernier avait acquis ce fief en 1698 de Pierre d'Aillebout d'Argenteuil qui le tenait de Charles d'Aillebout des Musseaux. Celui-ci l'avait acquis en 1668 des PP. Jésuites auxquels Charles de Lauzon de Charny, gouverneur et premier concessionnaire en 1652, l'avait cédé.
- ILES BOURDON.** (Suite). Vol. III, p. 206.—1751.—Louis Saint-Ange Charly, donataire entre-vifs de Marie Desmares, veuve de Ignace Bourgeroy et fille de Charles Desmares. Celui-ci avait acheté ces îles de Pierre d'Aillebout d'Argenteuil, fils du sieur d'Aillebout d'Argenteuil des Musseaux, qui, lui, les avait acquises en 1668 par donation des PP. Jésuites, auxquels Charles de Lauzon de Charny, gouverneur et premier concessionnaire en 1652, les avait cédées. (Cet acte nous a permis de compléter le précédent—Vol. II, p. 200—qui laisse à croire que Charles d'Aillebout des Musseaux avait été le premier concessionnaire de ce fief.)
- ILE CHICOT.** (La moitié du fief.) Vol. II, p. 309.—1724.—Louis-Adrien Dandonneau Dusablé rendait foi et hommage tant pour lui comme propriétaire de  $\frac{2}{3}$  dans la moitié du fief qu'au nom de son frère Joseph Dandonneau dit Lenoir, qui possédait l'autre tiers. (Le sieur Jacques Brisset était propriétaire de l'autre moitié du fief.) Les frères Dandonneau étaient fils de Louis Dandonneau, qui avait acquis la seigneurie en 1690 du sieur Dupas, premier concessionnaire en 1672.
- ILE CHICOT.** (La moitié du fief.) Vol. II, p. 212.—1723.—Jacques Brisset se trouvait propriétaire de la moitié de ce fief comme époux de Marguerite Dandonneau, fille et héritière de Louis Dandonneau. (*Voir l'article précédent.*)
- ILE CHICOT.** (La moitié du fief.) Vol. IV, p. 1.—1781.—François Enault avait acheté cette moitié du dit fief en 1770, de Lemaître Duhemme, qui l'avait acheté lui-même de Delles Marie-Joseph et Marie-Geneviève Dandonneau-Dusablé.
- ILES COURCELLES.** Vol. II, 346.—1725.—Le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris tenait ce fief de l'abbé Fénélon, premier concessionnaire en 1673.
- ILES COURCELLES.** Vol. III, p. 518.—1781.—Le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal tenait cette seigneurie en propre depuis 1764 par donation du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. (*Voir ci-dessus.*)
- ILE D'ANTICOSTI.** ( $\frac{1}{3}$  du fief.) Vol. II, p. 404.—1725.—Joseph Fleury de la Gorgendière comparaisait comme époux de Claire Jolliet, fille de Louis Jolliet, à qui la concession primitive de ce fief avait été faite en 1680 "en considération de la "découverte que le dit sieur Jolliet a faite du pays des Illinois et de son voyage "à la Baie d'Hudson pour l'intérêt et l'avantage de la forme du Roy."
- ILE D'ANTICOSTI** (suite) et **ILES MINGAN.** Vol. IV, p. 396.—1781.—François-Joseph Cugnet, époux de Marie-Joseph de la Fontaine de Belcour, Nicolas-Joseph et François de la Fontaine de Belcour, Guillaume Grant et Thomas Dunn, tous représentant feu Jacques La Lande, Louis Jolliet et Bissot de la Rivière, et tous co-seigneurs et propriétaires. Les héritiers la Fontaine étaient usufruitiers de la baronne de Castelneau, héritière Jolliet, tandis que Guillaume Grant avait épousé dame Catherine de Fleury de la Gorgendière dont la grand'mère était une Jolliet, et avait, en sus de ses droits, acheté ceux de Joseph Marin et de Louise-Charlotte Fleury de la Gorgendière, épouse de ce dernier. (*Voir l'article qui précède.*)
- ILES DE BEAUREGARD.** Vol. II, p. 17.—1723.—Joseph Tetro dit Ducharme, époux de Anne Jarret de Beauregard, comparaisait en 1723 tant pour sa femme et lui, pour  $\frac{1}{4}$  dans la moitié du fief, qu'au nom des autres enfants et héritiers de André Jarret de Beauregard, premier concessionnaire en 1674.
- ILE D'ORLÉANS.** (*Voir SAINT-LAURENT.*)

- ILE DUPAS** (la moitié du fief.) Vol. II, p. 212.—1723.—Jacques Brisset possédait une moitié de ce fief en sa qualité d'époux de Marguerite Dandonneau, héritière de Louis Dandonneau, qui avait acheté la totalité de ce fief du sieur Dupas, premier concessionnaire en 1672.
- ILE DUPAS** (la moitié du fief). Vol. II, p. 309.—1724.—Louis-Adrien Dandonneau sieur Dusablé tenait cette moitié du fief de son père Louis Dandonneau mentionné ci-dessus.
- ILE DUPAS** (la moitié du fief.) Vol. IV, p. 1. En 1731 François Enault se trouvait propriétaire de la moitié du dit fief qu'il avait achetée en 1770 de Lemaître Duhemme, qui l'avait lui-même acquise de Marie-Joseph et Marie-Geneviève Dandonneau-Dusablé. (*Voir les deux articles qui précèdent.*)
- ILE JÉSUS**. Vol. IV, p. 305.—1781.—Le séminaire de Québec en avait eu la concession primitive en 1699.
- ILES MINGAN** (parties du fief). Vol. II, p. 404. Joseph de Fleury de la Gorgendière comparaisait en 1725 comme époux de Claire Jolliet, qui avait hérité de deux parties de ce fief de ses deux frères, Louis et François Jolliet, décédés garçons, et en tenait une autre partie de son père, Louis Jolliet, premier concessionnaire en 1679. (*Voir Ile d'Anticosti.*)
- ILE MORAS**. Vol. II, p. 351. Thérèse Monet de Moras, veuve de Michel Trottier, sieur de Beaubien, comparaisait en 1725 tant en sa qualité de fille et héritière de Pierre Monet de Moras, premier concessionnaire en 1672, que pour avoir acheté les parts de ses co-héritiers.
- ILE PERROT**. Vol. II, p. 316. Comparaisait en 1724 tant pour elle que pour les enfants de son premier mariage—les héritiers Desruisseaux—Françoise Cuillierier, épouse de Jean Quenet (Guenet écrit l'abbé Tanguay), veuve de Joseph Trottier, sieur Desruisseaux, qui avait acheté ce fief en 1684 de Charles LeMoyné de Chateauguay. Ce dernier l'avait acquis du sieur Perrot, premier concessionnaire en 1672.
- ILE SAINT-JOSEPH**. Vol. II, p. 209. Comparaisait en 1723, tant pour lui que pour sa mère et ses frères et sœurs, etc., le sieur Boucher de Boucherville, fils et héritier de Pierre Boucher sieur de Grosbois et de Boucherville, premier concessionnaire en 1655.
- ILE SAINT-PAUL**, près de Montréal. (Pour les  $\frac{2}{3}$  de l'île.) Vol. II, p. 209.—1723.—Jacques LeBer de Senneville, héritier entre autres de Jacques LeBer de Senneville son père, premier concessionnaire en 1664, conjointement avec Claude Robutel de Saint-André et Jean de la Vigne, dont le dit Jacques LeBer de Senneville avait ensuite acquis les droits.
- ILE SAINT-PAUL**, près de Montréal, (suite.) Vol. III, p. 233.—1753.—Jean LeBer de Senneville prêtait le serment tant pour lui que pour ses frères et sœurs. Ils étaient enfants et héritiers de Hippolyte LeBer de Senneville, fils unique de Jacques LeBer de Senneville. (*Voir ci-dessus.*)
- ILE SAINT-PAUL**. (Le tiers de l'île appelé le fief de La Noue; *voyez ce mot.*) Vol. IV, p. 194.—1781.—La congrégation de Notre-Dame de Montréal avait fait en 1769 l'acquisition du reste du tiers de l'île Saint-Paul par adjudication en justice contre Thomas Syonk (Young ?), à la poursuite de Christophe Gamelin la Jemeraye. Les dites dames de la Congrégation avaient acquis les premières parts de ce fief, en 1706 et en 1700, de Zacharie Robutel de la Noue et de sa sœur Anne Robutel de la Noue, épouse de Constant LeMarchand, sieur de Lignerie, Zacharie et Anne Robutel de la Noue étaient enfants de Claude Robutel de la Noue, premier concessionnaire en 1676 de ce tiers de l'île Saint-Paul appelé fief de La Noue.
- ILE SAINTE-THÉRÈSE**. Vol. II, p. 221.—1723.—Marie-Thérèse Du Gué, veuve de Gaspard Piot, sieur de Langloiserie, prêtait serment tant pour elle, pour huit parts et un quart, qu'au nom des autres héritiers Du Gué pour le reste. Elle était fille et héritière de Sidrac Du Gué de Bois-Briant, premier concessionnaire en 1672 et 1673.

- ILE SAINTE-THERÈRE** (suite.) Vol. IV, p. 74.—1781.—En 1779 le comparant, Louis Aïnse, avait acquis ce fief de Jean Mandell, qui s'en était rendu acquéreur par adjudication par décret sur Louis Hector Piot de Langloiserie. (Cet acte est incomplet en ce qu'il n'indique pas les mutations du fief depuis 1723, époque où la veuve de Gaspard Piot de Langloiserie rendait foy et hommage jusqu'à l'année 1779, où Louis Hector Piot de Langloiserie était contraint de laisser vendre ce fief par la justice.)
- ILE SEIZE**, dans le lac Champlain. Vol. III, p. 16.—1736.—Antoine de Pécody de Contrecoeur avait eu la concession de ce fief en 1734.
- ILET A LA PEAU**. Vol. II, page 126. Comparaisait en 1723 Pierre Ruette d'Auteuil, qui prêtait le serment tant pour lui que pour ses frères et sœurs et son père, alors en France, et qui avait épousé Marie-Anne Juchereau, laquelle avait été mariée en premières noces avec François Pollet de la Pocatière, sieur de la Combe. La dite Marie-Anne Juchereau avait eu la concession première de ce fief en 1677, alors qu'elle était veuve du sieur de la Combe-Pocatière.
- ILET A LA PEAU** (suite.) Vol. IV, p. 462.—1781.—Comparaisaient Alexis Rhéaume pour la  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{3}$  et Amable Rhéaume pour  $\frac{1}{3}$ . Le dernier  $\frac{1}{3}$  appartenait à Simon Sanguinet comme époux de Thérèse Rhéaume. Tous les trois étaient héritiers de Charles Auguste Rhéaume. En 1781, le premier comparant avait acheté les droits de ses frères et sœurs, enfants du dit Charles Auguste Rhéaume, qui avait acquis la totalité de ce fief en 1767 de Charles d'Ameaux, sieur de Muy, et de Madeleine de Muy, épouse et procuratrice de Jacques Philippe de l'Isle. (Voir pour la concession primitive l'article qui précède.) Quant à la mutation de ce fief d'entre les mains de la famille d'Auteuil en celles de la famille de Muy, ni l'un ni l'autre de ces deux actes n'en font mention.
- ILET DU PORTAGE, ETC.** Vol. II, p. 380. Comparaisait, en 1725, Marie-Anne Bécart (ou Béquart) de Granville, veuve de Pierre Jacques de Joybert de Soulanges. Elle tenait ce fief de son père, Pierre Bécart, premier concessionnaire en 1672.
- ILET SAINT-JEAN**. Vol. II, p. 377. Prêtait le serment en 1725 Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay, Louis et Jacques Couillard, comme héritiers de leur sœur Geneviève Couillard, veuve de — Denis, sieur du Tertre, laquelle avait eu la première concession de ce fief en 1677.
- ILE VERTE**. Vol. II, p. 56.—1723.—Jean-Baptiste Côté avait acquis ce fief de Louis de Niort, sieur de la Noraye, qui, lui, l'avait acquis de Louis Rouer, sieur d'Artigny, premier concessionnaire en 1684.
- ISLET**. Vol. II, page 16.—1723.—Louis Gamache comparaisait cette année-là tant pour lui qu'au nom de ses frères et sœurs, enfants de Nicolas Gamache, premier concessionnaire en 1672, conjointement avec "un nommé Belavance." Ces deux derniers s'étaient ensuite partagés la succession en deux parties égales.

## J

- JENNISON** (fief démembré de Saint-Charles). Vol. IV, p. 408.—1781.—Jean Jenisson achetait ce fief de François Duaisme (Duhemme), qui l'avait acheté lui-même en 1765 de Joseph Cournoyer de la Frenière. Avant 1765 ce fief faisait partie de celui de Saint-Charles, situé sur la rivière Chambly. (Voir ce mot.)
- JÉSUS** (fief sans nom situé sur cette rivière.) Vol. II, p. 229.—1723.—Marie-Thérèse DuGué, veuve de Gaspard Piot, sieur de Langloiserie, comparaisait tant pour elle que pour ses enfants. La concession première de ce fief avait été faite en 1714 au dit sieur Piot de Langloiserie conjointement avec le sieur Petit ; et, en 1718, la comparante avait partagé la concession en deux parties égales avec le dit sieur Petit.
- JOLLIET** (3). Vol. III, p. 562.—1781.—Gabriel-Elzéar Taschereau avait acquis ce tiers du fief des héritiers de Jolliet de Mingan, descendant de Louis Jolliet, premier concessionnaire en 1697.

## K

- KAMOURASKA**. Vol. II, p. 62.—Prêtait le serment en 1723 Henry Hiché, qui était devenu propriétaire de ce fief en 1713, par donation de Louis-Aubert du Forillon

- et de sa femme Barbe Le Neuf de la Vallière. Ceux-ci le tenaient par transaction passée en 1700 avec Charles Aubert de la Chesnaye, qui l'avait acquis, en 1680, de Olivier Morel de la Durantaye, premier concessionnaire en 1674.
- KAMOURASKA** (suite). Vol. III, p. 307.—1758.—J.-Bte de Charnay avait successivement acheté en 1758 les parts des héritiers de Louis-Joseph Morel de la Durantaye, qui avait lui-même acheté ce fief en 1723 de Henri Hiché. (*Voyez* ce qui précède.)
- KAMOURASKA** (suite). Vol. IV, p. 364.—1781.—Marie-Louise Quercy, veuve et donataire de M. Maître Jean-Baptiste de Charnay, à cause de sa communauté propriétaire de la  $\frac{1}{2}$  du fief; J.-Bte Magnan, propriétaire du  $\frac{1}{2}$ , et demoiselle de Charnay de Varville, belle-sœur de la comparante, propriétaire de l'autre  $\frac{1}{2}$ . En 1770 et 1765, Mme veuve de Charnay avait acheté les droits de Ignace Noël et de François la Chaussée de la Durantaye. En 1758 et 1757, son mari, J.-Bte de Charnay, avait successivement acheté les droits de Louis-Joseph Morel de la Durantaye, l'aîné, de Charles Morel de la Durantaye, de André Morel de la Durantaye, ainsi que ceux de François Gagnon et de sa femme Marie-Catherine Morel de la Durantaye. (*Voir* les deux articles qui précèdent.)
- KASKARINET** (14 arpents sur 2 lieues de profondeur au bas de la seigneurie de Contre-cœur, dans la paroisse de Saint Denis). Vol. III, p. 225.—1754.—Jean-Baptiste Martel achète ce fief en 1752 des héritiers de Louis-Jean de La Corne, époux de Marie de Picody de Contrecoeur, qui, eux, l'avaient acquis en 1714 par concession de Marie-Renée Chorel de St-Romain, veuve de Jacques le Picard, sieur de Norey et Dumesny. Celle-ci avait fait l'acquisition de cette seigneurie du sieur de Contrecoeur. (*Voir* pour la concession primitive SAINT-DENIS, et aussi CONTRE-CŒUR.)
- KOUISANOUKEK** (en Acadie). Vol. II, p. 425. Comparaisait en 1725 Pierre Lefebvre, fils et héritier de Thomas Lefebvre, premier concessionnaire en 1703.

## L

- LABADIE**. Vol. II, 219.—1723.—René Godfroy de Tonnancour prêtait serment en 1723 comme légataire universel de Jacques Labadie, premier concessionnaire du fief en 1672.
- LABADIE** (suite). Vol. IV, p. 156.—1781—Joseph Godfroy de Tonnancour avait hérité ce fief de René de Tonnancour, son père, ci-dessus mentionné.
- LA BOISELIÈRE**. Vol. II, p. 280.—1724.—Anne Foubert était veuve de Pierre Boisseau, qui avait acheté ce fief en 1678, de Charles Denis de Vitré, premier concessionnaire en 1672.
- LA BOUTEILLERIE OU RIVIÈRE-OUELLE**. Vol. I, p. 413.—Louis Deschamps de Boishébert, qui prêtait le serment en 1726, était fils de Jean-François Deschamps, sieur de la Bouteillerie, premier concessionnaire en 1672.
- LAC DES DEUX-MONTAGNES** Vol. II, p. 337.—1725.—Le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, tenait ce fief par concession en 1717.
- LAC DES DEUX-MONTAGNES** (suite). Vol. III, p. 518.—1781.—Le Séminaire de Saint-Sulpice rendait foi et hommage en 1781 pour cette seigneurie, qu'il tenait en propre du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris depuis 1764.
- LA CHENAYE**. Vol. II, p. 274.—1724.—Pierre LeGardeur de Repentigny avait acquis ce fief par suite d'une sentence d'adjudication rendue en 1715 en faveur des créanciers de Raymond Martel. L'acte de 1724 ne dit pas comment celui-ci était devenu propriétaire de cette seigneurie et ne donne ni la date de la concession primitive ni le nom du concessionnaire. L'acte de 1781, ci-après cité, donne cependant ces deux derniers renseignements et fixe à 1657 la date de cette concession qui fut faite au sieur Le Gardeur de Repentigny.
- LA CHENAYE** (appelée l'Assomption).—Suite.—Vol. IV, p. 415.—1781.—Roch de St-Ours avait acquis  $\frac{1}{3}$  dans la  $\frac{1}{2}$  de cette seigneurie, en 1765, de Madeleine de Léry, épouse et procuratrice de Louis LeGardeur de Repentigny. En 1750, dame Agathe LeGardeur de Repentigny, veuve de Maître Bonat, céda ses droits

- à Marguerite LeGardeur de Repentigny, veuve de Jean-Baptiste de St-Ours d'Eschaillons. La même année, il y eut partage entre les dames LeGardeur et leurs neveux, par lequel la  $\frac{1}{2}$  du fief devint la propriété de M. de Repentigny l'aîné, et l'autre  $\frac{1}{2}$  "revint aux dites dames, dont la part et portion appartenantes (sic) à Mme de St-Ours d'Eschaillons a échu au comparant, son fils."
- LACHEVROTIÈRE.** Vol. II, p. 297.—1724.—Geneviève Guyon, épouse de François de Chavigny, sieur de la Chevrotière, comparaisait en 1724 pour rendre foy et hommage au nom de son mari retenu malade au lit. Ce dernier était fils et héritier de dame de la Tesserie, auparavant veuve du sieur François de Chavigny et premier concessionnaire en 1673.
- LA CHEVROTIÈRE.** (Suite). Vol. IV, p. 295.—1781.—François-Joachim Chavigny de la Chevrotière, et autres Chavigny ses co-héritiers, tenaient ce fief des Chavigny de la Chevrotière. Quant à François-Joachim Chavigny de la Chevrotière lui-même, il avait acheté plusieurs parties de la seigneurie des autres co-héritiers, de 1767 à 1779.
- LAC SAINT PIERRE** (Iles et battures sur le dit lac). Vol. II, p. 284.—1724.—Jean-Baptiste-Armand avait acheté ce fief sans nom de François Lefebvre Duplessis-Fabert et de dame Catherine Peltier, qui le tenaient par donation de Etienne Volant Radisson, premier concessionnaire en 1694.
- LA DURANTAYE** (moitié du fief). Vol. II, p. 332.—1724.—Les Religieuses de l'Hôpital-Général avaient acquis la moitié de ce fief de Louis-Joseph Morel de la Durantaye, qui, lui, tenait cette moitié de son père Olivier Morel de la Durantaye, premier concessionnaire de toute la seigneurie en 1672 et 1693.
- LAFOND** (Etienne de). Vol. II, p. 94.—1723.—Il succédait aux droits de Jean Lafond, qui en avait lui-même hérité de ses père et mère Etienne Lafond et Marie Boucher, à laquelle avait été faite en 1684 la première concession de ce fief sans nom "situé au-dessous des terres du sieur de Varennes" dites "le Sault de la Verendrie."
- LAFRESNAIE.** Vol. II, p. 38.—1723.—Alexis Gagné prêtait le serment tant en son nom pour la  $\frac{1}{2}$  du fief qu'au nom de ses co-héritiers, enfants de Louis Gagné dit Bellavance, sieur de la Frenais, qui, en 1672 et 1675, avait eu la concession primitive d'un fief qu'ils avaient ensuite partagé en deux en 1689.
- LA GUILLAUDIÈRE.** Vol. II, p. 471.—1706.—Maurico Blondeau avait acquis ce fief en 1723 de Marguerite Meissier de St-Michel, veuve du sieur Lesueur. L'acte ne dit pas à qui la concession primitive avait été faite.
- LA MARTINIÈRE.** Vol. II, p. 262.—1724.—Louis Claude de Berman, sieur de la Martinière, tenait ce fief de Claude de Berman, premier concessionnaire en 1692.
- LA MARTINIÈRE.** Vol. IV, p. 181.—1781.—Alexandre Fraser avait acquis ce fief en 1763 du gouverneur Murray, qui l'avait acheté la même année de dame Catherine Parsons, veuve de Claude de Berman de la Martinière. Celui-ci, en 1740, avait obtenu une concession en augmentation du fief dont la concession primitive avait été faite à son aïeul Claude Roman de la Martinière en 1692.
- LANGLOISERIE.** (Voir PETIT).
- LA NORAYE.** Vol. II, p. 300.—1724.—Jean-Baptiste Neveu avait acquis ce fief du sieur de Niort de la Noraye, qui l'avait acheté lui-même de Louis de Niort de la Noraye, Charles Gauthier, Delle Marie Sevestre et de dame veuve Duquet, auxquels il avait été concédé en 1688. Deux autres parties de cette seigneurie avaient été premièrement concédées à Jean Bourdon en 1647 et en 1638.
- LA NORAYE.** Vol. IV, p. 116.—1781.—Joseph Ambroise Neveu avait acheté, en 1771, les droits sur ce fief de Marguerite Neveu, en 1774, ceux de Marie Neveu, veuve de Louis-Hector d'Artigny de Villeray et de dame Joseph Ledivine Neveu. En 1739, une augmentation de ce fief avait été accordée à Jean-Baptiste Neveu. (Voir Dautray et La Noraye.)
- LA NORAYE et DAUTRAY.** (Augmentation de ces deux fiefs.) Vol. III, p. 446.—1781.—Jacques Cuthbert avait acheté  $\frac{2}{3}$  de ces fiefs en 1771 des héritiers de François Neveu, fils de Jean-Baptiste Neveu, concessionnaire de cette augmentation en 1739. (Voyez Dautray et La Noraye.)

- LA NOUE.** (Fief situé dans l'île Saint-Paul près de Montréal.) Vol. II, p. 226.—1724.—Les dames de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal avaient acquis ce fief en 1706 et en 1700 de Zacharie Robutel de la Noue et de sa sœur Anne Robutel, épouse de Constant Le Marchand, sieur de la Lignerie. Zacharie et Anne Robutel de la Noue étaient enfants de Claude Robutel de la Noue, concessionnaire en 1676 du tiers de l'île Saint-Paul, partie qui prit dès lors le nom de fief de la Noue.
- LA POCATIÈRE.** (Sainte-Anne.) Vol. IV, p. 287.—1781.—Lachlan Smith avait acheté ce fief en 1777 de Charles Rhéaume, qui en avait lui-même acquis une partie en 1767 de Charles Daneaux de Muy et de Jacques-Philippe de l'Isle. Charles Rhéaume tenait l'autre partie de sa mère Thérèse Catin, veuve en premières noces de Simon Rhéaume et en deuxièmes de Charles Ruette d'Auteuil, avec lequel elle avait acquis deux autres parties du fief de Pierre Daneaux, sieur de Muy et de sa femme Louise Geneviève Ruette d'Auteuil, ainsi que d'Alexandre Ruette d'Auteuil, et de Madeleine Ruette d'Auteuil, veuve de Charles Pothier de Curcy. En 1746, M. (*sic*) d'Auteuil avait cédé ses droits à Charles-Joseph et à Simon Rhéaume. La concession première de ce fief avait été faite en 1672 et 1677 à Marie-Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe-Pocatière, laquelle épousa en 1683 François Ruette d'Auteuil. (*Voir POCATIÈRE.*)
- LA SALLE.** Vol. IV, p. 6.—1781.—Jean Bernard avait acheté ce fief en 1775 de René Cartier, qui l'avait acquis de Jean Le Ber, premier concessionnaire en 1750.
- LAUZON.** Vol. II, p. 119.—1723.—Etienne Charets avait acheté ce fief, en 1714, de Reynard Duplessis, qui l'avait acquis de Thomas Bertrand en 1699. Ce dernier l'avait à son tour acheté de Marguerite Gobelin, veuve du sieur Jean de Lauzon, conseiller du roi en son conseil d'Etat, et premier concessionnaire, en 1636, "de la rivière Bruyante, présentement nommée rivière du Sault de la Chaudière, " avec trois lieues de front de chaque côté de la dite rivière sur six lieues de profondeur."
- LA VALTRIE.** Vol. II, p. 444.—1725.—Pierre de Margane de la Valtrie était fils de Séraphin de Margane de la Valtrie, premier concessionnaire de ce fief en 1672.
- LA VALTRIE (suite).** Vol. IV, p. 54.—1781.—Pierre-Paul de Margane de la Valtrie comparaisait cette année, tant pour lui que pour sa sœur, héritiers tous deux de Pierre de Margane de la Valtrie, qui avait eu une augmentation de ce fief en 1734. (*Voir ci-dessus.*)
- LE GARDEUR.** Vol. IV, p. 216.—1781.—Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry avait acheté ce fief en 1778 de Delle Charlotte Le Gardeur, qui en avait obtenu la concession en 1737 et 1738.
- LES ECUREUILS.** (*Voir BÉLAIR.*)
- LEVRARD, ou SAINT-PIERRE LES BECQUETS.** Vol. II, p. 288.—1724.—Louis Levrard se trouvait propriétaire de ce fief en sa qualité d'époux de Catherine-Angélique Becquet, laquelle, ainsi que sa sœur Marie-Louise Becquet, en avaient eu la concession première en 1683.
- LEVRARD, ou SAINT-PIERRE LES BECQUETS (suite).** Vol. IV, p. 274.—1781.—Catherine LeMoynes de Longueuil, veuve de Charles-François Tardieu de Lanaudière, " commune en biens tant pour elle que pour ses enfants," achetait ce fief conjointement avec son mari en 1769 de Charles Levrard. (*Voir ci-dessus.*)
- LIVAUDIÈRE.** (*Voir SAINT-MICHEL.*)
- LONGUEUIL (baronie).** Vol. II, p. 149.—1728.—Charles LeMoynes, baron de Longueuil, avait succédé à son père, Charles LeMoynes de Longueuil, premier concessionnaire en 1676. En 1701 la seigneurie de Longueuil avait été érigée en baronie.
- LONGUEUIL (baronie).** Vol. II, p. 476.—1733.—Charles LeMoynes, baron de Longueuil, renouvelait son serment en 1773. (*Voir ci-dessus.*)
- LONGUEUIL (baronie).** Vol. III, p. 551. En 1781, renouvelaient le serment de foy et hommage, Delle Charles LeMoynes, baronne de Longueuil, et Guillaume Grant, comme époux de Marie-Catherine de Fleury d'Eschambault, veuve de Charles LeMoynes, baron de Longueuil, père de la comparante. (*Voir les deux articles qui précédent.*)

- LOTBINIÈRE.** Vol. II, p. 318.—1724.—Eustache Chartier de Lotbinière tenait ce fief du chef de son père, René-Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, premier concessionnaire d'une partie du dit fief en 1672 et acquéreur d'une autre partie ayant appartenu à Charles Damours de Louvière. Ce dernier la tenait de Marie Le Barbier (La Barbide, écrit l'abbé Tanguay), veuve de Charles Marsolet, premier concessionnaire en 1672.
- LOTBINIÈRE (suite).** Vol. IV, p. 128.—1781.—Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière avait acheté une partie du fief en 1770 de Michel Chartier de Lotbinière. Son père en avait aussi acquis d'autres parties, en 1747, de son frère Eustache, prêtre, et, en 1749, de sa sœur Marie-Françoise, épouse de Antoine Juchereau Duchesnay. (*Voir l'article précédent.*)
- LUSSAUDIÈRE (ou chenal Tardif).** Vol. III, p. 44. En 1736 comparaisait Jean-Baptiste Jutras Desrosiers, au sujet de ce fief, dont il avait acquis la propriété de Paul-François Raimbault, seigneur de Simblin, qui, lui, le tenait du chef de son père Pierre Raimbault. Celui-ci l'avait acheté des messieurs du séminaire de Saint-Sulpice, qui l'avaient eu en don de Marie-Alexis de la Feuillée, veuve de Dominique de La Motte, sieur de Lussière, à qui il avait été de nouveau concédé en 1683; la première concession qui en avait été faite en 1672 au sieur de Lussaudière lui ayant été retirée en 1683.
- LUSSAUDIÈRE (suite).** Vol. III, p. 430.—Était propriétaire de ce fief en 1781 Dominique Debartzch, époux de Joseph-Marie-Claire Delorme, héritière de Marie-Joseph Jutras Desrosiers. (*Voir ci-dessus.*)

## M

- MADAOUASKA.** Vol. II, p. 49.—1723.—Joseph Blondeau dit Lafranchise était adjudicataire de ce fief par sentence de décret rendu en 1709 contre la succession de Charles Aubert de la Chesnaye, concessionnaire en 1689.
- MAILLOU (Jean et Joseph).** Vol. II, p. 304. Ils comparaissaient en 1724 pour un fief sans nom situé derrière la seigneurie de Lauzon et dont ils avaient eu la concession en 1702.
- MASKA.** (*Voir Yamaska.*)
- MASKINONGÉ.** Vol. II, p. 306.—1724.—Marie-Madeleine Chesnaye, veuve de Joseph Petit dit Bruneau, qui avait acquis le dit fief de Jean-Baptiste LeGardeur, premier concessionnaire en 1672.
- MASKINONGÉ (suite).** (Un quart et la septième partie d'un huitième.) Vol. III, p. 446.—1781.—Jacques Cuthbert avait acheté cette partie du fief en 1774 de Pierre Fromenteau et de Rosalie Bruneau sa femme, qui avait hérité de son père Joseph Petit Bruneau. (*Voyez ce qui précède.*)
- MASKINONGÉ (partie du fief).** Vol. IV, p. 245.—1781.—Cette année-là rendait foy et hommage André Duchesnay, qui, en 1780, avait acheté les droits de Pierre-Amable La Brèche et de Antonin Carufel, en 1766 ceux de Pierre Baril Duchesnay, et en 1776, ceux de Dlle Marie-Anne-Geneviève Duchesnay et de Delle Sicard de Carufel, veuve de Jean-François-Baril Duchesnay. Ceux-ci, de 1751 à 1761, avaient successivement acquis tous les droits des héritiers de Joseph Petit Bruneau, autres que ceux de veuve Rosalie Petit Bruneau mentionnée ci-dessus.
- MASKINONGÉ (continuation du fief).** Vol. III, p. 540. En 1781, les dames Religieuses Ursulines des Trois-Rivières renouvelaient leur serment au sujet de l'augmentation de ce fief dont elles avaient obtenu la concession en 1727.
- MASKINONGÉ (autre partie du fief).** Vol. IV, p. 62.—1781.—Tariou de la Pérade, sieur de la Naudière, tenait ce fief de son père Charles-François Tariou de la Pérade de la Naudière, concessionnaire en 1750, et de sa mère Geneviève Deschamps de Boishébert. (Cette partie de Maskinongé était évidemment indépendante de celles déjà mentionnées.)
- MATANE.** Vol. III, p. 414.—1781.—Donald Mackennon avait acquis la propriété de ce fief des d'Amours, descendants de Mathieu d'Amours, premier concessionnaire en 1677.

- MÉTIS (ou Mitis) et ILES SAINT-BARNABÉ.** Vol. II, p. 295.—1723.—Était propriétaire de ce fief dame Elizabeth de Peiras, veuve de Nicolas Pinguet de Targis et héritière de Jean-Baptiste de Peiras, premier concessionnaire de 1675.
- MÉTIS.** (Fief de la rivière de ce nom.) Vol. II, p. 328. Pierre Lepage de Saint-Barnabé prêtait le serment en 1724 tant pour lui que pour ses frères et sœurs, enfants et héritiers de René Lepage de Sainte-Claire, qui avait acquis ce fief en 1703 de Charlotte-Françoise Juchereau, épouse du sieur de La Forest, et avant ce dernier mariage veuve de François Pachot, premier concessionnaire en 1689.
- MÉTIS.** (Lac et terres environnantes.) Vol. II, p. 468.—1725.—Nicolas Lanouillier avait acquis ce fief de Louise Le Gardeur, veuve de Augustin Rouer, sieur de la Cordonnère, premier concessionnaire en 1693.
- MILLE ILES.** (La moitié du fief.) Vol. IV, p. 88.—Louis Hertel et le sieur Lamarque comparaissaient en 1731 au sujet de la moitié de ce fief, le premier comme veuf de Marie-Hippolyte Celoron et comme époux de Suzanne Piot de Langloiserie ; le second comme époux de Marie-Anne-Thérèse Celoron de Blainville, fille ainsi que la première, du sieur Celoron de Blainville et de Dlle Piot de Langloiserie. La première concession de la totalité de cette seigneurie avait été faite en 1714 à MM. Piot de Langloiserie et Petit.
- MILLE ILES.** (Autre moitié et augmentation.) Vol. IV, p. 94.—1731.—Eustache-Louis-Lambert Dumont avait acquis les droits de ses frères et sœurs, enfants de Eustache-Lambert Dumont et de Charlotte Petit. En 1752 une augmentation de tout le fief avait été accordée aux sieurs Piot de Langloiserie et Petit. (Voir l'article qui précède au sujet de la concession première.)
- MILLE VACHES.** Vol. IV, p. 453.—1731.—Thomas Dunn et Guillaume Grant rendaient foy et hommage au sujet de ce fief. Thomas Dunn avait vendu à Guillaume Grant le tiers de ce fief, qu'il avait lui-même acheté en entier en 1764 de Ignace Aubert de la Chesnaye, dont l'aïeul, Charles Aubert de la Chesnaye, avait acquis ce fief en 1670 par donation de Marie Renouard et de Joseph Giffard, seigneur de Beauport et premier concessionnaire du fief des Mille Vaches en 1653.
- MINGAN** (Fief sur la terre ferme.) Vol. IV, p. 404. Comparaisaient en 1731: François-Joseph Cugnet, époux de Marie-Joseph de La Fontaine de Belcour, Nicolas-Joseph et François de LaFontaine de Belcour, Guillaume Grant et Thomas Dunn, tous représentant feu Jacques LaLonde, Louis Joliet et Bissot de la Rivière, et tous co-seigneurs et propriétaires du dit fief. (Les héritiers La Fontaine étaient usufruitiers de la baronne de Castelneau, héritière Joliet, tandis que Guillaume Grant avait épousé dame Catherine de Fleury de la Gorgendière, dont la mère était une Joliet ; il avait en sus acheté les droits de Joseph Marin et de Louise-Charlotte de Fleury de la Gorgendière, épouse de ce dernier.) En 1770, un jugement de la Cour des Plaidoyers-Communs avait, en assurant la propriété de Mingan aux héritiers Bissot et Joliet, condamné Joseph Isbester à payer £50 à Bissot ; le dit Isbester avait en 1761 loué le poste de Mingan pour neuf années de Jacques Belcour de La Fontaine et de Jean Taché, qui avait épousé Anne, petite-fille de Louis Joliet. Ce dernier, ainsi que sa femme Claire-Françoise Bissot, avaient en 1683 acquis tous les droits qu'avaient sur Mingan (terre ferme) Etienne Charets et sa femme Catherine Bissot, fille de François Bissot, premier concessionnaire de ce fief en 1661. Cet acte n'est signé ni par les comparants ni par le gouverneur. (Voir aussi Ile d'Anticosti et Ile Mingan.)
- MIRAMICHI.** (Acadie.) Vol. III, p. 219.—1753.—Marie-Françoise-Achile Rey-Gaillard était héritière de Pierre Rey-Gaillard et de dame Françoise Cailleteau, ses père et mère, ainsi que des parts de ses frères et sœurs ; la dite dame Françoise Cailleteau s'était mariée en premières noces avec Richard Denis de Fronsac, premier concessionnaire en 1687.
- MONNOIR.** Vol. II, p. 269. Claude de Ramezay était propriétaire de ce fief en 1724 et en avait eu la concession première en 1708.
- MONTARVILLE.** Vol. III, p. 500.—1731.—René Boucher de la Bruère avait, en 1774, acheté les droits de sa mère Reine de Pécody de Contreccour, veuve de René

- Boucher de la Bruère ainsi que ceux de ses frères et sœurs. La concession de Montarville avait été faite à Pierre Boucher en 1710.
- MONTPLAIFANT.** (Fief démembré de celui de Villeray.) Vol. IV, p. 438.—1781.—Jenkin Williams avait en 1767 acheté différents terrains du capitaine George Gregory, qui les avait acquis lui-même des syndics des créanciers de Philippe Payne. Celui-ci les avait achetés, en 1762 et 1763, de Madeleine Dumont et de son mari Auguste Rouer de Villeray. Ce dernier tenait ce fief de son aïeul, Louis Rouer de Villeray, premier concessionnaire en 1663.
- MONTRÉAL.** (Ile, terre-ferme et côte de Saint-Sulpice.) Vol. II, p. 337.—1725.—Le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris tenait la propriété de cette seigneurie par la donation de Pierre Chevrier de Foucamp et de Jérôme Le Royer de la Dauversière, tous deux premiers concessionnaires en 1640.
- MONTRÉAL.** (Ile, terre-ferme et côte de Saint-Sulpice.)—Suite.—Vol. III, p. 518.—1781.—Le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal tenait cette seigneurie en propre, depuis 1764, par donation du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. (Voir l'article qui précède.)
- MONT-LOUIS.** (Voir Paspébiac.) Vol. II, p. 417.—1725.—Louis Gosselin prêtait le serment tant pour lui comme donataire entre-vifs de Pierre Haymard que pour sa mère Louise Guillot, veuve en 3èmes noces du dit Pierre Haymard. Celui-ci avait acquis ce fief des héritiers de Nicolas Bourlet, premier concessionnaire. L'année de la concession primitive n'est pas indiquée.
- MONT-LOUIS.** (Suite.) Vol. III, p. 249.—1754.—Joseph Cadet avait acquis la propriété de ce fief en 1753 par vente en justice des biens de Louis Gosselin et des héritiers de Louise Guillot, mère de ce dernier. (Voir ci-dessus.)
- N.
- NEUVILLE, ou la POINTE-AUX-TREMBLES.** Vol. II, p. 452. Nicolas-Marie Renaud Davenne des Mesloises, qui rendait foy et hommage en 1725, tenait ce fief de Nicolas Dupont et de Jeanne Gaudais, ses aïeul et aïeule maternels, qui l'avaient acheté de Jean-François Bourdon, fils de Jean Bourdon, premier concessionnaire en 1653.
- NEUVILLE, ou la POINTE-AUX-TREMBLES.** Vol. IV, p. 254. En 1781 Joseph Brassard Deschenaux prêtait le serment au sujet de ce fief qu'il avait acquis en 1765 de Nicolas Renaud-Davenne des Mesloises, qui avait acheté, de 1757 à 1765, les droits de ses co héritiers, ainsi que ceux de M. et Mme. Péan, sa sœur. (Voir ci-dessus.)
- NICOLET et ÎLE à LA FOURCHE.** Vol. IV, p. 11.—1781.—Claude Poulain de Cressé avait hérité  $\frac{2}{3}$  de ce fief et avait acquis le reste par adjudication par décret en 1747. En 1680 le sieur Michel Cressé avait obtenu la concession de l'Île à la Fourche comme augmentation du fief de Nicolet, dont la concession première avait été accordée au sieur de Loubia en 1672.
- NORMANVILLE.** Vol. II, p. 185.—1723.—René Godfrey de Tonnancour. Il tenait ce fief de Louis Godfrey de Normanville et de dame Marguerite Seigneuret, fille de Etienne Seigneuret, qui en avait hérité de son beau-père, Jean Sauvaget, premier concessionnaire. La date de cette concession n'est pas mentionnée.
- ORSAINVILLE, (comté).** Vol. II, p. 429. Les Dames de l'Hôpital-Général de Québec, rendaient foy et hommage en 1725 pour le comté d'Orsainville, qu'elles avaient acquis en 1696, par l'entremise de Mgr de Saint-Valier, de la veuve de Messire François Talon comme procuratrice de Jean-François Talon, comte d'Orsainville, neveu et légataire universel de l'intendant Talon. Ce dernier avait été le premier concessionnaire de la baronie des Ilets, érigée pour lui en comté d'Orsainville en 1675.
- ORSAINVILLE (comté).**—Suite.—Vol. IV, p. 351. Les dames de l'Hôpital-Général de Québec renouvelaient foy et hommage au sujet de ce fief en 1781.
- ORVILLIERS ou ANTAYA.** Vol. II, p. 83.—1723.—Pierre Pelletier dit Antaya avait hérité ce fief conjointement avec son frère Michel et ses sœurs, de son père,

François Pelletier dit Antaya. En 1721 le comparant s'était trouvé possesseur de la moitié du dit fief par le fait d'un arrêt rendu entre lui et les héritiers Chorel d'Orvilliers. Son père, François Pelletier dit Antaya, avait acheté le fief du sieur de Comporté, premier concessionnaire en 1672.

**ORVILLIERS** (partie du fief faisant auparavant partie de **SAINTE-ANNE**). Vol. IV, p. 48.—1781.—Pierre François Chorel d'Orvilliers avait acheté, en 1778, les droits des héritiers Laverson de Langy, enfants de Marianne d'Orvilliers. En 1714, Chorel de St-Romain avait cédé à Chorel d'Orvilliers les droits qu'il tenait de son père le sieur Edmond de Champlain qui, lui, les tenait par donation du sieur Edmond de Suive, premier concessionnaire en 1672, conjointement avec le sieur de Lanaudière. (*Voir SAINTE-ANNE*)

## P

**PABOS.** (*Voir Grand Pabos*).

**PASPÉBIAC.** Vol. II, p. 417. Comparaisait en 1725, Louis Gosselin, tant pour lui que pour sa mère, veuve en troisièmes noces de Pierre Haymard, premier concessionnaire en 1707. Le dit Pierre Haymard avait cédé la moitié de ce fief au comparant par donation entre-vifs.

**PERTHUIS.** Vol. IV, p. 216—1781.—Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry avait, en 1764, acheté les droits d'Antoine et de François Germain, lesquels avaient acquis ce fief de François Monnier. Ce dernier l'avait acheté lui-même de Marie-Anne Chasles, épouse et procuratrice, en 1763, de maître Joseph Perthuis, premier concessionnaire en 1753.

**PETIT et LANGLOISERIE**, (partie du fief.) Vol. II, p. 400. Louis-Rémy Dugué comparaisait en 1725 tant pour lui que pour sa femme, Charlotte-Elizabeth Dugué qui avait épousé en premières noces Jean Petit. Celui-ci, en 1714, avait eu la concession première de ce fief conjointement avec le sieur de Langloiserie.

**PIERREVILLE.** Vol. II, p. 233. En 1723 comparaisait Joseph Hertel, tant pour lui que pour les héritiers de Laurent Philippe, dont il avait épousé une fille nommée Catherine. Laurent Philippe avait eu la concession première de ce fief en 1683.

**POCATIÈRE** (de la). Vol. II, p. 124. Rendait foy et hommage en 1723 Pierre Ruette d'Auteuil de la Malotière, tant pour lui que pour son père François-Madeleine Ruette, sieur d'Auteuil et de Monceau, alors en France, et pour ses frères et sœurs héritiers, comme le dit comparant de sa mère Marie-Anne Juchereau. Celle-ci, qui avait épousé en secondes noces le susdit François Madeleine Ruette d'Auteuil, avait eu la concession de ce fief en 1672, alors qu'elle était veuve de François Polet de la Combe, sieur de la Pocatière.

**POINTE-A-L'ORIGNAC.** (*Voir Soulanges*.) Vol. III, p. 438. Était propriétaire de ce fief en 1781, Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoynes, chevalier de Longueuil, comme fils et héritier de Joseph LeMoynes de Longueuil et de dame Geneviève de Joybert de Soulange, laquelle avait hérité ce fief de son oncle maternel François Prévost, major, de Québec, et premier concessionnaire en 1674.

**POINTE-AUX-TREMBLES.** (*Voir NEUVILLE*.)

**PORT-DANIEL.** Vol. III, p. 21.—1736.—Comparaisait Jean-Claude Louet, au nom et comme époux de Anne Morin, auparavant veuve de René Deneau, fils de ce dernier, qui avait eu la concession du fief en 1696.

**PORT-JOLY.** Vol. II, p. 253. En 1723 Pierre Aubert de la Chesnaye, sieur de Gaspé, se trouvait adjudicataire de ce fief, qui avait été vendu à son père, Charles Aubert de la Chesnaye, par Noël Langlois, premier concessionnaire en 1677.

**PORTNEUF** (baronie). Vol. II, p. 144. Comparaisait en 1733 Charles LeGardeur de Croisille, tant en son nom comme époux de Marie-Anne Robineau de Portneuf, qu'au nom de Delle Marguerite-Rénée Robineau, ces deux dernières étant filles et héritières de René Robineau de Bécancour, qui avait épousé Marie-Anne LeNeuf de la Poterie, fille de Jacques LeNeuf de la Poterie, premier concessionnaire en 1647.

## R

- RAMEZAY.** Vol. II, p. 269.—1724.—Claude de Ramezay, seigneur de la Gesse, Montigny, Bois-Fleurant et autres lieux, qui prêtait serment en 1724, avait eu la concession de ce fief en 1710.
- REPENTIGNY.** Vol. II, p. 274. Comparaisait en 1824 Pierre LeGardeur de Repentigny, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, tous enfants et héritiers de Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny, qui était fils de Pierre LeGardeur de Repentigny, premier concessionnaire en 1647.
- REPENTIGNY (suite).** Vol. III, p. 370. En 1759 Louis LeGardeur de Repentigny, tenait ce fief par donation entre-vifs de sa tante, dame Agathe LeGardeur de Repentigny, veuve de François-Marie Bonat. Celle-ci avait acquis le fief partie par sentence d'adjudication par décret rendu contre la succession vacante de Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny et de Marguerite Nicolet sa femme, et partie par acquisition des héritiers du dit Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny.
- RICHELIEU.** (Fief sans nom situé du côté sud de la rivière susdite. Doit être le fief de ROUVILLE. Voir ROUVILLE.) Vol. II, p. 256. Comparaisait en 1724, tant pour elle que pour ses enfants, Marie-Anne Beaudoin comme veuve de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, premier concessionnaire en 1694.
- RIGAULT ET VAUDREUIL.** Vol. IV, p. 128.—1881—Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière tenait ces deux fiefs de son père, Michel Chartier de Lotbinière. Celui-ci les avait acquis par moitié en 1763 du marquis et de la marquise de Rigault de Vaudreuil et de Louise-Thérèse de Fleury de la Gorgendière, épouse de Pierre-François de Rigault de Vaudreuil, fils de Philippe de Rigault de Vaudreuil, premier concessionnaire en 1702.
- RIGAULT ET VAUDREUIL.** (Augmentation de ces fiefs.) Vol. IV, p. 217.—1781.—Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry avait acheté cette partie des deux fiefs en 1772 de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière. Ce dernier l'avait acquise du marquis et de la marquise de Rigault de Vaudreuil et de Louise-Thérèse de Fleury de la Gorgendière, épouse de Pierre-François de Rigault de Vaudreuil, premier concessionnaire de cette augmentation des dits fiefs en 1736.
- RIMOUSKI.** Vol. II, p. 328. En 1724 prêtait le serment, Pierre Le Page de Saint-Barnabé, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, enfants et héritiers de René LePage de Sainte-Claire, qui avait acquis cette seigneurie de Augustin Rouer de la Cardonnière, premier concessionnaire en 1688.
- RIVIÈRE-DAVID OU RUISSEAU DU PETIT-LAC.** (Ce dernier dans la seigneurie de Bourchemin.) Vol. IV, p. 458.—28 mai 1781.—Pierre Ducalvet, qui était alors propriétaire de ces fiefs, "se trouvant détenu prisonnier," et ne pouvant se présenter au château Saint-Louis pour rendre foy et hommage, le gouverneur Haldimand lui accorde souffrance "jusqu'à ce qu'il puisse rendre lui-même la dite foy et hommage."
- RIVIÈRE-DE-LA-MADELEINE.** (Voir aussi GRANDE VALLÉE DES MONTS, N.D.) Vol. II, page 393. En 1723 était propriétaire de ce fief Michel Sarrazin, médecin, membre de l'académie des sciences, époux de Anne Hazeur, fille de François Hazeur. Celui-ci avait acheté le fief de Denis Riverin, premier concessionnaire en 1689.
- RIVIÈRE-DU-GOUFFRE.** Vol. II, p. 132.—1723.—Prêtait le serment cette année-là Pierre Dupré, premier concessionnaire en 1684.
- RIVIÈRE DU LOUP, (en bas) et MADAOUASKA.** Vol. II, p. 49.—1723.—Joseph Blondeau dit Lafranchise avait acquis ces fiefs en 1709 par adjudication à la suite de la sentence rendue contre la succession de Charles Aubert de la Chesnaye, l'un des concessionnaires de ces deux fiefs en 1673 et en 1683. Il appert par les titres cités dans cet acte et dans celui de 1756, que ces fiefs avaient été primitivement concédés à deux bourgeois de Paris, François Dionis et François Duparc, et que les dits fiefs devaient s'appeler Verberis et Le Parc. Mais, les deux concessionnaires n'ayant pas sans doute rempli les conditions voulues, on voit que leurs

seigneuries sont concédées de nouveau en plusieurs parties et comme suit : en 1673 à Charles Aubert de la Chesnaye; en 1676 au dit sieur de la Chesnaye et au sieur Bazire; en 1683 concession nouvelle au même, et enfin, autre concession au sieur d'Artigny et au dit sieur de la Chesnaye.

**RIVIÈRE-DU-LOUP** (en bas) et **MADAOUASKA** (suite). Vol. III, p. 274.—1756.—Pierre Claverie, garde des magasins du Roi à Québec, et créature de Bigot, avait acheté ces deux fiefs de la veuve et des enfants de Joseph Blondeau dit Lafranchise. (*Voir ci-dessus*).

**RIVIÈRE-DU-LOUP**. (*Voir CÔTE LAUZON*. Vol. IV, p. 460.)

**RIVIÈRE-DU-LOUP** (en haut). Vol. II, p. 408. Les Religieuses Ursulines des Trois-Rivières, qui rendaient foy et hommage en 1725, avaient acheté ce fief de Michel Trottier de Beaubien, qui lui l'avait acquis de Jean Lechasseur, premier concessionnaire en 1685.

**RIVIÈRE-DU-LOUP** (en haut). Vol. III, p. 540.—1781.—Les Religieuses Ursulines des Trois-Rivières renouvellent leur acte de foy et hommage. (*Voir ci-dessus*).

**RIVIÈRE-DU-SUD** et autre fief sans nom situé tout à côté. Vol. II, p. 271.—1725.—Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay et Louis Couillard de l'Espinay étaient tous deux fils de Louis Couillard de l'Espinay et co-propriétaires de ces fiefs. Leur père avait acheté la seigneurie de la Rivière-du-Sud des sieurs Moyen et Chartier qui l'avaient acquise de M. de Montmagny, premier concessionnaire en 1646. Le dit Louis Couillard avait obtenu une augmentation de cette seigneurie en 1701.

**RIVIÈRE-DU-SUD**. (Un terrain de 8 arpents 5 perches de front sur 4 lieues de profondeur dans la dite seigneurie.) Vol. III, p. 213.—1753.—Michel Blais avait acheté cette partie du fief en 1743 de Charles Couillard de Beaumont et de Marie Couillard Després, femme de ce dernier et fille de Jacques Couillard Després et de Elizabeth LeMieux, auxquels ce terrain appartenait en leur qualité d'héritiers de Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay, fils de Louis Couillard mentionné dans l'article qui précède.

**RIVIÈRE-DU-SUD**. (Partie de la seigneurie comprenant 25 arpents de front sur 4 lieues de profondeur.) Vol. II, p. 397. Michel Blais prêtait le serment en 1777 pour cette partie du fief qu'il avait acquise successivement des héritiers de Jacques Couillard Després et de Elizabeth LeMieux, héritiers de Jean-Baptiste Couillard, fils de Louis Couillard de l'Espinay. (*Voir les deux articles qui précèdent*.)

**RIVIÈRE-DU-SUD**. (La moitié du fief.) Vol. IV, p. 331. Comparaisaient en 1781 Jean-Baptiste Couillard, Jacques Hébert Couillard, Desilets Couillard et Nicolas Gaspard Boisseau, comme tuteur de ses deux enfants issus de son mariage avec Thérèse Couillard, dont la filiation ne se trouve pas indiquée dans l'acte.

**RIVIÈRE-OUELLE**. *Voir LA BOUTELLERIE*.

**ROQUETAILLADÉ** (partie du fief). Vol. II, p. 189.—1723.—René Godfroy de Tonnancour prêtait le serment tant pour lui que pour les autres héritiers de son père et de sa mère, Marie LeNeuf, laquelle avait elle-même hérité de son fils Pierre, décédé garçon et premier concessionnaire en 1675. (*Voir aussi GODFROY*).

**ROUVILLE** et partie de **CHAMBLY** appelée **POINTE-OLIVIER**. Vol. IV, p. 211.—1781.—René Ovide Hertel de Rouville avait acheté parties de ces fiefs comme suit : à savoir, en 1778, une partie de Chambly de Louis-Hugues Hertel de Chambly, et en 1772, parties de Rouville et de Chambly de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, qui lui les avait acquises de Paul-François Raimbault, sieur Duverger de St-Blain et Marie-Louise de Moncour, femme de ce dernier. (*Voir pour les mutations antérieures de Rouville*.) **RICHELIEU** (fief du côté sud de cette rivière, Vol. II, p. 256, et **CHAMBLY**, Vol. II, p. 194)

**RUISSEAU DU PETIT-LAC**. (*Voir RIVIÈRE-DAVID*.)

S.

**SAINT-AUGUSTIN**, (*Voir DESMAURES*.)

**SAINT-AUGUSTIN**. Vol. IV, p. 316. En 1781 les dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec renouvelaient leur acte de foy et hommage. (*Voir Desmaures*.)

- SAINTE-ANNE.** (La  $\frac{1}{2}$  du fief.) Vol. II.—1723.—François Chorel d'Orvilliers avait hérité de son frère Edmond Chorel de Champlain, la moitié de la moitié de cette seigneurie, et avait acquis l'autre moitié dans la moitié du dit fief de son autre frère René Chorel de Saint-Germain en 1714. Cette moitié du fief avait appartenu à leur père le sieur Chorel de Champlain, qui l'avait acquise en 1695, par donation du sieur Esmond de Suève, concessionnaire en 1672, de la totalité du fief conjointement avec le sieur Jacques Thomas Tariou de Lanouguère, dit l'acte. *Lisez de Lanaudière.*
- SAINTE-ANNE.** (La  $\frac{1}{2}$  du fief.) Vol. II, p. 98.—1723.—Thomas Tariou de la Pérade avait hérité cette moitié du fief de son père, Jacques-Thomas Tariou de Lanaudière, premier concessionnaire en 1672 de la totalité de la seigneurie, avec le sieur Esmond de Suève.
- SAINTE-ETIENNE DE BEAUMONT.** (*Voir SAINT-MICHEL.*)
- SAINTE-ETIENNE.** ( $\frac{7}{8}$  de la seigneurie.) Vol. III, p. 420.—1781.—François-Joseph Cugnet avait acquis les droits des héritiers de M<sup>re</sup> François-Etienne Cugnet, premier concessionnaire en 1737.
- SAINTE-DENIS.** (Partie du fief.) Vol. IV, p. 105.—1781.—Joseph Boucher de Montarville, rendait foy et hommage comme époux de Catherine de Picody de Contrecoeur. Celle-ci devait être une fille (l'acte ne le dit pas) de Pierre Claude de Picody de Contrecoeur, qui tenait une partie du fief proprement dit Saint-Denis de son père François-Antoine de Picody (mentionné ci-dessus dans le premier article appelé Saint-Denis), et avait, en 1736, acheté une autre partie, auparavant par elle-même fief Dumesny-Noray, de Louis Le Picard et Philippe Le Picard, seigneurs de Dumesny-Nory.
- SAINTE-DENIS.** (19 à 20 arpents de front dans la dite seigneurie.) Vol. III, p. 164.—1745.—Prêtait le serment Marie de Picody de Contrecoeur, veuve de Jean-Louis de Chapt, sieur de La Corne, qui avait fait l'acquisition de quatorze arpents de ce fief de Louis de Gannes, sieur de Falaise, premier concessionnaire en 1694. Celui-ci ayant épousé en secondes noces Barbe Denis, veuve de Antoine de Picody de Contrecoeur, la dite Marie de Picody de Contrecoeur tenait le reste des 19 ou 20 arpents du chef de sa mère, commune en biens avec son second mari, Louis de Gannes de Falaise.
- SAINTE-DENIS.** (Tout le fief à la réserve des 19 arpents mentionnés dans l'article qui suit.) Vol. III, p. 150.—1745.—Comparaisait cette année-là Pierre-Claude de Picody de Contrecoeur, fils de François de Picody de Contrecoeur, qui lui-même était fils de Antoine de Picody et de Barbe Denis. Cette dernière avait épousé en secondes noces Louis de Gannes, sieur de Falaise, premier concessionnaire du fief en 1694.
- SAINTE-DENIS.** (Sur la rivière Chambly.) Vol. IV, p. 408.—1781.—Jean Jenisson avait acquis ce fief en 1770 en vertu d'un ordre d'exécution émané contre Joseph Marchand, qui avait acheté le fief en 1743 de François Hertel de la Frenière, premier concessionnaire en 1695.
- SAINTE-CHARLES (sur la rivière Yamaska).** Vol. II, p. 153. Comparaisait en 1723 Marie-Joseph Fezeret épouse de Gabriel Thiersau de Genlis et héritière de Louis Fezeret qui avait eu la concession première du dit fief en 1710.
- SAINTE-CHARLES (sur la rivière Yamaska).** Vol. II, p. 153. Comparaisait en 1723 Marie-Joseph Fezeret épouse de Gabriel Thiersau de Genlis et héritière de Louis Fezeret qui avait eu la concession première du dit fief en 1710.
- SAINTE-CHARLES-DES-ROCHES.** (Les Grondines.) Vol. III, p. 109.—1723.—Prêtait le serment Jacques Hamelin, tant pour son oncle François Hamelin que pour lui et ses frères et sœurs, enfants de Louis Hamelin. Celui-ci avait acheté ce fief de son beau-père, Jacques Aubert, qui l'avait acquis des Dames Religieuses Hospitalières de Québec, auxquelles l'avait donné la duchesse d'Aiguillon, première concessionnaire en 1637.
- SAINTE-CHARLES.** Vol. III, p. 493.—1781.—René-Amable Boucher de Boucherville, époux de Marie-Madeleine Rimbault de Saint-Blain, (Simblin, écrit M. l'abbé Tanguay,) fille de Pierre Rimbault de Simblin, lequel avait hérité de Paul-François Rimbault. Ce dernier tenait le fief du chef de sa femme, Catherine d'Aubusson, fille d'Antoine d'Aubusson et de Marie-Jeanne Jarret de Verchères. Ce fief était une partie démembrée de la seigneurie de Verchères. (*Voyez ce mot pour concession et mutations antérieures.*)

- SAINTE-ANNE.** (Suite de l'article précédent.)—La  $\frac{1}{2}$  du fief, plus augmentations subséquentes à cette moitié.—Vol. IV, p. 62.—1781.—Charles Tarieu de la Pérade tenait ce fief de sa famille, qui à différentes reprises en avait obtenu l'augmentation, en 1735, 1700 et 1697. (*Voyez* ce qui précède et au mot **ORVILLIERS**. Vol. IV, p. 48.)
- SAINTE-CROIX.** (Le Platon.) Vol. IV, p. 336.—1781.—Les dames Ursulines de Québec avaient obtenu la concession primitive de ce fief en 1639, avec confirmation en 1652.
- SAINTE-MARIE.** (Sur le Saint-Laurent.) Vol. II, p. 103.—1723.—Louis Gastineau Duplessis prêtait le serment comme époux de Jeanne LeMoyne, fille de Jean LeMoyne et de Marie-Madeleine de Chavigny, première concessionnaire en 1711.
- SAINTE-MARIE.** (Sur le Saint-Laurent.) Vol. IV, p. 284.—1781.—Augustin Joubin dit Boisvert avait acheté ce fief en 1774 de Louis Gastineau. (*Voir* l'article qui précède.)
- SAINTE-MARIE ET LINIÈRE.** (Quatre lieues et  $\frac{3}{8}$  d'un fief situé sur la rivière Chaudière.) Vol. III, p. 562. En 1781, Gabriel-Elzéar Taschereau rendait foy et hommage au sujet de ce fief, tant pour lui que pour ses frères et sœurs. Quant à lui, il avait acquis en 1773, de sa mère Marie-Claire de Fleury de la Gorgendière, veuve de Thomas-Jacques Taschereau, premier concessionnaire en 1736, la propriété de la moitié du dit fief. En 1772, il avait acheté les droits de sa sœur Marie.
- SAINTE-MARGUERITE.** Vol. II, p. 449. Louis-François de Gallifet, seigneur de Caffin (Calin, écrit l'abbé Tanguay), rendait foy et hommage, en 1725, pour ce fief qu'il avait acheté de Louis Aubert du Forillon. Celui-ci l'avait reçu en héritage de son père Charles Aubert de la Chesnaye, qui l'avait acquis après saisie contre Jacques Dubois, concessionnaire en 1691.
- SAINTE-MARGUERITE** ( $\frac{5}{8}$  du fief). Vol. IV, p. 21.—1781.—Joseph-Claude Boucher de Niverville avait acquis par donation entre-vifs, en 1767,  $\frac{5}{8}$  du dit fief, de Marguerite Cardin, veuve de François Chatelain, "les demoiselles Chatelain" ayant conservé l'autre sixième de la seigneurie. François Chatelain avait acheté le fief en entier de Louis-François de Gallifet, en 1754. (*Voir* ce qui précède.)
- SAINTE-FRANÇOIS.** (Fief situé sur la rivière Saint-François.) Vol. II, p. 178. Comparaisait en 1723, tant pour lui que pour son frère et ses sœurs, Jean Crevier, sieur de Saint-François. Ils étaient tous héritiers de Joseph Crevier de Saint-François, qui était fils de Jacques Crevier, premier concessionnaire en 1678.
- SAINTE-FRANÇOIS.** (Fief situé sur la côte Sainte-Geneviève à Québec.) Vol. II, p. 390. Comparaisait en 1725, Jean-Baptiste Prevost, tant pour lui que pour ses enfants. Pendant sa communauté avec sa première femme Marie Girou, Jean-Baptiste Prevost avait acquis ce fief de Jeanne Prevost, veuve de "Castonguay." Ce dernier avait acquis ce fief de Aubert de la Chesnaye et de Jacques Bourdon, premier concessionnaire en 1655, avec messire Jean Lesueur, qui avait ensuite fait don de sa part à ce dernier.
- SAINTE-IGNACE.** Vol. IV, p. 316.—1781. L'Hôtel-Dieu de Québec avait obtenu la concession première de ce fief en 1647 et 1652.
- SAINTE-JEAN** (dans la banlieue de Québec). Vol. II, p. 474.—1726.—Michel Sarrazin, médecin, avait fait l'acquisition de ce fief en 1709, à la suite d'une saisie opérée sur Guillaume Gaillard, curateur à la succession vacante du sieur Aubert de la Chesnaye et procureur de Pierre Petit, qui était héritier de Jean Jobin. Sans expliquer comment ce dernier était venu en possession de ce fief, l'acte dit que en 1661, la maison du sieur Bourdon appelée *Saint-Jean*, avait été mise en fief avec 60 arpents de terre.
- SAINTE-JEAN.** (Sur le lac Saint-Pierre.) Vol. II, p. 408. Les dames Ursulines des Trois-Rivières rendaient foy et hommage en 1725 pour ce fief, dont elles avaient obtenu la concession première en 1701.
- SAINTE-JEAN.** (Sur le lac Saint-Pierre.)—*Suite.*—Vol. III, p. 540. En 1781, les dames Ursulines des Trois-Rivières renouvelaient leur serment au sujet de ce fief. (*Voir* ci-dessus.)
- SAINTE-JEAN.** (*Voir* Côte de Lauzon, vol. IV, p. 460.)

- SAINTE-JEAN-D'ESCHAILLONS.** Vol. IV, p. 415.—1781.—Paul-Roch de Saint-Ours, prêtait le serment pour son père, Roch de Saint-Ours, qui, comme aîné, avait hérité la moitié du fief et avait, de 1752 à 1770, successivement acquis les droits de ses co-héritiers, entre autres de M. de Courtemanche et de Thérèse Curnoyer, veuve de François de Saint-Ours, des Le Roy de la Poterie et des de Mine, tous alliés aux Saint-Ours, qui étaient propriétaires de ce fief depuis que la concession première en avait été faite au sieur de Saint-Ours en 1676.
- SAINTE-JEAN-PORT-JOLY.** Vol. IV, p. 150.—1781.—Ignace Aubert de Gaspé tenait ce fief en héritage de son aïeul Charles Aubert de la Chesnaye, qui l'avait acheté en 1686 de Noël Langlais, premier concessionnaire en 1677.
- SAINTE-JOSEPH**—District de Beauce—(Deux lieues de front dans le fief.) Vol. III, p. 561. En 1781 Gabriel-Elzéar Taschereau prêtait le serment au sujet de la majeure partie de ce fief, qu'il avait achetée des héritiers de Joseph de Fleury de La Gorgendière. Celui-ci avait acquis ce fief par échange de Pierre Rigault de Vaudreuil, premier concessionnaire en 1736.
- SAINTE-JOSEPH**—Suite.—(Une demi-lieu de front.) Vol. IV, p. 201.—1781.—Joseph de Fleury d'Eschambault était devenu propriétaire par indivis d'un partie du fief Sainte-Joseph en 1765. (*Pour titres antérieurs voir l'article qui précède.*)
- SAINTE-JOSEPH OU L'ESPINAY**, près de Québec. Vol. II, p. 375.—1725.—Jean-Baptiste Couillard de l'Espinau était donataire par son contrat de mariage de Guillemette Hébert, son aïeule, veuve de Guillaume Couillard. Louis Hébert, père de la dite Guillemette Hébert, avait en la concession première de ce fief dès 1626.
- SAINTE-JOSEPH OU L'ESPINAY**, près de Québec. Vol. III, p. 506.—1781.—Pierre Stuart avait acheté ce fief en 1778 de Daniel Morrison, qui l'avait acheté lui-même de François Daine et de Louise de Pécody de Contrecoeur. Ces derniers le tenaient par acte de rétrocession de Thomas-Jacques Taschereau, qui l'avait acquis par acte d'adjudication en 1735. (*Voyez pour titres antérieurs SAINTE-JOSEPH OU L'ESPINAY*, vol. II, p. 375.)
- SAINTE-JOSEPH ET LA POINTE-AU-FOIN.** Vol. II, p. 88.—1723.—Pierre Bernier comparait tant pour lui que pour ses frères et sœurs, enfants et héritiers de Jacques-Bernier, qui avait acheté ce fief du sieur Fournier, premier concessionnaire en 1672.
- SAINTE-JOSEPH.** (*Voir ILE SAINTE-JOSEPH.*)
- SAINTE-LAURENT** (comté de) ou ILE D'ORLÉANS. Vol. II, p. 461.—1725.—Guillaume Gaillard tenait cette seigneurie, ou ce comté, de François Berthelot, qui en 1675 l'avait obtenu de Mgr. de Laval en échange de l'île Jésus. Mgr. Laval avait eu la concession de l'île d'Orléans de la Cie des Indes Occidentales en 1674. L'acte indique encore que la concession primitive de l'île d'Orléans avait été faite en 1636 à Jacques Castillon, sans expliquer comment elle était retournée à la Cie des Indes Occidentales.
- SAINTE-MAURICE.** Vol. II, p. 397.—1725.—Pierre Poulin tenait ce fief de son père Michel Poulin, qui était fils et héritier de Maurice Poulin et de Jeanne Jalope (Jallaut écrit l'abbé Tanguay). Cette dernière avait eu la concession première du dit fief en 1676.
- SAINTE-MICHEL.** (Fief situé dans la banlieue de Québec.) Vol. III, p. 74.—1781.—Le Séminaire de Québec avait acquis ce fief de Charles Le Gardeur de Tilly, premier concessionnaire en 1660.
- SAINTE-MICHEL.** (Suite du précédent.) Vol. IV, p. 305.—1781.—Le Séminaire de Québec renouvelait le serment voulu au sujet de ce fief. (*Voir ci-dessus.*)
- SAINTE-MICHEL ET LIVAUDIÈRE.** Vol. III, p. 171.—Hugues-Jacques Péan de La Livaudière, qui rendait foy et hommage en 1745, tenait ce fief du chef de sa femme, Marie-Françoise de Pécody de Contrecoeur, qui l'avait acquis en 1736 par sentence d'adjudication rendue contre les héritiers de Olivier Morel de la Durantaye, premier concessionnaire en 1696 de la seigneurie de La Durantaye, dont le fief Sainte-Michel et Livaudière formait partie.
- SAINTE-MICHEL, LIVAUDIÈRE ET SAINTE-ETIENNE DE BEAUMONT.** Vol. IV, p. 254.—En 1781 rendait foy et hommage comme seigneur des fiefs susdits, Joseph Brassard,

- qui s'en était rendu acquéreur ainsi qu'il suit : en 1770, il avait acheté les droits sur Beaumont de Jacques Bélanger et François Morel de la Durantaye, femme de ce dernier, ainsi que ceux de Nicolas-Charles-Louis Levesque et de sa femme Louise Morel de la Durantaye ; en 1759 le comparant avait acheté les droits, sur  $\frac{1}{3}$  dans  $\frac{1}{3}$  de Beaumont, de Etienne Couture et de sa femme Thérèse Gérard, ainsi que  $\frac{1}{3}$  dans la  $\frac{1}{2}$  du dit fief de Charles Gérard, co-seigneur de Beaumont, comme fils de Jean-Baptiste Gérard et de Marie-Anne Couillard. En 1763, Michel-Jean-Hugues Péan et sa femme Angélique-Généviève Renaud Davenne Desmeloises, alors en France, vendaient au comparant par procuration les dits fiefs de Saint-Michel, de Livaudière, de Saint-Charles et de Saint-Etienne de Beaumont, que le dit Péan tenait de sa mère Marie-Françoise de Pécody de Contrecœur, veuve de Hugues-Jacques Péan de la Livaudière mentionné dans l'article qui précède. (1)
- SAINT-OURS.** Vol. II, p. 163.—Prêtait le serment en 1723, Pierre de St-Ours, qui avait eu la concession première du fief en 1672 et 1674.
- SAINT-OURS.** (La  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{3}$  dans l'autre moitié du fief.) Vol. III, p. 101.—1745.—Rendait foy et hommage en 1745, Jean-Baptiste de St Ours, seigneur d'Eschallons et de Saint-Ours, fils aîné de Pierre de St-Ours ci-haut nommé.
- SAINT-OURS.** ( $\frac{1}{10}$  du fief.) Vol. III, p. 111.—1745.—Était propriétaire de cette partie du fief Gaspard de Léry comme veuf de Marie-Renée LeGardeur de Beauvais, fille et héritière de Barbe de St Ours, qui avait été mariée à René LeGardeur de Beauvais et était fille de Pierre de St-Ours, premier concessionnaire en 1672 et 1674.
- SAINT-OURS.** ( $\frac{1}{3}$  dans la  $\frac{1}{2}$  du fief.) Vol. III, p. 123.—1745.—Charles-Auguste LeRoy de la Potherie, seigneur de Bagueville, Pierre Denis LeRoy de la Potherie, et Marc-René-Augustin LeRoy Desmauville, sieur de la Potherie, tous les trois frères et fils de Claude Charles LeRoy de la Potherie, qui avait épousé Isabelle de St-Ours, étaient co-propriétaires du cinquième dans la moitié du fief de St-Ours. Leur mère était la fille du premier concessionnaire. (Voir ci-dessus.)
- SAINT-OURS.** ( $\frac{1}{3}$  dans la  $\frac{1}{2}$ .) Vol. III, p. 132.—1745.—Était propriétaire de cette partie du fief Pierre de St-Ours, fils puîné et héritier de Pierre de St-Ours, premier concessionnaire. (Voyez plus haut.)
- SAINT-OURS.** Vol. IV, 415.—1781.—Paul-Roch de St-Ours prêtait serment pour son père Roch de St-Ours. En sa qualité d'aîné ce dernier avait hérité la  $\frac{1}{2}$  du fief. Il avait acquis le reste : d'abord en 1769 de Paul Perrault, qui lui avait vendu les parts qu'il avait achetées en 1758 de Chaussegros de Léry et de Louise Martel de Brouaque, sa femme, ainsi que de Michel Chartier de Lotbinière et de Louise Chaussegros de Léry, sa femme ; ensuite il avait acheté les droits de ses co-héritiers, entre autres ceux de M. de Courtemanche et de dame veuve Françoise de St-Ours, des héritiers de Léry, des héritiers de Mine, de la Potherie, etc. (Voir ce qui précède.)
- SAINT-PAUL** ("au pays des Esquimaux"), Vol. II, p. 447.—Amador Godfroy de St-Paul, comparaisait en 1725 au sujet de ce fief, dont il avait eu la concession première en 1706.
- SAINT-PIERRE** (Ile). Vol. 3, p. 51. Rendait foy et hommage en 1736 Antoine Saluaye, fils et héritier de Pierre Saluaye, premier concessionnaire en 1674.
- SAINT-ROCH.** Vol. IV, p. 387.—1781.—Guillaume Grant achetait en 1770, quatre-vingt-six arpents en superficie de Madeleine-Joseph Hiché, femme de Ignace Perthuis et fille de Henry Hiché, qui avait acquis ce fief en 1720 par sentence d'adjudication contre Louis Aubert du Forillon et Charles Aubert de la Chesnaye. Ce dernier avait épousé Catherine Gertrude Couillard, fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, laquelle tenait ce fief de son père, Louis Hébert, premier concessionnaire en 1626.

(1) Cet acte permet de constater que, tandis que le trop célèbre Péan subissait en France la peine du jugement du Châtelet qui l'avait condamné à restituer 600,000 livres à Sa Majesté, Deschenaut—qui avait su, en restant prudemment au Canada, se mettre à l'abri de la sentence infamante le condamnant à 30 livres d'amende et à 300,000 livres de restitution—profitait des gains illicites qu'il avait faits comme secrétaire et âme damnée de l'intendant Bigot pour acheter les seigneuries de leur ancien complice le major Péan.

- SAINT-SULPICE.** (*Voir MONTREAL.*)
- SAINT-VALIER** (partie de la DURANTAYE.) Vol. IV, p. 274.—En 1781, Catherine Le-Moyne de Longueuil, veuve de Charles-François Tardieu de Lanaudière, avec lui commune en biens, comparaisait tant pour elle que pour ses enfants. Elle avait acheté ce fief en 1767 des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. (Pour mutations antérieures, voir LA DURANTAYE.)
- SASSEVILLE.** Vol. IV, p. 428.—1781.—David et Jean Lynd avait acquis en 1779, de François Delzenne et de sa femme Marie-Catherine Jan-son la Palme, un emplacement sis à Québec, "avec maison dessus." En 1775, François Delzenne avait acquis par adjudication plusieurs emplacements et maisons situés dans un fief dont la concession première avait été faite en 1626 à Louis Hébert.
- SAULT-AU-MATELOT.** Vol. III, p. 57.—1737.—Le Séminaire de Québec tenait ce fief de Mgr de Laval qui l'avait acheté de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard et fille de Louis Hébert, premier concessionnaire en 1623.
- SAULT-AU-MATELOT.** Vol. IV, p. 305.—1781.—Le Séminaire de Québec. (*Voir ci-dessus.*)
- SAULT-SAINTE-MARIE.** Vol. IV, p. 79.—1781.—Pierre Amable de Bonne, sieur du Missiègle, était fils de Louis de Bonne du Missiègle, qui avait eu la concession de ce fief en 1750 conjointement avec le chevalier de Repentigny.
- SAUREL** (ou Sorel.) Vol. II, 269.—1724.—Claude de Ramsay avait acquis, par décret de la Prévôté de Québec, ce fief qui avait appartenu à Pierre de Saurel, premier concessionnaire en 1672.
- SIMBLIN.** Vol. II, p. 42.—1723.—Paul-François Raimbault de Simblin se trouvait posséder ce fief comme époux de Catherine d'Aubusson, qui était fille de Antoine d'Aubusson et de Marie-Jeanne Jarret de Verchères, laquelle tenait la seigneurie de ses père et mère François Jarret de Verchères et Marie Perrot. L'acte ne dit pas comment ces derniers étaient venus en possession de ce fief.
- SOULANGES.** Vol. II, p. 361.—1725.—Marie-Anne Ricard de Granville se trouvait propriétaire de ce fief comme veuve de Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges, premier concessionnaire en 1703.
- SOULANGES.** Vol. III, p. 438.—Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoine, chevalier de Longueuil, rendait foy et hommage en 1781 au sujet de ce fief, qu'il tenait de ses père et mère Joseph LeMoine de Longueuil et Geneviève Joybert de Soulanges, fille du premier concessionnaire ci-haut nommé. En 1734 une augmentation de cette seigneurie avait été accordée à Joseph LeMoine de Longueuil, père du comparant.
- T.
- TARIEU.** Vol. II, 98.—1723.—Thomas Tardieu de la Pérade tenait ce fief de ses pères et mère Jacques Tardieu de la Nauguerre (de la Naudière) et Marguerite Denis, laquelle avait obtenu la concession de ce fief en 1700.
- TERREBONNE ET DESPLAINES.** (Un terrain dans Terrebonne.) Vol. III, p. 5.—1734.—Le sieur Louis Lepage de Sainte-Claire avait obtenu la concession d'un terrain dans la seigneurie de Terrebonne en 1731.
- TERREBONNE ET DESPLAINES.** Vol. III, p. 182.—1750.—Louis de Chapt de La Corne avait acheté ces fiefs du sieur Lepage de Sainte-Claire ci-haut nommé. Celui-ci, outre la concession qu'il avait obtenue en 1731 d'un terrain pris dans les terres non concédées de la seigneurie de Terrebonne, avait aussi acheté le reste du fief de Terrebonne et celui de Desplaines de François-Mario Bonnat, qui les avait acquis de Catherine St-Georges, veuve de Louis Lecomte Dupré. Ce dernier avait acheté la seigneurie de Terrebonne de Daulier Des Landes, premier concessionnaire en 1673.
- TERREBONNE ET DESPLAINES.** Vol. IV, p. 54. Etait propriétaire de ces fiefs en 1781, Paul de Margane de la Valtrie, comme ayant épousé Marie de Chapt de la Corne, héritière de Louis de la Corne, qui prêtait le serment en 1750. (*Voir l'article qui précède.*)

- TERRE DES RÉCOLLETS.** Vol. II, p. 429. En 1725, les Dames de l'Hôpital-Général de Québec rendaient foy et hommage pour ce fief, dont elles avaient obtenu la concession en 1753.
- TILLY.** Vol. II, p. 246.—1723.—Marie-Madeleine Boucher était veuve de Pierre-Noël LeGardeur de Tilly, auquel ce fief avait été vendu par le sieur LeGardeur de Villiers, concessionnaire en 1672.
- TONNANCOUR.** Vol. II, p. 185.—1723.—Réné Godfroy de Tonnancour avait hérité ce fief de son père Louis Godfroy de Normanville, premier concessionnaire en 1670 et 1674.
- TONNANCOUR.** (Suite.) Vol. IV, p. 156.—1781.—Joseph Godfroy de Tonnancour se trouvait propriétaire de tout ce fief pour avoir acquis les droits de ses frères et sœurs héritiers comme lui de leur père Réné de Tonnancour ci-haut nommé.
- TREMBLAY.** (Partie du fief.) Vol. IV, p. 146.—1781.—Jacques LeMoynes avait acheté l'Île-du-Fort et 6 arpents dans le dit fief de Madeleine Gaultier, épouse de Charles Petit de Livillier, laquelle le tenait par héritage des Gaultier de Varennes. (Pour mutations antérieures, etc., voir "VARENNES.")
- TREMBLAY.** (Majeure partie du fief.) Vol. IV, p. 327.—1781.—Louise Antoine Mezière de l'Épervanche, veuve de Joseph Gaultier de la Vérenderie, se trouvait propriétaire de tout ce fief, à l'exception de 9 arpents sur 32, par suite de son mariage et par la donation que lui avait faite de ses droits en 1769 François Gaultier du Tremblay, héritier de son frère défunt Joseph Gaultier de la Vérenderie que la comparante avait épousé en 1758. En 1707, à la suite d'un partage fait entre Marie Boucher, veuve de René Gaultier de Varennes et ses enfants, le dit fief était échu à Pierre Gaultier, sieur de Beaumoisi et de la Vérenderie. (Voyez VARENNES.)
- TRINITÉ.** Vol. IV, p. 29.—1781.—Amable LeMoynes Richemond de Martigny avait acquis ce fief en 1763 par sentence d'adjudication prononcée contre Jacques LeMoynes de Martigny son père à la poursuite de Charles Henry, négociant. Ce fief était la propriété de la famille LeMoynes depuis 1676, époque où le sieur Charles LeMoynes obtint qu'elle devint fief indépendant de celui du sieur de Saint-Michel, avec lequel il avait obtenu la concession primitive (l'acte ne dit pas en quelle année) de ce fief et d'un autre situé tout à côté. (Voyez aussi CAP DE LA TRINITÉ.)
- TROIS-PISTOLES.** Vol. II, p. 65.—1723.—Nicolas Riou se trouvait co-propriétaire de ce fief avec ses frères et sœurs, enfants de Jean Riou, qui l'avait acquis du sieur de Vitré premier concessionnaire en 1687.
- TROIS-RIVIÈRES.** (Fief dans la ville.) Vol. IV, p. 21.—1781.—Joseph-Claude Boucher de Niverville avait acquis par donation entre-vifs ce fief de Marguerite Cardin, veuve de François Chatelain. (L'acte n'indique pas comment ce fief se trouvait appartenir à la veuve Chatelain, mais dit seulement qu'en 1660 la Cie de la Nouvelle-France confirmait à Jacques LeNeuf de la Potherie l'acquisition par lui faite d'un terrain du sieur Champflour, (1) ainsi que d'un autre que possédait auparavant le sieur Jean Amyot.
- TROIS-RIVIÈRES.** (Fief au-dessus) Vol. IV, p. 444.—1781.—Jean-Baptiste Perrault avait acquis ce fief en 1768 de Louis Lemaître et de dame Claire Dugué. La concession première en avait été faite en 1656 à Pierre Boucher. L'acte ne dit pas comment Louis Lemaître en était devenu propriétaire.

## U

- URSULINES DE QUÉBEC.** Vol. IV, p. 236.—1781.—Les dames Ursulines de Québec avaient obtenu la propriété de l'emplacement de leur monastère par donations et concessions successives de 1662 en remontant jusqu'à 1639, où elles en avaient eu la concession primitive de M. de Montmagny.
- VARENNES.** Vol. II, p. 235.—1723.—René Gaultier, sieur de Varennes, était propriétaire de ce fief avec sa mère et ses frères et sœurs, enfants de René Gaultier de Varennes, premier concessionnaire en 1672.
- (1) D'après M. l'abbé Tanguay le sieur François de Champflour était commandant aux Trois-Rivières 1639.

- VARENNES. ( $\frac{1}{8}$  de la seigneurie.) Vol. III, p. 390.—1776.—Christophe Sanguinet avait acquis cette partie de la seigneurie par acte d'adjudication publique en 1776, après jugement rendu contre dame Louise Sarrazin, veuve de Varennes. (L'acte dit que les titres primitifs avaient été brûlés en 1760 dans le manoir seigneurial de Varennes.)
- VARENNES. ( $\frac{2}{8}$  de la seigneurie.) Vol. III, p. 405.—1777.—Gaspard Massue avait acheté  $\frac{1}{8}$  de la seigneurie de Jean-Baptiste Bonat, héritier de Marie-Madeleine Gaultier de Varennes, sa mère, veuve de Jean-Thimothé Bonat, et l'autre  $\frac{1}{8}$  de Mathurin Bonat et de Marie Soumande, femme de ce dernier. Celui-ci avait acquis ce sixième de François Soumande et de Charlotte Gaultier de Varennes, sa femme. (Pour concession et mutations antérieures voir ci-dessus.)
- VARENNES ET TREMBLAY. (16 arpents de front sur 2 lieues de profondeur dans ces fiefs.) Vol. III, p. 489.—1781.—Joseph Boucher de la Brocquerie et Marie-Clémence Gamelin sa femme avaient acquis diverses parties de cette partie des deux fiefs des héritiers Yonville. (Voir ci-dessus pour concession primitive.)
- VARENNES. (Parties de la seigneurie, soit 60 pieds de front sur un arpent et plus de profondeur, ainsi que les  $\frac{2}{8}$  de la grande île de Varennes.) Vol. IV, p. 360.—1781.—Marie-Louis Dupras de la Jemmeraye, veuve de Ignace Gamelin, tenait des fractions de cette partie du fief de ses père et mère, M. et Mme de la Jemmeraye, et les autres fractions par acte de partage passé en 1769 entre Ignace Gamelin et la comparante, aussi de Marguerite Dupras de la Jemmeraye, veuve de François Yon de Yonville, enfin de Joseph Boucher de la Brocquerie et Marie-Clémence Gamelin Mangras, sa femme. (Voir plus haut pour concession première, etc.)
- VAUDREUIL ET BOURCHEMIN. Vol. II, p. 353.—1725.—Philippe de Rigault de Vaudreuil, le comparant, avait eu la concession de ce fief en 1702.
- VERCHÈRES. Vol. II, p. 5.—Jean-Baptiste Jarret de Verchères, qui comparaissait en 1723, avait succédé aux droits de François Jarret de Verchères, premier concessionnaire en 1672 et 1678.
- VERCHÈRES. (Suite.) Vol. IV, p. 432.—1781.—Comparaissent cette année-là au sujet de cette seigneurie, dame Catherine Jarret de Verchères, veuve de Pierre Hertel de Beaubassin, René-Ovide Hertel de Rouville, époux de Charlotte Jarret de Verchères, René Boucher de Boucherville comme épouse de Madeleine de Saint-Blain. En 1746, Pierre-Thomas Tardieu de la Pérade et sa femme Marie-Madeleine Jarret de Verchères avaient vendu leurs droits à Jean-Baptiste Jarret de Verchères, qui en 1747 achetait aussi ceux de M. de Langy et cédait tous les siens en 1751 à son gendre Pierre Hertel de Beaubassin. En 1759, Philippe-Thomas Dagneau et sa femme Marie-Anne Jarret de Verchères avaient vendu leurs droits à Pierre-Marie Rimbault de Saint-Blain. En 1769, Jean Blake et le sieur Hertel de Rouville avaient acheté par vente en justice les parts qui avaient appartenu à Louis de Verchères. (Pour titres antérieurs et concession première voir ci-dessus.)
- VINCELOTTE. Vol. II, p. 11. En 1723 Joseph Amyot de Vincelotte rendait foy et hommage au sujet de ce fief, qu'il tenait du chef de sa mère, Geneviève de Chavigny, veuve de Charles Amyot de Vincelotte, premier concessionnaire en 1672.
- VINCELOTTE. Vol. III, p. 26.—Joseph-Jean-Baptiste Amyot comparaissait en 1736 au sujet de Vincelotte tant pour lui que pour d'autres, tous héritiers de Joseph Amyot ci-dessus nommé.
- VINCENNES. Vol. IV, p. 348.—1781.—Joseph Roy était propriétaire de ce fief tant comme héritier de son père, Joseph Roy, que pour avoir acquis les droits de ses sœurs et beaux-frères, ses co-héritiers. Le père du comparant avait acquis en 1749 par adjudication par décret, ce fief dont la concession primitive avait été faite en 1672 au sieur Bissot.
- VITRÉ. Vol. IV, p. 181.—1781.—Alexandre Fraser avait acquis ce fief en 1755 de Nicolas-Gaspard Boisseau, sans que l'acte dise comment la propriété était passée aux mains de ce dernier. La concession première du fief avait été faite à Charles Denis de Vitré en 1683.

- VIEUXPONT. Vol. II, p. 142. Louis Godfroy de Normanville rendait foy et hommage en 1723, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, enfants de Joseph Godfroy de Vieuxpont, qui avait reçu ce fief en don en 1667 de Michel LeNeuf de Hérifson, premier concessionnaire en 1649.
- VIEUXPONT. (Suite.) Vol. II, p. 215. En 1723 le même Louis Godfroy de Normanville renouvelait son serment.

## Y

- YAMASKA. Vol. II, p. 182.—1723.—Pierre Petit avait acheté ce fief de Michel LeNeuf de la Vallière, premier concessionnaire en 1683.
- YAMASKA. (Suite.) Vol. IV, p. 156.—1781.—Joseph Godfroy de Tonnancour avait successivement acheté les différentes parts de cette seigneurie des héritiers de Pierre Petit, ci-auparavant nommé.
- YAMASKA. (Fief sans nom situé le long de la rivière Yamaska, à sept lieues de son embouchure.) Vol. III, p. 242. Simon Delorme, qui rendait foy et hommage en 1751 avait acheté ce fief en 1751 de Pierre Rigault de Vaudreuil, qui en avait eu la concession en 1748.

(Fin du précis des volumes II, III et IV.)

COLLECTION HALDIMAND.

[La signature à la gauche (B. 1., etc.) suivant le titre de chaque volume, est l'indication adoptée pour les archives, Ottawa; celle de la droite (B. M.,) indique le numéro des originaux au British Museum.]

CORRESPONDANCE AVEC LE GÉNÉRAL SIR JEFF. AMHERST,  
DE 1758 A 1777.

B. 1.

B. M., 21661.

1758  
11 décembre,  
Albany.

Major Moneyppenny. Contenant une lettre du commissaire Leake au sujet des légumes pour les garnisons, afin d'éviter le scorbut.

Page 3

12 décembre,  
Albany.

Le général Stanwix au colonel Haldimand. A la permission de se rendre à New-York; n'a pas d'objection à servir dans ce pays en conservant son grade. On ne peut trouver de pompes à incendie dans Albany. Il y aurait nombre de choses à régler dans tout le district. Raison pour ne plus donner de légumes aux troupes: Bœufs envoyés. Le brigadier général Firby doit se trouver, croit-on, devant le fort Duquesne.

14 décembre,  
Albany.

Le général Stanwix au colonel Haldimand. Les éclaireurs de l'ennemi, au nombre de 150, sauvages et canadiens, sont en marche sur le lac. Donne son approbation au dessein d'avertir tous les postes d'aval. Ne doute pas qu'il prendra beaucoup de précautions, parce qu'il est plus faible que l'année dernière. Soumettra la question au général Amherst et fera son possible pour lui envoyer le colonel Bradstreet afin de renforcer son corps d'armée.

17 décembre,  
New-York.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français.) Le roi lui a fait plus d'honneur qu'il n'en mérite. Avec de bons officiers et de braves troupes, il espère réussir. Le général Gage doit partir bientôt pour Albany. Verra à ce qu'on approvisionne le fort Edouard et les postes de la Mohawk de ce qui manque.

1759  
0 janvier,  
Albany.

Le major de brigade Moneyppenny au colonel Haldimand. Arrivée des généraux Gage et Stanwix; tout ce qui est possible sera fait pour le service du fort Edouard. Il ne peut être envoyé de chasseurs (*Rangers*) avant le retour des détachements de recruteurs. Les forces régulières seules peuvent être envoyées. Le général Amherst est d'avis d'y tenir en personne un nombre suffisant d'hommes pour la défense; et il faudrait profiter de toute les occasions pour attaquer et poursuivre l'ennemi.

28 janvier,  
Albany.

Le major de brigade Moneyppenny au colonel Haldimand. Répète les ordres du général Amherst au sujet de l'attaque de l'ennemi. Comme il lui manque des chasseurs (*Rangers*), il exercera 200 hommes de la garnison, qui formeront des détachements et se mêleront avec eux; ce qu'il faut pour les approvisionner a été envoyé. 200 soldats réguliers seront envoyés à Haldimand quand il pourra les recevoir; ces derniers devront être logés dans les blockhaus. Un rapport devra être fait au sujet de ce qui manque au fort. Seaux en bois pour remplacer les pompes à incendie. L'approvisionnement de légumes envoyés devrait prévenir le scorbut. Il devra être transmis une liste des officiers absents.

16 février,  
New-York.

Le colonel Amherst au commandant du 4ème bataillon du Royal Américain: Que le général Amherst a été nommé colonel du 60ème, ou régiment Royal Américain.

24 mars,  
Albany.

Le major de brigade Moneyppenny. Les recrues devront rejoindre leurs régiments respectifs. Promotions. L'amiral Saunders amène

- 1759 pour le Saint-Laurent 14 voiliers de ligne, 6 frégates et 2 brûlots. Wolfe commande l'armée. Noms des officiers sous ses ordres. Une partie s'embarque à York, l'autre à Boston; le rendez-vous est à Louisbourg à la date du 20 avril. Mouvements des officiers. Rapport que l'ennemi projette d'attaquer Pittsburg. Mort du roi d'Espagne; crainte d'une attaque de Gibraltar et préparatifs pour la défense. Troubles au Portugal. Mort de la princesse d'Orange. La Prusse remporte un avantage sur l'Autriche. Rapports de changements parmi les officiers. 12 navires du Cap-François sont amenés à New-York. Page 14
- 13 juillet, Lac George. Le général Amherst au colonel Haldimand. Au sujet de l'exécution d'un sauvage pour meurtre. Des canons de six pour les navires à construire sur le lac Ontario; 6 d'entre eux envoyés à Schenectady seront expédiés; le reste devra être expédié en toute hâte. Est certain qu'il fera tous ses efforts pour achever le navire pour les 18 canons de 6, et tous les autres travaux, la construction du fort, etc. 17
- 17 juillet, Lac George. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Nouvelles de l'attaque de son poste (Fort Edouard.) N'a pas eu d'inquiétudes parce qu'il le croyait bien préparé. Ne peut lui envoyer d'ingénieur pour remplacer M. Sowers, qui est blessé. Envoie Rivez, qui est actif et suffira. Fait allusion à des lettres antérieures. 20
- 24 juillet. Le général Amherst au colonel Haldimand. Avec une lettre au brigadier Prideaux. 23
- 28 juillet, Ticonderoga. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A reçu la liste des provisions demandées. Est anxieux de recevoir des nouvelles de Prideaux; Niagara n'a pas une garnison suffisante; préférable pour Stanwix que l'ennemi ne se soit pas attendu à être attaqué; espère que la ligne de Niagara est coupée et que cette place s'est rendue. Au sujet de la construction de navires dans le voisinage de son poste (Fort-Edouard.) A envoyé assez d'hommes pour mettre le fort en état de se défendre avant l'hiver; n'en a pas laissé autant pour les travaux au fort George, qui doit être construit en pierres et sera l'un des plus considérables en Amérique; ce dernier cependant sera achevé en temps opportun. A envoyé le régiment de New-Hampshire, qui compte plusieurs charpentiers; avec cette aide le fort devrait être terminé avant l'hiver. Conjectures relativement aux mouvements des Français pour l'attaque; la nécessité où ils se trouvent de surveiller Montréal. Croit qu'il y a peu à craindre de leurs mouvements avec les précautions prises. L'insuccès de l'attaque faite par les sauvages est une preuve de la prudence de Haldimand. A quitté le lac George pour Ticonderoga. Attaque par l'ennemi; mort du colonel Townshend. Les batteries étaient prêtes à répondre au feu de l'ennemi, mais il s'est retiré dans la soirée du 26, après avoir fait sauter une partie du fort qui, cependant, a été peu endommagé. 24
- 29 juillet, Ticonderoga. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Mort du brigadier Prideaux; Gage le remplace; espère que les opérations à Niagara ne seront pas retardées et que le fort se sera rendu. Est satisfait de sa conduite prudente à l'égard de sir W. Johnson, qui a le commandement des sauvages, et il est de la plus grande importance de les garder. L'approuve d'avoir joint l'armée avec son état-major. A donné ordre à Hawkins d'expédier les munitions sans délai. Au sujet de la construction du fort à Oswego. Nécessité de presser la construction des navires. Au sujet d'une scierie à Grand-Falls. 28

- 1759  
14 août, Crown-Point. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Re-nouvelle ses remerciements pour sa conduite prudente. Gage nommé pour remplacer Prideaux. Page 31
- 21 août, Crown-Point. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Marche lente des travaux à Oswego. Bonne conduite de M. Metral. 32
- 11 septembre, Crown-Point. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Mort du capitaine Jocelyn; la promotion doit avoir lieu dans le régiment; ne peut en conséquence se rendre aux désirs de Haldimand. 33
- 31 octobre, Crown-Point. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Différends parmi les officiers; vacances remplies. Est content que les nouvelles levées soient meilleures que les précédentes parce qu'il faudra des sergents et des caporaux pour remplacer ceux qui prennent leur congé après la campagne. Doit essayer d'en garder autant que possible, mais ne peut rompre la convention faite avec eux. 34
- 31 décembre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Changements parmi les officiers. N'a pas de doute que les munitions, lits, etc., sont parvenus à leur poste. Au sujet d'une erreur dans l'habillement. Accident à deux goëlettes. Correspondre avec Gage pour ce qui manque, parce qu'il commande à Albany. 36
- 1760  
14 janvier, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Insuccès de la tentative faite pour sauver les goëlettes. Approuve le plan relatif à Mississaga; intention d'obtenir la suprématie des lacs; il sera envoyé assez d'hommes et de matériel pour assurer ce résultat. Sera nécessaire de construire de nouveaux bateaux. Lotbridge peut rester, à moins qu'il n'ait reçu la mission de se faire remettre par les sauvages les prisonniers français et canadiens qu'ils ont gardés après la reddition de Niagara. L'avertit de se tenir sur ses gardes contre l'ennemi. Nouvel approvisionnement de bœuf; au sujet de raquettes. Relativement aux comptes. 38
- 25 février, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Le scorbut à Niagara. Recrues pour le bataillon. Changements parmi les officiers. Précautions contre les sauvages. Au sujet de promotions. 41
- 30 mars, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Le scorbut au poste de Haldimand; la maladie se fait sentir généralement dans tous les postes; moyens de soulagement. Ne croit pas que les Français attaquent le poste; s'il a besoin d'aide, s'adresser au général Gage. Approuve le projet qu'il a d'envoyer du vinaigre et du jus de citron à Niagara parce qu'on y en a besoin. Permet au capitaine Burnand de vendre sa commission. 43
- 7 avril, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A donné la lieutenance vacante à M. de Mestral. 46
- 9 mai, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). La santé des troupes au fort Edouard rétablie. Se défie de laisser venir les sauvages à son poste. Le capitaine Wait part avec des hommes pour compléter le nombre des chasseurs (*Rangers*). 47
- 13 mai, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Recrues envoyées sous les ordres du major Munster. Mort du Q. M. DeLuz, remplacé par M. Rochat. 49
- 13 mai, Albany. Le général Amherst au colonel Eyre. Le général Stanwix se rend en Angleterre; le général Monkton lui succède dans le district du sud; doit relever la garnison d'Eyre, qui doit joindre l'armée; envoi des baleinières pour la transporter au lac Erié. Se rendre à Presqu'île et y demeurer jusqu'à ce que le secours arrive. Monkton a reçu ordre d'établir une communication entre Pittsburg et Niagara. Dispositions pour secourir Niagara, etc. 50

1760  
20 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Les quelques provinciaux qui arrivent ne lui permettent pas de presser ses préparatifs. Espère qu'ils arriveront sous peu en plus grand nombre. A envoyé des ordres à Gage pour hâter la marche des troupes, afin que Haldimand puisse les faire camper à leur arrivée dans un endroit convenable. Murray a éprouvé un léger échec à Québec le 20 du mois dernier. Page 53

21 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Avaries au navire du capitaine Thornton réparées. Approuve le projet d'envoyer des soldats pour remplacer les matelots insurgés. Perte de Missassaga. Matériaux et hommes envoyés à Haldimand pour achever les navires. Accident arrivé aux bateaux dans les rapides. Avait désiré que les bateaux pour cette navigation fussent construits à Schenectady et ceux destinés aux lacs à Oswego. Avoir grand soin de ne risquer aucun navire seul, de peur qu'il soit pris par les Français. Avait cru que la plupart des troupes et des soldats français se trouvaient à Québec; mais comme la population y est nombreuse, on pourrait faire des tentatives pour s'emparer des navires sur le lac. Instructions pour mieux éviter la perte de navires. L'arrivée de notre flotte à Québec peut faire pencher la balance, mais ne fait pas disparaître la nécessité d'agir avec prudence. 54

22 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). En cas que l'ennemi obtienne l'avantage à Québec, il a fait renforcer Niagara. 59

24 mai,  
Albany.

Le général Amherst. Instructions au détachement pour Oswego, dont il a été parlé dans des lettres antérieures. 73

26 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). L'approuve d'avoir envoyé des renforts à Niagara en attendant le départ du capitaine Thornton. Meilleur état de santé de la garnison. Perte de trois hommes du bataillon d'Haldimand, autre preuve qu'il faut se défier des sauvages. Ces derniers doivent être surveillés. Le rapport du sauvage Onondaga à l'effet qu'une flotte espagnole a été vue dans le Saint-Laurent est une pure gasconnade. Sauvage envoyé à Onondaga pour protéger un prisonnier. 61

28 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A envoyé des forces de New-York avec 60 baleinières pour transporter des troupes de Pittsburg, destinées à secourir Niagara. Une partie de ces forces doit rester au fort Stanwix pour transporter les provisions de cet endroit au lac-Onéida; une autre partie sera placée à l'extrémité ouest du lac Onéida pour les mêmes fins. Un troisième parti demeurera à Oswego-Falls pour porter des provisions au poste de Haldimand. Instructions détaillées au sujet des renforts jusqu'au lac Erié. Approuve les instructions de sir William Johnson relativement aux sauvages alliés aux Français. Perte de bateaux dans les chutes. 64

28 mai,  
Albany.

Le général Amherst au major Gladwin. Instructions détaillées au major Gladwin, dont il est parlé dans la lettre qui précède. 68

29 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Arrangement pour les provisions destinées à Niagara. Sir William Johnson doit fournir les pilotes du lac Erié à Presqu'Île. 75

31 mai,  
Albany.

Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). L'approuve de vouloir secourir les malades aux Chutes et de laisser des hommes qui peuvent conduire les bateaux. Pour gagner du temps le colonel Williamson doit faire préparer les planches et madriers à Oswego. Instructions semblables à l'artillerie sous le commandement de Haldimand. Au sujet des instructions de sir William Johnson relativement à la conduite à tenir envers les sauvages qui

- 1760 peuvent venir de Niagara et les sauvages alliés aux Français. Pro-  
motions. Chevaux et charrettes pour Niagara. Page 77
- 2 juin, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Le capitaine Ogden avec des chasseurs (*Rangers*) levés dans les Jerseys doit se rendre à Schenectady pour avoir des bateaux qui seront chargés; autres dispositions pour l'approvisionnement des forts Stanwix, Ontario, Niagara et la marine des lacs. Les *Rangers* d'Ogden resteront avec Haldimand. Comment les bateaux seront conservés et tenus en bon état. 80
- 3 juin, Albany. Le général Amherst au commandant du 4me bataillon, 60me régiment. Au sujet des comptes des royaux américains et du régiment de Montgomery. 82
- 5 juin, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Un parti de sauvages sous les ordres de Lotteridge est revenu après avoir rencontré un parti de l'armée ennemie. Les rapports sont comme d'habitude exagérés; intérêt qu'ont les Français à convaincre les sauvages qu'ils sont dans un état différent de celui où ils se trouvent en réalité; eussent-ils même repris Québec qu'ils n'auraient pas de provisions à distribuer aux sauvages. En présence des menaces des sauvages alliés aux Français, il n'est pas prudent de donner de la poudre à nos sauvages. Les munitions expédiées à Niagara protégeront cette place. Le bon état du navire et la condition où se trouve la marine française autorisent Haldimand à le laisser partir. Heureuse arrivée des canons; perte de bateaux par suite, croit-il, de négligence. Déserteurs. Il ne sera permis à aucun soldat de prendre son congé avant la fin de la campagne. Baleinières envoyées par le colonel Bradstreet. 83
- 11 juin, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Partie du régiment des "*Yorkers*" dépêché pour rejoindre Haldimand; autres régiments envoyés pour camper à l'extrémité ouest du lac Onéida, à Oswego-Falls et au fort Stanwix. Le chenal aux Chutes devra être curé et un passage sera pratiqué par le sentier sauvage. Il doit arriver des provisions en abondance à Oswego-Falls. Il y sera placé un nombre additionnel d'hommes pour le transport. 87
- 16 juin, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Comptes du bataillon. Approuve les opérations de Haldimand. Promotions. Les provinciaux tous arrivés et ordre leur a été donné de rejoindre Haldimand; croit qu'il le rejoindra avant eux. La résignation du capitaine Burnand. 89
- 29 juillet, Oswego. Le général Amherst au colonel Haldimand. Ordre pour l'exécution d'un déserteur; il est fait grâce au reste. 91
- 3 août, Oswego. Le général Amherst au colonel Haldimand. Ordre pour une revue des troupes. 93
- 6 août, Oswego. Le général Amherst au capitaine Loring. Ordre de se rendre avec les bateaux, par Onondago et Mohawk, jusqu'au fort Frontenac, et d'attaquer les navires français s'ils sortent. Haldimand prendra une route sûre pour se rendre aux bateaux et campera sur la Grande île ou île Cochoia. Faire des explorations dans le but de trouver le passage le plus sûr, de sorte que quand arrivera l'armée elle pourra immédiatement se rendre à Swegatchie. Demander les officiers retenus à la cour martiale. 95
- 6 août, Oswego. Le général Amherst au colonel Haldimand. Instructions pour coopérer avec le capitaine Loring (*voir* pages 95, 96); dispositions pour l'attaque. Traitement à observer à l'égard des sauvages et des parlementaires. 97
- 8 août, Onondago. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Envoi de renforts. Mort du gouverneur De Lancey. Espère que les bateaux de Haldimand n'ont pas souffert dans la tempête. 100

- 1760  
12 août  
Onondago. Le capitaine Loring à Haldimand. S'est avancé sur la rivière aussi loin que possible sans voir les troupes ; les navires sont placés de façon que l'armée ne peut avancer sur la rivière sans les voir. A de la poudre, mais pas de papier ; désirerait que le capitaine Ogden avec quatre baleinières protégéât les bateaux faisant les sondages. Page 101
- 12 août,  
Ile des Galeux Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A divisé les troupes, le 10, par suite du manque de bateaux, en prenant les soldats réguliers et l'artillerie, Gage devant le suivre avec les provinciaux. Gros temps sur les lacs et perte d'un bateau. S'est rendu à la rivière de la Mothe. Le capitaine Sterling l'a rejoint avec tous ses bateaux et ses approvisionnements. Gage et toutes les troupes ont fait leur jonction ; ont campé à l'ouest de l'île des Galeux. Se propose de se rendre à la baie à la pointe de Long Island et de suivre Haldimand, s'il fait clair ; si non, il campera. 102
- 13 août,  
Onondago. Le capitaine Loring au général Amherst. Est arrivé à 12 milles en aval de la Grande île, où il a été retenu deux jours par des vents d'est. A fait des sondages sur dix milles en aval et trouve la navigation difficile. Essaiera d'opérer sa jonction avec le colonel Haldimand. A appris de lui la perte d'un navire français. 105
- 14 août,  
Baie de Long Island. Le général Amherst au colonel Haldimand, (en français). A de nouveau renvoyé une lettre qui lui avait été rapportée ; est anxieux de faire sa jonction avec Haldimand et se portera en avant quand le temps se sera modéré. Est heureux d'apprendre le retour des sauvages, les bonnes dispositions des Oswegatchies, et que les troupes sont en bonne santé. Si le capitaine Loring a opéré sa jonction, ils devront descendre à quatre milles en aval du poste actuel et camper sur une île au milieu de la rivière, à moins qu'il ne pense préférable de ne pas effectuer ce mouvement. Amènera le détachement du capitaine Sterling. Sir William Johnson veut voir les Oswegatchies. Espère qu'il peut stationner sur la même île que Haldimand cette nuit. Si les Oswegatchies partent demain, ils trouveront l'armée sur leur route. Pluie battante. 106
- 19 août,  
Ile Royale. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Est content d'apprendre l'heureuse arrivée de toutes les troupes. Pouchot nous a fait perdre deux hommes conduisant une chaloupe, et en a fait couler bas une autre ; un des soldats de Gage a perdu une jambe. Quelques-uns ont été blessés, et les bateaux ainsi que les rames ont reçu des avaries. Instructions pour dresser des batteries. Est en aval de Haldimand ; ce dernier doit descendre, s'il est possible, pendant la nuit. Se propose d'amener cette nuit la grosse artillerie d'Oswegatchie. Instructions de l'adjutant général pour poster les troupes. 109
- 20 août,  
Ile Royale. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Approuve les dispositions qu'il a prises pour fortifier. Mauvaise conduite du commissaire Clerk. Suggère de faire descendre les bateaux pendant la nuit et de les suivre. Fera stationner quelques baleinières pendant la nuit pour empêcher qu'aucun homme de la garnison n'échappe. 112
- 22 août,  
Ile Royale. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). La batterie de Haldimand prête plus tôt que la sienne. Il espère cependant ouvrir le feu aussitôt après midi ; ne veut pas perdre un moment car la garnison s'efforce de finir les travaux avant son arrivée. Est heureux de l'arrivée du détachement dans les nouveaux quartiers, et du passage sans accident des bateaux. Approuve le départ des troupes aujourd'hui et demain. Instructions pour camper. Il sera envoyé au secours des sauvages un nombre égal

- 1760 d'hommes. Croit que les batteries sont trop éloignées. Essaiera de se servir des chaloupes. Reconnaissances par les sauvages. 114
- 23 août, Ile Royale. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Deux vaisseaux ont eu malheureusement leurs câbles coupés et sont allés à la dérive au-dessous des forts. Les batteries ont bien fonctionné, mais il a remis l'assaut au lendemain. Les batteries de Haldimand seront placées sous garde sur les bords de l'île. A donné ordre aux grenadiers de camper. Page 116
- 24 août, Ile Royale. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Le mauvais temps empêche la continuation des travaux. Haldimand peut changer de position s'il le croit plus avantageux. Il peut aussi faire débarquer les vivres et les mettre à l'abri sur l'île. Lottridge de retour avec les sauvages; n'a rien vu sur une étendue de 30 milles en aval de la rivière. 117
- 25 août, Ile Royale. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Les affaires vont lentement, mais bien. Deux vaisseaux sont réparés; le troisième doit rester jusqu'à ce que le fort se soit rendu. On rapporte que dans le fort on s'occupe activement à réparer les bateaux. 117a.
- 28 août, Fort William Augustus. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Arrivée des sauvages d'aval, où il en a été laissé 30 environ qui voulaient se joindre à nous; ce qui indique que les choses vont mal parmi eux. Instructions pour les recevoir. 118
- 28 août, Fort William Augustus. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Instructions pour la concentration des troupes. 119
- 5 septembre, quartiers généraux. Isaac Barré, A. G., au colonel Haldimand. Ordres pour le débarquement et l'attaque. 120
- 8 septembre. Le général Amherst. Extrait du traité de capitulation de Montréal. 120 a, b, c
- 9 septembre, Montréal. M. de Vaudreuil au général Amherst (en français). A signé les articles de la capitulation. La prise de possession des postes, etc. Il accepterait le colonel Haldimand pour cet objet. 121
- 9 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Donnera toutes les facilités désirables aux officiers et soldats français et leur procurera des passeports. Enverra à Trois-Rivières un ingénieur avec l'ingénieur français proposé par M. de Vaudreuil. Expédiera aussi un détachement sous les ordres de Murray. 122
- 9 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). En vertu de la capitulation, le Canada tout entier passe sous la domination du roi; le marquis de Vaudreuil donnera aux commandants des troupes dans tout le pays l'ordre de se conformer aux termes de la capitulation. Le général Monkton veillera à l'exécution de cet ordre. 123
- 11 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Envoie quatre soldats faits prisonniers à Lachine pour être compris dans la capitulation. Inclut des lettres pour être remises à qui de droit. 125
- 11 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Dispositions à prendre pour les navires qui transporteront le marquis de Vaudreuil, etc., en France. Les drapeaux français qu'on a vus récemment doivent être livrés; M. de Vaudreuil sera averti qu'il faut les trouver, si non, tous les bagages seront visités. 126
- 13 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Nouvelles instructions relativement au transport de M. de Vaudreuil, etc. Au sujet de la cession de propriétés privées. Ce droit n'existe pas quand il s'agit de propriétés publiques. 128

- 1760  
13 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Dispositions pour l'embarquement des troupes françaises à Québec et à la Baie des Chaleurs. Page 130
- 15 septembre, Montréal. Le marquis de Vaudreuil (en français). Proclamation signée par lui et l'intendant Bigot au sujet du rachat du papier-monnaie par le roi de France. 129 a, b.
- 15 septembre, Montréal. Le général Amherst. Il donne aux officiers français l'assurance que toutes les dispositions ont été prises pour assurer leur confort et leurs aises à bord des navires. 132
- 16 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Ne peut donner sa sanction à l'avis publié par l'intendant au sujet du papier-monnaie ; mais autant que possible il fermera les yeux pour ne pas en arrêter la circulation dans la colonie. 132a
- 16 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A propos de communication sur une question qu'il ne peut pas décider. 133
- 19 septembre, Montréal. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). La milice de Montréal sera convoquée pour prêter serment de fidélité, déposer ses armes, et pour que les miliciens fassent inscrire leurs noms. Comment il sera disposé de leurs armes et quelles dispositions seront prises pour les leur remettre. Les capitaines de milice seront avertis que les troupes seront bientôt envoyées dans leurs quartiers d'hiver ; et assurances de protection données aux colons. 134
- Septembre. John Appy (en français). Les lettres de Trois-Rivières ont été lues et peuvent être distribuées. Les réclamations de M. Grandville. 136
- Septembre, Montréal. Le général Amherst. Le directeur de l'hôpital offre d'y recevoir les invalides. Le chevalier de Lévis aura à sa disposition le navire *La Marie*. 137
- Septembre, Montréal. Le général Amherst au capitaine Grandville (en français). Liste des navires destinés au transport de M. de Vaudreuil, du chevalier de Lévis, etc., des officiers et des troupes, et dispositions prises pour leur embarquement. 137 a, b.
- 1761  
7 février, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A propos de la résignation projetée du capitaine Willamoz. Distribuera soigneusement aux troupes les dons de la Société de Londres. Le bataillon bien approvisionné. La faiblesse par suite de l'établissement de postes et de la retraite des soldats dont le terme d'engagement est expiré. 133
- 8 avril, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Résignations et promotions parmi les officiers. La réduction des troupes en Amérique. Son bataillon n'a pas d'équipement de campagne. Envoie un rapport relatif à la distribution des dons de la Société de Londres. 139
- 22 avril, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Lui présentant le capitaine Brown. Le régiment de Whitmore et celui de Vaughan s'embarqueront bientôt, car des transports partis d'Halifax avec le régiment de Montgomery à bord ont été vus en face de la *Hook*. 142
- 5 mai, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Au sujet de résignations et de promotions dans l'armée. 143
- 13 juin, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A propos de promotions, etc. Le charge de le rappeler au souvenir du baron Munster. 146
- Juin, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Ses remerciements pour la nomination de son neveu dans le bataillon de Bouquet. Autres nominations et promotions. 148

- 1761  
25 juin, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Changements parmi les officiers de son bataillon. Page 150
- Pas de date. (Apparemment vers juin.) Le colonel Haldimand au général Amherst. Résignation du capitaine Willamo. 156
- 9 juillet, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand. Promotions; nouvelle de la reprise de Saint-Dominigo (Saint-Domingue) par lord Rolls. 152
- 13 juillet, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand. Suicide du capitaine Charteris et promotions en conséquence. 154
- 20 juillet, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Par suite des changements opérés, Haldimand peut garder son neveu avec lui dans son propre bataillon. 155
- 25 juillet, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A propos de promotions et d'un congé d'absence. 157
- 5 août, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Promotions résultant de la mort du lieutenant McLean, tué dans la traversée entre New-York et la Guadeloupe, en se défendant contre un corsaire. 158
- 7 août, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Remerciements au général pour la considération dont il a honoré son neveu. 159
- 7 août, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). A propos de promotions, etc. 160
- 15 août, Albany. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Sur ce que son neveu reste dans le quatrième bataillon. A sa place le lieutenant Demler entrera dans le bataillon de Bouquet. 162
- 5 septembre, Staten Island. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Promotions. 163
- 6 septembre, Staten Island. Le général Amherst au colonel Haldimand (en français). Promotions. 164
- 21 septembre, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Ses remerciements pour la promotion du lieutenant Jamet, mais il regrette son départ parce qu'il était le seul officier qui connût parfaitement l'artillerie. Il est maintenant stationné à l'île Perrot. Congé d'absence. Comptes du régiment. 165
- 11 octobre, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Raconte que le lieutenant McKay s'est étroitement lié avec une femme de mauvaise vie. 167
- 5 décembre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Lettre amicale ne contenant rien de remarquable. 173
- 1762  
30 janvier, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Pas d'amélioration dans la conduite du lieutenant McKay dont il est question dans la lettre du 11 octobre; mouvements des officiers. Regrette que tant des meilleurs soldats prennent définitivement congé à l'expiration de leur terme d'engagement. La naturalisation des officiers étrangers. Demande la coopération du général Amherst dans cette affaire. 174
- 16 mars, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Promotion; fera son possible pour obtenir la naturalisation des officiers étrangers. 177
- 17 mars, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Les deux frères McKay ont envoyé leur résignation; elle devrait être acceptée. Dispositions pour remplir ces vacances. 178
- 10 avril, Londres. Le colonel Prevost au général Amherst. L'acte ayant pour objet de naturaliser les étrangers protestants qui peuvent servir deux ans

- 1762 dans le régiment Royal Américain, a été adopté par les deux  
chambres, sans opposition. Page 180
- 27 avril, Le général Amherst au colonel Haldimand. Promotions et nomi-  
New-York. nations. 181
- 6 mai, Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Con-  
Trois- formément aux ordres qu'il a reçus, il s'est rendu ici pour prendre  
Rivières. le commandement pendant l'absence du colonel Burton. Remercie  
le général de ses efforts pour faire naturaliser les officiers étrangers.  
182
- 9 mai, Le général Amherst au colonel Haldimand. A expédié les  
New-York. malles. Instructions relatives aux ordres à donner aux officiers  
d'artillerie ou du génie. Au sujet de la vacance à remplir dans le  
4ème bataillon. 183
- 16 mai, Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A reçu  
Trois- du colonel Burton toutes les instructions, etc., relativement aux  
Rivières. Trois-Rivières. Demande un major pour le fort. En attendant, il  
a nommé pour remplir ces fonctions le lieutenant De Metral. 185
- 24 mai, Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Envoie  
Trois- la situation des troupes; tout est tranquille. A expédié les malles.  
Rivières. Naufrage d'un bateau plat portant des femmes, des enfants et 3  
soldats du régiment d'Anstruther; à leur arrivée il les enverra à  
Chambly. Les travaux des forges continuent; s'est procuré une  
estimation de ce qu'il en coûterait pour faire servir les canons,  
bombes, etc., qui se trouvent dans l'arsenal et qui sont hors de  
service. 186
- 27 mai, Le général Amherst au colonel Haldimand. Les frères McKay  
New-York. ont retiré, dans l'intervalle, leur résignation. A rempli la place  
laissé vacante par le sous-lieutenant Dunster. 188
- 9 juin, Le général Amherst au colonel Haldimand. Le colonel Burton  
New-York. n'est pas encore parti de New-York. Approuve la nomination du  
lieutenant De Mestral. Expédie la malle. Annonce à Haldimand  
sa promotion au rang de colonel dans l'armée. Cette promotion  
sera annoncée aux troupes. La naturalisation des officiers étran-  
gers. Liste de l'état-major et des régiments envoyés au Portugal.  
189
- 15 juin, Le général Amherst au colonel Haldimand. Arrivée du général  
New-York. Monckton; il a failli être pris par deux des vaisseaux de l'ennemi;  
a perdu la goëlette qui portait son bagage. Liste des promotions.  
Envoie un bulletin absurde prétendant donner le nombre des tués.  
Lord Albemarle et sir George Pocock étaient à Hispaniola le 20 mai.  
S'attend qu'il viendra bientôt de là des nouvelles intéressantes. 191
- 22 juin, Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A  
Trois- publié deux avis, l'un relatif aux sauvages appelés Têtes-de-Boule, et  
Rivières. à la rapacité des marchands; l'autre nécessité par l'esprit processif  
des colons et les ennuis que de mauvais avocats suscitent aux offi-  
ciers de milice; ce dernier établit au sujet des amendes et de l'en-  
registrement des règlements qui ont été expliqués à la population  
et dont elle paraît satisfaite. Les rêveries du Père Roban; ses  
découvertes de mines; son caractère. Pas de poudre à Trois-  
Rivières; il en a emporté de Montréal et a dressé une batterie.  
Secours aux troupes. Les arrangements domestiques. Son désir  
d'être naturalisé. 192
- 29 juin, Le général Amherst au colonel Haldimand. Est heureux d'ap-  
New-York. prendre que tout est tranquille à Trois-Rivières. Se prononce en  
faveur du projet de faire servir le vieux fer en le convertissant en  
fer en barres, mais désire qu'on calcule soigneusement les frais de  
transport, etc. Donnera à Gage et à Murray des instructions pour

1762

qu'ils fassent faire un relevé de leur vieux fer. Dans le cas de réussite du projet, tout le vieux fer d'Halifax pourra être expédié aux forges. Embarquement de troupes. Accident arrivé au colonel Bouquet et au capitaine Parry. Pas encore de nouvelles de lord Albe-marle.

Page 196

15 juillet,

Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Incendie à Trois-Rivières. Pertes subies par les pauvres gens. Les découvertes minières du Père Roban; il doit aller faire des explorations avec des sauvages. On rapporte que trois bâtiments de guerre espagnols sont près de Terre-neuve.

198

19 juillet,  
New-York.

Le général Amherst au colonel Haldimand. Approuve la publication des avis dont il est question dans la lettre du 24 (22) juin. Faire tenir le Père Roban tranquille; ne peut lui permettre de battre la campagne. Rien de nouveau de la Havane, si ce n'est le débarquement des troupes et la continuation du siège. Espère d'heureuses nouvelles par voie d'Angleterre.

200

20 juillet,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Nouveaux détails sur l'incendie; celui qui a éprouvé les plus grandes pertes est Hart, un Juif anglais.

202

23 juillet,  
New-York.

Le général Amherst au colonel Haldimand. Parle de l'incendie de Trois Rivières. Pas de nouvelles de la Havane. La première division des troupes parties d'ici signalée près des Bermudes. Arrivée du bâtiment de guerre le *Gosport*; l'a envoyé à Halifax. On rapporte que des navires de l'ennemi sont à Terre-neuve, mais il ne peut juger ce qu'ils sont. Le duc d'York arbore son drapeau sur le *Blenheim*, vaisseau de 90 canons, lord Howe en est le capitaine; la flotte, composée de 30 vaisseaux de ligne, est commandée par sir Edward Hawke.

203

24 juillet,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). L'arrivée de la flotte d'approvisionnement a prévenu les mauvais effets qu'auraient produits les rapports signalant la présence de vaisseaux espagnols à Terre-neuve. Le peu de probabilité des découvertes minières du père Roban, attendu que les Français qui ont parcouru le pays en tout sens auraient certainement découvert ces mines. Lui a cependant permis d'aller faire des recherches; dispositions prises pour qu'il reçoive assistance aux postes; il transmettra un journal exact de son voyage d'exploration. Ses confrères voudraient le voir envoyé au séminaire de Québec, pour éviter le scandale que cause sa conduite. A autorisé une loterie au profit des incendiés. On travaille activement dans les forges. Retard occasionné par l'écroulement d'un des fourneaux.

204a

25 juillet,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A soigneusement vérifié tous les calculs faits au sujet du vieux fer, et ne doute pas que son projet bénéficierait à la Couronne. Dans le cas où l'amirauté adopterait l'emploi du fer de Trois-Rivières, on pourrait en fabriquer n'importe quelle quantité. Au sujet du bois qu'il faut pour la construction de nouvelles forges, etc.

208

2 août,  
New-York.

Le général Amherst au colonel Haldimand. Traités de paix entre la Russie et la Prusse et entre la Suède et la Prusse. Changements dans le gouvernement anglais. Mort de lord Anson; règlement des comptes du corps d'armée en Amérique. On rapporte de la Havane que Moro Castle a été presque démantelé; s'attend de jour en jour à apprendre la reddition de cette place. Parle de l'incendie et approuve les mesures adoptées par Haldimand pour les secours; l'approuve aussi de laisser partir les sauvages (avec le Père Roban). Résignation et promotions.

210

- 1762  
7 août,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Enverra des renforts à Deschambault et à Jacques-Cartier, s'il en est besoin; tout est tranquille cependant. Les rapports exagérés au sujet de l'arrivée de flottes française et espagnole n'ont pas eu d'effet défavorable. Page 213
- 15 août,  
New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Accuse réception de ses lettres. A donné à contre-cœur au capitaine McDonald un congé pour aller en Europe, mais il servira en route, car une expédition a été dirigée sur Terre-Neuve pour en déloger l'ennemi, qui s'y fortifie pour l'hiver. On prépare du chêne pour les forges. 214
- 25 août,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Accuse réception de ses lettres. Envoie des états de l'effectif; tout est tranquille; la nouvelle de la prise de Saint-Jean, Terre-Neuve, n'a pas produit d'effet inquiétant. Au contraire, la nouvelle de l'arrivée des Français mettrait les habitants au désespoir, car ils prient leur liberté, et sont paisiblement à faire leurs récoltes. La fonte du vieux fer se fait avec succès; environ trois millions de livres sont déjà converties en fer en barres, de bonne qualité. La jalousie qui règne parmi les ouvriers a été cause qu'on a réparé le fourneau brisé, et avec du soin il pourra servir quelque temps. Les travaux qu'on peut exécuter. Résignations, comptes, etc. Craint que la loterie ne réussisse pas. 216
- 25 août,  
New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Ne croit pas que l'ennemi fasse de nouvelles tentatives, mais approuve les précautions qui ont été prises. 220
- 6 septembre,  
New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Félicitations au sujet de la réduction de la Havane le 13 août. 221
- 14 septembre,  
New-York. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Confirmation de la nouvelle de la victoire du Prince Ferdinand. La nouvelle de la prise de Saint-Jean est parvenue en Angleterre; des navires en seront envoyés. Sir Edward Hawke est en face de Brest. Le paquebot *Hornet* poursuivi; les lettres ont été jetées au fond de la mer. 222
- 24 septembre,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). On a fêté la nouvelle de la victoire. Il espère en faire autant bientôt à l'occasion de la reprise de Saint-Jean. Attend l'arrivée prochaine de Burton, auquel il transférera le gouvernement. Bonnes récoltes; dispositions pour l'approvisionnement des troupes dans les paroisses; les forges en activité; on attend de jour en jour du fer de Québec; tout le fer reçu de Montréal est en barres maintenant. La fabrication est meilleure qu'il ne s'y attendait. Les voyages du Père Roban; veut l'employer aux écritures. Il est arrivé manquant de tout; pourvoira à ses besoins. Les demandes de secours des Récollets fortement recommandées. 223
- 30 septembre,  
New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Est heureux d'apprendre la bonne conduite des habitants (de Trois-Rivières). Sa satisfaction de ce que la fonte du vieux fer réussisse si bien. Promotions, etc.; arrivée des vaisseaux de guerre; retour des troupes de la Havane; il craint qu'elles ne soient dans une condition déplorable. La flotte se rassemble sous les ordres de lord Colville. On rapporte qu'une révolution a éclaté en Russie. 227
- 1er octobre,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Se réjouit de la victoire du Prince Ferdinand en Allemagne. Envoie les états mensuels. 229
- 11 octobre,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Les plaintes de John Gray et de Thomas Dunn contre les habitants qui relèvent du gouvernement des Trois-Rivières. A fait une investi-

- 1762 gation sur leurs agissements avec les sauvages, et il est convaincu que la plainte à ce sujet est calomnieuse. Inclut un relevé du produit des pelleteries et un état des sommes avancées aux sauvages depuis quelques années. Page 230
- 13 octobre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Reprise de Saint-Jean, Terre-neuve. Inclut les articles de la capitulation ; noms des officiers blessés et tués. 232
- 15 octobre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Naissance d'un prince le 12 août. (Le prince de Galles, George IV.) 234
- 23 octobre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Envoie un rapport sur l'état du gouvernement de Trois-Rivières. Arrivée du Père Roban avec la fièvre tierce. Ses singularités. Le remercie de sa bienveillance envers le bataillon ; s'attend à l'arrivée du colonel Burton. 235
- 28 octobre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Allusions au contenu de récentes lettres de Haldimand. Croit que M. Dunn sera convaincu qu'il était mal renseigné au sujet de la conduite des habitants de Trois-Rivières. La maladie fait des ravages parmi les troupes de lord Albemarle ; trois mille sont morts depuis la capitulation (de la Havane). Les troupes qui sont de retour ont autant souffert en proportion. Le chef d'escadre Keppel a mis à la voile pour intercepter la flotte française. Promotions. 237
- 1er novembre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Au sujet de la délimitation des frontières entre le Canada et la Louisiane, tracée sur la carte, par M. de Vaudreuil, ou en sa présence ; désire savoir ce qui s'est passé à ce propos, car il s'est élevé à cet égard une contestation. 240
- 9 novembre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. On rapporte qu'il s'est livré un engagement qui a eu un favorable résultat. 242
- 14 novembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Au sujet de la naissance du prince de Galles. Tableaux mensuels des troupes. On attend l'arrivée du colonel Burton. 243
- 28 novembre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Lettres arrivées par le paquebot d'Halifax. A reçu un rapport privé sur les conditions de la paix. Le colonel Burton est parti de la Havane avec 33 transports ; 17 sont arrivés ; beaucoup de maladie et de mortalité à bord. On rapporte la capture, faite par l'escadre de sir George Pocock, d'une nombreuse flotte chargée de sucre. On attend des nouvelles du résultat des démarches du duc de Bedford qui est à Paris, et de M. de Nivernois qui est à Londres. 244
- 30 novembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Déploie la mortalité régnant parmi les troupes. Compte que le colonel Burton arriyera avant la clôture de la navigation. Les agissements du Père Roban. S'est rendu à Québec, où il a été mis sous la direction du supérieur. 246
- 4 décembre, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Arrivée du colonel Burton ; partira immédiatement pour le Canada. Comptes du régiment Royal Américain. Rien encore de défini au sujet de la paix. 250
- 5 décembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Les comptes relatifs aux travaux des forges. Les profits ; l'insuffisance de l'outillage. Les avantages résultant de cette industrie pour le gouvernement et les habitants, qui sont sans souci de l'avenir. Comment appliquer les revenus des forges. On continue la construction des navires. 251
- 10 décembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Récit de ce qui s'est passé entre Vaudreuil et lui au sujet des frontières du

- 1762 Canada, en réponse à la lettre d'Amherst, datée du 1er novembre dernier. Page 255
- 15 décembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Parle des comptes relatifs aux forges, qui sont en retard. Félicitations à propos des bonnes nouvelles venues du Portugal. Le Père Roban est tranquille à Québec. 261
- 26 décembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Attend le colonel Burton, à moins qu'il ne désire s'accoutumer graduellement au froid après son séjour à la Havane. La noblesse et le clergé ne peuvent croire que la France cédera le Canada. Les marchands et les habitants ne sont pas inquiets de la manière dont on décidera de leur sort. 262
- 1763  
25 janvier, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. Proclamation pour la cessation des hostilités; sera publiée à Trois-Rivières. A vu avec plaisir le rapport relatif aux forges; elles devraient être réparées et agrandies. Approuve ces communications avec M. de Vaudreuil au sujet des frontières du Canada. Le Père Roban ne peut être mieux qu'à Québec. De grands vaisseaux commencent à être dégrésés en Angleterre. La santé des troupes rétablie à la Havane. Capture et reprise d'un capitaine de provinciaux de la Havane. 263
- 12 février, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Publication de la proclamation au sujet de la cessation des hostilités; elle n'est pas bien accueillie par le clergé; les autres habitants se consolent aisément du changement. Mesures adoptées par le général Gage relativement au papier-monnaie. Il attend l'arrivée de Burton. Les remerciements pour l'approbation donnée à sa conduite avec M. de Vaudreuil. Promotions en conséquence de la mort d'un lieutenant. Ses propres chances d'avenir. 266
- 27 février, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand; accuse réception de tableaux des troupes. Le général Gage lui dira ce qui s'est passé en Angleterre lors de l'envoi des dépêches. 268
- 3 mars, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Résultat de la publication de la proclamation au sujet de la cessation des hostilités. Le clergé se réunira à Québec; les habitants ne s'occupent pas qui célèbre la messe, pourvu qu'on leur accorde la liberté d'avoir les cérémonies de leur culte. Les sauvages ont été avertis de la suspension des hostilités. Un autre incendie. Est surpris de ce que le colonel Burton ne soit pas arrivé. 269
- 30 mars, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Arrivée du colonel Burton; lui a transféré le gouvernement. Le remercie d'avoir approuvé sa conduite. 271
- 10 avril, New-York. Le général Amherst au colonel Haldimand. A promu Monnet comme l'avait recommandé Haldimand. Bien de décidé pour l'établissement des troupes. Il fera avec plaisir tout ce qui dépend de lui pour l'avenir de Haldimand. Pas n'est besoin de pétition de Trois-Rivières ou de Québec au sujet du papier-monnaie. Est heureux que les troupes aient servi une seconde fois à arrêter l'incendie. 272
- 11 mai, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Accuse réception de la commission du lieutenant Monnin (Monnet dans la lettre d'Amherst). Est satisfait des intentions qu'a le général Amherst à son égard. 274
- 12 juin, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Deux lettres au sujet de la résignation du lieutenant Motte. 275
- 2 août, Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Si le 3e et le 4e bataillons sont réduits comme on le rapporte, il lui serait fait une injustice, car il n'a changé de bataillon en entrant dans le

- 1763  
14 août,  
Montréal. 4e que pour se conformer au désir du général Abercromby et sur sa promesse qu'il pourrait rentrer au 2e quand il le voudrait. Page 277  
Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A été mal informé au sujet des réductions projetées. 279
- 22 août,  
Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Echange projeté entre deux officiers. 280
- 5 septembre,  
New-York.  
1764 Le général Amherst au colonel Haldimand. Au sujet de l'échange projeté (p. 280). 281
- 1er septembre  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). MM. Gage et Burton ayant décliné l'emploi de lieutenant-gouverneur de Trois-Rivières, il demande d'être maintenu dans ce poste. Dit que ses ressources sont précaires, et qu'à moins que cette faveur ne lui soit accordée il sera forcé de demander son congé pour se rendre en Angleterre. Le succès des forges, malgré qu'elles soient en fort mauvais état. Avec la vente de leurs produits on les réparerait sans qu'il en coûtât rien au public. Croit qu'en assumant les fonctions de lieutenant-gouverneur il épargnera au roi plus que les appointements qui y sont attachés. 282
- 6 septembre,  
Montréal. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). Il demande de nouveau d'être nommé lieutenant-gouverneur de Trois-Rivières. La mésintelligence survenue entre lui et le gouverneur Murray, de Québec, l'a engagé à recommander un plus jeune officier pour la position qu'il occupe. Il mentionne les services qu'il a rendus en attirant une population nouvelle et en attachant l'ancienne à son nouveau maître. La prospérité des forges malgré leur mauvais état. (Cette lettre est presque une transcription de celle portant la date du 1er septembre). 285
- 25 octobre,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Amherst (en français). A été retenu à Montréal; a reçu du colonel Burton tous les documents etc., relatifs au gouvernement de Trois-Rivières. Les difficultés qu'il a éprouvées l'année dernière en tirant sur le trésor; dut employer son propre argent pour l'entretien des forges. Ses projets relativement aux opérations de l'an prochain. 288
- 1765  
17 février,  
Whitehall.  
Londres) Le général Amherst au colonel Haldimand. Ne désire pas s'immiscer dans le département du gouverneur Murray, mais fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'avantage de Haldimand. 290
- 1766  
25 mars,  
Whitehall  
(Londres). Le général Amherst au brigadier général Haldimand. Le félicite de l'accomplissement de son désir. 292
- 25 mars,  
New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). A été nommé brigadier général. Demande à Amherst qu'il lui continue sa protection, et désire avoir le commandement du département du Nord. L'inquiétude qui règne à cause de l'Acte du timbre. 293
- 12 octobre,  
Whitehall. Le général Amherst au brigadier général Haldimand. Parle de la nomination de Haldimand au commandement du district du Sud, et l'assure qu'il fera tout son possible pour la réalisation de ses désirs. 294
- 1767  
6 décembre,  
Pensacola. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Espère qu'on lui donnera le commandement d'un bataillon; ses dépenses le rendent importun. Recommande le lieutenant Marsh, son aide de camp. 295
- 1772  
2 novembre,  
Riverhead. Le général Amherst au général Haldimand. Le félicite sur sa nomination au 21ème bataillon du régiment Royal Américain. Lui-même (Amherst) a été nommé lieutenant général de l'artillerie. 297
- 1773  
6 janvier,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Billet amical. 298

- 1773  
12 mars,  
Pensacola. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Remerciements pour sa nomination au 21<sup>ème</sup> bataillon. Expose en détail au général Amherst ses embarras pécuniaire; et demande d'être nommé major général. Indique les avantages qui en résulteraient pour le service. Page 303
- 9 avril,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Secours à distribuer aux troupes, et détails à ce sujet. 299
- 9 avril,  
Whitehall. Le général Amherst au lieutenant-colonel Cleavoland. Au sujet des secours pour l'Amérique du Nord. Instructions pour la distribution des secours. 361
- 5 mai,  
Whitehall. Le général Amherst au major Etherington. A propos de résignations et du recrutement. Les chances de promotion de Haldimand. 304
- 5 mai,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Le général Gage s'embarquera probablement avant la réception de cette lettre. Alarmes de guerre et ordre d'appareiller une flotte. Au sujet de promotions. Envoie des recommandations en faveur de certains jeunes officiers. 306
- 7 juin,  
New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français.) Le remercie pour sa promotion et lui donne l'assurance qu'il continuera à se dévouer au service. 311
- 7 juillet,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Nomination de Haldimand au commandement des troupes de l'Amérique du Nord. Changements dans les régiments. 313
- 7 juillet,  
New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Au sujet de la promotion du major Etherington. Recommande fortement la promotion du capitaine Frosch. Croit qu'il sera utile dans l'Illinois, parce qu'il connaît la population française. A propos de résignations. Demande une commission pour son neveu à la place de son autre neveu qui s'est noyé. 315
- 17 juillet,  
New-York. Le général Haldimand à sir Jeffery Amherst. Arrivée de quelques-uns des secours. Se conformera aux ordres prescrivant l'économie. 319
- 19 juillet,  
New-York. Le général Haldimand à sir Jeffery Amherst. Comment sont distribués les secours. 320
- 20 juillet,  
New-York. Le général Haldimand à sir Jeffery Amherst. Le lieutenant Campbell, du corps du génie, envoyé en Floride, a été rappelé. 322
- 4 août,  
New-York. Le général Haldimand à sir Jeffery Amherst. Les plans pour expédier les secours. 323
- 5 août,  
New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Au sujet de l'échange entre les capitaines Prevost et Stevenson. 325
- 31 août,  
New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). La demande de M. P. Flucker pour obtenir une sous-lieutenance. On attend l'arrivée du général Gage à Londres. 326
- 10 septembre,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Il recommande l'échange entre les capitaines Prevost et Stevenson. Promotions dans les régiments. On s'occupera de la demande de Frosch et de celle du neveu de Haldimand; deux compagnies sont arrivées de New-York à Chatham. 328
- 3 novembre,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. A reçu de la Jamaïque de bonnes nouvelles du premier bataillon Royal Américain. Mouvements des officiers et autres menus faits. 330
- 3 novembre,  
New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Accusés de réception. Au sujet de son neveu. Promotions. Les soldats chargés d'aider le capitaine Holland dans ses explorations doivent être remplacés au 21<sup>ème</sup> bataillon par des recrues. Appréhende que l'importation du thé ne produise des désordres. 332

1773  
30 novembre  
New-York.

Le général Haldimand au général Amherst (en français). Le colonel Christie est arrivé en route pour le Canada. Le remercie d'avoir recommandé l'échange. Lui est obligé pour ses offres en faveur de son neveu. Page 334

4 décembre,  
New-York.

Le général Haldimand au général Amherst (en français). Recommande le lieutenant Ellis pour l'achat d'une compagnie. Tout serait tranquille dans la province, n'était-ce la fermentation qu'excite dans les esprits l'importation du thé par la compagnie des Indes Orientales. Expressions d'opinions sur ce qui devrait en être fait, mais on est d'accord qu'il ne devrait pas être vendu. N'est pas là pour faire exécuter les actes du parlement; restera tranquille spectateur des actes de folie d'une population corrompue et ignorante jusqu'à ce que le pouvoir civil lui demande d'intervenir, ce qu'il fera constitutionnellement. 335

29 décembre,  
New-York.

Le général Haldimand au général Amherst (en français). Recommande le lieutenant Ellis. L'échange du capitaine Prevost. Les plans du capitaine Skene peuvent seulement profiter à ses petits-enfants. Presse la nomination de son neveu. L'opinion était modérée à New-York sur la question du thé jusqu'à ce que les habitants de Boston eussent détruit les 380 boîtes contenant cette denrée. Croit que le thé sera renvoyé de la Hook. Une autre édition de l'Acte du timbre. Voit avec plaisir que les plus violents sont ceux qui se sont exposés au châtement. Pas n'est besoin de s'alarmer grandement. 337

1774  
17 février,  
Whitehall.

Le général Amherst au général Haldimand. Au sujet de demandes de promotion, etc. 340

10 mars,  
New-York.

Le général Haldimand au général Amherst (en français). Les capitaines Turnbull et McAlpine effrayés du climat des îles (les Indes Occidentales). Il faut faire quelque règlement au sujet de leurs compagnies. Destruction de deux familles de colons dans la province de Géorgie par les Crics, poussés probablement à cette cruauté par les mauvais traitements qu'ils reçoivent des colons établis sur la frontière. Ira là lui-même faire une enquête. Amènera avec lui le colonel Robertson. 343

2 mai,  
Whitehall.

Le général Amherst au général Haldimand. Accuse réception de ses lettres. Le neveu de Haldimand est arrivé. 345

4 mai,  
Whitehall,

Le général Amherst au général Haldimand. Le projet de loi au sujet de Boston adopté après un long débat sur sa troisième délibération. Affaires relatives aux régiments. 346

4 mai,  
New-York.

Le général Haldimand à sir Jeffery Amherst (en français). Au sujet de promotions et d'autres changements dans les régiments. L'opposition qu'a suscitée l'arrivée du thé à New-York indique que toutes les provinces ont adopté le même esprit d'indépendance, et que le remède doit être général et efficace. A suspendu son voyage projeté en Géorgie parce que les troubles causés par les Crics seront probablement calmés. 347

1er juin,  
New-York.

Le général Haldimand au général Amherst (en français). Attend les meilleurs résultats de l'Acte de Boston; l'effet qu'il a produit à New-York et dans les autres provinces; augmentation de la population; les nouveaux venus adoptent aussitôt le même esprit d'indépendance que les anciens habitants. Arrivée du général Gage avec des troupes. Lui a envoyé de l'artillerie, mais espère qu'il ne sera pas besoin de s'en servir. A transféré le commandement à Gage. 350

1er juillet,  
Whitehall.

Le général Amherst au général Haldimand. Se réjouit de la bonne apparence des choses lors du débarquement du général Gage. La bonne opinion que le ministère a de Haldimand. Le parlement est

- 1774 prorogé. Le fiasco de Wilkes. Affaires relatives aux régiments. Page 353
- 9 juillet, New-York. Le général Haldimand au général Amherst. A propos de son neveu. La nouvelle des deux Actes devant suivre celui fermant le port de Boston a causé de l'excitation. Les colonies paraissent résolues de former un congrès général. L'effet produit par les journaux de Londres est favorable aux Américains. Les troubles suscités par les sauvages dans la Géorgie sont apaisés, mais les Virginiens et les vagabonds de la frontière irritent ceux de l'Ohio. Appréhende qu'ils ne provoquent une guerre; les laissera régler leurs différends, sans exposer les troupes et le gouvernement à des dépenses immenses. 355
- 6 septembre, Montréal. (Angleterre) Le général Amherst au général Haldimand. Affaires concernant les régiments. Ses réflexions sur la situation en Amérique. 358
- 7 septembre, New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Accusés de réception. Les affaires en Amérique ne s'arrangent pas aussi aisément qu'on l'avait espéré. Les mauvais effets produits par certaines déclarations de l'autre côté de l'Atlantique. Craint que le congrès de Philadelphie ne passe des résolutions désagréables. L'opiniâtreté des Bostonnais; le Connecticut fait cause commune avec eux. Compte qu'on évitera d'agir en rebelles. L'impopularité de l'Acte fixant les frontières du Canada; la population craint qu'on ne l'empêche de se rendre maîtresse du continent. La maladie du général Bradstreet sera probablement fatale. 359
- 5 octobre, New-York. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Mort du général Bradstreet; recommande des officiers pour promotion. Résolutions du congrès de Philadelphie appuyant le Massachusetts et se déclarant contre l'importation. Efforts faits pour enflammer les esprits et amener un changement de gouvernement, etc. Il recommande de fermer tous les ports depuis la Floride jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, d'arrêter toute exportation, et de soulever ainsi les campagnes contre les villes. Anarchie à Boston; a reçu l'ordre de joindre le général Gage avec des renforts. 361
- 3 novembre, Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Accuse réception de ses lettres relatives aux affaires américaines. Choses concernant les régiments. 364
- 7 décembre, Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Les promotions à l'occasion de la mort du général Bradstreet. Ce qui se passe au parlement au sujet de l'Amérique. 365
- 15 décembre, Boston. Le général Haldimand au général Amherst (en français). A été envoyé ici avec des troupes; Gage reste dans l'expectative jusqu'à ce que le gouvernement perde ses armes. Il n'y a plus d'espérance d'une solution paisible; suggère le blocus absolu de tous les ports depuis la Géorgie jusqu'à Halifax, éloignant les contrebandiers, qui sont la première cause des désordres, et mettant sur pied assez de forces de terre pour abolir les gouvernements de la Nouvelle-Angleterre. Suggère l'emploi de troupes russes; on ne doit pas se servir de palliatifs. Ses bataillons pourraient se recruter ici. 367
- 1775  
26 janvier, Boston. Le général Haldimand au général Amherst (en français) Espère une réaction. Les troupes sont bien et restent fidèles, en dépit de toutes les séductions. A propos des comptes de son bataillon. Attend avec impatience l'arrivée du discours du trône et des mesures adoptées au parlement. 370
- 5 février, Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Promotions, etc. On fait beaucoup d'éloges du discours de lord North sur les affaires américaines. Compte que la confusion peut cesser dans les provinces. 372

- 1775  
12 février,  
Boston. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Pro-  
motion; l'habillement des régiments. Le discours du trône aurait  
eu plus d'effet s'il n'avait pas été accompagné d'une protestation.  
Envoie des journaux pour montrer l'état des esprits, mais est per-  
suadé qu'il y a beaucoup de bravades dans les résolutions du congrès.  
Ceux qui sont à la tête du mouvement ont pleine influence sur la  
population. Page 374
- 11 mars,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. Les bonnes nou-  
velles reçues d'Amérique le portent à espérer que la population  
reviendra à des sentiments de loyauté et ne rendra pas nécessaire  
l'emploi de la force. Promotions. Les affaires du bataillon. 377
- 29 mars,  
Boston. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Le  
congrès siège à Concord. Ils font constamment l'exercice militaire;  
sont encouragés par des correspondants en Angleterre. Est obligé  
d'assister les bras croisés à tous les désordres. Espère des ren-  
forts. 379
- 12 avril,  
Whitehall. Le général Amherst au général Haldimand. A propos du neveu  
de Haldimand. Adresse du lord-maire et des échevins de Londres  
au roi au sujet des affaires américaines. Promotions. Les trois  
généraux envoyés cette semaine. 381
- 12 mai,  
Boston. Le général Haldimand au général Amherst (en français). Hos-  
tilités ouvertes. Le résultat dépend du vote du congrès général à  
Philadelphie. Les Bostonnais cherchent à pousser aux extrémités.  
Les maux dont on est menacé procèdent de la Grande-Bretagne,  
qui n'a rien à gagner à la lutte. Promotions; passage à retenir  
pour son neveu. 383
- 9 août,  
Whitehall. Le général Amherst à M. Haldimand. Désire voir Haldi-  
mand avant que ce dernier se rende à la cour. S'il est à la cam-  
pagne, il en reviendra quand arrivera Haldimand. 386
- 10 août,  
Whitehall. Le général Amherst à M. Haldimand. Lui écrit qu'il désire voir  
le général Haldimand aussitôt après son arrivée de New-York. 387
- 31 août,  
Montréal.  
(Kent) Le général Amherst au général Haldimand. Ses mouvements.  
Espère à son retour en venir à une conclusion relativement aux  
soldats qu'il faut en Amérique. 388
- 1777  
15 septembre,  
Montréal.  
(Kent) Le général Amherst au général Haldimand. Lui envoie son  
adresse au bord de la mer. 389

CORRESPONDANCE AVEC LE GÉNÉRAL GAGE, DE 1758 A 1766.  
VOL. 1, PARTIE. 2.

## B 2—2.

B. M., 21662.

1764  
4 mars,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Tout est  
tranquille. Il eût été mieux que les juges n'eussent pas été nommés.  
Craint que l'armée ne soit blâmée. Propose un échange entre Gagy  
et son neveu. Page 1

9 mars,  
Trois-  
Rivières. Le même au même (en français). Se proposait de demander des  
volontaires pour se joindre aux soldats réguliers dans les opérations  
contre les sauvages; s'il ne s'en présente pas, il en recrutera dans la  
milice; le plan du gouverneur Murray offrant des avantages à ceux  
qui s'engageront; essaiera de les faire rendre à Montréal avant la  
débâcle. Le peu de ressources du gouvernement. Il sera fait un état  
de la circulation du papier-monnaie par l'ordre de lord Halifax. 2

22 mars,  
New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Dispositions concernant  
le Canada. Il sera nommé un brigadier général et deux lieutenants-

- 1764 gouverneurs. Habillements pour le 55e. Les mouvements de Bouquet dépendent de la décision que prendra la Pennsylvanie pour fournir des hommes. Le caractère politique des Abénaquis. Comment doivent être envoyés les rapports. Approuve sa manière de faire des levées. New-York a pris des recrues dans la milice. Page 4
- 25 mars, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Ce que pensent les Canadiens des offres pécuniaires qu'on leur fait au lieu de leur enjoindre comme autrefois de prendre les armes. L'espérance qu'a le gouverneur Murray d'enrôler des volontaires. Les ruraux ne s'enrôleront pas ; il recrutera des hommes dans la milice, s'il est nécessaire. Espère éviter cette nécessité. Commissions octroyées à Montizambert, etc. Envoi d'états. 6
- 30 mars, New-York. Le général Gage au gouverneur Haldimand. Augmentation de l'état-major et traitements donnés aux commandants des postes. Secours aux troupes. 8
- 15 avril, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au général Gage (en français). Succès des levées d'hommes ; leur solde assurée. Il n'a pas encore été pris de dispositions au sujet du gouvernement du Canada. Secours aux troupes satisfaisants. Agira indépendamment comme gouverneur, jusqu'à ce qu'arrive la commission de Murray. L'insuffisance du traitement des gouverneurs. Habillement du 4ème bataillon. Jardin pour la garnison. La stupidité des Canadiens au sujet de l'établissement de la paix ; désire être débarrassé des croix de Saint-Louis et des prêtres. 9
- 15 avril, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Les listes des personnes qui veulent s'en retourner en France. Est moralement certain qu'il n'y en a pas dix dans son gouvernement. 15
- 18 avril. Le colonel Haldimand à lord Halifax. Levée de troupes et leur envoi à Montréal. Craintes qu'ont les Canadiens d'être à solde ou de s'engager comme volontaires, de peur d'être retenus sous les drapeaux pour la vie. L'enregistrement du papier-monnaie. Il sera dressé des listes de ceux qui veulent s'en retourner en France. Transmettra directement à Sa Seigneurie tous les renseignements relatifs au gouvernement de Trois-Rivières. 12
- 24 avril, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. C'est pour le bien des nouveaux sujets que le gouverneur Murray a adopté sa méthode nouvelle de lever des troupes canadiennes. Les Sénécas se sont joints aux Six-Nations et ont attaqué les sauvages hostiles. Retraite des Shawnesse et des Delawares. Bouquet est allé dans la Pennsylvanie pour lever des troupes. Les querelles entre le gouverneur et l'Assemblée, au sujet de la taxation des propriétés. 16
- 1er mai, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Envoi de la situation mensuelle des troupes. Les officiers du 4ème bataillon qui ont subi une réduction de solde. La plupart d'entre eux songent à se livrer à l'agriculture. 18
- 2 mai, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Suspension du traitement des gouverneurs. Effet qu'a produit sur les sauvages la marche des Canadiens. 19
- 13 mai, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Ses remerciements au sujet de la compagnie levée à Trois-Rivières, et qui est la meilleure ; s'attend à apprendre qu'elle est arrivée à Oswego. Rien de décidé relativement au gouvernement du Canada. Mariage du baron Munster et son retour au bataillon. Désire apprendre que tous les chevaliers de Saint-Louis sont partis pour la France. Les colonies fort irritées d'avoir à payer des taxes pour l'entretien des troupes et de la flotte. 20

1764  
27 mai,  
New-York.

Le même au même. A reçu la situation des troupes. Les officiers du 4ème bataillon ayant subi une réduction de solde ont droit d'avoir des terres. Le major Loftus a été attaqué en remontant le Mississipi avec le 22ème; il a eu six hommes tués et six blessés. Pas de passage sûr à moins qu'on ne fasse des présents aux sauvages. Page 22

29 mai,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Félicitations sur la tournure favorable qu'ont prise les affaires avec les sauvages. L'effet avantageux qu'a produit le détachement Canadien sur lui-même et parmi les sauvages. Pas de perspective d'établissement du gouvernement du Canada jusqu'à l'expiration des 18 mois accordés pour l'exode des Français. A Trois-Rivières, 5 seulement veulent partir. La suspension du traitement du gouverneur. Officiers qui s'établissent. Le lieutenant Gagy a acheté le fief de Machiche. 24

6 juin,  
New-York.

Le général Gage au colonel Haldimand. La compagnie des Indes Orientales expédie des troupes aux Indes. Lord Olive y retourne. Changements dans les régiments. Demande un rapport sur la réduction du 4ème bataillon, avec une liste des officiers dont la solde est réduite et de ceux qui conservent la leur toute entière. 26

20 juin,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand à lord Halifax. Etat de la circulation du papier-monnaie. Il y en a qui n'est pas encore enregistré. Bon effet qu'a produit parmi les Canadiens la protection donnée au papier-monnaie. Passages assurés aux émigrants. Les habitants réparent les pertes causées par la guerre et s'établissent. Avantage d'avoir des colons s'adonnant à l'agriculture. 27

25 juin,  
New-York.

Le général Gage au colonel Haldimand. Le colonel Maunsell s'établit à New-York. On ne doit pas perdre une occasion de faire comprendre aux Canadiens qu'ils sont les sujets du roi. Les troubles religieux en France vont engager ceux qui se proposent de partir à rester en Canada. Espère que les officiers vont s'établir dans le pays et amener un changement dans la population. Montréal dans un état de confusion. Préparatifs de Bouquet contre les sauvages. On a pourvu à la sûreté de Niagara. 30

27 juin,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Bonnes nouvelles des troupes canadiennes. L'enregistrement du papier-monnaie. La nécessité de faire des présents aux sauvages est démontrée par l'expérience des Français. Le Père Gouon, missionnaire jésuite à Bécancour, noyé. Les Abénakis ont demandé un autre missionnaire. Les sauvages de Saint-François ont planté beaucoup de blé-d'inde dans l'intérieur. Amélioration de Saint-François. Colonie fondée par des officiers qui ont subi une réduction de solde. Les avantages qu'offre le Ruisseau à la Loutre (*Otter Creek*) comme établissement. 32

2 juillet,  
New-York.

Le général Gage au colonel Haldimand. Nouvelles militaires générales. Sont inclus des ordres au sujet de l'interruption des envois de provisions aux troupes. 36

29 juillet,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Etats mensuels. Les difficultés avec les marchands des Trois-Rivières. Les troubles à Montréal. Le retard dans l'établissement du gouvernement du pays; il est ennuyé de la localité et de la température. Les plans du colonel Maunsell. Niagara en bon état. L'expédition du colonel Bouquet. Les forges à Trois-Rivières et ce qu'il se propose de faire pour fabriquer du bon fer qui paiera les frais d'établissement. Désire que les gouverneurs reçoivent leur traitement. Burton déteste Montréal. Rumeurs circulant parmi les Français au sujet de la Nouvelle-Orléans, etc. 37

1er août,  
New-York.

Le général Gage au colonel Haldimand. Accuse réception de sa lettre etc. Sondages dans les rivières Matha et Saint-François.

- 1764 Contestation entre New-York et New-Hampshire sur la question de savoir à qui appartiennent les terres de la rive est du lac Champlain. État-major américain nommé. On rapporte la nomination d'un gouverneur espagnol à la Nouvelle-Orléans. Page 40
- 26 août, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Nomination de Murray comme gouverneur de la province. Détails relatifs aux prétentions qu'a le gouverneur Murray d'assumer à la fois l'autorité militaire et civile; Haldimand demande la protection du général Gage en faveur de ses demandes. 42
- 27 août, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Le gouvernement du pays non encore établi; Murray reste gouverneur de Québec. La commission de Haldimand comme gouverneur militaire sera annulée quand il sera établi un gouvernement civil. 49
- 29 août, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au colonel Burton (en français). Des conseillers seront envoyés à Montréal et aux Trois-Rivières pour considérer aux affaires comme lieutenants-gouverneurs. 51
- 3 septembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Demande un congé pour se rendre à New-York. Attend le conseiller qui doit prendre l'administration des affaires. Espère être envoyé où règne un climat plus tempéré. 52
- 17 septembre, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Le fait qu'il est remplacé dans les fonctions civiles n'affecte pas sa commission de gouverneur militaire. Il continuera à exercer le commandement aux Trois-Rivières. Il réglera les comptes des forges et les transférera au gouverneur civil. Il tirera pour les travaux sur le député du payeur général. 53
- 18 septembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Demande un congé pour aller à New-York. Il a terminé les affaires civiles. Attend le gouverneur civil. Les recettes des forges. 56
- 26 octobre, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Doit continuer à exercer son commandement militaire aux Trois-Rivières. Pourra venir à New-York au printemps. Réduction des dépenses. Le fer sera vendu pour payer les frais d'exploitation. La demande du lieutenant Gagy de vendre sa commission ne peut être admise, mais il peut envoyer un mémoire à ce sujet. 58
- 25 novembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). L'administration des affaires civiles transférée à M. Cramahé. La position difficile du pays fait qu'il ne tient pas à y rester. MM. Gagy et Metrall se préparent à s'établir sur leurs terres. Les opérations des forges de Saint-Maurice et le fer. Mémoire au sujet du traitement affecté au gouverneur. A propos de la solde des troupes canadiennes. 60
- 9 décembre, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. La paix générale conclue avec les sauvages grâce aux efforts du colonel Bouquet. 64
- 25 décembre, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Paiement des troupes canadiennes. Leur satisfaction. Troubles à Montréal. Le général Murray y est allé accompagné d'une suite nombreuse. Demande d'un congé d'absence. 66
- 1765  
22 janvier, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Félicitations au sujet de sa promotion et de la paix conclue avec les sauvages. Échange de troupes entre Montréal et Québec. 69
- 22 janvier, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Accuse réception de ses lettres, etc. Il serait bon de louer les forges. Sa réclamation au sujet du traitement de gouverneur. Promotion, etc. 67
- 4 février, New-York. Le même au même. Les divisions à Montréal; espère que le départ du 28<sup>ème</sup> établira la tranquillité, et que les magistrats turbulents ont été démis. Il ne sera pas fait de changement dans les commandements. 70

- 1765  
9 février. Le général Gage. Instructions royales concernant les pouvoirs conférés aux gouverneurs civils sur les troupes dans les provinces de l'Amérique du Nord, datées du 9 février 1765. Page 89
- 18 février, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Etats reçus. Recommandera son neveu pour remplacer M. Gagy. Incidents et changements parmi les officiers de l'armée. 71
- 18 février, New-York. Le général Gage au major Farmer, du 34<sup>ème</sup>, Les accusations contre le gouverneur Johnston et la responsabilité du major Farmer comme gouverneur militaire à Mobile, etc. 72
- 18 février, Québec. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Au sujet du remplacement de M. Gagy par son neveu. 75
- 13 mars, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Congé d'absence. Tout est tranquille aux Trois-Rivières. On voudrait le retour aux lois civiles ; l'avidité des avocats. 76
- 17 mars, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Recommandera l'échange proposé entre son neveu et M. Gagy. 77
- 2 avril, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Au sujet de son neveu. La mort du colonel Eyre. Tout est tranquille. A en juger par le nombre d'avocats qui passent ici, il doit y avoir une grande excitation à Québec et à Montréal. Le mauvais effet que cela produit parmi les nouveaux sujets. 78
- 29 avril, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Ses félicitations sur le règlement des questions relatives au gouvernement. Se rendra à New-York. Les désagréments de sa position. A demandé permission au brigadier général Burton et va en conséquence transmettre le commandement à M. Holmes, etc. 54
- 1er mai, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. L'échange en faveur du neveu de Haldimand. La tranquillité aux Trois-Rivières est due à la prudence des magistrats. Les désordres avaient pour cause de mauvais magistrats. Bon effet qu'à produit Nowell parmi les jeunes soldats. La mort d'Eyre va arrêter les travaux du fort. Bouquet va partir pour la Floride. Haldimand peut aller en Europe. 80
- 28 mai, Québec. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). S'est rendu à Québec dans le but d'arrêter son passage pour l'Europe. 82
- 5 juin, New-York. Le général Gage au colonel Haldimand. Instructions relatives au règlement des comptes des forges. Bouquet attend un vaisseau pour se rendre en Floride. Les sauvages dociles. 83
- 9 juin, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). Au sujet de comptes de dépenses contingentes. La résignation du capitaine Vignolles et les comptes de casernes. 85
- 5 juillet, Trois-Rivières. Le colonel Haldimand au général Gage (en français). A décidé de prendre la voie du Saint-Laurent pour aller en Europe. Au sujet du fer fabriqué aux forges. Se rendra à New-York par voie de Boston. A laissé le commandement au capitaine Holmes. 87
- 17 novembre, New-York. Le général Gage au lieutenant-colonel Taylor, du 9<sup>ème</sup>. Le nommant pour agir comme brigadier général à la place du brigadier général Bouquet, décédé. 92
- 1766  
26 janvier, Pensacola. John Watts à R. Leake, commissaire général. Se plaignant que son emploi de sous-commissaire n'est pas reconnu par le gouverneur Johnstone. 96
- 25 février, New-York. Le général Gage au colonel Taylor. Relativement à des réparations à l'hôpital de Pensacola. 97
- 15 mars, Charleston. James Stewart. Compte de dépenses. 99
- 18 mai, New-York. Le général Gage au brigadier général Haldimand. Au sujet du testament du brigadier général Bouquet. 100

- 1766  
10 juin,  
New-York. Le général Gage au brigadier général Taylor. Confusion dans les affaires militaires à Pensacola. Les prétentions du gouverneur Johnston. Estimations à envoyer des dépenses contingentes dans l'est et l'ouest de la Floride, nouvelles casernes, etc. Surveiller les mouvements des Espagnols. Pas de nouvelles du capitaine Sterling, qui est allé dans l'Illinois. Congé d'absence. Page 101
- 10 juin,  
New-York. Le général Gage au brigadier général Taylor. Envoyer des renseignements sur les Espagnols dans la Louisiane. Le capitaine Ross, du 31ème, doit aller en Angleterre pour affaires relatives au recrutement. Les levées irrégulières doivent être arrêtées. Le lieutenant Swettenham à Appalachia; les casernes y sont en mauvais état; solde du commissaire et de l'officier chargé du casernement. Rapport sur la valeur d'Appalachia. Inspecter ce qu'ont fait les commissaires. 104
- 12 juin,  
New-York. Le brigadier général Haldimand au général Gage (en français). Au sujet de ses affaires dans le Maryland et du testament du brigadier général Bouquet. Espère retourner en fonction dans le département du Nord. Extrait d'une lettre de sir Jeffery Amherst au sujet du testament de Bouquet, etc. 107
- 26 juin,  
New-York. Le général Gage au brigadier général Taylor. Les disputes entre le gouverneur Johnston et les officiers de l'armée, et la confusion causée par l'intervention du gouverneur. La conduite du commissaire Watts sera l'objet d'une investigation et il sera mis à la retraite. Il ne sera pas construit de nouveaux postes, excepté ceux qui seront absolument nécessaires. La position des Espagnols. Communication par les lacs avec le Mississipi. Exploration ordonnée. Lettre au nouveau gouverneur espagnol. 109
- 27 juin,  
New-York. Le même au même. Les dépenses considérables du sous-commissaire Stewart pour le rassemblement et la revue des troupes seront l'objet d'une investigation. 113
- 11 août,  
New-York. Le général Gage au brigadier général Taylor. Nouveaux détails relatifs aux usurpations de pouvoir du gouverneur Johnston. Il ne sera pas construit de postes éloignés. Mobile devrait être abandonné et les troupes transférées à Pensacola. A propos des postes situés sur le Mississipi, et de la navigation de la rivière Iberville; prendre des renseignements sur le commerce des pelleteries. Dispositions du commissariat au sujet de la Floride Occidentale. 114
- 14 août,  
New-York. Le même au même. La cour martiale relativement au major Farmer et au lieutenant-colonel Walsh. Les aides-chirurgiens. Le poste de Tombechee paraît propre à servir dans les démêlés des sauvages. Si l'on essayait d'empêcher les Nations d'obtenir des munitions, cela causerait une guerre générale de la part des sauvages. Les Espagnols doivent être surveillés. A propos de la cour martiale. Les querelles de parti entravent le service. Plans et comptes de casernes. Le gouverneur Johnston ne doit pas être reconnu comme commandant des troupes. 118
- 18 août,  
New-York. Le même au même. Comptes de casernes, comment ils doivent être soldés. La conduite extraordinaire du garde-magasin doit être dénoncée au secrétaire de la guerre pour qu'il en défère au comité de l'artillerie. 122
- 29 septembre,  
New-York. Le général Gage. Résumé des lettres adressées au brigadier général Taylor depuis le 25 février jusqu'au 29 septembre 1766. Les lettres elles-mêmes sont rapportées en substance suivant leur ordre de date, la dernière de la page 131 à la page 136. 126
- 29 septembre,  
New-York. Le général Gage au brigadier général Taylor. Résumé des lettres relatives au procès du lieutenant-colonel Walsh, aux demandes extravagantes du gouverneur, et au procès du major Farmer. 124

1766  
29 septembre,  
New-York.

Le même au même. Remarques sur le procès du colonel Walsh. Le garde-magasin Neil subira son procès pour détournement de fonds. Si le lieutenant-colonel Walsh est coupable de quelque crime relevant des lois militaires, il sera traduit en cour martiale. Au sujet du passage pour atteindre la rivière Iberville et de ses comptes. L'officier chargé du casernement doit obéir aux ordres des commandants et non à ceux du gouverneur Johnston. Les usurpations de pouvoir du gouverneur Johnston; comment elles doivent être traitées. Le brigadier général Haldimand se rend à Pensacola. Le major Farmer doit venir subir son procès. La liste des crimes sera envoyée au gouverneur Johnston. Page 131

18 décembre,  
New-York.

Le même au même. Si le gouverneur Johnston occasionne une guerre avec les sauvages, il en sera tenu responsable. Charles Stuart et les sauvages. 124

18 décembre,  
New-York.

Le même au même. S'efforcera de préserver la nation d'une guerre avec les sauvages. Les autres provinces n'y prendront pas part. Tout y est tranquille. Lettre de change renvoyée. Tenir Haldimand au courant de tout; et à son arrivée, aller à Saint-Augustin. Désapprobation de la conduite de l'assistant de M. Stuart envers les sauvages. 137

1767  
20 mars.

Le même au même. Envoyer les estimations. 125

CORRESPONDANCE AVEC LE GÉNÉRAL GAGE, 2IÈME VOL., 1758-1777.

B. 3.

B. M., 21663.

1767  
13 janvier,  
New-York.

Le général Gage. Le colonel Taylor est à ouvrir un passage par terre jusqu'à Iberville. Le gouverneur Johnston s'en retourne; espère que son départ aura pour effet le rétablissement de la paix. Le lieutenant McLellan doit rejoindre son corps, à moins qu'on n'en ait besoin pour servir de témoin. Efforts du colonel Taylor pour réduire les prix, qui sont exorbitants. Les estimations pour la Floride Occidentale ne sont pas transmises; le ministère de la guerre les demande. Les retards du major Farmer; depuis plusieurs mois il lui a été enjoint de se rendre à Pensacola pour y subir son procès. Les représentations du gouverneur Johnston, qui prétend que ces retards sont le résultat d'une collusion, ne valent pas la peine qu'on y réponde (dans la page 3 se trouve un brouillon d'une partie de la même lettre). 1

14 janvier,  
New-York.

Le général Gage. Se rapporte exclusivement à la convocation de la cour martiale pour faire le procès du major Farmer, et fait allusion aux accusations portées à ce sujet par le gouverneur Johnston contre les autorités militaires. 4

6 février.

Le bureau de l'artillerie au marquis de Granby. Au sujet des devoirs des gardes-magasins dans l'est et l'ouest de la Floride ainsi qu'à Québec, et du pouvoir qu'ont les officiers généraux de les contrôler. Canons et munitions envoyés à la Floride Occidentale, donnés à la province, et sujets à ce qu'ordonnera le gouverneur civil. Ceux destinés au service du roi devront être tenus séparément. Les munitions requises pour les besoins pressants devraient être prises aux magasins provinciaux et remplacées. 7

6 février.

Le comité de l'artillerie au marquis de Granby. Sur les pouvoirs des commandants et des gardes-magasins provinciaux. (Voir la lettre du général Gage, datée du 29 avril 1768, pages 253, 254). 255

- 1767  
11 février. Formules de situations de régiments, requises par lettre du major général Harvey. Page 10
- 20 mars,  
New-York. Le général Gage. Paiera les mémoires estimatifs des dépenses pour les districts de Haldimand; chaque lettre du gouvernement anglais commande l'économie; il devra être transmis des estimations; approuve le règlement fait avec d'anciens munitionnaires en vivres; permettra que la gratification accordée au major Field soit portée en compte. 11
- 20 mars,  
New-York. Le général Gage. Est d'avis que le lieutenant-gouverneur Browne devrait s'adresser au secrétaire d'Etat au sujet des troupes qu'il croit nécessaires au service de la province; il est douteux qu'une levée de compagnies de cavalerie légère serait sanctionnée, parce qu'on se plaint des dépenses énormes de notre établissement en Amérique, et il a reçu l'ordre de licencier deux compagnies de *Rangers*. Au sujet du casernement dans la Floride Occidentale. A propos de la solde de certains officiers. Exploration de la rivière Iberville; approuve les mesures prises par le colonel Taylor pour parvenir au Mississipi par une nouvelle route, afin d'éviter des négociations désagréables avec les Espagnols. Définit les devoirs respectifs du commandant à Tombecby et du commissaire des sauvages envers ces derniers; il trace les limites de l'autorité de l'un et de l'autre. Dommages causés au poste d'Appalachi par la crue des eaux; le fort est grandement endommagé, et le gouverneur Grant a demandé au capitaine Jenkins, du 9ième régiment, que le fort en question fût immédiatement réparé. Haldimand doit faire une investigation à ce sujet. 13
- 25 mars,  
Pensacola. Le général Haldimand (en français). Il n'a pas encore été fait d'estimations des dépenses de cette province (la Floride). Laissera partir le lieutenant McLeland pour New-York. S'efforcera de dissiper l'esprit de parti qu'il trouve ici. Le gouverneur Brown parait bien disposé. La cour martiale n'est pas encore assemblée pour faire le procès du major Farmer. Rien ne ressemble moins à un fort que ce qu'on voit ici (à Pensacola.) 16
- 4 avril,  
New-York, quartiers généraux. Promotions dans le 9me régiment. 17
- 5 avril,  
New-York, quartiers généraux. Ordres relatifs au recrutement. 17
- 6 avril,  
Pensacola. Le général Haldimand (en français). La province dans un état de confusion résultant de dissensions; essaie d'établir de l'ordre et de la méthode dans les affaires; a commencé à nommer des officiers pour exécuter les devoirs du service. Description de l'état de délabrement dans lequel est le fort; baraques en écorce, palissades en bois, rues étroites, les hôpitaux, magasins, etc., sont faits des mêmes matériaux, que la moindre étincelle pourrait détruire, et ils sont complètement à la merci des sauvages. L'insalubrité de l'air a causé beaucoup de mortalité; mesures prises pour y remédier, et dont le plan est inclus; le plan des casernes non encore prêt; manque d'outils, se propose de visiter Natchez, Iberville et la Nouvelle-Orléans. L'ingénieur du gouverneur Johnston (le lieutenant Dunfort) travaille de bonne grâce; Nall, garde-magasin de l'artillerie, est un faiseur d'embarras; nominations proposées. Le colonel Taylor part pour New-York, et fera un rapport détaillé sur la triste situation du fort, tant pour le passé que pour le présent, et sur celle à laquelle on peut s'attendre pour l'avenir. Le lieutenant McLeland, qui se rend à New-York, n'est pas ouvertement hostile, mais il est dangereux; travaille à se débarrasser de lui, de Primrose Thomson.

1767

et d'autres encore qui sont aussi des éléments de discorde. Le lieutenant-gouverneur est bien intentionné, mais timide ; il a contre lui un parti qui soutient l'ex-gouverneur, mais ce parti a promis de donner toute l'assistance possible à Haldimand ; recommande certains officiers ; va essayer de faire de la bière d'épinette ; l'eau pure aussi mauvaise que le rhum pur. Page 18

16 avril,  
New-York.

Le général Gage. Les Espagnols se fortifient sur le Mississipi, et s'approchent du poste de Richmond-Point. Le plan de Strachan, pour donner plus de profondeur à la rivière Iberville, en y amenant de l'eau du Mississipi, sera étudié avec soin. Stewart, surintendant des affaires des sauvages, se plaint qu'il y a des commerçants de la Nouvelle-Orléans, parmi les Choctaws. Suggère que des bateaux armés s'emparent des trafiquants français et mettent un terme à ce trafic. Observations sur l'inutilité de la plupart des postes, avec quelques détails au sujet de ces postes et des mesures à prendre relativement à la traite avec les sauvages. Le colonel Taylor se plaint que les prix sont exorbitants à Pensacola et à la Nouvelle-Orléans. Désire avoir certaines situations touchant les officiers, l'état-major et les dépenses annuelles. 24

27 avril,  
New-York.

Le général Gage. Les dépenses encourues pour la prise de possession de Tombéché sont plus élevées que celles faites pour aucun des postes sur le continent ; mesures à adopter pour réduire les dépenses. Arrestation du garde-magasin par le colonel Taylor, et son mémoire au gouverneur Johnstone à ce sujet. La conduite extraordinaire du gouverneur. Le volontaire Strachan a été recommandé pour une sous-lieutenance dans le 34ème régiment, mais la première place vacante a déjà été promise. 28

29 avril,  
New-York.

Le général Gage. Les explications du colonel Taylor sur la conduite des officiers à la cour martiale sont satisfaisantes. Sa Majesté est mécontente des procédés du gouverneur Johnstone, propres à amener une guerre avec les Crics ; approuve la conduite du colonel Taylor. Croit justes les observations du colonel Taylor sur la manière d'expédier des approvisionnements par la voie du Mississipi. Rapport assez incomplet sur l'état du havre de Pensacola. Promotion du sous-lieutenant Sweetenham recommandée. 30

30 avril,  
New-York.

Le général Gage. Plan d'un canal projeté entre le Mississipi et l'Iberville ; le projet paraît praticable. Meurtre d'un blanc par les Crics. Les difficultés entre le commandant du fort Tombéché et le commissaire des sauvages seront réglées. L'accusation contre ce dernier sera l'objet d'une investigation. Approuve les mesures prises par le colonel Taylor pour éviter une guerre avec les sauvages. L'intention du gouverneur Johnstone de tromper le colonel Taylor. 32

31 avril (*sic*),

Le général Haldimand. Les ouvrages de la garnison sont assez avancés ; les vieilles palissades ont été démolies et les nouvelles sont terminées ; les magasins sont presque prêts. Détails des travaux exécutés et en voie d'exécution. Casernes nécessaires pour ce climat. Fièvres dans le 21ème régiment ; état insalubre de Mobile. Pas de comestibles frais depuis 5 ou 6 mois. Projette d'ouvrir un nouveau chemin allant à Mobile. La farine rare, celle qu'il y a est mauvaise. Envoie un officier pour inspecter le poste des Apalaches. Règle les dépenses. S'efforce de débrouiller le chaos des comptes, et de faire des estimations justes. Mauvais état des vaisseaux et des bateaux. Désire que les ouvriers en construisent de nouveaux. Va prendre des dispositions au sujet d'Iberville et pour communiquer avec la Nouvelle-Orléans. A propos du procès du major Farmer. Le colonel Walsh voudrait se rendre à Londres, parce que le gou-

1787

verneur Johnstone peut lui avoir nui là. L'eau très mauvaise; elle vient simplement des marais; a permis une distribution de rhum sur les conseils du médecin. Demande des lits et des ustensiles pour les casernes. Voudrait des recrues à prendre parmi les chasseurs (*Rangers*) licenciés. Le lieutenant Pitman est arrivé de l'Illinois; envoie le plan d'un fort qui coûterait pas mal d'argent. Mauvais état de la poudrière à Pensacola; projette d'en construire une nouvelle. Don Ulloa attend à Balise les troupes espagnoles; D'Aubry commande à la Nouvelle-Orléans. Les Français sont mécontents d'avoir changé de maîtres; croit qu'on pourrait les induire à venir, et qu'on pourrait établir avec eux une correspondance qui nous mettrait au courant de tout ce qui s'y passe. Au sujet de la promotion du lieutenant Hutcheson. Page 34

1er mai,  
New-York.

Le général Gage. Est heureux de voir la province plus tranquille et espère que les mesures projetées auront pour effet de rétablir une harmonie parfaite. Au sujet de la cour martiale pour le major Farmer. Les accusations portées par le gouverneur Johnstone et le lieutenant Pitman. Perte d'un navire portant des vivres et des lits pour Pensacola. Espère une résolution définitive au sujet des troupes et des casernes. Les Français amènent à la Nouvelle-Orléans de grandes quantités de bétail provenant de l'ouest de Mobile et des établissements situés à l'est des lacs. Très mauvaise administration de la part du gouverneur et du conseil de la Floride, car dans le cas contraire, cela n'arriverait pas. Mouvement des troupes. 41

Pas de date.

Chefs d'accusation contre le major Farmer, formulés par le lieutenant Pittman, comme corroborant la dénonciation faite par le gouverneur Johnstone, avec une liste de témoins. 45

5 mai,  
Londres.

John Blackburn, négociant. Convention avec les lords de la Trésorerie pour mettre quatre navires au service de Sa Majesté sur les lacs Champlain, Ontario, Erié et Huron. 47

8 mai,  
New-York.

Le général Gage. Les réparations à faire au fort de Pensacola seront très utiles et contribueront beaucoup à la défense du pays, mais rien ne sera exécuté avant que les projets à cet égard soient transmis en Angleterre et approuvés par le roi. On s'est trop hâté d'occuper des postes avancés; il ne doit pas être fait plus de dépenses; enverra les outils nécessaires quand les travaux projetés seront approuvés. Le lieutenant McLelan est arrivé; aurait désiré qu'on lui eût fait subir son procès avant de le laisser partir; plaintes sur sa conduite factieuse. Toutes les choses nécessaires pour l'hôpital seront expédiées; n'est pas disposé à laisser couler le rhum à flots; a eu assez d'expérience du mal qu'il a causé. Fournira des bouilloires pour le brassage de la bière d'épinette. A ordonné aux officiers de prendre part au procès du major Farmer. 51

14 mai,  
New-York.

Le général Gage. Recommande qu'on se fie à M. Fargie comme étant un homme de sens. 54

15 mai,  
New-York.

Le général Gage. Inclut les ordres du roi, qui doivent être obéis, et qui enjoignent aux officiers de ne pas s'éloigner de leurs régiments. Etats à transmettre sur la situation de chaque corps, en les accompagnant de remarques propres à renseigner le roi sur la condition réelle de chacun d'eux. Les procédures de la cour martiale concernant le sous-lieutenant Primrose Thomson ont été déferées au Conseil privé; il peut être libéré, pour qu'il aille où il plaira, mais il ne doit pas être employé au service. Le lieutenant-colonel Walsh ne doit pas faire partie de la cour martiale destinée à prononcer sur le cas du major Farmer. 55

1767  
17 mai,  
New-York.

Le général Gage. Changement dans le mode de paiement des dépenses dans l'Amérique du Nord. Comment seront payées les dépenses inévitables. On compte sur la plus grande frugalité et sur une scrupuleuse économie; et on n'entreprendra rien qui puisse se retarder, sans approbation préalable. Page 57

22 mai,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Le colonel Taylor est encore ici, attendant un navire. On attend de la farine avec impatience; a dû on envoyer chercher à Mobile; les rations réduites à une demi-livre de farine; craint qu'elle ne manque absolument; la chaleur empêche de travailler, sauf le matin et le soir, mais les magasins sont achevés; l'artillerie et les provisions sont à couvert; on est à poser la couverture de l'hôpital et on espère terminer tous les changements dans 3 ou 4 jours. 63

6 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Le colonel Taylor a dû partir si subitement qu'on n'a pas eu le temps d'écrire, mais il expliquera de vive voix en quelle condition sont les choses. Les dépenses ont été considérables quand il y commandait, et cependant tout était dans un état misérable. L'emploi des nègres; ils font peu d'ouvrage et coûtent beaucoup. Les a renvoyés ainsi que les charpentiers noirs; a employé cinq charpentiers qui font plus d'ouvrage que tous les nègres ensemble. Se propose de faire les menues réparations et croit qu'il eût été préférable de ne pas prendre possession des postes plutôt que de les laisser tomber dans l'état où ils sont. L'amélioration qui s'est produite dans l'état sanitaire des troupes justifie les travaux qu'il a fait exécuter. 68

9 juin,  
New-York.

Le général Gage. Observations sur les estimations pour la Floride Occidentale et pour le poste de Pensacola. Détails sur les dépenses à retrancher. 70

13 juin,  
New-York.

Le général Gage. Fournitures d'hôpital envoyées. Bouilloires pour faire de la bière d'épinette; meilleure pour les soldats que le rhum. Recrues expédiées. Espère en envoyer un plus grand nombre après les chaleurs. Peut nommer un garde-magasin temporaire. Espère que les capitaines de la Caroline du Sud et de Saint-Augustin seront à Pensacola quand y arrivera le capitaine Hamilton, pour que se fasse le procès du major Farmer. 73

14 juin,  
New-York.

Le général Gage. A reçu les estimations des dépenses pour l'établissement militaire de la Floride Occidentale; il devra être envoyé un état mentionnant à quelles dates chaque officier d'état-major dans la Floride Occidentale a reçu sa solde. Espère que les travaux sont terminés; ils sont parfaitement justifiés par l'état sanitaire des troupes. Il n'a pas encore été reçu d'ordres relativement aux casernes et rien n'est décidé au sujet des troupes pour la Floride Occidentale. Un régiment suffit, et en outre quatre ou cinq compagnies à Pensacola. Le chemin entre Pensacola et Mobile ainsi que les traverses, etc., regardent le gouvernement civil. Au sujet de la perte de navires portant des provisions et de l'affrètement d'un autre bâtiment. Garnison pour le poste Apalachie; ce poste sera abandonné à moins qu'on n'en montre l'utilité. A propos de l'état où sont les grands bateaux dernièrement construits et de l'envoi d'artisans. La communication à entretenir avec le Mississipi augmente au lieu de diminuer le nombre des postes; pas n'est besoin de ceux de Tombecbé, d'Apalachie, de Natchez, ou même d'Iberville, à moins qu'on puisse établir une communication ininterrompue par eau. Ne voit pas comment peuvent être défendus le poste de Natchez ou d'Iberville en cas de rupture avec les Espagnols. Au sujet du procès du major Farmer et de celui du lieutenant Pitman. Mouvements des officiers. Comme l'eau est mauvaise, il pourrait essayer les

1767

puits ; ne peut se rendre à l'opinion du médecin et permettre l'usage du rhum. Au sujet de la coupe du bois par les soldats, et demandes faites par les officiers pour qu'on achète leurs services. Page 64

11 juin, du  
14 mars.

Stuart, le surintendant des sauvages. Ce qu'il a reçu pour les dépenses contingentes du département, depuis le 14 mars jusqu'au 11 juin 1767. 183

Et depuis le 2 juillet 1767 jusqu'au 10 mars 1773. 184

15 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Convient que les dépenses de la prise de possession de Tombecké ont été énormes, par suite de l'inexpérience du capitaine Hope et de la nécessité où l'on était de ne pas perdre de temps, ce qui a été exploité par les entrepreneurs. Tout est cher à la Nouvelle-Orléans, et les travailleurs y sont encore plus paresseux que ceux de Pensacola. Se prononce pour l'établissement d'une voie de communication indépendante avec la Nouvelle-Orléans et pour qu'il soit fait des améliorations aux postes. La confusion qui règne à Pensacola et ce que souffrent les troupes arrivant de l'Europe, où elles avaient tout ce qu'il faut pour stationner, dans une place où elles manquent de tout. Mesures pour améliorer l'état des choses. Le caractère turbulent du garde-magasin Neal. 74

16 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Le procès du major Farmer ; la difficulté qu'il y a de réunir un nombre suffisant de personnes pour constituer la cour et d'avoir les témoins, particulièrement les témoins français de la Nouvelle-Orléans, qui ne viendront pas à moins qu'ils ne soient indemnisés. La plus grande partie des témoins pour et contre la défense est disséminée partout. Il blâme la violence du gouverneur Johnstone. Le lieutenant Pitman est parti avec un explorateur employé par l'amirauté pour préparer un plan des Apalaches ; à l'avenir on n'aura pas autant besoin de fournitures d'hôpital, parce que les améliorations grâce auxquelles les malades peuvent respirer un air frais ont diminué le nombre de ces derniers. Les troupes reçoivent maintenant leurs rations ordinaires de farine, et du bœuf frais autant que la chose est possible. Le sol est si stérile qu'il n'y a pas de pâturages ; car autrement, on pourrait leur donner du bœuf frais pendant toute l'année. Un arrêté a été pris par le gouvernement pour empêcher que le bétail soit exporté de la province ; mais le gouvernement est si faible qu'il est difficile de faire exécuter cet arrêté. La nécessité de construire des casernes ; les baraques actuelles ne sont pas à l'épreuve du temps et l'on y est très mal ; pas de maisons pour y loger les troupes. Voudrait que le gouverneur résidât en dehors du fort ; outre l'inconvénient qui résulte du présent système, ça lui fait croire qu'il commande. Le rhum est nécessaire aux troupes, particulièrement dans la saison des chaleurs ; s'il n'était pas permis, les soldats s'empoisonneraient en buvant du rhum de la Nouvelle-Angleterre dans les boutiques. Il prépare des jardins. Espère que le garde-magasin Neal sera rappelé. 76

17 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Il n'est pas besoin de regarder d'un œil jaloux les postes qui seront établis par les Espagnols sur le Mississippi, en face de ceux occupés par les Anglais. Mauvaise position des postes britanniques ; il recommande d'encourager l'agriculture parmi les Illinois et les Natchez, en leur fournissant des charrues et des bœufs. Les mesures proposées les rendraient maîtres du Mississippi et de la Nouvelle-Orléans. Observations sur le creusement projeté de la rivière Iberville ; ceux qui trafiquent avec les sauvages, etc., voudraient avoir partout des postes, sans s'occuper des dépenses. Règlement des difficultés entre le commandant de Tombecké et le surintendant des sauvages ; recommande que le poste reste dans le moment tel qu'il est, jusqu'à ce

1767

qu'on trouve des raisons plausibles pour faire résider les trafiquants dans les villages des sauvages, ce à quoi s'oppose le surintendant. Stuart, l'assistant-surintendant, fait une enquête sur le meurtre commis par les Crics. Le colonel Taylor se trompait sur ses capacités ; les desseins du gouverneur Johnstone n'étaient pas encore connus quand il fit sa plainte ; tous les désordres parmi les sauvages dus à la mauvaise conduite des trafiquants. Il transmet la liste des officiers et chirurgiens employés dans cette partie de la Floride.

Page 81

18 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Le colonel Walsh est alarmé du résultat du procès à la cour martiale. Voulait se rendre en Angleterre, mais s'est tranquilisé, sachant que le général Gage prend soin de ses intérêts. Le sous-lieutenant P. Thompson est à la maison de campagne du gouverneur Johnstone. Il continue d'avoir une mauvaise opinion de la situation des postes sur le Mississipi ; suggère l'établissement d'une colonie militaire à celui de Natchez. Difficultés occasionnées par les agissements du gouverneur Johnston. Inclut des concessions de terres faites par lui. Ces concessions ont toujours été ruineuses pour des colonies nouvelles ; valeur des terres ; 500 arpents seulement devraient être concédés à condition de s'établir dans les villages. Croit que cela induirait les Français à s'y établir et à affermir la confiance des sauvages. Les Français témoignent une grande aversion contre la domination espagnole. Les avantages qu'offre la Floride ont été exagérés ; n'a pas grand espoir pour le commerce espagnol.

85

23 juin,  
ew-York.

Le général Gage. Regrette la rareté des vivres, se flatte qu'ils seront bientôt approvisionnés, car des navires sont partis de Philadelphie avec des comestibles. Au sujet des recrues pour les 23ème et 31ème régiments. Essaiera d'envoyer de bons charpentiers de navires et des outils. Il parle des estimations.

88

30 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Se rapporte exclusivement aux affaires du major Farmer et à la cour martiale appelée à le juger.

90

4 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Il est peiné à la pensée que les lords de la Trésorerie, n'étant pas renseignés sur l'état des choses, pourraient croire qu'il a outrepassé ses ordres. Se justifie d'avoir fait exécuter les travaux en question en rappelant les maladies qui désolaient la garnison, les risques et dangers auxquels étaient exposés les magasins militaires, etc., car il lui eût été plus facile de ne rien faire que de travailler du matin jusqu'à la nuit ; il envoie les plans des ouvrages. Ce qui est arrivé à un détachement qu'on y avait envoyé avec tout ce qu'il fallait, atteste l'insalubrité du climat : chacun de ceux qui en faisaient partie fut attaqué de fièvres putrides.

92

5 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Il transmet différents états. Les armes et les accoutrements des régiments sont en bon ordre ; la discipline a souffert à cause des maladies et de la chaleur du climat. La cherté des choses nécessaires à la vie fait que tous les soldats sont endettés. Le sous-lieutenant Thompson est à la campagne ; souhaite que le colonel Walsh fasse de même, ou obtienne un congé d'absence. Ne fera aucune dépense qui puisse être évitée, en conformité des ordres qu'il a reçus. Les dépenses qu'il a encourues économiseront de l'argent. Mauvais état des bateaux et gages élevés qu'il faut payer pour les réparations. Comment nourrir les artisans. Sa subsistance lui coûte plus cher que le montant de sa solde. C'est le service le plus désagréable qu'il ait jamais fait dans sa vie. Le thermomètre est à 92°

94

1767  
7 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Inclut des lettres qui font voir l'état des forts Bute et Natchez, et des postes que construisent les Espagnols. Les perplexités au sujet de l'acceptation du cartel proposé par les Espagnols pour l'échange des prisonniers; croit que ni lui ni le gouverneur Johnston n'a le pouvoir d'accepter. Défère la question au général Gage, et en a donné avis à Don Ulloa. En même temps il croit qu'un cartel sans restriction donnerait l'avantage de recouvrer les déserteurs. Beaucoup reviendraient s'ils étaient sûrs d'obtenir leur pardon. Le bombardier Oldfield a tué un canonnier dans un accès d'hypocondrie. Accident arrivé à un canonnier lors de l'anniversaire de la naissance du roi. La poudre en mauvais état. Le sous-surintendant Stuart mande que les Chicasaws l'ont quitté, parce qu'ils étaient mécontents au sujet des présents; mesures à prendre. Les Espagnols essaient de se les attacher, à l'instigation des Français. Monterault, qui avait pris du service, en est sorti irrité de la manière dont il était traité par le gouverneur Johnston, et lui et son fils ont été promus dans l'armée espagnole. Page 97

10 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Retard des navires par lesquels il expédie ses lettres. L'approvisionnement de farine est de nouveau réduit, et aucune nouvelle des bâtiments partis de Philadelphie avec des provisions. N'a pas encore pu envoyer le plan des palissades et des casernes. Recommande le sous-lieutenant Johnstone à Son Excellence. 101

5 août,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français).— Le colonel Walsh va à New-York et peut vouloir se rendre à Londres. On peut s'en passer. La farine est arrivée et on attend une autre cargaison. Le munitionnaire a dû payer \$14 le baril sur les lieux avant l'arrivée du navire, pour remplir ses obligations. Plans du fort Saint-Marc et de ses environs, ainsi que ceux des casemates et des casernes. Croit qu'on devrait continuer à maintenir le poste afin de protéger les communications avec Saint-Augustin. Ce poste n'est pas exposé et il y a là une bonne carrière. Il a donné ordre à tous les postes de faire et cultiver de grands jardins potagers pour les soldats. Demande faite par le gouverneur pour établir un poste à Tongipaho, dans le but d'empêcher les trafiquants de porter leurs pelleteries à la Nouvelle-Orléans, et la population du lac Pontchartrain d'y apporter leurs produits. Mesures prises pour démontrer l'inutilité de ce poste du conseil et pour faire abandonner les préparatifs faits par le colonel Taylor. Expose les raisons qui lui font croire que ce poste serait inutile, et le danger où seraient les bateaux d'être attaqués par les sauvages. En outre, les commissaires devraient rester parmi les sauvages pour cultiver leur amitié et surveiller les trafiquants. Le conseil est convenu d'armer deux bateaux et d'avoir un poste à l'embouchure de la rivière Manchauk. La province n'avait pas de fonds et s'attendait que le gouvernement y pourvoirait. Demande au général Gage de décider, en lui représentant de quelle utilité seraient ces bateaux et ce poste. Enverra inspecter le fort espagnol à Iberville, et fera aussi explorer le lac Pontchartrain pour le choix d'une bonne position. Inclut le plan du fort de Pensacola avec des observations. Arrivée du sous-commissaire Strothers venant de Mobile. Les sauvages se font la guerre entre eux, mais font peu de mal. Ils sont satisfaits du tarif établi par le colonel Stuart pour leur commerce avec les trafiquants. 102

1er septembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Les baraques en ruine; on y souffre constamment des orages; le gouverneur Johnston avait, croit-on, pouvoir de faire construire de nouvelles casernes, ce qui

1767

aurait été une économie. Cela n'a pas été fait à cause des dissensions. A propos du bois; le mauvais état des bateaux, et la paresse doublée de l'ineptie des nègres, ont eu pour effet de mettre le bois à un prix exorbitant; on n'en a presque pas pour l'argent qu'on a déboursé. Croit que les postes échelonnés le long du Mississipi et un bon poste sur la rivière Natchez auraient un excellent effet parmi les sauvages, et serviraient à enlever aux Espagnols les moyens de les approvisionner. On a creusé des puits, mais l'eau en est très mauvaise; on peut faire de la bière avec de l'épinette et du sassafras; est content que les recrues ne soient pas envoyées avant l'automne; la chaleur est excessive. Dans l'espace de quelques jours huit soldats sont morts, tous subitement, quoique les améliorations effectuées aient fait du bien. Maladie du capitaine Innis. Mort du lieutenant Cunningham, du 21<sup>ème</sup> régiment. Recommande la promotion de certains officiers. Requête du capitaine Hamilton, du 31<sup>ème</sup> régiment, transmise. Les officiers appelés à tenir la cour martiale ne sont pas arrivés. Recommande que Farmer subisse son procès à New-York ou à Londres. Ordre donné d'envoyer des vivres aux postes du Mississipi. L'état des comptes. Un officier et 20 soldats stationnent aux Appalaches, le reste du détachement du 9<sup>ème</sup> régiment sera envoyé à Saint-Augustin. Mort du juge en chef de la Floride; le gouvernement de cette province dans un pitoyable état de confusion. Les sauvages sont tranquilles aux postes. Page 108

4 septembre,  
New-York.

Le général Gage. Le colonel Taylor est à Saint-Augustin, les comptes ne peuvent être réglés avant qu'il arrive à New-York. Les dépenses ont été fort considérables. Croit que cela résulte du manque de méthode. Mieux vaut se défaire des nègres, dont on ne peut attendre à peu près rien de bon. On rapporte que le capitaine Durell est allé en Angleterre. Cause des frais énormes encourus par le capitaine Hope pour la prise de possession du fort Tombeché. Ne doute pas que McNamara soit très honnête, mais il ne faut se servir de lui ou de tout autre que le moins possible à la Nouvelle-Orléans. Le capitaine Taylor a affrété un navire pour transporter trois capitaines à Pensacola. Ne peut comprendre cette affaire, à moins qu'il n'ait l'intention d'employer ce bâtiment au transport de la garnison d'Appalachie à Saint-Augustin. Page 114

5 septembre,  
New-York.

Le général Gage. Ne plus rien dépenser pour les casernes; s'il n'y a pas de logement pour les officiers, il faut en louer. Indique en passant la cause des usurpations de pouvoir de la part des gouverneurs civils dans les forts. Au sujet du rhum payé par les soldats. Espère qu'on réussira à faire et cultiver des jardins, mais crains que la pauvreté du sol n'empêche le succès de cette tentative; on n'y manquera pas de graines, cependant. Au sujet de la cour martiale pour le procès de Farmer et de McLellan. 116

6 septembre,  
New-York.

Le général Gage. Accuse réception d'un bordereau de solde de l'état-major et d'une liste des concessions de terres par lettres-patentes à Natchez et à d'autres endroits situés sur le Mississipi. Doute qu'il soit possible de maintenir des postes sur le Mississipi, ou qu'ils soient avantageux pour nous ou pour les Espagnols. La règle qu'il a établie, de ne pas prendre de postes qu'on ne pourrait maintenir, n'est pas observée. Il cite pour exemples Tombeché, Iberville, Natchez, etc., et rien d'effectif n'a été fait non plus à Mobile ou à Pensacola. Se plaint qu'on n'a observé ni plan ni méthode. Le lieutenant Ritchie et le commissaire des sauvages sont tous deux dans leur tort. Pas encore de décision au sujet d'une cour martiale pour le procès du sous-lieutenant Thompson. Le projet d'établissement d'une colonie militaire a été transmis en Angleterre. Down.

- 1767 man, officier chargé du casernement, recevra un certificat pour sa solde. Page 119
- 7 septembre, New-York. Le général Gage. Certificat donné aux munitionnaires pour provisions reçues. Il est convaincu que les travaux à Pensacola sont pour l'avantage du service et il a écrit aux ministres du roi en conséquence. Pas encore de réponse. Il approuve les travaux faits à l'hôpital. L'éloignement des éléments de discorde a sans doute amélioré la discipline dans les régiments. Observations sur les états de vivres. 122
- 8 septembre, New-York. Le général Gage. Accuse réception de divers documents. Espère que les forts espagnols qui avoisinent les nôtres à Fort Bute et Natchez n'occasionneront pas de difficultés entre les deux nations. Il n'est pas probable que le roi d'Espagne envoie le nombre de soldats dont il est question. A transmis le cartel d'échange proposé par Don Ulloa, avec les observations de Haldimand et les siennes. Au sujet du pardon à accorder aux déserteurs, avec des vues particulières sur la manière de disposer d'eux. La requête du canonier Trimming, un déserteur, est un tissu de mensonges. Les dépenses en présents aux sauvages. Monsieur Monberault n'a pas été bien traité par le gouverneur Johnston, mais c'est un être méprisable. Si les Espagnols ne le *surveillent* pas, ils seront bientôt las de ses dépenses. Si les fournisseurs en vivres ne font pas mieux, il faut s'en plaindre. 125
- 4 octobre, New-York. Le général Gage. Ouvriers envoyés, avec ceux qui se trouvent parmi les recrues aux régiments, ils doivent être en nombre suffisant pour faire les travaux nécessaires à Pensacola. L'ingénieur Dunford est sujet aux ordres du gouverneur de la Floride Occidentale. S'il est employé quand ses services ne sont pas requis dans l'ordre civil, il faut qu'il le soit avec cette entente. Le lieutenant-colonel Walsh sera envoyé en Angleterre ; il doit emporter tous les documents ayant trait à ses disputes avec lui à Pensacola, y compris ceux à cause desquels le sous-lieutenant Thompson a été arrêté. Ce dernier sera libre d'aller en Angleterre. 129
- 13 octobre, New-York. Le général Gage. Etrange conduite du major Rogers ; ne serait pas étonné d'apprendre qu'il est arrivé à la Nouvelle-Orléans avec tous les soldats de la garnison de Missilimackinac qu'il a pu induire à désertir et avec tout le butin qu'il a pu emporter. Ne sait pas si dans ce cas, les Espagnols consentiraient à le livrer. 135
- 15 octobre, New-York. Le général Gage. Volontaires envoyés sous le commandement du capitaine Hodgson, pour les 21ième et 31ième régiments. D'autres sont envoyés sous les ordres des lieutenants Farmer et Phyn ; en tout 196 pour le 21ième et 100 pour le 31ième. S'assurer combien il faut d'hommes pour compléter le 9ième régiment. Transmission d'une copie de la charte-partie faite pour le transport de ces troupes. Pas d'instructions reçues au sujet des casernes ; il fera son possible pour bien loger les soldats. Il devra être transmis à New York un état indiquant le nombre de volontaires requis pour le 9ième régiment. Instructions relatives aux volontaires et aux recrues. Le capitaine Hamilton aura un congé d'absence. 131
- 30 octobre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Mort du capitaine Rea ; sa bonne conduite et l'estime dont il était entouré. Le capitaine Denny, commandant à Iberville, et le lieutenant Pittman ont affrété une petite goëlette pour se rendre à Pensacola par le lac Pontchartrain ; elle est partie le 8 et on n'en a pas de nouvelles ; n'est pas inquiet pour cela, car des navires ont mis 42 jours pour se rendre. Au sujet de la cour martiale pour le procès du major Farmer et de la difficulté de faire venir des témoins de la Nouvelle-

1767

Orléans. Don Ulloa désire voir son cartel d'échange accepté. Conduite obligeante de M. D'Aubry. Outrages commis par les Cricks sur les traficants français ; leurs tentatives pour faire alliance avec les sauvages du Nord. Guerre entre les Cricks et les Choctaws. Evacuation du poste de Tombeché. Chacune de ces deux nations sauvages se plaint que des munitions sont fournies à l'autre pour détruire sa rivale. Va essayer de rétablir la paix entre elles. Retour de déserteurs ; va les expédier à New-York. Pense que ces derniers et d'autres venus de la Nouvelle-Orléans devraient être envoyés à la Jamaïque. Arrivée des trois capitaines ; a renvoyé des détachements par le navire qui les a amenés de Saint-Augustin. Amélioration de l'état sanitaire des troupes. Les dispositions prises pour approvisionner les postes de vivres provenant de la Nouvelle-Orléans ont été déjouées par le mauvais état des bateaux et les prix exorbitants qu'on demandait. Les dépenses des postes sont énormes ; recommande d'en abandonner quelques-uns. Recommande le lieutenant Hutchison pour promotion. Page 136

15 novembre,  
New-York.

Le général Gage. Liste des villages, plans, etc., reçus par l'intermédiaire du colonel Walsh. Il doit être fait le moins de dépense possible pour le fort Saint-Marc. A propos des chemins. Répète ce qu'il pense du peu de valeur des postes. Le gouverneur Johnstone a toujours prétendu avoir le pouvoir d'établir des postes ; si le gouverneur civil n'a pas de fonds pour faire face aux frais de construction, les plans et les estimations devront être transmis en Angleterre, pour les constructions projetées ; il faut prendre des mesures pour rompre les communications entre les Espagnols et les sauvages. A propos du fort de Pensacola. Page 142

16 novembre,  
New-York.

Le général Gage. En réponse à la lettre du 1er septembre sur le mauvais état des bâtiments du fort de Pensacola, il a appris que le gouverneur Johnstone a caché une lettre qui parlait des casernes. N'a jamais eu d'opinion sur le plan du colonel Taylor relativement aux nègres ; les soldats doivent apporter le bois comme autrefois ; seront payés comme bûcherons, mais non comme bateliers. Le poste de Natchez peut être utile pour les sauvages, mais non en cas de guerre. Il n'est pas facile d'avoir les provinciaux et ils ne descendraient la rivière Ohio qu'au printemps ou à l'automne ; il serait préférable d'attaquer la capitale de la Louisiane avec des troupes qu'on transporterait par mer. A propos des mouvements des officiers. Ravitaillement des postes. A appris qu'une frégate avait remonté la rivière Iberville, mais il ne serait pas prudent de tenter de nouveau l'expérience. 145

17 novembre,  
New-York.

Le général Gage. Il envoie ainsi que Mme Gage, comme présents, des pommes, du bœuf, etc. 59

17 novembre,  
New-York.

Le général Gage. Envoi de volontaires pour le 23ième régiment. Relativement aux outils, il n'a pas été rendu compte d'un grand nombre. Dans la lutte engagée par le gouverneur pour avoir la prépondérance, ces outils peuvent avoir été distribués à des colons ou employés pour d'autres objets de gouvernement civil ; il faudra s'en enquérir. 148

28 novembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Flatté de l'approbation donnée à sa conduite en améliorant le poste. Est fatigué des malheureux retards et des dépenses qu'occasionne le procès du major Farmer. A employé le lieutenant Pittman à l'exploration des rivières conduisant à Tombeché. La lettre du lieutenant Ritchie démontre la nécessité qu'il y a d'évacuer le poste qu'il commande, pour des raisons que ne peuvent désapprouver les sauvages. Fait allusion aux affaires de la frontière de la Géorgie. Compte que la

1767

situation n'y est pas aussi mauvaise qu'on l'a représentée. Difficulté des communications par suite de la mésintelligence avec les Cricks d'en bas. Stuart a raison de se plaindre qu'il est difficile de satisfaire les sauvages tant que continuera le système d'envoyer des sommes considérables aux gouverneurs pour leur être distribuées, car ces gouverneurs aiment trop à assembler pompeusement les sauvages et à parader devant eux, escortés d'une cour et de troupes. Ces parties de plaisir, qu'on appelle des congrès, coûtent chaque année des milliers de louis sterling. La question mérite d'être l'objet d'une attention sérieuse, parce que cet ordre de choses ne produit que de la confusion. Est heureux de voir arriver les charpentiers, la plupart de ceux que compte le régiment ne méritent pas le nom d'ouvriers, car ce sont des ivrognes qui font plus de gâchis que de besogne. L'ingénieur Durnford est trop brouillon pour être utile. Préférerait le lieutenant Brehm à tout autre, s'il lui était envoyé. Arrivée d'un nouveau commissaire pour apprendre son métier aux frais du roi.

Page 149

29 novembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Le capitaine Marsh le renseignera de vive voix sur l'état des choses à Pensacola et rendra à Haldimand le service de les exposer au ministère. Envoie une variété de graines; les jardins réussissent mieux qu'il n'avait osé l'espérer. Transmet une liste des graines qui poussent le mieux. 155

30 novembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Il est heureux de savoir qu'il recevra des lits et des ustensiles pour les casernes. Ne peut trouver aucune trace de la grande quantité d'outils dont a parlé le colonel Robertson et ne peut rien tirer du lieutenant McLellan, l'officier chargé du casernement, qui devrait être traduit en cour martiale. Conseils pour l'amélioration du système de casernement. Devra louer à un prix exorbitant des logements pour les officiers qu'on attend; pourrait induire le gouverneur Johnstone à céder sa maison, que le commandant ne lui a donnée à son arrivée que par politesse. Au sujet du rhum distribué aux soldats, et comment rembourser ceux qui en ont payé la moitié pendant la saison malsaine. Les secours projetés pour la garnison. Le cartel d'échange avec les Espagnols. Va écrire à Don Ulloa pour lui demander la permission de publier à la Nouvelle-Orléans le pardon accordé aux déserteurs. Les enverra à la Grenade. Va garder ceux qu'a amenés le capitaine Marsh, et qu'il avait songé à expédier à la Jamaïque. Attend de jour en jour de McNamara des nouvelles terribles, conséquences de jalousies locales qui ont tout mis sens dessus dessous. A propos des forts Iberville et Natchez. Ce dernier serait avantageux, mais trop dispendieux; le poste situé sur l'Illinois serait meilleur, et au moyen de l'agriculture on pourrait le pourvoir de provisions. Il discute quelles seraient les meilleures positions pour les autres postes et garnisons en Floride, en Géorgie et dans la Caroline, et il se propose de les indiquer dans une lettre spéciale. 157

5 décembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand. Lettre du capitaine Hope, qui est décidé de vendre sa commission. 4 décembre 1767, avec plans des casernes. 166

Le général Haldimand (en français). L'état de dilapidation où il a trouvé toutes choses à Pensacola fait qu'il lui est impossible de donner une juste estimation des dépenses. Les rapports flatteurs sur les avantages du pays sont trompeurs; le commerce est très restreint; les habitants, accoutumés à une vie indolente, végètent; le port est infesté de tarets et peut servir seulement de refuge à quelques frégates en temps de guerre. Le seul espoir qui reste aux Français est de s'établir avec leurs familles et leurs industries. La

1767

Floride n'est pas mieux en temps de guerre, pour les raisons mentionnées. Il propose en conséquence d'abandonner certains postes et d'en construire un sur le lac Portchartrain; il entre dans les détails d'autres dispositions qu'il dit avantageuses. Page 167

18 décembre,  
New-York.

Le général Gage. Il déplore la mort du capitaine Rea. Les promotions dans le 21<sup>ème</sup> régiment doivent se faire, si possible, parmi ceux qui y appartiennent. Difficultés qui se rencontrent dans le procès du major Farmer. Il attend une réponse à la proposition de Don Ulloa relativement au cartel d'échange. Nous ne pouvons être tenus responsables des cruautés qu'a éprouvées, de la part des sauvages, la population française de l'Ohio. Les trafiquants français devraient se tenir sur le côté de la rivière qui est à eux. Sir W. Johnson se plaint des agissements des Français avec les sauvages. Il espère que l'évacuation de Tombecbé sera à la satisfaction mutuelle des Cricks et des Choctaws. A propos des déser-teurs. Pourra bientôt réduire les dépenses du district conformément aux ordres reçus et espère que les artisans seront d'un grand service. La santé des hommes se maintient d'une manière surprenante; nul doute que les changements faits par Haldimand sont pour beaucoup dans ce résultat; mort de sir John Saint-Clair. (Pour lettre de la même date, voyez aussi la page 60.) 172

21 décembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Est content que le capitaine Marsh, s'il est arrivé, puisse rendre compte de l'état de la province. Ne voit pas comment toutes les dépenses passées et futures puissent être établies pour la nation. Ne voit pas comment les troupes pourraient faire une diversion avantageuse, et moins encore prendre la Louisiane. Belle Rivière offre une voie plus naturelle, les avantages qu'elle présente pour la colonisation sur le Mississipi; à présent le commerce est minime parce qu'il se limite presque entièrement à l'armée et aux employés du gouvernement. Le retrait des troupes serait combattu pour des intérêts privés. Il se rendra à New-York pour aviser sur ce sujet si c'est nécessaire. Il expose ses titres et prétentions. Obstacles qui s'opposent à la formation d'une cour martiale. A propos de l'action du lieutenant-gouverneur; elle excitera inévitablement du désordre dans le conseil et dans l'assemblée. Fera de son mieux. Leurs lois forment un assemblage extraordinaire. 175

21 décembre,  
New-York.  
Pas de date.

Le général Gage. Il recommande le Dr Campbell. 179

Le commissaire des guerres, district du sud. Estimations des dépenses pour un an. 180

25 décembre  
1766, au 24 décembre  
1767.

Le commissaire des vivres, Floride Occidentale. Etat des distributions supplémentaires de vivres dans la période comprise entre ces deux dates. 181

Le surintendant des sauvages, district du sud. Compte courant. 182

Le commissaire des vivres. Compte des provisions et des liqueurs achetées pour les troupes à Pensacola, depuis avril 1764 jusqu'à avril 1765. 185

Etat de rations. 205

1768  
16 janvier,  
Pensacola.

Le général Haldimand. Gardera le détachement jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse à ses lettres. Dommages causés aux casernes et aux bateaux par une tempête. Les hommes souffrent d'être exposés à un froid rigoureux. Il n'est par arrivé de couvertures ni de lits; les soldats couchent sur des planches, sans couvertures. Arrivée d'un détachement de Tombecbé à Mobile. A envoyé à la

- 1768 Nouvelle-Orléans un avis annonçant aux déserteurs leur pardon ; s'il en revient un nombre suffisant, il affrétera un bâtiment pour les transporter à la Grenade. Pas encore de nouvelles des volontaires du Mississipi ; craint qu'ils ne descendent pas la rivière Iberville, mais qu'ils soient obligés d'aller à la Nouvelle-Orléans. Au sujet des commissaires White et Waugh. A maintenant un bon magasin ; l'économie de munitions qui en sera le résultat paiera toutes les dépenses. A propos des comptes de McNamara ; n'a pas de navire propre à apporter des vivres par les lacs ; le bâtiment provincial n'a été d'aucun secours. Enverra un ingénieur dans le but de choisir une position convenable sur les lacs pour y établir un poste. Divergences d'opinion sur ce sujet. Le nouveau gouverneur, qui est attendu de jour en jour, aura sans doute des ordres. On croit qu'il est pour assumer le commandement civil et le commandement militaire. Le gouverneur ne quittera pas sa maison dans le fort ; se propose de construire entre elle et les casernes une palissade si ce projet est approuvé ; a envoyé des hommes pour abattre le bois d'un an. Appréhensions au sujet du capitaine Hudson et des recrues pour le 31<sup>ème</sup> régiment. Rétablissement des capitaines Hope et Croftown, mais le retard du major Bromley donné lieu de craindre de nouveaux obstacles à la réunion de la cour martiale. Page 186
- 28 janvier, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Naufrage du capitaine Hudson et perte de trois soldats du 31<sup>ème</sup>. A perdu les provisions et probablement tout ce qu'il y avait à bord. Trop de recrues ; se propose d'expédier le surplus avec les déserteurs à la Grenade. Va ériger des bâtiments temporaires pour ceux dont on attend l'arrivée. Les ouvriers envoyés seront bien utiles. Les bons ouvriers qu'il y avait dans le régiment sont tous morts. Pas de nouvelles des volontaires du Mississipi. Froid excessif dont souffrent les troupes après les chaleurs intenses de l'été. 191
- 2 février. Pensacola. Le général Haldimand (en français). Au sujet de la résignation du capitaine Vignoles, du 31<sup>ème</sup> régiment. Les agissements irréguliers des officiers ; nécessité d'une bonne tête pour commander, presque tous les sergents ou leurs femmes sont vivandiers, etc. Le régiment devrait être changé de quartier. 195
- 3 février. Pensacola. Le général Haldimand au général Oughton par le capitaine Varlo. Au sujet de la promotion de ce dernier dans le 31<sup>ème</sup> régiment par suite de la résignation du capitaine Vignoles. 194
- Pas de date (commencement de 1768). Le général Gage. A propos du cartel d'échange proposé par Don Ulloa. Instructions comportant que les comptes des déserteurs seront portés au débit des régiments dans lesquels ils seront placés. Les forts seront tenus dans leur condition actuelle aussi bien et avec aussi peu de frais que possible jusqu'à ce qu'il soit reçu des instructions d'Angleterre. 203
- Comité de l'artillerie. Congé d'absence au lieutenant McLellan, officier chargé du casernement. 284
- 9 février, New-York. Le général Gage. Les difficultés qu'il y a à former une cour martiale pour le procès du major Farmer. S'il n'est pas possible d'avoir assez d'officiers pour composer une cour d'enquête, les lieutenants Pittman et McLellan peuvent avoir leur procès au quartier général. Les meurtres perpétrés par les sauvages sur les frontières de la Géorgie sont la conséquence des mauvais traitements. Ne peut comprendre comment il se fait que l'ingénieur Durnford soit employé pour des affaires civiles. Va faire remplacer par des officiers tous ceux ainsi employés. Partage des dépenses pour l'habillement entre les colonels et le gouvernement. 196

1768  
10 février,  
New-York.

Le général Gage. Dépêches à lord Shelburne envoyées par le capitaine Marsh. Il est content que les jardins aient réussi ; a envoyé des graines. Espère que les fournitures de caserne, etc., sont arrivées. Ce département est dans un regrettable état de confusion ; va s'efforcer d'y faire mettre ordre. Il ne peut être remédié à l'inconvénient qui résulte des changements fréquents des officiers chargés du casernement, parce qu'on n'a le pouvoir de nommer à ces fonctions que quelqu'un des officiers de la garnison. Au sujet de la vente des nègres et des bateaux. Règlements pour les rations et la solde des troupes ainsi que pour la paie des artisans. A propos de la maison du gouverneur ; est contrarié de ce qu'elle lui a été donnée ; trouvera difficilement à présent un gouverneur qui consente à la céder. Page 199

11 février,  
New-York.

Le général Gage. Le capitaine Marsh a emporté en Angleterre les plans et les estimations, ainsi que des lettres, concernant les casernes à Pensacola. Au sujet du congé d'absence et de la demi-solde pour des officiers du 25<sup>me</sup> régiment. Relativement aux avantages respectifs de la Floride et de la Caroline du Sud. Attendra des estimations plus complètes des dépenses des détachements. 207

12 février,  
New-York.

Le général Gage. Haldimand doit attendre patiemment la décision au sujet des troupes dans la Floride Occidentale. L'emploi qu'on doit faire de cette province et les résolutions relatives à de nouveaux établissements sur l'Ohio et le Mississippi. Le gouvernement est pleinement renseigné sur ces sujets. A déjà d'amples pouvoirs, en sorte qu'un voyage à New-York est inutile. Transmettra ses représentations au roi au sujet de sa situation. Conduite à observer si le garde-magasin Neale refuse de se soumettre aux ordres. Les ordres absurdes donnés par le garde-magasin sont déferés au comité de l'artillerie. Les factions régnant parmi les civils ne peuvent pas embarrasser l'armée. Au sujet de la résignation du sous-lieutenant Briscoe. 208

10 et 12 fé-  
vrier.

Le général Gage (en français). Sommaire des matières contenues dans les lettres portant ces dates. 210

17 février,  
New-York.

Thomas Gamble, A. Q. M. G. Graines envoyées par ordre du général Gage. 211

25 février,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Au sujet des comptes de M. de la Cotraye, employé pour faire la paix avec les sauvages et pour obtenir possession de l'Illinois. Le retard dans le règlement de ces questions est dû à l'esprit de parti régnant dans la province ; la position de la Cotraye, son influence sur les sauvages et les outrages commis par eux font qu'il est désirable de se servir de lui. Recommande pour quelque emploi Louis Perrot, qu'il a connu à Trois-Rivières. 212

26 février,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Au sujet d'une demande faite par Don Ulloa pour qu'on lui livre les déserteurs espagnols du fort situé à l'embouchure du Missouri, lesquels se sont révoltés et ont fui au fort Natchez. Ils ont été livrés par le lieutenant Lovell ; ce bon office nous servira d'appui pour réclamer le major Rogers s'il cherche un refuge dans la Louisiane. Il a été stipulé que ceux qui ne sont coupables d'aucun autre crime que celui de désertion seront renvoyés. La conduite obligeante de MM. Ulloa et D'Aubry au sujet des déserteurs anglais. 216

27 février,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Arrivée du capitaine Hudson et du détachement naufragé du 31<sup>ème</sup>. L'amiral Parry est attendu dans le cours d'avril ; enverra par son navire les déserteurs de la Nouvelle-Orléans à la Grenade. A complété les 21<sup>ème</sup> et 31<sup>ème</sup> régiments avec les volontaires envoyés. Les recrues de ce pays

- 1768 sont bonnes et se conduisent bien ; celles venant d'Angleterre sont très mauvaises et incapables de faire le service. Au sujet des aides-majors. Mauvais logements. Les frais de réparations seraient en pure perte. Bois perdu dans le naufrage et par le feu. Recommande que le capitaine Hudson et ses naufragés soient indemnisés pour leurs pertes et leurs dépenses. Page 219
- 28 février, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Répète la nouvelle du retour à Mobile de la garnison de Tombecbé. Exploration de la rivière par le lieutenant Pittman. Le lieutenant Ritchie réglera les comptes du fort. Dessein qu'ont le lieutenant-gouverneur Johnstone et ses amis de faire maintenir les postes pour leur propre profit. Le nouveau gouverneur devrait se débarrasser du conseil tel qu'il est actuellement composé, sinon il aura à en souffrir. A réservé trois milles carrés autour des forts, car autrement le conseil aurait fait des concessions de terres jusqu'aux glaciés. Tente des moyens d'améliorer la navigation de l'Iberville. La résignation du capitaine Vignoles. A propos de congé d'absence aux officiers. Attend avec impatience l'arrivée des officiers pour la cour martiale. 222
- 3 mars, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Arrivée du capitaine Stuart avec des recrues ; 22 décès causés par maladie ; a envoyé les survivants en quarantaine à l'île Sainte-Rose. Quand il aura complété le 31ième régiment, il enverra le reste avec les déserteurs à la Grenade. Sont dans le plus pitoyable état, n'ayant ni tuniques, ni linge, ni chaussures. A besoin de tentes et d'équipement de campagne pour le 31ième, car les leurs ont été détruits. 226
- 12 mars, Situation de l'état-major de la garnison, à Pensacola et à Mobile. 233
- 17 mars, Pensacola. Le général Haldimand (en français). La cour martiale s'assemble enfin. Le lieutenant Phyn est arrivé à la Nouvelle-Orléans et a affiété un bâtiment pour le transport de son détachement à Mobile. Le sloop provincial inutile ; si l'on garde les postes, il sera nécessaire de prendre d'autres dispositions. Environ 30 déserteurs sont revenus ; les Espagnols vont publier un avis portant que tous ceux qu'on trouvera dans la colonie seront livrés. Arrivée de goëlettes espagnoles chargées de bois de teinture, de coton, etc. Réveil des espérances des traficants ; rareté de l'argent. 228
- 30 mars, New-York. Le général Gage. Au sujet des recrues et des régiments à compléter. A écrit au général Melville, à la Grenade, au sujet des déserteurs. A propos de résignations et de promotions. La compagnie d'artillerie dans la Floride Occidentale sera relevée en novembre. 230
- Pas de date. Situation des 21ième et 31ième régiments, avec les levées et les recrues. 234
- 20 avril, Pensacola. Le général Haldimand (en français). On en est rendu dans le procès du major Farmer aussi loin que le permettait la preuve qu'on pouvait obtenir ; envoie Farmer et Pittman à New-York pour de nouveaux ordres. Les dernières recrues venues d'Angleterre auraient infecté toute la garnison si on les avait laissé débarquer ; toutes sont malades, quatre sont mortes et d'autres sont en danger. Secours à la garnison de Saint-Marc, aux Appalaches ; mésintelligence entre le gouverneur Grant et le colonel Taylor à Saint-Augustin. Le gouverneur Grant a toute l'ambition qu'avait son prédécesseur et plus d'habileté que lui ; ses desseins. Les dispositions pour la garnison ; on attend l'arrivée de l'amiral Parry. Les troupes espagnoles destinées à la Louisiane devaient être à la Havane et s'embarquer pour la Nouvelle-Orléans. 235
- 25 avril, New-York. Le général Gage. Approuve la décision de la cour d'enquête au sujet des comptes de M. Gauterais ; il doit signer une quittance de

- 1768 toutes réclamations. Le projet de l'employer comme commissaire des sauvages peut être mieux jugé par Haldimand sur les lieux. Au sujet de la demande de monsieur Perrot. A recommandé son affaire. Page 239
- 26 avril, New-York. Le général Gage. Parle de la remise des déserteurs espagnols faite par le lieutenant Lovell, qui a assumé plus de responsabilité qu'il ne devait, mais comme c'est fait, il faut en tirer le meilleur parti possible. La conduite des trafiquants français sur l'Illinois, l'Ohio et la Wabash doit être dénoncée à Don Ulloa pour qu'il y mette fin. Le coût du bois de chauffage sera défrayé par les officiers chargés du casernement. 241
- 27 avril, New-York. Le général Gage. Au sujet des recrues et des levées pour différents régiments; déserteurs et recrues pour la Grenade. Signale les frais de réparation des casernes à Pensacola; on doit vivement sentir la perte du bois. Le mémoire fait par le capitaine Hodgson (Hudson) des pertes que lui et le détachement ont subies sera transmis et recommandé. L'harmonie existant entre les officiers de terre et de mer donne beaucoup de satisfaction au général. Au sujet des recrues du major Stuart. 244
- 28 avril, New-York. Le général Gage. A propos des états, il ne peut être alloué d'argent au capitaine Stewart pour logement. Si le capitaine Hamilton vient à New-York, il peut voir à un échange. Est heureux que la garnison de Tombeché soit revenue saine et sauve; c'est de l'argent gaspillé que celui dépensé pour ce poste absurde. Les renseignements au sujet des autres postes en la possession du gouvernement. Doute qu'il soit possible d'améliorer la navigation de l'Iberville. La résignation du capitaine Vignole sera laissée telle qu'elle est. 247
- 29 avril, New-York. Le général Gage. Au sujet des commissaires White et Waugh. Le lieutenant Pittman sera envoyé à New-York. Les comptes de M. McNamara sont très élevés; ordres irréguliers. Ne peut dire de quels pouvoirs le nouveau gouverneur sera porteur. Est content que le lieutenant Phyn soit arrivé, quoique par une autre voie que celle de l'Iberville; craint qu'il ne soit pas facile d'utiliser cette rivière pour établir une communication avec le Mississipi, si ce n'est à des frais extraordinaires. Lettre du comité de l'artillerie portant que les canons, munitions, etc., ont été donnés à la province de la Floride; ils sont par conséquent, de même que le garde-magasin, sujets aux ordres du gouverneur. 252
- 29 avril, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Les procédures concernant le procès du major Farmer. Le capitaine Hope, à cause de ses infirmités, a obtenu un congé pour aller en Angleterre. Mouvements des officiers. 249
- 30 avril, New-York. Le général Gage. Parle encore du garde-magasin de l'artillerie; instructions sur les démarches à adopter. A propos de l'autre absurde nomination d'un ingénieur sujet aux ordres du gouverneur. 258
- 30 avril, New-York. Le général Gage. Au commissaire Waugh. Sanctionne sa nomination comme commissaire en remplacement de M. White. 261
- 30 avril, New-York. Le général Gage. Au lieutenant Phyn, du 21<sup>ème</sup> régiment. Approuve la manière dont il a exécuté la mission qui lui était confiée. 260
- 1<sup>er</sup> mai, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Craint qu'un malheur soit arrivé à la goëlette envoyée aux Appalaches. Les difficultés entre le gouverneur et le colonel Taylor sont personnelles. Le gouverneur cherche à avoir le commandement des troupes; il est habile et emploiera tous les moyens pour atteindre son but. Deux for-

- 1768 mules, à envoyer aux gouverneurs relativement aux troupes, sont transmises pour être approuvées par le général; les prétentions des deux gouverneurs. Au sujet des casernes. Le lieutenant Fraser employé comme D.Q.M.G. Son anxiété au sujet des postes sur le Mississippi. Communication plus facile par la rivière Bâton Rouge, et meilleure position pour un poste que celle d'Iberville. Se plaint de l'état dans lequel on les laisse. Résignation du major de brigade Mills; demande que le lieutenant Hutchison lui succède. Insiste sur ses propres titres au commandement d'une brigade. Page 262
- 10 mai, New-York. Le général Gage. Certificat de transfert aux agents de John Blackburn, de Londres, de quatre bâtiments employés sur les lacs Champlain, Ontario, Érié et Huron, bâtiments qu'il a entrepris d'approvisionner et d'entretenir. 266
- 23 mai, New-York. Le général Gage. Etat à transmettre des rations données aux troupes de l'Amérique du Nord pendant 1767. Le bordereau des provisions pour le 31<sup>ème</sup> régiment, fait par le major Farmer, indique qu'il n'y a pas eu d'interruptions, et il est dit que c'est par son ordre. Désire que le major Farmer produise cet ordre, car si lui (Gage) a donné un tel ordre, il est certain qu'il a outrepassé ses pouvoirs. Le lieutenant Pittman et le major Farmer peuvent venir à New-York, où le premier peut avoir son procès si le second veut poursuivre. Les certificats du major Farmer, dont il est parlé ci-dessus, sont joints à la lettre. 267
- 26 mai, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Pas de nouvelle du Mississippi ou de la Nouvelle-Orléans. Attend l'arrivée de l'officier avec les déserteurs venant de la Nouvelle-Orléans, mais craint qu'il n'ait pas grand succès; quelques-uns ont déserté de nouveau et ont répandu des racontars défavorables. Profite de la crue des eaux du Mississippi pour approvisionner les postes et pour faire réparer les bateaux, etc. Est impatient d'apprendre ce qu'a décidé Sa Majesté relativement aux troupes; entre temps il prépare du bois pour les casernes. A dû construire une poudrière sur l'île Sainte-Rose pour préserver la petite quantité de poudre qui reste. Mouvements des officiers. Envoie des plantes cultivées au poste. Presque toutes les graines expédiées se sont gâtées, mais les jardins sont en bon ordre. 273
- 3 juin, Pensacola. Le général Haldimand (en français). On n'a eu que 39 déserteurs à la Nouvelle-Orléans; les a expédiés avec deux recrues sous les ordres du lieutenant Boucher, par l'*Aventure*, à la Jamaïque; au sujet des comptes et de la gratification qu'il recommande pour les officiers engagés dans ce service. Espère qu'il pourra être autorisé à conclure un cartel d'échange avec Don Ulloa pour la remise des déserteurs qui sont dans la Louisiane, ou pour leur envoi dans d'autres parages, car cette vermine peut se glisser parmi les sauvages et faire du mal. Craint que le gouverneur Elliott soit autorisé à conclure le cartel en question; autre sujet de mortification. 275
- 4 juin, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Au sujet des comptes de M. Gauteraye. Celui-ci a été nommé commissaire des sauvages dans le bas du Mississippi et sur les lacs; s'est établi avec sa famille à la Rivière aux Perles. A propos de M. Perrot. Don Ulloa et M. d'Aubray font tout leur possible pour empêcher les empiétements des trafiquants français; proclamation contre leurs agissements. Le lieutenant Frazer est allé aux postes avec des navires et des charpentiers; redoute les comptes de McNamara, s'ils doivent aller à la Nouvelle-Orléans. 278
- 10 juin, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Les contrariétés que lui cause la lettre du comité de l'artillerie sur le mode de pourvoir

1768

l'armée de munitions provenant du magasin provincial. Il sera nécessaire d'avoir séparément un approvisionnement complet, avec des gardes-magasins, etc., exclusivement sous le contrôle militaire. Comme c'est un poste de frontière éloigné, il doit être mieux approvisionné que d'autres. Si les forts de même que les munitions doivent être considérés comme étant provinciaux, il appréhende beaucoup de confusion. Craint que le nouveau gouverneur soit revêtu de plus grands pouvoirs. La lettre du comité de l'artillerie au gouverneur laisse indéterminé le contrôle de toutes choses. L'artillerie est avertie de se tenir prête à porter secours, aucune caserne ne recevra une compagnie entière; demande des ordres le justifiant de faire des dépenses pour loger ces troupes. A tiré sur le trésor pour faire face à diverses dépenses.

Page 281

11 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Nouvelles dispositions pour l'hôpital par suite de la retraite du Dr Sparham. Ses comptes dressés en conséquence.

285

13 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). (Personnelle.) Le gouverneur est revenu de Natchez par la Nouvelle-Orléans; fait un mystère de ses opérations là. Se plaint amèrement que l'ingénieur et le garde-magasin soient membres du Conseil, et les commis, membres de l'Assemblée; représente qu'aucune plainte n'obtient justice; qu'il est dégoûté d'un service aussi désagréable, aussi coûteux et aussi mal récompensé, dans lequel il est sujet aux attaques d'une population méchante, et plus dangereuse que des bêtes sauvages. Avait espéré qu'il serait traité autrement. Envoie des messages à Mme Gage et à d'autres dames. M. d'Aubry gardera les déserteurs espagnols livrés par le lieutenant Lovell, s'il n'y a pas d'autre crime à leur charge que la désertion.

286

25 juin,  
New-York.

Le général Gage au colonel Taylor, commandant le 9<sup>ème</sup> régiment à Saint-Augustin. Les compagnies du 9<sup>ème</sup> régiment qui sont aux Bermudes et à Providence ont reçu ordre de se rendre à Saint-Augustin; comment elles doivent être logées. Quinze compagnies de la Floride Occidentale seront aussi expédiées à Saint-Augustin; elles camperont et les munitionnaires du 9<sup>ème</sup> régiment leur fourniront les vivres. S'adresser au gouverneur Grant pour avoir une position salubre où seront construites les casernes. Instructions relatives à leur construction, etc. Le gouverneur Grant devra être consulté sur les affaires qui sont l'objet de cette lettre.

289

26 juin,  
New-York.

Le général Gage. Les procédures de la cour martiale au sujet du major Farmer ont été transmises au secrétaire de la guerre; conduite du lieutenant Pittman; disputes entre le colonel Taylor et le gouverneur Grant. Etats relatifs au service civil de l'artillerie. Magasin pour le service de la nouvelle province fourni par la couronne, jusqu'à ce qu'elle puisse défrayer elle-même les dépenses à ce sujet. L'hôpital doit être sous les ordres du commandant. Il ne peut être fait de marché pour se procurer de nouvelles provisions qu'avec le munitionnaire chargé des approvisionnements pour la Floride Occidentale. Mouvements des officiers. Les déserteurs coûteront plus qu'ils ne valent; espère apprendre qu'ils sont en route pour leur destination.

292

27 juin,  
New-York.

Le général Gage à l'honorable M. Montford Brown, lieutenant-gouverneur de la Floride Occidentale. Que le général Haldimand a reçu instruction de retirer les troupes du fort Natchez et du fort Bute, et d'expédier à Saint-Augustin les deux régiments de la Floride Occidentale, sauf trois compagnies. Le général Haldimand se consultera avec lui sur ce qui sera fait du fort Natchez et du fort Bute après le retrait des troupes.

295

1768  
27 juin,  
New-York.

Le général Gage à John Stuart, surintendant des sauvages. Au sujet de l'évacuation du fort Natchez et du fort Bute. Représenter cette résolution aux sauvages sous les couleurs les plus favorables.

Page 296

27 juin,  
New-York.

Le général Gage. L'évacuation des postes à l'intérieur est résolue et sera accomplie. Détails des dispositions militaires adoptées pour la Floride Orientale et Occidentale.

297

5 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Arrivée du ci-devant juge en chef Clifton, du procureur général Wegg et d'autres personnages: Espère qu'à présent les affaires seront conduites d'une manière plus convenable et plus régulière. Le gouverneur Elliott ne partira pas de Londres avant janvier; on rapporte qu'il ne désire aucunement venir; espère que pour le bien de la colonie il n'obtiendra pas que son désir s'accomplisse. Les vivres ne sont pas arrivées à Iberville. Recommande un de ses neveux pour une commission dans l'armée.

302

12 juillet,  
New-York.

Le général Gage. Au sujet de la distribution des troupes dans la Floride Orientale et Occidentale. S'assurer quels moyens de transport on pourrait avoir à Saint-Augustin, à Savannah ou à Charleston, pour deux régiments si leurs services étaient requis ailleurs.

304

14 août,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Transmet des comptes de régiments. Représentations au sujet du retrait des troupes par le lieutenant-gouverneur, en conséquence d'une pétition adressée par les habitants qui craignent que cet événement leur fasse perdre des avantages pécuniaires. Comme il n'y a rien à craindre pour leurs personnes ou leurs propriétés, les ordres du général seront exécutés sans délai. A demandé au lieutenant-gouverneur si les postes abandonnés pouvaient être de quelque utilité pour la province; attend sa réponse. A offert de vendre à Don Ulloa les vivres dont les postes n'ont pas besoin. Va vendre d'autres effets, à l'encan; a annulé le marché fait par Waugh pour de nouvelles provisions.

305

24 août,  
Nouvelle-  
Orléans.

Evan Jones. Qu'il se chargera des bateaux, etc., et en dispensera en conformité des ordres.

308

28 août,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Dispositions pour transporter les troupes; difficulté de se procurer des transports. Le lieutenant-gouverneur a demandé que le fort Natchez ne soit pas démoli; y a laissé 4 canons en fer de six. Le fort Iberville sera démoli. Consternation que cause le départ des troupes. Mystère affecté par le lieutenant-gouverneur; assemblées des marchands et des représentants de la province. Adresse au roi pour qu'il étende sa protection à "la ville d'entrepôt de l'Ouest." On n'a pas, comme il est représenté, tiré parti du sol; il n'en est pas cultivé 50 acres depuis notre prise de possession. Les gens préfèrent plutôt exploiter les troupes et leur solde, en prenant un profit de 100 pour 100; le commerce est nul; pas d'agriculture; bonne région pour la culture dans l'intérieur, mais difficulté de contrôler les colons; leur conduite à l'égard des sauvages. Les lois de la Grande-Bretagne ne conviennent pas à un tel assemblage d'insolents, n'ayant ni foi ni loi, écume de tous les pays; et les nouveaux venus, ne s'occupant que de leurs intérêts, adoptent aussi les idées des premiers et ne tardent pas à les dépasser en insolence. Il est difficile de trouver un remède à cela; mais s'il y en a un, il doit être appliqué à temps, car la population se multiplie comme des lapins dans une garenne.

310

28 août,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). Etat des vivres à Pensacola; négociations avec les fournisseurs. Difficulté d'engager des transports, parce qu'on craint la barre devant Saint-Augustin. La

- 1768 maladie sévit grandement parmi la garnison de Mobile ; 15 décès en juin, et deux officiers seulement sont propres au service. Personne n'est malade à Pensacola. Les troupes à laisser dans la Floride Occidentale, et nouveaux détails relativement aux forts Natchez et Iberville. Malheureux accidents arrivés aux vivres destinées à ces postes. Dispositions pour faire camper les troupes dans des baraques pendant l'hiver à Saint-Augustin. A propos du bois d'équarrissage. Les tentatives projetées pour faire rester les troupes dans la Floride Occidentale. Page 314
- 30 août, New-York. Le général Gage: Au sujet des déserteurs et du cartel d'échange, etc. Compte que M. Gauterais est satisfait et exécutera la tâche qu'on lui a confiée. La proclamation de M. d'Aubry devrait faire tenir les sauvages tranquilles. Les comptes de régiments sont très élevés, en conséquence, sans doute, de la maladie qui règne généralement. Toutes les dépenses doivent être réduites. On continue le règlement des comptes de casernes. De bons logements maintenant à Pensacola. 318
- 31 août, New-York. Le général Gage. Accuse réception d'effets tirés sur le trésor. Conduite à observer envers les gardes-magasins et envers le lieutenant-gouverneur dans l'incertitude actuelle au sujet du commandement. Enverra des approvisionnements si le conflit en vient aux extrémités, et il peut nommer alors qui lui plaira. Ne pas céder le moins du monde au gouverneur Grant relativement à l'hôpital, donner peu d'attention aux plaintes du lieutenant-gouverneur au sujet des déserteurs à la Nouvelle-Orléans, ni aux dispositions prises par le gouverneur à son insu; instruction aux officiers laissés en arrière d'obéir aux ordres du roi, non à ceux du gouverneur, mais de ne pas disputer sur des bagatelles ou sur de simples formalités. 320
- 2 septembre, Pensacola. Statistique des femmes et des enfants du 31ème régiment, signée par Tho. Varlo, capitaine. 323
- 14 septembre, Nouvelle-Orléans. Evan Jones. Au sujet de la vente des provisions des forts Natchez et Iberville. 324
- 16 septembre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Arrivée de la garnison (ou plutôt de l'hôpital) de Mobile, si grand est le nombre des malades, 4 sont morts pendant le voyage. Le mouvement des troupes; la difficulté d'avoir des transports. Don Ulloa ne peut prendre les provisions; elles seront vendues à l'encan. La conduite du lieutenant-gouverneur refusant de donner des renseignements au sujet des postes a causé bien des embarras; n'a pu avoir ces renseignements qu'après qu'ils eurent été communiqués aux marchands et aux représentants; ils ont essayé d'intéresser les marchands de Londres pour qu'il soit maintenu un établissement considérable comme celui d'Halifax. Ce qui sera fait des officiers à Pensacola et à Mobile. Emplacement pour les casernes. Grand nombre de femmes et d'enfants dans les deux régiments. Ce qu'on fera d'eux. 325
- 28 septembre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Au sujet de la résignation du capitaine Vignoles et de la promotion du capitaine Crofton. 329
- 29 septembre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Sur les difficultés au sujet des navires pour le transport des troupes. Ça coûterait moins cher d'envoyer des transports de New-York. Le 21ème régiment est en proie à la maladie. Le major Chisholm fait embarquer 200 soldats; ne peut expédier le bois à Saint-Augustin; va le faire mettre en piles. Va envoyer la charpente de 40 baraques; l'équipement de camp ne vaut plus rien; espère que le major Robertson va mettre son département en ordre. Frederica, en Géorgie est un endroit

- 1768 convenable pour un fort ; de grands navires pourraient y atterrir et y prendre des troupes. Page 331
- 30 septembre, Pensacola. Le général Haldimand au colonel Taylor (en français). Au sujet des dispositions à prendre pour le transport des troupes a Saint-Augustin. Soins à prendre des invalides. Instruction pour la subsistance des troupes. 334
- Septembre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Attend une décision au sujet du fort Saint-Marc. La crainte qu'ont les matelots de la barre, devant Saint-Augustin, retarde son départ, par suite de la difficulté de se procurer des bâtiments pour transporter les troupes. C'est un bonheur que le 2 lième ait quitté Mobile avant l'automne. Espère que le changement aidera à peupler la province ; enverra 100 femmes et autant d'enfants. Est impatient d'être à Saint-Augustin. (Lettre écrite apparemment au gouverneur Grant.) 337
- 1er octobre, Pensacola. Le général Haldimand au colonel Taylor (en français). Ne pas affréter de navires pour les troupes avant d'avoir reçu de nouveaux ordres. 339
- 2 octobre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Au sujet de l'affrètement de navires pour les troupes. Le rapport du juge en chef Clifton sur les avantages de Frederica en Géorgie pour les troupes. Sa propre impression est favorable à cette idée. Le gouverneur Grant se trompe en croyant qu'il fera la fortune de sa province en y attirant des troupes. Leurs habitudes de débauche et de paresse y feraient du mal ; les provinces les mieux établies n'ont pas de troupes dans leurs parages. Les troupes nécessaires pour la sécurité des deux Florides. Instructions pour la subsistance des troupes ; état de provisions ; ne sait pas ce que le gouverneur Grant entend faire du fort Saint-Marc. Dispositions pour l'hôpital. 340
- 4 octobre, Nouvelle-Orléans. Evan Jones. Ne peut vendre aux prix fixés la farine apportée avec les troupes des forts Natchez et Iberville ; pas d'offres pour le bœuf et le lard. Les bateaux seront vendus à l'encan. A avancé quelque argent au lieutenant Green. 344
- 8 octobre, New-York. Le général Gage. Plans de casernes à Saint-Augustin, pour contenir tout un régiment. Emplacement à choisir et à acheter pour cet objet. Autres dispositions pour loger des troupes additionnelles ; celles pour lesquelles on ne pourra trouver de logement seront envoyées à Charleston, dans la Caroline du Sud, où il y a de la place aux casernes. Dispositions pour leur transport et leur réception en cette ville, la meilleure brique pour les casernes est à Charleston, elle est supérieure à celle de toute autre partie du continent. Literie à envoyer. La destination des troupes pour l'hiver peut être changée, mais il faut construire les casernes, quoi qu'il advienne. 346
- 9 octobre, Nouvelle-Orléans. Le général Haldimand. Connaissance pour un nègre du nom de Bob. 309
- 9 octobre, Nouvelle-Orléans. Evan Jones. Un nègre fugitif appartenant au général Haldimand, a été pris et lui est expédié enchaîné. 349
- 22 octobre, Nouvelle-Orléans. Evan Jones. Inclut le mémoire des ventes de bateaux ; le bas prix auquel ils ont été adjugés montre la rareté du numéraire et la situation misérable de la ville. 350
- 29 octobre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Il a fallu faire du biscuit pour les troupes. Le munitionnaire refuse de payer le boulanger. 351
- 30 octobre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). On continue à expédier les troupes. Impossible de vendre les vivres à la Nouvelle-Orléans à cause du bas prix qu'on y offre. Les sauvages sont surpris que les forts soient évacués ; ils n'ont pas de soupçons ; les trafiquants à la

- 1768 Nouvelle-Orléans regrettent cette évacuation principalement pour la perte qu'en éprouve leur commerce. A ordonné que les bateaux soient vendus même pour la moitié du prix qu'ont coûté leurs dernières réparations, afin de mettre fin aux dépenses effrayantes occasionnées par les incursions sur le Mississipi. Le sloop provincial n'est d'aucun secours; a été envoyé à la Jamaïque pour demander à l'amiral Parry deux frégates pour la sauvegarde de la province. Rougit des vains prétextes employés dans le but de jeter du louche sur les bonnes intentions dont est animé le gouvernement pour assurer la protection de tous les sujets. Le remercie des services rendus à son neveu. Page 352
- 2 novembre, Nouvelle-Orléans. Demazary (en français). Les Espagnols expulsés de la Nouvelle-Orléans. Don Ulloa est parti sans montrer ses lettres de créance du roi d'Espagne. Le décret d'expulsion des Espagnols, daté du 29 octobre, pour être mis en vigueur le 1er novembre; Ulloa s'est exactement conformé aux termes du décret; en enverra un exemplaire quand il sera imprimé. 355
- 7 novembre, Nouvelle-Orléans. Demazary (en français). Contenant le décret qui fera voir la conduite de la colonie et la justice de ses réclamations. M. de Saintelette et le chevalier de Noyau se rendent en France comme délégués des habitants. Lui-même a été prié d'y aller, mais ne pouvait quitter son père. 371
- 9 novembre, Nouvelle-Orléans. Evan Jones. Au sujet de la révolution extraordinaire opérée à la Nouvelle-Orléans; inclut l'acte du Conseil expulsant Don Ulloa, et la protestation de M. Aubry. Les délégués iront en France pour exposer l'état de la colonie et connaître le bon plaisir du roi. 357
- 14 novembre, Pensacola. Le général Haldimand (à M. Marr). Le remercie de ses lettres obligeantes; lui souhaite un heureux retour en Angleterre; craint que les Oliveriens séditieux ne l'empêchent de l'y rencontrer. Les troubles ont gagné la Nouvelle-Orléans, où les Français se trouvent dans la plus grande confusion, menaçant d'envoyer Ulloa en Espagne, D'Aubry en France, et de secouer le joug espagnol. 371
- 14 décembre, Pensacola. Le général Haldimand (en français). Les sloops pour le transport des soldats tardent à revenir parce qu'ils ont éprouvé des avaries. Au sujet de l'arrivée de l'artillerie. Elle peut débarquer à Charleston, et hiverner avec la compagnie venant de Pensacola. Elle y serait mieux en mesure d'embarquer pour le Nord s'il en était besoin, mais il apprend que les Bostonnais ont commencé à entendre raison. Le gouverneur désire le maintien du fort de Saint-Marc; y a laissé un petit détachement. La révolution à la Nouvelle-Orléans; l'obstination de Don Ulloa ne montrant pas les ordres à lui donnés par le roi d'Espagne. La discorde règne partout sur le continent. D'Aubry a envoyé un délégué et les habitants en ont envoyé deux pour exposer leur cause à la cour de France. Au sujet de la commission pour son neveu. 359
- 20 décembre, New-York. Hugo Ernestus Krebs (en français). Avec des fruits, etc., et des messages d'amitié. 362
- 24 décembre, New-York. Le général Gage. Retard dans la réception de son courrier et dans ses réponses à cause de son absence de New-York pour aller à Boston. Donnera, si possible, une sous-lieutenance à son neveu. Approuve ses dispositions pour la subsistance des forces militaires dans la Floride. Observations sur des sujets traités dans les lettres de Haldimand. 363
- 25 décembre, New-York. Le général Gage. Accuse réception de lettres, etc. Approuve la vente des provisions; ne voit rien dans sa lettre au gouverneur Browne qui puisse être tourné à son désavantage; la destination des troupes provient d'un ordre formel arrêté en Angleterre. Au sujet de nominations et de l'emplacement des casernes. Croit qu'on fera

- 1768 tout pour empêcher que les soldats soient séparés de leurs femmes et de leurs enfants lors de l'embarquement. Page 365
- 26 décembre, New-York. Le général Gage. Au sujet de la vente de la commission du capitaine Vignole; les difficultés dont il se plaint à trouver des équipages pour les transports. Approuve l'envoi à Saint-Augustin de la charpente des baraques; dispositions concernant les casernes; le colonel Robertson règlera le département du casernement lorsque les troupes seront rendues à Saint-Augustin. L'opinion de M. Clifton et du général Haldimand sur la supériorité de Frederica en Géorgie, mais l'ordre pour faire stationner les troupes à Saint-Augustin est formel. Arrangements pour leur subsistance. 367
- Pas de date (fin de 1768). Le général Gage (en français). Renfermant une lettre adressée à l'amiral Parry, le remerciant pour services rendus. Plaintes de la part de Mme Gage et de ses femmes; menus détails relatifs aux changements parmi les officiers des régiments, etc. 369
- Pas de date (fin de 1768). Le général Haldimand (en français). Arrivée des deux compagnies d'artillerie qui ont reçu ordre de se rendre à Charleston au cas où elles ne pourraient débarquer à Saint-Augustin. 372
- Pas de date (fin de 1768). Le général Haldimand (en français). Il n'y a aucun danger à laisser le fort Saint-Marc en état de défense. Y laissera un petit nombre de soldats jusqu'à ce que M. Gordon s'y établisse. La difficulté d'obtenir des transports l'a induit à engager la frégate le *Druid* pour transporter à Saint-Augustin un détachement du 31<sup>ème</sup> régiment. Doit encore aller à Mobile, mais s'attend qu'il sera à Saint-Augustin avant la fin de l'année. (Adressée apparemment au colonel Taylor.) 373
- Pas de date. Le général Haldimand au colonel Bird. Est heureux d'avoir des nouvelles de sa santé; lui offre ses services. M. James qui est allé visiter les terres en amont de la rivière Mobile, va en toute apparence devenir un Floridien; a demandé une grande étendue de terre, qui lui sera accordée, et il lui en sera concédé davantage l'an prochain, proportionnellement au nombre de colons qu'il amènera. Cette région est aussi salubre qu'aucune des colonies du Sud. Les hommes sobres n'y ont rien à craindre. Jusqu'à ce qu'elle soit mieux établie, toutes les choses nécessaires à la vie y seront chères. Se propose de retourner dans le Nord quand le permettra le service. 375
- Pas de date ni adresse Le général Haldimand. Accuse réception d'une lettre du major-général Prevost disant qu'il a envoyé à ce correspondant un mémoire pour être présenté au roi de la part de Haldimand. Sir Jeffery Amherst est porté à le servir; a aussi reçu une lettre obligeante de lord Barrington. Croit que ses services ont été utiles, cependant il est obligé de dépenser plus que son revenu, tandis que des officiers plus jeunes que lui sont promus. A reçu ordre de se rendre à Saint-Augustin. Disposition des troupes. 377

CORRESPONDANCE AVEC LE GÉNÉRAL GAGE, VOL. 3, de 1758 à 1777.

B. 4.

B. M., 21664.

1769  
6 janvier,  
New-York.

Le général Gage. D'après une lettre de lord Hillsborough, il sera laissé six compagnies au lieu de trois pour la défense de la Floride Occidentale. Constate que le 21<sup>ème</sup> régiment a reçu ordre d'aller à Charleston, dans la Caroline du Sud; avait espéré qu'il pourrait

1769

être logé à Saint-Augustin. Il est maintenant trop tard pour faire des observations à ce sujet.

10 janvier,  
Pensacola.

Le général Haldimand.—Pas d'adresse; envoyée apparemment à M. d'Aubry, à la Nouvelle-Orléans (en français). Accuse réception d'une lettre traitant de la révolution à la Nouvelle-Orléans. Tous les soins qu'a mis d'Aubry pendant quatre ans à préparer les esprits au changement de souveraineté ont sauvé Ulloa et les Espagnols, et sa prudence va empêcher que les choses ne soient poussées aux extrémités. Est surpris de la conduite de Don Ulloa. On ne conciliera pas les Français en les traitant comme les Mexicains; la différence qu'il y a entre eux et les Franco canadiens, qui sont satisfaits et parleront tous bientôt l'anglais. Espère que cette insurrection des Louisianais n'aura pas de conséquences désagréables. Compte que la réflexion rétablira la tranquillité. Regrette de n'avoir pas pu le rencontrer en personne pour le remercier, et lui offre ses services.

Page 1

2

14 janvier,  
New-York.

Le général Gage. Regrette que les troupes ne soient pas toutes embarquées pour Saint-Augustin. Heureusement qu'on n'y a pas besoin de leurs services, quoiqu'il ne sache pas s'il n'aura pas bientôt à partir avec des troupes pour une autre partie du continent, s'il est préparé en conséquence. Si elles sont toutes à Saint-Augustin, sauf les trois compagnies, il ne fera que renforcer celles-ci d'une manière suffisante pour assurer la protection de la Floride Occidentale. La révolte de la Nouvelle-Orléans peut avoir de funestes conséquences. Conduite blâmable de l'officier envoyé avec les déserteurs, et qui leur a fait joindre les régiments de la Jamaïque au lieu de ceux de la Grenade.

6

7 février,  
Pensacola.

Le général Haldimand—pas d'adresse; écrite probablement au colonel Taylor à Saint-Augustin (en français). Est encore dans ce vilain pays (Pensacola). Les deux compagnies d'artillerie sont enfin arrivées; partira aussitôt que possible pour Saint-Augustin; si elles ne peuvent y débarquer, elles iront à Charleston. Passera par le fort Saint-Marc, où il veut voir M. Gordon; si celui-ci n'est pas arrivé, il laissera quelques soldats jusqu'à son arrivée. Se rendra de là par terre à Saint-Augustin, si la route est praticable.

8

14 mars.  
New-York.

Le général Gage. Inclut un rapport du commissaire Leake au sujet du biscuit pour les troupes. Ses observations sur les devoirs du munitionnaire. Haldimand ne doit guère avoir besoin de constructeurs de bateaux à Saint-Augustin. Transmettre les comptes de dépenses; le major Chisholm aime son quartier de Charleston, mais doute que l'Assemblée, quand elle se réunira, soit bien prête à assumer l'approvisionnement des troupes. Elles sont pour retourner à Saint-Augustin afin d'être prêtes à répondre au premier appel. Le colonel McKay, major général en Amérique; le colonel Prevost a vendu au colonel Christie. Désire avoir son opinion sur les meilleurs moyens de défendre la Floride Occidentale contre les attaques des sauvages, des Français ou des Espagnols. Délabrement des travaux de défense. Nombre de soldats qu'il faut, et quelle aide ces troupes pourraient attendre de la milice. Désire aussi avoir son opinion sur les meilleurs moyens d'attaquer la Louisiane. Quels sont les obstacles qui s'opposent à la marche des troupes par eau à partir de la mer ou par le lac Pontchartrain pour atteindre la Nouvelle-Orléans en passant par le bayou de Saint-Jean, et comment écarter ces obstacles. Le retard dans l'attaque du côté de la province de Philadelphie. La cour martiale s'assemblera dans la Caroline du Sud pour faire le procès des déserteurs du 21<sup>me</sup> régiment. Dispositions pour l'hôpital et les casernes.

10

- 1769  
24 avril,  
Charleston. John Stuart, surintendant des sauvages. Au sujet de la maladie de Charles Stuart. La conduite du lieutenant-gouverneur Browne, faisant un secret de la manière dont le gouvernement règle les affaires des sauvages, est inexplicable. A cause de l'état des affaires sur le continent, les assemblées n'ont pas fait de règlements au sujet du trafic avec les sauvages; ceux-ci se plaignent que le pays est plein de vagabonds, et que les trafiquants les trompent. Est heureux de l'approbation donnée à ses idées sur la médiation à offrir pour régler les différends entre les sauvages. Page 36
- 26 avril,  
New-York. Le général Gage. Au sujet d'états concernant les rations, et des règlements relatifs à leur délivrance, etc. 15
- 9 mai,  
New-York. Le général Gage. Le 9<sup>me</sup> régiment sera envoyé en Angleterre; il sera réduit à la force numérique de l'établissement militaire en Irlande, et tous ceux qui s'offriront comme volontaires pour rester en Amérique seront incorporés à d'autres régiments. 16
- 28 juin,  
St-Augustin. Le général Haldimand. A son neveu en Angleterre (en français). Au sujet du désir qu'a le frère de son neveu d'aller en Angleterre. Ne peut lui acheter une sous-lieutenance parce qu'il peut l'obtenir pour rien, mais il peut se présenter quelque chose de mieux dans le monde des affaires; lui demande de l'aider à emprunter à Londres £500 sterling, en offrant une maison comme garantie, et autres affaires privées. 18
- 29 juin,  
St-Augustin. Le général Haldimand, pas d'adresse (en français). Lettre d'introduction pour son neveu. 21
- 30 juin,  
New-York. Le général Gage. Au sujet des casernes à Saint-Augustin. Il est définitivement décidé qu'on tiendra six compagnies dans la Floride Occidentale. 23
- 1er juillet,  
New-York. Le général Gage. La dernière lettre reçue de lui était datée du 15 décembre. Espère qu'il a reçu la lettre du 9 mai l'instruisant de la réduction du 9<sup>ème</sup> régiment, etc., ce régiment devant aller en Irlande; le 81<sup>ème</sup> ira de Charleston à Saint-Augustin. Instructions à donner aux officiers commandant le 9<sup>ème</sup> régiment. Ordres généraux concernant le transfert des troupes. Est inclus un extrait de la lettre de lord Barrington au sujet du 9<sup>ème</sup> régiment. 27
- 1er juillet,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). La difficulté de se procurer des matériaux pour la construction des casernes à Saint-Augustin, lui fait croire que le meilleur moyen de prendre serait de les construire à New-York ou dans le New-Jersey, et de les envoyer pour être dressées sur les lieux. On ne peut avoir de bonne brique. Le choix de l'emplacement. Les puits creusés pour l'usage du couvent donnent la meilleure eau de la place. La pierre servant à bâtir est très mauvaise et poreuse. Logement des troupes; est rare. A été retenu à Pensacola en partie parce qu'on l'a prié d'attendre l'arrivée du gouverneur Elliott. 24
- 6 juillet,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Au sujet des troupes à laisser pour la défense de la Floride Occidentale. Conséquences du transport des déserteurs aux Indes Occidentales sous les ordres du lieutenant Boucher. Par suite des querelles du gouverneur Ellison avec l'autorité militaire, il y a eu indécision pour les recevoir et il en est résulté des dépenses. Est convaincu qu'il était bon de débarrasser de ces déserteurs les frontières de la Floride. Au sujet du refus des munitionnaires de fournir du biscuit aux troupes qui s'embarquaient. Va envoyer les comptes des dépenses à Pensacola. N'a gardé qu'un ouvrier de ceux envoyés, il est le seul sur lequel on peut compter. Retards dans la construction des casernes, et marche de ces travaux. Dispositions pour l'hôpital; prétention du gouverneur Grant de faire des nominations dans l'état-major. 31

- 1769  
9 juillet,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). La Louisiane pourrait être aisément conquise à présent, les habitants détestent le joug espagnol et se jetteraient de bon cœur dans les bras de la Grande-Bretagne. S'ils étaient attachés à l'Espagne et que celle-ci aurait là 5 ou 600 soldats réguliers, il faudrait 2,000 hommes pour faire une attaque avec succès. Outre environ 100 soldats français il y a 1,000 hommes en état de porter les armes; les habitants sont tous accoutumés au maniement des armes et on sait que la milice serait plus dangereuse que les troupes régulières. Discute les meilleurs points et moyens d'attaque. Page 36
- 4 août,  
Charleston. John Stuart, surintendant des sauvages. Négociations des Espagnols avec les sauvages. Conseil proposé par eux avec les Nations d'en haut et d'en bas, devant avoir lieu en septembre à la Rivière Appalachicola. Pumpkin King, un ennemi des Espagnols, propose qu'un bâtiment de guerre les empêche de débarquer. A pris des précautions pour obtenir des renseignements. Les Virginiens s'objectent à la frontière Cherokee; fera un nouveau traité si la Chambre des représentants de la Virginie accorde la somme nécessaire pour les dépenses, sinon, la ligne frontière restera telle qu'elle est fixée par le traité du 14 octobre 1768. La guerre continue entre les Choctaws et les Cricks. 94
- Apparemment en août,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Le 9ème régiment prêt à s'embarquer. Peu de volontaires se présentent. Presse l'achèvement des casernes. Rareté du numéraire; a dû perdre 4 pour 100 sur des billets de banque. N'a rien fait pour expédier les trois compagnies additionnelles à Pensacola jusqu'à ce qu'il reçoive d'autres nouvelles à ce sujet. A propos des munitions et de la paie aux ouvriers et aux soldats. La Floride Occidentale plongée dans un état de confusion par la mort du gouverneur Elliott. Le lieutenant-gouverneur y est détesté, il est mené par un jeune homme avec lequel personne n'a jamais pu vivre. 38
- 23 septembre,  
St-Augustin. Le général Haldimand. Convention au sujet d'une maison louée du capitaine Jenkins, du 9ème régiment. 40
- 27 septembre,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Mémoire de sujets de lettres à différentes personnes. 41
- 30 septembre,  
New-York. Le général Gage. Au sujet des réparations faites aux vieilles casernes; est désappointé du retard et des frais; instructions pour en construire de nouvelles, etc., et se les procurer à New-York ou au New-Jersey. On prendra note immédiatement de tous les renvois d'ouvriers. Wooldridge a été nommé adjudant du fort et officier chargé du casernement. Autres nominations. Les ingénieurs sous le contrôle du gouverneur ne devront pas être employés, et il ne leur sera pas avancé d'argent, car autrement on ne pourrait contrôler les dépenses. Examiner les instructions de Moncreiff. Si Lorimer est membre de l'Assemblée, il sera difficile de l'empêcher d'aller à Pensacola. Etat semestriel des provisions à transmettre régulièrement. Continuation du procès entre le ci-devant gouverneur Johnstone et le colonel Walsh. Le sergent Orchardson, un des témoins, aura un congé pour se rendre en Angleterre, s'il en est besoin. 42
- 2 octobre,  
New-York. Le général Gage. Accuse réception de lettres. Le remercie de ses conseils pour attaquer la Nouvelle-Orléans. Fera ce qu'il pourra pour son neveu; mais il est difficile dans le moment d'avoir pour lui une commission. 48
- 3 octobre,  
New-York. Le général Gage. Renvoie les pièces justificatives parce qu'elles peuvent servir pour les comptes avec le Trésor. L'ordre enjoignant de maintenir six compagnies dans la Floride Occidentale doit être

- 1769 obéi. Au sujet des comptes de vivres; tout ce qui concerne le district doit être mis en bon ordre pour que le lieutenant-colonel Maxwell puisse faire le service pendant l'absence de Haldimand dans le Nord, où il est allé pour ses affaires personnelles. Page 50
- 13 octobre, St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Retard dans le transport, d'abord à cause du manque de biscuit, puis par suite de gros temps. Le colonel Maxwell est arrivé devant la barre, mais la tempête a obligé le navire de retourner au large. Un détachement du 9ème régiment s'embarque pour New-York le lendemain. Etat de distribution de 136 volontaires; la plupart font de bonnes recrues. Les armes livrées par le 9ème régiment sont envoyées à défaut d'un local convenable pour les y déposer. Le lieutenant Smith donnera de vive voix les détails des travaux depuis qu'ils sont commencés. Inclut un plan qu'il pourra expliquer. Le numéraire est très rare; il faudra qu'il en soit envoyé si les casernes sont construites, car les ouvriers payés en billets de banque perdent à l'échange; demande que le lieutenant Smith, comme commis et surveillant des travaux, ait un traitement, qui sera continué à son successeur. Le lieutenant Boucher va obtenir un congé pour se rendre à New-York, où il expliquera les difficultés relatives au transport des déserteurs à la Grenade. Arrivée d'un détachement de Saint-Marc dont le gouverneur Grant a pris possession. Abandonnera sous peu les postes de Matanas et de Picolette, ne laissant què Mokeko occupé. Apprend de M. Charles Stuart que les troupes espagnoles ont pacifié la Nouvelle-Orléans, et que les Français n'ont plus l'intention de résister. Navires espagnols pêchant sur nos côtes; ne partage pas les alarmes de Stuart, mais croit que cela augmenterait le commerce qui diminue de jour en jour à cause de la difficulté qu'ont nos bâtiments marchands d'obtenir l'accès de leurs ports. 51
- 16 octobre, St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Les transports sont retournés avariés à Charleston, il faudra trois semaines ou un mois pour les réparer. Pour épargner des dépenses, il se propose de louer de petits navires pour transporter les troupes à Charleston et les embarquer là; les petits navires transporteront le 21ème régiment à Saint-Augustin. 55
- 17 octobre, New-York. Le général Gage. De son secrétaire (le capitaine Maturin) avec copies des dernières lettres. 57
- 10 novembre, New-York. Le général Gage. Nouvelles désagréables de Charleston au sujet de ce qu'a souffert le 21ème régiment par la tempête de septembre. Craint d'avoir quelque embarras par suite de l'arrivée si tardive des contingents versés par le 9ème régiment. Arrivée de 3,500 soldats espagnols à la Nouvelle-Orléans sous les ordres du comte O'Reilly. Ses déclarations pacifiques; ses nouveaux règlements locaux. Alarmes de la population de la Floride Occidentale en voyant de telles forces militaires dans le voisinage; espère qu'ont été envoyées les trois compagnies qui la tranquilliseront. Lui rappelle de transmettre son opinion sur la défense de la Floride Occidentale. 58
- 11 novembre, New-York. Le général Gage. La proposition de transférer les troupes entre Saint-Augustin et Charleston paraît être la plus opportune. Se plaint que les munitionnaires, par leur conduite, ont été cause du retard qui a fait que les transports ont été surpris par la tempête. Au sujet des comptes extravagants du commissaire de la Floride Occidentale. 60
- 15 novembre, New-York. Le général Gage. Ordre général concernant les états de vivres, signé par Richard Maitland, D. A. G. 62

- 1769  
22 novembre,  
New-York. Le général Gage. Recommandant avec instance la régularité dans le contrôle et l'expédition des comptes, etc. Page 63
- 23 novembre,  
New-York. Le général Gage. Dispositions prises pour la subsistance du 9ème régiment, en conséquence du retard prolongé qu'il est forcé de subir. Est inclus un extrait d'une lettre de lord Barrington sur ce sujet. 66
- 25 novembre,  
New-York. Le général Gage. Arrivée des contingents versés par le 9me régiment. Les comptes relatifs aux casernes seront payés; le défaut, de la part du colonel Taylor, de s'en tenir aux ordres donnés au sujet des casernes, doit être imputé à lui-même. Les arrangements relatifs à la paie du commis des travaux, etc. Devrait lui-même avoir le compte des dépenses relatives aux déserteurs. Remarques sur réglé les comptes du commissaire et sur d'autres états. Le capitaine Innis surveillera les mouvements d'O'Reilly et en donnera avis. Ses forces (3,000 hommes) ne sont pas plus qu'il ne faut pour tenir les Français sous le joug et punir ceux ayant pris part à la révolte. Voudrait avoir des renseignements sur le voyage fait par le lieutenant Fraser en passant par l'Iberville pour atteindre le Mississipi en goëlette, et sur la question de savoir si la route par les lacs jusqu'au Mississipi, au lieu de celle de la Nouvelle-Orléans, est praticable. A examiner la plainte du lieutenant Gamble, accusant les munitionnaires d'avoir été cause du retard qui a fait que les troupes ont été surprises par la tempête. 69
- 26 novembre,  
New-York. Le général Haldimand (en français). Ses remerciements pour l'envoi de vin de Champagne. N'a reçu qu'une lettre, à laquelle il a répondu par voie de la Nouvelle-Orléans; mais craint que la révolution ait empêché sa réponse de parvenir à son adresse. Espère retourner en Europe, mais diffèrera jusqu'à ce qu'il obtienne un régiment. Parle de l'achat de terre qu'a faite son ami, mais croit que le Nouveau-Monde offrirait de meilleures chances de succès. Lui conseille de ne pas perdre l'occasion d'y venir, et lui donnera les moyens de voir tout le pays jusqu'à Québec. (Cette lettre est écrite en termes familiers à un cousin—dont le nom n'est pas mentionné.) 73
- 28 novembre,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Arrivée de trois petits bâtiments ayant à bord le 21ème régiment; un a fait naufrage, mais il n'y a pas eu perte de vie, quoiqu'il ait perdu armes et bagages. Les habitants ont recueilli des effets, des armes et une partie de l'habillement. Ce naufrage ne retardera pas le départ du 9ème, dont il envoie la situation ainsi que celle des Invalides de Chelsea. Duel entre le sous-lieutenant Gordon et Goodacre; tous les deux ont été blessés, le dernier est mort. Nominations dans l'état-major; la recommandation du gouverneur Grant mise à l'écart par le secrétaire de la guerre. Nominations d'ingénieurs; instructions équivoques du comité de l'artillerie. Réclamation faite par le gouverneur de tous les magasins et munitions de l'artillerie comme étant un don accordé à la province. Va expédier les détachements pour compléter les six compagnies dans la Floride Occidentale. Le remercie de ses intentions à l'égard de son neveu. Craint l'hiver du nord après trois étés du midi, mais sera content de partir pour le nord au printemps. 76
- 29 novembre,  
St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Ne considère pas les cuisines et les quartiers des officiers comme de nouveaux ouvrages, mais comme le complément des vieilles casernes. Au sujet des dispositions par lesquelles la charpente et les matériaux, pour l'achèvement des nouvelles casernes, sont préparés dans le nord. Dispositions concernant les ouvriers, etc. Conseille fortement d'acheter assez de terrain pour que les troupes soient à leur aise. 81

1769  
30 novembre,  
St-Augustin.

Le général Haldimand au colonel Robertson (en français). Le remercie de ses politesses pour son neveu ; aurait préféré qu'il restât à Québec plutôt que d'aller au Maryland. Persiste à croire que Saint-Augustin est l'endroit qui convient le moins aux troupes, mais puisqu'elles doivent y séjourner, il est content qu'on ait ordonné de construire les casernes. Veut que Robertson vienne mettre de l'ordre dans son département, parce que les hommes se plaignent à bon droit. Même les officiers ses collègues le blâment de cet état de choses—ce qu'il devrait savoir, à ce que pense Haldimand.

Page 86

23 décembre,  
New-York.

Le général Gage. Les dispositions prises pour la construction des nouvelles casernes. Ne peut consentir qu'on achète plus de terrain qu'il n'est nécessaire, car ce serait autant des terres du roi dont les gouverneurs futurs disposeraient en concessions. Reproche qu'on ne tienne pas compte des règlements au sujet du bois à fournir aux régiments. Insiste pour que les états soient expédiés régulièrement ; les retards qui ont eu lieu à ce propos. 89

1770  
20 janvier,  
Charleston.

John Stuart, surintendant des sauvages. A rencontré les chefs des Cricks d'en haut, à Augusta. On peut les attacher fermement à nos intérêts par une sage réglementation du trafic avec eux et en les protégeant contre tout empiètement sur leurs terres. Ils désirent faire la paix avec les Choctaws ; va servir de médiateur. Les sauvages dans tout le district du sud sont bien disposés, mais ils redoutent les empiètements des Virginiens sur les terres des Cherokees. Les sauvages du nord ont aussi des appréhensions. 93

31 janvier,  
New-York.

Le général Gage. Dispositions relatives à la construction des casernes. Le major de brigade Small a été retenu hors du district, attendant le règlement de ses comptes. 93

10 février,  
St-Augustin.

Le général Haldimand (en français). Le détachement a fait voile pour la Floride Occidentale. La disposition des troupes ; les a tenues groupées ensemble le plus possible, dans l'attente qu'elles seront relevées l'an prochain. Envoie des états indiquant le nombre de celles qui sont parties et une copie de la charte-partie. Le sous-lieutenant Gordon (traduit aux assises pour avoir tué Goodacre en duel) a subi son procès et a été acquitté par un jury composé de civils. Le contrôle des ingénieurs. Au sujet des nouvelles casernes et de l'achèvement de celle de Saint-François. Armes, etc., recouvrées du naufrage du bâtiment de transport, mais d'autres sont cachées par les habitants. Apprend que les sauvages du district du sud sont tranquilles, mais est informé que les Virginiens ont commis des empiètements. Les comptes du 9<sup>ème</sup> régiment. 100

11 février.  
St-Augustin.

Le général Haldimand (en français.) Transmet un projet de lettre sur les meilleurs moyens d'attaquer la Louisiane. Au sujet du passage au Mississipi par l'Iberville ; il n'a pas encore été découvert de route praticable ; espère qu'il en sera trouvé une. Espère partir en avril et présenter ses comptes en personne. 104

Le projet dont il est parlé ci-dessus, indique d'abord la manière d'agir avec les sauvages. La tactique probable des Français et des Espagnols. Mobile et Pensacola sont sans défense. Le désir qu'on a dans la Floride Occidentale d'y avoir des troupes, ne provient que de l'avidité des habitants, et non de la crainte d'un danger réel. Une flotte est le seul moyen de défense. 106

13 février,  
St-Augustin.

Le général Haldimand (en français). Au sujet des comptes de vivres, d'approvisionnements de pain, etc. Le mauvais état des magasins fait que le pain, etc., se gâte rapidement. Etat des affaires à la Nouvelle-Orléans sous la conduite d'O'Reilly. Les habitants en

1770

26 février,  
New-York.

général détestent les Espagnols et se coueraient très volontiers le  
joug. Page 108

Le général Gage. A reçu des ordres du roi enjoignant d'expédier des troupes dans la Floride Occidentale, et d'y mettre les forts en état de défense contre les attaques ayant pour but de détruire les établissements naissants. Le 16<sup>ème</sup> régiment est envoyé à Pensacola, et ordre est donné de tout disposer pour le recevoir, y compris des vivres pour six mois. Haldimand se rendra à Pensacola pour y rencontrer les troupes, et les distribuer le mieux possible pour la défense entre Pensacola et Mobile. Changement des plans de casernes à Saint-Augustin; elles seront bâties à Pensacola. Il aura deux officiers supérieurs avec lui à Pensacola. Espère que l'alarme n'est pas bien sérieuse. Dispositions concernant l'hôpital; l'église de Saint-François doit être achevée pour l'usage des troupes. Les casernes seront sous son contrôle. 112

7 mars,  
St-Augustin.

Le général Haldimand (en français). Au sujet des casernes à Saint-Augustin. 116

12 mars,  
New-York.

Le général Gage. Matériaux envoyés pour l'achèvement des allonges faites à l'église de Saint-François. Les quartiers-maîtres et les ouvriers du 16<sup>ème</sup> partent aujourd'hui; espère que le régiment les suivra dans une quinzaine de jours. 118

21 mars.  
St-Augustin.

Le général Haldimand (en français). Partira pour Pensacola probablement la semaine prochaine par mer, la route par terre étant impraticable. Amènera avec lui quelques artilleurs et ouvriers ainsi que les charpentes de baraques, qui sont prêtes. Espère que les matériaux pour la construction des casernes seront expédiés à Pensacola. Est persuadé que c'est seulement l'expédition d'O'Reilly qui a jeté l'alarme. Dans tous les cas, les troupes seront mieux placées à Pensacola qu'à Saint-Augustin. La marche des travaux de construction des casernes à Pensacola; ils sont maintenant arrêtés. La sûreté de Pensacola dépend de la flotte. Ce qu'on appelle un fort n'est qu'une palissade pour se protéger contre les attaques des sauvages, mais est inutile contre des troupes européennes. Va faire réparer la palissade et peut-être faire dresser une batterie sur l'île de Sainte-Rose, ainsi que des redoutes pour protéger l'entrée du port. Mobile a aussi besoin de réparations considérables. Il faudra probablement à la province qu'un poste soit construit sur les lacs pour protéger les habitants et servir d'asile aux Français qui voudraient passer de notre côté. 119

23 mars,  
New-York.

Le général Gage. Désire qu'un lieutenant-colonel prenne le commandement sous les ordres de Haldimand. Approuve l'envoi des renforts d'artillerie. Au sujet de l'ingénieur Moncrieff et de la conduite du capitaine Thompson et de son second, Atwin; voit avec plaisir que les vues de Haldimand sur la défense de la Floride Occidentale, s'accordent avec les siennes. A dit aux ministres du roi qu'il n'y avait pas d'autre moyen de défendre la province que l'emploi d'une flotte. N'entreprendra pas d'établir le fort Bute avant qu'on ait une communication sûre avec lui. Au sujet des états de vivres et autres rapports. Après l'arrivée du 16<sup>ème</sup> régiment, les trois compagnies seront renvoyées à Saint-Augustin. 122

11 avril,  
St-Augustin.

Le général Haldimand (en français). Suspension des travaux. Le gouverneur Grant soutenu par des gens qui ont du crédit, a demandé au ministère qu'il soit maintenu ici deux régiments. Ne serait pas surpris qu'il réussirait dans sa demande malgré les inconvénients qui en résulteraient. O'Reilly disposé à la paix; plaintes contre le trafiquant Bradley qui vend du rhum sur le Mississipi, ce qui entraîne du désordre. Le devoir du gouvernement

- 1770 civil est d'arrêter ce trafic. La province s'occupant de commerce, désire qu'il soit construit un fort à Manshack. Demande un autre ingénieur pour remplacer Cammel. Suicide du capitaine Wooldridge, (la lettre de Gage, datée du 10 mai, en réponse à celle-ci, lui donne le nom de *Varlo*,) du 31ème régiment. Le sous-lieutenant Gordon (acquitté pour le meurtre du sous-lieutenant Goodacre) a été arrêté pour dette. Page 126
- 12 avril, St-Augustin. Le général Haldimand (en français). Envoie un état de ses comptes dont il possède toutes les pièces justificatives. Les dépenses extraordinaires qu'a nécessité l'état de son district lui font désirer de se rendre à New-York pour le règlement de ses comptes. En conséquence il partira dans deux jours. 129
- 20 avril, New-York. Le général Gage. Ordres généraux. Au sujet des déserteurs. Sur le changement d'établissement des régiments en service dans l'Amérique du Nord. 10 mai: ordres explicatifs. 27 avril: concernant l'artillerie royale. 5 mai: formule d'un rapport d'inspection. 131
- Pas de date. Le sous-adjutant général. Remarques sur les situations mensuelles et les rapports d'inspection envoyés par le général Haldimand. 137
- 14 mai, New-York. Le général Gage. Sommaire du contenu des lettres de Haldimand, datées du 7 et du 21 mars. Propositions qu'il a faites au sujet du stationnement des troupes en Floride. Déviation du plan originaire; ne sait pas si le mouvement d'O'Reilly en est la cause, mais persiste à croire que la route des Espagnols pour la Floride Occidentale n'est pas par la Louisiane. La caserne de Saint-François devra être parachevée. A été obligé d'employer un ingénieur-adjoint à Niagara, sous le contrôle duquel sont placés les ingénieurs de la Floride Occidentale. Ce serait gaspiller de l'argent que d'en dépenser pour les forts de Pensacola et de Mobile. Les batteries suffisent pour défendre le port. Sur les disputes parmi les officiers d'artillerie. 138
- 16 mai, New-York. Le général Gage. Espère que le règlement de ce qui concerne les casernes sera avantageux. Désapprouve les comptes du capitaine Innis pour la réception des troupes. N'a pas changé d'avis au sujet de la construction d'un fort à Manchack, autrefois fort Bute. Ne le sanctionnera que s'il en reçoit un ordre formel. L'étrange projet de colonisation des terres. N'a pas espérance qu'il vienne de la Louisiane des Français respectables; n'en attend que de la classe la plus infime. Les seuls Français qu'on peut s'attendre à voir sont ceux de l'Illinois et ils sont à moitié sauvages. Demandra un ingénieur si celui de la Floride Occidentale est parti; le gouverneur Durnford donnera son concours en attendant. Regrette d'apprendre la fin malheureuse du capitaine Varlo. Observations sur les comptes du 21ème régiment. Ce qui est alloué aux infirmières. 142
- 16 mai, New-York. Le général Gage. A reçu les comptes de Haldimand. Congé d'absence pour le major Pulleine. 146
- 16 mai, New-York. Le général Gage à don A. O'Reilly, gouverneur de la province espagnole de la Louisiane. Regrette l'altercation qui a eu lieu entre le lieutenant-colonel Wilkins et M. Rocheblave. Le désir d'O'Reilly d'arrêter les disputes; le remercie de la bienveillance avec laquelle ce désir lui est communiqué; a donné des ordres pour favoriser la bonne entente mutuelle; les ordres semblables qu'a donnés don O'Reilly sont une preuve de ses bonnes intentions. 147
- 23 mai, Pensacola. Le général Haldimand. Au gouverneur Grant (en français). Le remercie de toutes ses politesses. Les Espagnols et les sauvages sont tranquilles, et désirent rester ainsi. La population de la Floride Occidentale veut y avoir les troupes pour faire de l'argent à

1770

leurs dépens. L'arrivée prochaine du nouveau gouverneur désappointe Durnford. Le major McKenzie le renseignera sur le progrès de l'agriculture. N'espère pas grand'chose de l'indigo. Visitera probablement les lacs avant de s'en retourner à Saint-Augustin.

Page 149

31 mai,  
Pensacola.

Le général Haldimand (en français). A été retenu dix jours devant la barre. A choisi les positions où seront dressées les batteries du port, de concert avec le gouverneur Durnford, les capitaines des bâtiments de guerre et les inspecteurs. Les forts placés là suffiront pour résister à des forces peu nombreuses, mais non à une attaque régulière, à moins qu'ils ne soient assistés par la flotte. Difficulté de bâtir les forts en l'absence de matériaux convenables. Propose qu'on construise des blockhaus. Le fort est une palissade, et les pieux, coupés il y a seulement trois ans, sont pourris. Les forts à Mobile sont en ruines. Propose de les mettre en état de défense contre les sauvages. Laissera un faible détachement au fort Charlotte. Demande que la condition où sont placés les ingénieurs et l'artillerie civile dans les deux provinces soit représentée comme étant contraire à l'efficacité du service. Attend l'arrivée des matériaux pour les casernes, et des ouvriers. Discute le projet d'un établissement sur le Mississipi, ce qui est l'idée favorite de la province. Les obstacles qui résultent de la possession d'une des rives par les Espagnols. Les Français murmurent sous le joug. Les marchands cherchent à réaliser pour s'en aller ensuite à Saint-Domingue; beaucoup de désertions parmi les soldats espagnols. 151

22 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand—pas d'adresse—(en français). Espérait pouvoir visiter Saco, mais il en est empêché par la grande chaleur et le défaut de transport convenable. S'attend à passer le temps des vendanges à Pascagoulas; les vignes sont florissantes, mais il doute que le raisin mûrisse bien. Espère que ses indigotiers n'ont pas été détériorés par le mauvais temps. Parle ironiquement de la passion de légiférer dont on est animé dans la Floride Occidentale, et que l'on considère plus honorable que de se salir les doigts d'indigo. Envoie des échantillons d'indigo cultivés l'année dernière dans la Floride Occidentale pour qu'ils soient comparés avec ceux de son correspondant. Désire qu'on en entreprenne sérieusement la culture, car ce produit se vendrait facilement à Londres. La paix est conclue entre les Cricks et les Choctaws. Johnson soupçonne que les sauvages du nord travaillent à former une confédération de toutes les tribus du continent. On suppose que c'est la famille et les amis de Pontiac qui s'agitent parce qu'ils croient qu'il a été tué par les Anglais. La conduite d'O'Reilly à la Nouvelle-Orléans, est désapprouvée par les deux cours; d'Aubry est rayé de la liste des chevaliers de Saint-Louis. Tous les prisonniers envoyés à la Havane ont été mis en liberté; beaucoup des marchands de la Nouvelle-Orléans s'en vont en France ou à Saint-Domingue; les habitants en général en feraient autant s'ils pouvaient vendre leurs propriétés. 158

25 juin,  
New-York.

Le général Gage. Révoque l'ordre de convocation des cours martiales générales. 161

29 juin,  
New-York.

Le général Gage. Les estimations des dépenses et les plans des travaux de dépense pour la Floride Occidentale, devront être transmis. 162

6 juillet,  
New-York.

Le général Gage. Au sujet du rétablissement du fort Bute, et des communications à établir avec le Mississipi par les lacs et Iberville. N'adoptera aucun de ces projets jusqu'à ce qu'il en reçoive l'ordre, mais se procurera tous les renseignements possibles. Le gouver-

- 1770  
7 juillet,  
New-York.      neur Durnford a offert ses services pour dresser les plans de défense de la Floride Occidentale. Instructions sur les dispositions à prendre. Page 163
- 15 juillet,  
New-York.      Le général Gage. Sur les dépenses, etc., du lieutenant Boucher tandis qu'il avait la conduite des déserteurs expédiés aux Indes Occidentales. Espère que les ordres relatifs au biscuit préviendront les inconvénients à l'avenir. Arrangements concernant le service des hôpitaux; Pemberton, l'aide-major, sera employé soit à Pensacola ou à Saint-Augustin. 166
- 8 août,  
St-Augustin.      Au général Gage. Lui annonçant que le reçu de l'argent retiré par M. Stuart lui est transmis. (Cette lettre, sans signature, est probablement du secrétaire du général Gage auquel elle est adressée.) 168
- 18 août,  
Pensacola.      Le général Haldimand (en français). Transmettant une lettre de lord Granby au sujet de querelles entre deux officiers, lesquelles avaient été l'objet d'une investigation. 125
- 25 août,  
Pensacola.      Le général Haldimand (en français). Transmettra la lettre à don O'Reilly. Congé d'absence au major Pulleine et au lieutenant Ken-ny. Distribution des troupes. Arrivée du gouverneur Chester. Espère qu'il éveillera un esprit d'industrie parmi les habitants; n'a pu encore connaître ses idées au sujet des postes sur le Mississipi. A propos des comptes du capitaine Innis. Continuera à préparer du bois pour les casernes; espère lui faire visite bientôt. 169
- 28 août,  
New-York.      Le général Haldimand (en français). Au sujet de l'établissement projeté de 18 familles (environ 80 âmes) et de 18 nègres à Natchez, et des mesures qu'on demande aux autorités de prendre pour leur protection. 171
- 26 septembre,  
Pensacola.      Le général Gage. Les travaux de défense à Mobile sont en ruines; les ouvrages qu'il faudrait exécuter pour résister à une attaque régulière, et ceux aussi qui seraient nécessaires pour prévenir les attaques de tout petit vaisseau armé. Deux régiments de la brigade de la Floride seront stationnés à Saint-Augustin, et le troisième dans la Floride Occidentale. Les arrangements nécessaires au sujet des casernes. La distribution de l'artillerie. Les ministres du roi savent toutes les difficultés qu'il y a à maintenir un poste sur le Mississipi. Le plan d'une confédération des sauvages est d'une bonne politique; ces derniers tiennent un congrès dans les plaines de Sisto. Espère que les Cricks et les Choctaws ne donneront plus d'embarras maintenant qu'ils ont fait la paix. Les Espagnols ont mal débuté en Louisiane; les Français font comme en Canada; les marchands s'en vont, mais les propriétaires fonciers sont obligés de rester ou de vendre à moitié prix. Cinquante sont allés s'établir dans l'Illinois. Un petit nombre ont quitté la rive espagnole du Mississipi pour augmenter le nombre des vagabonds dans les établissements anglais. La demande de munitions et d'artillerie, faite par le gouverneur Durnford, a été déferée à lui (Gage); demande à Haldimand son avis sur la quantité qu'il faut. Au sujet des congés d'absence, etc. 173
- 7 octobre,  
Pensacola.      Le gouverneur Chester. Au comte de Hillsborough. Demande de troupes pour protéger les nouveaux établissements à Natchez (il en est fait mention dans la lettre de Haldimand à la date du 25 août 1770, p. p. 171, 172.). 178
- Le général Haldimand (en français). N'a pas pu encore envoyer les plans et estimations. Le plan favori est de coloniser Manchauck et Natchez; le gouverneur Chester propose de transférer le bureau de la douane à Manchauck, et il dit avoir l'ordre formel de visiter la

- 1770  
frontière. Il se propose de remonter le Mississipi avec un état-major pour explorer. Il y a des malades dans la garnison de Mobile; celle de Pensacola se porte bien. Page 186
- 27 octobre, Pensacola.  
Le général Haldimand (en français). Partira dans quelques jours pour Mobile avec le capitaine Sowers. S'il trouve praticable le projet d'un canal dans la rivière Iberville, il en donnera l'estimation. Le gouverneur Chester ne partira pas pour le Mississipi avant février. On arrivera probablement au printemps avant qu'il ait effectué son départ. Mouvements des troupes. 197
- 31 octobre, New-York.  
Le général Gage. Les matériaux pour les nouvelles casernes à Saint-Augustin sont expédiés; est étonné que l'ambition d'avoir des terres pousse les gens à traverser les déserts pour se rendre à Nat. chez; n'occupera pas de poste sur le Mississipi sous aucun prétexte sans en avoir d'ordre formel. Des représentations énergiques ont été adressées aux ministres du roi sur l'utilité d'établissements sur le Mississipi. N'est pas convaincu, mais si un canal entre le Mississipi et l'Iberville paraît praticable, il ne doute pas qu'il sera entrepris. Demande à Haldimand d'envoyer un ingénieur pour faire une exploration complète. Remarques sur la construction du canal projeté. Approuve les batteries pour la défense du port de Pensacola. 188
- 5 novembre, New-York.  
Le général Gage. Au sujet de différents travaux dont il a déjà été parlé. 191
- 28 novembre, New-York.  
Le général Gage. Désire vivement avoir des rapports exacts sur le projet relatif au Mississipi. Suspecte ceux qui accompagnent le gouverneur Chester. Mentionne les soupçons que lui inspire la conduite de M. Bradly, un de ceux qui accompagnent le gouverneur. Est affligé de l'état insalubre de Mobile, mais voit avec plaisir que les mesures prises à Pensacola ont eu un bon effet sur la santé des troupes. Ne peut imaginer ce qu'est devenu le *commissaire des guerres* Stewart. La commission du sous-lieutenant Barry ne trouve pas d'acheteur. 192
- 30 novembre, New-York.  
Le général Gage. (*Secrète et confidentielle*). Le gouverneur espagnol de Buenos-Ayres a dépossédé les sujets de Sa Majesté à Port-Egmont, île Falkland. A moins qu'il ne soit désavoué par l'Espagne, la guerre est imminente et on appareille une flotte en Angleterre. Dans le cas d'une rupture ouverte, la Louisiane sera le premier point d'attaque. A considérer quel est le meilleur moyen d'attaquer la Nouvelle-Orléans par terre et par mer. Les Espagnols sont faibles et les sujets français de l'Espagne sont indisposés contre elle. 195
- 1771  
27 août, Pensacola.  
Le gouverneur Chester. Au comte de Hillsborough. Soumet à sa décision une question d'étiquette entre lui et le général Haldimand. 179
- 29 août, Pensacola.  
Le gouverneur Chester. Au comte de Hillsborough. Soumet à sa décision la question des pouvoirs respectifs de l'autorité militaire et de l'autorité civile dans la province, spécialement en ce qui se rapporte à la construction des forts, etc., et des bâtiments qui en dépendent. 181

CORRESPONDANCE AVEC LE GÉNÉRAL GAGE, 1753-1777, Vol. 4.

B. 5.

B. M., 21665.

12 février,  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Le mauvais temps l'a empêché, ainsi que le capitaine Sowers, de remonter

- 1771 le fleuve à une aussi grande distance qu'il l'aurait désiré. Va disposer un lieu d'abri pour la population de Mobile en cas de besoin, mais ne fera rien de plus aux forts sans ordres exprès. Si le gouverneur Chester ne visite pas les lacs et Iberville, il enverra Durnford. Renvoie pour renseignements à MM. Blouin et Herand. Nominations d'officiers chargés du casernement. Page 1
- 13 février, Pensacola. Le même au même (en français). Le nombre des soldats espagnols; ils en attendent plus de la Havane, et se vantent de pouvoir prendre Pensacola, mais en réalité ils sont inquiets. Il serait facile de s'emparer de la Louisiane. La meilleure route à suivre, les moyens et le nombre de soldats qu'il faudrait pour cet objet. Les mesures qu'il se propose d'adopter pour la défense, et les canons et munitions nécessaires pour protéger le port. Distribution des troupes en prévision d'une guerre. Demande comment interpréter ses instructions quant au mot de passe à donner, s'il quitte son quartier général. Le gouverneur devra-t-il le donner pendant son absence temporaire? 3
- 22 mars, New-York. Le général Gage. Liste des ingénieurs, munitions, etc., et de l'artillerie, etc., pour Pensacola. 7
- 28 mars, New-York. Le général Gage à Haldimand. Il est désirable d'avoir tous les renseignements sur le pays dans la direction de la Nouvelle-Orléans en ce qui regarde le passage des troupes. Les transports prêts à amener les troupes de Saint-Augustin à Philadelphie. Sentiments hostiles parmi les sauvages. 12
- 29 mars, New-York. Le général Gage à Haldimand. Expédie l'artillerie, etc., telle qu'en peuvent fournir les magasins. Les puissances continuent d'armer et de négocier; doit se tenir prêt pour les opérations offensives et défensives, et obtenir tous les renseignements possibles concernant les mouvements des Espagnols, les moyens d'attaque, etc., non-seulement en Louisiane, mais à la Havane, à Vera-Cruz, Hispaniola, Porto-Rico, etc. Il faut se concilier les sauvages de façon à s'assurer leur coopération. Donne son plan sur la manière d'agir avec le gouverneur Grant aux mots d'ordre. 14
- 29 mars, Pensacola. Le général Haldimand au général Gage (en français). L'augmentation des troupes; demande qu'il soit envoyé des recrues pour compléter les régiments. Désire avoir l'assistance du lieutenant Hutchins, du corps du génie. A donné ordre au colonel Maxwell d'envoyer la compagnie d'artillerie joindre le reste à Pensacola. Il lui en faudra davantage après la construction des forts. 17
- 2 avril, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Envoie une description des bateaux qui pourront être utiles; ils seront faits de cèdre ou d'autre bois léger. Les irrégularités commises par les officiers chargés du casernement seront rectifiées. La description des bateaux est annexée à la lettre. 19
- 4 avril, Pensacola. Le général Haldimand au général Gage (en français). Le capitaine Sowers diffère son départ. Demande qu'il soit expédié du biscuit. 20
- 14 avril, Pensacola. Le même au même (en français). Le capitaine Sowers donnera de vive voix des renseignements sur la nécessité de construire de nouvelles casernes. C'est gaspiller de l'argent que de l'employer à réparer celles qui existent. On attend l'arrivée du surintendant des sauvages Stewart. Les Espagnols cherchent à se concilier les sauvages. Les Cricks ont chassé quelques habitants des terres concédées; ils n'ont pas commis d'autres excès. Souhaite qu'ils traitent de la même manière tous nos vagabonds qui passent sans permission sur leurs terres. 21

1771  
8 mai,  
Pensacola.  
17 mai,  
New-York.

Le gouverneur Chester. Ordre enjoignant aux officiers respectifs d'artillerie (*Respective Officers*) d'obéir à tous les ordres du général Haldimand. Page 29

Le général Gage au général Haldimand. Les différends avec les Espagnols sont réglés. Les régiments seront réduits de quelques hommes. Ne peut envoyer d'ingénieurs à présent. Les officiers d'état-major ont ordre de rejoindre leur corps. Mouvement des troupes et changements dans le corps d'artillerie. Sur la possibilité d'envoyer des bâtiments de guerre en amont du Mississipi; les obstacles qu'ils auront à rencontrer. Tous les préparatifs en vue d'une attaque contre les Espagnols doivent cesser. 26

11 juin,  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Arrivée des sloops avec l'artillerie. A besoin de pièces de campagne. Ne croit pas à la durée de la tranquillité actuelle; et pense qu'avant longtemps ce port sera dans un meilleur état de défense qu'aucun autre sur le continent. A amené 12 canons (de 12) de Mobile, en les remplaçant par de petites pièces pour la satisfaction des habitants qui feignent d'être alarmés pour obtenir plus de troupes. Demandes de protection pour des plantations situées en dehors des limites et menacées par les sauvages, qui se méfient des empiétements. Le chef des Chicasaws nous est sympathique, un autre chef sur le territoire espagnol recherche notre alliance, mais il ne lui a pas été donné de réponse positive. Espère obtenir du colonel Durnford un plan de la voie de communication avec le Mississipi par la rivière Iberville. A la place des bateaux, n'ayant pas d'ouvriers capables de les construire, il a acheté une goëlette propre à naviguer sur les lacs, sur le Mississipi et même jusqu'à Saint-Augustin. Le sloop provincial n'est d'aucune utilité. Va rassembler les matériaux pour la construction des bateaux, et Gage peut envoyer des charpentiers de New-York pour les construire. Est surpris que l'augmentation de l'effectif des régiments ait été communiquée au capitaine Dickson, et non à lui. 30

12 juin,  
New-York.

Le général Gage à Haldimand. A reçu du capitaine Sowers les plans, etc., qu'il a transmis au gouvernement. Va envoyer le sous-lieutenant Hutchins, ingénieur, le capitaine Sowers ayant expliqué la nécessité d'en agir ainsi. Espère que M. Stewart a réglé les différends chez les sauvages. Souhaite qu'ils traitent tous nos vagabonds comme ont fait les Cricks. Espère que l'exploration faite par M. Durnford avec les instruments nécessaires sera telle qu'on pourra s'y fier. Les journaux ne parle de rien autre chose que de la guerre, mais les lettres reçues disent qu'il n'y en a pas d'apparence. 34

30 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). A reçu la nouvelle de la paix faite avec l'Espagne; ne croit pas qu'elle dure longtemps. Les casernes en ruines; par suite du manque d'hommes, les entrepreneurs vont perdre de l'argent. Mouvements et distribution des troupes. Les dépenses de la goëlette seront compensées par ses recettes. En parlant de frégates remontant le Mississipi, il voulait dire seulement des petits vaisseaux armés. A reçu du lieutenant-gouverneur Durnford les plans relatifs à la rivière Iberville, mais ils ne sont pas assez détaillés pour les transmettre. Le surintendant des sauvages, Stewart, est arrivé avec des présents pour ceux-ci. Va expédier la poudre avariée à New-York. 36

4 août,  
New-York.

Le général Gage au général Haldimand. A interrogé l'adjudant général au sujet de la transmission des ordres au capitaine Dixon. Les lettres adressées à Haldimand avaient été envoyées par méprise à Saint-Augustin. La répugnance du major de brigade Small à aller à Pensacola; il lui a été envoyé un ordre formel de s'y rendre. Les plans et les estimations pour Pensacola; croit que les dépenses à ce

- 1771 sujet seraient plus élevées que ne vaut toute la province de la Floride Occidentale. Signale les frais résultant du changement des troupes à Mobile. Instructions concernant les bateaux, etc. Si on acquiesce aux demandes de protection pour les plantations, il faudra 3 ou 4 régiments de plus. Il espère qu'ils n'en obtiendront pas plus qu'ils en ont. Le capitaine Sowers prend des mesures au sujet du service du génie. Page 39
- Pas de date Le général Haldimand au général Gage (en français). Brouillon de lettre en réponse à une autre du général Gage du 4 août 1771. 79.
- 23 août, Pensacola. Le gouverneur Chester à Haldimand. Désire savoir quels sont les arrangements faits pour faire bâtir la maison du gouverneur en dedans de la garnison. 42
- 29 août, Pensacola. Le général Haldimand au gouverneur Chester. Qu'il a transmis la lettre du gouverneur Chester, en date du 23 août, au général Gage, pour avoir des instructions relativement à la construction d'une maison pour le gouverneur en dedans de la garnison. 44
- 8 septembre. New-York. Le sous-lieutenant Hutchins au capitaine Sowers, ingénieur en chef. Que le lieutenant-colonel Wilkins a entré dans les comptes de l'ingénieur du fort Chartres des sommes dépensées pour son usage personnel. Il en est encore fait mention aux pages 49, 50. 45
- 13 septembre, New-York. Le général Gage au général Haldimand. A propos des casernes. Le détachement d'artillerie laissé à Saint-Augustin sera plus considérable que ne l'a proposé Haldimand. Lord Hillsborough attend le rapport de Durnford sur la jonction de l'Iberville et du Mississipi. La poudre avariée sera envoyée en Angleterre par un transport pour économiser du fret. Les ordres concernant la distribution de vivres pour l'état-major seront mis en vigueur. Tous les comptes seront transmis tous les trois mois. Honteux agissements sur l'Illinois; suspension du colonel Wilkins; craint que le lieutenant Hutchins soit impliqué dans les factions; tous les comptes seront soigneusement examinés. La répugnance du major Small à se rendre à Pensacola. 46
- 16 septembre, New-York. Le général Gage au lieutenant-colonel Wilkins. Que l'effet qu'il a souscrit pour le service du génie sera protesté (voir la lettre du sous-lieutenant Hutchins, page 45, et celle du capitaine Sowers, p. 50). 49
- 17 septembre, New-York. Le capitaine Sowers au général Gage. Au sujet des dépenses portées en compte par le lieutenant-colonel Wilkins au fort Chartres, et qui ne sauraient être admises. (Voir pages 45 et 49.) 50
- 23 novembre, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Est impatient de recevoir les plans relatifs à l'Iberville et au Mississipi. Le major de brigade Small et le lieutenant Gamble doivent joindre immédiatement leur corps ou bien quitter le service. Sur les réparations et sur la construction de nouvelles casernes. 51
- 28 novembre, (?) Mobile. Le général Haldimand au général Gage (en français). S'est rendu à Mobile pour assister à un congrès des Chickasaws, qui ne s'est pas encore assemblé. N'a pas encore envoyé les plans de Durnford, mais le gouverneur Chester en a transmis des doubles à lord Hillsborough. Correspondance échangée avec le gouverneur Chester au sujet de la résidence gubernatoriale. Les désordres et les inconvenients résultant du fait que la maison du gouverneur se trouve en dedans du fort, et des rumeurs qui circulent sur l'étendue de ses pouvoirs. Considère que les blockhaus protégeant les batteries font de bons quartiers pour les soldats. Va expédier à Pensacola le nombre d'artilleurs que le général Gage a ordonné d'y envoyer. L'état malade de la garnison à Mobile. Le roi approuve les ouvrages faits pour la protection du port de Pensacola. 53

1772  
11 janvier,  
Whitehall.

Lord Hillsborough au général Gage. Au sujet de la divergence d'opinion existant entre le général Haldimand et le gouverneur Chester quant au commandement du fort à Pensacola, etc. Le roi considère que le gouverneur est constitutionnellement investi du contrôle du fort de Pensacola. Le général n'a autorité que sur les troupes. Page 57

25 janvier,  
New-York.

Le général Gage au général Haldimand. Arrivée du lieutenant Downman, apportant des nouvelles des troupes, etc. Ordre de transmettre copie des mandats d'argent tous les trois mois en en spécifiant l'objet. Transmet des lettres adressées aux gouverneurs de la Havane et du Mexique par un brigadier général espagnol qui a deux fois fait naufrage. Le colonel James, au désir de qui elles ont été écrites, s'occupe de l'exploitation de mines d'argent. 59

17 février,  
New-York.

Le général Gage au général Haldimand. Que Haldimand devrait acquiescer aux désirs du gouverneur Chester au sujet de la résidence gubernatoriale, avant qu'il arrive une lettre officielle du ministère qui appuierait certainement les prétentions du gouverneur. Les délibérations du congrès des sauvages. Leur propre intérêt dont ils se sont montrés animés en cette circonstance peut avoir aussi influé sur les rapports relatifs au canal projeté du Mississipi. Désire qu'il fasse les recherches les plus minutieuses pour s'assurer quelle est la meilleure route pour la Nouvelle Orléans de façon à être préparé à toute éventualité. On a rapporté que les Espagnols faisaient quelque chose à Balize. A propos des batteries, blockhaus, etc. 61.

19 février.  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). A visité la région à l'ouest de la baie de Mobile; la trouve fort stérile et sujette aux inondations. Il n'y a qu'un colon sur la rive du fleuve. Rumeurs relatives à la division de la province; la répugnance du gouverneur Chester à faire les concessions des terres, mais l'enthousiasme de la population au sujet du Mississipi. Les plans de M. Durnford seront envoyés prochainement; a transmis un compte des dépenses que le gouverneur prétend devoir être payées par Haldimand; celui-ci s'y objecte parce que l'exploration a été faite pour le bien de la province qui reçoit une subvention suffisante. Est opposé à l'établissement d'un poste à Manchack; il vaudrait bien mieux en avoir un à Natchez. Arrivée du 29<sup>ème</sup> régiment à Saint-Augustin. Communications précaires avec Saint-Augustin. Vient seulement de recevoir une lettre du colonel Maxwell, datée du mois d'août. 64

20 février,  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Le capitaine Cornwallis, de la Guadeloupe, a reçu avis de l'amiral Rodney, que les Espagnols arment à la Havane, et qu'il doit y faire une reconnaissance. Le capitaine Cornwallis y est allé en janvier, et Haldimand a aussi vu les ouvrages du port. Va envoyer un ingénieur avec Cornwallis pour tout examiner. Tout est tranquille à la Nouvelle-Orléans, mais on y est un peu inquiet et avide de nouvelles. 68

21 février,  
Pensacola.

Le même au même (en français). La goëlette est revenue de Saint-Augustin avec l'artillerie; elle a éprouvé du mauvais temps et a mis cinquante longs jours à faire la traversée. Incendie et explosion à la batterie, ayant presque détruit le fort. La destruction des baraques occupées par les soldats mariés causera beaucoup de misère. Parle de l'arrivée de Small et Gamble, et recommande la nomination de Hutchison comme quartier-maître général. 70

22 février,  
New-York.

Le général Gage au général Haldimand. Accorder un congé d'absence au major Dixon. On rapporte que les deux bataillons du régiment le Royal Américain vont aux Indes Occidentales. 67

- 1772  
16 mars,  
New-York. Le général Gage au général Haldimand. Dispositions relatives à la construction des batteries et des blockhaus. Le fort Chartres sera abandonné et les troupes stationneront à Kaskaskies. 73
- 7 avril,  
Fort-Chartres Le lieutenant-colonel Wilkins au général Gage. Sur l'accusation portée contre lui d'avoir fait des comptes inacceptables, (voir pages 45, 49, 50.) 76
- Avril,  
Pensacola. Le général Haldimand au général Gage (en français). Small enfin arrivé; prodigue d'explications, allègue des affaires pressantes pour motiver son retard; Gamble paraît croire qu'il honore le service en venant ici. Le lieutenant Hutchison est aussi arrivé. Le capitaine Cornwallis n'a rien vu à la Havane d'extraordinaire pour faire croire à un armement. Les gouverneurs désirent avoir sous leur contrôle le département des sauvages. Croit qu'il vaudrait mieux le mettre sous celui du surintendant. Son assistant auprès des petites tribus à Manchack a été suspendu pour cause de mauvaise conduite. 77
- 1er mai,  
Pensacola. Le même au même (en français). Projet de lettre en réponse à une autre du général Gage, portant la date du 13 septembre 1771. 81
- 10 mai,  
New-York. Le général Gage au général Haldimand. Transmettant une lettre du lord Hillsborough au sujet des disputes entre Haldimand et le gouverneur Chester. 82
- 11 mai,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Au sujet du fort de Pensacola et des blockhaus, etc., avec les détails des travaux projetés. 83
- 14 mai,  
Pensacola. Le même au même (en français). Cinq soldats du 16ème et un artilleur se sont noyés. Envoie la liste des recrues. Ne croit pas qu'il vaille la peine d'emporter de Mobile les matériaux des forts démolis, ils seraient mieux employés sur les lieux. A de grandes objections à la construction d'un hôtel du gouvernement en dedans du fort. Sur la honteuse conduite du lieutenant Thomas. Le gouverneur de la Nouvelle-Orléans a donné ordre de le mettre en arrestation s'il essaie de fuir en désertant. 92
- 18 mai,  
New-York. Le général Gage au général Haldimand. Ce qu'a rapporté Haldimand de la stérilité de la région s'étendant à l'ouest de Mobile s'accorde avec les rapports venus d'autres sources. Les rapports au sujet de nouveaux gouvernements sur l'Ohio et le Mississipi; parle des *Political Essays*, une brochure sur ce sujet, contenant de gros mensonges. L'expédition de Durnford n'est pas d'un caractère militaire. Les alarmes de vieille date de l'amiral Rodney; tous les rapports s'accordent à dire que la Havane est solidement fortifiée. Au sujet des casernes. Parle des mouvements des officiers. Pas d'espérance que le capitaine Hutchison soit nommé. Les deux bataillons du Royal Américain ont eu ordre de se rendre à New-York. 96
- 8 juin,  
New-York. Le général Gage au général Haldimand. Instructions concernant les plans des blockhaus, etc. Le 31ème régiment a reçu ordre de partir de la Floride Orientale. 100
- 9 juin,  
New-York. Le même au même. Une cour d'enquête s'enquerra des accusations portées contre le lieutenant-colonel Wilkins. 103
- 10 juin,  
New-York. Le même au même. L'inutilité de l'expédition de Durnford pour aucun objet pratique. Sans la possession de la Nouvelle-Orléans, tous les projets ayant en vue le Mississipi sont inutiles. La résolution du gouverneur Chester de détruire le fort Charlotte. Ce qu'il y aura à faire des matériaux. La décision du roi relativement à la résidence du gouverneur doit être obéie. Instructions concernant les casernes et autres affaires. 105

1772  
14 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). On lui a montré la lettre de lord Hillsborough au gouverneur Chester, relativement à la résidence du gouverneur. Le colonel Wilkins s'est embarqué pour Londres. Dit qu'il peut aisément justifier sa conduite. La preuve faite en faveur du lieutenant Thomas (amené comme prisonnier de Mississipi) est si forte qu'il a été admis à caution. M. Durnford rapporte que 300 personnes de la Virginie et des Carolines sont établies sur le Mississipi et 300 ou 400 familles y étaient attendues avant la fin de l'été. Elles se plaignent d'avoir été inquiétées sur leur route par les sauvages.

Page 109

18 juillet,  
Pensacola.

Le gouverneur Chester au général Haldimand. Avec des extraits de lettres venant de lord Hillsborough.

110

20 juillet,  
New-York.

Le même au même. Accordant un congé d'absence au lieutenant Usher.

111

20 juillet,  
New-York.

Le général Gage au général Haldimand. Sa lettre du 12 avril n'est arrivée que le 8 juillet. Son désappointement au sujet du navire en destination de Pensacola. L'affaire entre le colonel Wilkins et le lieutenant Hutchins. Wilkins cherche à se disculper; Hutchins doit prouver son accusation; doute que Wilkins puisse se tirer d'affaire. Affaires du Danemark; la reine résidera en Allemagne; le deuxième enfant et celui qui n'est pas encore né ont été déclarés illégitimes. Compte que Sowers enverra tout ce qui sera nécessaire, mais doit voir de temps à autre à ce qu'il ne se trompe pas.

112

15 août,  
Pensacola.

Le général Haldimand au général Gage (en français). A donné satisfaction au gouverneur Chester quant à la position de sa nouvelle résidence dans le fort. La garnison de Pensacola est en bonne santé; celle de Mobile sera sous peu tout entière à l'hôpital; y a déjà envoyé un troisième médecin, et y enverra une goëlette pour secourir la garnison.

114

9 septembre,  
Pensacola.

Le même au même (en français). Le massacre qu'on rapporte avoir été commis par les Chickasaws pour se venger du meurtre de quelques-uns d'entre eux sur l'Illinois a besoin de confirmation. Mesures prises par le surintendant Stuart pour leur donner satisfaction au sujet des hommes tués sur l'Illinois. Le rhum est la principale cause des désordres. Meilleures nouvelles relativement à la condition sanitaire de Mobile; la goëlette envoyée avec des secours a été chassée par le vent loin de la côte. La même tempête a grandement endommagé les jetées, le fort et la ville. Congé d'absence pour le capitaine Chadwick, du 16ième.

115

1773  
19 février,  
New-York.

Le général Gage au général Haldimand. Blâme le retard apporté dans la continuation des travaux et l'extrême complaisance témoignée à M. Campbell, ingénieur. N'a pas de doute que tout ira bien du côté des sauvages. Prisonnier envoyé de l'Illinois vers les Chickasaws, chargé de leur faire des présents et un discours. Plaintes frivoles du comité de l'artillerie au sujet des vivres. Ne manquera pas de remercier de ses politesses le gouverneur de la Nouvelle-Orléans. Espère que le major Dickson pourra arriver avant que Haldimand quitte Pensacola, mais celui-ci ne devra pas l'attendre.

118

20 février,  
New-York.

Le même au même. A eu la permission de retourner en Angleterre; le commandement des forces militaires de l'Amérique du Nord est dévolu à Haldimand. A expédié un bâtiment pour l'amener à New-York aussitôt que possible, afin qu'il prenne le commandement. Suggère des dispositions à adopter au sujet de son état-major, et que Hutchison soit son secrétaire pendant la durée de son commandement. Instructions à laisser pour l'exécution des travaux

- 1773 dans la Floride Occidentale, et pour la conduite de son successeur dans cette province. Si l'ingénieur Campbell continue d'agir d'une manière turbulente, il sera suspendu et sa place prise par Hutchins. Page 121
- 28 avril, New-York. Francis Hutchison au général Haldimand. Les préparatifs faits pour l'arrivée de Haldimand à New-York. On considère que dans les circonstances présentes, il est nécessaire de déployer de l'éclat. 125
- 3 juin, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Lettre officielle lui annonçant sa nomination au commandement, et sommaire de ses instructions. 126
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles relativement à la correspondance. 129
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles concernant les situations, etc. 131
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles au sujet des travaux, des réparations, etc., à entreprendre. 133
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles concernant les contrats. 134
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles concernant les casernes. 135
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles concernant les rations et les discontinuations de rations. 136
- 3 juin, New-York. Le même au même. Renseignements officiels concernant les navires employés au transport des vivres, etc. 138
- 3 juin, New-York. Le même au même. Instructions officielles concernant les forts et les postes. (Ceux-ci sont mentionnés en détail.) Où sont gardés des interprètes sauvages. 139
- 3 juin, New-York. Gage à Haldimand. Nouvelles instructions concernant les forts (détaillées). Les colons français de la Ouabash s'en iront dans n'importe laquelle des provinces. Disputes avec les sauvages au sujet des terres. Gouvernement civil projeté pour les Illinois. Les députés du peuple avaient un projet de gouvernement républicain qui a été rejeté. 142
- 3 juin, New-York. Le même au même. La distribution des troupes dans la Floride Occidentale. Au sujet des dépenses contingentes et des moyens de communications avec Saint-Augustin. 145
- 3 juin, New-York. Le même au même. La distribution des troupes dans la Nouvelle-Ecosse et l'état des forts. 146
- 3 juin, New-York. Le même au même. Autres détails concernant les troupes et les casernes dans la Nouvelle-Ecosse. 148
- 3 juin, New-York. Le même au même. Distribution des troupes dans la province de Québec et mode de comptabilité. 149
- 3 juin, New-York. Le même au même. Affaires des sauvages ; rapports concernant les tribus ; leurs desseins, leurs mœurs, etc. Informations touchant les sauvages amis et ceux qui sont hostiles. 151
- Le même au même. Sur les dispositions relatives aux hôpitaux. 154
- 3 juin, New-York. Le même au même. L'acte relatif à la mutinerie et dispositions pour pourvoir au logement des troupes en marche. 155
- 3 juin, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Au sujet des comptes de dépenses contingentes pour les régiments. 156
- 3 juin, New-York. Le même au même. Concernant l'émission de mandats d'argent pour les régiments et les départements, avec des instructions détaillées. 15

- 1773  
3 juin,  
New-York. Le même au même. Les volontaires faisant partie des 21ème et 29ème régiments peuvent s'enrôler dans d'autres corps. Il faudra disposer de la garnison de Crown Point (fort détruit par le feu). Il sera tenu une cour d'enquête. Instructions pour les secours à donner aux troupes. Il prêtera son concours, s'il en est besoin, aux commissaires, pour faire l'enquête sur l'incendie de la goëlette de Gaspé dans la rivière Narraganset, Rhode-Island. Page 166
- 6 juillet,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Le congrès des sauvages n'est pas encore terminé; on n'en connaît aucun résultat. Pour cause de maladie, sir W. Johnson n'a pu venir à New-York. Transmet une lettre de lui au général Gage. Mouvements des troupes; recommande que l'allocation affectée à l'état-major soit transférée des officiers du fort Pitt et de Crown-Point à ceux de Saint-Augustin et de Pensacola. Recommande son neveu. Le remercie de la peine qu'il s'est donnée pour tout mettre en ordre. 169
- 4 août,  
Londres. Le général Gage au général Haldimand. Difficulté de rencontrer les ministres; le commissariat est un service civil. Rien de décidé quant aux différents services en Amérique. L'impossibilité de trouver les gens à Londres à cette saison de l'année. Écrira à sir Jeffery Amherst, s'il ne peut le voir, au sujet du neveu de Haldimand. Prépare ses comptes pour la trésorerie; le chauffage et le logement n'ont pas été portés en compte par sir Jeffery Amherst, quoiqu'ils l'aient été par ses prédécesseurs; sa générosité est un grand mal pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en faire autant. Est étonné des changements accomplis à Londres. Apprend que le gouvernement (le gouverneur?) de Haldimand a reçu ordre de se rendre en Angleterre pour expliquer certaines affaires. 171
- 5 août,  
Londres. Le même au même. Au sujet des comptes du lieutenant-colonel Wilkins. 174
- 6 août,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Rien n'est encore connu des résultats du congrès des sauvages. Les affaires du Sud restent sans changement, sauf la fixation qui a été faite des limites des terres cédées par les Cricks et les Cherokees. On a rapporté que les Cricks étaient animés d'intentions hostiles, mais la chose est improbable. La confédération a pour objet de ramener à la raison les sauvages de l'ouest, mais elle n'a pas de mauvais desseins, à moins d'être provoquée par la mauvaise conduite des traiteurs, et par des immigrants qui s'établiraient à l'intérieur après avoir traversé le territoire sauvage. 175
- Pas de date. Le même au même. C'est presque une transcription de la lettre précédente (du 6 août 1773). 177
- 22 août,  
Londres. Le général Gage au général Haldimand. Lord Barrington n'a rien décidé quant au transfert de l'allocation du fort Pitt à celui de Pensacola. Les officiers à Halifax et dans la province de Québec ont aussi demandé des gratifications. Ne veut pas en accorder là où il y a des gouverneurs. Au sujet de son neveu. Renvoi des lettres qui auraient pu être ouvertes par Haldimand. Engagements entre les Turcs et les Russes près de Silistrie. Versions contradictoires sur l'issue de ces engagements. La Prusse s'assure la possession de la Pologne. 179
- 27 août,  
Treasury  
Chambers. Au général Haldimand. Défère au général Haldimand, pour qu'il l'examine et en fasse rapport, la requête du commissaire Skinner demandant le paiement d'ouvrages de tonnellerie et d'autres dépenses. 181
- 31 août,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Meurtre de deux jeunes Cherokees commis par un habitant sur la frontière de

1773

la Géorgie; capture et évasion du meurtrier. Tout est tranquille sur l'Illinois, le Mississipi, à Manchauk et à Détroit, mais on suspecte les intentions des sauvages, de sorte que tous sont sur leurs gardes. Sir William Johnson est toujours à Long Island et sa santé n'est pas rétablie. Recrues rejetées; transmet une lettre du colonel Wharton. Le colonel Putnam est arrivé du Mississipi avec la Compagnie des Aventuriers. Il est enchanté du pays; est décidé d'amener le plus grand nombre possible de colons pour s'établir dans le voisinage de la rivière Yazoo. Page 182

1er septembre  
Londres.

Le général Gage au général Haldimand. Lui annonce la promotion du lieutenant Norberg au grade de capitaine, et sa nomination comme commandant du fort Georges. M. Montmolin, le chapelain de Québec, exerçant les devoirs de sa charge sans traitement, le recevra depuis la date de son entrée en fonctions. A rencontré le Père Robaud dans des courses de chevaux à la campagne; il est précepteur d'un jeune fils de famille. Espère que celui-ci deviendra un homme de vie fort exemplaire, en suivant les vertueux préceptes et le digne exemple de ce Père. Le lieutenant-colonel Wilkins accusé par les officiers du régiment; ne peut ni se retirer ni subir son procès. Rien n'est alloué au détachement du 31ème, qui a fait naufrage sur le Grand Caïman. 184

2 septembre,  
Treasury  
Chambers.  
14 septembre,  
Londres.

Au général Gage. Au sujet des obligations des fournisseurs. 188

Le général Gage au général Haldimand. Concernant la commission pour le neveu de Haldimand. Echange fait entre les capitaines Prevost et Stevenson. Lord Dartmouth et lord North embarrassés de ce qu'on doit faire des établissements du poste Vincennes et de l'Illinois; n'obligera pas les colons à quitter leurs demeures. Croit qu'il devrait leur être donné quelque forme de gouvernement. Est peiné des mauvaises nouvelles reçues au sujet de sir Wm. Johnson. Quelques-uns des sauvages ont toujours été incommodes, mais on a beaucoup obtenu par eux. Va à la campagne. Les Jésuites sont allés au diable; le Pape a formellement supprimé leur ordre. 189

4 octobre,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). A fait copier, pour les envoyer, les documents qui lui ont été demandés. L'allocation à l'état-major de Crown Point et du fort Pitt. Est contrarié qu'il ne soit accordé aucune allocation pour Pensacola et Saint-Augustin; les bons résultats qu'elle aurait. Au sujet des réparations aux casernes. On rapporte qu'il n'y aura pas de gouvernement dans l'Illinois; Gage en est blâmé. L'affluence des colons. Le seul remède aux maux dont on se plaint est l'établissement d'un gouvernement militaire. L'importation du thé excitera probablement des désordres. Le gouvernement de New-York offre de se servir des troupes provinciales pour dissiper ces désordres. Ne fera rien sans en être requis par le gouverneur en conseil et un magistrat civil à la tête des troupes. Le gouverneur a annoncé qu'il a été appelé en Angleterre pour assister le ministère dans les dispositions à prendre pour les provinces. Sa femme dit qu'il ne reviendra pas. Le gouverneur a écrit au bureau des titres (*Herald's Office*) pour savoir si lui et sa femme ne tiennent pas le premier rang dans la province. Le général Lee est revenu pour conter ses griefs; se propose de visiter le Mississipi. Les députés de l'Illinois sont arrivés; ils n'aiment pas le plan de gouvernement qui est proposé; ils préfèrent le leur et se croient des droits pour traiter avec leur souverain. 194

P. S.—Daté du 8 octobre, transmettant copie de publications séditieuses de Boston sur la question du thé. 205

- 1773  
5 octobre,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Les changements arrivés à Londres pendant son absence, etc. Les désordres augmentent aux Illinois ; il leur faut quelque forme de gouvernement. Sur les chances d'avenir de son neveu. Le grade de lieutenant-colonel de Kemble. Les intentions de Small. Le gouverneur de New-York prévoit évidemment son rappel. Abandonnera Crown Point quand les matériaux seront extraits des ruines. Compte que Gage fera approuver son compte de dépenses pour logement, chauffage, etc., car cela le regarde aussi. Le remercie d'avoir débarrassé son bataillon des 14 hommes du parti de Holland. Page 191
- 28 novembre,  
High Meadow. Le général Gage au général Haldimand. Est encore à la campagne. Peu d'espérance dans le succès du major Wharton. Blâme le colonel Jones d'avoir renvoyé les 12 volontaires. Pas encore de décision prise par le ministère relativement aux Illinois. N'a pas foi dans la politique suivie en achetant des terres des sauvages, quelle que puisse être la loi. Le pouvoir de concéder des terres est enlevé aux gouverneurs et réservé à la couronne. Si le Mississipi se colonise rapidement, il sera grand temps de prendre la Nouvelle-Orléans aux Espagnols. Les comptes ne sont pas encore réglés. Demeure dans une vieille maison de campagne et ne reçoit pas de nouvelles. Kelly de New-York a épousé une veuve riche et s'est présenté comme candidat à Worcester, d'où il a été obligé de fuir. 198
- 29 novembre,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Les abus dans l'administration des casernes à Terre-neuve ont été mis au jour par suite de la demande d'allocations faite par le gouverneur Gorham. Espère que les choses iront mieux au comité de l'artillerie par suite de la nomination de sir Jeffery Amherst. Les pertes causées par la mauvaise administration du service civil dans la Floride Occidentale. Changements parmi les officiers en conséquence de ventes, etc. 201
- 29 novembre,  
New-York. Le même au même (en français). Accuse réception de ses lettres. Le remercie pour son neveu. Sir William Johnson est mieux. Le thé qui met tout le continent dans l'agitation n'est pas encore arrivé. Il sera reçu, mais s'il paye le droit, la vente n'en sera pas permise. 203
- 6 décembre,  
High Meadow. Le général Gage au général Haldimand. Avec les règlements de la trésorerie concernant le marché des vivres pour la Floride Orientale. 204
- 29 décembre,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Au sujet du lieutenant Ellis et de son désir d'être à la tête d'une compagnie. Envoie d'autres écrits pour faire voir les idées d'indépendance qui prennent tous les jours du terrain et qui ont pénétré dans toutes les conditions, de sorte qu'il devient de jour en jour plus difficile d'y porter remède. Les Bostonnais méritent d'être punis et la nation n'a pas besoin d'être alarmée. La modération qui régnait d'abord s'est changée en fureur aux nouvelles venues de Boston, et le thé ne saurait être débarqué qu'en employant la force. Le gouverneur se propose de renvoyer le navire du Hook, parce qu'il ne peut se fier à la milice, qu'on rapporte être convenue elle-même de s'opposer au débarquement. Espère que cela entraînera le licenciement de la milice. Mort du sous-lieutenant Strickland dans la prison où il était détenu pour dette. Son neveu pourrait avoir la commission. 206
- 1774  
5 janvier,  
Londres. Le général Gage au général Haldimand. N'a pu voir qu'en passant le secrétaire d'Etat et celui de la guerre; rien n'est décidé. L'affaire du thé doit causer de l'anxiété; on se sert des mêmes moyens pour enflammer le peuple que quand il s'agissait de l'Acte du timbre; a vu des lettres contre les contrebandiers. Espère que

1774

le thé sera admis dans quelqu'une des provinces, car elle approvisionnera celles qui lui refusent l'entrée chez elles et réalisera les profits de la vente. Le général polonais est un homme extraordinaire, il acquerra en Amérique la réputation d'un honnête patriote. Est content de la résolution prise par Haldimand; il n'a pas à craindre les intentions du gouverneur Tryon, parce que celui-ci est un militaire. Il doute que Blouin et Clajou, de l'Illinois, soient de vrais représentants de la population de cette partie du pays. Clajou est simplement un républicain et Blouin n'est que son organe. A refusé de traiter avec eux; ne recevra pas de propositions de la part des colons, si ce n'est par l'entremise de leur commandant. Changements des régiments. Messages de la part du général Carleton et d'autres amis.

Page 211

5 janvier,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Documents relatifs à l'établissement fondé au poste Vincennes; l'irrégularité de la plupart des titres. Quelque forme de gouvernement doit y être établie. Mort du commissaire Lake et dispositions en conséquence. Croit que le navire apportant le thé ne causera pas de troubles. Arrivée de lady Dunmore avec une légion d'enfants.

208

2 février,  
Londres.

Le général Gage au général Haldimand. A vu sir Jeffery Amherst au sujet des réclamations du major Gorham et des officiers d'artillerie à Terre-neuve. A propos des commissions d'officiers. Il faut que le major de brigade Small prenne son parti. Les difficultés entre le 18<sup>ème</sup> régiment et le lieutenant-colonel Wilkins. Conversation échangée avec lord Dartmouth au sujet de la région de l'Illinois, et opinion de lord Camden sur l'acquisition de terres des sauvages. Désire avoir copie de cette opinion. Sur des erreurs commises dans les situations de régiments. Lord Dartmouth approuve Haldimand de ne pas mettre le thé sous la protection des troupes. Thé détruit à Boston; retour de Philadelphie d'un bâtiment chargé de thé; espère qu'on l'a laissé débarquer sa cargaison à New-York. Personne ne sait ce qu'il y a à faire, mais on éprouve une grande indignation. La pétition du Massachusetts demandant la destitution du gouverneur et du lieutenant-gouverneur, a été rejetée; elle était basée sur des lettres de Franklin; celles-ci ont occasionné un duel entre deux hommes innocents. Impopularité de Franklin. Les Russes ont repassé le Danube en désordre; insurrection en Russie.

P. S. 3 février. Recommande à Haldimand de bien tenir ses troupes rassemblées.

P. S. 5 février. Concernant des demandes de promotions, etc.

214

2 février,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Par bonheur, tout est tranquille, le bâtiment chargé de thé n'était pas arrivé à cause des vents contraires. Ce serait heureux pour la province qu'elle pût éviter les actes imprudents de ses voisins. Envoie un journal pour faire voir que l'association proposée par la Virginie sera bientôt générale et pourra causer des embarras. La cour d'enquête chargée de rechercher les causes de l'incendie de Crown Point, et accusations portées contre le capitaine Anstruther. Espère apprendre bientôt que des dispositions ont été prises relativement à l'Illinois et au poste Vincennes.

219

14 février,  
St-Augustin.

Alexander Skinner au capitaine Mulcaster. Sur ses réclamations pour dépenses faites comme sous commissaire.

221

25 février,  
bureau de  
l'artillerie.

Les officiers d'artillerie à Placentia (Terre-neuve) seront sur le même pied relativement aux vivres que ceux des autres postes en Amérique. (Voir page 228.)

224

- 1774  
2 mars,  
Londres. Le général Gage au général Haldimand. Les affaires d'Amérique seront soumises au parlement dans deux semaines. Diversité d'opinions sur la question du thé. Les intentions du gouvernement ne sont pas connues. Régiments envoyés pour remplacer ceux qui sont stationnés en Amérique. Ne peut rien faire pour la vente de la commission du major Moncrieff. Espère que le capitaine Prevost aura le grade de major. Page 225
- 2 mars,  
-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Espère que le général Gage retournera bientôt à Londres. Les dépenses à New-York sont plus considérables qu'il ne s'y attendait. Mauvaises nouvelles concernant les sauvages du Sud. Les Cricks d'en bas ont massacré deux familles sur les frontières de la Géorgie; craint qu'ils fassent plus de mal, et se propose d'y aller lui-même avec le colonel Robertson. 227
- 29 mars,  
Londres. Le général Gage au général Haldimand. Lui communiquant la décision du comité de l'artillerie sur les demandes faites par les officiers d'artillerie à Placentia. (Voir page 224.) 228
- 4 avril,  
Londres. Le même au même. A reçu ordre de se rendre à Boston pour y prendre le commandement. Le capitaine Maturin se nommera un adjoint et partira immédiatement de Montréal. Quatre régiments ont reçu ordre d'aller à Boston pour faire rentrer la population dans le devoir; parties de la constitution qui seront changées. L'acte fermant le port de Boston a été sanctionné. Il faut s'assurer de la forteresse de Castle William en y envoyant des artilleurs, de l'artillerie, etc., prêts à faire le service. Il est nécessaire que le colonel Robertson soit présent à Boston à l'arrivée des troupes. 229
- 6 avril,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Est heureux de l'approbation donnée à sa conduite relativement au thé. Le retard dans l'arrivée du bâtiment lui a donné le temps d'obtenir des instructions. Que pense-t-on de la conduite des Bostonnais et des Philadelphiens? Ces derniers sont les plus dangereux. Les premiers, croit-il, perdront leur charte, mais il devrait y avoir un changement de gouvernement, car Boston contient le germe des désordres. Les désordres chez les sauvages dans la Géorgie ne sont pas aussi graves qu'on le croyait. Ils résultent principalement du désir qu'ont les colons de s'avancer dans le territoire sauvage en laissant derrière eux des millions d'acres de terre en friche. Départ du gouverneur Tryon; sa vanité. A parié qu'il aurait les troupes que lui a refusées Haldimand, pour protéger les établissements. Le colonel Reed part pour le même objet. 231
- 6 avril,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). La première partie est presque une transcription de la lettre précédente. A envoyé des ordres, il y a quelques temps, pour secourir les postes d'en-haut. Enverra le régiment de Carlton au Canada à la première occasion. Si les affaires avec les Cricks sont réglées et s'il n'est pas obligé d'expédier des troupes à Boston, il espère que le 42ème régiment sera à Montréal cet été. Sera heureux d'apprendre le retour de Gage. 233
- 7 avril,  
New-York. Le même au même (en français). Au sujet de la vente de sa maison à Pensacola. 236
- 3 mai,  
New-York. Francis Hutchison à Alexander Pratt. Comme agent de M. Skinner, le commissaire, il peut adresser une nouvelle demande à la trésorerie, le général Haldimand ayant fait rapport que les comptes sont corrects. 237
- 4 mai  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Il n'a pas été permis au bâtiment chargé de thé, et arrivé à New-York, de décharger sa cargaison. Le capitaine a consenti à la remporter.

1774

Le capitaine Chambers a apporté en même temps 18 caisses, le thé a été jeté dans la rivière ; avec les caisses il a été fait un feu de joie sans que les magistrats soient intervenus. Le sentiment général ; il faut un remède prompt et efficace, ou bien le pays va devenir plus dangereux que ne le saurait un pouvoir hostile étranger. Est content que la question soit soumise au parlement. L'approbation donnée à sa conduite par lord Dartmouth. Observera la même ligne de conduite jusqu'à ce qu'il reçoive des ordres. Transmet les opinions de Camden et de York sur les établissements. A envoyé, en attendant, des ordres aux officiers pour empêcher les gens de s'établir sur les terres achetées dernièrement par Murray et autres. Sur la demande de terre à Crown Point, faite par le major de brigade Small. Ne peut décider, entre les prétentions de Ticondéroga et de Crown Point, lequel de ces deux endroits est préférable pour l'établissement d'un fort. A envoyé Montrésor pour examiner les matériaux à Crown Point dans le but de reconstruire. Gardera intactes toutes les terres réservées. Page 233

15 mai,  
Castle Wil-  
liam (près de  
Boston).

Le général Gage au général Haldimand. Sa prompte arrivée ; rappelle ses ordres concernant l'artillerie, etc., à envoyer à Castle William. Préfère que le commandement en soit donné au lieutenant-colonel Cleveland. Au sujet des changements des régiments. Haldimand préparera ses comptes pour le temps qu'a duré son commandement ; enverra soit Small ou Moncrieff comme major de brigade. Le gouverneur, les consignataires et les commissaires se sont réfugiés à Castle William pour se mettre à l'abri ; le juge en chef et autres se soustraient aux regards de la populace. Grands préparatifs pour sa réception. Moins de cérémonie et plus d'opéissance aux lois lui plairaient davantage. L'acte (fermant leur port) inquiète les Bostonnais ; ils ont envoyé demander aux patriotes de New-York et de Philadelphie de fermer aussi leurs ports et de déclarer la cessation des relations commerciales avec l'Angleterre. Il a été auparavant proposé de fermer le port de New-York et de transférer le commerce à Amboy. Ce commerce ne reviendrait pas de sitôt à New-York si cela s'effectuait. 241

15 mai,  
Castle-Wil-  
liam (près de  
Boston).

William Shirreff au général Haldimand. Conseils sur la meilleure méthode de préparer ses comptes. A vu son neveu en partant de Londres. A pris les moyens de le présenter à sir Jeffery Amherst. Les préparatifs pour la réception du général Gage. 214

19 mai,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). A appris son arrivée. Le capitaine Robertson partira après l'arrivée de la malle de Philadelphie. Il se tiendra une grande assemblée à laquelle assisteront les principaux marchands. Espère qu'ils adopteront des résolutions plus modérées. 246

20 mai,  
ew-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Félicitations sur son arrivée, etc. L'assemblée des principaux habitants a pris des mesures pour réprimer les excès de la populace. A Philadelphie ils ont refusé de signer la convention à l'effet de ne pas importer de marchandises de l'Angleterre. Réception des mesures du gouvernement ayant pour objet de ramener les Bostonnais à la raison. Elles auraient eu plus d'effet si un certain nombre de personnes n'avaient eu plus d'effet si un certain nombre de personnes n'avaient eu plus dit dans leurs lettres que ces mesures étaient désapprouvées par les hommes d'une haute respectabilité, confirmant ainsi le peuple dans ses idées chimériques. Ne doute pas qu'une conduite ferme et invariable ramènera la population au devoir. N'a pas montré de défiance, et n'a pas changé non plus la disposition des troupes, mais il propose des mesures pour garantir la sûreté de l'artillerie et des munitions, qu'il suggère d'envoyer à Governor's Island.

1774 Croit Crown Point préférable à Carillon comme fort. Y a envoyé Montrésor pour examiner et faire rapport de ce qu'il en coûtera pour rebâtir. Sous prétexte de reconstruire le fort, il pourrait amener deux régiments du Canada à Crown Point, au cas où les habitants de la Nouvelle-Angleterre menaceraient d'en venir aux extrémités. Changements des troupes. Troubles parmi les Crieks d'en bas dans la Géorgie et meurtre de sauvages dans la Virginie, pour venger la mort de quelques vagabonds virginien. Sur les mouvements du major de brigade Small et les chances de nomination de Hutchinson.

Page 247

23 mai,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). A reçu information de l'arrivée de Gage. Espère que la population de New-York sera de meilleure composition qu'auparavant; il a été formé un comité pour réprimer les désordres. Pas un mot des dispositions prises à Philadelphie. Envoie les divers officiers qui formeront l'état-major de Gage; ses arrangements projetés en conséquence; Demande à Gage de le conseiller sur les moyens à prendre pour se protéger contre les pertes subies dans l'exécution de ses devoirs, car il ne peut croire que le roi ou le ministère veulent qu'il se ruine.

252

25 mai,  
New-York.

Le même au même (en français). Désire avoir ses conseils tels qu'il les demande dans sa lettre du 23, avant de clore ses comptes. La brillante réception de Gage à Boston; espère qu'ils deviennent plus traitables; ne craint pas qu'ils ferment les ports de New-York et de Philadelphie; le peuple devient plus modéré. Le major Small et le Dr Mallet partent dimanche.

255

29 mai,  
Boston.

Le général Gage au général Haldimand. Est content de voir que les difficultés avec les sauvages de la Géorgie vont probablement être réglées. Arrivée de l'artillerie à Castle William. L'approuve d'avoir fait venir l'artillerie de Philadelphie; espère qu'il n'y a pas lieu de transporter les munitions. La population de New-York est disposée à être tranquille; il ne témoignerait pas de craintes à son sujet; on pourrait avoir des troupes de Jersey et de Philadelphie s'il en était besoin. Il y a peu de troupes au Canada; n'en ferait pas venir sans une grande nécessité, qu'il espère ne pas voir surgir. Part pour Salem le 1er juin pour rencontrer l'assemblée. Suppose que les membres se disputeront entre eux tant qu'ils siègeront.

256

30 mai,  
Boston.

Le général Gage au général Haldimand (confidentielle). Est content que les New-Yorkais paraissent ne vouloir commettre aucune équipée; ils ont déjà trop souffert quand ils ont fermé leur port pour faire encore une pareille folie. Les Bostonnais vont tenir bon tant qu'ils pourront, mais quelques semaines vont les ramener à la raison. Au sujet de nominations dans l'état-major. Conseils sur la manière de faire ses comptes, etc.

257

1er juin,  
New-York.

Le général Haldimand à Ross et Gray. Concernant les volontaires et les déserteurs incorporés aux 16<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> régiments.

260

1er juin,  
New-York.

Le général Haldimand à l'agent du 31<sup>ème</sup> régiment. Le défère au général Gage pour régler ce qui a trait aux hommes détachés du 31<sup>ème</sup> régiment pour être incorporés à d'autres régiments.

259

12 juin,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Rien d'important; a envoyé des lettres circulaires annonçant l'arrivée de Gage, et que les rapports, etc., doivent lui être transmis à Salem. Va faire dresser les comptes jusqu'au 24, date à laquelle finit le trimestre. Pas d'autres nouvelles de la Géorgie ou de la Virginie au sujet des troubles chez les sauvages; croit qu'ils ont été exagérés; laissera la province régler elle-même ces difficultés; les habitants

- 1774 des frontières ne valent pas à eux tous ce que coûterait une campagne contre les sauvages. La population de New-York se conduit bien; il compte que ceux avec qui Gage a à traiter seront de meilleure composition qu'auparavant. Craint des embarras pécuniaires. Page 261
- 12 juin, Salem. Le général Gage au général Haldimand. Concernant la clôture des comptes tandis qu'Haldimand exerçait le commandement; va encore émettre des mandats d'argent pour les troupes à New-York, aux Jerseys, à Philadelphie et dans la région supérieure du pays. Autres dispositions. 263
- 12 juin, Salem. Le même au même. A eu une réception très imposante à Boston, mais aurait préféré plus de soumission. A reçu les délibérations de l'Assemblée de la Virginie; espère que les résolutions adoptées par ces messieurs à tête chaude ne produiront pas de changement à New-York et à Philadelphie, car les meneurs de Boston comptent sur leur concours. Si ses espérances sont déçues, il ne leur restera pas d'autre alternative que de se soumettre. Arrivée de troupes; attend l'effet des actes du parlement; peut-être que les fusiliers devront être envoyés. On a probablement besoin d'un ingénieur à Boston. Au sujet d'échanges. 264
- 13 juin, New-York. Le général Haldimand au major Sherriff. Concernant des comptes, et messages d'une nature privée. 266
- 16 juin, New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Au sujet des deux jeunes sauvages détenus, que sir W. Johnson désire faire mettre en liberté. Arrestation de l'aumônier du 18<sup>ème</sup> régiment, et demande d'une cour martiale. Hier a eu lieu une procession où lord North et autres ont été brûlés en effigie. Le maire a tenté en vain de disperser le rassemblement; il n'y a pas eu d'autres désordres. 267
- 23 juin, New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Au sujet des comptes. Le capitaine Montrésor part pour Boston; les outils sont prêts à être envoyés par la première occasion. Les fusiliers et le 47<sup>ème</sup> sont prêts; attend l'artillerie de Philadelphie. N'a pas relevé le détachement de l'Illinois dans les circonstances actuelles. A ordre de tenir trois régiments pour appuyer les magistrats à Boston, et déjà ils ont paru trop faibles pour une telle mission. Mais la principale raison pour laquelle il a suspendu l'envoi des recrues était la crainte d'une attaque des sauvages sur les troupes en marche pour l'aller ou le retour, ce qui aurait rendu le gouvernement acteur principal dans un différend provoqué par les habitants des frontières, et auquel il croit que l'armée devrait rester étrangère. New-York et Philadelphie agissent avec plus de prudence qu'on ne l'avait espéré, et il compte qu'on laissera le temps à Gage de rétablir l'ordre. 270
- 25 juin, New-York. Le général Haldimand (en français). Envoie des papiers au général Gage par le capitaine Montrésor et M. Wallace. 272
- 25 juin, Philadelphie. Le major Hamilton au major Moncrieff. Transmettant une lettre du fort Pitt, datée du fort Dunmore, 5 juin, et écrite par le capitaine Connolly, disant que les bateaux ont été mis en pièces pour servir à protéger la palissade, et que le fort était en excellent état de défense contre les sauvages qu'on s'attendait à voir l'attaquer. 273
- 26 juin, Salem. Le général Gage au général Haldimand. Voudrait avoir réglé lui-même la mise en liberté des sauvages. Tenir une cour martiale générale dans le 18<sup>ème</sup> régiment. Est impatient de voir arriver le colonel Cleveland et le capitaine Montrésor. Les régiments arrivés d'Angleterre sont en campement; il n'y a que trois compagnies arrivées d'Irlande, mais on attend le reste d'heure en heure. L'é-

- 1774 meute de New-York va encourager les factieux à Boston; prendre des mesures pour protéger toutes les munitions, etc., qui pourraient servir à des ennemis. Compte lui demander bientôt des munitions et un régiment. A envoyé l'ordre aux troupes depuis New-York jusqu'à Philadelphie d'être à la disposition de Haldimand. Autres détails concernant la cour martiale. Page 275
- 20 juin, Le général Haldimand. Copie d'une lettre signée "Un ami du gouvernement et de Votre Excellence," l'avertissant de tenir les troupes prêtes parce qu'elles peuvent être appelées aux armes au moment où l'on s'y attendra le moins; de ne les laisser frayer avec les habitans que le moins possible, et d'encourager les officiers et les soldats par tous les moyens. Cette lettre est datée du 20 juin (1774). 269
- 30 juin, Le major Hamilton au major Moncrieff. Qu'il ne peut dire comment les bateaux sont venus en la possession du capitaine Connolly; pense qu'ils ont été pris de force. N'a jamais eu de correspondance avec le capitaine Connolly et est surpris de sa présomption. Ignore qui a changé le nom de fort Pitt en celui de fort Dunmore; essaiera d'obtenir des détails à ce sujet. 277
- 2 juillet, Le major Hamilton au major Moncrieff. Que le major Edmonston Philadelphie. l'avait surpris en lui présentant une lettre du caporal de service au fort Pitt. A raison de croire que Connolly est à la tête des plus infâmes brigands, parce qu'il a jugé à propos de s'emparer de force de la seule propriété appartenant au roi à fort Pitt. Pense qu'on ne devrait pas y laisser de troupes, de peur que les sauvages soupçonent que la Couronne donne quelque appui aux injustes et dangereux agissements actuels. 278
- Lettre incluse venant du caporal Tucker et dont il est question dans la lettre précédente. 279
- 3 juillet, Le général Gage au général Haldimand: Au sujet des détachements à relever dans l'Illinois. Après ce qui est arrivé sur l'Ohio, c'était trop risquer que d'envoyer un détachement remonter et descendre cette rivière. Suppose que les communications avec l'Illinois par l'Ohio sont arrêtées; la seule route qui reste est celle du Mississipi, quoiqu'on puisse avoir des nouvelles par Détroit et Michilimakinak. Les transports ont mis à la voile pour New-York; quand les arrangements seront faits il enverra chercher les fusiliers. Recrues envoyées de Québec; seront expédiées par la meilleure occasion. Toutes les troupes sont arrivées à l'exception de deux transports à bord desquels sont les commandants des 5ième et 35ième régiments d'artillerie en campement. Se réjouit de ce que New-York et Philadelphie se comportent avec prudence. Les affaires traversent une crise difficile. Concernant son neveu. 280
- 4 juillet, Le général Haldimand au général Gage (en français). Le colonel New-York. Cleveland et le commis Wallace partent demain. Tout est assez tranquille, le peuple espérant former un congrès général de toutes les colonies; espère que le gouvernement adoptera des mesures efficaces pour prévenir une aussi dangereuse combinaison. Désire que les magistrats n'appellent pas les troupes, mais on a dit qu'ils en avaient l'intention. Si la conduite de New-York influençait les résolutions à Boston, il pourrait être opportun d'y laisser assez de troupes pour obliger la population de rester tranquille. Concernant la sûreté des munitions, etc. Il peut en être expédié une partie à Castle William par les transports sans alarmer la province de New-York. 282

- 1774  
7 juillet,  
New-York. Le même au même. A reçu de sir Jeffery Amherst copie de l'acte de Québec. Sur les comptes de la période pendant laquelle il a exercé le commandement. Envoie aussi les estimations générales pour l'année 1774. Page 284
- 13 juillet,  
Boston. Le général Gage au général Haldimand. Ordre de convocation d'une cour martiale. 286
- 14 juillet,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Etat des affaires relatives aux sauvages du Sud ; les agissements de Connolly au fort Pitt. Est charmé des résolutions prises à Boston. Les résolutions adoptées dans les autres provinces, particulièrement dans la Virginie, montreront à la nation la nécessité de rétablir l'ordre tandis qu'il en est encore temps. Augmentation alarmante des désertions ; les soldats induits à désertier ; il devrait être fait un exemple des déserteurs. 287
- 14 juillet.  
Boston. Le général Gage au général Haldimand. Liste de l'artillerie et des munitions, tentes, etc., à expédier par des transports à Boston. La timidité de ceux qui passent pour être les amis du gouvernement l'oblige de faire venir plus de troupes ; est résolu de mettre les actes en vigueur le 1er août ; s'attend à la plus forte opposition dans la ville et dans la campagne. S'il est besoin de troupes à New-York, ce qu'il ne présume pas, Haldimand pourra garder les Fusiliers, en sus des 47ième et 18ième. Menaces faites tous les jours d'opposition ouverte par les armes ; n'y croit pas, mais serait prêt à y faire face. Reçoit des lettres anonymes. Les transports seront renvoyés sans retard. 289
- 18 juillet,  
Boston. Le même au même. A reçu la liste des officiers généraux et d'état-major en service dans l'Amérique du Nord. Arrivée du commis Wallace. Au sujet des comptes de Haldimand. 291
- 21 juillet,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Embarquera les Fusiliers et l'artillerie à l'arrivée des transports. Croit que Gage a le plus grand besoin des troupes ; s'il faut s'en servir, il est essentiel que les premières opérations n'échouent pas. Le résultat peut influer sur les résolutions des autres colonies. Le 47ième remplacera les Fusiliers ; croit qu'il sera mieux de transférer le 18ième de Philadelphie à Jersey. Lee est parti pour Boston ; espère qu'il agira avec plus de tact qu'à New-York ; si non, Gage devra se servir de ses pouvoirs civils pour le ramener à la raison. 292
- 22 juillet,  
Salem. Le général Gage au général Haldimand. Accuse réception de ses lettres ; transmet les procédures de la cour martiale générale. Voit avec plaisir qu'il y a chance de régler le différend avec les Cricks. A écrit au major Dickson pour qu'il s'efforce de rétablir l'harmonie entre lui et le gouverneur de la Floride Occidentale. 293
- 23 juillet,  
Salem. Le même au même. A reçu la correspondance relative au fort Pitt. La guerre entre les Cricks et les Choctaws est une bonne fortune pour nous, car ils ne se feraient jamais à la manière d'agir de notre population. Sur l'Ohio il est presque impossible de ne pas irriter les sauvages, après les infâmes agissements de Cressop et des bandits, sous les ordres de Connolly. Difficulté d'entretenir des communications avec les détachements de l'Illinois. A écrit au major Hamilton au sujet des désertions ; il n'y a pas d'acte pour confirmer l'acte concernant la rébellion en Amérique au-delà de 1772. Sur ce qui est alloué pour les casernes, etc. 294
- 23 juillet,  
Salem. Le général Gage au major Hamilton. Concernant les déserteurs, dont il est question dans une lettre antérieure au général Haldimand. 296

25 juillet,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Les transports sont arrivés; espère qu'ils partiront immédiatement avec le 23<sup>ème</sup>, l'artillerie et les munitions. Le 47<sup>ème</sup> arrivera mercredi pour remplacer les Fusiliers (le 23<sup>ème</sup>). Deux détachements de recrues se rendront par la voie de Montréal. Mort subite de sir Wm. Johnson.

Page 297

28 juillet,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Les transports ont mis à la voile par un vent favorable. Les troupes envoyées se comportent bien et sont bien commandées. L'aumônier du 18<sup>ème</sup> s'objecte à la composition de la cour martiale; l'a modifiée. Tout marche comme de coutume. Le parti de l'Eglise essaie ses forces contre les presbytériens; est persuadé qu'ils sont tous, d'un côté comme de l'autre, opposés au gouvernement. Le général Bradstreet est réduit à l'état de squelette; doute qu'il se rétablisse.

298

31 juillet,  
Salem.

Le général Gage au général Haldimand. Concernant les réclamations pour détérioration des transports, qu'il ne peut admettre. Attend le nouvel acte. Lee est à New-Port; espère que le gouvernement mettra la main sur lui et arrêtera ses courses. Les mandats d'argent pour la solde de l'officier chargé de veiller aux signaux et du garde-magasin à Castle William seront envoyés en double.

299

1er août,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Avait envoyé les documents concernant la cour martiale à Amboy pour faire voir les désordres existant dans le 18<sup>ème</sup> régiment. Croit que les détachements devraient être laissés aux Illinois; il serait dangereux de les changer de place parce que ce déplacement ne tendrait qu'à accroître la confusion existante. Il devrait être pris des mesures pour arrêter les brigandages sur l'Ohio, qui sont une honte; le fort Pitt devrait être maintenu, car il sera utile. Déserteurs revenus sur promesse de pardon. Essaiera d'écrire aux Illinois par voie de Philadelphie et de la Nouvelle-Orléans.

301

6 août,  
New-York.

Le général Haldimand au général Gage (en français). Le gouverneur Wright demande des troupes; semble croire qu'il n'y a rien de plus important que la vente des terres qu'il a acquises des sauvages. Les habitants des frontières sont si souvent injustes à l'égard des sauvages qu'il devrait être rendu justice à ces derniers. Les lettres incluses de l'assistant-surintendant Stuart mettront le général Gage en état de répondre au gouverneur Wright. S'efforcera de rectifier les réclamations pour les transports, désapprouvées par le général Gage.

303

7 août,  
New-York.

Le même au même (en français). Liste des promotions reçue et expédiée. Tout est dans la même situation; le peuple est disposé à adhérer aux résolutions du congrès; espère qu'il sera plus raisonnable que ne le souhaitent les Bostonnais. N'a pas fait de changement dans les munitions, sauf qu'il a fait encaisser les fusils en état de servir pour qu'ils soient prêts à mettre à bord. Au sujet de ses comptes. La cour martiale siège depuis lundi.

304

7 août,  
Salem.

Le général Gage au général Haldimand. Est content que les affaires relatives aux sauvages du Sud soient en voie de règlement. La mort de sir William Johnson est une grande perte. Guy Johnson, son gendre, dirigera le département jusqu'à ce que le plaisir du roi soit connu. Craint que la tenue de la cour martiale ait pour résultat de faire naître des soupçons sans preuve. Le 18<sup>ème</sup> ne sera jamais bon à rien tant qu'il n'aura pas un bon commandant. La bonne conduite des Fusiliers. Que ce soit le parti de l'Eglise ou des presbytériens qui l'emporte, la chose n'est pas d'une grande con-

- 1774 séquence, on raconte qu'ils se sont tous querellés ensemble et se sont livré bataille; espère que c'est vrai. Page 305
- 18 août, New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Concernant des lettres. Tout est dans le même état; les députés se préparent à partir pour Philadelphie; quelques-uns des députés du Sud y sont arrivés au milieu d'une pompe orientale, dans des carrosses traînés par six chevaux. Espère que le climat du nord leur calmera l'esprit. On rapporte que le général Lee se joindra à eux. N'enverra pas le 18<sup>ème</sup> régiment à Jersey avant que le résultat à Philadelphie soit connu; jusque-là il le laissera où il est. Est impatient de savoir comment opéreront les nouveaux actes du parlement. 306
- 18 août, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Danger pour le gouvernement d'être entraîné dans une guerre avec les sauvages en tenant des troupes dans les postes éloignés; les habitants des frontières cherchent à provoquer une guerre à laquelle ils auraient à faire face eux-mêmes si l'on retirait les troupes, et ces postes n'ont jam été d'aucune utilité. Le gouverneur Wright croit que toute la sécurité de l'Amérique consiste à fortifier sa province contre les sauvages; pense qu'il lui a été donné suffisamment satisfaction. Approuve Haldimand de se tenir prêt. Grande excitation à Boston; de tous côtés des défis et des menaces; va bientôt les mettre à l'épreuve.
- 28 août, (23?) New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). La cour martiale a clos ses séances. Députés de Boston à New-York. Kane a formé une association parmi les principaux marchands qui n'adhéreront pas au système de non-importation, lors même que le congrès se déciderait en faveur de ce système. Les déserteurs qui appartiennent aux régiments aujourd'hui en Angleterre seront envoyés à Castle William. 309
- 25 août, Boston. Le général Haldimand au général Gage (en français). Quoiqu'il espère que les sauvages deviendront plus paisibles, il croit cependant que l'artillerie destinée aux bâtiments naviguant sur les lacs devrait être envoyée par la voie de Lachine. Tout est tranquille; est certain que les New-Yorkais ne consentiront jamais à l'adoption du système de non-importation, mais doit attendre l'action du congrès, dont les membres s'assemblent à Philadelphie, et viennent de tous côtés. A reçu avis de lord Barrington qu'il continuera de servir dans l'état-major avec le traitement de major général. 310
- 29 août, Boston. Le général Gage au général Haldimand. Les affaires relatives aux sauvages ne sont pas dans le meilleur état, mais il y a plus de tranquillité de ce côté qu'autour de lui. Les nouveaux actes ne satisfont personne; beaucoup de membres du nouveau conseil sont contraints de se mettre à l'abri. Les choses prennent un aspect inquiétant dans la province, et le Connecticut appuie les perturbateurs. Il faut prendre toutes les précautions; il se peut qu'il le fasse demander ainsi que toutes les troupes qu'il a avec lui. 311
- 1er septembre, New-York. Le même au même. Canons à envoyer aux vaisseaux croisant sur les lacs. Au sujet du traitement alloué à Haldimand. Les affaires sont très mauvaises dans la province; il lui faut toutes les troupes qu'il pourra réunir. Des transports seront envoyés pour amener la totalité des troupes; le 18<sup>ème</sup> sera expédié à Jersey; ne rien dire à ce sujet, mais tout préparer sans retard. 312
- 1er septembre, New-York. Henry White au général Haldimand. Concernant les conditions du marché fait pour les transports, et les réclamations faites pour réparations. 313

- 1774  
5 septembre, Boston. Le général Haldimand au général Gage (en français). Au sujet de l'état alarmant des affaires à Boston et des dispositions à prendre. Page 315
- 8 septembre, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Ordre d'amener toutes les troupes d'artillerie et les munitions à Boston; et l'officier chargé du casernement devra fournir des couvertures. Haldimand viendra lui-même. 316
- 10 septembre, New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Tous les ordres seront ponctuellement obéis. Mme Gage et le colonel Robertson sont partis pour Boston. 317
- 12 septembre, New-York. Le même au même (en français). Refus de fournir des transports; la populace menace de tout plonger dans la confusion. Le gouvernement est impuissant. 318
- 12 septembre, Boston. Le même au même (en français). Peu de vivres en réserve; va les embarquer avec les munitions; va aussi expédier des couvertes, des couvertures de lit pour servir aux hôpitaux, etc. Le 18ème sera à Jersey après-demain. Pas de nouvelles du congrès; les déléguations en sont secrètes, mais croit que la décision sera en faveur du système de non-importation. 319
- 12 septembre, Boston. Le major Shirreff au général Haldimand. Vient d'arriver. Les transports ont mis à la voile pour New-York et il en est envoyé un de plus. 320
- 15 septembre, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Le presse de faire diligence. Quand il viendra lui-même, que ce ne soit pas comme général. 321
- 15 septembre, Boston. Le général Haldimand au général Gage (en français). Est surpris de la conduite de lord Dunmore, qui a donné des armes aux habitants des frontières à fort Pitt; ceux-ci, après avoir fait la chasse aux sauvages tourneront peut-être leurs armes contre le gouvernement. Violence croissante de la populace; elle a empêché les ouvriers de vaquer à l'exécution des travaux du gouvernement et a menacé les pilotes. La populace peut tout empêcher. Le bâtiment de guerre a quitté la station navale. A gardé la compagnie d'artillerie pour mettre les munitions en état de chargement. Pas encore de nouvelles du congrès. S'attend toujours à ce qu'il adopte une résolution en faveur du système de non-importation. 322
- 22 septembre, Boston. Le général Gage au général Haldimand. Résolutions adoptées par l'assemblée du comté de Suffolk; elle déclare devoir obéissance au roi quand il protège les droits à elle garantis par sa charte et qu'il observe sa part d'obligation imposées par le contrat. La population a ordre de prendre les armes et de faire l'exercice militaire; de ne pas poursuivre pour dettes, et il est défendu aux agents de police de remettre au trésorier l'argent provenant des taxes. Canon enlevé à la batterie de Charleston; une armée sera formée à Worcester. Le gouverneur et le conseil actuels seront déposés. Les factieux croient que New-York et Philadelphie ne s'associeront pas à leurs mesures, mais ils croient que quatre gouvernements de la Nouvelle-Angleterre suffiront pour combattre la Grande-Bretagne. Les persécutions que subissent ceux qui sont opposés aux démagogues. On veille à ce que les troupes ne fassent rien qui ne soit strictement légal. Le clergé fait répandre le bruit qu'on projette de faire le pays et le Canada catholiques romains. Grande difficulté à obtenir des logements pour les troupes. 323
- 22 septembre, New-York. Le général Gage au général Haldimand. Confusion générale. Espère que les transports vont arriver. Si on ne peut avoir des charpentiers à New-York, il peut en trouver ici. Est à amasser des provisions. S'ils ne peuvent en obtenir à New-York, les fournisseurs

- 1774  
essaieront d'en avoir à Philadelphie ou au Maryland. Le 18ème régiment peut être laissé à New-York si c'est absolument nécessaire. Le lieutenant-gouverneur Colden a demandé des troupes pour réprimer les émeutes dans le comté de Charlotte. Lui a répondu qu'il valait mieux réprimer d'abord celle de la capitale. Page 326
- 26 septembre,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Arrivées des transports ; retards dans le chargement. Rien n'est connu des résolutions du congrès, excepté ce qu'il a publié lui-même. A passé en revue le 47ème et a vu le 18ème à Elizabethtown. Mort du général Bradstreet. 327
- 29 septembre,  
New-York. Le même au même (en français). Nécessité de garder des troupes à New-York jusqu'à ce que toutes les munitions soient embarquées. L'inaction des amis du gouvernement. On fait tous les efforts possibles pour charger les transports. 328
- 5 octobre,  
New-York. Le même au même (en français). Envoie de la farine par les transports, qui, à ce qu'il s'attend, mettront à la voile à la fin de cette semaine. Ceux qui ont quelque chose à perdre sentent la nécessité d'agir en voyant à quelles extrémités les autres s'emparent. Ne dira rien sur le fait qu'il laisse le 18ème en arrière en attendant. 329
- 6 octobre,  
Boston. Le général Gage au général Haldimand. Est impatienté des retards ; avait espéré que Haldimand serait plus tôt près de lui. 331
- 16 octobre,  
New-York. Le général Haldimand au général Gage (en français). Où en est le chargement des transports ? Les difficultés contre lesquelles Gage a à lutter ; sa patience. N'a pas encore donné d'ordres relativement au 18ème ; croit toujours qu'il doit retenir le régiment ou une partie du régiment jusqu'à ce que les munitions soient embarquées. 330
- 1775  
24 mars,  
Boston. Le général Gage au général Haldimand. Donné ordre d'instituer un tribunal d'honneur chargé de faire une enquête sur les difficultés existant entre le lieutenant-colonel Walcot et le sous-lieutenant Patrick du 5ème. 332
- 1777  
28 août,  
Angleterre. Le même au même. Recommandé d'employer M. Pollock pour rédiger la commission de Haldimand comme gouverneur du Canada. 333
- Le général Haldimand. Plusieurs lettres ne portant pas de dates, mais se rapportant aux affaires de la Floride Occidentale avant 1773 (fragments). 334 à 341

CORRESPONDANCE AVEC LE GÉNÉRAL STANWIX ; LE GÉNÉRAL ABERCROMBY ; LE GÉNÉRAL MURRAY, ET LE COLONEL ROBERTSON. 1756—1775.

B. 6.

B. M., 21,666.

- 1756  
6 août,  
New-York. Le colonel John Stanwix au lieutenant-colonel Haldimand. Les officiers de deux compagnies des 3ème et 4ème bataillons seront envoyés à Albany. Il sera envoyé quelques officiers dans chaque gouvernement de la Nouvelle-Angleterre pour le recrutement, quoiqu'on ne s'attende pas à beaucoup de succès. 1
- 27 août,  
New-York. Le même au même. Deux capitaines et quatre subalternes seront envoyés en Géorgie, dans la Caroline du Nord et la Caroline du Sud pour le recrutement ; le reste des officiers des quatre bataillons sera envoyé où il y aura apparemment le plus de chances de succès. Les recrues seront expédiées à New-York par détachement de quarante ou cinquante à la fois. 2

- 1757  
7 septembre,  
New-York. Le même au même. Lui transmettant les instructions pour le recrutement, telles qu'elles ont été modifiées. Page 3
- 20 septembre,  
New-York. Le même au même. Les recrues seront assemblées à Philadelphie pour former le second bataillon, pour lequel il sera expédié des habillements, des armes, etc. Approuve les règlements relatifs au recrutement et le renvoi des hommes impropres au service. Lord Loudoun a donné ordre que tous les soldats recrutés se rendent à New-York. N'a pas de sergents ni de caporaux. N'a pas d'objection à ce que le colonel Haldimand forme un corps. Il a des doutes quant aux arrangements avec les maîtres dont les serviteurs ont été recrutés. Les troupes ne quitteront pas Philadelphie lors de la prochaine session de l'Assemblée; les règlements concernant les troupes en temps d'élection sont les mêmes qu'en Angleterre. S'attend d'être prochainement à Philadelphie. Lord Loudoun donne ordre au colonel Haldimand d'aller à Albany prendre le commandement de la moitié du premier bataillon; apporter la liste de répartition des officiers des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> bataillons. Le capitaine Gally peut aussi venir, s'il le veut. 4
- 26 octobre,  
A bord du  
Reading,  
transport. John Rutherford au colonel Haldimand. Second bataillon à former à Albany. Le colonel Stanwix se propose d'aller à Philadelphie. On s'attend que la campagne finira le mois prochain, après quoi il sera composé quatre bataillons des deux qui se forment à Albany, pour être envoyés dans leurs différents districts afin de faire le recrutement. Il est possible que les Français marchent de Crown Point contre les forces de la Nouvelle-Angleterre que réduisent en nombre la maladie et les désertions; elles seront soutenues par les troupes régulières d'Albany. 7
- George Archwood aux capitaines des transports. Règlements concernant les vivres à fournir aux équipages, au cas où le poids n'y serait pas.
- 10 septembre,  
Camp de  
New-Carlisle. Le colonel John Stanwix au colonel Haldimand. Le second bataillon joindra le premier à New-Carlisle. Le gouverneur Denny croit que les détachements seront fort utiles à Reading. Les hommes n'ayant à faire qu'un service de courte durée ont été congédiés. Six compagnies seulement du bataillon du colonel Weiser sont chargées de garder une frontière de 100 milles, à partir de la rivière Susquehana jusqu'au Delaware, et le poste du fort Hunter aussi trop étendu. En conséquence, il sera envoyé à Reading deux compagnies du bataillon de Haldimand pour protéger le territoire contre les déprédations des sauvages. Autres précautions à Lancaster pour protéger les munitions. Poudre et plomb à envoyer à Stanwix. 9
- 15 décembre,  
New-York. James Robertson, F. Q. M. G., au colonel Haldimand. Deux cents hommes destinés au 2<sup>ème</sup> bataillon du régiment le Royal Américain; ils partiront pour Philadelphie et seront partagés entre les différentes compagnies. Armes à envoyer par les détachements de recrues. 11
- 22 décembre,  
Lancaster. Le colonel John Stanwix au colonel Haldimand. Plaintes au sujet des logements; une partie des recrues d'Angleterre à New-York seront incorporées au second bataillon; il n'y en a pas pour le premier bataillon; quarante sont parties sur un bâtiment de guerre pour renforcer les cinq compagnies du colonel Bouquet. Croit que le gouverneur Sharpe va essayer d'améliorer les quartiers de Haldimand. Le capitaine Prince se rétablit. 12
- 1758  
2 janvier,  
New-York. James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Il sera permis au capitaine Prince de vendre sa commission s'il en a le désir. Ordre envoyé à tous les régiments de tenir prêt leur équipement de cam-

1758

pagne pour le printemps de très bonne heure, et de payer les hommes qui ont été soumis à une retenue. Recommande d'employer Wallace pour l'approvisionnement des régiments. Règlement concernant les fourgons pour les troupes en marche. Parle élogieusement du neveu de Haldimand. Lui transmet une feuille de route facultative, lui demandant d'inscrire en marge les noms des localités et des soldats qu'il y aura laissés.

Page 13

Entre le 2 et  
le 31 janvier,  
New-York.

Le même au même. Le capitaine Prince souffre de convulsions ; lord Loudoun lui permettra mais ne le forcera pas de vendre sa commission. Il n'y a pas en magasin d'armes appartenant au bataillon. 197 recrues détachées du régiment de lord Forbes pour être incorporées au bataillon de Haldimand ; on leur a donné de nouvelles platines et des baïonnettes envoyées sous les soins du capitaine Prevost et de deux subalternes. Les règlements concernant l'habillement seront observés à la lettre. Ordre a été envoyé de préparer l'équipement de campement pour le printemps. Règlement concernant les fourgons pour bagage en route. Au sujet du neveu de Haldimand.

15

3 janvier  
New-York.

James Robertson, F.Q.M.G., au colonel Haldimand. Lord Loudoun ordonne de faire faire des fourniments, des gibernes, etc., pour suppléer à ce qui manque dans les bataillons du régiment américain ; désire savoir quelle est exactement la quantité qu'il faut. Demande pour lord Loudoun copie des règlements concernant les bagages. Le projet de la prochaine campagne n'est pas définitivement arrêté. Croit que l'Ohio tombe naturellement dans le lot de Haldimand. Voudrait des renseignements sur les forces ennemies au fort Duquesne, et demande si les quinze compagnies américaines avec les troupes provinciales et la milice du Maryland, de la Virginie et de Philadelphie, sont suffisantes pour amener la réduction du fort, etc. Espère que le lieutenant Campbell tient en bon ordre la compagnie de Robertson, etc., et demande qu'une investigation soit faite sans bruit.

18

1  
New-York.

Le même au même. Le bataillon de Haldimand a ordre de se rendre à Halifax pour le siège de Louisbourg. Feuille de route envoyée pour l'embarquement des troupes. Haldimand conclura des arrangements pour les transports à Philadelphie. Il sera envoyé à Philadelphie copie des marchés à conclure avec les capitaines de bâtiments. Copies des feuilles de route à envoyer aux compagnies qui ne sont pas à Annapolis. Haldimand promu colonel.

21

19 mars,  
New-York.

Le même au même. Transports supplémentaires à affréter pour le 35<sup>ème</sup> régiment. Des futailles pour l'eau sont expédiées par un navire armé dépêché au Delaware pour mettre l'embargo en vigueur, d'autres seront envoyées par les transports. Une lettre de crédit pour £1,000 lui est envoyée par le général Abercrombie ; il en sera envoyé davantage pour répondre aux besoins. Termes du marché pour l'affrètement des transports. Insiste pour que les transports soient expédiés promptement, parce que le succès de l'expédition en dépend jusqu'à un certain point.

23

20<sup>ème</sup> mars,  
Lancaster.

Le colonel John Stanwix au colonel Haldimand. A ordre de se rendre à New-York auprès du général Abercrombie, ses cinq compagnies l'y suivront pour se joindre aux cinq autres sous les ordres du colonel Bouquet. Le général Forbes a le commandement des provinces du sud Haldimand prendra un soin particulier du fort D. Cumberland (par suite de la négligence de l'Assemblée du Maryland) ; il se concertera avec le gouverneur Sharp pour l'empêcher d'être évacué par les provinciaux du Maryland, en faisant avancer ses

- 1758 troupes vers les limites, jusqu'à ce que Forbes prenne le commandement. Ne sait pas où Haldimand servira, le roi ayant nommé les officiers généraux, etc. Page 26
- Mars. Le général James Abercrombie au colonel Haldimand. Formule de marchés pour l'affrètement de transports. 27
- 26 mars. James Robertson, F.Q.M.G., au colonel Haldimand. Mise à la voile des transports pour Philadelphie avec des futailles pour l'eau. Tous les transports prendront autant de vivres qu'ils pourront en contenir. Les transports en arrivant au Hook, feront emplir les futailles. Liste d'effets appartenant aux quatre bataillons du régiment américain et qui, par leur négligence, sont restés à Philadelphie. Tout ce qui manquera sera fourni au Hook. Le général Abercrombie désire que les officiers supérieurs et les capitaines emploient qui leur plaira pour payer la solde des troupes. Robertson préfère Brown, mais acceptera celui, quel qu'il soit, que choisira Haldimand. 29
- 27 mars, New-York. Le même au même. Ne seront renvoyés que les hommes absolument impropres au service. Ceux qui méritent d'être recommandés pour entrer aux invalides de Chelsea pourront être envoyés en Angleterre à bord du bâtiment de guerre le *Hampshire*. Au sujet de l'habillement des recrues. Il sera envoyé une liste des officiers qui manquent pour compléter les bataillons. Pense que Haldimand pourrait recommander son neveu. Le général Abercrombie compte beaucoup sur les soins et la vigilance de Haldimand pour hâter l'embarquement qu'il a grandement à cœur; désire qu'il surveille jusqu'à ce que tout soit terminé. 31
- 28 mars, New-York. Le même au même. Envoie la liste des bâtiments à Philadelphie. Rapport de la marche des opérations, etc., à faire. Il a été retenu du rhum à 3ch. 3d. le gallon, et il faut lui trouver de la place. 33
- 29 mars, New-York. Le général James Abercrombie à Haldimand. Un plan d'opérations pour trois armées différentes est arrêté. Le commandant de l'est n'est pas encore connu. Whitmore, Lawrence et Wolfe sont nommés brigadiers généraux. Le brigadier général Forbes a le commandement du sud avec le colonel Bouquet et Montgomery. L'invasion du Canada par la route de Crown Point. L'état-major se composera du général Abercrombie, du brigadier général lord How, du colonel Gage. Le brigadier général Stanwix servira dans la province de New-York. Offre à Haldimand le commandement d'un bataillon. 34
- 30 mars, New-York. James Robertson, F.Q.M.G., à Haldimand. Lord Anson s'est plaint qu'il y a eu extravagance dans les marchés d'affrètement l'année dernière; il ne sera payé cette année par tonne que 13ch. pour les bâtiments à deux ponts et 10ch. pour ceux à un pont. Arrangements pour l'approvisionnement d'eau, 3,900 tonnes de transport sont retenues à Philadelphie, 2,650 tonnes suffisent pour deux régiments de 1,000 hommes avec leur sergents et leurs tambours. Le reste, avec le tonnage de l'*Isabella*, servirait à transporter le 48ème régiment. Il devra tenir prêts tous les transports, et les régiments tireront au sort pour se les partager. Envoie des copies des marchés imprimés. Il ne sera pas besoin d'un bâtiment servant d'hôpital, parce qu'il en sera fourni un à New-York. 37
- 31 mars, New-York. Le même au même. Règlements additionnels concernant les transports, la paye, etc., les équipages appartenant aux bâtiments affrétés comme transports, et qui ont été enrôlés de force avant l'affrètement, seront renvoyés, et tous ceux pris dans la presse des matelots au Delaware formeront les équipages des transports si le commodore y consent. Les navires chargés de vivres seront envoyés sous escorte à Louisbourg, car les corsaires de l'ennemi préféreraient

1758

plutôt s'en saisir que de s'emparer de navires qui seraient chargés d'argent. Au sujet des provisions pour les officiers. Relativement aux affaires pécuniaires de Haldimand. Mise à la voile des transports avec un approvisionnement d'eau et modification des règlements relatifs à la voilure à bord. Chaque bâtiment doit prendre des provisions pour quatre mois. Page 40

1er avril,  
New-York.

James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Attend le rapport de la situation du bataillon de Haldimand pour suppléer à ce qui manque. Liste à envoyer des officiers et des détachements de recruteurs à qui il est dû de l'argent au lieu de vivres. Lui demande de mettre sur cette liste les domestiques qu'il a avec lui. Est incertain s'il ira à Halifax en qualité de major ou comme fonctionnaire public. 44

1er avril,  
New-York.

Le même au même. Espère que les transports chargés de futailles pour l'eau sont arrivés à Philadelphie. Il est expédié près de mille de ces futailles. Le sloop *Charles* sera employé comme transport. Il sera acheté à Philadelphie du rhum et du vinaigre en quantité suffisante en cas que les bâtiments n'arrètent pas au Hook, mais aillent directement à Halifax. Deux régiments de Philadelphie descendront la rivière aussitôt que les transports seront prêts; le 43ième se mettra en marche pour s'embarquer à Philadelphie, quand partiront les premiers régiments. Formules d'effets pour avances d'argent et de certificats. Au sujet des comptes des régiments, etc. 45

4 avril,  
New-York.

Le général James Abercromby à Haldimand. Sir Charles Hardy est arrivé à Halifax le 19 mars; le *Devonshire* et quelques frégates sont attendus de jour en jour à New-York; les transports et les navires chargés de provisions devront être prêts à partir sous escorte pour Halifax. Il n'y a pas de temps à perdre pour effectuer l'embarquement du 48ième régiment. Avis de l'achèvement des préparatifs sera transmis au général Abercromby. 48

10 avril,  
New-York.

Le général James Abercromby à Haldimand (en français). Est charmé que Haldimand ait acquiescé à sa proposition. Donnera, si possible, à son neveu (quoiqu'il soit petit) une commission. 49

17 avril,  
New-York.

James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Traités envoyées pour achat de vivres destinés au bataillon. Certains déserteurs auront leur pardon par ordre du général. Les armes et habillements rassemblés par le colonel Stanwix à Philadelphie seront embarqués avec le bataillon. 50

21 avril,  
New-York.

James Abercromby, aide de camp, à Haldimand. Au sujet de promotions et d'échanges dans certains régiments. 53

22 avril,  
New-York.

Le général Abercromby au même (en français). Apprend avec plaisir que l'embarquement des troupes est aussi avancé. Le *Squirrel*, de 20 canons, sera envoyé comme escorte additionnelle. Approuve les mesures prises pour avoir des équipages, et plaint ceux qui ont à traiter d'affaires avec la population du pays, laquelle s'attend qu'on fera tout pour elle. A donné au neveu de Haldimand une commission de sous-lieutenant et parle d'autres nominations et promotions. 54

24 avril,  
New-York.

James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Blancs de règlement de comptes avec les transports. Est peiné que Haldimand ne fasse pas la campagne avec eux. Un grand nombre de fourgons accompagneront l'armée de Haldimand; est désappointé de ce qu'il n'a pas eu d'avoine au Connecticut ni dans les plus proches districts de Jersey. Haldimand en achètera à Philadelphie et frèreira des bâtiments pour Albany. On suppléera avec du blé d'inde à ce qui manquera pour compléter les chargements. 56

- 1758  
24 avril,  
New-York. Le général James Abercromby à Haldimand (en français). Con-  
cernant les marchés faits au comptant et les remises de fonds. Page 55
- Pas de date ;  
vient après  
celle du 24  
avril. James Robertson, F.Q.M.G., à Haldimand. Envoie la liste des  
habillements à compléter pour le quatrième bataillon à Philadel-  
phie; comme il sera approvisionné à New-York, le 2ème bataillon  
les emportera ainsi que les effets rassemblés par le général Stanwix.  
La liste de tous les habillements sera transmise à Robertson pour  
être remise au général. 58
- 14 juin,  
Fort Edouard. Le général James Abercromby à Haldimand. On cessera de faire  
le transport par eau à partir de Saratoga après le passage de tous  
les bateaux. Haldimand abandonnera le poste où il est maintenant  
et traversera au fort Miller pour fournir des escortes jusqu'au fort  
Edouard et à Saratoga. Des chariots traînés par des bœufs trans-  
porteront des vivres, etc., de ce dernier endroit au fort Miller, et on  
recourra le moins possible aux communications par bateaux, à cause  
des portages. Tous les matériaux et le blockhaus seront transférés  
au fort Miller, qu'on préparera pour 200 hommes, en y construisant  
une palissade, etc. Les provinciaux seront employés à faire ces  
ouvrages, parce qu'ils y travailleront comme des géants. Si Haldi-  
mand lève le camp, il laissera derrière lui le lieutenant Meyer un  
jour ou deux, pour faire le tracé des travaux, etc. 60
- 13 octobre,  
Camp des  
lacs. Le général F. Abernethy à Haldimand. Les lieutenants Brehm  
et Garth sont envoyés pour reconnaître le pays jusqu'à l'embouchure  
du Ruisseau à la Loutre. Des éclaireurs rapportent que Montcalm  
avec toutes ses forces est à Ticondéroga. 600 Canadiens sont arrivés  
à Crown Point; il en est attendu un plus grand nombre à Carillon.  
Alarmes au poste d'Onéida. Burton s'est mis en marche pour faire  
sa jonction avec Fraser. Stanwix a 3,000 hommes. Pas de danger,  
espère-t-on, de ce côté. 62
- 19 octobre. Le même au même. Approuve les précautions prises contre toute  
surprise. Des sauvages ont été vus. Avis envoyé aux troupes.  
Les éclaireurs sont continuellement en campagne. Les gens de  
Schenectady aideront à transporter les provisions destinées à Stan-  
wix. Pour réprimer la rébellion, des compagnies du Royal feront  
halte à Schenectady et à la rivière Mohawk. 63
- 25 octobre,  
Camp du lac. Le même au même. Des attelages et des fourgons du fort  
Edouard auront ordre de se rendre à Halfway Brook et du camp du  
lac pour emporter toutes les provisions, etc. 64
- Pas de date  
(après le 25  
octobre). James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Au sujet de la re-  
tenue pour l'habillement. Expédition projetée à l'Ohio. Conseils  
sur la manière dont elle doit être conduite. L'armée ne peut être  
en campagne à la fin de mars. On ne s'attend pas que les Chero-  
kees seront à Winchester avant le milieu d'avril, mais les Français  
ne pourront pas se mettre en mouvement pour se rendre au fort  
Duquesne à cause des troupes de lord Loudoun. Celles de la Nou-  
velle-Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre attaqueront Louisbourg.  
Demande tous les renseignements qui pourraient lui servir comme  
Q. M. G. Lord Loudoun doit rencontrer les gouverneurs des provin-  
ces de l'ouest à Philadelphie. 65
- 18 mai,  
Schenectady. James Abercrombie, A. D. C., à Haldimand. Toutes les compa-  
gnies joindront le 4ème bataillon à Schenectady et camperont près  
de la rivière. Les hommes n'ayant pas les aptitudes voulues se-  
ront laissés au fort Hunter. Le bataillon recevra des bagages et  
du fourrage à l'arrivée de M. Mortier. 70

- 1758  
16 juillet, James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Se réjouit du succès  
Camp près du des armes royales à Oswégo. Page 71  
lac George.
- 1762  
29 janvier, Le général James Murray à Haldimand. Au sujet du neveu de  
Québec. Haldimand. 72
- 13 juin, Le même au même. Au sujet de la levée des plans du Canada.  
Québec. Montresor ne peut tout faire. A employé le neveu de Haldimand  
pour faire un rapport sur Trois-Rivières. Ne peut comprendre la  
conduite du gouvernement de Montréal. 74
- 18 juin, Le même au même. Instructions au lieutenant Haldimand con-  
Québec. cernant l'histoire des villes et gouvernements de Trois-Rivières et  
Montréal, avec une liste des matières, etc. 75
- 23 juin, Le colonel Frédérick Haldimand au général Murray (en français).  
Trois- Accuse réception de lettres venant de Québec et qui doivent être  
Rivières. envoyées au général Gage. Dans cette lettre il affirme que le com-  
mandement de Trois-Rivières, sous la direction de M. Burton, est  
indépendant de celui de Québec. 77
- 2 juillet, Le général James Murray à Haldimand. Accuse réception de la  
Québec. lettre de Haldimand portant la date du 28 juin. N'a pas l'intention  
d'empiéter sur ses droits dans le gouvernement de Trois-Rivières ;  
il y a eu une entente entre lui-même, Burton et Gage pour la trans-  
mission des lettres, ordres, etc., émanant des trois gouvernements,  
afin d'éviter les inconvénients. 78
- 13 juillet, Le même au même. Est surpris de la conduite de Haldimand  
Québec. relativement aux rapports sur Trois-Rivières. Les ingénieurs ayant  
négligé de se procurer beaucoup de renseignements, on a voulu les  
obtenir en s'adressant à Haldimand et à Gage. Ce dernier a donné  
d'amples instructions à ce sujet, et c'est à Haldimand de décider s'il  
s'y conformera, cette question étant une affaire d'intérêt public. 79
- 14 juillet, Le même au même. On rapporte que trois bâtiments de guerre  
Québec. espagnols sont en face de Terre-neuve. A envoyé un mot par une  
estafette avant que cette nouvelle ait pu arriver, pour prévenir les  
exagérations. Le convoi a été dispersé avec les bâtiments chargés  
de vivres, 3 seulement sur 16 sont arrivés ; mais on a appris qu'il  
y en a trois autres sur le fleuve. 81
- Pas de date Le colonel Frederick Haldimand au général Murray (en  
(évidemment français). Expliquant les motifs qui lui ont fait affirmer que le gouver-  
écrite de nement de Trois-Rivières est indépendant de celui de Québec. (Voir  
Trois- la lettre de Haldimand, datée du 28 juin, page 77, et la réponse de  
Rivières, Murray à la date du 13 juillet, pages 79-80.) Fera autant que les  
vers la fin de autres pour lui procurer les plans du Canada qu'il demande. Lui  
juillet 1762.) transmet une lettre de son neveu pour lui faire voir où en est ce  
travail. 82
- 1er août, Le général James Murray à Haldimand. A pris les moyens de  
Québec. prévenir une surprise, d'après l'avis reçu de sir Jeffery Amherst, en  
faisant stationner des sloops sur le fleuve. Les troupes sont assem-  
blées pour réparer les fortifications. Il a été laissé des détachements  
à Deschambault et au fort Jacques-Cartier pour protéger les commu-  
nications. Croit que Haldimand renforcera ces détachements au  
cas où Murray serait attaqué, ce dont il lui sera donné avis en temps  
opportun. 83
- 4 août, Le même au même. Les navires transportant des vivres de Québec  
Québec. à Montréal arrêtaient inutilement en route. Demande que les officiers  
stationnés sur les rives du fleuve obligent les capitaines de ces navires  
à faire leur devoir. A écrit pour le même objet au général Gage. 84
- Pas de date Le colonel Frederick Haldimand au général James Murray (en  
(évidemment français). Par suite de la réduction, il sera sous les ordres du

- 1762  
de Trois-  
Rivières,  
côté 1762.) général Murray. Se rendra à Québec aussitôt après la réduction du 4<sup>ème</sup> bataillon. On ne peut guère attendre en moins d'une quinzaine l'arrivée du régiment chargé de le relever. Le surplus des troupes sera envoyé à Niagara. Le remercie de sa bienveillance envers son neveu. Page 86
- 7 août,  
Trois-  
Rivières. Le même au même (en français). Tiendra cinq compagnies prêtes à renforcer Deschambault et Jacques-Cartier, elles seront remplacées dans ce cas par d'autres compagnies de Montréal. Croit que l'ennemi veut seulement faire une diversion, son objectif réel est Terre-neuve, de sorte que si la paix est conclue l'hiver prochain, il puisse obtenir des droits sur les pêcheries. Va prendre des mesures pour que les bâtiments chargés de vivres fassent diligence. 85
- 20 septembre. Le général James Murray à Haldimand. Les provisions à Québec sont honteusement mauvaises; une levée générale des plans est nécessaire et probablement aussi une enquête parlementaire. Recommande un homme employé par M. Amiotte de Québec pour la construction d'un navire à Trois-Rivières; croit qu'il prendra plaisir à encourager l'industrie. Le jeune Haldimand a été envoyé pour une nouvelle levée des plans. 87
- 4 octobre,  
Québec. Le même au même. Par ordre de la trésorerie, le poste dans le domaine du roi à Québec est concédé pour une année à MM. John Gray et Thomas Dunn. Ils appréhendent des empiétements, qu'il appartient à Haldimand d'empêcher, et une copie de leur pétition lui a été envoyée ainsi qu'à sir Jeffery Amherst. 88
- 16 octobre,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au colonel James Murray (en français). Fera tout ce qui est en son pouvoir pour les entrepreneurs de M. Amiotte, car le développement du peu de ressources du gouvernement de Trois-Rivières ne saurait être trop encouragé. Est surpris des accusations portées par Gray et Dunn, lesquelles ne sont pas fondées et tendent à nous aliéner l'esprit des nouveaux sujets. Le colonel Burton arrivera de la Havane vers la fin du mois. La maladie qui règne là parmi les troupes diminue. 89
- 24 octobre,  
Québec. Le général James Murray à Haldimand. Malgré les précautions prises pour la répression de l'ivrognerie, etc., chez les sauvages, les plaintes de MM. Gray et Dunn peuvent être motivées. Bailey, de Varennes, a trouvé à Yamaska des bœufs lui appartenant et qui avaient été volés par les habitants. Si M. Bailey peut prouver qu'ils sont sa propriété, ils devront lui être remis. 91
- 24 octobre,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au colonel James Murray (en français). Parle du Père Rauban (Roubaud); sa conduite et son caractère. Croit que le mieux à faire est de le laisser sous la garde de ses supérieurs, qui seuls peuvent le contrôler. 94
- 20 novembre,  
Québec. Le général James Murray à Haldimand. Arrivée du Père Rauban (Roubaud) sans passeport. Le supérieur des Jésuites en a fait rapport, et constatant qu'il était parti malgré les ordres de Haldimand, il désire savoir ce qu'il y a à faire à son égard. Le supérieur a écrit à Haldimand, et en attendant il sera responsable de sa sûreté. 93
- 1763  
6 février,  
Trois-  
Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Lui transmet des lettres. 96
- 23 juillet,  
Montréal. Le colonel Fred. Haldimand (pas d'adresse sur cette lettre) (en français). Lui offre ses sympathies dans la situation désagréable résultant de la désertion des sauvages. Il n'y a pas d'honneur à acquérir dans une telle guerre. Son plan pour rallier des troupes saisies d'une terreur panique. Les Cinq-Nations paraissent disposées à s'allier aux Anglais. On lui demande de retourner en Angleterre, mais il doit continuer son service ici. Le baron a demandé

- 1763 la permission de résigner. La mésintelligence dans le ministère est dissipée. Page 97
- 11 octobre, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Félicite le général Murray de sa nomination comme gouverneur de la province. Ne connaît pas sa destinée, mais serait content d'être sous les ordres du général Murray. Burton ira à Montréal, Gage à New-York; Amherst attend l'arrivée de ce dernier pour partir pour l'Angleterre. Est fatigué de la conduite de son neveu, dont il n'est pas assez riche pour supporter les dépenses. Est satisfait de voir que les marchands le pressent aussi rigoureusement, quoiqu'ils soient à blâmer de lui avoir fait crédit. Est heureux d'apprendre qu'il n'a pas de vice. 100
- 18 octobre, (nov. ?), Trois-Rivières. Le même au même. Tenait les compagnies prêtes; donnera toute l'aide possible à celles parties de Québec si elles viennent par terre. Tiendra toujours les troupes prêtes à une heure d'avis; celle de Maskinongé pourrait se mettre en marche pour Montréal en peu de temps. Est fâché qu'il ne soit pas en son pouvoir de l'y envoyer immédiatement. 107
- 25 octobre, (nov ?) Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au colonel James Murray (en français). Les trois compagnies, à leur passage ici, ont reçu toute l'assistance possible. La quantité des bagages a été le seul inconvénient. Il en a été laissé une partie qui sera expédiée quand la glace sera formée sur le fleuve. Il a été permis au capitaine Campbell de prendre le commandement de Montréal à cause du manque d'officiers. Rien qu'un subalterne et 25 soldats à Saint-François, tous seraient logés dans le fort et seraient ainsi plus utiles que toute une compagnie disséminée dans les maisons des habitants. 108
- 30 octobre, (déc. ?) Trois-Rivières. Le même au même (en français). Burton lui apprend que la maladie règne parmi les troupes de son gouvernement, particulièrement dans le 28<sup>me</sup> régiment. Ne croit pas que Burton aurait dû demander en conséquence des renforts de Québec. Est dans l'incertitude relativement aux autres circonstances dont il est question dans la lettre de Murray en date du 25 décembre. A confiance dans les sauvages. Quant à la distribution des troupes, il ne s'est pas cru justifiable de la changer, surtout après les dispositions prises par le commandant en chef. Avait mandé au général Amherst que la compagnie de Maskinongé et Sainte-Anne pourrait être employée ailleurs et avait écrit à Burton pour savoir s'il voulait une demi-compagnie, une compagnie entière, ou les deux, qui pourraient être envoyées aussitôt que L'Assomption sera praticable. Murray ne doit pas fatiguer ses troupes en remplaçant celles-ci. Enverra à Montréal le colonel Maunsell, officier d'état-major. Pas n'est besoin d'envoyer le colonel Irving. 112
- 3 novembre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Lui transmet l'acte du parlement et les instructions concernant l'établissement du bureau de poste. Les sacs de la malle adressés à Québec ne devront pas être ouverts à Trois-Rivières. 102
- 12 novembre, Québec. Le même au même. A approuvé que Burton ait quatre compagnies; va en envoyer trois pour les remplacer à Trois-Rivières et la quatrième, de Deschambault, si Haldimand croit nécessaire de maintenir les communications. 103
- 15 novembre, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Est surpris du ton de la lettre de Burton. Croit qu'il vaudrait mieux envoyer à Montréal les troupes qui lui sont destinées, plutôt que de déranger celles de Trois-Rivières, qui ont pris leurs quartiers d'hiver. Ne se croit pas justifiable de garder moins de

- 1763 troupes qu'il lui en a été assigné par le général Amherst, de sorte qu'il devrait lui en être envoyé autant qu'il lui en sera retiré, mais persiste à croire qu'il serait mieux d'envoyer des troupes directement de Québec à Montréal. Accusés de réception de la part de divers officiers. Page 104
- 16 novembre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Ne peut disposer que de trois compagnies pour les envoyer à Montréal. Burton doit avoir le renfort qu'il demande, et aussitôt qu'il (Murray) en aura reçu le pouvoir, la compagnie additionnelle aura l'ordre d'aller à Trois-Rivières. En conséquence, Haldimand devra avertir de se tenir prête la compagnie qui sera détachée de son effectif. 106
- 25 décembre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Lui envoie copie de la réponse faite à la demande du gouverneur Burton d'une autre compagnie pour renforcer Montréal. Espère que Haldimand consentira à y envoyer la compagnie de Maskinongé. Ce qu'il dit de Québec comme étant notre principal point d'appui au Canada doit être admis. 109
- 25 décembre, Québec. Le général James Murray au gouverneur Burton. Est affligé d'apprendre que les soldats de sa garnison sont si malades. Le général Gage peut donner ordre à toutes les troupes de Québec d'aller renforcer celles de Montréal, mais ne pense pas qu'il ait un homme dont il puisse se passer. Ce serait la destruction du 27<sup>ème</sup> que de le faire mettre en marche à cette saison pour Québec. Ecrira de nouveau à Haldimand, d'envoyer une compagnie de Maskinongé et de l'y remplacer par une autre, distribution qu'il désapprouve, parce qu'il n'est pas besoin de cinq compagnies à Trois-Rivières. Si l'on appréhende une révolte, les troupes doivent être mises à l'abri des insultes. Tous les soldats pourraient être massacrés là dans une nuit. Québec est notre seul point d'appui au Canada, Québec et Montréal sont les deux objets d'importance. Le commandant en chef donnera sans doute les ordres nécessaires. Jamais on n'a eu plus de raisons d'être sur ses gardes qu'en ce moment. Une trêve avec les sauvages est toujours pour lui un avertissement d'être vigilant, outre qu'il y a d'autres circonstances qui commandent la prudence. Ne s'immiscera pas dans les deux gouvernements de la région supérieure de la province jusqu'à ce qu'il reçoive des ordres du roi. Ne peut donner ordre au colonel Maunsell de se rendre à Montréal, mais le général Gage peut enjoindre au colonel Irving d'y aller. 110
- 1764  
8 janvier, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Ne peut à présent lui faire part des autres circonstances qui commandent la vigilance parce qu'il est tenu au secret. 115
- 20 janvier, Québec. Le même au même. Recommande à la protection de Haldimand, George Hips, boucher, se rendant à Trois-Rivières pour y acheter du bétail. 116
- 23 janvier, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Félicite Murray à l'occasion de l'arrivée de ses instructions, et compte qu'un gouvernement en pleine paix sera aussi glorieux pour lui qu'un gouvernement en temps de guerre. 117
- 30 janvier, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Le remercie de ses compliments. 118
- 5 février, Québec. Le général James Murray au général Gage. Les deux compagnies canadiennes de Québec devraient être levées sans délai. N'a pas de doute que les gouverneurs de Montréal et de Trois-Rivières en feront autant. Se flatte qu'il n'y aura pas de difficulté à enrôler des volontaires, mais il ne faudra pas tenter de les faire servir hors de la province. Le temps fixé par le traité de paix pour émigrer n'est pas

- 1764  
 expiré, et toute tentative en ce sens serait représentée comme invalidant le traité. Les Canadiens doivent, par conséquent, être engagés comme volontaires sous les ordres de leurs propres compatriotes. Ils doivent aussi être libéralement traités pour leurs services militaires, afin d'empêcher les agitateurs de tirer parti d'une ligne de conduite contraire à celle-là. Il se propose donc de donner le même encouragement que celui qui est offert dans la province de New-York. Cette dépense devra être, en attendant, portée au compte des dépenses imprévues de l'armée. A envoyé la lettre sous cachet volant aux gouverneurs de Trois-Rivières et de Montréal. Page 119
- 10 février, Québec.  
 Le général James Murray au colonel Burton. Avec copie de la lettre de lord Halifax concernant la levée de troupes canadiennes dans la province de Québec. A publié une déclaration en conséquence. Cette déclaration peut être publiée sous son nom à Montréal, si le colonel Burton s'objecte à la signer. Bordereaux à faire de toutes les valeurs en papier, et des lettres de change tirées sur la France ou sur Londres. Tout a été enregistré dans le district de Québec (voir à la page 99 la liste de juin 1763). Burton et Haldimand voudront bien donner de semblables renseignements relativement aux districts de Montréal et de Trois-Rivières, pour être transmis à lord Halifax. 121
- 10 février, Québec.  
 Le général James Murray à Haldimand. Inclut une lettre au colonel Burton. Compte que Haldimand acquiescera aux demandes qu'elle contient. 122
- 10 février, Québec.  
 Le même au même. Le remercie de ses compliments à l'occasion de sa promotion. Lui communique en confidence la nomination projetée du major général Gage comme lieutenant-gouverneur de Montréal et celle de Burton comme lieutenant-gouverneur de Trois-Rivières. Il est douteux que Burton accepte; Gage n'acceptera certainement pas. La demande de Haldimand pourrait arriver à Londres en même temps que leurs réponses. 123
- 17 février, Trois-Rivières.  
 Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). A envoyé la lettre et la proclamation à Burton. Les précautions faisant connaître la bienveillance du roi envers ses nouveaux sujets, sont trop justes et importent trop à leurs intérêts pour qu'on en retarde la publication. A publié un avis général à cet effet. Il n'y a pas à Trois-Rivières de registre pour les valeurs en papier; a écrit à Burton, son prédécesseur. On l'assure que de petites sommes seulement ont été envoyées en France par des marchands en paiement de marchandises, lesquels achetaient des valeurs en papier à un cours peu élevé et les envoyaient à Québec et à Montréal. 124
- 17 février, Trois-Rivières.  
 Le remercie de ses renseignements au sujet des postes de lieutenant-gouverneur; a laissé le soin de ses intérêts au général Amherst. Sur les dettes et la solde de son neveu comme ingénieur. 124
- 24 février, Québec.  
 Pillard, greffier, Trois-Rivières. Extrait du registre des certificats, etc., de sommes tirées, depuis le 11 jusqu'au 30 juin 1763. 99
- 3 mars, Trois-Rivières.  
 Le général James Murray à Haldimand. Sur les embarras pécuniaires du lieutenant Haldimand. Lui a donné une année de solde. 126
- 6 mars, Québec.  
 Le colonel Fred. Haldimand (en français). Vient de recevoir l'ordre de lever une compagnie de 60 hommes dans le gouvernement des Trois-Rivières, comme étant la proportion du contingent de 300 Canadiens à former pour la prochaine campagne, et qui sera commandé par un major. 127
- Le général James Murray à Haldimand. Inclut une lettre au colonel Burton, indiquant les mesures qu'il se propose de prendre pour la levée du corps canadien. Inclut aussi copie de la proclama-

1764

tion et du serment qui sera prêté par les officiers et les soldats. Espère que Haldimand s'accordera avec lui. Si non, compte qu'il lui fera savoir par une estafette pour prévenir la confusion, si les compagnies ne sont pas toutes sur le même pied. Un bureau d'enregistrement sera ouvert à Trois-Rivières. Les commis seront payés par lui (Murray).

Page 128

6 mars.

Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Désire fournir son contingent de la même manière que celui de Québec, et demande une description de l'habillement. A communiqué les ordres aux capitaines de milice; leur a donné instruction de rassembler leur corps et de demander des volontaires; s'il ne s'en offre pas, sera obligé de demander à chaque paroisse un certain nombre d'hommes, de sorte qu'ils seront à Montréal à la fin du mois. Le général Amherst n'est pas encore arrivé à Londres. 129

7 mars,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Fred. Haldimand aux capitaines de milice du gouvernement de Trois-Rivières (en français). On a besoin de troupes pour assurer la paix avec les sauvages et permettre ainsi aux habitants de se livrer paisiblement à la culture et au commerce. Il est demandé un contingent à Trois-Rivières qui agira de concert avec les soldats réguliers et les levées des autres provinces, qui sera payé et rationné comme eux. Ne sont demandés que ceux dont on peut le plus aisément se passer et qui peuvent s'engager comme volontaires. En appelle à l'expérience qu'ils ont eue de la bienveillance que leur a témoignée le nouveau gouvernement. 130

9 mars,  
Trois-  
Rivières.

Le col. Fred. Haldimand au général James Murray (en français). A envoyé les lettres au colonel Burton. Agira comme Murray pour faire la levée. S'il ne peut trouver de volontaires, croit que, comme le gouvernement est militaire, il pourra demander des hommes pour former le contingent, et il se peut qu'il soit forcé d'en agir ainsi, car le temps est court. N'a encore rien fait de plus que de donner ordre aux capitaines de milice de réunir leurs compagnies. Est surpris que le général Gage n'ait pas donné de détails qui pourraient faciliter la besogne, et est du même avis que Murray dans sa lettre. A nommé un officier pour les Canadiens, et a donné instruction au colonel Brown d'envoyer un habillement complet comme celui qu'on se propose de donner au corps nouvellement recruté. 132

9 mars,  
Québec.

Le général James Murray à Haldimand. Est content que Haldimand n'ait pas enrôlé la milice, parce qu'elle ne peut être menée hors des limites de la province sans l'ordre de Sa Majesté. Le général Gage aurait dû donner des ordres formels quant à la manière de former, etc., le corps, ou aurait dû abandonner la chose aux soins des gouverneurs. A fait un rapport de toute l'affaire à Sa Majesté pour empêcher le retour d'une telle confusion. Par proclamation royale, les parties inhabitées du district de Trois-Rivières et de Montréal sont ajoutées à Québec sous la dénomination de province de Québec. Son autorité ne s'étend-elle pas en conséquence sur toute la province? Les dépenses nécessaires à la levée de la compagnie des Canadiens seront payées à Québec. Il est très malade et obligé de dicter au capitaine Shirreff. 134

11 mars,  
Québec.

Le même au même. Modèle de l'habillement destiné aux volontaires canadiens. La question des officiers et de la solde est réglée: major, \$3 par jour, capitaine, \$2; lieutenant, \$1; sergents, un chelin (20 centins); caporal, 8d. (13 centins); soldat, 6d. (10 centins). Il y aura pour chaque compagnie deux lieutenants et pas de sous-lieutenant. 136

11 mars,  
Québec.

Le général James Murray à Haldimand. A envoyé un modèle de l'habillement. Il est fâcheux qu'il craigne d'avoir des difficultés à

- 1764 trouver des volontaires pour la compagnie; cela montre de la mauvaise volonté, peut en avoir à Québec mille de plus qu'il n'en est demandé. Inclut copie des commissions; peut employer M. de Chaney (*sic*) comme capitaine, si Haldimand n'en a pas d'autre en vue. Ses scrupules à employer des officiers ayant seulement un congé d'absence de la cour de France sont mal fondés, car tous les Canadiens, en vertu du traité de paix, sont libres de devenir ou non sujets anglais. 137
- 12 mars, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). A expédié le paquet de documents qu'il a reçu; demande le modèle d'habillement. 138
- 15 mars, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au même (en français). A reçu le modèle de l'habillement. Le remercie pour l'envoi de la liste de solde, etc., contenue dans une lettre précédente. 139
- 22 mars, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Burton a beaucoup de difficulté à lever des volontaires. Peu de chance de secours de Québec. Envoie une lettre décachetée à Burton, pour que Haldimand puisse voir quelles sont ses opinions. (La lettre à Burton se trouve à la page 140.) 141
- 25 mars, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Difficulté de recruter des jeunes gens parce qu'ils craignent d'être engagés pour la vie, et autres chimères. N'en a pas encore engagé la moitié, mais espère que le nombre complet sera prêt à l'ouverture de la navigation. A parlé aux curés, qui paraissent bien disposés. 142
- 26 mars, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Haldimand ayant déjà 30 volontaires, il est probable qu'il a complété sa compagnie; si non, il a envoyé des surnuméraires qui pourront être engagés ou expédiés à Burton, qui se plaint des difficultés qu'il rencontre à ce sujet. Continuera de recruter des hommes si Haldimand en a besoin. Morris, payeur du 27ième, a demandé une traite pour l'achat de subsistances. Croit qu'elle devrait être émise par Haldimand ou Burton. 143
- 30 mars, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Est surpris de la difficulté de recruter des hommes à Québec et à Montréal. Est fâché de ce que l'on ne peut pas aller jusqu'à la source des mauvais rapports. L'exemple pourrait avoir de funestes conséquences dans des circonstances plus critiques. Se propose de désarmer les Canadiens qui refusent de se servir de leurs armes pour assurer la tranquillité. Est indigné de l'insolence de certaines paroisses; a déjà 50 hommes, mais va prendre les moyens de compléter le nombre. Burton a plus besoin des surnuméraires. Va remettre les comptes de subsistances de la compagnie à Flurimont, le payeur. Va signer les traites pour le 27ième régiment, si Murray le désire. 144
- 2 avril, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Est heureux que Haldimand s'accorde avec lui pour forcer les hommes à s'enrôler; Burton n'aime pas cela, mais c'est nécessaire, et on n'y a pas eu recours dans une large mesure. Envoie un volontaire qu'expédieront les capitaines de milice jusqu'à ce qu'il ait rejoint son corps. La milice paraît ne vouloir rien faire pour le service à moins qu'elle n'y soit forcée. 146
- 6 avril, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Expédiera le volontaire à Montréal. A complété sa compagnie par des volontaires; elle sera prête à partir quand les chemins seront praticables. Est peiné d'apprendre que la contrainte est nécessaire à Québec pour faire des recrues. Va essayer d'engager des

1764

hommes pour remplacer ceux dont l'enrôlement a été forcé, et pour les envoyer à Montréal. Montréal est plein de *voyageurs*, et en outre, à cause de la situation de la ville, Burton a l'avantage d'un mois de plus, ainsi il peut attendre. Demande des explications sur la production de documents et la liste de ceux qui veulent s'en aller en France et de ceux qui veulent rester. Avant l'expiration des 18 mois, ils doivent déclarer leur détermination, ou bien pourquoi ils ne se sont pas encore décidés.

Page 147

9 avril,  
Québec.

Le général James Murray à Haldimand. Le félicite d'avoir fait la levée de sa compagnie; sera content qu'il fournisse dix hommes pour remplacer ceux qui ont été enrôlés par contrainte. Est d'avis qu'on peut retarder pour le bien de tous les intéressés, de faire déclarer aux habitants leur intention soit de retourner en France ou de rester dans la colonie. Croit pouvoir lui faire voir un très bon bataillon si Haldimand veut se rendre à Québec.

149

16 avril,  
Québec.

Le général James Murray à Haldimand. Maladie de Haldimand; a eu aussi une indisposition; n'a jamais manqué d'en avoir une chaque printemps depuis qu'il est au Canada. Le secrétaire d'Etat voudrait avoir un relevé du nombre de ceux qui vont émigrer. Mesures à prendre pour faire ce relevé.

151

20 avril,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Souffre d'un rhume opiniâtre. Ne peut constater le nombre de ceux qui retourneront en France qu'en leur enjoignant de donner leurs noms dans un délai de deux ou trois semaines. A écrit à Burton et suppose que Murray prendra le même moyen, mais ces gens peuvent changer d'idée quand viendra le temps de partir. Est convaincu que le bataillon de Murray est en bon état.

152

Pas de date.

Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Recommande le jeune Montefiore et fait l'éloge du zèle de son père, qui prendrait le commandement, s'il était nécessaire. A nommé M. de Montizambert. Moyens adoptés pour enrôler des volontaires, et calculs qu'ont fait les gens de l'argent qu'ils recevraient comme prime et pour six mois de solde. A écrit à Gage qu'il se conformera au plan de Murray pour faire la levée de la compagnie.

153

20 juin,  
Québec.

Le général James Murray à Haldimand. Accuse réception du registre des valeurs canadiennes en papier et d'une liste des Français qui sont décidés à émigrer.

154

20 juin,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Sur les déclarations, etc., transmises relativement aux valeurs canadiennes en papier. Le mauvais temps et les semailles ont empêché les habitants de déclarer toutes ces valeurs, mais le total de ce qui ne l'a pas été ne saurait être élevé.

155

4 août,  
Trois-  
Rivières.

Le même au même (en français). Arrivée du capitaine Holland annoncée; a sans doute apporté la commission de Murray. Espère que Murray pourra venir à Trois-Rivières. Il ne doit pas mal interpréter le fait que son neveu ne lui remette pas en personne cette lettre. Compte qu'il peut encore bien tourner.

156

7 août,  
Québec.

Le général James Murray à Haldimand. Envoie une copie de la commission et des extraits des instructions qui seront publiés à Trois-Rivières. Les troupes seront sous les armes et des salves d'artillerie seront tirées à Québec; suppose qu'il en sera fait autant à Trois-Rivières.

157

15 août,  
Trois-  
Rivières.

Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). A reçu copie de la commission, etc. La commission a été solennellement lue à la tête des troupes, accueillie par des salves d'artillerie, et les habitants ont offert leurs félicitations à cette occa-

- 1764 sion. Circulaire adressée à tous les capitaines de milice. Serait allé à Québec, mais attend Murray incessamment pour recevoir ses ordres. Page 158
- Pas de date. Le général James Murray à Haldimand. Le général Gage et le colonel Burton n'acceptent pas leurs commissions de lieutenants-gouverneurs; a envoyé deux conseillers, les plus anciens en fonctions, pour administrer le gouvernement civil à Montréal et à Trois-Rivières. Haldimand se trouvera une maison, parce que le lieutenant-gouverneur prendra probablement celle qui lui a été assignée. 159
- 1er septembre, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Lettres de change tirées par Fleurimont, pour la compagnie de volontaires canadiens envoyée à Murray, tout le bataillon étant sous ses ordres. Elles pourvoient à la subsistance de la compagnie jusqu'au 24 mai inclusivement. 160
- 8 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Envoie la situation des compagnies de volontaires canadiens. Est charmé de les remettre en bon ordre. Tout est tranquille; les gens sont fort occupés à leurs récoltes. 162
- 14 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Au sujet de Robichon, employé aux forges; le meilleur ouvrier de l'établissement. Les forges sont en opération conformément aux ordres de Murray. A reçu du général Gage une lettre lui disant de se mettre aux ordres de Murray, ce qu'il sera charmé de faire. 163
- 20 septembre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Cèdera avec plaisir la conduite des affaires civiles à celui qui a été nommé pour en prendre l'administration. Va essayer de trouver une maison convenable pour lui-même. 161
- 7 octobre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Désire que Haldimand vienne à Québec pour le renseigner sur bien des choses qu'il ne peut lui communiquer par lettre, Murray étant obligé, par suite d'une grave indisposition, d'employer un secrétaire. 164
- 19 octobre, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). A écrit à des amis de Londres à propos de l'idée suggérée par Murray qu'il (Haldimand) devrait être nommé lieutenant-gouverneur de Québec. N'a pas de lettre du général Gage, mais Burton a été nommé brigadier général. Espère voir toutes choses ramenées dans un état de stabilité, et désire passer l'hiver à New-York. 165
- 20 octobre, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Ne pouvant trouver un marchand qui fasse passer des fonds à Québec, il demande qu'il lui soit envoyé £500 à la première occasion. Tiendra en magasin tous les approvisionnements pour l'hiver afin de voir ce qui adviendra de la demande qu'il a faite de l'emploi de lieutenant-gouverneur de Québec, au sujet de laquelle il a écrit à ses amis, en comptant que Murray l'appuierait, vu que c'est lui qui lui a suggéré tout d'abord cette démarche. Cette nomination l'indemniserait en partie des dépenses qu'il a faites au service du roi. 166
- 23 octobre, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Avait cru réglées les affaires relatives aux volontaires canadiens, et que le colonel Irving pourvoirait à leur subsistance. Emettra des traites si Murray le désire. Avait espéré être à New-York avant l'hiver. Le général Gage ne lui donnera un congé qu'au printemps, et il s'y rendra alors, puis ira en Europe, si possible. Licenciera le corps à son arrivée, qui est attendue de jour en jour, si telle est la volonté de Murray. 169
- 18 novembre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. N'a pas négligé de preser à Londres la demande de Haldimand. Cramahé emporte les

- 1764  
dépêches, de sorte qu'elles seront remises en toute sûreté. Demande son avis sur une proposition faite à Burton. Les dépenses du corps de troupes doivent être portées au compte des dépenses imprévues de l'armée. Page 168
- 30 novembre, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Volontaires arrivés à Montréal. Désire savoir ce qu'a décidé Murray et qui les congédiera; la plupart stationnent sur la rive opposée du fleuve, qu'une seule nuit peut rendre impraticable, et il vaudrait mieux les envoyer par Sorel ou Longueuil. 171
- 1er décembre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Brown licenciera le corps de troupes canadiennes. Instructions à l'effet d'agir comme Burton et Haldimand l'ordonneront au sujet de la solde de ce régiment. 172
- 17 décembre, Québec. Le général James Murray à Haldimand. S'excuse de ne pas lui écrire, à la fin d'une lettre du capitaine Brown, lui annonçant que le gouverneur Murray part pour Montréal, en compagnie de quelques dames; et espère que douze ou quatorze lits pourront être préparés en conséquence à Trois-Rivières. 173
- 1765  
18 janvier, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Arrivée de troupes sous les ordres de Bayard, renvoyées dans des conditions satisfaisantes pour le trajet et qui se sont rendues à Berthier le même soir. Quatre autres compagnies sous les ordres du capitaine Symes-Macker sont aussi arrivées et ont été expédiées. Dispositions prises pour qu'elles fassent leur jonction aux derniers quartiers de manière à entrer toutes ensemble à Montréal. Parle élogieusement de leur apparence et de leurs dispositions. Est désappointé de ce que Burton ne l'ait pas averti des mouvements du 28<sup>ème</sup> régiment. A cependant pris des mesures pour empêcher la confusion ou les malentendus. 174
- 6 février, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Lui rappelle sa promesse de venir à Québec. 176
- 3 mars, Québec. Le même au même. Lui envoyant quelque chose oublié à Québec. 177
- 15 avril, Québec. Le même au même. Pas de nouvelles importantes d'Europe. Les amis en Angleterre sont surpris que le général Gage hésite à lui confier le commandement de la province. Promotions. Bouquet et Haldimand doivent faire partie de l'état-major américain, parce qu'ils ne peuvent avoir de l'emploi qu'en Amérique. Remises de deniers pour dépenses relatives à l'habillement. 178
- 4 mai, Trois-Rivières. Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Le général Gage lui annonce la cessation de son commandement indépendant. A le choix de rester dans le pays ou de se rendre en Angleterre directement ou par la voie de New-York. Choisira cette dernière route, mais si le navire partant de Québec touchait à l'île de Saint-Jean (I.P.E.), il aimerait à retenir son passage sur un des sloops du roi. La recommandation en faveur de son neveu est rendue en Angleterre; demande l'opinion de Murray au sujet des deux mille arpents de terre que son neveu a droit de réclamer. Le colonel Bouquet est nommé brigadier général. 181
- 12 mai, Québec. Le général James Murray à Haldimand. Ses félicitations sur la promotion de Bouquet; aurait préféré qu'il fût envoyé dans le district du nord. Emettra les lettres patentes de concession de terres faite au jeune Haldimand quand il saura lesquelles il aura choisies. Désire que Haldimand vienne à Québec; lui dit que la route par l'île de Saint-Jean est la meilleure pour Boston, et qu'il s'offre tous les jours des occasions pour la prendre. 183

- 1765  
17 mai,  
Québec.
- Le même au même. La maison du gouverneur à Trois-Rivières sera convertie en caserne. Lui en demande le plan pour juger combien de soldats peuvent y être logés. Page 184
- 21 août,  
Trois-Rivières.
- Le colonel Fred. Haldimand au général James Murray (en français). Le remercie d'avoir réglé les comptes de l'habillement. Attend le paquebot pour apprendre les promotions. Le colonel Haviland sera sans doute nommé brigadier général s'il veut venir en ce pays. S'attend à avoir sous peu des nouvelles du général Gage relativement à l'échange de son neveu. Réflexions sur la vente et l'achat de terre. Toutes les bonnes terres sur les bords des rivières sont prises. Tout est tranquille à Trois-Rivières. 179
- 1766  
23 avril,  
Québec.
- Le général James Murray à Haldimand. Sa joie à la nouvelle de la promotion de Haldimand; elle sera au comble s'il est nommé pour le district du nord. Burton est détesté. Espère qu'après une si longue persécution et tant d'humiliations, il aura la paix. Si Haldimand n'est pas nommé, il reste sujet aux caprices de la fortune. Assure sa protection à Skeene, du 28<sup>ème</sup>, qui est haï parce qu'il aime à dire la vérité. Demande qu'il soit nommé F. Q. M. G., pour le délivrer de la tyrannie de l'officier chargé du commandement; se passera de la solde si Haldimand veut donner de l'emploi à un ami, mais en exercera les fonctions pour être libre. S'afflige avec lui de la perte du général Bouquet et de son neveu. 185
- 26 juin.
- Le général Haldimand au général James Murray (en français). Est peiné de ne pouvoir rendre service à Skeene, quelqu'un ayant été nommé F. Q. M. G. avant que Murray ait écrit. Ne connaît pas encore sa destination. A perdu depuis qu'il a quitté le Canada, ce qu'il avait de plus cher, Bouquet et son neveu. Le prix de la commission de ce dernier (qu'il n'a jamais reçue) est perdu, et il ne fera rien pour le recouvrer. A demandé à son frère qu'il lui envoie un autre neveu. Remercie le gouverneur Johnson de ses bontés envers son défunt ami. Le 22<sup>ème</sup>, sous les ordres du capitaine Sterling, destiné à prendre possession de l'Illinois, est arrivé de New-York et a pris ses quartiers. On attend le 28<sup>ème</sup>. Il est à désirer que 3 ou 4 régiments stationnent dans chacune des principales villes. Saura probablement sa destination quand il ira à New-York. 187
- Pas de date  
(entre juillet  
et octobre)
- James Robertson, F.Q.M.G., à Haldimand. Espérait que l'insolent refus de l'Assemblée de se conformer à un acte du parlement anglais recevrait son châtiment de la mère-patrie. Toutes les résolutions se sont dissipées en fumée, et les secours ordinaires seulement ont été envoyés. Ne sait pas s'il a été pris des mesures pour modifier ou mettre en vigueur l'acte relatif aux logements militaires. Apprend que Haldimand fait beaucoup pour rendre la Floride salubre aux troupes; leur expédiera de nouvelles fournitures de lits avant l'hiver. Envoie des outils en fer pour compléter les établissements de Mobile, de Pensacola et des postes avancés. Ne peut pas obtenir de renseignements de McLellan au sujet du département. Est responsable des fournitures pour casernement et de plus de £3,000 en argent sans avoir une seule pièce justificative. Espère faire sortir l'ordre de la confusion avec l'aide du colonel Taylor. Recommande M. Johnson. 193
- 1767  
4 juillet,  
Pensacola.
- Le général Fred. Haldimand à Robertson, F.Q.M.G. (en français). Mauvais état de la garnison. A amélioré les choses; les troupes sont protégées par des palissades jusqu'à ce qu'il soit bâti des casernes. Le département de Robertson a souffert par suite de chicanes continuelles. Il faudra du temps pour rétablir l'ordre dans les affaires. C'est un changement pour le mieux que la nomination du lieutenant

1767

Dunman ; en écrivant il entre dans les détails. Quantité considérable de bois due à la garnison ; on ne l'aura pas à moins de \$3 la corde même en se servant des noirs ; la vie est très chère et le meilleur nègre ne bûche pas 4 cordes par semaine. Les Européens ne peuvent pas travailler. L'emploi du charbon de terre peut revenir à meilleur marché que le bois. Va essayer de faire régler les comptes malgré la confusion existante. Le thermomètre est déjà à 92° et montera probablement à 6° de plus.

Page 190

5 octobre,  
New-York.

James Robertson, F.Q.M.G., à Haldimand. Pas d'ordre pour préparer les casernes à Pensacola. Le général envoie quelques ouvriers. Tout ce qui dépend de son département est expédié dans la Floride Occidentale, proportionnellement au nombre des troupes, ainsi que de l'argent en quantité plus que suffisante pour fournir du bois à la garnison. Ne peut obtenir de compte de l'officier chargé du casernement, qui a été suspendu de ses fonctions. Demande à M. Downman de vérifier les paiements à l'aide des traites envoyées en Floride. A expédié à Apalachi des fournitures pour être transmises. Se plaint du peu de temps que durent les couvertures. Au sujet de l'officier chargé du casernement et de son assistant pour la Floride Occidentale et Mobile. Suggère de faire bûcher le bois en hiver et spécifie les prix à payer pour cela. La mode, la haine, la mélancolie et tous les vices anglais prévalent au Canada. Ne serait pas surpris d'apprendre que les Français aient adopté le suicide. S'est mis en défaveur auprès des deux partis en dînant avec l'un et l'autre. On annonce que sir Henry Moor est pour retourner en Angleterre, et que le colonel Clark ou le colonel How lui succédera. Les crimes dont Moor est accusé sont de ne pas encourager les manufactures anglaises en portant des étoffes de fabrication indigène ; de refuser des terres même si celui qui en demande a un *mandamus* ; de ne pouvoir conduire l'Assemblée.

195

29 novembre,  
Pensacola.

Le général Haldimand au colonel Robertson, F.Q.M.G. N'est pas surpris des désordres régnant au Canada, et qui sont occasionnés par la morgue et la haine d'un petit nombre. C'est regrettable, car les Canadiens étaient bien disposés. La confusion est tellement enracinée dans le département de Robertson en Floride qu'il désespère de pouvoir y remédier. Remarque qu'il n'y a pas d'autre remède que de faire une enquête sur les agissements de McLeland, pour arriver à un règlement des comptes. Les casernes ne méritent pas ce nom ; toutes les réparations y sont en pure perte ; elles sont dans une condition excessivement malsaine. Ne peut se procurer du bois au prix fixé. Essaie différents moyens pour avoir du bois à bon marché. Le manque de bonnes casernes nécessite une plus grande quantité de bois et les soldats volent et pillent tout ce qui peut se brûler. A souffert du froid autant qu'il en ait jamais été incommodé au Canada. Propose une amélioration dans le département de Robertson, en engageant un officier chargé du casernement en permanence pour cette partie de la Floride. Peut probablement nommer à cet effet un des messieurs Johns.

199

Novembre,  
New-York.

James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Au sujet de la litte-rie pour les troupes à Pensacola. De par la loi, défense au gouverneur en conseil et à l'Assemblée de New-York de légiférer sur quoi que ce soit jusqu'à ce que les dispositions de l'acte concernant le vote au scrutin (les billets de logement ?) soient obéies. Le gouverneur écrit au secrétaire d'Etat que l'Assemblée s'y est conformée et s'est mise à faire des lois et à voter un crédit pour les casernes, à Albany et à New-York, comme l'année dernière ; mais rien pour les troupes en marche ou pour les troupes qui se trouvent dans les autres parties

- 1767 de la province. Considère cela comme un expédient pour éluder la loi. A cause de la confusion, rien n'a été fait pour presser le renvoi d'office de sir Henry Moor. Sir John St-Clair paraît être mourant. Recommande M. Pittman. Demande que M. Downman envoie le compte des dépenses de casernement. Page 204
- 1768  
17 février,  
New-York. James Robertson, F. Q. M. G., à Haldimand. Murray aura le premier régiment dont le commandement sera vacant. Le 15ème s'en retournera en Angleterre; sera relevé par le 8ème. Pas d'autres changements cette année. 206
- 17 février,  
New-York. Le même au même. A été retenu chez lui pendant trois mois par suite d'une chute de cheval. Dispositions relatives au casernement; l'approvisionnement de bois est laissé aux soins de Haldimand; literie pour la Floride. 207
- 27 mars,  
New-York. Le même au même. Le comte de Loudoun recommandera au général Abercromby les représentations faites par Haldimand. Envoi de l'*Isabella*, qui sera un des transports; fournitures de lits expédiées pour les transports. Haldimand emploiera les hommes qu'il faudra pour appareiller les navires et envoyer les embarcations; le lieutenant qui commande le sloop armé donnera toute l'aide possible. 210
- 11 mai,  
New-York. Le même au même. Le général Murray transféré au 13ème régiment. Sur les dispositions relatives au casernement; approvisionnement de bois en y employant les soldats; nomination d'un officier chargé du casernement et d'un major de fort à Pensacola et à Mobile. Changement de ministère; lord Temple premier lord de la trésorerie; M. Grenville secrétaire d'Etat. On attend de nouveaux règlements pour l'Amérique. Hutchinson recommandé pour l'achat d'une compagnie dans le Royal Américain. 211
- 21 mai,  
New-York. Le même (a signé comme quartier-maître général). Règlements à suivre à Terre-neuve, sur ce qui doit être alloué pour chambres, combustible et huile. 215
- 29 juin,  
New-York. James Robertson, F. Q. M. G. Dispositions pour le logement des troupes. Philadelphie, Jersey et New-York ont voté de l'argent pour loger trois régiments; tout le reste est abandonné aux provinces éloignées, de sorte que les dépenses pour cet objet seront à la charge du roi. Les ministres espéraient éviter des contestations avec les provinces au sujet des actes concernant le logement des troupes chez les particuliers, mais il ne paraît plus possible d'écarter les disputes et de conserver quelque semblant d'autorité. Croit que sa proposition pour le logement des troupes sera enfin goûtée. Distribution des troupes en Amérique. 216
- 15 septembre,  
Pensacola. Le général Haldimand au colonel Robertson (en français). Convient que Saint-Augustin n'est pas ce qu'il faut aux troupes. Trouve d'extrêmes difficultés à engager des transports à cause des dangers de la navigation. Difficulté de faire des arrangements au sujet des officiers chargés du casernement, etc. A propos d'outils pour casernes, etc. 219
- 16 septembre,  
Pensacola. Le même au même (en français). Sur les mêmes sujets; cette lettre est presque une transcription de la lettre précédente. 221
- 8 décembre,  
New-York. James Robertson, F. Q. M. G. Désire voir Haldimand plus près de lui; il faut réellement des troupes pour empêcher sinon réprimer la rébellion. Excitation des esprits à Boston; 20,000 ruraux remplissent les rues avec les citadins; débarquement et campement de troupes. Il n'a pas été pourvu à leur logement. On attend deux régiments de plus. Le général part pour Boston avec Robertson. On était pour appeler les troupes de Haldimand, mais on a pensé que les deux régiments venant d'Irlande suffiraient. Tout le conti-

- 1768      nent suivra l'exemple de Boston. A propos des casernes. Un des régiments de Haldimand sera envoyé en Virginie. Changements dans les régiments. Sir Jeffery Amherst a perdu son gouvernement, et a offert de remettre son régiment ; cela a soulevé de violentes clameurs contre l'administration. Il va se retirer dans ses terres, mais Cincinnatus fut rappelé de sa charrue. Page 223
- 1769  
24 avril,  
Charleston.      Le lieutenant Charles Williams. Traite pour du bois, tirée sur le payeur, 31ème régiment. 226
- Pas de date  
(vers le milieu  
de 1769.)      James Robertson, F. Q. M. G. Liste des quartiers qui seront occupés par les troupes dans le sud. Casernes à construire à Saint-Augustin. Est d'opinion que cette localité est mal choisie, vu que les troupes sont nécessaires dans les provinces du centre. Avantages qu'il a procurés aux officiers et aux soldats depuis sa nomination comme quartier-maître-général. Comment on doit se procurer du bois. Est dégoûté des critiques dont il est l'objet de la part de ceux qu'il s'efforce de sauver. Voudrait que Rainsford instruirait de ses devoirs le nouvel officier chargé du casernement. Les factions existant dans l'Assemblée de New-York. Chacune fait reposer sa popularité sur l'outrage aux lois et au gouvernement de la mère-patrie. M. Downman a tiré une traite pour du bois ; espère qu'il a affecté l'argent dont il n'a pas été rendu compte au règlement des réclamations du 32ème régiment. 227
- Pas de date  
(vers le milieu  
de 1769.)      James Robertson. Positions des troupes en Amérique. 231
- 1770  
25 mars,  
New-York.      James Robertson à Haldimand. Avec un billet en faveur de Lewis Usher, le recommandant à la bienveillance de Haldimand. 232
- 26 mars,  
New-York.      James Robertson à Haldimand. Les marchés pour la construction des casernes à Saint-Augustin se trouvent incertains, parce qu'il faut attendre de nouvelles instructions. Le 26ème régiment a été amené à Pensacola par suite des clameurs des commerçants. Les troupes seraient mieux employées à New-York et à Boston ; près de cette dernière ville 41,000 hommes sont sous les armes, prêts à répondre au premier signal. La modération de quelques officiers a conservé la tranquillité, mais les soldats sont considérés comme des ennemis, et toute querelle entre un soldat et un civil devient générale. Au sujet des officiers chargés du casernement. 233
- 27 mai,  
New-York.      Le même au même. Lui présentant M. Bird. Au sujet des comptes de casernement et de leur état très peu satisfaisant. La confusion et l'opposition au gouvernement dans toute l'étendue des possessions du roi sont indescriptibles. Envoie les journaux de New-York. Carlton est allé en Angleterre, ayant obtenu un congé de six mois. McKay a été maintenu comme major général à Noël l'an dernier ; ne sait pas s'il a été retranché ensuite. 235
- 3 juillet,  
Long Island.      James Robertson à Haldimand. S'occupe principalement de ce qui se rapporte au casernement. Le colonel et madame Prevost à Long Island. Lui demande d'envoyer le sous-lieutenant Barry ; demande qu'il soit permis au lieutenant Usher de passer l'hiver à New-York. 238
- 1er novembre,  
New-York.      Le même au même. Un officier chargé du casernement sera nommé en permanence à Pensacola. Rainsford aura cette position. Règlement de la réclamation faite par le 31ème régiment au sujet du bois ; moyen par lequel il s'en est procuré et d'après lequel on réglera avec le régiment. A propos de certaines traites protestées. Insuccès d'une tentative ayant pour objet d'effectuer un échange entre Hutchinson et Boyd. 242

1771  
4 avril,  
New-York.

Le même au même. Un bâtiment parti de Liverpool il y a sept semaines rapporte que la guerre n'était pas encore déclarée. Sans les dispositions pacifiques du roi de France, il aurait été porté un grand coup à l'Espagne. Mouvements des troupes; le 21<sup>ème</sup> envoyé à Philadelphie, les 64<sup>ème</sup> et 65<sup>ème</sup> ont reçu ordre de partir d'Halifax. On annonce qu'il sera levé deux régiments de Canadiens, qui seront commandés par de jeunes messieurs du Canada. Les compagnies d'infanterie légère seront probablement formées en régiments. Le mal que lui donnent ses comptes de casernement; fera tout pour satisfaire les troupes. Page 246

15 mai,  
New-York.

James Robertson à Haldimand. Espère que Rainsford réglera les comptes de casernement. Troubles à Londres. Le lord-maire et l'échevin Oliver envoyés à la Tour; la populace a blessé lord North et a brûlé en effigie la princesse ainsi que lord Bute. Le duc de Choiseul remonte au pouvoir en France; perspective d'une guerre avec l'Espagne. On s'est trop pressé de réduire l'armée, mais la flotte n'est pas désarmée; un régiment envoyé à Saint-Augustin; le 26<sup>ème</sup> ou le 29<sup>ème</sup>, le 64<sup>ème</sup> et le 65<sup>ème</sup> à Boston seront renvoyés à Halifax. Carleton ne retournera pas au Canada. Une bande de voleurs et de meurtriers dans le 10<sup>ème</sup> régiment; 3 soldats ont été pendus dernièrement après avoir confessé que les officiers du 10<sup>ème</sup> et du 52<sup>ème</sup> devaient être assassinés. Le recrutement se continuera. Les disputes relatives à l'envoi d'une escadre aux Indes Orientales et à la colonisation d'une île dans la mer des Indes ainsi que l'affaire du lord-maire créent des difficultés. 249

29 juillet,  
Pensacola.

Le général Haldimand au colonel James Robertson (en français). Le mauvais système en usage pour se procurer du bois; les pertes de vie parmi les soldats qui l'abattent; les difficultés des assistants de Robertson au sujet des comptes, etc., et conseils pour l'adoption d'un meilleur système. Recommande de vendre les nègres; ils n'ont pas gagné leur nourriture. On a besoin d'un bon nombre d'entre eux avant qu'on puisse employer un surveillant qui sache les faire travailler et les mener rondement. 252

Pas de date.  
Apparemment vers  
juillet ou  
août.

Le général Haldimand au colonel James Robertson (en français). Au sujet des logements des officiers du 16<sup>ème</sup>. Le mauvais état des casernes; elles ne peuvent être réparées. A pris un bateau de Robertson pour le service des batteries; réglera cela ainsi que l'achat d'un nègre par le colonel Taylor. 257

1772  
21 juillet,  
New-York.

Le colonel James Robertson à Haldimand. Dispositions prises pour fournir du bois à l'entreprise. Rainsford demande un congé d'absence. Les 14<sup>ème</sup> et 34<sup>ème</sup> régiments sont partis pour soumettre des nègres rebelles dans les îles nouvellement cédées. Relativement aux réclamations faites par des officiers pour frais de réparation des logements aux forts Natchez et Bute. 258

1er août,  
Long Island.

Le même au même. A propos du capitaine Rainsford et de l'entreprise pour la fourniture du bois. Félicite Haldimand sur sa promotion et donne la série des promotions générales dans l'armée. Il a été rapporté que des transports allaient mener le 1<sup>er</sup> bataillon du Royal Américain à la Jamaïque et le 2<sup>ème</sup> à Antigua; cette nouvelle n'est pas encore confirmée. Le 14<sup>ème</sup> et le 31<sup>ème</sup> doivent aller à Saint-Vincent combattre les Caraïbes. Lord North croit à une période de paix de dix années, mais la mort du roi de France peut changer cette probabilité. Le général Carleton a épousé lady Howard et obtenu le 47<sup>ème</sup> régiment. 261

17 décembre,  
New-York.

Le même au même. Sur la promotion de Haldimand et sur des affaires personnelles. 264

- 1773  
3 mai,  
New-York. James Robertson au général Gage. Comme lieutenant-colonel du 16ème régiment, il recommande qu'il soit permis au lieutenant et adjudant Fleming de se retirer en vendant sa commission. Page 266
- 27 juin,  
New-York. Le même au même. Sur la demande faite par le lieutenant-gouverneur Goreham (Terreneuve) d'une allocation pour surabondance de bois de chauffage à Plaisance. Dit qu'il n'y a pas surabondance à moins que les soldats n'aient été frustrés. 267
- Crown-Point. Le même au même. Les fortifications de Ticonderoga tombent en ruines; on pourrait, à peu de frais, les rendre habitables pour la garnison de Crown-Point. Les compagnies à Montréal sont complètes; point de place là pour la compagnie de Crown-Point. Le fort de Crown-Point brûle encore. 269
- 1774  
9 février,  
New-York. Le même au même. Recommande M. Page comme officier chargé du casernement à Ticonderoga; a été extrêmement utile à Robertson pour dresser ses comptes de casernement. 271
- Pas de date. Le colonel James Robertson à Haldimand. Pas de date. (Apparemment au printemps de 1774, le général étant arrivé le 13 mai 1774.) Les hommes de bien et de moyens sont intimidés par la populace; ils entendent témoigner par une adresse leur joie de l'arrivée du général; Adams menace ceux qui participeront à cette démonstration de les faire goudronner et emplumer. Pas d'émeute encore, mais beaucoup d'appréhension; ils attendent anxieusement l'arrivée des troupes. Adams gouverne d'une manière absolue; n'espère rien si ce n'est de la confusion. L'Assemblée, au lieu de répondre par des remerciements aux offres de services du général, a proposé d'instituer un jour de jeûne, et on n'a coupé court que par l'ajournement à d'autres résolutions ayant pour objet d'exciter le peuple. Aucune proclamation de la part du gouverneur ne pourrait calmer la population, influencée telle qu'elle est par un homme plein d'astuce. Après avoir accompagné le général à Salem, Robertson retournera à New-York. 279
- 23 mai,  
Newhaven. Le même au même. Les gens ici ne sont mus que par leur intérêt; tout leur commerce se fait avec les Indes Occidentales, et il leur est indifférent que le port de Boston soit ouvert ou non. Des changements dans la charte les amèneraient; tout le clergé presbytérien est idolâtre de la charte, et pousserait ses ouailles à combattre tout changement. 273
- 1775  
2 janvier,  
New-York. Le colonel James Robertson au général Gage. Elliot a saisi 10 caisses remplies d'armes et un baril de poudre en route pour le Rhode-Island; Sear a tenté d'ameuter la population contre Elliot, mais les marchands et les matelots ont pris parti pour ce dernier. On a des peines infinies à rallier une majorité de l'assemblée en faveur des résolutions du congrès. Si l'on y réussit, il s'en suivra des levées de troupes. L'influence de la populace l'emportera probablement, mais non si Tryon est présent. En vertu des résolutions du Maryland et de Philadelphie, 100,000 hommes seront armés contre le gouvernement. On peut faire de la place à Boston pour le 16ème, qui reste les bras croisés dans la Floride Occidentale. Il pourrait être d'une grande utilité à Boston. 274
- 12 janvier,  
New-York. Le même au même. Tous les députés de la ville et cinq ou six de la campagne sont décidés à s'opposer à l'approbation des résolutions du congrès parce qu'elle entraînerait de fait la rébellion. La majorité est en faveur du congrès et la populace est prête à se soulever pour l'appuyer. Il se forme une association pour le maintien de la paix et pour empêcher la Chambre de devenir victime de la violence ou des insultes. Ses vues au sujet des demandes pour l'établissement de gouvernements. Voudrait que New-York fût séparé des autres

1775

gouvernements. La jalousie que provoque le Massachusetts en étendant ses prétentions sur toute la province de New-York, est partagée par Morris, Philips et les Livingstone; ils redoutent la proposition de former deux républiques; le Massachusetts s'étendra jusqu'au Delaware; la Virginie y touchera de ce côté. New-York est menacé par le Connecticut. Demande une recommandation en faveur de Douglas, auprès de sir Basil Keith, de la Jamaïque, où le premier se propose de conduire sa compagnie dramatique. Page 276

30 mars.  
Mahor.

Le général James Murray à Haldimand. Lui envoie des olives et des anchois par M. Pinkard. Est certain que Haldimand n'entend pas décider par les armes les difficultés américaines. Gage acquerrait plus de gloire par une conférence que par une bataille; abhorre la guerre civile. Passe tranquillement sa vie, bien différemment de ce qu'il faisait au Canada. La conduite honorable de Haldimand a fait sur lui la plus profonde impression. 278

## RAPPORT DU GÉNÉRAL MURRAY SUR QUÉBEC.

B. 7.

B. M., 21667.

1762  
5 juin,  
Québec.

Le général Murray. A (conformément à une dépêche du 12 décembre 1761) envoyé un rapport sur le gouvernement de Québec et ses dépendances; ce rapport est ainsi divisé: 1. Situation des troupes de Sa Majesté. 2. Etat des fortifications. 3. Etat du gouvernement sous l'administration française. 4. Revenus et dépenses. 5. Hiérarchie ecclésiastique. 6. Nations sauvages. 7. Nature du sol et ses produits. 8. Population. 9. Commerce. 10. Caractère de la population; aussi des remarques sur les erreurs dont était entaché l'ancien système, et améliorations suggérées. Page 1

Situation des troupes dans le gouvernement de Québec, indiquant le nombre d'officiers.....	96
Officiers d'état-major.....	13
Sous-officiers.....	92
Tambours.....	56
Effectif des troupes.....	1,637

La situation indique les différents régiments, etc. 2

Artillerie royale, indiquant un total (officiers et soldats) de 187. 3

Officiers absents—état nominal. 4

Officiers généraux et d'état-major—Québec. 6

Québec.—Etat des fortifications—Rapports détaillés sur les fortifications de Québec, déferant aux plans, indiquant les désavantages et proposant les améliorations à faire—Les plans (de 1 à 6) préparés par le capitaine Holland, ont été transmis. 7

Fortifications de Jacques-Cartier inutiles à cette époque, parce qu'elles ne commandaient nulle part le fleuve. 11

Fortifications de Deschambault. Cette place peut être très avantageusement fortifiée; c'est la seule route conduisant du Bas-Canada au Haut-Canada; commande les rapides du Richelieu, et des travaux de fortification sur la rive sud rendraient d'un accès difficile les passages par terre et par eau. 11

Etat du gouvernement sous l'administration française 1 Les pouvoirs et la juridiction des divers fonctionnaires et tribunaux. 12

Tenure des terres. 1. Fiefs. 14

2. Terres en roture. 14

1762

La milice sous le gouvernement français.	Page 15
Provisions, bétail, etc. Abus exercés par l'intendant en fixant un prix pour ces objets.	15
Chemins publics, utilité de l'emploi de grand-voyer, ou d'inspecteur desdits chemins.	16
Cours de justice. Leurs décisions n'étaient pas beaucoup respectées; le succès dépendait plus de la faveur des grands que de la justice de la cause; l'absence du gouverneur, de l'évêque et de l'intendant a contribué au discrédit qu'on professait pour les tribunaux. Les Canadiens, Normands pour la plupart et très processifs, y étaient encouragés par le système; recommande un code sommaire.	16
Revenus et dépenses du gouvernement, sous la domination française. Ceci contient des détails très complets avec des notes explicatives. Les états sont ceux de 1757. Recettes.	17
Dépenses ordinaires.	21
id    domaine royal.	24
id    traitement et revenants-bons du gov.-général.	28
id    intendants.	29
Disposition du surplus.	29
Modération des dépenses jusqu'en 1726, leur rapide augmentation jusqu'en 1759.	29
Mode d'expédition des affaires.	30
Revenu, nouveau mode de perception, et représentations sur les meilleurs moyens de lever des impôts, avec le taux des droits, etc. Mauvais effets des maigres salaires des fonctionnaires français.	32
Hierarchie ecclésiastique — L'évêque — le chapitre de Québec.	
La paroisse de Québec.	34
Ordres religieux Les Jésuites.	36
Les Récollets. Séminaire de Québec.	37
Convent de l'Hôtel-Dieu à Québec.	38
Convent des Ursulines à Québec.	39
Hôpital général près de Québec.	40
Filles de la Congrégation.	40
Sous ces différents titres se trouvent un bref exposé des affaires de chacune de ces institutions, des représentations sur la ligne de conduite à suivre à l'égard des ordres religieux, et sur les moyens de se concilier les habitants.	
Nations sauvages dans les limites du gouvernement. Rive nord: les Esquimaux, leurs coutumes, leurs occupations, etc.	43
Les Montagnais ( <i>sic</i> ) ou Monsonies (désignés par presque autant de nom qu'il y a de villages).	44
Les Hurons.	45
Rive sud: les Miamies.	46
Les Kanibas et les Malocites.	46
Nature du sol, et ses produits. Sa fertilité: les habitants sont plus adonnés à la chasse et à la pêche à la ligne qu'à la culture.	47
Mines. Ressources minières en abondance.	48
Représentations sur la culture du chanvre et du lin.	48
Population. Remarques.	49
Commerce. Etat des exportations de <i>pe leteries</i> pour les années 1754 et 1755, ainsi que celui des importations, afin de montrer que la valeur du commerce a été grandement dépréciée.	50
Compagnie française des Indes Orientales.	51
Pêcheries, ce qu'on doit en attendre à l'avenir.	51
Pêche de la baleine, du phoque et du morse.	52
id    du saumon.	52

1762	Bois.	Page 53
	Le commerce futur de pelleteries.	53
	Chanvre et lin.	53
	Potasse.	54
	La population, caractère de la noblesse, du clergé, des marchands, de la classe agricole.	55 à 57
	Frontières du Canada. On ne trouve pas de carte marine ni de carte géographique qui indique cette partie de l'Amérique du Nord appelée le Canada par les Français.	58
	Documents auxquels renvoie le rapport. Aucun de ces documents n'est contenu dans ce volume. La liste de ces documents se trouve à la page	60
1763	Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR BURTON. Rapport sur le gouvernement de Trois-Rivières, adressé aux <i>Lords of Trade</i> .	61
31 mai, Trois-Rivières.	Trois-Rivières. Situation, étendue et frontières, nature du sol, climat, produits naturels et fabriqués.	61, 62
	Rivières, lacs et havres.	63
	Etablissements, villes, paroisses et habitants, tenure des terres, etc.	65
	Prêtres, leur nombre, comment ils sont autorisés à exercer leur ministère, et leur mode d'entretien.	68
	Commerce, avec l'estimation des exportations et des importations.	69
	Nombre de bâtiments, pas de pêcheries	70
	Terres boisées, pin en abondance, pour mâts, etc., sur la rive nord, mais navigation difficile.	71
	Chêne sur la rive sud.	71
	Commerce de pelleteries, comment il se faisait autrefois, règlements qui le régissent depuis la conquête.	71
	Mines.	73
	Gouvernement civil, lois commerciales et tribunaux.	73
	Revenus du gouvernement, comment ils sont prélevés et appliqués.	75
	Forts, etc., et troupes de garnisons.	77
	Chanvre, quelles terres sont propres à cette culture.	77
	Etat des forges et fabrication du fer, description des usines de Saint-Maurice.	78
	Dénombrement des habitants canadiens dans le gouvernement de Trois-Rivières, en mai 1763.	81
	Etat des baptêmes, mariages et sépultures à partir de mars 1762 jusqu'en mars 1763.	82
	Etat indiquant la quantité d'acres de terre concédées, et cultivées, ainsi que les principales récoltes.	83
	Le GÉNÉRAL GAGE. Rapport sur Montréal, adressé aux <i>Lords of Trade</i> .	84
	Situation, étendue et frontières.	84
	Sol, climat, produits naturels et fabriqués.	85
	Rivières, lacs et ports.	85
	Etablissements, villes, paroisses, habitants et tenure des terres.	87
	Prêtres, leur nombre, comment ils sont autorisés à exercer leur ministère, et leur mode d'entretien.	89
	Commerce, sa nature et son volume.	90
	Bâtiments, leur nombre, tonnage, lesquels ont été construits dans le pays.	91
	Pêcheries, aucune dans le gouvernement de Montréal.	91
	Terres boisées et leurs produits (représentations en faveur du reboisement).	91

1763	Commerce de pelleteries (l'ancien système et améliorations suggérées).	Page 92
	Mines, aucune dans les régions habitées, quelques-unes situées à une très grande distance ne paient pas.	94
	Gouvernement civil, lois et tribunaux.	95
	Revenus, comment ils sont prélevés et appliqués.	97
	Forts, etc., lesquels doivent être maintenus et quelle quantité de troupes il faudrait pour cela.	99
	Chanvre, terres propres à cette culture et moyens de l'encourager.	99
	Forges, aucune.	100

## B. 8.

B. M., 21668.

1766  
20 août,  
Londres.

Le gouverneur Murray. Lettre à lord Shelburne. Parle de l'ordre qu'il a reçu de retourner en Angleterre pour faire rapport sur l'état de la province de Québec sur les désordres dans cette province et sur sa propre conduite; cette lettre sert d'introduction aux documents contenus dans le volume.

Cette lettre donne la statistique de la population divisée en trois éléments—anglais, français et sauvage; les Anglais sont pour la plupart des hommes d'une basse éducation, et les plus immoraux qu'il ait jamais vus; les Canadiens sont frugaux, industrieux, moraux, et réconciliés à la domination anglaise; fait une description de la noblesse, des tenanciers, et de la bonne entente qui existe entre eux; ils sont choqués des insultes auxquelles la noblesse et les officiers du roi sont en butte de la part des traficants et des avocats depuis l'établissement du gouvernement civil. Ils sont très ignorants et vénèrent leur clergé, qui est cependant illettré. N'a pas connaissance de désordres dignes de remarque, sauf l'assaut commis sur M. Walker, le magistrat de Montréal. Les désordres sont résultats naturellement de l'essai d'établissement du gouvernement civil, qui a eu pour effet de dépouiller de tout pouvoir les officiers de l'armée, et de faire choisir les magistrats et les jurés parmi 450 cantiniers et traficants; signale les abus de pouvoir de ces gens-là, qui détestent la noblesse française et abhorrent les cultivateurs. Le silence du ministère les encourage. Les mauvais choix qu'on a faits de fonctionnaires venant d'Angleterre ont aggravé cet état de choses, auquel s'ajoutent les exactions provenant d'honoraires, etc. 1

1764  
16 octobre,  
Québec.

Représentations faites par le grand jury aux assises tenues à Québec le 16 octobre 1764. Il se plaint du nombre de cours inférieures et du nombre de juges incompetents; demande que trois juges décident les causes n'excédant pas £10 sans jury et sans appel. C'est un mal de permettre à des hommes qui devraient être employés dans l'industrie, d'occuper des étaux de boucher dans les marchés; et de laisser les batteries, etc., du roi devenir propriété privée. Pour la meilleure observance du dimanche. Demande que le grand jury soit consulté avant l'adoption de toute ordonnance; que tous les comptes publics lui soient soumis et soient réglés tous les six mois; qu'appel devrait être interjeté de la cour martiale au tribunal civil, si la somme excède £10. S'oppose à l'ordonnance établissant des cours de justice. Les représentations énumèrent aussi des règlements sur le mesurage du bois, etc., et sur le port de lanternes, la nuit.

- 1764 Un supplément aux représentations demande qu'aucun catholique romain ne serve comme grand ou petit juré, cela étant inconstitutionnel et tendant à renverser le pouvoir de Sa Majesté, etc. Page 131
- Représentations faites aux assises. Protestation des membres français du grand jury contre les représentations du 16 octobre 1764, et contre la tentative faite d'empêcher les catholiques romains de servir en diverses qualités. 133
- 13 décembre, Montréal. Le général Burton au gouverneur Murray. Transmettant une lettre au sujet de l'assaut sur Walker, et qui est soumise aux ordres de Son Excellence. 146
- 10 décembre, Montréal. Le capitaine Mitchelson, 28ième régiment. Se plaint de l'arrestation illégale et de l'emprisonnement de soldats soupçonnés d'être impliqués dans l'assaut dont Walker a été l'objet. 147
- Pas de date (évidemment en décembre 1764.) Mme Walker au général Burton. Deux lettres sur ce qu'il n'a pas accordé de garde telle qu'elle était demandée en forme par les magistrats. Elles contiennent de sévères observations sur l'armée. 142
- 12 décembre. Pétition de marchands et commerçants de Montréal, demandant qu'il soit pris des mesures pour découvrir les auteurs de l'assaut commis sur Walker, et se plaignant que les magistrats n'osent pas agir sans mettre leur vie en danger. 143
- Pas de date (évidemment en décembre 1764.) Lettre de Mme Walker au général Burton, lui demandant qu'il soit placé une garde à sa maison et aussi à la prison, pour empêcher la fuite du soldat qui y est détenu sous soupçon d'avoir participé à l'assaut. Réponse du général Burton, 28 décembre 1764, disant qu'il le veut bien, mais que demande doit en être faite par un magistrat civil. 141
- 7, 9 et 10 décembre, Montréal. Copie des mandats d'arrêt lancés contre le sergent Rogers et le soldat James Coleman, du 28ième régiment, tous deux impliqués dans l'assaut commis sur Walker. 148
- 13 décembre, Montréal. Lettre du général Burton au gouverneur Murray, renfermant une lettre du capitaine Mitchelson, du 28ième régiment, au sujet de l'assaut commis sur Walker. Lettre du capitaine Mitchelson, 10 décembre 1764, se plaignant que les soldats du régiment sont arrêtés et envoyés en prison illégalement et sur de simples soupçons. Difficulté de maintenir l'ordre dans le régiment en de telles circonstances. 146
- 14 décembre, Montréal. Thomas Walker, J.P. Sa déposition au sujet de l'assaut commis sur lui, 24 décembre 1764, déposition de Mme Walker. Même date, déposition de George Walls, tailleur. 8 janvier 1765, déposition de William Lewis, des Grenadiers, 28ème régiment. 25 décembre 1764, déposition du sergent Mees. Même date, déposition du soldat James Coleman. 9 décembre 1764, déposition du sergent Rogers. 9 décembre 1765 (*sic*), déposition du soldat Philip White. 25 décembre 1765 (1764), déposition de Mme Mees. 5 février 1765, déposition du caporal Joseph Renny. 4 février 1765, déposition du soldat Hamilton. 5 février 1765, déposition du soldat Thomas. 8 février 1765, déposition du soldat Roxborough. 7 février 1765, déposition du soldat Coleman. 8 février 1765, déposition du soldat Ashman. 3 février 1765, déposition du capitaine Skene (ce dernier condamné à comparaître le 12 février). Déposition du lieutenant Carleton (condamné à comparaître), 4 février 1765. Déposition du lieutenant Dow (condamné à comparaître), 8 février 1765. Déposition du sous-lieutenant Dilks Harding (condamné à comparaître), 3 février. Déposition du lieutenant Tottenham, 17 décembre 1764. Déposition de Jones, prévôt de l'armée, 2 février 1765. Déposition du sous-lieutenant Cole (condamné à comparaître), 8 février 1765. Dépôts de MM.

- 1764 Waldron et McNeil, 2 février. Dépositions de M. Thomas Christie, de M. James Price et de M. J. Croquet, même date. Page 181
- 1765  
Pas de date. Commerçants de Québec. Pétition au roi. Témoignage de leur loyauté et de leur soumission au régime militaire jusqu'à l'établissement du gouvernement civil. La pauvreté des anciens habitants et la destruction du commerce intérieur résultant des guerres avec les sauvages. Le manque d'argent, sauf le papier-monnaie d'une valeur douteuse; formulent contre le gouverneur Murray des accusations de tyrannie, d'inconstitutionnalité et d'oppression, dont ils donnent de nombreux exemples. Demandent un nouveau gouverneur et une chambre de représentants, dont seraient exclus les officiers de l'armée. 6
- Pas de date. Marchands de Londres. Pétition au roi. A l'appui de la pétition des commerçants de Québec (voir pages 6 à 10). 10
- 10 février,  
Québec. Le gouverneur Murray. A Thomas Walker, au sujet du procès des accusés pour assaut commis sur sa personne. 80
- 2 mars,  
Québec. Le gouverneur Murray au *Board of Trade*. Les jalousies, inimitiés mortelles et les dissensions existantes; l'assaut commis sur M. Walker, l'insubordination du 28ième régiment à Montréal. Les concessions déplacées faites à ceux qui ont la conduite des affaires au Labrador, sont grandement préjudiciables. Attend avec impatience un jugement dans sa cause. La pauvreté du juge et des fonctionnaires pour le paiement desquels il n'y a aucun revenu. 82
- 10 mars,  
Montréal. Les habitants de Montréal. Pétition des nouveaux sujets au roi (en français). Exposent leurs griefs; entre autres le logement des soldats dans les maisons privées; nouvel enregistrement à grands frais des titres de propriété; règlements vexatoires sur le trafic avec les sauvages; licences à obtenir pour garder un fusil; la suppression des cours d'assises; l'enregistrement dans les trente jours des noms de ceux qui se proposent de sortir de la province pour affaires. L'émission excessive de licences d'auberges; le monopole des emplois civils par les militaires, etc. 11a
- 9 avril,  
Québec. Le grand jury. Représentations faites par lui contre l'ordonnance changeant la manière de convoquer les grands jurés, de telle sorte qu'on les fait venir de toutes les parties du pays au lieu de les choisir parmi les plus proches comme ci-devant. 150
- Pas de date  
(vers avril  
1765.) George Suckling, accusateur royal. Expliquant les irrégularités qui se sont glissées dans la convocation des jurés et ce pourquoi ont échoué les poursuites devant la cour d'*Oyer et Terminer*, particulièrement celle relative au cas de Walker. 152
- Pas de date. Walker, agent. Document anonyme laissé par lui au bureau du secrétaire d'Etat, et contenant la liste des accusations portées contre le gouverneur Murray. 14
- Pas de date. Le gouverneur Murray. Réponses aux accusations et aux plaintes portées contre lui. Elles contiennent la statistique des revenus provenant des impôts, droits seigneuriaux, etc., en 1757 (avant la conquête), et établis par un édit du roi de France. Il répond en détail aux chefs d'accusation, et les annexes contiennent des documents et des états à l'appui de sa défense. 19
- 14 mai,  
Montréal. Thomas Walker, J. P. Protestation et documents qui l'accompagnent. 63
- 24 juin,  
Québec. Le gouverneur Murray. Contenant des ordonnances publiées comme mesures provisoires. Ignorance où sont de l'état du pays les marchands de Londres qui s'objectent à certaines de ces ordonnances. La raison des peines que s'est données Walker pour faire échouer l'enquête, afin d'exciter la sympathie des marchands de Londres; les peines prises pour assurer un procès régulier et son

- 1765 refus de se présenter en cour à Trois-Rivières. Le conseil a décidé qu'il serait destitué comme magistrat, ce à quoi Murray est opposé. Page 93
- Pas de date. Protestants, liste des, dans le district de Montréal. Leur nombre est de 136 en tout. 96
- Acte du conseil privé au sujet de l'assaut commis sur Thomas Walker, J. P., avec la preuve faite sur le défaut de résultat du procès, etc. Ces actes se rapportent aux procédures qui ont eu lieu à partir du 10 décembre 1764 jusqu'au 22 juin 1765. 101
- Pas de date. Pétition des habitants français. Reconnassent la justice des lois passées par le gouverneur en conseil, sous le régime militaire. La révolution qui s'est faite quand on y a substitué des avocats ignorant la langue française; se plaignent d'être exclus de toutes les professions (mêmes de celles de chirurgien et d'apothicaire) à cause de leur religion, sur la demande d'environ 30 boutiquiers, dont 15 seulement sont domiciliés dans la province; demandent que les lois établies par le gouverneur en conseil soient confirmées; que les juriscultes, notaires, avocats, etc., soient maintenus dans leurs fonctions, que leurs affaires domestiques soient réglées dans leur langue, qu'on leur laisse suivre leurs coutumes, tant qu'elles ne seront pas contraires au bien général de la colonie, et que les lois soient promulguées dans leur langue. 62 signatures. 121
- 2 septembre, Whitehall. Londres. *Board of Trade*. Rapport signé par lord Dartmouth, Soame Jenyns, sir John York, et J. Dyson. Que les lords du Conseil privé ont maintenant devant eux toutes les affaires, de la plus grande importance, se rapportant à la constitution et à la forme du gouvernement de Québec, tant civil qu'ecclésiastique, mais représentant qu'il serait à propos de convoquer une assemblée générale, et se prononcent en faveur de la prise en considération des plaintes des marchands et traficants. Ils exposent leurs objections contre le premier de ces gouvernements, et l'à-propos de diviser le pays en trois districts, avec Québec, Montréal et Trois-Rivières comme capitales respectives. Le gouverneur Murray doit retourner en Angleterre pour répondre aux plaintes faites contre lui. 12
- Pas de date (évidemment vers 1766). Les seigneurs de Québec et de Montréal. Adresse au roi, témoignant de leurs sentiments de respect et d'estime envers le général Murray, pour la bienveillance et la justice dont il a fait preuve à leur égard et envers tous leurs compatriotes. Maux résultant de l'établissement du gouvernement civil, par lequel les habitants franco-canadiens ont été opprimés. 191
- Pas de date (évidemment vers 1766). Les seigneurs et propriétaires de fiefs dans le district de Montréal. Pétition (en français) pour la suppression du nouvel enregistrement des titres de propriété, lequel entraîne des dépenses qui épuisent la colonie, et n'est d'aucun avantage; et pour que chacun ait accès à tous les emplois, sans distinction de religions, la seule condition exigible étant la compétence. 199
- 14 avril, Québec. Le gouverneur Murray aux *Lords of Trade*. Au sujet de M. Allsopp, suspendu de son emploi de greffier de conseil et de greffier des registres. Dessesins séditieux d'Allsopp; le mauvais effet qu'aurait sa réintégration tant parmi les nouveaux sujets que parmi les anciens (anglais). 63
- 14 avril. Murray à M. Ellis, concessionnaire des emplois d'Allsopp. Qu'Allsopp est un mauvais employé. Copie de l'article 24 des instructions relativement aux suspensions d'emploi. Extrait de la lettre du gouverneur Murray aux *Lords of Trade*, datée de Québec, 24 avril 1764, sur l'état du pays et le caractère des colons anglais; protes-

1766 tation de Thomas Walker, J. P., contre une résolution du gouverneur en conseil, datée du 3 janvier 1765, à l'effet qu'il ne sera pas tenu une cour d'assises à Montréal, et aussi contre une ordonnance changeant le mode de convocation des jurés, pour, entre autres raisons, la grande injustice qui serait faite à Walker et à d'autres en les obligeant de comparaître devant la cour du banc du roi à Québec. Page 64

CORRESPONDANCE AVEC LE BRIGADIER GÉNÉRAL BURTON,  
DE 1760 à 1765.

## B. 9.

B. M., 21669

- 1760  
18 novembre, Albany. Page 1  
1760. (?)  
4 juillet, New-York. Le général Amherst. Autorisant le colonel Burton à émettre des traites pour la subsistance du 48<sup>ème</sup> régiment. Le colonel Burton au colonel Haldimand (la date au commencement de la lettre est du 4 juillet 1760 ; elle est sur l'endos, du 4 juin 1762). Est sur le point de partir en campagne. Il faudra tirer une traite pour subvenir aux dépenses des troupes de Trois-Rivières, etc. Le général Gage a obtenu le 22<sup>ème</sup> régiment. Laisse sa famille aux soins de Haldimand. Comment est composée la première division. 2
- 1762  
15 août, La Havane. Le colonel Burton au colonel Haldimand. La réduction de la Havane. 4
- 26 décembre, New-York. Le même au même. Sa santé se rétablit. Partira pour le Canada aussitôt que les laes seront praticables. Kepple s'est emparé d'un bâtiment de guerre français de 60 canons et d'un convoi considérable en face de la Havane. 5
- 1763  
22 janvier, New-York. Le même au même. Part pour Trois-Rivières. Les termes du traité de paix. Politique anglaise. 6
- 22 janvier, New-York. Le même au même. Lui transmettant la proclamation royale. 8
- 21 février, Montréal. Le colonel Burton au colonel Haldimand. Arrivée à Montréal ; Mme Burton y sera envoyée. Le pouvoir de tirer des traites. Il est rumeur que le capitaine Lotteridge a péri dans la baie Missisquoi. 9
- 12 juin, New-York. Le colonel Amherst au colonel Burton. Meurtres commis par les sauvages du sud ; devra prendre ses précautions pour le cas où il viendrait des messages adressés aux sauvages qui se trouvent dans son gouvernement (celui de Trois-Rivières). 10
- 15 juillet, (novembre. ?) Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Qu'il s'est arrangé avec le gouverneur Murray pour envoyer des troupes de Trois-Rivières, mais il croit que celles de Québec pourraient se rendre sans inconvénient à Montréal. 15
- 21 août, New-York. Le général Amherst au gouverneur Burton. Expédition de Bouquet contre les sauvages du sud ; apathie des Philadelphiens ; milice formée dans la Virginie. Espérances générales parmi les sauvages jusqu'à la Nouvelle-Ecosse. Précautions à prendre. 11
- 10 novembre, Montréal. Le gouverneur Burton au général Murray. Les troupes dans ce gouvernement (celui de Montréal) sont peu nombreuses et éloignées les unes des autres. Des troupes doivent être envoyées à Fort William Augustus et à Oswegatchie. Désertions à ce dernier endroit ; c'est là vraisemblablement qu'il sera fait quelque tentative d'attaque cet hiver ou le printemps prochain. C'est de Trois-Rivières que les renforts pourraient être le plus promptement expédiés. 13

- 1763  
12 novembre, Québec. Le général Murray au gouverneur Burton. Haldimand a consenti à envoyer les troupes nécessaires (*voir* page 13) de Trois-Rivières, où elles seront remplacées par d'autres de Québec. Page 14
- 17 novembre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Au sujet des dispositions prises pour l'envoi des troupes à Montréal. La garnison de Détroit va bien et les sauvages se découragent à la tournure que prennent les choses. 16
- 18 novembre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Le général Murray enverra de Québec des troupes à Montréal; il a demandé une compagnie de Trois-Rivières, mais Haldimand ne se croit pas justifiable de diminuer le nombre de ses soldats sans un ordre du général Amherst ou sans nécessité urgente. 17
- 20 novembre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand. Les troupes venant de Québec continueront leur marche jusqu'à Montréal; inclut une lettre adressée (en français) aux capitaines de milice pour qu'ils leur viennent en aide. 18
- 20 novembre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Les arrangements faits au sujet des renforts (*voir* les lettres précédentes). Violences commises par les sauvages à Oswegatchie. 20
- 22 novembre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). L'arrangement conclu pour l'envoi de troupes à Montréal. La compagnie stationnée à Maskinongé sera prête à se mettre en marche à une heure d'avis. 21
- 24 novembre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Lui transmettant des lettres. 22
- 25 novembre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Les troupes sont en marche. Ordres envoyés à Maskinongé. Le détachement à Saint-François sera à l'abri des surprises. On rapporte que les sauvages de Saint-François sont animés de sentiments pacifiques, mais il ne faut pas trop s'y fier. 23
- 27 novembre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Arrivée des troupes à Montréal. Détachement arrivé sain et sauf au Fort William Augustus; tout y est tranquille ainsi qu'à La Galette. 25
- 12 décembre, Montréal. Le même au même. Des paquets de lettres envoyées au général Amherst ne sont pas parvenus à leur adresse. Nouvelles des postes d'en haut. Des sauvages rapportent que les Outaouais se proposent d'attaquer Oswegatchie pendant l'hiver. 26
- 14 décembre, Montréal. Le même au même. Perte d'un convoi allant au Détroit. Armistice entre les sauvages et la garnison de cette place. 27
- 26 décembre, Trois-Rivières. Le général Haldimand au gouverneur Burton (en français). Fâcheux retards dans la distribution des lettres. Perte malheureuse de tant d'hommes, victimes d'attaques de la part des sauvages. La compagnie de Maskinongé est toujours prête, mais si l'on n'en a pas besoin bientôt, il lui donnera plus d'espace, car elle est circonscrite dans ses quartiers. 28
- 29 décembre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Ne saurait dire quand il aura besoin de la compagnie de Maskinongé. 29
- 1764  
1er janvier, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Les troupes de Maskinongé seraient parties, n'eussent été les craintes qu'on a sur l'état des chemins. Si les dangers de la garnison de Montréal augmentent, il pourrait aussi y expédier d'autres troupes, tout étant tranquille à Trois-Rivières. 30
- 4 janvier, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Les renforts pour Montréal; le passage de la rivière Repentigny n'est pas encore sûr. Pas de nouvelles de l'ouest; espère que tout y est tranquille. 32
- 11 janvier, Montréal. Le même au même. La glace est assez bonne sur l'Assomption; a envoyé une feuille de route pour les troupes. 33

- 1764  
17 janvier,  
Trois-  
Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français).  
Espère que les troupes sont arrivées saines et sauvées. Le capitaine  
Campbell rejoindra son corps. Page 34
- 18 janvier,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Heureuse  
arrivée des troupes de Maskinongé. Le capitaine Campbell a  
ordre d'aller à Trois-Rivières. Tout est tranquille dans l'ouest.  
Attend impatiemment des nouvelles de Crown-Point. 35
- 22 janvier,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Lui envoie  
des lettres. Murray est nommé gouverneur de Québec. La desti-  
nation de Burton est encore incertaine. 36
- 24 janvier,  
Trois-  
Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français).  
Arrivée du colonel Christie; est parti pour Québec. Il n'y a pas,  
apparemment, de changement dans la situation; n'a jamais rien  
demandé, de sorte qu'il est à l'aise. Est surpris de la différence  
existant entre ce qu'on supposait être le Canada et ce qui forme  
maintenant la province de Québec. 37
- 13 février,  
Trois-  
Rivières. Le même au même (en français). A reçu du général Murray une  
demande de renseignements au sujet des documents relatifs à ce  
pays (Trois-Rivières?) et copie d'un paragraphe à ce propos, extrait  
d'une lettre de lord Halifax. Serait heureux d'avoir de Burton des  
nouvelles sur la situation. 38
- 14 février.  
Trois-  
Rivières. Le même au même (en français). Au sujet des valeurs en papier.  
39
- 21 février,  
Trois-  
Rivières. Le même au même (en français). Valeurs en papier; personne  
n'en a négocié à Trois-Rivières; s'il y a de ces spéculateurs, ils doi-  
vent être à Québec et à Montréal. L'esprit de parti en Angleterre  
empêche qu'il soit fait des arrangements bien définis pour ce pays.  
43
- 16 février.  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Position désa-  
gréable où ils se trouvent. Le mode adopté pour la déclaration des  
valeurs en papier et comment elles sont traitées officiellement.  
La manière d'en disposer. Liste de celles déclarées à Trois-  
Rivières. 40
- 23 février,  
Montréal. Le même au même. Les spéculateurs sur valeurs en papier.  
Faction en Angleterre. Des nouvelles sont attendues de Crown-  
Point. 44
- 3 mars,  
Trois-  
Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français).  
Soldats envoyés de Québec et de Trois-Rivières à Montréal. 46
- 8 mars,  
Trois-  
Rivières. Le même au même (en français). Les mesures qu'il prend pour  
recruter son contingent au bataillon. 48
- 11 mars.  
Montréal. Résumé d'une lettre du 13 mars sur le même sujet. 50
- 14 mars,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Suivra la  
même méthode que celle adoptée par le gouverneur Murray pour la  
levée de volontaires. 49
- 20 mars,  
Trois-  
Rivières. Le même au même. Autres détails concernant la levée de volon-  
taires canadiens. 51
- 22 mars,  
Montréal. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français).  
Officiers pour les volontaires; les idées erronées de ces derniers sur  
la durée de leur service. Gardera les volontaires recrutés à Trois-  
Rivières, jusqu'à ce qu'on en ait besoin à Montréal. 52
- 24 mars,  
Trois-  
Rivières. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Les disposi-  
tions prises au sujet des officiers; les volontaires ne s'enrôlent pas  
vite; espère qu'il aura complété le nombre requis à l'ouverture de la  
navigation, etc. 53
- 24 mars,  
Trois-  
Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français).  
A reçu communication du moyen employé par le gouverneur Murray

- 1764 pour remédier aux difficultés du recrutement. Suivra son exemple, s'il est nécessaire. Page 54
- 27 mars, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Levée à faire d'un bataillon de Canadiens. A écrit à ce sujet au gouverneur Murray, mais ne sait pas encore si sa commission comme gouverneur de la province est arrivée. 47
- 27 mars, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). La seconde compagnie a quitté Québec; espère que la sienne sera bientôt prête. Enverra une traite pour la solde du 27<sup>ème</sup> régiment. Deux déserteurs expédiés pour qu'ils subissent leur procès. 55
- 28 mars, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Accuse réception de ses lettres. Au sujet des volontaires et de la traite pour le 27<sup>ème</sup>; fera aux déserteurs leurs procès. 56
- 5 avril, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Les mouvements des compagnies de volontaires, etc. 57
- 9 avril, Montréal. Le même au même. Envoi de lettres. Concernant les volontaires; espère faire dépêcher le régiment à Lachine, le 16, en route pour Oswégo. Etat à faire des valeurs en papier. Nouvelles personnelles, etc. 58
- 11 avril, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Espère que la présence du général Amherst à Londres sera profitable à ceux qui sont ici. Acceptation par Burton de l'emploi de gouverneur de Montréal. N'espère rien pour lui-même. Etat des valeurs en papier. Les volontaires seront envoyés avant la fin de la semaine. L'engagement de nouveaux soldats. Les espérances illusives conçues par Murray, de recruter des hommes à Québec. 60
- 12 avril, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. L'office de lieutenant-gouverneur de Montréal. Les états relatifs aux valeurs en papier. Les dispositions pour l'envoi du bataillon canadien. Les espérances du gouverneur Murray ont été déçues. Prohibition du trafic de l'ouest avec les sauvages. 63
- 12 avril, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Recommande M. de Montizambert. Arrangements relatifs à la compagnie de Trois-Rivières, à sa solde, etc., et remboursement à M de Montizambert des dépenses faites pour levée de volontaires additionnels. 65
- 17 avril, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Au sujet des volontaires canadiens. Suggère de publier une proclamation pour constater si les Canadiens et les Français ont décidé de rester au Canada ou d'en partir. 66
- 19 avril, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Fait l'éloge des volontaires de Trois-Rivières. Ils sont partis pour Lachine. L'approuve de suggérer la publication d'une proclamation pour mettre les Français, etc., en demeure de partir du pays ou d'y rester. Concernant le trafic avec les sauvages. 68
- 25 avril, Montréal. Le même au même. Les derniers bateaux ont quitté Lachine avec la compagnie de Trois-Rivières à bord. Espère que le général Gage sera nommé commandant en chef. 69
- 3 mai, Montréal. Le même au même. Au sujet d'une lettre. Pas de nouvelles du major Rigoville depuis qu'il a quitté Les Cèdres. 70
- 8 mai, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Le rapport sur l'intention des Français de rester au pays ne peut être fait avant l'expiration du délai fixé. Ne serait pas surpris qu'il ne fût pas adopté jusque-là de dispositions formelles relativement au pays. Est surpris que Claus n'ait pas envoyé de message aux sauvages. 71

1764

- Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. La liste de ceux qui veulent s'en retourner en France n'est pas encore envoyée. Le major Rigoville doit partir d'Oswegatchie avec son corps. Le congrès à Caughnawaga a été satisfaisant. Une nombreuse troupe de sauvages sera envoyée à sir W. Johnson. Les Abénaquis ont reçu un message par l'entremise de deux chefs. Page 72
- 16 mai,  
Montréal. Le même au même. Les sauvages de Caughnawaga partiront demain pour se rendre auprès de sir W. Johnson et rejoindre les Cinq-Nations. Les états relatifs aux émigrants allant en France, etc. 73
- 22 mai,  
Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton. Est content du départ des sauvages de Caughnawaga. Il n'y a que deux Têtes-de-Boule arrivés; les trafiquants sont impatients d'avoir leurs pelletteries. A envoyé un certain nombre d'émigrants au gouverneur Murray. 74
- 29 mai,  
Trois-Rivières. Le même au même (en français). A reçu des lettres du capitaine Montizambert; le corps est en bon ordre; s'attend que la campagne sera courte. Suspension des allocations quotidiennes qu'on se proposait de donner aux lieutenants gouverneurs. 75
- 30 mai,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Aucune lettre de Calcraft ne parle du traitement des gouverneurs canadiens; le juge en chef Gregory est arrivé à Quebec. La commission de Murray sera apportée par Holland, qui part de Londres vers le milieu d'avril. 76
- 31 mai,  
Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). A appris la prochaine arrivée de Holland avec sa commission et des instructions concernant le pays. Demande quelle est la méthode de Burton pour dresser un état des valeurs en papier. 77
- 2 juin,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Envoie à Québec le registre des valeurs en papier pour être transmis à lord Halifax. 78
- 8 juin,  
Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Suivra l'exemple de Burton en envoyant le registre des valeurs en papier. 79
- 18 juin,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Tout est tranquille à Détroit; les volontaires canadiens sont occupés aux portages à Niagara. Sir W. Johnson y tiendra un congrès en juillet. Bradstreet est malade à Albany. Arrêté à Carillon sept canots venant de Michillimackinack. 80
- 3 juillet,  
Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Perspective d'une paisible campagne pour les volontaires canadiens. Burton est bien débarrassé des sauvages, attirés probablement par le souvenir du rhum. 81
- 5 juillet,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Transmettra sa lettre. 82
- 6 juillet,  
Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Tout est tranquille à Niagara et à Détroit. Arrivée à Oswego de Bradstreet très malade. Sir W. Johnson s'attend que son congrès aura pour résultat la paix; le mal commis dans la Pennsylvanie et la Virginie l'a été par les Shawanese et les Delawares. A réussi à faire venir les Outaouais au congrès. Désire vivement que le gouvernement du pays soit établi définitivement. 83
- 17 juillet,  
Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Se plaint qu'il reçoit ses lettres avec plus d'irrégularité que jamais; les embarras de la situation augmentent au lieu de diminuer, en sorte qu'il préférerait une vie tranquille. Son traitement comme

- 1764 gouverneur. Paix à désirer avec les sauvages du sud. Se défie des Delawares et des Shawanese. Ce qui manque dans le poids du fer fabriqué aux forges résulte de la différence des balances du magasin. Déserteurs envoyés pour subir leur procès. Page 85
- 18 juillet, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Pas d'état-major constitué pour l'Amérique ni de gouvernement pour le Canada. La cour martiale du général Monckton. Pas de traitement à percevoir par les gouverneurs canadiens. Ne peut, en conséquence, envoyer à Haldimand un ordre l'autorisant à retirer sa part proportionnelle pendant son absence (de Burton) allant à la Havane. Arrivée des déserteurs; irrégularités des malles. Ce qui manque dans le poids du fer. Le congrès des sauvages à Niagara. Tout est tranquille à Michillimackinack. 87
- 24 juillet, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Le retard dans l'établissement du gouvernement du Canada. Au sujet du paiement différé des gouvernements et la raison pour laquelle il demande une traite sur M. Calcraft. Le document suivant est une copie de la même lettre, à laquelle est ajouté un paragraphe se rapportant au congrès des sauvages et constatant en outre que quelques-uns des sauvages de Saint-François plantent du blé-d'inde dans l'intérieur avec l'intention de s'y fixer. 89
- 8 août, Trois-Rivières. Le même au même (en français). Perspective d'établissement des gouvernements. A pris des mesures pour contrôler les quantités de fer reçues au magasin et celles qui en sont expédiées. S'attend que les forges seront transférées à des particuliers. 92
- 8 août, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. La réception de la commission du gouverneur Murray devrait régler leur position. Concernant le déficit dans le poids du fer. Faire des arrangements pour les comptes en cas que quelque particulier prenne possession des forges. 94
- 14 août, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Le déficit dans le poids du fer. Le voleur est un soldat du 27<sup>ème</sup>, qui a fabriqué de fausses clés. Il sera envoyé des doubles de la déclaration constatant le poids. 96
- 29 août, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. A propos de lettres. Grand besoin de juges de paix à Montréal. 97
- 30 août, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Les lettres seront transmises. Verra avec plaisir l'arrivée d'un membre du conseil pour l'administration de la justice. 98
- 13 septembre, Montréal. Le même au même. Il n'est pas encore établi de judicature civile. On dit qu'il sera nommé de nouveaux gouverneurs pour Montréal et Trois-Rivières. A sérieusement la nostalgie. Apprend que la province va être divisée en deux districts—Québec et Montréal. Les rivières Saint-Maurice et Godfroi en seront les limites. Tout est tranquille à Détroit. Bradstreet et son armée y sont arrivés. 99
- 4 octobre, Montréal. Le même au même. Envoie une lettre du général Gage, dont il ne faudra pas parler avant de se rencontrer. Demande à Haldimand de venir à Montréal pour affaires importantes. 101
- 6 octobre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Le mauvais état de sa santé l'empêche de se rendre à Montréal. Y a envoyé M. Gugy, auquel il peut se confier sans risque. Félicite Burton d'échapper au redoutable labyrinthe. S'il faut que Haldimand passe l'hiver là, ce sera certainement le dernier. 104
- 7 octobre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Déploie la maladie de Haldimand. A été nommé au commandement des troupes dans le district de Montréal. Au cas où il ne demeurerait

- 1764 pas au Canada, Haldimand exercera le commandement. A obtenu un congé d'absence et s'embarquera pour l'Angleterre le 20. Presse Haldimand de venir à Montréal pour recevoir des documents, etc., A écrit à Murray qu'il a résigné l'office de lieutenant-gouverneur. Page 102
- 9 octobre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Fera tout en son pouvoir pour le rencontrer, si sa santé le permet Partira immédiatement s'il le faut. 105
- 9 octobre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Est nommé brigadier général dans l'état-major de l'Amérique du Nord; a changé d'idée au sujet de son voyage projeté en Angleterre et restera. Il n'est pas besoin que Haldimand vienne à Montréal dans l'état de santé où il est. 106
- 16 octobre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au gouverneur Burton (en français). Félicite Burton de sa nomination. Son voyage à Québec a aggravé son indisposition, mais il partira pour Montréal dès qu'il sera assez bien. 107
- 17 octobre, Montréal. Le gouverneur Burton au gouverneur Haldimand. Accuse réception de lettres, etc 108
- 15 novembre, Pas de signature. (le gouverneur Murray ?) Apparemment adressée au général Burton. Arrivée à Montréal de volontaires canadiens malades. Mode projeté de régler les comptes du corps canadien. 109
- 21 novembre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Lui envoie une lettre du gouverneur Murray. Le mode de paiement des volontaires canadiens. 110
- 22 novembre, Montréal. Le général Burton au gouverneur Haldimand. Envoie à Haldimand sa réponse au général Murray, pour qu'il la lise. 111
- 26 novembre, Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Les arrangements qu'il croit désirable de faire pour régler avec les volontaires du gouvernement de Trois-Rivières et pour les licencier. 112
- 28 novembre, Montréal. Le général Burton au gouverneur Haldimand. Pas d'instructions du gouverneur Murray au sujet des volontaires. Ne peut renvoyer les compagnies avant son départ. Le défère à l'officier pour qu'il lui rende compte de cette campagne extraordinaire. 114
- 1er décembre, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Le capitaine Brown va à Montréal pour licencier les volontaires. Communique une lettre adressée à M. De Montizambert avec des instructions, etc. 115
- 1765  
14 janvier, Montréal. Le général Burton au gouverneur Haldimand. Le général Gage est nommé commandant en chef. Succès du colonel Bouquet, etc. 116
- 19 janvier, Montréal. Le même au même. Le 28me régiment (en trois divisions) est en marche pour la Pointe-aux-Trembles. Demande à Haldimand de lui fournir des provisions, etc., à Trois-Rivières. Le Royal Américain en route pour Montréal. 117
- 20 janvier, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Le félicite de la nomination du général Gage et du succès de Bouquet. Fera tout en son pouvoir pour le 28me régiment. S'était proposé d'aller à Québec et à Montréal, mais est alarmé de l'état de sa santé. 118
- 22 janvier, Montréal. Le général Burton au gouverneur Haldimand. L'arrivée du Royal Américain, plus tôt qu'il ne s'y attendait l'a obligé d'envoyer la 1re division du 28me régiment avant de pouvoir le faire savoir à Haldimand. Au sujet de Bouquet, etc. 119
- 29 janvier, Trois-Rivières. Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). La marche du 28me régiment. L'arrivée du 2me bataillon (Royal Américain) à Montréal. 121

1765	Le général Burton au gouverneur Haldimand. Les mouvements du 28 <sup>ème</sup> régiment et du Royal Américain.	Page 122
1 <sup>er</sup> février, Montréal.	Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Lui transmettant des lettres, etc.	45
28 février, Trois-Rivières.	Le général Burton au gouverneur Haldimand. Transmettant l'avis officiel donné par le général Gage à Burton de sa nomination comme brigadier général dans l'Amérique du Nord.	123
27 avril, Montréal.	Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Avis de la nomination du général Burton. Demande un congé d'absence. Au sujet du colonel Bouquet.	124
Pas de date. (avril 1765)	Le général Burton au gouverneur Haldimand. Remerciements, etc. Il lui sera accordé un congé d'absence. Le capitaine Holmes commandera les troupes en son absence. Arrangements relatifs aux forges, etc.	125
Trois-Rivières.	Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Fait ses arrangements pour partir. Est responsable des forges et du fer au commandant en chef. Espère obtenir pour cela quelque rémunération.	127
2 mai, Montréal.	Le même au même (en français). S'il ne peut s'assurer un passage à Québec, il prendra la voie du lac Champlain et passera l'été à Crown-Point avec son bataillon. Voit dans la <i>Gazette de Québec</i> , le nom de Burton figurer dans les promotions de généraux.	131
7 mai, Trois-Rivières.	Le général Burton au gouverneur Haldimand. Les arrangements de Haldimand en vue de son départ. Les dispositions prises relativement aux forges. Les affaires pécuniaires qu'ils ont entre eux. Une compagnie du Royal Américain est allée à Crown-Point; le reste doit l'y suivre; le bagage de Haldimand sera envoyé par le sloop de transport.	129
20 mai, Trois-Rivières.	Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). La situation mensuelle et la distribution des troupes dans le district de Trois-Rivières. Va se rendre à Québec pour s'assurer d'un navire. La misère causée par l'incendie à Montréal.	132
10 mai, Montréal.	Le général Burton au gouverneur Haldimand. Ses remerciements, etc. Le bagage de Haldimand sera expédié. Terrible incendie à Montréal; les efforts des militaires ont sauvé le reste de la ville.	133
25 mai, Trois-Rivières.	Le même au même. Les troupes seront éloignées de la ville de Trois-Rivières pendant les assises.	134
26 mai, Montréal.	Le même au même. Les forges à Trois-Rivières étant passées sous le contrôle du gouvernement civil, les comptes doivent être réglés.	135
18 juin, Montréal.	Le gouverneur Haldimand au général Burton (en français). Les troupes ont été éloignées de la ville durant les assises. Envoie les états mensuels et a transféré le commandement au capitaine Holmes. Les dispositions au sujet des magasins, etc.	137
21 juin, Montréal.	Le colonel Haldimand au général Burton (en français). A fait des arrangements au sujet du fer et des poëles expédiés à Québec. Règlera en personne avec le commandant en chef à New-York. Partira demain matin.	138
28 juin, Trois-Rivières.		
5 juillet, Québec.		

CORRESPONDANCE AVEC SIR WILLIAM JOHNSON, ET DOCUMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES DES SAUVAGES, DE 1759 À 1774.

B. 10.

B. M., 21,670.

1759  
20 juillet,  
vis-à-vis  
Niagara.

W. M. Johnson au colonel Haldimand. Le général (Prideaux) et le colonel Johnson tués. A pris le commandement. Le colonel

- 1765  
21 juillet,  
vis-à-vis  
Niagara. Haldimand doit faire sa jonction, avec lui. Des munitions doivent être expédiées immédiatement Page 1
- 26 juillet,  
Niagara. Le même au même. Haldimand ne le rejoindra pas; est peiné de ne pouvoir lui donner du renfort. La place est beaucoup plus forte qu'on ne s'y attendait. Etat du siège. Les munitions et les provisions menacent de manquer. 2
- 25 juillet,  
Niagara. Le même au même. A battu l'armée française hier; ce matin, le fort a capitulé. La garnison française sera envoyée à New-York. 4
- 26 juillet,  
Niagara. Le même au même. Escorte pour la garnison française. On a besoin de rhum et de provisions. 5
- 3 mai,  
Conajohare. Le même au même. Recommandant des amis. 6
- 12 mai,  
Fort Johnson. Le même au même. Avec des présents des sauvages. Suggestions relatives à la manière d'agir avec les sauvages. 7
- 28 mai. Le général Amherst à sir W. Johnson. Comment doivent être reçus les sauvages alliés aux français. 8
- 11 juillet,  
Fort Johnson. W. M. Johnson au colonel Haldimand. Sur la réception à faire aux sauvages alliés aux Français. Les Onondagas envoyés en expédition pour amener un prisonnier intelligent par lequel on puisse connaître le sort de Québec. 9
- 4 octobre,  
St. James,  
(Londres.) Le même au même. L'entrevue des Swegatchies avec Haldimand; lui et les chefs Onondagas pourraient s'entendre avec eux. Fait tous ses efforts pour attacher les Six-Nations et d'autres sauvages aux intérêts de Sa Majesté. Leur défection à l'égard des Français. Sera bientôt au poste de Haldimand pour s'entendre avec lui. 11
- 6 juin,  
Johnson-Hall. Proclamation. Copie d'une proclamation relative aux terres réservées à l'usage exclusif des différentes nations ou tribus sauvages. 160
- 24 octobre,  
Fort Stanwix. Sir W. Johnson au brigadier général Haldimand. Lettre de présentation. 14
- 1772  
24 septembre 1773. Traité avec les sauvages; 3,102 sauvages présents, le nom et le nombre des tribus étant spécifiés. Lecture de la lettre contenant les instructions qui autorisent James Walker, commissaire de la Virginie, à délimiter les frontières entre la Virginie, la Pennsylvanie, le Maryland, et les territoires respectifs des diverses nations sauvages intéressées. Le congrès s'est tenu à partir du 24 octobre jusqu'au 5 novembre. Le rapport contient un résumé des discours prononcés, la définition des frontières et les conditions. 15
- 2 juin,  
Johnson Hall. Sir William Johnson. Bordereau de paie, département des sauvages. 72
- 14 juin. Département des sauvages. Acquits de paiements faits aux inter-prètes, etc., 1er novembre 1772; 1er mai 1773. 73
- 14 juin. Sir William Johnson. Au sujet de quelques comptes de dépenses pour les sauvages. 97
- 14 juin. Le major Basset au général Gage. Conférence avec les sauvages qui ont amené les meurtriers de Pond, etc., à Détroit, laquelle a duré deux jours, les 9 et 10 mai 1773. 75
- 14 juin, Détroit. Le même au même. Confession des sauvages qui ont assassiné Pond, ses deux bateliers et un garçon. 82
- 14 juin, Détroit. Le même au même. Déclaration des chefs des Pottawatamies relativement à l'attaque dont M. Vanslick a été l'objet. Ils accusent les Français d'en avoir été les instigateurs. La page 87 et les suivantes jusqu'à 96 contiennent les doubles des confessions, etc. 85
- 14 juin, New-York. Le major Basset au général Haldimand. Concernant l'attaque sur la personne de Vanslick par des sauvages; blâme principalement les

- 1773 Français. A refusé des passe-ports pour Saint-Joseph à des trafiquants français et anglais. A refusé de recevoir des sauvages de cette localité jusqu'à ce qu'ils se conduisent mieux. Libérera les trois meurtriers de Pond quand arriveront leurs chefs. Page 98
- 15 juin, New-York. Le général Haldimand à sir W. Johnson. A pris le commandement pendant l'absence de Gage; désire être pleinement renseigné sur l'état des affaires des sauvages dans le nord. Dans le sud, il n'y a pas de perspective de paix entre les Creeks et les Choctas. 100
- 15 juin, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Félicite Haldimand de ce qu'il a obtenu ce commandement. Attend tous les jours des nouvelles des Shawanese et des Delawares, convoqués à un congrès concernant la circulation de certains colliers indiquant qu'il existe des projets de conspiration. 102
- 28 juin, Pittsburgh. Alexander McKee. Arrivée de six Shawanese venant de Scioto, au sujet des arpentages de terrains faits par les Virginiens. Se basant sur le fait que ces terres ont été vendues par les Six-Nations et les Cherokees, ils voudraient que les Virginiens leur payassent ces terres. 103
- 30 juin, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Les sauvages du nord se plaignent que le commerce se fait d'une manière irrégulière; les gouvernements provinciaux n'établissent pas les règlements qu'il faut. Les Shawanese et les Delawares veulent rompre avec les Six-Nations. Congrès convoqué au sujet de la conduite des sauvages de la Ouabash et des Pottawatamies. Les intrigues des Français dans le sud. Sa mauvaise santé exige qu'il s'absente. 105
- 5 août, Perth Amboy. Le juge en chef Smyth à Haldimand. A propos du passage de deux domestiques. Réponse du général Haldimand. 107 et 108
- 17 août, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Communiquant les discours de quatre chefs des Pottawatamies du Fort-Pitt. (C'est une répétition de ce qui est rapporté dans les pages 103 et 104.) 109
- 26 août, Parc Guy. Guy Johnson à Haldimand. Qu'il a envoyé au major Basset des instructions générales sur la manière d'agir avec les sauvages. 112
- 28 août, Montauk. Sir William Johnson à Haldimand. Sa mauvaise santé. Ne voit pas comment le major Basset eût pu faire autrement que de libérer les meurtriers sauvages, après les cruautés commises de gaieté de cœur par les trafiquants sur des sauvages de la même nation. Attend prochainement chez lui une nombreuse assemblée de sauvages de l'Ohio. Le colonel Johnson écrira ce qui s'y passera. 113
- 29 septembre, Parc Guy. Guy Johnson à Haldimand. Meurtre et vol commis sur des Français par des Senecas. Le chef a donné à ses gens l'ordre de prendre possession des objets volés pour les restituer. Les sauvages sont très choqués de ce meurtre, et conviennent que les meurtriers doivent être livrés. 115
- 15 septembre, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Santé de ce dernier. Conduite extraordinaire de M. Murray dans l'Illinois. Il devrait être pris des mesures pour empêcher les sauvages de vendre des terres sans le consentement de Johnson; il devrait profiter de l'occasion que lui offre l'assemblée pour régler cette question. Appréhende des difficultés à cause d'empiètements sur les terres. A reçu la nouvelle du meurtre commis par les sauvages sur les Français. 116
- 27 septembre, Détroit. Le major Basset. Réponse de Pitchibaon, chef pottawatamie, au discours de sir William Johnson à sa tribu et aux Six-Nations. 118
- 30 septembre, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. A moins que Sa Majesté n'arrête la pratique d'acheter des terres et de former des établissements trop à l'intérieur, là où il n'existe pas de gouvernement, il désespère

- 1773 d'atteindre ce résultat. Plaintes des sauvages à ce sujet. Les engagera à ne pas vendre de terres. A reçu une réponse favorable à son discours, de la part des sauvages de l'ouest. Le meurtre des Français est un acte de vengeance. 119
- 5 octobre, Brunswick. Samuel Cleveland à Haldimand. Au sujet de la composition d'une cour martiale. Page 121
- 7 octobre, New-York. Sir William Johnson à Haldimand. Une députation de chefs sauvages du Canada l'a tenu occupé. A envoyé ses comptes semestriels. 122
- 8 octobre, New-York. Le général Haldimand, par son secrétaire, à Cleveland. Relativement aux membres de la cour martiale. 123
- 15 octobre, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. La conduite des Senecas; leur a adressé un message sévère, vu qu'ils n'ont envoyé personne pour expliquer la mauvaise conduite des leurs. Le capitaine McLeod demande de ne pas être obligé d'aller à Ontario. 124
- 20 octobre, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Les spéculations foncières de M. Murray; ce que Maisonville dit de Kennedy. Envoie des traites pour les dépenses du semestre. Est impatient de savoir ce qu'ont décidé les Senecas au sujet du dernier meurtre. Le capitaine McLeod n'a pas besoin d'aller à Ontario avant le printemps. Naissance d'une fille au général Gage. 125
- 29 octobre, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. N'a pas confiance en Kennedy; a éprouvé Maisonville et se fie à lui. Les chefs des Six-Nations descendent pour conférer au sujet du meurtre; les lois doivent être mises en vigueur. Le remercie de sa bienveillance, pour le capitaine McLeod. A reçu une réponse des Pottawatomies à propos des meurtres et des vols commis depuis la cession du Canada. 127
- 25 novembre, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. En est venu à une conclusion avec les chefs des Six-Nations; ils remplaceront les pelleteries volées et livreront les meurtriers; disputes entre eux; un des mécontents s'est enui pour exciter d'autres nations à la lutte. 129
- 1er décembre, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Discute quelle est la meilleure manière d'agir à l'égard des meurtriers sauvages, et d'arranger cette affaire pour le mieux avec les Six Nations. 131
- 3 décembre, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Au sujet de la conduite de George Klock, homme d'une mauvaise réputation. Il a enlevé trois sauvages pour les faire servir en Angleterre à des desseins pervers. Les sauvages en sont exaspérés. Klock doit être arrêté. 132
- 17 décembre, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Au sujet de l'organisation du département des sauvages. Est d'accord avec lui sur la manière d'agir à l'égard des meurtriers sauvages. 135
- 22 décembre, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. A pris des mesures pour empêcher la fuite de Klock. A appris qu'un certain nombre de sauvages étaient rassemblés à la Ouabash. Les journaux publient un compte-rendu du meurtre commis sur des Virginiens allant à l'Ohio. Vient d'apprendre que Klock s'est embarqué avec un sauvage. 138
- 27 décembre, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Au sujet de l'organisation du département des sauvages. 139
- 1774  
6 janvier, New-York. Le général Haldimand, par son secrétaire, au colonel Nesbitt. Congé d'absence accordé au sous-lieutenant Turner du 47<sup>ème</sup> régiment. 141
- 6 janvier, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. L'organisation du département des sauvages. Nouvelles reçues de Kayaghsota, chef Ohio; les Français sont les instigateurs des dernières assemblées faites pour

- 1774 se concilier les sauvages en cas de guerre. Il ne faut pas se fier aux Shawanese. A envoyé un message par Kayaghshota. Page 142
- 7 février, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Son fils, sir John, va à New-York. Les Senecas, croit-on, rempliront leurs engagements. Inter-cède en faveur d'un déserteur, qui est resté parmi les sauvages et a été utile. 144
- 10 février, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Sa satisfaction de la conduite de Kayaghshota. L'insoumission des Shawanese; ils se trouveront sans doute humiliés par la résolution des Six-Nations de se débarrasser d'eux. L'avantage d'obtenir que les meurtriers senecas soient livrés. Est surpris de l'intervention des Français dans les affaires des sauvages. Prendra des mesures pour découvrir par quelle entremise ils communiquent avec le sud. Comment obtenir le pardon du déserteur Andrews. 145
- 24 février, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Les intrigues des Creeks; la combinaison n'est pas encore générale, mais ne sait pas ce qu'il en peut advenir, ou ce qu'il peut résulter de l'outrage qu'elle constitue à l'égard de la Nation anglaise. La guerre qui se fait entre eux et les Choctas est un heureux événement. 146
- 18 mars, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Les hostilités des Creeks dans la Georgie n'ont pas été poussées plus loin. Relation de la cause des meurtres et de ce qui s'est passé à cet égard. 147
- 19 mars, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Les mesures qu'il prend pour resserrer l'alliance entre les nations sauvages du nord afin de réprimer les sauvages insoumis. A autour de lui un certain nombre de sauvages, qui ont apporté des pelleteries pour remplacer celles volées aux Français l'année dernière, et il a aussi avec lui les chefs des Mohawks venus au sujet d'une dispute, existant entre eux et la municipalité d'Albany. 149
- 31 mars, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Nouveaux détails au sujet des meurtres commis par les Creeks. Soupçonne que les Shawanese essaieront d'accentuer la rupture. A retardé d'envoyer les chefs qui s'étaient préparés à partir pour négocier avec les sauvages du sud, jusqu'à ce qu'il ait d'autres nouvelles. A reçu une lettre de lord Dartmouth au sujet de l'établissement de l'Illinois; donnera sa coopération pour empêcher ce qu'il croit être une mesure dangereuse et impolitique. 152
- 7 avril, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Perspective de paix avec les Creeks; l'approuve d'avoir retardé d'envoyer les chefs des Six-Nations chez les Creeks jusqu'à ce que la chose soit devenue absolument nécessaire. Il se tiendra prêt en cas d'une rupture. M. John (Jehu?) Hay ira dans l'Illinois pour en rapporter une description du pays et des habitants; envoie par lui une proclamation contre les empiètements, et des ordres à l'officier commandant pour empêcher ces empiètements. 154
- 21 avril, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Les Six-Nations livrent les meurtriers senecas, mais intercèdent pour qu'ils aient la vie sauve. La provocation qu'ils ont reçue. Demande qu'ils aient la vie sauve. Les comptes de M. McKee au fort Pitt. 156
- 27 avril, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Donne leur pardon aux deux meurtriers senecas, à condition qu'il soit fait une restitution pleine et entière pour le vol. 158
- 29 avril, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. M. Hay va dans l'Illinois; Johnson devra lui donner des présents pour les sauvages; envoie copie des proclamations relatives aux empiètements sur les terres des sauvages. 159
- 29 avril, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Les prisonniers envoyés en prison; plusieurs des chefs attendent pour voir quel sera le résultat;

1774 la nouveauté de l'affaire occasionne beaucoup de discussions privées. La maladie de l'un des prisonniers aggrave l'état des esprits. Page 162

4 mai, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Envoie le double d'une lettre concernant les prisonniers. Espère que la clémence dont on a fait preuve en cette circonstance produira un bon effet. 164

5 mai, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. Ce qui s'est passé à l'assemblée tenue avec les sauvages, quand les meurtriers senecas ont été livrés. Sera prêt à donner sa coopération au sud, si c'est nécessaire. M. Hay est l'homme qu'il faut pour envoyer dans l'Illinoï. Importance de la coopération des Six-Nations. Demande le pardon du déserteur Andrews. 165

26 mai, Amboy. Le major Hamilton à Haldimand. A été acquitté à la cour martiale pour cause d'incompétence de la cour, par suite de la composition de cette cour. Demande qu'il soit constitué une cour régulière pour que les accusations portées contre lui soient jugées pleinement sur leur mérite. A cette lettre sont jointes les pièces de la cour martiale. 171

9 juin, Johnson Hall. Sir William Johnson à Haldimand. La conduite outrageante du colonel Cressor, et l'entrée à force ouverte des Virginiens sur le territoire des sauvages ont excité du tumulte parmi ces derniers. Les guerriers, quoi que fassent les chefs, ne se soumettront pas paisiblement aux empiètements commis sur les territoires de chasse; les quelques actes de violence qu'ils ont accomplis ne sont rien comparés à ce qu'ils souffrent. Les comptes de M. McKee. 174

15 juin, New-York. Le général Haldimand à sir William Johnson. Les deux meurtriers sauvages seront relâchés, mais il sera pris des mesures convenables pour faire indemniser les Canadiens. A remis le commandement au général Gage. Espère que les affaires au sud ont été réglées avec les Creeks, mais la conduite injustifiable du colonel Cressor attirera le juste ressentiment des sauvages. 176

20 août, Parc-Guy. Guy Johnson à Haldimand. Mort de sir William Johnson. A été recommandé pour lui succéder. Est entré en fonctions provisoirement, et a persuadé aux sauvages d'envoyer une délégation au sud. La conduite des Virginiens est un grand obstacle à toute mesure pacifique. M. John (Jehu?) Hay a été nommé agent résident à Détroit; il a reçu des instructions pour son voyage dans l'Illinoï. 178

31 août, New-York. Le général Haldimand au colonel Guy Johnson. Condoléances à l'occasion de la mort de sir William Johnson; compte qu'il pourra conserver l'influence qu'avait sir William parmi les sauvages. 179

CORRESPONDANCE AVEC LE BRIGADIER GENERAL TAYLOR ET AUTRES  
SUR LES AFFAIRES DES SAUVAGES, DE 1765 A 1774. VOL. I

B 11.

B.M., 21,671

1765  
4 octobre,  
Pensacola.

Le brigadier général Taylor au général Gage. Ne peut pas encore dresser le compte des dépenses extraordinaires de la province. Se propose de tenter l'approvisionnement d'Iberville et de Natchez par la voie du Mississipi en passant par les lacs, pour éviter d'aller à la Nouvelle-Orléans. La goëlette du gouvernement sera employée pour ce service et autres fins. Les ouvrages militaires à Natchez et à Iberville; exploration ordonnée. 1

1766  
27 mars,  
Fort Tom-  
beey.

E. Lagardère au gouverneur Johnston. Meurtre d'un sauvage par les Creeks; peut favoriser les vues du gouvernement en essayant d'accentuer la rupture entre les Creeks et les Choctas. 5

- 1766  
20 mai, Pensacola. Le brigadier général Taylor. Ordres pour la prise de possession du fort Tombechy, pour l'exécution des travaux et le maintien de l'ordre. 7
- 25 mai, Chesterca-Iusfa. S. Forrester au gouverneur Johnstone. Bataille entre les Français et les sauvages. Guerres intestines entre les sauvages. 10
- 29 mai, Pensacola. Marshal,—charpentier. Offre de réparer le fort de Natchez. 12
- 4 juin, Nouvelle-Orléans. Félix Manuel Riesch au brigadier général Taylor (en français). Lettre amicale. 13
- 17 juin, Mobile. F. Pousset au brigadier général Taylor. Plan pour la protection des plantations et des habitants de Mobile contre les sauvages. 14
- 26 juin, Charles Stewart au brigadier général Taylor. Tout est tranquille chez les Choctas; n'a rien appris au sujet des Creeks, sauf une incursion de peu d'importance. Différentes tribus viennent pour faire réparer des armes, etc. Les Chickasas ont fait la paix aux Illinois. L'expédition à Tombechy. 16
- 28 juin, Ville de Muckolassie. James Germany au gouverneur Johnstone. Les Creeks ont promis de garder la paix. Ils sont en guerre avec les Choctas. 18
- 28 juin, Muckolassie. Wolf-King (le Roi-Loup) au gouverneur Johnstone. Assurances d'amitié, lui exprimant qu'il désire la paix, et demandant du tabac, du café, etc. 19
- 30 juin, James Noble au brigadier général Taylor. Etablissements allemands sur les rives du Mississipi (?). S'il était nommé surintendant, il pourrait mettre le commerce dans les mains des Anglais. Demande au brigadier général Taylor de faire cette recommandation, etc. 21
- 17 juillet, Londres. M. P. à Thomas Miller. Au sujet d'une accusation portant que des lettres adressées aux officiers avaient été ouvertes. 23
- 18 juillet, Mobile. Daniel Clark au brigadier général Taylor. Lui demandant de payer un compte et d'en déduire le montant sur celui dû pour du bois. 24
- 20 juillet, Pensacola. Arthur Gordon au brigadier général Taylor. Donnant son opinion comme procureur général, que le contrôle des terres, maisons d'habitation, etc, de Sa Majesté dans la Floride-Occidentale appartient au gouverneur. 25
- 21 juillet, Mobile. Le lieutenant Ritchy. Inventaire de l'artillerie et des munitions d'artillerie expédiées de Mobile au fort Tombechy. 28
- 23 juillet, Pensacola. Jacob Blackwell. Qu'il a donné à M. Robert Ross l'autorisation d'exécuter son marché. 30
- 24 juillet, Nouvelle-Orléans. B. Macnamara au brigadier général Taylor. Accuse réception de deniers pour le service du roi. Exécutera les ordres relatifs aux bateaux, etc. 31
- 1er août, Pensacola. Le brigadier général Taylor au gouverneur Johnstone. S'informe comment obtenir les services de la goëlette du gouvernement, etc. 32
- 3 août, Pensacola. Le même au même. Encore au sujet de la goëlette du gouvernement. 34
- 7 août, Nouvelle-Orléans. Manuel F. Puesch (Riesch à la page 13) au brigadier général Taylor (en espagnol). Lettre écrite par le capitaine Francisco Rui. 36
- 20 août, Mobile. William Irving au brigadier général Taylor. Qu'il va se procurer des charrettes et envoyer des volailles, etc. 37
- 29 août, Mobile. J. Hendrie au brigadier général Taylor. On rapporte que des meurtres ont été commis par des sauvages. Les Choctas essaient de découvrir les meurtriers. Autres actes de violence perpétrés par des sauvages. Les Senecas et autres sauvages demandent des munitions pour se défendre. 38

- 1766  
30 août, Mobile. Robert Hannah. Déposition touchant le meurtre de deux trafiquants, Goodwin et Davis, commis par des sauvages. Page 41
- 3 septembre, Nouvelle-Orléans. B. Macnamara au brigadier général Taylor. Concernant les bateaux, avec le compte des déboursés. Envoie tous les comptes courants. Provisions pour Iberville. 44
- 8 septembre, Fort Tombechy. E. Lagardère au lieutenant Ritchy. Lui recommandant de faire monter les canons du fort, comme mesure de protection contre les sauvages. 46
- 10 septembre, Fort Tombechy. Le lieutenant John Ritchy au capitaine David Hope. Demande des bouilloires, etc. Se plaint d'une immixtion indue. Voudrait qu'il fût envoyé des provisions, ou bien le fort devra être abandonné. Mettra les soldats à la ration réduite. A besoin d'une caisse de médicaments. A été très malade de la fièvre. Demande un congé d'absence pour poursuivre Lagardère. 47
- 10 septembre, Tombechy. John Dawson au général Hope. A mis les provisions dans les petits bateaux et a renvoyé le grand avec son équipage, qui est malade. Impudence des Senecas. 52
- 13 septembre, Whitehall. Lord Shelburne à John Stuart. Déplaisir de Sa Majesté au sujet des fraudes, etc., commises au préjudice des sauvages, et au sujet d'appropriations illégales de terrains. Des mesures doivent être prises pour arrêter ces appropriations et empêcher les fraudes. A écrit au général Gage et aux gouverneurs des provinces pour qu'ils co-opèrent à cette fin. 53
- 16 septembre, Senechasa. James Adair au gouverneur Johnstone. Détails des actes de violence commis par les sauvages. Haine des Creeks contre les Anglais. Craintes qu'il ne se forme une dangereuse confédération. 55
- 18 septembre, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Description de l'état de délabération du port et des bâtiments à Pensacola. 59
- 18 septembre, Pensacola. Le même au même. L'importance des postes de Tombechy et de Natchez. L'état des esprits parmi les sauvages et l'effet qu'a pour eux la possession de ces postes. L'inconvénient et le danger qui résulteraient de la possession par les Espagnols du territoire à l'est du Missisipi. Comme il serait désirable de posséder la Nouvelle-Orléans; ses avantages pour le commerce des pelleteries, etc. 64
- 18 septembre, Pensacola. Le brigadier général Taylor aux lords de la trésorerie. Suggestion relative à la construction du fort de Pensacola, maintenant en ruine. Raisons qui contraignent à tirer sur le Trésor. Prix exorbitants. 69
- Pas de date (1776). Le brigadier général Taylor au général Gage. Etat salubre de Pensacola. La maladie règne parmi la garnison de Mobile. Disputes avec le gouverneur au sujet du service médical. Distribution des chirurgiens. Les garnisons à mettre dans les postes éloignés. 72
- 22 septembre, Mobile. J. Hendrie au brigadier général Taylor. Nouvelles d'une bataille de sauvages et de meurtres commis par les Creeks. On devrait demander les meurtriers, et s'ils ne sont pas livrés, la guerre devrait être déclarée. 74
- 27 septembre, Fort Tombechy. Le lieutenant John Ritchy au brigadier général Taylor. Etat de la garnison, des provisions, etc., au fort Tombechy. 76
- 28 septembre, Fort Tombechy. E. Lagardère au brigadier général Taylor. Relation détaillée des disputes qui ont eu lieu entre lui et le lieutenant Ritchy commandant le détachement de Tombechy. 77
- 29 septembre, Mobile. William Irving au brigadier général Taylor. Lui envoyant des volailles, etc. 88
- septembre, Pensacola. Le brigadier général Taylor aux lords de la trésorerie. Au sujet de l'état du fort, des magasins, etc. Il peut être obligé par nécessité

- 1766 urgente de dépenser de l'argent, et il demande qu'on ait égard à cela. Page 90
- 4 octobre, Pensacola. Le gouverneur Johnston au brigadier général Taylor. En conséquence d'un arrêté du conseil, il propose l'adoption de mesures défensives et une déclaration de guerre contre les Creeks. 92
- 6 octobre, Nouvelle-Orléans. B. Macnamara au brigadier général Taylor. Concernant des comptes. Ordre a été donné par M. Home d'expédier des provisions à Iberville; demande des ordres au sujet des bateaux. On attend l'arrivée du brigadier général Taylor à la Nouvelle-Orléans. 94
- 11 octobre, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Suggestions relative à la manière de conduire la guerre contre les Creeks. L'unité d'action est une nécessité. 97
- 11 octobre, John Field au brigadier général Taylor. Compte rendu des discours prononcés à un conseil tenu avec les Creeks. 163
- 15 octobre, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. A propos de comptes pour le paiement desquels il a été tiré des traites. 101
- 15 octobre, Pensacola. Le même au même. La rage des Creeks; la nécessité d'avoir des renforts et de l'artillerie. Doutes au sujet des Choctas. Croit que la guerre avec les sauvages aurait pu être évitée, n'eût été l'ambition de la province d'avoir le contrôle des dépenses publiques. Devoirs ardues de la garnison. Emplacements pour postes. 102
- 15 octobre, Mobile. William Irving au brigadier général Taylor. Expédie des approvisionnements. Demande à rester agent du fournisseur à Mobile. 105
- 15 octobre, Mobile. Charles Stuart au brigadier général Taylor. La dispute entre le lieutenant Ritchy et M. Lagardère au fort Tombechy. Autre meurtre commis par des sauvages. Provisions pour le fort et pour le commissaire des sauvages. Insalubrité de Mobile. 106
- 16 octobre, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Concernant les réparations aux forts Natchez et Bute (Iberville). Contrôle du gouverneur et du conseil sur les dépenses publiques. Les plans non arrêtés pour une guerre avec les sauvages. L'insolente conduite du garde-magasin de l'artillerie. Les mouvements des Espagnols à la Nouvelle-Orléans. De quel avantage serait la ville pour la Grande-Bretagne. Intrigues des Français parmi les sauvages. Il faut traiter avec ces derniers, autrement il n'y aura pas de paix. 108
- 18 octobre, Mobile. D. Clark au brigadier général Taylor. Concernant son marché pour la fourniture du bois; ses affaires avec Dawson, et plainte contre le capitaine Hope. Demande l'emploi de commissaire. 113
- 23 octobre, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Misérable état du fort et des casernes de Pensacola. Actes de violence commis par les Choctas. Plans pour de nouveaux travaux de défense. Variations de température. Les prétentions du gouverneur Johnstone. 117
- 4 novembre, Nouvelle-Orléans. B. Macnamara au brigadier général Taylor. Chariots commandés, deux pour Iberville. Comptes pour l'équipement de bateaux, envoyés à Natchez. Provisions expédiées à Iberville. Au sujet de commissions, etc. 121
- 4 novembre, Nouvelle-Orléans. Le même au même. A propos de déserteurs espagnols. 123
- 5 novembre, Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Taylor. Rapports contradictoires au sujet des desseins des sauvages. Craintes que les Français n'intriguent. Demande des renforts. 124
- 8 novembre, Pensacola. Le brigadier général Taylor à John Stuart. Définit les relations entre le lieutenant Ritchy et M. Lagardère à Tombechy. Voir aux munitions et aux provisions, et prendre des dispositions pour les paiements, etc. 127

- 1766  
25 novembre, Nouvelle-Orléans. François Don Rui au brigadier général Taylor, (en français). Les dangers qu'il a courus en revenant de Pensacola. Renseignements privés, etc. Page 130
- 29 novembre, Nouvelle-Orléans. B. Macnamara au brigadier général Taylor. Au sujet de comptes, etc. 133
- 30 novembre, Tombechy. Le lieutenant Ritchie au brigadier général Taylor. Ses disputes avec M. Lagardère au sujet de la distribution de la poudre, etc., aux sauvages. Craintes qu'inspirent les desseins des sauvages. A en réserve des provisions qui ont été payées avec de la poudre. Au sujet du montage des canons au fort. Il a obtenu la permission de se retirer avec une demi-solde. Salubrité de la place. 135
- 4 décembre, Mobile. Elias Durnford au brigadier général Taylor. A fait des arrangements pour fournir de l'écorce pour les casernes. Envoie un homme avec du bétail. 141
- (Déc. ?) 7, Pensacola. John Simpson à Charles Stuart. Les sauvages sont tranquilles. Les mauvaises nouvelles annoncées par les Choctas sont contredites. 162
- 10 décembre. Henry Fairchild au gouverneur Brown. Offre de fournir du bœuf frais, du beurre, du lait, etc. 142
- 13 décembre, Charleston. John Stuart au gouverneur Johnstone. Les meurtres commis par les sauvages. La nécessité pour les différentes provinces d'agir de concert dans le cas d'une guerre avec les sauvages. Une guerre avec les Creeks serait injuste et impolitique; leur désir d'entretenir des relations de bonne amitié. Expose ce point en détail. 143
- 17 décembre, Charleston. Le même au même. Les règlements concernant le trafic avec les sauvages seront mis en vigueur. Commissaire nommé pour les Creeks. 147
- 21 décembre, Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Taylor. Avec les ordres du jour, etc., relatifs à la plainte portée contre M. Lagardère. 149
- 27 décembre, Tombechy. Le même au même. Rapport sur les affaires des sauvages, et plainte contre le commissaire des sauvages Lagardère. 155
- 1767  
2 janvier, Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Taylor. Deux Choctas tués. Mécontentement de ce que le trafic se fait par la Nouvelle-Orléans. Visite d'un chef des Choctas après sa victoire sur les Creeks. Les dépenses d'entretien des Choctas. La répugnance du chef à faire visite au commissaire des sauvages. 171
- 12 janvier, Pensacola. Joseph Garrow au brigadier général Taylor. Demande un arbitrage relativement à des provisions qu'il a fournies. 174
- 15 janvier, Pensacola. Le même au même. Proteste contre le retard apporté dans la réception des provisions, et contre l'état où se trouvent les magasins. 175
- 16 janvier, Beanfort S. Carolina. John Stuart au brigadier général Haldimand. Les instructions qu'il a reçues du général Gage. Enumère les propositions faites par le gouverneur Johnstone au sujet de la guerre avec les Creeks. Communiquera tout ce qui concerne les sauvages. Les affaires avec les sauvages s'améliorent; les Creeks ont donné satisfaction pour le meurtre des trafiquants. Pas de négociation possible avec eux jusqu'au mois d'avril, etc. 176
- 22 janvier, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Traités tirés pour dépenses de casernement et autres. Transférera tout le contrôle au brigadier général Haldimand. Les travaux de construction des blockaus progressent. Nécessité d'études avant de commencer les ouvrages les plus importants. L'état des abords du port en conséquence de la barre. Les dépenses du poste. 180

- 1767  
22 janvier,  
Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. L'inconvénient de faire les réparations et les constructions sous l'empire des réglemens de la trésorerie. Ses efforts dans le but d'empêcher qu'il fût demandé des prix exorbitants ont en partie réussi. L'approvisionnement d'Iberville et la prise de possession du fort Natchez ainsi que d'autres travaux exigeant des dépenses, énumérés en détail. Transmet les pièces justificatives. Page 183
- 22 janvier,  
Pensacola. Joseph Garrow au brigadier général Taylor. Acceptant l'offre d'expédier les provisions. 186
- 23 janvier,  
Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Envoie le résultat de l'exploration de la rivière Iberville et du passage par le lac Pontchartrain, avec des remarques sur les avantages qu'offre cette route. Propositions sur l'érection et l'approvisionnement des postes ayant pour objet de renforcer et d'approvisionner les forts du Mississipi. Méfiance relativement aux desseins des Espagnols. 187
- 24 janvier,  
Pensacola. Le même au même, concernant les marchés pour fourniture de provisions. Approvisionnements pour Iberville et Natchez, à expédier par les lacs. Les frais d'expédition par la Nouvelle-Orléans. Avance au major Field. 194
- 15 février,  
New-York. Le général Gage au chevalier Montoult de Monterrand, Nouvelle-Orléans (en français). Ses plaintes à propos de son renvoi du département des sauvages et les calomnies du gouverneur Johnstone contre lui doivent être mises devant le roi, car Gage n'a pas de contrôle sur les gouverneurs. S'efforcera néanmoins de faire exécuter autant que possible la convention faite avec M. Stuart. 197
- 15 février,  
New-York. Le général Gage à M. La Gauterais, Nouvelle-Orléans (en français). Concernant ses prétentions en vertu d'une convention faite avec M. Stuart ; va écrire à ce monsieur sur le sujet en question, et à propos d'autres prétentions. 200
- 28 février,  
Pensacola. John Lorimer. Résolutions d'une assemblée de chirurgiens relatives au meilleur temps pour les troupes d'arriver à cette place afin d'éviter les mauvais effets de climat. 208
- Pas de date  
(1767). Le lieutenant Pierie. Narration d'un voyage d'Halifax à bord du sloop George, et agissements des Espagnols à Porto-Rico, ainsi que de l'équipage d'une frégate espagnole. Demande réparation. (Voir aussi la page 211.) 202
- 2 mars.  
Kingston,  
Jamaica.  
3 mars,  
Pensacola. Le lieutenant Pierie. (*Pas d'adresse*). Au sujet de sa narration. (Voir les pages 202 et suivantes jusqu'à 207). 207
- Le brigadier général Taylor au général Gage. Détail des travaux exécutés à Pensacola, et explications relatives aux dépenses qui ont dû nécessairement être faites. 212
- 4 mars,  
Tombechy. Le lieutenant Ritchy à E. Lagardère. On invoque, comme justification du meurtre d'un blanc, le rapport que Lagardère a dit à un chef qu'il pourrait tuer blanc ou peaux-rouges avec la poudre qu'il lui avait donnée. Espère que ce rapport n'est pas vrai, mais craint le contraire vu qu'il a désobéi aux ordres du brigadier général Taylor, etc. Lui recommande de prendre des mesures pour établir son innocence. Se défie de l'interprète, et conseille à Lagardère de ne pas parler d'une guerre avec les Creeks ; les précautions qu'a coutume d'observer Ritchy quand il s'agit de querelles parmi les sauvages. 215
- 4 mars,  
Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Arrivée de Haldimand à la Jamaïque. La guerre continue entre les Creeks et les Choctas. Approvisionnements pour Tombechy et Natchez. Doute de l'utilité de Tombechy, mais le surintendant des sauvages pense différemment. Si les trafiquants étaient éloignés de la Nouvelle-Orléans, il croit que les sauvages seraient paisibles. Les motifs

- 1767 intéressés des commissaires des sauvages. Les desseins égoïstes de la province sont frustrés par suite du départ du gouverneur Johnstone. Page 218
- 4 mars, Tombechy. Le lieutenant Ritchie au brigadier général Taylor. Parle de sa lettre à Lagardère (voir pages 215, 216 et 217), et l'opinion qu'il a de sa conduite. A engagé les services d'un autre interprète, ne se fiant pas à l'interprète actuel. Se plaint des agissements de Lagardère avec les sauvages, et de leur mauvais effet. On rapporte que les Chickasas se préparent à tomber sur les Creeks. Le mal causé par les commissaires des sauvages. L'insubordination de Lagardère, etc. 221
- 4 mars, Tombechy. E. Lagardère à Charles Stuart. Copie de son journal contenant le qu'il a fait relativement au meurtre d'un blanc par un sauvage, dont il est question dans les lettres du lieutenant Ritchy (de 215 à 217 et de 221 à 226). 227
- 5 mars, Tombechy. Le lieutenant Ritchy au major Chisholm, Mobile. Sur ses querelles avec Lagardère et la raclée que Ritchy lu a donnée. Lairareté des provisions. La selle et le fusil du blanc assassiné ont été renvoyés. 239
- 6 mars, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Neile, le garde-magasin, a été arrêté pour être traduit en cour martiale; son élargissement par ordre du gouverneur; procès pour dommages intérêts, etc., et procédures subséquentes. 242
- 7 mars, Pensacola. Le même au même. Plans pour ouvrir une route de communication du Mississipi aux lacs Maurepas et Pontchartrain. 246
- 8 mars, Fort Bute. Joseph Prince, chirurgien, au brigadier général Taylor. Demande d'être remplacé à son poste. Si non, il se propose de quitter le service. 249
- 11 mars, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Harvey, A.G. Mémoire sur le climat de la Floride et sur le meilleur temps où doivent y être relevées les troupes. 250
- Mars, Tombechy. E. Lagardère à Charles Stuart. Ses querelles avec le lieutenant Ritchy. 253
- 14 mars, Mobile. Charles Stuart au brigadier général Taylor. La manière dont il a traité les sauvages coupables de mauvaise conduite. Le meurtre commis par les Choctas. Les Chickasas envoient des détachements contre les Creeks; on s'attend que les Cherokees se joindront aux autres pour l'attaque. Espère lui donner tous les renseignements à Pensacola. 256
- 14 mars, Mobile. Le major Chisholm au brigadier général Taylor. Arrivée de recrues et d'habillements. La conduite du lieutenant Ritchie. Des vivres et des renforts sont partis pour Tombechy. Pas de passage pour les forts du Mississipi par voie de la Nouvelle-Orléans. Voudrait un congé pour se rendre à Pensacola. 259
- 14 mars, Mobile. Charles Stuart au brigadier général Taylor. Quelques vols ont été commis par les sauvages. Une déposition a été reçue et est transmise au sujet du meurtre d'un blanc. Un commissaire a été nommé pour les Creeks. Guerre entre les Chickasas, les Cherokees et les Creeks. Le meurtrier sauvage se livre lui-même. La conduite du lieutenant Ritchy. 262
- 16 mars, Tombechy. E. Lagardère au lieutenant Ritchy. Qu'il consentira à la distribution de munitions au détachement de Choctas, au fort. 265
- 23 mars, Pensacola. Le brigadier général Taylor au général Gage. Meurtre d'un blanc. Le plan du gouverneur Johnstone, consistant à faire de grandes concessions à Natchez. La guerre intestine entre les sauvages. Comment agir avec les Creeks. Les querelles entre le lieutenant Ritchy et Lagardère à Tombechy. Doute des avantages de l'arrangement fait au sujet des commissaires des sauvages. 266

- 1767  
1er avril, (Nouvelle-Orléans.) B. M. (B. Macnamara (?) à Robert Collins. Pour lui communiquer sa lettre de délégation. Page 269
- 1er avril, Charleston. John Stuart au brigadier général Taylor. Part pour rencontrer les Creeks et les trafiquants en Georgie, et de là pour rencontrer d'autres sauvages. Transmet les règlements relatifs au trafic, et demande qu'il soit donné ordre aux officiers de les mettre en vigueur, etc. 270
- 5 avril, Tombechy. E. Lagardère au lieutenant Ritchy. Qu'il est sommé de comparaître devant une cour matiale et qu'il lui faut obéir. 272
- 5 avril, Tombechy. Le même au même. Lui intimant qu'il peut inspecter son bagage (de Lagardère) avant son départ. 273
- 16 avril, Nouvelle-Orléans. B. Macnamara au brigadier général Taylor. Chariots, munitions, etc., pour Iberville. 274
- 17 mai, L. Reily au brigadier général Taylor. Offrant de louer des nègres pour 10 ou 12 mois. 275
- 22 mai, Pensacola. Le brigadier général Haldimand. Règlements pour le poste de Tombechy. 276
- 28 mai, Pensacola. Le même. Au sujet d'une réclamation pour du bois coupé sur la concession de lord Elibank. 277
- 2 juin, Tombechy. Le lieutenant Richey au brigadier général Haldimand. Arrivée de provisions. Réparations du fort. Les chevaux volés ont été retrouvés. Evasion d'un meurtrier. Hostilités des sauvages. Parle du meurtre d'un blanc. La salubrité et la fertilité du pays. 278
- 7 juin, Augusta, Ga. John Stuart au brigadier général Haldimand. Comptes rendus d'assemblées tenues avec les sauvages. Les limites en arrière de la Caroline du Nord et de la Virginie sont établies. Règlement satisfaisant avec les Creeks; toutes les entrevues ont été amicales. Lord Shelburne désapprouve la fomentation de querelles parmi les sauvages. 281
- 10 juin, Tombechy. Le lieutenant Richey au brigadier général Haldimand. Retour de l'expédition des sauvages sans résultat. A envoyé un interprète à la tribu pour s'enquérir de ses desseins. Suggère comment traiter les Creeks qui viennent à Mobile, de façon à pouvoir prévenir leurs complots. Adhésion d'un des principaux chefs, ci-devant grand ami des Français. Ses contestations avec Lagardère. 284
- 25 juin, Charleston. John Stuart à M. de la Cohaye. Concernant les comptes qui lui sont dus. 291
- 25 juin, Charleston. John Stuart au brigadier général Haldimand. Satisfaction qu'éprouvent les Creeks au sujet du règlement du trafic; ils sont pour envoyer des délégués pour tracer les limites de la Georgie et de la Floride Occidentale. Les Cherokis sont aussi en termes d'amitié avec nous. Le tarif du trafic avec les Choctas et les Chickasas sera réglé. 293
- 29 juin, Pensacola. Le brigadier général Haldimand au colonel Taylor. Brouillon de lettre amicale. 296
- 29 juin, Pensacola. Le brigadier général Haldimand au colonel Taylor (en français). A transmis des lettres à son adresse. Le procès du major Farmer. Etats à faire. 298
- 22 juillet, St. Augustin. Le brigadier général Taylor au brigadier général Haldimand. Demande qu'il soit pris des mesures pour empêcher le sous-lieutenant St. John d'avoir des rapports illicites avec la femme d'un soldat. 300
- 22 juillet, Charleston. John Stuart au brigadier général Haldimand. Est heureux de voir constater que les affaires des sauvages sont meilleures qu'on ne s'y attendait. Le remercie des peines prises pour s'enquérir des plaintes, etc. La délimitation de la frontière des Cherokis en arrière de la Caroline du Nord a été terminée d'une manière satisfaisante. La paix règne parmi les sauvages de ce district. 302

- 1767  
23 juillet,  
Saint-Augus-  
tin. Le brigadier général Taylor au brigadier général Haldimand. Etablissement d'un nouveau poste dans la Floride Orientale; fera connaître le chemin à plusieurs hommes. L'arrivée du *Cygné* à la Havane; il avait reçu l'ordre de partir du Moro et a essuyé le feu. L'*Adventure* a aussi essuyé le feu. Les défenses du Moro sont formidables; elles sont décrites. Page 304
- 25 juillet,  
Mobile. Charles Strachan au capitaine David Hope. Concernant les chevaux perdus dans l'expédition de Tombechy, et le peu de chance qu'il y a de les recouvrer. 309
- 1er août,  
Saint-Augus-  
tin. Mme Taylor au brigadier général Haldimand. Billet personnel. 310
- 6 août,  
Saint-Augus-  
tin. Le brigadier général Taylor au brigadier général Haldimand. Officiers envoyés pour la cour martiale et marché fait avec le navire qui les porte. Les difficultés relatives à la cour martiale qui aura à faire le procès du major Farmer et réflexions sur les motifs dont est animé le gouverneur Johnstone. 312
- 6 août, Saint-  
Augustin. Le même au même. Remarques au sujet de la route du nouveau poste entre la Floride orientale et la Floride occidentale. Doit rester à la demande du général Gage, pour s'occuper de la construction des casernes. Espère que Haldimand sera bientôt dans la Floride orientale. Rations des soldats. Messages personnels. 315
- 16 août,  
Pensacola. Charles Stuart au brigadier général Haldimand. Envoie la liste des articles qu'il est nécessaire d'expédier aux postes du Mississipi pour qu'ils soient distribués aux sauvages. Demande qu'il soit envoyé des instructions aux officiers commandants pour faire cette distribution. 318
- 1er septembre  
Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Haldimand. Fera son possible pendant l'absence de commissaire. Les violences commises par les trafiquants. Demande copie des ordres du surintendant. C'est de l'absence de ces ordres que sont résultés les malentendus avec Lagardère. Les ordres qu'il a donnés pour l'aide à fournir par les troupes. La vilénie des individus employés au département des sauvages. Les dépôts d'approvisionnements pour les sauvages sont restés sans protection par suite de la fuite d'un agent qui en était chargé. Sa conduite à l'égard des sauvages et les desseins de Lagardère tendant à mettre le désordre parmi les différentes tribus sauvages. Etat sanitaire du poste. Envoie un état de la garnison. Ordre donné aux trafiquants de lui envoyer tous les chevaux du roi qu'ils pourront trouver. 319
- 15 septembre,  
Pensacola. Le brigadier général Haldimand au brigadier général Taylor (en français). Arrivée des officiers pour la cour martiale, mais il ne sait pas quand pourront être recueillis les témoignages. Va employer le sloop en lui faisant transporter un détachement à Saint-Augustin. A reçu les situations mensuelles indiquant le nombre d'officiers absents. Obéir aux ordres du général Gage relativement aux casernes, etc. Le félicite des lettres flatteuses qu'il a reçues de lord Shelburne et d'avoir réglé avec la trésorerie. 325
- 22 septembre,  
Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Haldimand. Envoie un meurtrier. Expédition des Choctas contre les Creeks. Les Creeks sont dans le sentier de la guerre et attaquent un village, malgré l'avis artificieux qu'il leur a donné de ne pas attaquer les Choctas. La politique à observer. Rapport fait par un trafiquant parmi les sauvages des desseins des Creeks contre les blancs. Agissements des Chickassas. Au sujet de fournitures pour le fort. Il lui faut congédier l'interprète à défaut d'argent pour le payer. 328

- 1767  
4 octobre,  
Charleston. John Stuart au brigadier général Haldimand. Le remercie de l'aide qu'il lui a donnée au département des sauvages. Les querelles entre le lieutenant Ritchy et Lagardère. Plaintes faites par le ministère à propos des dépenses du département des sauvages. Les difficultés que lui causent les distributions de présents faites par les gouverneurs et les demandes des sauvages. Meurtres et violences commis par les Cris d'en-bas. Page 333
- 5 octobre,  
Pensacola. Le brigadier général Haldimand au brigadier général Taylor (en français). Envoie un détachement du 9ème. Comment il a disposé du reste. A employé le sloop au transport du bois. Les troupes abattront le bois dont elles ont besoin. Expédie des effets d'équipement laissés par le colonel Taylor, etc. Envoie des ingénieurs pour faire rapport sur la situation d'Appalachie. 336
- 5 octobre,  
Mobile. Charles Stuart au brigadier général Taylor (en français). Se conformera aux ordres reçus. Lettres à Ritchy. Les Choctas sur le sentier de la guerre; on rapporte qu'ils menacent Tombechy s'il leur est refusé des munitions. A donné ordre à McIntosh de faire rendre aux Chickassas les prisonniers français. Plaintes des Français trafiquant au lac Pontchartrain. Le nombre des sauvages sur le sentier de la guerre est, dit-on, de 1,000. 340
- 6 octobre,  
Pensacola. Le brigadier général Haldimand au colonel Taylor (en français). Au sujet du détachement du 9ème. Comment le sous-lieutenant St. John peut être éloigné de la femme qui le suit. 342
- 6 octobre,  
Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Haldimand. Démonstration hostile des Choctas contre le fort; il leur a parlé et ils se sont retirés. 343
- 16 octobre. James Hewett à McGillivray et Struthers. Le Capitaine Rouge et 24 Choctas ont été tués par les Creeks, qui ont livré la médaille, le haussecol, etc., qu'il emportera. Parle de la visite à Tombechy (voir 343, 344). Les blancs sont blâmés au sujet du massacre, considéré comme étant le résultat des renseignements donnés aux Creeks. 345
- 27 octobre,  
Pensacola. Le brigadier général Haldimand au colonel Taylor. Arrivée du navire venant de New-York, mais pas de lettres. Espère que le détachement du 9ème, destiné à Saint-Augustin, y est arrivé. Les soldats, en destination d'Appalachie ne sont pas encore partis. La température s'améliore et l'état sanitaire de la place est meilleur. Messages personnels. 347
- 1er novembre, Charles Stuart au brigadier général Haldimand (en français). (Une partie de l'original est déchirée.) Parle de la nécessité (apparemment) d'être en bons termes avec les Chickassas. 355
- 16 novembre,  
Tombechy. Le lieutenant Ritchy au brigadier général Haldimand. S'excuse de lui envoyer le trafiquant accusé d'avoir assassiné son domestique. La mort du Capitaine Rouge et de ses hommes; a assisté les survivants. Va surveiller leurs agissements et peut obtenir des renseignements de son frère adoptif. Une partie de guerriers a été envoyée contre les Creeks. Liste des prisonniers, etc. 356
- 20 novembre,  
Tombechy. Le même au même. Arrivée de Pousa-Homa avec 341 guerriers contre les Creeks; leur fournit des munitions, etc. 360
- 16 décembre,  
Mobile. Charles Stuart au brigadier général Haldimand. Partira pour Tombechy. L'expédition de M. Pitman sera retardée par le mauvais temps. Le rassemblement des sauvages peut retarder l'évacuation du fort. Le commissaire des Chickassas doit le rencontrer à Tombechy avec des sauvages choisis pour neutraliser l'effet des mauvaises nouvelles. La manière dont il faudrait traiter les Chickassas fidèles. 361

- 1768  
8 janvier,  
Mobile.  
13 février,  
Saint-Augustin.  
14 février,  
Saint-Augustin.  
23 février,  
Saint-Augustin.  
11 mars,  
Mobile.  
24 mars,  
Charleston.  
5 avril,  
Pensacola.  
28 avril,  
Pensacola.  
29 avril,  
Mobile.  
29 avril,  
Pensacola.  
Mai,  
Pensacola.  
13 mai,  
Pensacola.  
2 juin,  
Rivière au  
Paille.  
16 juin,  
Nouvelle-  
Orléans.
- David Thomson, canonnier, à John Weir. Reçu de munitions d'artillerie. Page 364
- Le colonel Taylor au brigadier général Haldimand. Les prétentions du gouverneur Grant, qui veut assumer pleinement le commandement des troupes comme le gouvernement dans les affaires civiles. 365
- Le même au général Gage. Résumant les réclamations faites par le gouverneur Grant pour avoir le commandement des troupes, et exposant ses propres idées sur cette question. 368
- Le même au brigadier général Haldimand. Attend son arrivée à Saint-Augustin. Attendra lui-même jusqu'à ce que la construction des casernes soit avancée. Retards que subissent les lettres. Discute la valeur des travaux de défense de la Havane. La pénurie des troupes grâce au gouverneur Johnstone; ses usurpations de pouvoirs. Les frais inutiles de réparation du fort de Pensacola sans plan régulier. Messages personnels, etc. 373
- Le lieutenant Ritchy au major Hutchison. Qu'il a été mis en arrestation pour une réclamation du prix d'un cheval, loué pour servir au transport du détachement à Tombechy. 378
- John Stuart au brigadier général Haldimand. L'heureuse évacuation du fort Tombechy. Le règlement satisfaisant des comptes de M. Gautrais; sa nomination comme commissaire des petites nations du Mississippi, etc., lui a été envoyée. Le lieutenant Henderson remplace Lagardère. Présents pour les sauvages, reçus à Mobile. Le système de distribution de ces présents par les gouverneurs. Négociations entre les Cherokees et leurs ennemis; escarmouche entre les Chickassas et les Creeks, et présents faits aux Creeks par le gouverneur Grant. 380
- Le major Farmer au brigadier général Haldimand. Demandant la convocation d'une cour martiale. 384
- Le brigadier général Haldimand à Mme Taylor. Lettre personnelle. 385
- M. de la Gautrais au brigadier général Haldimand (en français). Partira demain pour le lac. Obéira à toutes les instructions. 387
- Le brigadier général Haldimand au colonel Taylor (en français). Le malentendu entre lui et le gouverneur Grant n'affecte pas son commandement des troupes, tel qu'il est à présent établi. Il doit faire rapport directement au général Gage, en envoyant des doubles de ses rapports à Haldimand. Il doit suivre les ordres du général relativement aux casernes. Relèvement des troupes recrues. Le capitaine Jenkins doit chercher des terres boisées pour en tirer du combustible et du bois de construction pour Saint-Augustin. 388
- Le brigadier général Haldimand au colonel Taylor. Les limites respectives du pouvoir civil et du pouvoir militaire. 393
- Le lieutenant Ritchy au brigadier général Haldimand. Demande la permission de tirer une traite sur lui, si la perte des chevaux dont il a déjà été parlé est portée à son compte, et demande un congé pour se rendre en Angleterre. 395
- N. de la Gautrais au brigadier général Haldimand (en français). Des embarras financiers l'ont empêché de se rendre à Bâton Rouge aussitôt qu'il l'avait promis. Annonce qu'il a été vendu des liqueurs spiritueuses aux sauvages, demande des troupes pour arrêter ces trafiquants. Attire son attention sur ses comptes relatifs à l'expédition aux Illinois. 397
- Garin, notaire, à M. d'Aubry (en français). Exposé de l'arrangement fait avec ses créanciers par M. de la Gautrais. 400

- 1768  
18 juin. Le lieutenant Ritchy. La décision arbitrale dans la cause entre lui et Orbaun Dumoriez. Page 409
- 28 juin, Mobile. Charles Stuart au brigadier général Haldimand (en français). Tout est tranquille; il partira dans quelques jours et fera rapport. Les Chickassas ne sont pas arrivés, une épidémie ayant sévi parmi leur chevaux. Ils ont rejeté les ouvertures des Creeks. Plaintes à Natchez au sujet du trafic d'eau-de-vie; c'est la cause des désordres. 410
- 2 juillet, Nouvelle-Orléans. N. de la Gautrais au brigadier général Haldimand (en français). N'est pas encore arrivé à Bâton Rouge. Rendra compte de ses découvertes. Règlement de comptes avec ses créanciers. 412
- 1er août, Savannah. John Stuart au brigadier général Haldimand. Les affaires des sauvages transférées des surintendants aux gouverneurs des colonies. Tous les postes de l'intérieur seront évacués sauf Niagara, Détroit et Michillimakinak. La délimitation de la frontière du territoire des sauvages, s'étendant en arrière de la Georgie, n'est pas terminée. On rapporte qu'il a été fait des propositions de paix entre les Creeks, les Choctas et les Chickassas. 415
- 15 septembre, Natchez. Le lieutenant Lovell. Compte de provisions, etc., livrées à des tribus sauvages. 418
- 27 octobre, Pensacola. Le brigadier général Haldimand, à John Stuart. Le changement dans l'administration des affaires des sauvages; le gouverneur l'a tenu secret. La politique de médiation doit être suivie à l'égard des sauvages. Arrivée des garnisons des forts Bute et Natchez. Le lieutenant Lovell tirera des traites pour les provisions fournies aux sauvages. Le fort à Natchez avec les pierriers, etc., ont été livrés conformément à l'ordre du lieutenant-gouverneur, mais Natchez a été démoli. 419
- 29 octobre, Pensacola. Charles Stuart au brigadier général Haldimand. La mort du Capitaine Rouge et l'effet produit sur les Creeks les rendent sourds aux ouvertures de paix, et découragent les Choctas. L'insolence des sauvages; le mauvais effet du présent système de trafic. Raisons qu'on peut donner pour motiver l'abandon du fort Tombechy. Massacre de Français par les Chickassas. La cause de ce massacre, et le caractère des Chickassas. La bonne foi du gouverneur français de la Nouvelle-Orléans. 349
- 11 décembre, Fort Panmure. John Bradley (pas d'adresse). L'état alarmant des affaires. A pris possession du fort, mais celui-ci est ouvert à tout venant; il est en ruines. 424
- 16 décembre, Saint-Augustin. George Phyn au major Hutchison. Arrivé des capitaines Varlo et Hume. Perte du grand bateau plat qui a amené le capitaine Hodgson, mais pas de pertes de vie, tout le bagage a été perdu. Détachements qui se préparent à partir pour Charleston, C. S. Retard de la part du maître du bâtiment. 426
- 1769  
27 juillet, Pensacola. Charles Stuart au brigadier général Haldimand (en français). Accuse réception de lettres, etc. Le mauvais état des affaires dans la Floride Occidentale. La conduite de M. Brown depuis la mort du gouverneur Elliot. Il ressent la perte résultant du départ de Haldimand. La conduite du lieutenant-gouverneur à l'égard de Stuart qu'il a remplacé dans le conseil par un jeune ingénieur. Le triste effet de la mort d'Elliot relativement aux affaires des sauvages dans la colonie. Fera son possible pour maintenir la paix avec eux. Des renseignements sur ce sujet seront donnés par M. McGillivray et autres. 428
- 23 septembre, Appalachie. Charles Stuart au brigadier général Haldimand (en français). Est arrivé ici à la poursuite des Espagnols. La conduite du lieute-

- 1769     nant-gouverneur Browne au sujet de cette expédition, en engageant un navire sans fournir les choses nécessaires ni donner d'instructions. A lui-même procuré toutes les choses nécessaires, Browne comprenant sa faute. Le général O'Reilly est attendu à la Nouvelle-Orléans avec des troupes espagnoles. Désire savoir qu'elles sont les vues de Haldimand sur la ligne de conduite à adopter à l'égard des Espagnols. Page 432
- 7 octobre,     John Stuart. Compte des dépenses (pour les sauvages) faites  
Charleston.     dans le district du sud à l'ancien établissement avant le 1er  
novembre 1768. 422
- Pas de date.     Le brigadier général Taylor au général Gage. Récapitule en  
quel état de délabrement est son quartier et les autres inconvé-  
nients. La conduite du gouverneur Johnstone qui retient des  
papiers, etc. Le major Farmer à la Nouvelle-Orléans. Capacité  
du havre de Mobile. A propos de comptes, etc. 189
- Pas de date.     Guy Johnson au colonel Williams. Questions relatives aux pou-  
voirs de l'autorité civile et militaire au sujet des logements pour les  
officiers et les soldats 191
- Pas de date.     Liste des hommes en état de porter les armées chez les différents  
nations sauvages ; elle contient les noms des diverses tribus avec le  
nombre des guerriers de chacune de ces tribus. En tout 30, 630. 436
- Pas de date.     Pas de nom. Observations faites aux sauvages au sujet des vio-  
lences commises. 438
- Pas de date.     G. P. Chauvet au brigadier général Taylor (en français). Surprise  
des colons français de Campbelltown relativement au retrait des  
troupes, du fort, troupes qui étaient destinées à servir de protection  
contre les sauvages. Ils demandent avec instances cette protection  
pour prévenir la dispersion de la colonie, par suite de la folie de  
deux ou trois personnes. 440
- Pas de date.     *Board of Trade*. Sommaire d'un plan, suivi du plan même, pour  
l'administration future des affaires des sauvages, comprenant une  
liste des tribus, les règlements, le trafic, etc. 442
- Liste des sauvages accusés d'un meurtre récent. 472

CORRESPONDANCE AVEC LE BRIGADIER GÉNÉRAL TAYLOR ET AUTRES  
AU SUJET DES AFFAIRES DES SAUVAGES, DE 1765 À 1774. VOL. 2.

**B. 12.**

**B. M., 21,672.**

1770

2 mars,  
Charleston.

John Stuart au général Haldimand. A communiqué à lord Hillsborough et au général Gage toutes les nouvelles qu'il a reçues au sujet des Creeks et des Espagnols. Croit que les sauvages se sont mépris sur les intentions des Espagnols. La cession de terres faite par les Choctas a une grande valeur. Il est important de contenter les petites tribus du Mississipi en bas de l'Iazoo. La Floride occidentale est très resserrée du côté de Pensacola. Les Creeks sont très opiniâtres ; ne peut tenir de congrès sans les ordres du roi. La diversité des lois relatives aux trafiquants parmi les sauvages dans les diverses provinces crée de la confusion. Cours de circuit établies dans la province (Caroline du Sud). Ne peut donner à M. Charles Stuart l'assistance de commissaires. Un armurier est nécessaire aux Chickassas. La politique du général O'Reilly consistant à tenir les sauvages dans un état de sujétion. Les Espagnols moins dangereux que les Français. 1

8 mai,  
Saint-Louis.

Bellame à M. Mollere, avocat, Ouabash, au poste de Saint-Ange. Kennedy sera commissaire auprès des Espagnols. Un certain

1770

nombre des révoltés à la Nouvelle-Orléans ont été tués, et un certain nombre ont été envoyés à la Bastille. Les Grands Sautaux ont tué trois des Anglais. Une garnison a été placée à Kaos. Tous les habitants doivent se tenir prêts. Guerres intestines entre les sauvages du haut Mississipi et ceux du Missouri. Les Sioux ont tué un Français. La lettre contient principalement des messages d'amitié.

Page 5

26 août,  
Charleston.

John Stuart au général Haldimand. La réconciliation opérée entre les Creeks et les Choctas a laissé une favorable impression de l'influence anglaise. La Virginie accepte la frontière fixée par les dernières instructions du roi. Les chefs des Cherokis s'assembleront en octobre pour la confirmer. Va essayer de découvrir quels sont les desseins des Shawanese et des tribus du nord, qui ont entretenu des menées secrètes avec les sauvages du sud. 7

25 novembre.

1771

23 janvier,  
Charleston.

Pas de signature (le général Haldimand?) à Charles Stuart. Rapports reçus des actes de violences commis par des sauvages. 87

John Stuart au général Haldimand. La confédération des sauvages du nord et de l'ouest avec les différentes tribus témoigne des agissements des Shawanese dans le sud. L'état des esprits. Dangereuse situation de la Floride Occidentale, par suite de l'état incertain des affaires des sauvages; s'y rendra au printemps. Ne peut pas demander plus de terres à présent. Est content que son assistant (Stuart) n'ait pas fait la paix entre les Choctas et les Creeks, car la guerre peut déjouer les projets de la confédération de l'ouest. Croit que les désordres en Floride résultent de difficultés relatives à la police locale. A réglé la frontière des Cherokis avec la Virginie. 10

18 avril,  
Pensacola.

Charles Stuart au général Haldimand. Les plaintes des sauvages exposées en détail. Les Chickassas, s'ils obtenaient le redressement de leurs griefs, formeraient un corps de bons et braves sauvages, prêts à rendre n'importe quel service. Les Choctas, leur perfidie. Les Creeks, leur caractère belliqueux. Les maux résultant du fait qu'on laisse les provinces régler le trafic avec les sauvages. Les trafiquants de race blanche sont sans foi ni loi. Les machinations de Mortier (Mortar) et de Bel Homme (Handsome Fellow) des Oatsfu-kies. Les mesures qu'il a prises pour les déjouer. Le danger qu'il y a d'encourager les hostilités entre les nations sauvages au cas où elles feraient la paix entre elles. Les tribus qui habitent les lacs et les rives du Mississipi; leurs mouvements sont surveillés. Soins à prendre dans la distribution des présents; les qualités requises de quiconque est chargé de cette distribution. 12

19 avril,  
Floride-Ouest

David McClush et Timothy Tryon. Dépôts relatives à des actes de violences commis par des sauvages. 23 et 26

8 mai,  
Mobile.

M. Grant au gouverneur Chester. Transmettant une pétition des habitants de Mobile pour demander protection contre les sauvages. 29

8 mai,  
Tockahatches

Joseph Cornella au gouverneur Chester. Compte-rendu d'entretiens avec les sauvages au sujet des limites. 32

8 mai,  
Fort Char-  
lotte.

Le capitaine Connor au général Haldimand. Goëlette arrivée, fera mettre à bord les canons, etc., avec toute la diligence possible. Violences commises par les Choctas; ils sont allés jusqu'à frapper la sentinelle. 35

10 mai,  
Pensacola.

Le gouverneur Chester au général Haldimand. Transmettant copie de la pétition de Mobile et des lettres relatives aux actes de violences commis par des sauvages. Verrait avec plaisir le général Haldimand à ce sujet. 36

15 mai.

Charles Stuart au général Haldimand. La seule raison des agissements des Alabamas était que les autres avaient passé au delà de

- 1771 leurs limites. Est porté à croire que tous ceux qui ont été volés em-  
piétaient. Les sauvages sont tranquilles. Page 95
- 30 juin. C. H. Stuart au général Haldimand (en français) Envoie des  
lettres qui ont été prises par un parti de Chickassas dans le bagage  
d'un Français qui était accompagné par des sauvages en guerre avec  
les Chickassas. Les Chickassas confirment la nouvelle qui vient des  
députations des nations du nord. 37 et 84
- 20 novembre, John Thomas. Déposition au sujet des tentatives faites par  
Sur le Missis- Terrasco, sujet espagnol, pour soulever les sauvages. 38  
sippi. Voir aussi la page 59.
- 12 décembre. John Thomas à John Stuart, surintendant des affaires des sau-  
Fort Bute. vages. Fait toutes les investigations possibles sur les agissements  
des Espagnols avec les Chickassas. Demande encore des médailles  
à distribuer aux Arkansas. Son entretien avec les sauvages le 25  
octobre. Diverses tribus sont décidées de vivre en bons termes sur  
la rive anglaise du Mississipi. Son arrivée à Natchez. Agissements  
des trafiquants non licenciés. Liste des guerriers sauvages. Histoires  
racontées par les Français aux sauvages. Dessins des Espagnols. Ils  
fortifient la Nouvelle-Orléans. Cette lettre entre dans les détails des  
opérations de celui qui l'a écrite, etc. 40
- 13 décembre, John Thomas à don Unsaga Amizaga. Donnant un exposé des  
Fort Bute. agissements des officiers franco-espagnols avec les sauvages, et des  
mesures qui ont été prises pour induire les sauvages à retourner sur  
leurs terres. A confiance dans l'honneur et la loyauté du gouverneur  
Amizaga. 61
- 21 décembre, John Thomas au général Haldimand. Au sujet des sauvages qui  
Fort Bute. ont convenu de retourner s'établir sur la rive anglaise du Missis-  
sipi. Les Espagnols ont découvert une route du Mexique à la Nou-  
velle-Orléans; 350 hommes, etc., sont en marche. 67
- Pas de date John Stuart au général Haldimand. Le congrès des sauvages  
(décembre satisfaisant. Les Chickassas incommodes. Le chef Paya Mataka  
1771 ?) reconnu comme intermédiaire de la correspondance. Retour de  
Charles Stuart. Inspection de Tombeby, faite par M. Romant. 69
- 1772 John Stuart au général Haldimand. M. Fairchild dans la Caroline  
8 janvier, du Nord. Démission du lieutenant Thomas. Ses comptes seront  
Charleston. examinés, par ordre du général Gage. Les Creeks insolents; doit les  
rencontrer ainsi que les Cherokis à Augusta. Au sujet d'une cession  
de terres. Nouveau gouvernement sur l'Ohio. Ses remerciements  
pour l'intérêt qu'il prend à la correspondance du lieutenant Thomas. 101
- 26 février, Le même au même. La conduite de M. Thomas est étonnam-  
Mobile. ment bizarre; en a exprimé sa désapprobation. A à trouver un  
endroit où il peut être utile. Charles Stuart est prêt pour une  
autre expédition. 72
- 12 mai, Le même au même. Est revenu très faible de la Floride Occi-  
Charleston. dentale. Pas de nouvelles des sauvages. Lord Hillsborough écrit  
pour recommander l'économie. Pas de nouvelles de Fairchild. On  
annonce l'établissement d'un nouveau gouvernement sur le Mississipi.  
L'Assemblée (de la Caroline du Sud ?) dissoute, etc. 73
- 29 mai, Charles Stuart. A reçu la visite de Chickassas, qui sont partis  
Fort Chartres pour Kastaskias. Ils ont commis là un violent outrage dont les  
détails sont donnés. 75
- 30 mai, Le capitaine Lord. Détails de l'outrage dont il est question dans  
Kaskaskias. la lettre de Charles Stuart (page 75.) 77
- 21 juin, John Stuart au général Haldimand. Est encore retenu au lit. Les  
Charleston. Creeks paraissent bien disposés. Frontières à délimiter. Les Creeks

- 1772 d'en bas feront réparation pour la violence commise. Ont renvoyé les prisonniers. Les Cowetas ont mis à mort un guerrier pour meurtre, etc. Les trafiquants en sont à l'extrême limite de dérèglement. Les Cherokees sont pacifiques. Renverra M. Taill (Taitt ?) chez les Creeks. La rumeur d'un nouveau gouvernement sur le Mississipi n'était pas fondée. Page 79
- 24 juin, Pensacola. Christopher Long. Exposé de l'acte de violence commis par les sauvages le 29 mai, à Kaskakias, et déjà mentionné; (voir page 75 et suivantes jusqu'à 78), ainsi que de l'outrage perpétré par les Kickapous. 82
- 10 juillet (1773 ?) Mobile. Charles Stuart au général Haldimand (en français). Résultats de l'investigation sur le meurtre des blancs; trois ont été tués au lieu d'un comme le disaient les sauvages. Pai Mingo Etensey était à la tête du parti sur les agissements duquel sont donnés des détails. S'il n'y est pas apporté de remède, les choses empireront probablement. La bonne conduite des Choctas. 169
- 24 juillet, Pensacola. Pas de signature (John Thomas ?) au général Haldimand. Que les matériaux du fort Bute ont été détruits et lui-même a été chassé avec le concours des officiers espagnols. 85
- 31 juillet, Mobile. Charles Stuart au général Haldimand (en français). Négociations de paix entre les Talapousses et les Choctas. Les Cherokees menacent de tomber sur les Choctas s'ils ne font pas la paix. Espère que les Creeks d'en haut ne viendront pas pour fixer les limites avant qu'il ait des nouvelles de M. Stuart (John). Craint qu'ils ne viennent pour régler leurs différends avec les Choctas. Le lieutenant Thomas a demandé une cour d'enquête 318
- 3 septembre, Chickasaw Nation. John McIntosh au général Haldimand. Les mouvements des sauvages du nord dans le but de former une confédération contre les Anglais. 89
- 13 septembre, Charleston. John Stuart au général Haldimand. Promotion du général Haldimand. La défense du lieutenant Thomas. Il a un caractère propre à créer des embarras. Meurtre d'émigrants de la Virginie, commis par les Cherokees; la nation le désavoue. Compte que les Creeks consentiront à la cession de leurs terres. Charles Stuart réside à Pensacola jusqu'au règlement de la limite des sauvages. Partage de la Pologne. Embarras financiers en Europe. Les abondantes récoltes dans la Caroline du Sud, ont rendu la population dissipée et luxurieuse. 92
- 13 septembre, Pensacola. John Thomas au général Haldimand. Désire qu'il soit fait une enquête sur sa conduite militaire et civile. Les accusations portées contre lui l'ont été par les trafiquants parce qu'il est intervenu pour protéger les sauvages. 97
- 27 octobre, Pensacola. Le général Haldimand à John Stuart (en français). Les sauvages sont tranquilles; les discordes doivent être attribuées aux trafiquants. Au sujet de la fixation des limites avec Emistisigue. Est content de M. Taitt. L'acquiescement de M. Thomas. La peine que s'est donnée M. Stuart pour découvrir où est M. Fairchild, etc. 386
- 9 décembre, Whitehall. Montfort Brown. Ordres en sa faveur, datés du 4 novembre 1772, pour déboursés faits par lui pour le salaire d'un assistant-surintendant des affaires des sauvages à Mobile. 99
- 1773 Lord Dartmouth. Acquitte le lieutenant Thomas de tout ce qui est plus grave que des fautes, mais laisse l'affaire au général Haldimand. 100
- 1er janvier, Le général Haldimand. Reçu par lui à New-York en juillet. Cours des limites entre les Creeks et les Cherokees. 136
- Janvier, Pensacola. John Thomas au général Haldimand. Demande une enquête sur ses griefs pour avoir été chassé des casernes, etc. Avec des dépositions assermentées, etc. 103

- 1773  
24 avril,  
New-York. Lo général Haldimand à John Stuart. Lui demandant reçus généraux, pour des sommes d'argent avancées au département des sauvages. Page 117
- 1er mai,  
Mobile. Charles Stuart. Agissements des Chickassas aux Illinois. 118
- 5 mai,  
Whitehall. Lord Dartmouth au général Haldimand. Intercède en faveur du lieutenant Thomas. 119
- 3 juillet. Pas de signature. John Stuart (?) au général Haldimand. Transmet des renseignements sur les intentions des nations sauvages ; les Caughnawagas ont été les premiers à accepter les ceinturons. Croit que le but est d'amener les sauvages de l'ouest à la raison. Les Chickassas ont remporté un avantage sur les Creeks, ce qui est heureux. 137
- 5 juillet,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. Remercie Haldimand de sa bienveillance, etc. A obtenu une cession de grande valeur en Georgie. Le lieutenant Thomas est arrivé ; sa conduite est convenable. La recommandation de Lord Dartmouth est embarrassante. 142
- 5 juillet,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. Les limites de la cession faite par les sauvages en Georgie (voir page 136). La difficulté de disposer des comptes des trafiquants. Règlements pour les trafiquants. Meurtre d'un Chickassa. On dit que le ceinturon a été placé chez les Cherokis par les Sénécas. 145
- 5 juillet,  
Charleston. Le même au même. Liste des traites tirées pour le département des sauvages. 148
- 5 juillet,  
Seneca. Alexander Cameron. Copie des dires des chefs senecas et cherokis au sujet de meurtres commis par des blancs. 151
- 21 juillet,  
Cherokee Nation. Alexander Cameron à John Stuart. Relation du meurtre d'un trafiquant, commis par le chef en second de Toguak (sauvage). 160
- 28 juillet,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. Liste des traites tirées pour faire face aux dépenses du département des sauvages 162
- 28 juillet,  
Charleston. Le même au même. Meurtre de deux sauvages, commis par un colon de la Georgie. Arrestation du père du colon ; récompense offerte pour la capture du meurtrier. Il est nécessaire de contenter les sauvages. Assemblée des sauvages. A tiré des traites pour les dépenses. 164
- 6 août,  
New-York. Le général Haldimand à John Stuart. Est satisfait des prompts rapports faits sur les dispositions des Creeks ; espère que leur dessein de former une confédération pourra être frappé d'impuissance. Le danger à craindre des Creeks s'ils sont débarrassés de leurs guerres. Convient que ce n'était pas le temps propice de demander satisfaction pour le meurtre des colons virginieniens, mais insiste pour que cette demande soit faite en temps opportun. Espère que les rapports du Petit Charpentier (*The Little Carpenter*) sont véridiques, et que la confédération du nord pourra châtier les tribus de l'ouest. 167
- 9 août,  
New-York. Le même au même (en français). Au sujet de l'envoi du lieutenant Thomas à son poste du Mississipi. Comment cela peut être évité (voir la lettre de Stuart, page 197). 3 6c
- 10 août,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. Obéira aux instructions du général Gage, lui intimant de correspondre avec Haldimand pendant son absence. Mesures prises pour savoir ce qui se passe à l'assemblée des délégués des tribus du nord, des Creeks et des Chickassas. Revient à la relation antérieure du meurtre de deux Cherokis en Georgie et de la fuite du meurtrier. Transmet les remarques des

- 1773 guerriers de la nation ; meurtre d'un blanc. La conduite des sauvages n'accuse aucune intention hostile, etc. Page 170
- 12 août, Le général Haldimand à John Stuart. Déploie le meurtre des New-York. deux Cherokis. Démarches à faire pour découvrir le meurtrier, et récompenses offertes. Les amis de la victime doivent en être informés, et quelques présents doivent leur être faits. 172
- 16 août, John Stuart au général Haldimand. Avis de traites tirées pour Charleston. le département des sauvages. 174
- 20 août, Le même au même. Les sauvages sont pacifiques ; pernicieux Charleston. effets du rhum. Il ne peut y être remédié que par l'intervention du gouvernement de la Métropole. A réintégré le lieutenant Thomas à son poste du Mississipi. Poursuit Richard Pears pour établissement illégal sur le territoire des sauvages. A employé un arpenteur pour faire le tracé des frontières entre la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Georgie. 176
- 1er septembre, Le même au même. Avis de traites tirées. Charleston. 178
- 9 septembre, David Taitt. A réclamé les nègres aux Creeks d'en bas ; en a obtenu Woosichie. cinq et le paiement partiel d'un sixième. Il n'a pas été reçu satisfaction de la part des Cowetas. Tracé de la frontière à Alabamaha. Hickory Ground, 24 septembre 1773.—Les nègres de McKeil ne sont pas encore pris. Les discours hostiles des Creeks. On annonce l'arrivée d'armées espagnoles. Négociations heureuses avec les sauvages. L'*Alligator &c.*, devrait être surveillé. Les mesures à prendre pour les faire tenir tranquilles. Vol commis sur des gens de Natchez. Il désire que ces gens s'établissent. Rien encore décidé relativement à la mort du sauvage à Pensacola. 180
- 30 septembre, John Thomas. Reçu de présents destinés aux petites tribus du Mississippi. 401
- 6 octobre, John Stuart au général Haldimand. Avis de traites tirées. Charleston. 185
- 11 octobre, Alexander Cameron. Est arrivé de son voyage chez la nation cherokee. Rapports alarmants de la part des trafiquants ; il n'en est pas occupé. N'a pu découvrir de mauvaises intentions à Toquah. Les rapports disant que les sauvages de cet endroit se joignent à la Confédération du nord pour faire la guerre aux blancs, ne sont pas fondés. Le but de la confédération est d'établir la paix. Les Creeks sèmeraient volontiers la discorde. Le grand ascendant d'Oucconastohat. Le meurtre d'un blanc par le chef en second est un accident ; détails sur ce meurtre. Les trafiquants qui apportent du rhum aux sauvages vont amener une guerre. Le procès de Richard Pears. Le Petit Charpentier s'est éloigné avec un parti de guerriers, ses messages d'amitié à M. Stuart. 187
- 16 octobre, John Stuart au général Haldimand. Avis de traites tirées. Charleston. 192
- 17 octobre, Le même au même. N'a pas eu encore de nouvelles des Creeks de Charleston. la part de M. Taitt ; il ne leur a pas encore été livré de munitions. Va faire punir le meurtrier Hezekiah Collins. A envoyé la lettre de Haldimand à M. Cameron pour qu'elle soit montrée aux Cherokis. Les Chickassas et les Choctas sont tranquilles. Paya Mataka voulait aller en Angleterre. Rien à craindre des sauvages près de la Floride, si ce n'est ce qui peut résulter de l'importation surabondante du rhum. Les limites de l'Arkansas fixées du côté anglais de la rivière. Poursuite de ceux qui ont empiété sur le territoire des sauvages. 194
- 18 octobre, Le même au même. Est peiné de ne pas avoir reçu la lettre de Charleston. Haldimand avant d'établir M. Thomas sur le Mississipi ; son motif pour cela. A écrit au gouverneur espagnol. Pas de nouvelles récentes des sauvages. (Voir la lettre de Haldimand, page 380 c) 197

- 1773  
14 novembre, New-York, de plaintes au sujet de sa conduite militaire, et qu'il ne peut inter-venir dans sa conduite civile. Page 202
- 22 novembre, Charleston. John Stuart au général Haldimand. Lui envoyant un résumé de la lettre de Cameron au sujet des Cherokis (voir page 187), et aussi un résumé de la lettre de M. Taitt, avec des observations. Traite tirée pour faire face aux dépenses de la poursuite contre Pears. Au sujet de traites tirées, etc. M. Charles Stuart va à New-York. 203
- Novembre, New-York. Le général Haldimand à John Stuart. Accuse réception de ses lettres. Remarques sur la nomination du lieutenant Thomas. Ordre de payer la balance des fonds du Mississipi. 200
- 14 décembre, Virginie. Arthur Campbell à lord Dunmore. Massacre de colons par des sauvages qu'on suppose être des Cherokis. 206
- 20 décembre, Virginie. Lord Dunmore à John Stuart. Transmettant une lettre d'Arthur Campbell (page 206). Va prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer des meurtriers. 208
- 28 décembre, New-York. Le général Haldimand à John Stuart. Accuse réception de ses lettres. Est au fait des relations commerciales entre les Espagnols et les habitants de la Floride; n'en appréhende pas de mauvais résultats, mais ce commerce doit être surveillé. Ordre de payer des traites. 209
- Pas de date (1773). Le gouverneur Wright. Compte-rendu d'un entretien avec les Creeks et demande de réparation pour meurtres commis par leurs jeunes gens. 120
- 1774  
3 janvier, David Taitt. Envoie copie des plaintes des chefs des Creeks relativement au défaut d'exécution des articles du traité d'Augusta. 213
- 5 janvier, Charleston. John Stuart à Francis Hutchison. Transmettant des traites. 215
- 5 janvier, Charleston. John Stuart au général Haldimand. Richard Pears a subi son procès pour avoir acheté des terres des sauvages; jugement en faveur de la Couronne. Ouceonastotah, chef cheroqui, donne des assurances pacifiques; leur confédération faite dans le but d'amener à la raison les sauvages de l'ouest. Désapprobation des propositions hostiles de Mortier. La conduite de Mortier est depuis plus amicale. Emistisigne blessé; sa mort sera une perte. Agissements des Espagnols avec les Creeks. Suggère la nomination de M. Rousseau comme interprète. 218
- 3 et 12 janvier Il y a un double à la page 221.
- David Taitt. Détails d'une bataille entre les Choctas et les Creeks. A transmis une liste des griefs au gouverneur Wright. Les marchands sont en retard dans l'exécution de leurs engagements. Meurtre annoncé de blancs. Les trafiquants prendront des licences. Arrivée du chef en second; insiste pour que le bateau marchand remonte la rivière Coosa. Désir de la paix, que les blancs pourraient effectuer, croit-on. Les Creeks se proposent de partir en guerre au printemps. Le refus des trafiquants de prendre des licences. Sa détermination de faire exécuter la loi. 224
- 17 et 22 janvier, Charleston. Charles Stuart au général Haldimand. Transmet une liste des petites tribus. Arrestation d'un interprète à la Nouvelle-Orléans. Recommande que Rousseau soit engagé comme interprète. Se propose d'aller à Londres et d'acheter une promotion. Rapport fait par le gouverneur Wright de meurtres commis par les Creeks. Maux qu'engendre le trafic du rhum. M. Stuart se propose d'aller en Géorgie. Lord Dunmore rapporte qu'un meurtre a été commis par les Cherokis. Le danger qu'il y a de coloniser les terres nouvellement cédées. 228

- 1774  
22 janvier,  
Petite Tal-  
lassie. David Taitt. Les sauvages doivent donner satisfaction pour les meurtres commis. Détails du meurtre à Ogesehee. Il sera tenu une assemblée pour régler toutes ces questions. Il est à désirer qu'on empêche les gens de voyager parmi les nations sauvages, car il est difficile de prévenir le vol, etc. Page 233
- 24 janvier,  
Petite Tal-  
lassie. David Taitt. Disputes au sujet de présents aux sauvages. Demande des instructions. Licences de trafiquants; des trafiquants non licenciés vont de ville en ville. Massacre de sauvages. 246
- 27 janvier,  
Savannah. Le gouverneur Wright à John Stuart. Former une alliance des autres nations sauvages contre les Creeks. 250
- 27 janvier,  
Petite Tal-  
lassie. David Taitt au gouverneur Chester. Difficulté de recevoir des lettres. A été informé par le gouverneur Wright des meurtres commis à l'Ogichee. Les détails de ces meurtres. Nombre des sauvages tués cet hiver. 251
- 28 janvier,  
Savannah. John Stuart à Alexander Cameron. Au sujet des meurtres récents commis par les sauvages en Georgie. Cameron doit aller parmi les sauvages de son district pour s'assurer de leur attachement. Il n'ira pas plus loin que le fort du Prince Georges et enverra dire au Grand Guerrier de s'y rendre auprès de lui. 254
- 28 janvier. Le gouverneur Wright. Lettre aux chefs et aux guerriers des Creeks d'en haut et d'en bas, au sujet des meurtres récemment commis sur les terres cédées. 256
- 29 janvier,  
Petite Tal-  
lassie. David Taitt. Les meurtres et le soulèvement des Cowetas en Georgie. 260
- 3 février,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. Envoie les détails des meurtres et des actes de violence commis par les Creeks. Panique parmi les habitants de la Georgie; désertion de la milice. Préparatifs de défense. Ordre donné à M. Charles Stuart et à M. McGillivray, de revenir. Craint l'effet de ces nouvelles parmi les Creeks d'en haut. Les sauvages se plaignent d'être fraudés. Les Cherokis paraissent amis, mais il ne faut pas s'y fier. Il doit être envoyé plus de présents à distribuer. Les trafiquants sont malheureusement parmi les Creeks avec de nouvelles marchandises. S'il est à propos de le faire, invitera les chefs à une conférence pour donner aux trafiquants le temps de déguerpir et aux provinces celui de se préparer. Les demandes incessantes de terres, et la conduite des trafiquants sont les causes de mécontentement, etc. 261
- 4 février,  
Petite Tal-  
lassie. David Taitt. Compte-rendu d'entretiens amicaux entre les Creeks et John Stuart, surintendant des affaires des sauvages. 272
- 4 février. David Taitt. Compte-rendu de déclarations amicales de la part des Abicas, des Tallapuses et des Alibamas aux Cassitas, aux Palla-chocolas, aux Hitchitas et aux Cowetas. 278
- 4 février, Edward Wilkinson. Paroles amicales de la part des Cherokis. 280
- 4 février,  
Lochaber. Alexander Cameron. La panique causée par la défaite de la milice d'Augusta. Les hommes qui, en temps de paix, tueraient tous les sauvages, se sont dispersés pour se mettre à l'abri. Se prépare à la défense. A eu la visite d'un chef de Senecas, témoignant des sentiments d'amitié; en attend d'autres. Visitera les Cherokis. Cause du massacre commis par les Creeks. Découverte du cadavre de M. Grant. 282
- 9 février,  
Lochaber. Alexander Cameron. Attend une visite des Creeks pour discuter d'affaires; nécessité de troupes régulières. Va-t-il mettre les Cherokis en conflit avec les Creeks? 285
- 10 février,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. Le parti de sauvages qui a attaqué la milice de la Georgie ne comptait que 17 hommes; c'est

- 1774 le même qui a tué Shirroll. La terreur régnant dans cette province du sud ne saurait être exprimée. Les Creeks désavouent toute part dans l'action. Cameron n'épargnera aucune peine pour tenir les Cherokis dans la voie droite. La Georgie ne peut attendre de secours de la Caroline du Sud ; l'état de désunion des corps législatifs. Le fait qu'on a arrêté la vente des terres cédées en Georgie le contraint de payer pour les présents. Demande l'aide de Haldimand. Page 287  
Il y en a un double à la page 291.
- 15 février, Savannah. Le gouverneur Wright au général Haldimand. Contenant une relation des meurtres dont il est parlé dans d'autres lettres. La force des Creeks et la faiblesse de la milice. Ne peut agir que sur la défensive jusqu'à ce qu'il soit envoyé des secours, ce qu'il demande. 295
- Il y en a un double à la page 300.
- 16 février, Saint-Augustin. John Moultree au général Haldimand. Ne croit pas générale la défection des sauvages. Envoie un message aux Creeks par deux voies différentes ; les Creeks ne sont vraisemblablement pas pour se jeter dans une guerre générale tandis que la guerre sévit entre eux et les Choctas. La faiblesse de la garnison. Il reste peu de munitions, et on y manque d'argent. 305
- 21 février, Sugar-Town. Edward Wilkinson. Déclarations d'amitié de la part des Cherokis. 309
- 22 février, New-York. Le général Haldimand à Charles Stuart. Craint que les actes de violence commis par les Creeks soient plus qu'une audacieuse tentative de la part d'un petit nombre, mais qu'elles viennent d'un parti formé parmi eux dans le but de chercher à amener une guerre. Compte qu'elle pourra être évitée. S'assurer des Chickassas et engager les Choctas à poursuivre avec vigueur la guerre contre les Creeks. Nécessité d'être prudent. 313
- 23 février, Charleston. John Stuart au général Haldimand. Transmettant une liste de traites qu'il a tirés. 316
- 24 février, Charleston. Charles Stuart (en français). Le retard forcé qu'il a éprouvé à cause des troubles causés par les sauvages. Recommande Rousseau comme interprète, et aussi Fournernet, qui peut être utile. Le gouverneur de la Nouvelle-Orléans a emprisonné Fabre. Le major Dickson, etc., parmi les sauvages. Liste des petites nations du Mississipi entre la Nouvelle-Orléans et la rivière Rouge. 386e
- 25 février, Keowee. Alexander Cameron. Déclarations amicales de la part des Cherokis. 320
- 25 février, Upichie. David Taitt. Le nombre de meurtres commis par les Cowetas rend impossible la demande de satisfaction, faite par le gouverneur Wright. Danger où sont tous les traficans d'être tués. Les irrégularités en matière de trafic sont la cause de tout le mal. 323
- Pas de date (vers février, 1774.) Georges Galphin au Jeune Lieutenant, chef sauvage, au sujet des meurtres dernièrement commis par sa tribu. 270
- 2 mars, Choté. Carter. Paroles amicales de la part d'Occounastota. 332
- 8 mars, Charleston. John Stuart au général Haldimand. Lui et le gouverneur Wright se proposent de convoquer les chefs des Creeks dans le but de les presser de donner satisfaction pour les meurtres commis ; cela donnera au moins le temps aux trafiquants de déguerpir. Rien ne sera fait sans l'intervention de Haldimand ; la confusion règne au sein des diverses législatures. 334
- 9 mars, Georgie. Adresses des deux Chambres au gouverneur, portant que demande de secours militaires contre les sauvages a été faite au gouvernement impérial, etc. 336

- 1774  
10 mars,  
Savannah.  
12 mars,  
Mobile.
- Le gouverneur Wright au général Haldimand. Transmettant les adresses des deux branches de la législature de la Georgie. Page 341
- John McIntosh. Plaintes des sauvages, (Choctas) au sujet de trafiquants, qui apportent du rhum. Guerre acharnée entre les Choctas et les Creeks. Un parti est en marche contre ces derniers. On attend Pia Mataka. McIntosh se propose de visiter les Choctas et les Chickassas au mois prochain. 344
- 13 mars,  
New-York.
- Le général Haldimand à John Stuart. Le résultat du procès de Pears sera publié pour empêcher les autres d'empiéter sur le territoire des sauvages. L'hostilité de Mortier. Espère qu'Emistisigue se rétablit. Sur le commerce des Espagnols avec les sauvages. Observations sur les meurtres commis par les Cris; ils n'oseront guère s'aventurer dans une guerre générale; croit que Stewart peut agir de façon à la détourner. Approuve les mesures qu'il a prises ainsi que celles du gouverneur Wright. Encourageant la guerre que se font les Choctas et les Creeks. A donné ordre de payer les traites de Stuart. 346
- Il y en a un double à la page 350.
- 28 mars,  
Savannah.
- Le gouverneur Wright. Proclamation pour l'arrestation de Thomas Fee, à cause du meurtre du Dindon Furieux (Mad Turkey), Creek d'en haut. 354
- Mars,  
Keowee.
- Alexander Cameron. Conférence des chefs du Tooguloo (Cherokis). Quelques hommes s'étaient joints aux Cris, mais la nation désirait la paix avec les blancs. Nécessité de se hâter et d'être résolu pour abattre les Cowetas. Le blâme jeté sur le rhum par le Corbeau-augros-ventre. Un parti est en route avec un message pour les Creeks. Craint que les chefs ne puissent retenir les jeunes gens. Les tortures infligées à M. Grant. Désire marcher contre les Creeks avec un parti de Cherokis. Compensation pour le meurtre commis par Collins. Au sujet de diverses expéditions. 325
- Mars,
- John Stuart par M. Ogilvy. Liste de documents relatifs aux affaires des sauvages. 343
- 8 avril,  
Savannah.
- David Taitt. Que deux chefs des Creeks d'en haut et un des Creeks d'en bas seront à Savannah. Tout était tranquille à son départ, mais le meurtre de deux sauvages peut avoir changé cet état de choses. 357
- 10 avril,  
Savannah,
- Le gouverneur Wright. Mande à M. Stuart l'arrivée de M. Taitt et des sauvages. Les amusera jusqu'à ce que M. Stuart puisse venir. 358
- 12 avril,  
Keowee.
- Alexander Cameron. Beaucoup de paris parmi les sauvages; un grand nombre ont tout perdu et sont partis nus. Le parti envoyé chez les Cowetas rapporte qu'ils ne sont pas disposés à se battre, mais qu'un certain nombre de leurs jeunes gens s'étaient battus. Détails sur le meurtre d'un Creek; les remontrances de la nation; la barbarie croissante des blancs. Les colons avertis de partir. Les intrigues de Carter pour obtenir des terres. Le meurtre de Français. Les messages pacifiques des Creeks du centre et d'en bas. Il a rappelé à tous les sauvages la nécessité d'observer les traités pour leur propre sauvegarde. 359
- 16 avril,  
Charleston.
- John Stuart. Va à Savannah pour rencontrer les chefs sauvages. Les trafiquants ont tous déguerpi de chez les sauvages. 367
- 17 avril,  
Charleston.
- John Stuart. Avis de traites tirées (deux lettres). 368
- 23 avril,  
Savannah.
- John Stuart. A eu un entretien satisfaisant avec les deux chefs; mesures convenues pour obtenir satisfaction pour les meurtres commis par les Creeks; la prudence apportée par M. Taitt dans ses actes. Les soupçons que suscite la conduite des Cherokis, etc. 372

- 1774  
23 avril,  
Savannah. John Stuart. Le succès de la poursuite contre Pears est dû à l'existence des lois locales. Doute qu'il serait tenu compte de la proclamation de Sa Majesté, dans la période actuelle de licence. Les entretiens avec les chefs sauvages, etc. Le remercie d'avoir accepté les traites. Page 375
- 25 avril,  
Charleston. William Ogilvy. Transmettant des documents relatifs aux affaires des sauvages. Au sujet des meurtres commis sur des sauvages par Thomas Fee, etc. 377
- 27 avril,  
Charleston. William Ogilvy. Transmet copie d'une lettre. 379
- 12 mai,  
Charleston. John Stuart. Avis de traites tirées. 380
- 14 mai,  
New-York. Le général Haldimand à John Stuart. La perspective d'un règlement avec les Creeks ; les dérèglements des habitants des frontières. Les Cowetas ont été égarés par la vilénie d'un des leurs. Les tenir à court de munitions. L'astuce des Cherokis ; ils fomentent des troubles de la part des Creeks. La conduite prudente de M. Taitt. Combiner des mesures avec les gouverneurs pour empêcher les trafiquants d'apporter tant de rhum. 382
- 17 juin,  
Chickasaw. John McIntosh. Retour des Cherokis avec des chevelures qu'ils ont scalpées aux blancs ; leur chef crie vengeance parce qu'il a été tiré sur lui. 385
- 30 juin,  
New-York. Le général Haldimand à John Stuart. Cède le commandement au général Gage. Transmet un compte à Stuart pour qu'il l'examine. 387
- 22 juillet,  
Mobile. Charles Stuart. Les Creeks n'ont pas encore donné satisfaction. Les Cris d'en haut sont tranquilles parce qu'ils ont peur. Les Choctas offrent de partir en guerre contre eux. Meurtres commis par Pai Mingo sur l'Illinois. Les Chickassas désapprouvent complètement sa conduite. Pai Matakô se plaint que le rhum déprave sa tribu. Les dépenses occasionnées par le fait que tant de sauvages viennent au poste. 388
- 13 septembre,  
Charleston. John Stuart. Les efforts faits pour arrêter le trafic avec les Creeks déjoués par le cupidité des trafiquants. Confédération des Shawnees, des Delawares et des Mingos. Agissements de Pai Mingo avec les Cherokis. Il a été scalpé. Le zèle des patriotes a rendu la société tout autre chose qu'agréable. La population a les yeux fixés sur le congrès. 394
- Septembre,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. A examiné les traites envoyées par le général Haldimand (voir page 387). Note les différences. 395
- 20 novembre,  
Charleston. John Stuart au général Haldimand. A réglé les différends avec les Cris ; la Georgie est délivrée de la crainte d'une guerre terrible. Cameron a reçu satisfaction des Cherokis. Mauvaise conduite des Chikassas. Emistisigue a contribué à l'établissement de la paix. Paix faite en Virginie avec les Shawnees et les Delawares. La population est enflammée d'enthousiasme politique ; on fait l'exercice ; on ne boit pas de thé ; il n'y aura pas d'importation au mois prochain. Lui présente le sous-lieutenant Hay, etc. 397

CORRESPONDANCE AVEC LES GOUVERNEURS DES PROVINCES, DE  
1765 A 1774.

B. 13.

B.M., 21,673.

Le gouverneur Johnstone. Traité avec les Creeks au sujet de terres.

1

- 1765  
25 juillet 1765 et 10 juillet 1767. Etats mentionnant les officiers, soldats, femmes et enfants du 35<sup>e</sup> régiment, morts dans la période écoulée entre ces deux dates. 12
- 25 juillet 1765 et 10 juillet 1767. Etats concernant le 31<sup>e</sup> régiment pendant la même période. 20
- 1766  
13 janvier, Le gouverneur Johnstone au général Haldimand. Recommandant son secrétaire, M. Thomson, au général Haldimand. 4
- 24 septembre, Placentia. Les officiers respectifs. Mémoire adopté pour obtenir des rations additionnelles. 3
- 1767  
4 mai, Mobile. Charles Williams au général Taylor. Demande d'être payé pour ses fonctions de juge-avocat. 5
- 25 mai, Pensacola. Le gouverneur Brown au général Haldimand. Ne peut lui permettre de se servir du sloop provincial. 7
- 1<sup>er</sup> juin, New-York. John Reid au colonel Bouquet. Lui signalant des erreurs dans les comptes relatifs au service des chariots. 8
- 1<sup>er</sup> juin, Pensacola. Le général Taylor au général Haldimand. Certifie que le sloop provincial (Floride Occidentale) n'a été d'aucun service aux troupes. 9
- 12 juin, Pensacola. Le général Haldimand au gouverneur Grant, Florides Occidentales (en français). A envoyé un ingénieur pour examiner les dommages faits au fort. Au sujet de la possibilité d'ouvrir une voie de communication entre les deux Florides. 9a
- 6 juillet, Pensacola. Le gouverneur Brown au général Haldimand. Qu'il va préparer un billet de logement pour le major Farmer. 11
- 14 juillet, Pensacola. Robert Collins au général Haldimand. Le lieutenant-gouverneur et le conseil désirent s'aboucher avec le général Haldimand au sujet d'affaires importantes de la province. 21
- 14 juillet, Pensacola. Procès-verbaux du conseil. Sur le trafic du rhum; sur l'à-propos de maintenir le poste de Tombeby; possessions françaises du côté anglais des lacs. Moyens de s'assurer le commerce. 22
- 22 juillet, Saint-Augustin. Le gouverneur Grant au général Haldimand. Invite le général Haldimand à lui faire visite. Arrangements pour maintenir les communications avec Pensacola. A invité les sauvages à un congrès à Picolata. Recommande le sous-lieutenant Wright pour négocier avec les sauvages. Le capitaine Sutherland est retenu par une cour martiale. Mort du comte de Sutherland; défaite du ministère. Les trafiquants de l'Amérique du Nord comparaitront devant les lords. Renfort pour la Nouvelle-Angleterre. Mariage du général Amherst. 24
- 5 août, Pensacola. Robert Collins au général Haldimand. Demande six pierriers pour le sloop provincial faisant voile pour la Havane, etc. 28
- 16 août, Pensacola. Le gouverneur Brown au général Haldimand. Qu'il enverra des présents pour les sauvages venant à Natchez et à Iberville, présents qui seront remis par le surintendant quand ils seront demandés. Demande un homme ou deux pour le sloop provincial. 29
- 25 août, Pensacola. Archibald Hamilton au général Haldimand. Demandant un congé d'absence pour cause de mauvaise santé. 30
- 28 août, Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Le magasin provincial a été enfoncé; demande des sentinelles. 31
- 2 septembre, Mobile (?). Charles Williams au général Haldimand. Transmettant un état des provisions transférées à son successeur; n'a pas reçu de traitement comme commissaire ou officier chargé du casernement. 32
- 4 octobre, Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Pour procurer du bétail à la garnison, il propose d'employer les bâtiments provinciaux; demande des hommes pour ce service. 33

- 1767  
11 novembre, Plantations de Durnford. Le même au même. A donné ordre de retenir le sloop; on trouve les provisions parfaitement bonnes et fraîches. Page 34
- 31 décembre, Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Demande un charpentier. 35
- 26 août, Pensacola. Le gouverneur Browne. Lettre anonyme imprimée en 1767, portant en tête: "Lettre d'un monsieur de Pensacola à ses amis de la Caroline du Sud, Pensacola, 26 août 1767." Cette lettre contient des accusations contre le gouverneur Montfort Browne sur sa conduite à l'égard de l'Assemblée, et elle est écrite en termes amers. 36
- Pas de date (vers 1767.) Pas de signature. Qu'il a été envoyé un ingénieur pour examiner comment le poste (qui n'est pas nommé) peut être le mieux protégé contre les dommages qui peuvent résulter de la crue des eaux. Expédier une liste des bateaux, outils, etc. 10
- Pas de date (janv. 1768 ?) Le gouverneur Browne au général Haldimand. Demandant un charpentier. 44
- Pas de date (janv. 1768 ?) Le même au même. Lui demande de répondre à une lettre précédente. 45
- 4 janvier, Nouvelle-Orléans. Sainctelette au général Haldimand (en français). Demande à Haldimand de visiter la Nouvelle-Orléans. 45a
- 3 février, Pensacola. Le capitaine Varlo, 31ème régiment, au général Haldimand. La résignation du capitaine Vignoles. 46
- 9 février, Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Demande que M. Pitman soit envoyé avec lui comme ingénieur dans une visite qu'il se propose de faire en différentes parties de la province (Floride). 47
- 14 février, Pensacola. Etat énumérant les artisans du 21ème régiment. 48
- 14 février, Pensacola. Etat énumérant les artisans reçus comme volontaires dans le 31ème. 49
- 17 février, Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Regrette que M. Pitman, ingénieur, ne soit pas disponible. M. Durnford, ingénieur provincial, est sous les ordres du gouverneur. 50
- 22 février, Saint-Augustina. Le gouverneur Grant au général Haldimand. Une voie de communication est à désirer entre les deux provinces (Floride Orientale et Floride Occidentale). Mouvements des troupes; le besoin de casernes se fait sentir. La situation politique dans la Grande-Bretagne. Rappel du gouverneur de New-York. Le poste est offert à Monkton. Espère que Haldimand visitera Saint-Augustin. Augmentation du nombre des émigrants dans la province, et augmentation des esclaves. On attend 500 Grecs avec le Dr Turnbull. 51
- 23 février, Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Au sujet de l'autorité à laquelle est responsable M. Durnford, ingénieur. 53
- 23 février, Pensacola. Le capitaine Hamilton au général Haldimand. Il désire vendre son brevet. 54
- 6 mars, Mobile. Elie Lagardère au général Haldimand (en français). Demande la position d'interprète. 54a
- 10 mars, Mobile. Elias Durnford au général Haldimand. Fait rapport qu'il fait des progrès dans son exploration, etc. 55
- 10 mars, Mobile. George Bryn au général Haldimand. Transport des troupes d'Iberville à Mobile par les lacs est impraticable. Les a conduites à la Nouvelle-Orléans, et de là à Mobile par eau. Déserteurs qui se sont livrés eux-mêmes. Pourquoi il avance lentement. Inclut une lettre de sir Wm. Johnson. 57
- 14 mars, Pensacola. Le capitaine Hamilton au général Haldimand. Donne sa démission. 59

- 1768  
18 mars,  
Pensacola. Le général Haldimand à M. Durnford (en français). Ne fera rien aux casernes ou au fort à Mobile jusqu'à ce qu'il ait des nouvelles du nord. Se propose de construire des baraques pour le surplus de la garnison. Donne instruction à Durnford de choisir un emplacement et des matériaux convenables. Préparer un plan de la baie. P.S.—Personnel. Page 59a
- 21 mars,  
Mobile. Elias Durnford au général Haldimand. Va continuer l'exploration de la baie. A envoyé des céréales, etc. 60
- 15 avril,  
Whitehall. Lord Hillsborough au général Haldimand. Les règlements concernant les affaires des sauvages seront laissés aux soins des colonies, mais un surintendant sera maintenu pour les matières de nature à être l'objet de négociations immédiates entre le roi et les sauvages. Ordre d'effectuer la réduction des forts. Ceux de Niagara, de Détroit et de Michillimakinak seront maintenus, et il sera tenu des forces navales suffisantes sur les lacs. Les colonies empêcheront tout établissement sur les terres des sauvages et les fraudes de la part des trafiquants. 61
- 29 avril,  
Pensacola. Le général Haldimand au gouverneur Grant (en français). Difficultés de la route entre les deux Florides; la route des trafiquants de Mobile à Augusta (Georgie). Suggère de chercher une voie de communication jusqu'à la baie de Spirito Santo par la rivière Saint-Jean ou par une autre partie de la côte orientale de la Floride. La prospérité de la Floride Orientale, Saint-Augustin; les factions dans la Floride-Occidentale ont entravé les progrès de cette province. Espère faire visite à Grant et compte que la colonie grecque réussira; mouvements des troupes, etc. 63a
- 14 mai,  
Pensacola. Le capitaine Vignoles au général Haldimand. Fait amende honorable pour l'inconvenance de sa conduite et demande que ses arrêts soient levés. 64
- 30 juin,  
Mobile. Joseph Aikman au général Haldimand. Profitera de son congé d'absence, mais demande d'être maintenu comme major de port à Mobile, vu qu'il compte sur sa solde pour l'aider à payer sa compagnie. 65
- 26 juillet,  
Jamaica. Le gouverneur Elletson au général Haldimand. Fera son possible pour le confort du lieutenant Boucher, du 31ème, et de son détachement. 67
- 1er août,  
Pensacola. Jacob Blackwell. Reçu pour les subsistances des Fusiliers Ecossais. 68
- 4 août,  
Pensacola. Le sous-lieutenant Watson. Certificat attestant sa mauvaise santé, fait par deux chirurgiens. 69
- 14 août,  
Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Lui transmettant les remontrances de la population de la Floride-Occidentale, contre le retrait des troupes. 70
- 15 août,  
Pensacola. Le gouverneur Browne à MM. Bradley et Fairchild. Les autorisant, par suite du retrait des troupes, à prendre possession, avec les habitants, du fort de Natchez. Les armes, etc., leur seront transférées et il leur en sera envoyé davantage. 72
- 15 août,  
Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Demande au général Haldimand de laisser les armes, etc., au fort Natchez pour la défense des habitants. Le fort Bute peut être démoli. 73
- 20 août,  
Pensacola. Le même au même. Demande à Haldimand de lui donner, au sujet des troupes, une réponse pour être communiquée aux habitants. 76
- Pas de date  
(vers août  
1768). Le gouverneur Browne. Demandant qu'il soit tiré une salve d'artillerie en l'honneur du roi des Creeks, quand il sera présenté à Haldimand. 78

- 1768  
(15 août,  
Pensacola. Le général Haldimand au gouverneur Browne. Le retrait des troupes et la cessation des dépenses qu'elles nécessitent seront un profit réel pour la population de la Floride Occidentale. Une frégate et un sloop sur les lacs sont leur meilleure protection. Pas de craintes à éprouver de la part des sauvages si la justice est strictement administrée, etc. Pas de danger de la part des Français et des Espagnols. Page 74
- 24 août. Charles Williams au général Haldimand. Le remercie d'un service. 77
- 15 septembre,  
Fort Panmure. John Bradley au général Haldimand. Sur l'occupation du fort Natchez. N'en prendra pas la charge conjointement avec Fairchild, mais le réparera, l'entretiendra en bon ordre et en état de défense, à certaines conditions. 79
- 19 septembre,  
Pensacola. Le capitaine Varlo, du 31ème régiment, au général Haldimand. Presse l'acceptation de la démission du capitaine Vignoles. 82
- 23 septembre,  
Pensacola. Le capitaine Vignoles. Donne sa démission en faveur du capitaine-lieutenant Crofton. 83
- 27 septembre,  
Jamaica. Le gouverneur Elletson au général Haldimand. Qu'il ne peut accepter l'offre d'incorporer le détachement du lieutenant Boucher au régiment de l'île. 84
- 4 octobre,  
Pensacola. Le capitaine Vignoles au général Haldimand. Demande la permission de rester quand le régiment partira pour Saint-Augustin. 85
- 1er novembre,  
Pensacola. Le sergent Rennison. Déposition contre le lieutenant Fade pour voie de fait. 86
- Pas de date  
(novembre  
1768 ?) Le gouverneur Browne au général Haldimand. Demande si le général Haldimand a pris une décision relativement au louage de sa maison et au prêt de quatre ou cinq nègres. 87
- Pas de date  
(novembre  
1768 ?) Les habitants de la Floride Occidentale. Pétition au gouverneur Browne, demandant qu'il prenne des mesures pour faire rescinder l'ordre au sujet du retrait des troupes. 88
- Pas de date  
(novembre  
1768 ?) Le capitaine Varlo au général Haldimand. Que lui et M. Durnford ne peuvent dîner avec le général Haldimand à cause d'un engagement antérieur. 91
- 1769  
4 mars  
Pensacola. Le général Haldimand au gouverneur Elliot, (en français). Regrette d'avoir été obligé de partir avant l'arrivée du gouverneur; recommande certains officiers, etc. 91a
- 2 avril,  
Pensacola. Le gouverneur Elliot au général Haldimand. Accuse réception de la lettre du général Haldimand, datée du 4 mars. (pages 91a, 91b) 92
- 13 avril,  
Pensacola. Le gouverneur Elliot au général Haldimand. Qu'il ne pourra pas acheter les bateaux offerts par le général Haldimand; qu'il ne peut demeurer dans la maison louée par le gouverneur Browne, etc. 93
- 16 mai,  
Baie Pensacola. Elias Durnford au général Haldimand. Est sur le point de partir. L'état de détresse où est la province (Floride Occidentale). Les représentations envoyées contre le gouverneur Browne. Au sujet de la maison du gouverneur dans l'enceinte du fort, etc. Enterrement du gouverneur Elliot. Les actes de violence commis par les sauvages. 94
- 26 juillet,  
Pensacola. Le gouverneur Browne au général Haldimand. Rixes et confusion dont est suivie la mort du gouverneur Elliot. La maladie règne à Mobile. Fera son possible pour préserver de tout dommage la maison de Haldimand. Le violent esprit de parti du capitaine Innis. Pense à visiter Saint-Augustin. 96

- Septembre  
(1769.)  
1770  
27 janvier,  
Pensacola.  
30 janvier,  
Saint-Augus-  
tin.  
4 février,  
Saint-Augus-  
tin.  
9 mars,  
Pensacola.  
9 mars,  
Pensacola.  
9 mars,  
Pensacola.  
1771  
5 mai,  
9 novembre,  
Pensacola.  
14 décembre,  
Pensacola (?)  
15 décembre,  
Pensacola.  
Pas de date  
Placentia.  
1773  
8 mai,  
Bermudes.  
31 mai,  
Boston.  
9 juin,  
(septembre ?)  
New-York.
- Pas de signature. Lettre presque illisible à cause des lacunes dans le manuscrit original. Page 99
- Elias Durnford au général Haldimand. Exprime son désir d'obtenir l'amitié de Haldimand. On attend l'arrivée de troupes. 101
- Le général Haldimand à M. Durnford (en français). Le félicite de sa promotion. Se propose de partir pour New-York. Opportunité d'un congrès avec les sauvages. La distribution des troupes. Les perspectives de succès pour la province (Floride Orientale). Si la Floride Orientale pouvait attirer les Français, qui détestent les Espagnols, elle surpasserait bientôt la Floride Occidentale. 101a.
- Le même au même (en français). La conduite à suivre par O'Reilly à la Nouvelle-Orléans. Il a promis des secours aux bâtiments et contre les sauvages. A interdit le commerce aux étrangers. 101d
- Elias Durnford au général Haldimand. L'arrivée des troupes ; désire la présence de Haldimand. Les casernes sont en ruine. Presse Haldimand de représenter ce fait et d'obtenir plus de troupes. 102
- Le même au même. Les règlements qui empêchent le commerce avec la Nouvelle-Orléans. Nécessité de rétablir le poste d'Iberville ; avantage qui en résulterait pour la mère-patrie, car il lui assurerait le commerce du Mississipi. Le gouverneur O'Reilly a envoyé une nombreuse escorte aux Illinois. Les sauvages sont hostiles aux Espagnols. La politique de ces derniers est d'empêcher les relations commerciales avec les provinces anglaises. Ils ne laisseront que 600 hommes quand O'Reilly cédera le gouvernement à son successeur. 104
- Elias Durnford au général Haldimand. Fera de son mieux, dans sa position de gouverneur intérimaire ; doute de son influence sur l'Assemblée. Un congrès de sauvages fera disparaître la crainte de l'influence espagnole. Désire avoir des colons français et mariés. La vente des bateaux, etc. Réparations nécessaires au fort de Mobile. Le remercie de sa nomination. Il est difficile de vendre la maison de Haldimand. Le commerce espagnol n'a pas encore fait beaucoup de progrès. 106
- Le gouverneur Chester au capitaine Dixon du 16ème régiment. On attend l'arrivée des chefs des Chickassas et des Arkansas. Ils seront salués par une salve de 15 coups de canon. 110
- Le général Haldimand au gouverneur Browne. Le fort de Pensacola sera mis en état de résister aux attaques des sauvages. Désire avoir l'opinion du gouverneur sur les plans. 111
- Elias Durnford au général Haldimand. Au sujet du chenal menant à Campbelltown. 113
- John Chester au général Haldimand. La division des magasins et de l'artillerie provinciaux d'avec ceux de l'armée. M. Durnford présidera le comité de l'artillerie. 114
- Le lieutenant-gouverneur Goreham, à lord Barrington. Demande d'allocation pour combustible, etc., accompagnée d'états de combustible fourni aux troupes. 115
- Le gouverneur Bruère (Bermudes). Demande un congé d'absence pour son fils, le lieutenant Bruère. 122
- Le gouverneur Hutchinson au général Gage. Remplira les certificats de service de deux officiers à Castle William. 123
- Le gouverneur Tryon au général Haldimand. Lui transmettant un procès-verbal du conseil au sujet des secours militaires. 167

- 1773  
10 juin,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Franklin. Le 47ème régiment est attendu d'Irlande; aura ses quartiers à Jersey; demande qu'il soit fait des préparatifs pour la réception de ce régiment. Page 124
- 13 juin,  
New-York. Le même au même. Arrivée de l'artillerie, une compagnie sera envoyée à Amboy. 146
- 14 juin,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Hutchinson, Boston. Lui transmettant des traites pour la solde des officiers. 125
- 15 juin,  
Burlington. Le gouverneur Franklin au général Haldimand. Va faire les préparatifs pour la réception du 47ème. Le crédit provincial est presque épuisé; il n'est pas opportun de convoquer l'Assemblée pour en obtenir un nouveau crédit avant l'époque régulière de la convocation; suggère que l'officier du roi, chargé du casernement, avance jusqu'à cette époque la somme nécessaire. 126
- 21 juin,  
Burlington. Le même au même. Les préparatifs pour la réception du 47ème à New-Jersey. Le remercie d'avoir nommé M. Bonnell pour agir comme maréchal de logis. Cela induira plus probablement l'Assemblée à donner le crédit nécessaire. 128
- 24 juin,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Franklin. M. Bonnell a reçu des instructions au sujet des arrangements nécessaires pour le logement du 47ème régiment. 130
- 27 juin. Robinson, maréchal général de logis, au général Haldimand. Observation sur la demande de combustible faite par le lieutenant-gouverneur Goreham. Elle ne devrait pas être accordée à même l'allocation fixée pour les troupes. Règlements annexés. 131
- 29 juin,  
New-York. Le général Haldimand (probablement au colonel Robertson, maréchal général de logis). Confusion dans le mode d'approvisionnement des troupes à Terre-neuve; examiner les marchés et indiquer la cause de cette confusion. 134
- 1er juillet,  
New-York. Le général Haldimand (au lieutenant-gouverneur Goreham). S'est enquis du surplus de combustible et de provisions à Placentia. Transmet le rapport du maréchal général de logis demandant que les règlements soient strictement observés. Ne peut acquiescer à sa demande d'une allocation. 135
- 1er juillet,  
Québec. Le gouverneur Cramabé au général Haldimand. Le félicite de son arrivée à Québec; demande de ne pas être appelé à agir comme juge avocat pendant que les rênes du gouvernement sont en ses mains. 137
- 6 juillet,  
Annapolis. H. Sharpe au général Haldimand. Ses félicitations sur la nomination de Haldimand. Se propose d'aller en Angleterre, pour y passer environ une année; offres de service. 138
- 8 juillet,  
Québec. L'assistant commissaire général Cunningham au général Haldimand. Envoie les comptes de l'intendance militaire et demande un congé d'absence. 139
- 9 juillet,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Penn. Arrivée de l'artillerie; une compagnie sera postée à Philadelphie. 140
- 11 juillet. Les habitants de Crown-Point au général Haldimand. Mémoire contre l'oppression exercée par le capitaine Anstruther; contient une adresse au gouverneur Tryon et une liste des griefs. 141
- 22 juillet,  
Placentia. Le lieutenant-gouverneur Goreham au général Haldimand. Au sujet du combustible et des autres allocations. 147
- 28 juillet,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Moultree, Floride-Orientale. Lui demande d'aider à l'embarquement du 29ème à Saint-Augustin. 151
- 28 juillet,  
Charleston. John Stuart au gouverneur Martin, Caroline du Nord. Au sujet du meurtre de deux Cherokis par un nommé Collins; fuite du meurtrier; arrestation de son père. 152

- 1773  
10 août,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Shirley (Rhode Island). Qu'il ne peut être fait justice maintenant aux représentations faites relativement au petit nombre de troupes destinées à la protection de l'isle, mais advenant une guerre, il sera adopté aussitôt des mesures pour le protéger contre toute surprise. Page 154
- 12 août,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Martin (Caroline du Nord). Suggère d'offrir une récompense pour la capture de Collins, le meurtrier des sauvages. Autorise en outre l'offre d'une récompense de cent livres sterling. 155
- 27 août,  
New-York. Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Cramahé (Québec). Désire qu'il nomme un assistant-juge-avocat pour la cour martiale appelée à juger le sous-lieutenant Randall, du 52<sup>me</sup> régiment. 156
- New-York. Le général Haldimand au gouverneur Bruère, Bermude. Le remercie des soins qu'il a eus pour les transports en détresse portant les compagnies du 31<sup>ème</sup>. La conduite pleine de licence de la population des Bermudes. Ne peut envoyer plus de troupes sans des ordres exprès. 121
- 31 août,  
Fort-George. Le gouverneur Tryon. Procès-verbal du conseil au sujet des émeutes et de la destruction des propriétés dans le comté de Charlotte, N. Y., demande qu'il soit stationné des secours militaires à Ticonderoga et à Crown-Point 157
- 1er septembre  
Fort-George. Le gouverneur Tryon au gouverneur Haldimand. L'alarme causée et les insultes, etc., prodiguées par les émeutiers du New-Hampshire à ceux qui sont établis du côté est du lac Champlain en vertu de titres émanant de la province de New-York, rend une protection militaire nécessaire, et il la demande. 162
- P. S. Demande le secret pour le contenu de ses lettres officielles, parce qu'il y a dans la ville des espions au service des émeutiers du New-Hampshire. 163
- 1er septembre  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Tryon. Envoyer des militaires contre quelques vagabonds dans un gouvernement tel que celui de New-York, aurait, croit-il, de funestes conséquences et décréditerait les magistrats civils, Ticonderoga et Crown-Point en ruines. S'il persiste dans sa demande, voudrait savoir de combien de soldats il a besoin. 160
- 1er septembre  
Fort-George. Le gouverneur Tryon au général Haldimand. Les objections faites à sa demande de secours militaires l'obligent à prendre encore avis du conseil de Sa Majesté. (Ecrit à 9 heures du soir.) 159
- 2 septembre,  
Québec. Le lieutenant-gouverneur Cramahé au général Haldimand. Lui présente le juge en chef Hey. Espère qu'il pourra aider le général Carleton à obtenir de bonnes conditions pour les pauvres Canadiens. Fera son possible pour les opérations de pêche du neveu de Haldimand. 164
- 8 septembre,  
Fort-George. Le gouverneur Tryon. Procès-verbal du conseil au sujet de troubles. Deux cents hommes à Ticonderoga suffiront à les supprimer. 165
- 15 septembre,  
Fort-George. Le gouverneur Tryon au général Haldimand. Au sujet de certains articles oubliés à Richmond-Hill. 168
- 17 septembre,  
Fort-George. Le même au même. Désire savoir s'il devra proposer au conseil une allocation pour bois de chauffage pour les officiers, etc., de l'artillerie. 169
- 18 septembre. Les habitants de Crown-Point. Leur état de détresse. 170
- 23 septembre,  
Québec. Le gouverneur Cramahé au général Haldimand. Qu'il a rempli le blanc dans le mandat à l'effet de nommer un assistant juge-avocat en y mettant le nom de David Lynd. 171

- 1773  
23 septembre, Québec. John Carden. Demande de l'indulgence en faveur de ses fils, auxquels il a acheté des brevets, pour que l'un d'eux puisse obtenir un congé d'absence; demande aussi à remplir temporairement l'emploi de major de ville (*Town Major*). Page 172
- (Septembre ?)  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Tryon. Qu'il n'a pas besoin de présenter au conseil une demande d'allocation pour bois de chauffage. (Voir la lettre du gouverneur Tryon, page 169). 193
- 2 octobre. Le même au même. Les accusations d'oppression portées contre le capitaine Anstruther seront l'objet d'une enquête. Renvoie des papiers concernant l'expédition de Tryon dans la Caroline du Nord. 173
- 2 octobre, New-York. Le gouverneur Tryon au général Haldimand. Avec des documents relatifs aux accusations portées contre le capitaine Anstruther. 174
- 5 octobre, New-York. Le même au même. Le conseil est d'avis que vu la saison avancée et l'insuffisance de logement, l'envoi de militaires à Ticonderoga et à Crown-Point peut être retardé. 173
- 8 octobre, Pensacola. Le gouverneur Chester au général Haldimand. Arrivée du chevalier Maubec. Des nègres et des blancs vont s'établir. Colons venant dans la Floride-Occidentale. Ordre du secrétaire d'Etat pour les colonies, de ne pas concéder de terres, etc., sauf aux officiers, aux sous-officiers et aux soldats y ayant droit. A permis aux colons de s'établir sur les terres vacantes. A recommandé l'achat de la maison de Haldimand. 176
- 18 octobre, Placentia. Le lieutenant-gouverneur Goreham aux officiers commandants de Placentia. Au sujet de l'émission de traites pour rations. 178
- 19 octobre, Placentia. Le lieutenant-gouverneur Goreham au général Haldimand. Au sujet de la distribution des rations. A demandé un congé d'absence. 179
- 20 octobre, Boston. Le gouverneur Hutchison au général Haldimand. Au sujet de certificats de solde et de bois de chauffage pour deux officiers de Castle-William. 181
- 28 octobre, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Hutchison. A envoyé des traites pour la solde des deux officiers de Castle-William; aussi des ordres au colonel Leslie pour bois de chauffage. 182
- 28 octobre, Québec. Le gouverneur Cramahé au général Haldimand. Fera son possible pour aider le neveu de Haldimand au sujet des pêcheries. Leur importance croissante; les progrès de la province demandent que le gouvernement soit établi sur une base solide 184
- Pas de date (vers octobre.) Le général Haldimand au gouverneur Tryon. S'est enquis de l'état des constructions à Ticonderoga et à Crown-Point. Ne peuvent abriter que 50 hommes en hiver; en enverra 200 jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre avec des ordres stricts de n'agir qu'à la réquisition d'un magistrat. 194
- 17 novembre, Boston. Le gouverneur Hutchison au général Haldimand. L'état de désordre où se trouve la ville l'a empêché d'accuser plus tôt réception des traites pour paiement de la solde, etc. 186
- 24 novembre, New-York. Le général Haldimand au lieutenant-gouverneur Goreham. Qu'il lui a été alloué du combustible. Déférera les irrégularités dont on se plaint au secrétaire d'Etat pour la guerre. N'objectera pas au congé d'absence de Goreham. 187
- 24 novembre, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Legge, Nouvelle-Ecosse. Le félicite sur sa nomination. 189
- 15 décembre, New-York. Le général Haldimand au gouverneur (Penn ?) Prendre des mesures pour empêcher un certain Clock (Klock), homme d'une mauvaise réputation d'emmener trois sauvages en Angleterre. 190

- 1773  
30 décembre. Le gouverneur Tryon au général Haldimand. Exprime sa satisfaction au sujet de la conduite des troupes pendant l'incendie au fort George. Page 191
- 31 décembre. Le gouverneur Legge au général Haldimand. Remercie Haldimand de ses félicitations. 192
- 1774  
1er janvier, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Tryon. Qu'il a fait part aux troupes de la satisfaction exprimée par le gouverneur Tryon au sujet de leur conduite lors de l'incendie au fort George. 191
- 2 janvier. Le gouverneur Chester au gouverneur Haldimand. Communique une lettre relative à l'achat de la maison de Haldimand. 195.
- 27 janvier, Petite-Tallassie. David Tait au gouverneur Chester. Détails sur des meurtres commis par des sauvages. 20 Creeks tués par les Choctas, qui ont perdu 9 ou 10 des leurs. 201
- 29 janvier, Petite-Tallassie. Le même au même. Nouveaux meurtres commis par les Cowetas. On craint une guerre générale. 203
- 3 février, Saint-Augustin. Le gouverneur Moultrie au capitaine Fordyce. Les dispositions militaires pendant l'alarme causée par les sauvages. 196
- 14 février, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Shirley, Rhode-Island. Le 14me régiment a reçu ordre de partir pour l'Angleterre. Enverra une compagnie pour remplacer celle qui est maintenant à Providence. 206
- 15 février, Saint-Augustin. Le gouverneur Moultrie au capitaine Fordyce. Le soulèvement en Georgie a alarmé les planteurs de la Floride-Orientale. La force militaire nécessaire, etc. 197
- 17 février, Pensacola. Le gouverneur Chester au général Haldimand. Accuse réception de lettres de présentation. Les progrès de la colonisation; les meurtres commis par les sauvages, etc. 199
- 22 février, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Chester. A appris la nouvelle des meurtres commis par les sauvages. Mesures à prendre pour prévenir une guerre. Suscite les autres nations contre les Creeks. 204
- 26 février, Savannah. Le gouverneur Wright à l'honorable M. John Stuart. Les frais occasionnés par le congrès des sauvages devaient être payés par la vente des terres. Le soulèvement des sauvages a empêché les ventes. 207
- 9 mars, Savannah. Le gouverneur Wright. Concernant les déprédations des sauvages, avec des détails à ce sujet. 208
- 12 mars, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Wright. Au sujet des déprédations des sauvages. En prenant des mesures pour obtenir satisfaction des sauvages, on ne doit pas perdre de vue leurs droits. 210
- 15 mars, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Moultrie. Espère que les choses peuvent être réglées avec les sauvages sans avoir recours aux moyens extrêmes. A envoyé des munitions et des renforts. Prendre des précautions contre les relations des Espagnols avec les Creeks. 212
- 28 mars, New-York. Le général Haldimand au gouverneur Shirley. La mortalité parmi les soldats de la compagnie du capitaine Blacket; précautions à prendre pour la santé de la compagnie qui la remplace. 214
- 10 avril, Savannah. Le gouverneur Wright au général Haldimand. A lancé une proclamation au sujet du meurtre des sauvages par des blancs. Un entretien avec les Creeks. Le trafic sera arrêté jusqu'à ce qu'il soit donné satisfaction. Troupes nécessaires pour contenir les mauvais blancs aussi bien que les sauvages. Beaucoup se sont enfuis de la province, dont la prospérité est compromise. 215

- 1774  
19 avril,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Legge. Accuse réception de lettres ; les a expédiées à lord Dartmouth. Page 218
- 4 mai,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Wright. Attend des renseignements précis au sujet des sauvages avant de se décider à envoyer des troupes en Georgie. Les enverra immédiatement, s'il y a nécessité. 219
- 4 mai,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Chester. A reçu le rapport de Taitt sur le soulèvement des sauvages. Espère qu'il sera trouvé des moyens pour éviter une rupture. 220
- 13 mai,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Goreham. Ordre de relever le lieutenant Trotter. 221
- 14 mai,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Wright. Les perspectives de paix avec les sauvages, la conduite prudente de M. Taitt. Le général Gage doit revenir comme commandant et gouverneur de la baie Massachusetts. Le port de Boston sera fermé. 222
- 24 mai,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Cramahé. La demande d'un congé d'absence, faite par M. Hope, est déferée au général Gage. 224
- 25 mai,  
New-York. Le général Haldimand à lord Dunmore, gouverneur de la Virginie, et à M. Martin, gouverneur de la Caroline du Sud. Que les communications officielles doivent être adressées au général Gage. 225
- 25 mai,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Wright, Georgie. Que toutes les lettres officielles doivent être adressées au général Gage. 230
- 25 mai,  
New-York. Le général Haldimand. Certificat de livraison des effets de l'intendance à New-York, etc. 227
- 25 mai,  
New-York. Le général Haldimand. Certificat de livraison des effets de l'intendance à Philadelphie. 229
- 25 juin,  
New-York. Le général Haldimand. Certificat de livraison des effets de l'intendance à New-York, etc. 231
- 29 août,  
New-York. Le général Haldimand au gouverneur Wright. Qu'il a envoyé sa lettre au général Gage à Salem. 233
- 3 juin  
Le général Haldimand au gouverneur Grant (en français). M. Sutherland rejoindra son régiment dans six mois. L'amiral Parry n'arrivera pas avant le printemps. (Cette lettre a été évidemment écrite tandis que Haldimand était à Pensacola ; elle est datée du 3 juin, mais l'année n'y est pas marquée. 230a
- Pas de date. Le général Haldimand au brigadier général Taylor (en français). (Evidemment écrite de Pensacola avant le départ de Haldimand pour New-York.) 230b